Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17374 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

DIMANCHE 3 - LUNDI 4 DÉCEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE TÉLÉVISION

■ France 3 défend « C'est mon choix »

■ John Lennon, rocker et martyr

Demandez notre supplément

Augusto Pinochet inculpé et assigné à résidence au Chili

L'ANCIEN DICTATEUR chilien Augusto Pinochet a été inculpé, vendredi 1er décembre, à Santiago par le juge Juan Guzman pour l'affaire de la « caravane de la mort ». Cette expédition d'une unité militaire à travers le Chili, en octobre 1973, était destinée à abattre 75 opposants. Le juge a aussi prononcé l'assignation à résidence du vieux général, quatre-vingt cinq ans, rentré chez lui en mars après avoir été détenu pendant 503 jours en Grande-Bretagne. L'annonce de l'inculpation a provoqué une grande surprise au Chili. Mis en cause par les défenseurs d'Augusto Pinochet, le juge a accéléré la procédure. Les familles des disparus de la dictature se sont félicitées d'une décision *« courageuse »* qui rapproche désormais l'homme ayant dirigé le Chili d'une main de fer pendant dix-sept ans d'un procès dans son propre pays.

Lire page 2

Ile-de-France : la part de la corruption

● Les juges dévoilent le système de financement des partis par les marchés des lycées ● Organisé à la Mairie de Paris, il alimentait le RPR, mais aussi le PS et le PR ● 2 % des investissements étaient prélevés ● Michel Roussin, ancien proche collaborateur de Jacques Chirac, a été mis en examen et écroué

MICHEL ROUSSIN, ancien ministre RPR de la coopération, qui fut un proche collaborateur de Jacques Chirac à Matignon et à la Mairie de Paris, a été mis en examen et écroué à la prison de la Santé, vendredi 1er décembre, dans le cadre de l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France. Michel Roussin est poursuivi pour *« complicité et recel de corruption »,* ainsi que Gérard Peybernes, ancien responsable de l'association officielle de financement du PS, Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR, et Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier du Parti républicain. Ces quatre personnes sont soupçonnées par les juges d'avoir participé à un système de financement occulte des partis auxquels elles appartenaient, en prélevant 2 % sur les marchés de réfection des lycées de la région parisienne, soit près de 600 millions de francs sur un investissement total de 28 milliards. Selon Mme Casetta et M. Thomas, Michel Roussin, qui a refusé de répondre aux questions des juges, aurait joué un rôle central dans l'organisation de ce système.

Mme Casetta affirme que les sommes ainsi collectées étaient des « dons » d'entreprises, de 500 000 francs au maximum, plafond autorisé à l'époque par la loi sur le financement des partis. Mais ces sommes étaient versées en contrepartie de l'obtention, soigneusement organisée, des marchés. Selon Mme Casetta, Jacques Chirac était tenu au courant des « dons », mais n'était pas informé du montage dont ils provenaient. Ces révélations confirment la confession posthume de Jean-Claude Méry, ancien collecteur de fonds occultes pour le RPR, qui décrivait, dans une cassette vidéo, le système de financement via les passations de marchés publics.

Après six années d'enquête, les juges ont ainsi franchi un grand pas dans la mise au jour de ce système organisé autour du maire de Paris, Jacques Chirac à l'époque, et qui, selon Jean-Claude Méry, bénéficiait à la plupart des grands partis politiques.

Lire page 8
et notre éditorial page 12

AFP

AUTOMOBILES

Volkswagen triomphe

« 2000 sera sans doute la meilleure année de Volkswagen depuis la création du groupe » (photo de la 20 millionième Golf). Ferdinand Piëch, le patron du premier constructeur automobile allemand, résume ainsi les performances insolentes du groupe de Wolfsburg. Il dispose d'un portefeuille de marques unique (Volkswagen, Audi, Skoda, Seat, Bugatti, Lamborghini, Bentley) et compte lancer 67 nouveaux modèles dans les cinq prochaines années.

p. 14

Le contre-sommet de Nice

L'ESPRIT de Seattle souffle sur la Riviera. Le sommet européen qui s'ouvrira à Nice, jeudi 7 décembre, mobilise au-delà des chancelleries. Des syndicats, des associations, des collectifs et la mouvance anti-mondialisation préparent activement un « contre-sommet » avec des préoccupations variées. Mercredi, à la manifestation organisée par la Confédération européenne des syndicats (CES), se grefferont des cortèges plus radicaux. Parallèlement, des forums détailleront les principaux motifs d'inquiétude des contestataires : le volet social de la Charte des droits fondamentaux, le commerce des services et le régime de la propriété intellectuelle.

Lire page 6

Le char à huit roues, cavalerie légère de l'armée américaine

L'ARMÉE DE TERRE américaine vient de faire volte-face. Finies les divisions équipées de chars lourds, comme l'Abrams chenillé, qui pèse 70 tonnes. Place aux brigades légères, dotées de blindés à roues de moins de 20 tonnes. La guerre froide Est-Ouest est révolue et, avec elle, s'est évanouie l'hypothèse de ces batailles frontales de chars puissants en Europe. La guerre du Golfe, en 1991, avec ses progressions rapides et enveloppantes sur le terrain, mais, surtout, le maintien de la paix ou les actions à but humanitaire dans les Balkans depuis la mi-90, avec la maîtrise des mouvements de populations qu'elles impliquent, inspirent de nouvelles réflexions sur l'équipement des armées de terre occidentales.

Aux Etats-Unis, on vient de sauter le pas. La France a déjà réduit à 400 le nombre de ses chars Leclerc, soit un tiers du parc prévu, et ses experts militaires ont été invités par les Américains à les assister dans leurs travaux sur la reconversion de l'US Army à partir de l'expérience acquise avec des brigades armées de blindés à roues AMX-10RC et VAB. Aujourd'hui, la voie est ouverte outre-Atlantique à la création de brigades d'un nouveau style, légères, mobiles, projetables et adaptables. En tout cas, des unités susceptibles d'intervenir de façon limitée en mission de paix, comme le reconnaît le général Henry Shelton, chef d'état-major interarmées américain, ou de frapper brutalement et en profondeur un adversaire, au cœur même de son dispositif, sur le mode d'action d'un *« Blietzkrieg du XXIe siècle »*, comme le prescrit le manuel du nouveau Joint Forces Command.

L'US Army a donc confié à une filiale commune de General Motors et de General Dynamics le soin de lui concevoir un blindé à huit roues, le *future combat vehicle* (FCV), qui pèse 19 tonnes et emporte un canon de 105 millimètres. C'est, en réalité, toute une famille de blindés légers transportables par avion Hercules C-130 – c'était la condition sine qua non – et destinés à équiper, d'abord, une dizaine de brigades. Soit un premier marché de 3 000 blindés, valant 7,5 milliards de dollars, suivi d'un autre du même montant, non compris une probable commande du Canada.

Au début de l'année, le groupe d'armement français GIAT Industries, profitant des bonnes relations entre militaires français et américains sur le concept même de ces brigades légères, avait proposé son VAB à six roues, dernière version d'une gamme de matériels déjà produits à 5 000 exemplaires pour une quinzaine de pays.

Le VAB a été testé par un équipage américain. Mais le choix de l'US Army s'est porté sur le modèle américain, après l'examen d'une trentaine de véhicules, chenillés ou à roues, conçus par une dizaine de constructeurs concurrents dans le monde. Pour autant, l'apparition de cette « cavalerie » légère ne conduit pas Washington à envoyer à la casse ses Abrams, dont le premier modèle est sorti en 1980. L'Abrams continuera de servir jusqu'en 2025. En accentuant sa capacité à être davantage mobile en opérations, l'armée de terre américaine cherche à redorer son blason, doublement terni par son échec à déployer ses hélicoptères d'attaque Apache au Kosovo et par l'ultra-médiatisation des raids éclair de l'aviation américaine dans la campagne « Force alliée ».

Jacques Isnard

D.R.

EXPOSITION

Paris cosmopolite

Présentée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'exposition « L'école de Paris, 1904-1929 » ne célèbre pas seulement la part prise par les « étrangers » dans les avant-gardes artistiques du premier tiers du XXe siècle, mais donne aussi une magnifique leçon d'histoire du primitivisme et du cubisme, qui se double d'une analyse sociologique.

p. 22

Le centenaire de la loi de 1901

JEAN-MICHEL BELORGEY

LES ASSOCIATIONS célèbrent le centenaire de la loi de 1901, qui a fondé leur existence. Pour Jean-Michel Belorgey, président de la mission chargée des festivités, il ne faut pas toucher à cette loi. Vingt millions de Français sont membres d'une ou plusieurs associations.

Lire page 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1203 - 7,50 F

LA
PLUS BELLE VERSION
DU
REQUIEM DE MOZART
EST SIGNÉE
DEUTSCHE
GRAMMOPHON

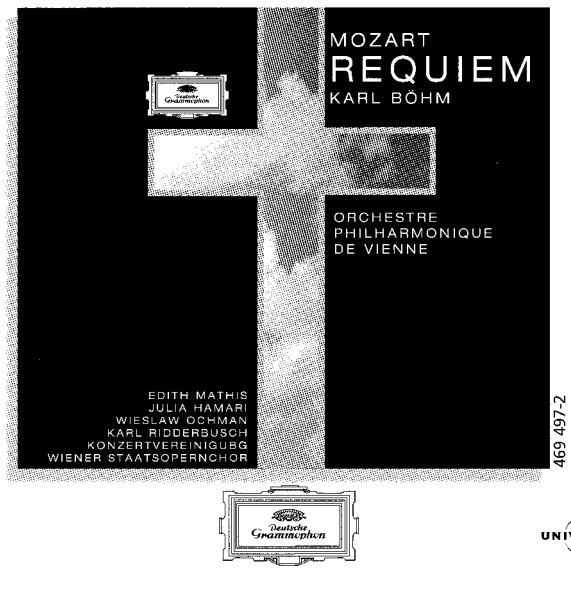

UNIVERSAL

Le gouvernement en panne d'écologie

DEPUIS le désastreux congrès de Toulouse, à la mi-novembre, où les Verts se sont ingéniés à créer le chaos et à brouiller leur image, leur chef de file, Dominique Voynet, semble prisonnière de ses propres paradoxes et de ceux de ses amis. Plus l'opinion se montre sensible aux thèmes majeurs de l'écologie – pollution maritime, pollution de l'air, sécurité alimentaire –, plus la ministre de l'environnement semble impuissante à les porter. A la tête d'un parti divisé, face à des responsables politiques, de droite comme de gauche, qui viennent chasser ouvertement sur ses terres, elle a quelques rudes batailles à craindre.

L'épisode du naufrage de l'*Erika* et de la marée noire, en décembre 1999, serait-il oublié, la ministre devrait encore se battre sur tous les fronts à la fois. Le plus récent a pour cadre l'Assemblée nationale, où, mercredi 29 novembre, les députés socialistes ont exigé que l'article du projet de loi de finances concernant la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) soit retiré et récrit, promettant une semaine de vives négociations.

Le premier front s'est ouvert en septembre, lors de la crise des carburants, dont Mme Voynet compte encore sortir par le haut avec son plan de maîtrise de l'énergie ; mais après avoir espéré présenter ce plan, financement à l'appui, juste avant le sommet de La Haye sur l'effet de serre, elle a dû y renoncer. La ministre a maquillé cette déception en assurant que le moment était mal choisi, l'affaire pouvant attendre encore deux ou trois semaines. On voit bien, pourtant, l'impact politique et psychologique qu'aurait eu cette victoire. Elle en a été privée pour des raisons techniques, avance-t-on à Matignon, car le dossier, interministériel par nature, est complexe à préparer. Il souffre, surtout, des réticences de Bercy, alors que le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'est octroyé, à Grenoble, lors du congrès du PS, le rôle du plus écologiste des socialistes.

Dans ce contexte, l'échec du sommet de La Haye n'a pas redonné des couleurs à l'image de la ministre de l'environnement, même s'il est excessif et injuste de lui en attribuer la responsabilité, comme l'a fait le vice-premier ministre britannique, John Prescott.

Béatrice Gurrey

Lire la suite page 12

DANIEL CAMUS/PARIS MATCH

HISTOIRE

La bataille d'Alger

Ratissages, exécutions sommaires, tortures : *Le Monde* raconte la « bataille d'Alger » de 1957. Le rappel des exactions commises à cette époque par des militaires français nous a valu un abondant courrier dont le médiateur se fait l'écho. Par ailleurs, nous avons interrogé des historiens pour savoir s'il s'agissait ou non de *« dévoiements minoritaires »*, comme l'a dit Lionel Jospin.

p. 12, 13 et 26

International	2	Placements et marchés	15
France	6	Aujourd'hui	18
Société	8	Météorologie-Jeux	21
Carnet	10	Culture	22
Horizons	11	Guide culturel	24
Entreprises	14	Radio-Télévision	25

JUSTICE **L'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet a été inculpé, vendredi 1er décembre, pour les crimes commis au Chili par la « caravane de la mort », une unité militaire ayant exécuté sommairement 75 prisonniers politiques en octobre 1973. ● LE JUGE GUZMAN a estimé que le général Pinochet avait été l'*« auteur intellectuel »* et le *« coauteur »* de ces crimes, dont les trois responsables (le général Sergio Arellano, le brigadier Pedro Espinoza et le colonel Marcelo Moren) ont déjà été emprisonnés et pourraient être jugés pour *« homicides »*. ● LA PERSPECTIVE d'un jugement au Chili de l'ancien dictateur, hypothétique il y a peu de temps, se précise avec cette nouvelle étape judiciaire. Le général était rentré le 3 mars à Santiago, après 503 jours de détention à Londres. ● 186 PLAINTES ont été déposées au Chili contre l'ancien homme fort de la junte, par des proches des victimes.**

Au Chili, le général Augusto Pinochet est assigné à résidence

Le juge Juan Guzman a inculpé, vendredi 1er décembre, l'ancien dictateur. Le magistrat lui reproche d'être l'« auteur intellectuel » et le « coauteur » des exécutions sommaires de soixante-quinze opposants en octobre 1973 par une unité militaire

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

L'étau judiciaire s'est refermé au Chili sur le général Augusto Pinochet, qui a été inculpé et assigné à résidence, vendredi 1er décembre, par le juge Juan Guzman pour les crimes commis par la « caravane de la mort », une unité militaire qui sillonna le pays, exécutant sommairement soixante-quinze prisonniers politiques en octobre 1973, un mois après le coup d'Etat qui renversa Salvador Allende.

Dans une décision historique, le magistrat a inculpé l'ancien homme fort du Chili comme *« auteur intellectuel »* des crimes commis par la « caravane de la mort ». Les cadavres de dix-neuf des victimes n'ayant jamais été retrouvés, le juge Guzman a toujours fait valoir qu'il s'agissait de délits *« permanents »* ne pouvant pas être protégés par la loi d'amnistie imposée par le général Pinochet en 1978. Cette loi couvre les homicides commis entre 1973 et 1978. D'après le code de procédure pénale chilien, les prochains actes du juge Guzman pourraient donc être la mise en accusation et la condamnation de celui qui instaura pendant dix-sept ans l'une des dictatures les plus implacables d'Amérique latine.

Le vieux « caudillo », qui a fêté ses quatre-vingt-cinq ans le 25 novembre, ne se trouve pas actuellement dans sa demeure de Santiago. Fuyant la chaleur de l'été austral, le général Pinochet est parti au bord du Pacifique, dans sa résidence de Los Boldos (« les Tilleuls »), à Bucalemu (120 kilomètres au sud-ouest de Santiago). Selon la loi chilienne, une inculpation ou un ordre de détention doivent être communiqués formellement à la personne concernée.

La décision du juge Guzman a fait l'effet d'une bombe dans les milieux judiciaires, politiques et militaires, mais les rues sont restées calmes à Santiago. Dans la soirée, quelque deux cent cinquante personnes ont manifesté dans le centre-ville, demandant *« châtiment et justice »* pour les 1 198 détenus disparus de la dictature (1973-1990). Les commandants en chef des forces armées se sont immédiatement réunis à huis clos pour analyser une situation qualifiée d'*« inquiétante »* par l'amiral Jorge Arancibia, commandant en chef de la marine.

L'INDÉPENDANCE DES TRIBUNAUX

Cette décision *« renforce la démocratie, le pouvoir d'Etat et l'image internationale du Chili »*, a déclaré un porte-parole du président chilien, Ricardo Lagos, qui se trouvait à Mexico pour l'investiture du nouveau président mexicain, Vicente Fox. *« C'est une nouvelle assez surprenante »*, a déclaré à Santiago Claudio Huepe, le secrétaire général du gouvernement. *« L'important, c'est que tous les Chiliens soient égaux devant la loi »*, a-t-il ajouté, demandant à la société chilienne de rester calme et de *« laisser travailler la justice »*. De son côté, le secrétaire du Parti socialiste, Ricardo Nunez, a exprimé sa satisfaction devant la détermination du juge Guzman, qui démontre qu'*« il est possible de faire justice au Chili »*. M. Nunez a exprimé l'espoir que les prochaines résolutions du magistrat continueront à refléter l'indépendance des tribunaux et non pas *« l'opinion de personnes ou de partis politiques en particulier »*.

« Je ne peux cacher l'incroyable émotion que je ressens en voyant un juge juste, un juge soumis aux pressions des pinochétistes, comme l'est le juge Guzman, appliquer la loi avec une stricte rigueur », a déclaré Eduardo Contreras, l'avocat de l'accusation dans le dossier de la « caravane de la mort ». Avec cette résolution, a ajouté l'avocat, *« se rompt toute une chaîne, une succession d'obstacles qui semblaient empêcher pour toujours un procès Pinochet »*.

Clamant l'innocence de leur client, les avocats de la défense argumentent que le général Pinochet souffre de nombreuses maladies – notamment de diabète et de problèmes cardio-vasculaires – qui empêchent l'ex-dictateur de se souvenir de faits commis sous son régime et donc, selon eux, de bénéficier d'un juste procès. Il y a trois semaines, le vieux général avait été hospitalisé d'urgence, pour une dizaine de jours, à l'hôpital militaire de Santiago pour une pneumonie. Un des avocats de Pinochet avait conseillé au juge Guzman d'*« être prudent »* et de choisir un meilleur moment pour interroger le général Pinochet et ordonner des examens médicaux jugés *« épuisants »* par la défense de l'ex-dictateur.

EXAMENS MENTAUX

La décision du juge Guzman a causé une grande surprise, d'autant plus que le jour et le lieu où devraient se dérouler les examens mentaux et neurologiques du général Pinochet devaient être déterminés, lundi 4 décembre, par la cour d'appel de Santiago. Le juge Guzman avait désigné quatre spécialistes de l'institut médico-légal de Santiago et deux de l'université du Chili pour examiner le général Pinochet et, le 27 novembre, il avait demandé que soient désignés deux nouveaux médecins, l'un par les avocats de l'accusation et l'autre par ceux de la défense.

On s'attendait également que le juge Guzman interroge personnellement le général Pinochet. Selon l'article 274 du code de procédure pénale chilien, le juge ne peut inculper le prévenu qu'après l'avoir interrogé. Me Nelson Caucoto, avocat de l'Association des familles de détenus-disparus, a rappelé toutefois, vendredi au *Monde*, que le juge Guzman avait déjà interrogé Pinochet moyennant un interrogatoire envoyé à l'ex-dictateur quand celui-ci était détenu à Londres. Le général Pinochet n'avait pas répondu aux questions du magistrat, invoquant des raisons de santé, mais il avait cependant nié en bloc toutes les accusations portées contre lui.

A Santiago, certains soulignent que le juge Guzman a pris sa décision alors qu'il avait été sommé par la Cour suprême d'expliquer dans un délai de vingt-quatre heures les termes d'une lettre de soutien, rendue publique il y a quelques jours et que le magistrat avait envoyée à la présidente du conseil de défense de l'Etat (CDE), Clara Szczaransky. Cette dernière est accusée par la droite pro-Pinochet d'enrichissement illicite moyennant des arbitrages privés que lui interdirait sa charge au CDE, un organisme juridique du gouvernement. Le CDE était partie prenante dans les plaintes déposées au Chili contre le général Pinochet, ce qui avait provoqué l'indignation des forces armées et des partis de droite.

Pour sa part, le chef de l'équipe juridique de Pinochet, Me Pablo Rodriguez Grez, a annoncé que la défense allait dénoncer, la semaine prochaine, devant la Cour suprême *« les fautes extraordinairement graves commises par M. Guzman »*.

Christine Legrand

L'idée d'un pacte offrant impunité s'éloigne

L'idée d'un éventuel pacte offrant l'impunité à Pinochet était évoquée au Chili, depuis la cérémonie de la liturgie du Pardon, le 24 novembre dans la cathédrale de Santiago. En présence du président Lagos et des représentants des forces armées, l'Eglise chilienne avait demandé pardon pour ses omissions face aux violations des droits de l'homme commises au long de l'histoire du pays. Des affrontements entre la police et des anti-pinochetistes avaient éclaté dans les alentours de la cathédrale. Le même jour, le général Pinochet avait envoyé un message à l'archevêque de Santiago, Mgr Francisco Javier Errazuriz, dans lequel il exprimait *« sa douleur pour la souffrance qu'éprouvent et ont éprouvée beaucoup de Chiliens »*.

Avec l'inculpation d'Augusto Pinochet, l'idée d'un pacte semble s'éloigner. C'est *« l'une des nouvelles les plus importantes que nous ayons reçue pendant toutes ces années«* , a déclaré vendredi 1er décembre au *Monde* la présidente de l'Association des familles de détenus disparus, Viviana Diaz. – *(Corresp.)*

Le best-seller qui raconte la « caravane de la mort »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Best-seller au Chili, avec 140 000 exemplaires vendus en 1989 et 500 000 autres qui circulèrent dans diverses éditions pirates, le livre de la journaliste chilienne Patricia Verdugo, *Los zarpazos del Puma* (« Les coups de griffes du Puma »), a été un élément important dans l'enquête menée par le juge Juan Guzman sur la « caravane de la mort ».

En juin 1998, le magistrat avait convoqué la journaliste pour lui poser des questions sur son ouvrage de près de 400 pages, qui raconte pas à pas la tragique expédition de l'unité militaire qui, en octobre 1973, sillonna tout le Chili, du nord au sud, à bord d'un hélicoptère Puma et exécuta sommairement soixante-quinze prisonniers politiques, un mois après le coup d'Etat militaire, qui installa au pouvoir pour dix-sept ans le général Pinochet. La journaliste avait dans une première version fait état de soixante-douze victimes ; elle corrigea ultérieurement ce chiffre.

SANS RÉSISTANCE

A partir de nombreux témoignages de militaires et de proches des victimes, Patricia Verdugo, qui a écrit plusieurs ouvrages sur l'époque de la dictature, a montré qu'Augusto Pinochet, en tant que président du régime militaire et commandant en chef de l'armée, ordonna personnellement la mission secrète conduite par le général Sergio Arellano Stark.

Il apparaît clairement qu'à chacune des cinq escales de la Caravane de la mort (Cauquenes, La Serena, Copiapo, Antofagasta et Calama), les prisonniers politiques, confiants dans les autorités militaires locales, se sont rendus sans résistance et ont été exécutés sans aucun jugement. Le père de la journaliste, Sergio Verdugo, a lui-même été retrouvé mort dans le fleuve Mapocho, qui traverse Santiago, le 22 juillet 1976, deux jours après avoir été arrêté à son domicile.

Ch. Le.

Le juge Garzon, qui a tout déclenché en 1998, se souvient ...

MADRID
de notre correspondante

On ne pouvait rêver pareille coïncidence : le lendemain même de la publication du livre de l'écrivain et journaliste Pilar Urbano, *Garzon : l'homme qui voyait le jour se lever*, Augusto Pinochet était inculpé, dans son propre pays, le Chili. Comment le juge madrilène qui a tout déclenché en envoyant par Interpol un mandat d'arrêt international contre le vieux dictateur à Londres a-t-il ressenti personnellement ces événements ? Le livre le raconte.

Le 16 octobre 1998 est un vendredi. Tout le monde est déjà parti. Seul, dans son bureau, Baltasar Garzon vient d'apprendre que l'ex-dictateur va quitter la clinique londonienne où il a été soigné, le lendemain. S'il ne se décide pas tout de suite à agir, en envoyant son mandat international, tout est fini. *« Je peux le faire ou ne pas le faire,* s'interroge-t-il, *réussir ou échouer. Mais je sais que ce que je ne peux pas faire, c'est me mentir à moi-même. C'est clair : je dois le tenter. Je me connais. Si ayant à portée de la main l'opportunité historique, l'incroyable conjoncture qui fait que l'oppresseur est en dehors de son territoire et qu'il y a de solides éléments qui peuvent conduire à sa détention, je me laisse intimider et rentre la tête dans les épaules, alors je ne pourrais plus me regarder dans un miroir. (...) Allez ! Je me risque, sachant qu'à partir d'aujourd'hui il me faudra tout construire, tout seul (...), je me risque et j'ai le vertige. »*

L'affaire Pinochet était lancée et le dictateur arrêté, peu après. Presque un mois plus tard, de pressions en bataille juridique et diplomatique, Garzon semble se rendre compte que sa décision aura des conséquences, sur la justice internationale qu'il n'avait peut-être pas prévues aussi amples. *« 21 octobre,* note-t-il cette fois, dans son journal intime, *je n'écris pas tout, parce que je n'ai pas le temps.*

Un fameux bazar que j'ai créé là ! Il y a des déclarations des politiques à tout va ; une réaction inédite dans les médias du monde entier ; des engueulades, dans les rues, de gens agitant des pancartes à Madrid, Londres, Santiago du Chili. Pour ou contre : tout le monde se sent concerné. C'est un moment délicat, incertain... »

Le 27 octobre, confiant, il ajoute : *« Mon initiative a l'air de prendre. Nous ne sommes plus seuls. Tout cela, c'est de la justice : il faut qu'elle ait lieu. Tous, nous avons ouvert des dossiers à charge. »* Le lendemain, première grande victoire, malgré le parquet de l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale, dont dépend Baltasar Garzon, d'abord opposé, la justice espagnole se déclare compétente, contre Augusto Pinochet.

« LE PICOTEMENT DES GRANDS MOMENTS »

Suivent plus de cinq cents jours d'arguties juridiques, jusqu'à ce que pour motifs humanitaires, au vu d'un examen médical très contesté, le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, décide de laisser l'ex-dictateur retourner dans son pays. Le juge Garzon semble alors avoir perdu la bataille, une bataille dans laquelle il conteste aussi *« la bonne foi »* de certains procureurs espagnols et estime qu'à l'occasion, José Maria Aznar, chef du gouvernement espagnol, a *« tergiversé »*.

Le moment le plus fort de toute cette période reste son arrivée, à la Chambre des lords en janvier 1999, lors de la décision sur la levée de l'immunité de Pinochet. *« C'est plein de journalistes,* se souvient-il, *je ressens le picotement des grands moments, la sensation de vivre quelque chose qui, en cet instant même, est déjà de l'histoire, un souvenir, un cadre avec un dessin lointain dont je fais partie. Tout, jusqu'aux petits détails, un parapluie ouvert, les marches d'escalier, les plinthes de bois, de la salle de justice, tout fait partie d'une scène qui me dépasse mais m'inclut aussi, pour toujours. »*

Marie-Claude Decamps

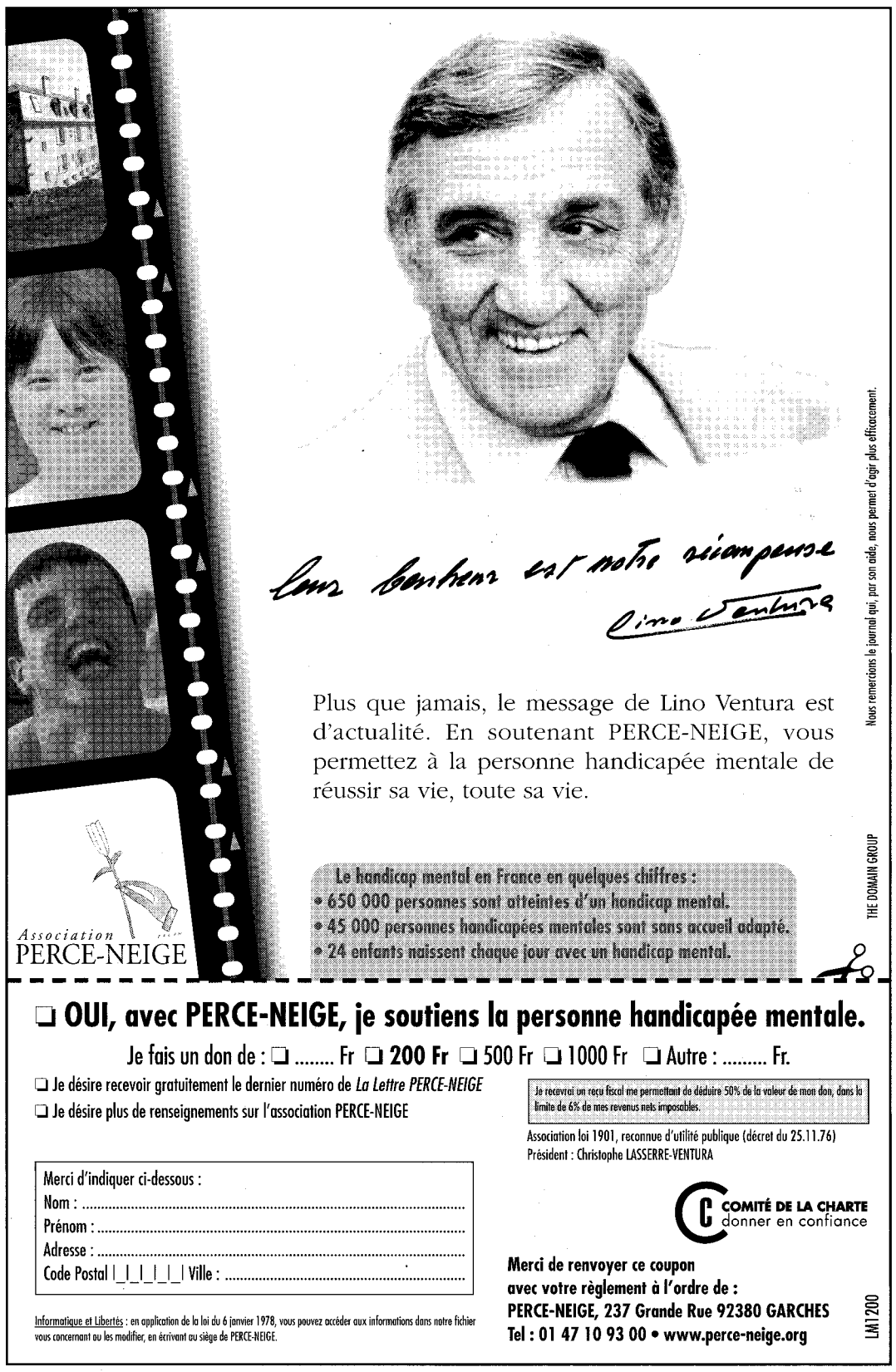

La Cour suprême des Etats-Unis bouscule équitablement les avocats des deux candidats

Les experts prévoient une décision unanime

La Cour suprême a examiné, vendredi 1er décembre, la requête du candidat républicain George W. Bush contre la décision de la Cour suprême de Floride d'autoriser un recompte à la main de près de 1,5 million de votes dans cet Etat. De son côté, la Cour suprême de Floride a rejeté vendredi la tenue d'un nouveau scrutin dans le comté de Palm Beach où les bulletins « papillons » avaient introduit la confusion.

WASHINGTON
de notre correspondant

« Oyez, Oyez, Oyez ! » C'est par cette invocation que s'est ouverte la session de la Cour suprême, vendredi 1er décembre, alors que des centaines de partisans de George W. Bush et d'Al Gore manifestaient aux portes de cet imposant bâtiment néoclassique. C'était la première fois que la plus haute juridiction américaine était appelée à se pencher sur une élection présidentielle, mais ce n'est pas la première fois qu'elle intervient dans une crise politique, que ce soit pendant le scandale du Monicagate à l'encontre de Bill Clinton ou contre Nixon durant le Watergate.

ÉLECTIONS

Dans ce pays où les caméras ont accès aux prétoires, l'heure et demie d'audition des avocats du vice-président et du gouverneur du Texas n'a été retransmise ni à la radio ni à la télévision. Les rares journalistes présents étaient réduits à prendre des notes derrière des colonnes qui leur dissimulaient les neuf *Justice* en robe noire.

Chaque camp s'est efforcé de justifier sa position sous un feu roulant de questions posées par huit juges, Clarence Thomas, un des deux juges favoris de M. Bush, n'ayant pas ouvert la bouche. Les avocats de « W », qui avaient saisi la cour, souhaitent que la Cour suprême de Floride soit censurée pour avoir outrepassé ses droits en réécrivant la loi électorale de l'Etat. Or, précise le professeur Louis Seidman, de la faculté de droit de l'université de Georgetown, la Constitution fédérale donne le pouvoir de décision à propos des élections aux législatures locales, non aux tribunaux. Les juges floridiens *« ont décidé de créer de leur propre chef de nouvelles dates pour un recompte manuel sélectif et inéquitable dans cette élection »*, a déclaré Me Theodore Olson, l'avocat de M. Bush.

Erreur, a répliqué au nom d'Al Gore le professeur Laurence Tribe : il s'est agi d'une simple interprétation de *« routine »*, comme les tribunaux le font chaque jour. Et de comparer l'affaire au recours à la *« photo-finish »* pour déterminer le résultat d'une course particulièrement serrée. Le professeur Tribe, comme Me Olson, a dû répondre à des questions précises, difficiles. Comme l'a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui a coordonné la défense d'Al Gore : *« Après avoir entendu la cour questionner Me Olson, j'ai pensé qu'elle penchait de notre côté ; mais quand elle a fini d'interroger le professeur Tribe, j'ai eu l'impression qu'elle était très équilibrée. »*

Face à une affaire de cette importance, la cour devrait s'efforcer de parvenir au consensus le plus large afin d'éviter une décision à 5 contre 4 qui paraîtrait partisane. C'est pourquoi les experts ont scruté le comportement des deux juges qui font souvent la différence entre camps conservateur et libéral. Et surtout la juge O'Connor, qui est apparue aux yeux d'un autre juriste de Georgetown, le professeur Roy Schotland, très critique de la position d'Al Gore ; tout comme deux magistrats conservateurs, Antonin Scalia et le président de la cour, William Rehnquist. Dans ses questions, ce dernier a laissé entendre qu'il s'agissait pour lui d'une question relevant de la Constitution fédérale, et donc des prérogatives de la cour.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE ?

La controverse pourrait se poursuivre au moins jusqu'au 12 décembre, date à laquelle il faudra choisir les vingt-cinq délégués qui représenteront la Floride au collège électoral chargé d'élire le président. Samedi, un juge de Tallahassee devait tenir audience sur un éventuel dépouillement manuel de bulletins contestés ; lundi, une de ses collègues examinera la plainte d'un démocrate contre les votes par correspondance à Seminole qui, si elle était retenue, pourrait faire perdre à George W. Bush 4 700 voix et la présidence plus aisément qu'une décision de la Cour suprême.

Patrice de Beer

Egalité de sièges au Sénat

La démocrate Maria Cantwell a battu le républicain Slade Gorton pour un poste de sénateur dans l'Etat de Washington lors de l'élection du 7 novembre, permettant à son camp d'être à égalité de sièges avec les républicains au Sénat américain. Cette victoire a été confirmée définitivement vendredi 1er décembre après un nouveau décompte des voix. Elle a été remportée avec seulement 1 909 bulletins d'avance sur un total de 2,4 millions de suffrages exprimés.

Désormais, les camps démocrate et républicain comptent chacun 50 sièges au Sénat sur un total de 100 sénateurs. Cependant, si Al Gore était déclaré président, Joe Lieberman deviendrait vice-président et devrait abandonner son siège de sénateur. Le gouverneur – républicain – de son Etat, le Connecticut, désignerait alors son successeur. Et le Sénat comporterait vraisemblablement 51 républicains contre 49 démocrates. – *(AFP.)*

Neuf magistrats divisés, mais une autorité morale incontestée

NEW YORK
de notre correspondante

Dans le fonctionnement des institutions américaines, il est un rituel qui laisse les étrangers particulièrement perplexes : le concert de spéculations qui s'empare du monde politique, médiatique et judiciaire dès l'annonce de la disparition, ou du départ à la retraite, d'un des neuf juges de la Cour suprême. Digne de la fièvre des successions pontificales, cette agitation de plusieurs semaines, qui prend généralement fin avec la nomination d'un nouveau juge, est en réalité très révélatrice de la place centrale qu'occupe la Cour suprême des Etats-Unis dans la vie du pays.

La position d'ultime autorité morale qui échoit aujourd'hui aux neuf magistrats dans l'étrange tournure qu'a prise l'élection présidentielle ne pouvait mieux convenir à la Cour suprême dans sa composition actuelle : comme l'électorat américain dont elle reflète les divisions, elle est partagée sur les grandes questions de société et de la vie publique. Arbitre suprême de la constitutionnalité des lois et des décisions de justice, c'est une cour qui défie volontiers les étiquettes idéologiques, même si la grande majorité de ses juges – sept sur neuf, nommés à vie – ont été choisis par des présidents républicains.

Signe de son indépendance, le tiers des décisions qu'elle a rendues au cours de l'année judiciaire écoulée ont été prises à une majorité d'une seule voix, et pas forcément la même. Sur les questions de l'avortement et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle est restée sur une ligne très modérée ; elle a en revanche affirmé avec de plus en plus de consistance et d'audace ces dernières années les pouvoirs des Etats par rapport au pouvoir fédéral, dont elle cherche à limiter l'étendue.

La Cour suprême actuelle repose sur un subtil équilibre entre trois juges résolument conservateurs (William Rehnquist, le président de la Cour, nommé par Richard Nixon, Antonin Scalia, nommé par Ronald Reagan et Clarence Thomas, nommé par George Bush), quatre juges progressistes ou de centre-gauche (John Paul Stevens, nommé par Gerald Ford, David Souter, nommé par George Bush, Ruth Bader Ginsburg et Steven Bryer, nommés par Bill Clinton) et deux juges centristes (Sandra Day O'Connor et Anthony Kennedy, nommés par Ronald Reagan), dont le vote fait généralement pencher la balance dans un sens ou dans l'autre.

« LE PIVOT DU SYSTÈME AMÉRICAIN »

Ainsi, à ceux qui reprochent aux autres arbitres du duel présidentiel d'être trop partisans – la Cour suprême de Floride ne compte que des juges nommés par des gouverneurs démocrates, le parlement de Floride est contrôlé par les républicains, le Congrès est trop militant –, la Cour suprême des Etats-Unis apparaît finalement comme la seule institution dont l'impartialité n'est pas contestée. Elle est, souligne Lloyd Cutler, juriste démocrate respecté, *« le pivot du système américain des garde-fous »* (*« checks and balances »*).

Dans le déclin général de l'image des institutions fédérales, comme le Congrès, au sein de l'opinion publique, la Cour suprême reste une remarquable exception : selon un sondage publié au début de la semaine, près des trois quarts des Américains se disaient prêts à accepter son verdict comme final dans la bataille présidentielle. En acceptant de se saisir du contentieux électoral, la Cour suprême a étonné tous les experts qui, sur la foi de sa jurisprudence, prédisaient unanimes qu'elle n'y toucherait pas ; aujourd'hui, beaucoup d'entre eux interprètent sa démarche comme une volonté plus politique et morale que juridique d'offrir une porte de sortie et une légitimité à un processus imprévu qui risquait d'échapper à tout contrôle.

C'était aussi la motivation, rappellent les experts, de la Cour suprême lorsqu'en 1974, en plein Watergate, elle se jeta dans la bataille en ordonnant à l'unanimité à Richard Nixon de remettre à la justice les enregistrements de ses conversations dans le Bureau ovale. Cette décision poussa le président à démissionner, plutôt que de risquer la procédure de destitution. L'un des juges devait confier plus tard qu'il avait voulu éviter au pays *« une agonie prolongée »*.

Dans le casse-tête électoral d'aujourd'hui, la Cour suprême n'offrira sans doute pas de solution miracle. Certains lui recommandent même de rester au-dessus de la mêlée. Mais sa seule intervention devrait favoriser une sortie de la crise. A condition, soulignent les juristes, que sa décision soit prise à l'unanimité.

Sylvie Kauffmann

Le Conseil et le Parlement européens sont divisés sur la sécurité maritime

La nouvelle législation devra attendre 2001

BRUXELLES
de notre bureau européen

Bien que la France ait fait de la sécurité maritime l'une de ses priorités politiques durant sa présidence de l'Union européenne, il semble désormais impossible qu'elle réussisse à renforcer la législation communautaire avant la fin de l'année. Jean-Claude Gayssot, président du conseil des ministres des transports des Quinze, a certes déclaré, jeudi 30 novembre, au Parlement européen de Bruxelles, qu'il espérait négocier un accord politique entre l'Assemblée des Quinze et le Conseil – colégislateurs en la matière – avant le conseil des ministres des transports du 20 décembre. Mais il a dû concéder que ces mesures seraient *« définitivement adoptées en janvier ou février 2001 »*, c'est-à-dire sous la présidence suédoise.

M. Gayssot n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir un résultat, mais la tâche n'était pas aisée : la polémique sur le rythme et la qualité du travail législatif communautaire qui a suivi le naufrage du *Ievoli-Sun* a exacerbé les susceptibilités politiques et institutionnelles. Le Parlement européen a été accusé de lenteur pour n'avoir programmé qu'en décembre l'examen de trois textes qui, dès le mois de mars, lui avaient été soumis par la Commission (équipement des pétroliers en doubles coques, responsabilité financière des sociétés de classification, meilleur contrôle des navires à risques dans les ports). Le Parlement a affirmé que le Conseil faisait preuve de laxisme sur l'une des propositions de la Commission, relative au nombre de navires devant être contrôlés.

SUSCEPTIBILITÉS

La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a avancé de dix jours l'examen des trois textes. Cette accélération du calendrier a été expressément réclamée par le chef de l'Etat, mais aussi *« saluée »* par M. Gayssot. N'était-ce, de la part du ministre, qu'une pure formule de politesse ? Jeudi, ses conseillers affirmaient qu'il aurait au contraire eu besoin de ce délai pour négocier un compromis entre le Conseil et le Parlement. Ils n'hésitaient pas à comparer l'affaire du calendrier maritime à celle de la vache folle, dénonçant, de la part de l'Elysée, *« une précipitation démagogique »*.

M. Gayssot voulait éviter que le Parlement se prononce, dès le 30 novembre, sur un ensemble législatif inacceptable en l'état par le Conseil, ce qui imposerait l'organisation d'une seconde lecture, en janvier, pour l'adoption d'un texte de compromis. Aux eurodéputés réunis jeudi, après que leur ordre du jour eut été bousculé, il a donc demandé de différer deux votes jusqu'au mois de décembre. Bien que surpris, les socialistes ont accepté. Le Français Gilles Savary a ainsi plaidé pour que le Parlement saisisse *« la main tendue par le Conseil »* et accepte de *« perdre dix jours pour gagner un mois »*. Mais les députés du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite), majoritaires, ont refusé. L'Allemand Georg Jarzembowski a exclu que les parlementaires acceptent un tel report, alors qu'*« on leur a reproché de freiner le travail législatif »*.

Les députés ont donc opéré une première lecture et confirmé, par leur vote, les positions prises en commission (*Le Monde* du 22 novembre). Les principaux différends avec le Conseil concernent le nombre de navires étrangers devant être contrôlés (5 500 par an selon le Parlement, la moitié selon le Conseil), les sanctions devant être imposées aux plus dangereux, et la responsabilité financière des sociétés de classification. Un accord pourrait être trouvé sur le calendrier de l'équipement en doubles coques, Parlement et Conseil ayant allongé celui que proposait la Commission et exclu les petits pétroliers grecs. Au Conseil, M. Gayssot devra toutefois vaincre les réticences de la Grèce, du Royaume-Uni, des Pays-Bas ainsi que, dans une moindre mesure, de l'Allemagne et de la Belgique.

Rafaële Rivais

Jacques Chirac affiche « un optimisme raisonnable » avant Nice

Le président de la République, qui devait achever, samedi 2 décembre, sa tournée européenne en tant que président de l'Union européenne par un passage à La Haye puis une rencontre à Hanovre avec le chancelier Schröder, a affirmé qu'il faisait preuve d'*« un optimisme raisonnable »* avant l'ouverture du sommet de Nice, le 6 décembre. En Italie, douzième étape de son périple, Jacques Chirac a affirmé, vendredi, que *« des progrès seront réalisés sur la question des votes à la majorité qualifiée, même si nous n'allons pas jusque là où nous souhaitons aller »* dans la réforme des institutions nécessitée par l'élargissement de l'Europe à d'autres pays candidats.

Profitant de la célébration de la journée mondiale contre le sida, le chef de l'Etat a par ailleurs dénoncé l'*« inquiétant relâchement »* de la prévention et de la vigilance vis-à-vis du virus VIH. Il a annoncé qu'il en ferait l'un des points importants du prochain sommet Europe-Etats-Unis qui doit avoir lieu dans la deuxième quinzaine de décembre. – *(Corresp.)*

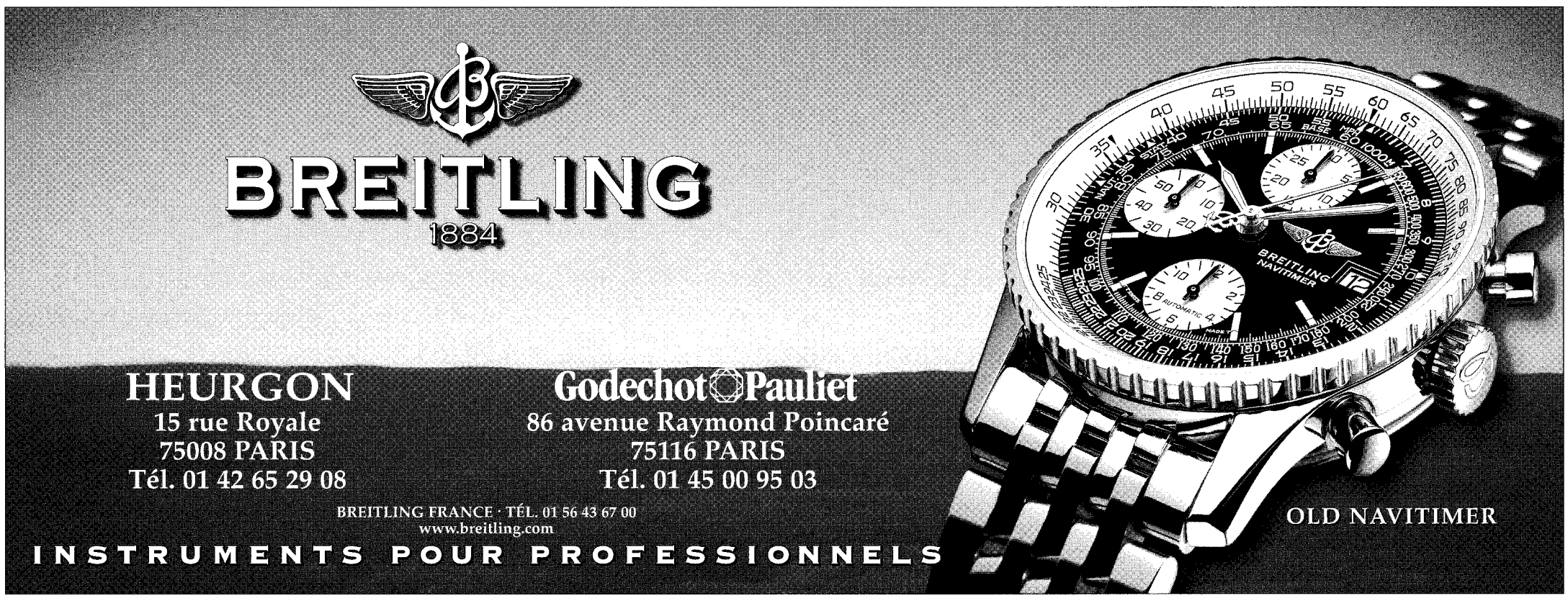

Les Nations unies tentent de sauver leur mission en Sierra Leone

Le secrétaire général de l'Organisation se rend à Freetown pour tenter de relancer le processus de paix. M. Annan veut aussi restaurer la confiance dans la force de l'ONU, qui doit toujours faire face aux rebelles du RUF

Le secrétaire général de l'ONU devait faire, samedi 2 décembre, une visite considérée comme cruciale en Sierra Leone pour la survie du fragile processus de paix, en panne depuis des mois. Le pays est déchiré depuis 1991 par une sanglante guerre civile, lancée par la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF). Un accord de paix, signé en juillet 1999, a sombré lorsque la rébellion a pris en otages en mai des centaines de casques bleus qui devaient contrôler les régions diamantifères dont le RUF tire ses ressources. Les casques bleus ont été libérés, mais depuis, les belligérants restent face à face. Un accord de cessez-le-feu, signé le 10 novembre, prévoit de nouveau le déploiement de l'ONU en zone rebelle, notamment diamantifère. Mais ce déploiement n'a toujours pas eu lieu. La visite du secrétaire général a pour objectif de restaurer la confiance en la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) et dans les rangs mêmes de cette force, ébranlée par ses déboires contre le RUF et par l'annonce du retrait des contingents indien et jordanien.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Kofi Annan est arrivé, samedi 2 décembre, à Freetown, pour assurer aux casques bleus que *« l'ONU ne fera pas la guerre pour rétablir la paix en Sierra Leone »*. Elle n'en a ni le mandat ni surtout les moyens.

« Nous partons à Freetown avec une seule certitude, explique au *Monde* une des proches du secrétaire général des Nations unies : *ceux qui ont la capacité militaire de faire la guerre aux rebelles se refusent résolument à se rendre en Sierra Leone. Et ceux qui acceptent d'y aller refusent de faire la guerre. Notre conclusion est donc qu'il faut faire avec le RUF* [Front révolutionnaire uni] *et tenter d'engager ses combattants dans un dialogue politique. »*

Kofi Annan aurait souhaité que les choses se passent autrement. Il avait exhorté les Etats membres à doter l'ONU des moyens d'une présence militaire *« crédible »* face aux rebelles du RUF qui, en mai, avaient humilié l'ONU en prenant plus de 500 soldats de la paix en otage.

Mais les grandes puissances en ont décidé autrement. Elles ont d'autres stratégies. Ainsi, l'ambassadeur britannique auprès de l'ONU écarte tout déploiement des forces onusiennes (Minusil) dans les zones diamantifères dont le RUF tire ses ressources, bien que cela soit prévu dans l'accord de cessez-le-feu signé le 10 novembre. *« La Minusil n'a pas la capacité, pour l'instant, de s'emparer par la force les zones diamantifères*, a déclaré au *Monde* Sir Jeremy Greenstock. *Cela dit, le RUF est sur la défensive, et ses combattants savent qu'ils jouent contre la montre. »*

PRESSIONS SUR TAYLOR

Le Conseil de sécurité, explique-t-il, poursuit plusieurs stratégies parallèles *« qui, bien que lentes à démarrer, aboutiront à terme à leurs objectifs »* : reconstituer les effectifs de la Minusil après le départ des contingents indien et jordanien (qui seront remplacés par ceux du Bangladesh, du Ghana et peut-être du Pakistan) ; envoyer sur place de nouveaux dirigeants *« crédibles et compétents »* pour la force, maintenir une présence des Britanniques, continuer le programme de démobilisation et de réintégration des combattant du RUF (qui, à en croire des fonctionnaires de l'ONU, *« intéresse considérablement un grand nombre de combattants »*). Et, enfin et surtout, accroître les pressions sur le président libérien, Charles Taylor.

Les Etats-Unis poursuivent également une double stratégie. Persuadés que Taylor *« continue à exercer une puissante influence et même une autorité directe sur le RUF, déterminante et pour l'instant négative »*, les Américains ont déjà imposé, de façon bilatérale, des sanctions contre lui, à savoir l'interdiction des visas pour le président et sa famille. Et Washington *« étudie sérieusement*, nous assure l'ambassadeur James Cunningham, *l'imposition d'autres sanctions telles que l'embargo sur les diamants en provenance du Liberia »*. Proposition dont la réalisation dépendra du rapport, attendu à la mi-décembre, d'une commission d'enquête chargée de réunir des informations sur les pierres précieuses et d'étudier *« les liens entre l'exploitation des ressources et la poursuite du conflit »*.

En outre, Washington rappelle sans cesse son intention d'établir un tribunal spécial pour juger les responsables des atrocités commises par le RUF contre la population civile. Ce concept, lui aussi difficile à mettre en œuvre, aurait déjà eu, nous dit-on, *« l'effet psychologique souhaité »* sur certains des combattants qui, à en croire le diplomate américain, *« commencent à comprendre la futilité, à long terme, de leur résistance »*.

La visite du secrétaire général a aussi pour objectif de restaurer la confiance de la population civile dans la Minusil et surtout dans les rangs mêmes de la force, ébranlée par ses déboires contre le RUF. Cela est essentiel car, *« en l'état actuel des choses, d'autres pays risquent de suivre l'Inde et la Jordanie »*, avertit un expert militaire. La Sierra Leone sera le premier test de l'application du « rapport Brahimi », document rédigé par l'ancien ministre algérien des affaires étrangères sur les moyens d'améliorer l'efficacité et la crédibilité des opérations de maintien de la paix de l'ONU, endossé par acclamation par plus de 150 chefs d'Etat. Si la recommandation la plus évidente – la participation des Occidentaux dans les opérations de l'ONU en Afrique –, n'est pas appliquée, d'autres le sont. M. Brahimi recommande ainsi que le Conseil de sécurité n'adopte pas de résolutions jusqu'à ce que le secrétaire général ait *« reçu l'assurance que les contingents nécessaires seront à sa disposition »*. C'est pourquoi un projet de résolution augmentant les effectifs de la Minusil à 20 500 hommes reste lettre morte.

M. Brahimi recommande aussi que le secrétaire général *« refuse »* des mandats *« ambigus et irréalistes »*. Et c'est ce que fait M. Annan en annonçant que l'ONU ne fera pas la guerre au RUF.

Afsané Bassir Pour

Près de 12 500 casques bleus sur le territoire sierra-léonais

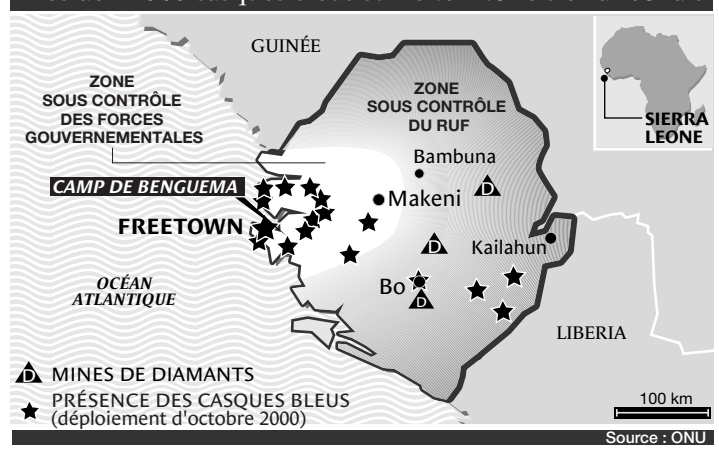

Source : ONU

La difficile reprise en main de l'armée gouvernementale

BENGUEMA
de notre envoyé spécial

Un murmure d'approbation parcourt les rangs d'une quarantaine de soldats, assis à même le sol sous un auvent coiffé de tôles. *« Si vous tuez le messager, vous ne pouvez pas communiquer avec l'ennemi »*, vient d'expliquer Abu Bakr Gamanga du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). *« Qui, de votre côté, irait apporter la réponse ? »* S'exprimant en *krio*, le sabir dérivé de l'anglais qui fait office de langue véhiculaire en Sierra Leone, il tente de pousser son avantage. *« Qu'est-ce un prisonnier de guerre ? »*, demande-t-il. *« C'est l'ennemi qui vient de se rendre et qu'on va exécuter »*, bougonne un sergent tout au fond.

REPORTAGE

Cours sur les droits de l'homme au menu des instructeurs britanniques

Reprendre en main l'armée sierra-léonaise n'est pas tâche facile. Les cours sur les droits de l'homme ont été ajoutés à un programme par ailleurs entièrement assuré par des instructeurs britanniques. A Benguema, un vaste camp d'entraînement à une trentaine de kilomètres à l'est de Freetown, la capitale, 250 parachutistes du Prince of Wales's own Regiment, du Yorkshire, font ramper, grimper, courir et tirer un millier de soldats sierra-léonais. 1 500 autres suivent une instruction spécialisée.

« Ils ne sont pas mauvais, opine au stand de tir le capitaine Tony Reeves. *Seulement, on met du temps à leur expliquer que notre fusil d'assaut, au coup par coup, fait bien plus de dégâts que les rafales de kalachnikov qui désherbent la jungle. Ils ont l'habitude de tirer pour faire du bruit et faire fuir l'ennemi. Notre objectif est modeste : si, après l'instruction, ils restent cinq minutes de plus sur le champ de bataille, se seront eux les vainqueurs. »* Autour des silhouettes en bois, les giclées de sable confirment que la guerre restera psychologique.

Depuis juin, quelque 3 000 recrues ont déjà subi l'instruction de base de six semaines. Elle est suivie d'une *« période d'application »*, également de six semaines, mais assurée par l'état-major sierra-léonais. Après avoir été nourris, logés et équipés de pied en cap par les Britanniques, qui viennent de débloquer l'équivalent de 300 millions de francs supplémentaires à cet effet, les nouveaux soldats retrouvent la réalité de leur pays. *« Les rations n'arrivent pas*, se plaint l'un d'eux. *Et la solde est détournée par les officiers. C'est comme avant. »* Quand on gagne 150 francs par mois pour monter un barrage routier dans une « zone de contact » avec les rebelles, il ne reste qu'à déserter ou à vivre aux crochets des villageois, au besoin en les contraignant.

A la veille de la visite de Kofi Annan, l'organisation américaine Human Rights Watch a écrit une lettre ouverte au secrétaire général de l'ONU pour dénoncer, outre de nouvelles exactions du Front révolutionnaire uni (RUF), le mouvement rebelle, *« l'augmentation inquiétante des violations commises par des forces progouvernementales »* et, notamment, la Force civile de défense (CDF). Celle-ci regroupe diverses milices tribales.

« Nous entraînons actuellement cinq officiers de la CDF », indique le capitaine Reeves, sans être en mesure de préciser le futur rôle des supplétifs du gouvernement. Comme ce dernier décide de la sélection des recrues, les Britanniques forment, pêle-mêle, des soldats restés fidèles, des anciens rebelles ayant changé de camp et des exputschistes revenus à de meilleurs sentiments. *« C'est une armée qui compte beaucoup de criminels de guerre »*, estime Corinne Dufka, la représentante de Human Rights Watch à Freetown.

« DE VRAIS AMIS »

Au ministère sierra-léonais de la défense, l'engagement britannique comble de satisfaction. *« Ce sont de vrais amis*, se réjouit Abdul Karim Kamara, le bras droit du titulaire du portefeuille, *« chief »* Sam Hinga Norman. *Ils nous aident à transformer la CDF en une force territoriale, aussi instruite que l'armée, et bien plus fiable. »* Après quatre coups d'Etat en huit ans, le gouvernement fait davantage confiance aux milices tribales qu'aux forces armées régulières. *« Si on nous donne les moyens et on nous laisse faire, le RUF sera balayé en quelques semaines*, lâche le responsable « transport » de la CDR, affalé dans un fauteuil ministériel. *Mais l'ONU hésite trop. Pourtant, après dix ans de guerre, il est temps d'en finir ! »*

Pour le moment, cependant, une trêve est respectée. Elle a été conclue, le 10 novembre, pour un mois et gèle une situation de « ni guerre ni paix ». Les combats ont cessé dans un pays dont les deux tiers restent aux mains des rebelles. Mais l'aide humanitaire ne peut toujours pas être acheminée, côté RUF, où l'urgence est grande. *« Par exemple à Bambuna, dans le centre-nord, de petits groupes de civils sortent du bush, émaciés, à bout »*, affirme Aya Shneerson, du Programme alimentaire mondial. Ils fuient la terreur du RUF.

« IL Y A DES REPRENEURS »

Les casques bleus n'osent pas se déployer au-delà de la ligne de partage. Quand ils l'ont fait, en mai, cinq cents d'entre eux ont été pris en otages par les rebelles. Depuis, les effectifs des soldats de la paix n'ont pas augmenté, au contraire : 1 800 Jordaniens seront partis d'ici à quelques jours et 3 000 Indiens les suivront, les derniers à la mi-février.

Au quartier général de l'ONU, installé dans un grand hôtel adossé à la mer, l'ambiance est morose. Même si, comme promis, 3 000 soldats du Bangladesh et 800 du Kenya arrivaient, la force – actuellement de 12 500 hommes – serait diminuée d'un millier de casques bleus. *« On ne sera jamais assez pour remplir notre mission*, estime un colonel. *Cette opération, la plus importante dans le monde, sera un échec. D'ailleurs, il y a déjà des repreneurs. »* Il fait ainsi allusion à l'initiative américaine d'entraîner cinq bataillons au Nigeria, afin qu'une force ouest-africaine puisse prendre la relève de l'ONU en Sierra Leone. *« On se fait noyauter par les Britanniques »*, estime, pour sa part, un capitaine. L'ancien commandant en chef ayant accusé son adjoint de couvrir un trafic de diamants, toute la direction militaire de l'ONU vient d'être renouvelée. La place au cœur de la toile, celle du chef d'état-major, est revenue à un brigadier anglais, Alastair Duncan.

« Les Britanniques soutiennent à fond le gouvernement sierra-léonais, sans se poser de questions, analyse un diplomate européen. *L'ONU ne fait rien, par crainte de se compromettre, par incapacité aussi. Mais comment peut-elle réclamer plus de troupes, en particulier aux membres permanents du Conseil de sécurité, si c'est pour ne rien faire, ou pour faire autre chose que les Britanniques qui sont ici ? »* Au total, 650 soldats de l'ancienne puissance coloniale travaillent à l'échec de la rébellion en Sierra Leone. Ils le font en dehors de tout mandat international et, en fait, en rupture de ban avec l'ONU, qui paraît d'autant plus impuissante.

Stephen Smith

Déploiement entre l'Ethiopie et L'Erythrée

Après sa visite en Sierra Leone, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, se rendra dans la Corne de l'Afrique pour le déploiement des soldats de la paix sur la frontière entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Kofi Annan assistera du 6 au 9 décembre au début du déploiement de quelque 4 200 casques bleus dont 220 observateurs, sur la frontière contestée entre les deux pays.

Après deux ans d'une terrible guerre de tranchées qui a fait des dizaines de milliers de tués, Addis Abeba et Asmara respectent le cessez-le-feu d'Alger, intervenu le 18 juin sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Les casques bleus doivent être positionnés dans une « zone tampon » de 25 km de large en territoire érythréen, le long de la frontière avec l'Ethiopie. – *(AFP.)*

Droit au logement et droits fondamentaux

Contributions de l'habitat social aux projets pour les villes

Le logement, l'habitat, la ville dans l'Union Européenne,

avec

Louis BESSON
Secrétaire d'Etat au Logement

Guy BRAIBANT
Représentant du Président de la République et du Premier Ministre à la Convention pour la Charte des droits fondamentaux de l'UE

Claude BRÉVAN
Déléguée Interministérielle à la Ville

Michel DELEBARRE
Président de l'Union nationale Hlm ancien Ministre d'Etat

Georges CAVALLIER
Coordonateur national pour la Conférence Habitat II de l'ONU

Rapports, communications, débats
sous la présidence de Jean-Pierre Caroff

avec

Francis Ampe, Jacques Berké, Jean-Claude Boual, Jacques Badet, Hans Duvigneau, Thierry Durnerin, Etienne Fatome, Grigorios Félonis, Gérard Fonteneau, Dominique Figeat, Anne-Marie Fribourg, Marco Giardini, Laurent Guékière, Magnus Hammar, Alain Jaffré, Yves Jégouzo, Luc Laurent, Marie-Noëlle Liennemann, Luc Legras, Paul-Louis Marty, Claude Massu, Georges Mercadal, Michel Mercadier, Michel Mouillart, Laurent Richer, Richard Trengrouse

Tables rondes
animées par Didier Adès, journaliste.

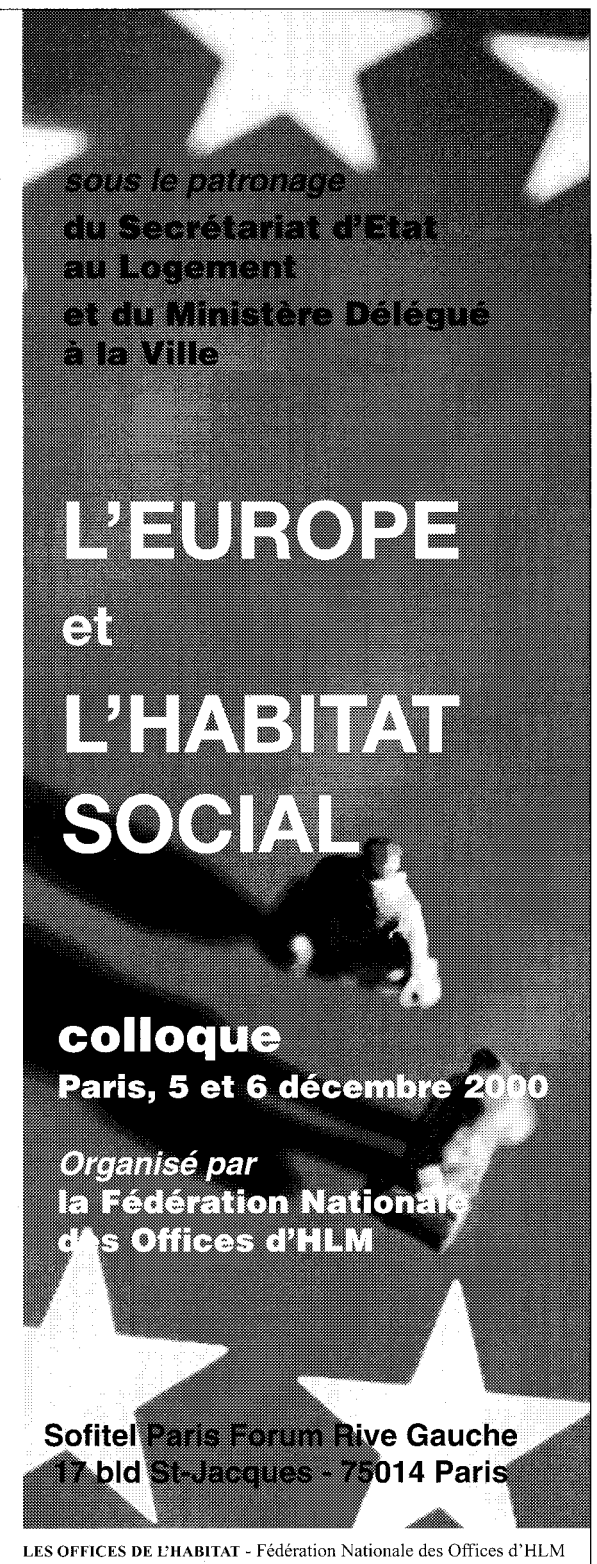

LES OFFICES DE L'HABITAT - Fédération Nationale des Offices d'HLM
14, rue Lord Byron 75008 Paris - Tél. 01 40 75 78 00 - www.offices-hlm.org
Membre de l'Union Nationale Hlm

Le parti de M. Ouattara appelle à manifester à Abidjan

Le Rassemblement des républicains réagit vigoureusement à l'interdiction faite à son dirigeant de se présenter aux législatives

« TROP C'EST TROP . » Après la décision de la Cour suprême – dont tous les membres avaient été nommés par le général putschiste Robert Guei, renversé par la rue en octobre – d'interdir la candidature de l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, aux législatives du 10 décembre, son parti, le Rassemblement des républicains (RDR), estime que la coupe est pleine. Après cet arrêt d'une Cour qui avait déjà invalidé la candidature de M. Ouattara à la présidentielle d'octobre, mettant déjà en cause sa nationalité ivoirienne, le RDR a immédiatement et très vigoureusment réagi, faisant craindre de nouveaux affrontements après les sanglants événements qui avaient suivi l'élection présidentielle du 22 octobre.

Par la voix de son numéro deux, Henriette Dagri Dabaté, le RDR a dénoncé une nouvelle *« mascarade »*, *« l'exclusion de toute une partie de la population »* du scrutin. Puis, le parti a annoncé trois décisions lourdes de conséquences. Ne se sentant *« plus concerné par le processus de réconciliation de façade »*, le RDR a annoncé la démission *« immédiate »* de ses membres du Comité de médiation pour la réconciliation nationale, installé par le nouveau président, Laurent Gbagbo, après les affrontements sanglants qui avaient opposé ses partisans aux militants du RDR.

Puis le parti de M. Ouattara a précisé qu'il ne participerait pas aux législatives du 10 décembre, alors que les partenaires étrangers de la Côte d'Ivoire ont conditionné la reprise de l'aide à la tenue d'un scrutin *« démocratique »*, auquel *« toutes les sensibilités seraient représentées »*.

Ensuite, troisième mesure, la plus dangereuse peut-être, le RDR a appelé ses partisans à travers le pays à converger sur Abidjan pour des *« manifestations de protestations »* à partir de lundi 4 décembre. Qualifiant de *« décision inacceptable et abitraire »* l'arrêt de la Cour suprême, M. Ouattara a estimé, vendredi, depuis Paris sur Radio France Internationale (RFI), que les manifestations de protestation *« seront pacifiques, s'il n'y a pas de provocations »*.

SILENCE GOUVERNEMENTAL

Paris, qui était le meilleur soutien du nouveau président Gbagbo, a *« déploré »*, vendredi, l'invalidation de M. Ouattara, estimant qu'elle empêchait les *« électeurs concernés de se prononcer en toute liberté »*. *« Il est clair que l'invalidation de la candidature d'Alassane Ouattara ne peut qu'entacher le processus de préparation de ces élections »*, a prudemment déclaré un porte-parole du ministère français des affaires étrangères. Les Nations unies ont indiqué, vendredi, qu'elles *« réévaluaient d'urgence »* leur participation au mécanisme d'observation des élections législatives après l'exclusion du principal opposant.

Le gouvernement de M. Gbagbo est resté silencieux. A de multiples reprises, il avait insisté sur l'*« indépendance »* de la Cour suprême, affirmant qu'il n'interviendrait en aucune manière. Mais deux Alphajets de l'armée de l'air ivoirienne ont survolé à plusieurs reprises différents quartiers d'Abidjan, dans la matinée de vendredi, lors de l'annonce par la Radio nationale de la décision de la Cour. – *(AFP.)*

Des appels au boycottage des produits américains et israéliens commencent à circuler en Egypte

Ces actions de solidarité avec les « frères de l'Intifada » ont le soutien des religieux

Des campagnes de boycottage de produits américains, destinées à protester contre ce qui est perçu comme un soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël, ont été lancées dans plusieurs pays arabes. En Egypte, des listes d'articles mis à l'index circulent, et leurs auteurs n'hésitent pas devant les dérives racistes. D'abord circonscrite au courrier électronique, leur diffusion a été relayée par la presse d'opposition.

LE CAIRE
de notre correspondant

La « guerre » contre les Etats-Unis a commencé en Egypte à la mi-octobre, par la prise du Kentucky Fried Chicken de l'université du Caire. Pour les étudiants en colère qui saccageaient le fast-food, c'était une manière de venger les *« frères palestiniens de l'Intifada »*. En s'en prenant à l'établissement fondé par le colonel Sanders, les manifestants envoyaient *« se faire frire »* les Américains, *« ces alliés inconditionnels des Israéliens »*.

Ce qui n'aurait pu être qu'un geste symbolique est devenu au bout de six semaines un véritable djihad. Le grand mufti d'Egypte a décrété une fatwa (avis de jurisprudence islamique), apparentant le boycottage des produits américains et israéliens à la guerre sainte, qui est du devoir de tout musulman. Il a même qualifié de *« criminel »* l'importateur de tels produits. Le cheikh d'Al-Azhar, la plus haute autorité morale de l'islam sunnite, lui a emboîté le pas, vendredi 1er décembre, en déclarant que *« tout produit étranger pouvant aider l'ennemi, qu'il soit américain ou autre, doit être boycotté »*.

PEPSI-COLA, McDONALD'S...

Pour donner plus de poids à sa sentence, le dignitaire musulman a fait sa déclaration lors d'une conférence devant l'association des hommes d'affaires d'Alexandrie. Un auditoire qui était pratiquement acquis à la cause, puisque le président de la chambre de commerce de la deuxième ville d'Egypte avait publié, le 6 novembre, un communiqué affirmant que les commerçants alexandrins allaient rompre tout lien économique avec Israël. Cet exercice est relativement facile vu la faiblesse des échanges économiques avec l'Etat hébreu (54,4 millions de dollars hors pétrole en 1999), mais plus difficile quand il s'agit des Etats-Unis (3,4 milliards de dollars, soit 4 milliards d'euros, en 1999).

Les hommes d'affaires, dont l'image est déjà ternie par une série de scandales financiers, ne peuvent pas ignorer la grogne croissante de l'opinion publique contre l'*« Oncle Sam »*. Cette colère s'est traduite par la mise en circulation d'une série de listes de produits *« américains et juifs »* à boycotter. Les listes ont d'abord circulé par courrier électronique, avant d'être mises sur papier. Leurs auteurs n'ont hésité devant aucun abus ni aucune dérive, y compris raciste.

La première société touchée a été Pepsi-Cola. *« Pepsi est le diminutif de Pay Every Penny to Save Israel »* (payez jusqu'au dernier centime pour sauver Israël), pouvait-on lire sur Internet. Puis cette interprétation a été mise à la portée de tout le monde par la presse d'opposition, qui s'est empressée d'affirmer que la multinationale subventionnait *« l'entité sioniste »*. McDonald's n'a pas échappé aux pourfendeurs des *« sionistes impérialistes américains »* et, pour contrer la baisse d'affluence, le clown Ronald a dû se résoudre à vendre deux « Big Mac » pour le prix d'un.

Entre autres produits de fabrication américaine, Marlboro a elle aussi été visée, ce qui a forcé la compagnie à reporter d'une semaine la hausse de 5 % du prix de ses cigarettes. Ariel, la lessive de l'Américain Proctor & Gamble, a été identifiée au chef du Likoud israélien *« le boucher Ariel Sharon »*. Dans son logo de trois atomes tournoyants, les pourfendeurs d'Israël et des Etats-Unis ont vu une étoile de David.

Le gouvernement a refusé de prendre part à la campagne de boycottage, mais la télévision d'Etat, elle, ne s'est pas privée de surfer sur la vague. Le présentateur d'un programme très populaire a détaillé la liste des produits incriminés et conseillé aux téléspectateurs de boire, par exemple, des jus de fruit plutôt que des boissons gazeuses américaines. Pour amortir les choses, l'un des hommes d'affaires invités par le programme a estimé que plutôt que de menacer des milliers de postes de travail et un capital égyptien dans son écrasante majorité, il vaudrait mieux *« faire dans le sérieux en cessant, par exemple, d'acheter des Boeing »*.

Alexandre Buccianti

Bilan de deux mois d'affrontements en Palestine : 310 morts et près de 10 000 blessés

SUR L'ESPLANADE des Mosquées à Jérusalem, plus d'une centaine de milliers de fidèles musulmans ont prié dans le calme, vendredi 1er décembre, jour du Seigneur et premier vendredi du mois de jeûne du ramadan. Les seuls incidents signalés furent quelques jets de pierre sur des policiers israéliens postés à l'extérieur des murailles de la Vieille Ville. Les forces de sécurité israéliennes avaient triplé leurs effectifs et, d'après la radio publique israélienne, des agents de sécurité palestiniens en civil se sont employés à empêcher des heurts.

Trois Palestiniens ont toutefois été tués dans des affrontements avec l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza. Un quatrième, blessé la veille, est décédé de ses blessures. L'Unicef a dressé un lourd bilan de deux mois de conflit : 310 personnes – 261 Palestiniens, 35 juifs israéliens, 13 Palestiniens israéliens et un médecin allemand – ont été tuées entre le 28 septembre et le 30 novembre. Parmi eux, on dénombre 97 enfants et adolescents – âgés, précise l'Unicef de dix-huit ans au maximum. Par ailleurs, 9 802 personnes ont été blessées, dont 426 Israéliens.

ABSTENTION AMÉRICAINE À L'ONU

Dans un entretien téléphonique avec le président américain, Bill Clinton, le premier ministre israélien a affirmé qu'un accord global avec les Palestiniens avait sa préférence, sa suggestion d'un accord partiel n'étant qu'une position de repli. M. Clinton, pour sa part, s'est dit prêt à *« faire le maximum »* pour faciliter un règlement durant les dernières sept semaines de son mandat pour peu que les deux parties conviennent de revenir à la table de négociation. Il a par ailleurs exhorté M. Barak à faciliter les travaux de la commission chargée d'établir les faits qui furent à l'origine des violences. Le président américain a enfin promis à M. Barak d'insister auprès du Congrès pour obtenir une enveloppe d'aide de 750 millions de dollars (près de 882 millions d'euros), dont 450 millions seraient destinés à aider l'Etat hébreu à assumer le coût de son retrait du Liban sud ; 250 millions seraient destinés à l'Egypte et 75 millions à la Jordanie.

« Les Palestiniens ne vont pas s'évaporer, disparaître ou être déportés. Si les choses ne marchent pas avec Arafat, nous ferons la paix avec les enfants qui aujourd'hui nous jettent des pierres », a déclaré M. Barak dans un entretien publié vendredi par le quotidien israélien *Yediot Aharonot.*

L'Autorité palestinienne, pour sa part, réunie à Gaza sous la présidence de M. Arafat, a affirmé qu'*« en dépit des pertes humaines, matérielles, économiques et le retour d'une politique* [israélienne] *de punition le peuple palestinien reste déterminé à poursuivre sa lutte »*. *« Israël recourt à la solution militaire pour briser la volonté de notre peuple et sa résistance par le recours à la force armée, aux méthodes de châtiment collectif et à l'encerclement total de toutes nos villes »*, indique un communiqué publié à l'issue de la réunion. Face à cette situation, les dirigeants palestiniens ont exhorté *« la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer leurs responsabilités envers le peuple palestinien, en particulier en ce qui concerne la violation des droits de l'homme »*.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté vendredi, à une majorité écrasante, six résolutions – non contraignantes – soutenant les Palestiniens. Israël et les Etats-Unis se sont opposés à cinq d'entre elles, cependant que l'Etat hébreu était l'unique opposant à la sixième, qui déclare nulle et non avenue l'annexion de Jérusalem-Est par Israël et appelle tous les pays qui y ont installé leur ambassade à revenir sur cette mesure. Les Etats-Unis et quatre autres pays se sont abstenus. – *(AFP, Reuters.)*

L'Irak a cessé ses exportations de pétrole

NEW YORK (Nations unies). L'Irak a cessé ses exportations de pétrole via le terminal turc de Ceyhan (sud) et le port irakien de Mina el Bakr, sur le Golfe, a indiqué, vendredi 1er décembre, le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. L'Irak et l'ONU sont en désaccord sur une nouvelle formule de prix pour décembre. Bagdad exporte actuellement 2,3 millions de barils par jour, sous strict contrôle de l'ONU, pour acheter des biens de première nécessité. Il a accusé vendredi le Comité des sanctions de l'ONU d'entraver ses exportations de brut, en rejetant la nouvelle formule de prix proposée par Bagdad pour le mois de décembre. Les Etats-Unis, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jake Siewert, sont prêts à *« faire face à toute éventualité »* et au besoin à puiser dans leurs réserves pétrolières stratégiques à la suite de la décision de l'Irak. Le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, avait indiqué jeudi que plusieurs pays exportateurs du Moyen-Orient s'étaient engagés à compenser toute pénurie résultant de l'arrêt des exportations pétrolières irakiennes. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GUINÉE-BISSAU : le général rebelle bissau-guinéen, Ansumane Mané, en fuite depuis le 23 novembre, a été tué**, jeudi, dans une *« fusillade »* avec l'armée loyaliste près de Quinhamel (40 km au nord-ouest de Bissau), ont annoncé des sources militaires. Héros de la guerre de libération nationale contre les Portugais, le général Mané, 60 ans, s'était autoproclamé le 20 novembre chef des armées, en toute illégalité. *« Il s'est rendu en me priant d'épargner sa vie. Il m'a rendu ses armes et j'ai ordonné à mes hommes de l'embarquer dans un véhicule. Un de ses gardes du corps a tenté de riposter »*, a raconté le commandant Anicet Na Flaque, qui dirigeait l'opération. Les forces loyalistes ont tiré.

■ **TUNISIE/UE : une délégation du Parlement européen a effectué**, vendredi 1er décembre, une mission à Tunis, où elle a été reçue par le premier ministre, Mohamed Ghannouchi. Elle a également eu des discussions avec Afif Hendaoui et Néziha Zarrouk, respectivement ministres des droits de l'homme et de la femme. Cette mission de députés européens a coïncidé avec le gel des activités de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, placée la veille sous administration judicaire. – *(AFP.)*

■ **CANADA : l'émission humoristique *Infoman* de la chaîne de télévision Radio-Canada a dénoncé**, vendredi 1er décembre, le manque de contrôle d'identité des électeurs lors des élections générales de lundi. Munie d'une caméra cachée, une équipe a montré qu'une même personne avait pu voter sept fois sans être inquiétée. – *(AFP.)*

■ **MONTÉNÉGRO : partenaire de la Serbie au sein de la Yougoslavie, le Monténégro a annoncé**, vendredi 1er décembre, qu'il ouvrirait cinq nouvelles missions diplomatiques en Croatie, Macédoine, France, Allemagne et Grande-Bretagne pour promouvoir ses intérêts, selon le ministre monténégrin des affaires étrangères, Branko Lukovac, cité par l'agence indépendante Beta. Le Monténégro dispose déjà de représentants aux Etats-Unis, en Bosnie et à Bruxelles. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres de l'intérieur et de la justice de l'Union européenne sont parvenus**, vendredi 1er décembre, à un accord politique sur la levée de l'obligation de visa pour des séjours dans l'UE de moins de trois mois pour la Bulgarie et pour une levée liée à un rapport d'évaluation pour la Roumanie. – *(AFP.)*

■ **MOLDAVIE : le Parlement de Moldavie s'est révélé incapable,** vendredi 1er novembre, d'élire le président de cet ex-république soviétique, le candidat arrivé en tête, le communiste Vladimir Voronine, n'ayant pas réussi à obtenir la majorité des voix nécessaire. Le Parlement doit se réunir lundi pour un nouveau tour de scrutin. – *(AFP.)*

EUROPE **Après Seattle et Prague, le sommet européen de Nice mobilise les organisations antimondialisation et les syndicats européens. 50 000 personnes sont attendues pour une « euro-manifestation » mercredi 6 décembre. D'autres mouvements, plus radicaux, préparent un contre-forum et entendent perturber le déroulement des travaux. ● LA CHARTE des droits fondamentaux, adoptée par les gouvernements des Quinze, est jugée largement insuffisante, notamment sur les droits sociaux. ● LA DROITE SOUVERAINISTE et l'extrême droite seront, elles aussi, présentes à Nice, mais elles ont renoncé à manifester. ● LE MAIRE (RPR) Jacques Peyrat, transfuge du Front national, voit d'un mauvais œil l'arrivée des manifestants antimondialisation, qui rencontrent de multiples difficultés pour obtenir des salles de réunion et des lieux d'hébergement.**

Syndicats et mouvements antimondialisation au rendez-vous de Nice

Le dernier sommet européen sous présidence française, qui s'ouvrira à Nice jeudi 7 décembre, est l'occasion d'une forte mobilisation des syndicats de l'Union. Des collectifs plus radicaux organisent un contre-sommet et espèrent faire de cette rencontre un nouveau Seattle

A CHAQUE sommet, désormais, ses manifestations. Et la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement européens prévu à Nice, à compter du jeudi 7 décembre, n'échappera pas à la règle. Depuis des semaines, milieux syndicaux, associatifs, réseaux anti-mondialisation sont en ébullition.

Déjà, deux sommets européens, celui d'Amsterdam en juin 1997, puis celui de Cologne, à l'été 1999, avaient connu des actions de protestation. Mais là, l'affaire se complique un peu plus. Outre que la construction de l'Europe sociale, pour laquelle le sommet d'Amsterdam avait affiché certaines ambitions, n'a pas décollé, l'effet Seattle est, depuis, passé par là, avec l'apparition de militants « citoyens » qui contestent l'opacité des décisions prises dans ces instances, sans réel contrôle démocratique, et qui disputent la capacité d'expertise à leurs hauts fonctionnaires internationaux.

Dès lors, à Nice, comme au festival d'Avignon, à côté de la programmation officielle, le rendez-vous « on » des dirigeants de l'Union européenne, s'en ajoutent deux autres, un « off », semi -institutionnel, et un « off, off », qui ne l'est pas du tout. Le « off », c'est celui de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe les principales centrales de l'Union, dont en France, la CFDT, FO, la CFTC et depuis un an, la CGT, auxquelles s'ajoute l'UNSA, membre associé. La CES a prévu une euro-manifestation, la veille du sommet, mercredi 6 décembre, à propos de la Charte des droits fondamentaux et entend faire ainsi défiler 50 000 personnes derrière le mot d'ordre *« Ensemble, pour une vraie Europe sociale »*. La CES, qui a obtenu certaines améliorations sur le droit de grève et le droit syndical, estime que la Charte constitue *« un pas dans la bonne direction, mais un pas qui reste insuffisant »*. Elle réclame, malgré tout, que *« la charte soit rendue contraignante et intégrée dans le Traité de l'Union »*, avec un calendrier précisant les modalités de son amélioration.

Et puis, il y a le « off, off », celui des adversaires résolus de la Charte, qui considèrent que celle-ci, dans son état actuel, *« légitime le dumping social en Europe »*, *« reflète une vision libérale »*, et refusent, de fait, son intégration. Réunis dans le *« collectif pour une autre Charte »*, qui rassemble des syndicats (CGT-correcteurs, Confédération paysanne, Groupe des dix, FSU), le réseau des Marches européennes contre le chômage et la précarité, des collectifs pour les droits des femmes, des associations de « sans » et des organisations politiques (Verts, PCF, LCR et Alternative libertaire, entre autres), ils déplorent que des droits essentiels tels que ceux au logement, au travail, à la retraite ne soient pas retenus comme tels *« quand, à l'inverse, la liberté d'entreprise et le droit de propriété sont reconnus comme fondamentaux, ne souffrant pas de restriction »*. Les mouvements antimondialisation comme Attac ou la coordination anti-OMC font également partie de ce groupe, qui, outre la Charte, s'alarment d'une modification institutionnelle examinée à Nice : celle de l'article 133 du Traité d'Amsterdam étendant la procédure de vote à la majorité qualifiée au commerce des services et à la propriété intellectuelle. Toute cette kyrielle d'organisations, rejointe par divers collectifs « spontanéistes », à l'instar des *« Invisibli »* italiens, ou des *« Occupas »* espagnols, participent à la manifestation de la CES, mais sur leur propre mot d'ordre. Pour se rendre sur place, ils ont prévu, au grand dam de la SNCF, des opérations-réquisition de trains gratuits dans toute la France, faute d'avoir *« obtenu de Jean-Claude Gayssot le moyen de pouvoir faire entendre la voix des sans »*. Et ils appellent, dès mercredi 6 décembre, à un contre-sommet, qui s'étendra plusieurs jours. Les Marches européennes contre le chômage envisagent, par ailleurs, de perturber les travaux du sommet officiel.

A la gauche de la gauche, la contestation dans la rue suscite déjà appétit et convoitise. LCR et PCF se livrent à une compétition féroce sur l'accompagnement des événements de Nice. Gauche radicale contre gauche transformatrice, chacune organise son propre sommet. La première réunit, dès le début de la semaine prochaine, des organisations trotskistes et ex-maoïstes européennes *« contre la mondialisation capitaliste »*. C'est la deuxième rencontre du genre après celle organisée en mars par le Bloc de gauche portugais (trotskiste) à Porto. De son côté, le PCF a pris l'initiative de lancer un sommet de la gauche transformatrice, avec les partis communistes européens (PDS, Rifondazione, etc.). Robert Hue, comme Alain Krivine, a prévu de faire le voyage sur la Côte d'Azur.

PAGAILLE ET AMBIGUÏTÉ

Tout cela promet une certaine pagaille, qui se surajoute aux problèmes logistiques rencontrés par toutes les organisations, membres de la CES ou non, pour acheminer leurs délégations. A cette pagaille « matérielle » s'ajoute une ambiguïté de fond. Elle concerne des organisations comme la CGT qui, tout en étant dans le cortège officiel de la CES, partagent les critiques du collectif pour une autre charte. Depuis plusieurs jours, Bernard Thibault explique ce positionnement délicat pour sa centrale. Dans la *Vie Ouvrière* du 1er décembre, le secrétaire général de la CGT récuse deux attitudes qu'il juge *« non responsables »* : la première, *« celle du tout ou rien sur la charte »*, visant ainsi les contestataires radicaux ; l'autre, *« celle qui confond un pas avec une avancée ou un progrès »*, visant cette fois la CFDT. Mais si, pour la première fois, en Europe, Nice va voir confluer organisations syndicales et réseaux anti-mondialisation à l'image de ce qui s'était passé à Seattle, la différence est de taille : alors qu'aux États-Unis, le syndicalisme officiel, celui de l'AFL-CIO, avait basculé dans la contestation, tel n'est pas le cas de la CGT, qui entend tout à la fois faire une démonstration de force et ménager son adhésion récente à la CES.

Seattle sur la Riviera ? Jacques Chirac a d'ores et déjà averti que ce *« n'est pas son problème »*, mais *« celui du gouvernement »*.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Après Prague, le train des « zapatistes italiens » fait route vers la Côte d'Azur

LE ***« GLOBAL ACTION EXPRESS »*** est de retour. Ce train, c'est celui que réquisitionnent, depuis l'été 1997 et le sommet européen d'Amsterdam, les jeunes radicaux transalpins qu'ils soient *« Invisibles »*, *« Tute bianche »* (« tous en blanc ») ou membres de Ya basta. Mardi, ils seront près d'un millier à le prendre, direction Nice, deux mois à peine après avoir filé sur Prague et participé aux manifestations en marge de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale. *« Nous sommes les zapatistes italiens ! »* proclame Vilma Mazza, l'une des porte-parole de Ya basta, qui, à quarante ans, fait incontestablement figure de vétéran.

Goût de la formule, inclination pour un certain esthétisme dans la protestation, cette mouvance s'est fait remarquer depuis quelques années par ses actions coups de poing et par son sens de l'imagination. Dans la capitale tchèque, les Italiens ont popularisé une technique inédite de manifestation, à l'aide de vieilles chambres à air de camion, les *gomoni*, reliées entre elles par des cordages, qui forment ainsi un gigantesque bouclier de protection pneumatique visant à stopper et à faire reculer les forces de l'ordre.

En combinaison blanche, jetable, pour *« évoquer la précarité du peuple des invisibles, ceux qu'on ne voit pas, chômeurs, immigrés, sans-papiers »*, ils ont à peu près tout investi : les plateaux de télévision de Media 7, l'une des chaînes de Silvio Berlusconi lors de débats sur l'emploi, les représentations théâtrales, l'Opéra de Milan, pour réclamer *« le droit à la culture »*, les abords de centres de rétention pour immigrés ou les offices HLM. A Nice, ils manifesteront contre la Charte des droits fondamentaux *« pas parce que nous sommes contre l'Europe, mais au contraire parce que nous voulons une Europe vivante, qui accorde des droits à tous ceux qui y vivent, avec un contenu social très fort et pas une Europe qui ne soit qu'une province de l'empire néolibéral »*.

Nouveaux « autonomes » ? Le terme est peu prisé. *« Il renvoie trop aux années 70 en Italie »*, indique Mme Bazza. Née des centres sociaux, lieux d'agitation politique et culturelle qui ont poussé dans toutes les grandes villes italiennes à la fin des années 80, cette mouvance présente une *« filiation »* avec le courant politique autonome italien, estime, pour sa part, Polika Calzini, journaliste à Carta, l'agence de presse alternative créée par Ya basta qui édite un quotidien sur le Web et un mensuel sur papier. Radio Sherwood, la référence de Ya basta et des Invisibles dans le nord-est de l'Italie fut jadis une station historique de l'autonomie à Padoue. Certains groupes locaux revendiquent l'étiquette autonome comme la Zanzara (« le Moustique ») à Gênes. Ailleurs, comme à Venise, d'autres sont devenus de quasi-institutions, participant à des initiatives communes avec la municipalité.

C. M.

La Charte européenne au cœur de la contestation

LES 54 ARTICLES de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne n'ont pas fini de faire couler de l'encre. De nombreux acteurs de la gauche française et européenne ont abondamment critiqué l'insuffisance d'un texte qui s'est heurté, dès le départ, à la méfiance des États pour lesquels l'Union européenne empiète déjà trop sur leur libre arbitre. Cette charte ne pouvait être l'expression d'une sensibilité politique ou nationale particulière. Par définition, elle ne pouvait être que le reflet d'un certain nombre de valeurs consensuelles à un moment précis de l'histoire de l'Union européenne.

L'exercice n'était pas gagné d'avance, tant des pays comme la Grande-Bretagne ou la Suède avaient des réticences à accepter que soient codifiés des droits qui, pour des raisons épidermiques, leur paraissaient faire peser un risque sur l'intégrité de leur système de société. Sans créer explicitement de nouveaux droits, la charte a quand même innové en intégrant dans son chapitre 1, consacré à la dignité, un article 3 qui prend en compte l'apparition des nouvelles technologies, notamment dans le domaine de la biologie. Cet article prévoit notamment que doit être respectée l'interdiction du clonage reproductif des êtres humains.

Le principal point d'affrontement a été l'introduction, dans un chapitre 4 consacré à la solidarité, de droits sociaux qui sont désormais l'une des principales caractéristiques du modèle de valeurs européen. Tony Blair, premier ministre britannique, a fini par se laisser convaincre par Lionel Jospin, qui s'était rendu à Londres, de l'accepter. Les Suédois s'y sont opposés, en jugeant qu'il mettait la barre trop bas et que cela risquait de donner de mauvaises idées aux partisans d'une libéralisation en Suède.

C'est sur ce point que se sont cristallisées bon nombre des critiques à la Charte dans les milieux syndicaux et dans une partie du mouvement associatif. Les syndicats ont obtenu à l'arraché la reconnaissance, dans l'article 28, du droit de grève. En France, un Collectif sur la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (CCDF), créé à l'initiative de la Ligue française des droits de l'homme, a appelé en octobre à refuser le contenu du document, l'estimant notamment *« en régression sur le droit social français, mais aussi sur l'ensemble des droits nationaux des Quinze »*.

APPROUVÉE PAR LES QUINZE

En dépit de ces critiques, la Charte a été approuvée dans sa version actuelle, cet automne, par les gouvernements, la Commission et le Parlement européens. L'idée a prévalu qu'à ce stade il s'agissait du meilleur compromis possible entre les valeurs défendues par les Quinze. Une opinion que n'ont pas démentie des organisations signataires de l'appel du CCDF, comme le Carrefour pour une Europe civique et sociale (Cafecs), autour de Frédéric Pascal et de l'ancien commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucauld, qui y voit un point de départ.

Le refus des gouvernements, à ce stade, de donner un statut juridique précis à la charte, en l'intégrant aux traités, permet de ne rien geler.

Henri de Bresson

La droite souverainiste et l'extrême droite ont du mal à mobiliser

LA DROITE « souverainiste » et l'extrême droite seront, elles aussi, présentes à Nice pour montrer leur hostilité à la *« mondialisation »* et à l'*« Europe de Maastricht »*. Modestement toutefois. Le Front national, qui avait annoncé lors de son université d'été, le 1er septembre, une grande manifestation nationale, a dû y renoncer. Toutes ses propositions de parcours ont en effet été refusées par la préfecture des Alpes-Maritimes. Le FN a tout de même décidé d'organiser un rassemblement en début d'après-midi le 7 décembre, et il a, par ailleurs, annoncé la tenue d'un bureau politique, exceptionnellement ouvert à la presse, à 16 heures, dans un grand hôtel niçois. Involontairement, le préfet semble avoir rendu un service au parti d'extrême droite, dont le président, Jean-Marie Le Pen, reconnaît qu'il n'est pas aisé de mobiliser nationalement *« en milieu de semaine et à l'autre bout de la France »*. L'annulation de la manifestation empêchera toute fâcheuse comparaison avec la mobilisation des antimondialistes de gauche.

TABLES RONDES

Le 8 décembre, l'Alliance pour la souveraineté de la France, un mouvement présidé par Francis Choisel, conseiller général RPF des Hauts-de-Seine, et qui rassemble différentes personnalités, ambassadeurs, députés, représentants de droite ou de droite extrême, ainsi que dix-huit associations allant de l'Action française au Rassemblement gaulliste, s'associe à l'Anti-Maastricht Alliance, britannique, pour organiser un contre-sommet souverainiste. Deux manifestes, l'un pour une *« charte européenne des souverainetés »*, l'autre pour le *« maintien des monnaies nationales »*, devraient être adoptés.

Tout au long de ces deux journées, des jeunes du RPF (Rassemblement pour la France, de Charles Pasqua), avec à leur tête Jean-Christophe Comor, organiseront, sur un bateau amarré dans le port de Nice, une sorte de happening. Différents députés européens, des *« intellectuels »* et des membres de la Fondation du 2-Mars (anciennement Fondation Marc-Bloch) ont accepté de participer à des tables rondes sur la sécurité alimentaire, la Charte européenne, l'euro ou le commerce. Le RPF, qui avait envisagé un moment un grand colloque à Nice, y a finalement renoncé. Le 7 décembre, alors que se tiendra la conférence intergouvernementale, le secrétaire général du parti, Jean-Jacques Guillet, présidera un dîner-débat dans la ville de Lionnel Luca (RPF), Cagnes-sur-Mer. Charles Pasqua, qui participe actuellement à un voyage aux Antilles organisé par le Parlement européen, devrait, à son retour, se rendre à Nice.

Christiane Chombeau

Le maire RPR, Jacques Peyrat, dénonce un « salmigondis extravagant »

NICE
de notre correspondant

Le contre-sommet européen sera à l'étroit à Nice. La mairie s'est fait tirer l'oreille pour accorder des salles de réunion aux organisations antimondialisation qui animent des débats pendant la durée du sommet européen. Le Collectif sur la charte des droits fondamentaux (CCDF) a obtenu un local, grâce au syndicat SUD, à l'hôpital L'Archet. Non sans difficultés, puisque l'université et la préfecture avaient refusé leur demande de planter un chapiteau sur le campus de Saint-Jean-d'Angély.

Le collectif Nice 2000 a arraché la salle Leyrit au cours de la semaine. *« Elle ne contient que 2 000 places et nous ne l'avons que deux jours*, explique une porte-parole du collectif, Carole Faure. *Nous avons trente organisations qui réclament des débats. Tous ne pourront pas l'avoir, comme les Kurdes, qui voulaient débattre de l'élargissement de l'UE à la Turquie, ou la Criirad, qui souhaitait ouvrir le débat du nucléaire. »* Plusieurs ONG européennes du secteur social ont loué une salle de cinéma, le Pathé, et tiendront un *« carrefour de la société civile pour une Europe démocratique et solidaire »*.

POLÉMIQUE AVEC LA VILLE

Le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), n'apprécie pas la présence dans sa ville de ces invités inopportuns. *« Bien sûr, je crains des débordements, mais cela relève de l'autorité du préfet*, explique-t-il. *Je ne fais que prêter ma ville. C'est le préfet qui nous a demandé, même enjoint, de répondre aux demandes des uns et des autres pour la salle. Je me fiche du contre-sommet, face à l'importance historique de la réunion de Nice. Ce n'est pas réjouissant de voir défiler la CGT, Le Pen, les monarchistes et tout ce salmigondis extravagant, quand on se prépare à accueillir autant de chefs d'État pour conclure en beauté la présidence française de l'Union européenne. »*

La personnalité du maire de Nice, RPR transfuge du Front national, actuellement au centre d'une polémique pour discrimination après la révélation de courriers privés, a focalisé certaines attaques (*Le Monde* du 15 septembre). La Ligue des droits de l'homme a demandé à Jacques Chirac de ne pas inviter Jacques Peyrat au sommet. La question est résolue par le protocole européen, qui ne prévoit pas ce genre d'invitation. Mais, au nom de la tradition républicaine, le président de la République et le premier ministre devraient venir saluer les parlementaires, y compris le maire, à la préfecture.

Certaines associations ont envisagé d'attaquer M. Peyrat dans les manifestations, mais d'autres organisations les ont mises en garde contre une erreur de cible. *« Notre adversaire, aujourd'hui, c'est l'ultra-libéralisme, l'Europe des marchands et la charte des droits fondamentaux, qui est incomplète »*, précise Joseph Ciccolini, l'un des animateurs du CCDF.

Une partie du contre-sommet alimentera tout de même la polémique avec la ville de Nice. Le collectif Nice 2000 se plaint de ne pas avoir obtenu l'ouverture de gymnases pour héberger ses membres. Des associations de chômeurs et de précaires ont décidé de pratiquer des réquisitions de lieux, dans la droite ligne des opérations qu'ils ont déjà menées dans les supermarchés.

Jean-Pierre Laborde

François Bayrou demande à l'UDF d'avoir son candidat à l'élection présidentielle

Le congrès du parti centriste s'est ouvert, vendredi 1er décembre, à Angers. Les délégués sont aussi consultés sur une éventuelle inversion du calendrier électoral de 2002

RÉUNIS à huis clos, vendredi 1er décembre à Angers, pour l'ouverture du congrès de l'UDF, les responsables du parti centriste n'ont pas souhaité commenter l'évocation du nom de Jacques Chirac par l'ancienne financière occulte du RPR, Louise-Yvonne Casetta, dans l'affaire des marchés publics d'Ile-de-France. En septembre, lors de la publication dans *Le Monde* du témoignage posthume de Jean-Claude Méry, M. Bayrou avait évoqué *« une crise politique profonde »*. Le président de l'UDF avait enfourché, alors, le thème du renouvellement. Ce nouvel épisode judiciaire concernant le chef de l'Etat vient à point nommé pour conforter la stratégie présidentielle du député européen.

« Pas d'investiture, mais pas d'incertitude », avait indiqué M. Bayrou, au lendemain de sa réélection à la présidence de l'UDF, à l'intention de ceux qui, parmi les élus centristes, souhaitaient freiner l'expression de ses ambitions au prétexte de ne pas perturber la préparation unitaire des élections municipales (*Le Monde* du 20 novembre). La motion de synthèse qui devait être soumise au vote des militants, samedi soir, devrait entériner le principe d'une candidature UDF à l'élection présidentielle.

Le lendemain, lors de son discours, M. Bayrou devait avoir tout loisir pour ne guère laisser de doute sur l'identité du candidat potentiel. *« La conservation du pouvoir érigée comme activité politique et comme finalité exclusive d'un mandat présidentiel, voilà qui dévoile la moisissure de nos institutions »*, peut-on lire dans un texte de quatorze pages intitulé « France, où en es-tu de tes mutations ? », rédigé par de jeunes militants UDF et débattu à l'ouverture du congrès, vendredi. Un sondage Ipsos publié par *Le Figaro* (daté 2-3 décembre) indique que, dans le cas où *« Jacques Chirac se représente »* à la présidentielle de 2002, 62 % des sympathisants de droite souhaitent que *« l'UDF soutienne la candidature de Jacques Chirac dès le premier tour »*, 23 % préférant que *« François Bayrou présente sa candidature, soutenu par l'UDF »*, 15 % étant sans opinion. Selon cette enquête, réalisée par téléphone les 24 et 25 novembre auprès de 936 personnes, 36 % de l'ensemble des Français souhaitent que l'UDF soutienne M. Chirac dès le premier tour, et 23 % que M. Bayrou se présente, 41 % ne se prononçant pas.

La motion de synthèse reprendra-t-elle l'inversion du calendrier électoral ? Deux textes, l'un déposé par Hervé de Charette et l'autre par Jean Arthuis, au nom des sénateurs centristes, devaient être soumis aux militants, samedi. Une éventuelle approbation du congrès ne vaudra évidemment pas mandat impératif pour les députés centristes, à qui reviendra la responsabilité de voter, ou non, les propositions de lois déposées en ce sens. Tout en rappelant que *« les élus sont libres de leur vote »*, M. Bayrou s'est dit persuadé, vendredi sur i-télévision, qu'*« un grand nombre »* de députés UDF *« choisiront cet acte civique »* de voter pour l'inversion du calendrier électoral. Sur RTL, un de ses proches, Dominique Paillé, délégué général de l'UDF, a assuré qu'*« au moins la moitié »* du groupe UDF se prononcerait en faveur de cette proposition.

Jean-Baptiste de Montvalon

François Hollande élargit la direction du PS à la « nouvelle génération »

Soixante-dix nouveaux membres font leur entrée au conseil national

François Hollande a été réélu, jeudi 30 novembre, premier secrétaire du Parti socialiste. Sur des résultats portant sur 81 fédérations, la participation a été de 64,4 % et M. Hollande a obtenu 96,55 % des voix. Martine Aubry prend la responsabilité du projet pour 2002 et Vincent Peillon a été nommé porte-parole.

EN RELANÇANT le débat sur le calendrier électoral de 2002, Lionel Jospin avait volé la vedette à François Hollande lors de la clôture du congrès du Parti socialiste, le 26 novembre, à Grenoble. La question devait revenir, samedi 2 décembre, lors de la première réunion du conseil national. Réélu très massivement, jeudi 30 novembre, le premier secrétaire devait faire adopter une motion soutenant la proposition de loi qu'il va déposer avec Jean-Marc Ayrault sur l'ordre des élections en 2002. M. Hollande défendra, en présence du premier ministre, un texte qui justifiera l'inversion du calendrier, l'élection présidentielle précédant les élections législatives, au nom du *« choix de la clarté et de la cohérence »*. Le PS s'engagera à présenter, dans le cadre de son *« projet »*, des propositions pour aboutir, *« après 2002 »*, à *« un meilleur équilibre entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif »*.

Dans le nouveau conseil national, que M. Hollande a dû féminiser davantage que prévu, figurent 70 nouveaux membres sur 204, 77 femmes, 67 parlementaires nationaux et 8 députés européens. Résultant lui aussi du vote des motions, le bureau national comprend, en plus du premier secrétaire, 54 membres dont 40 pour la motion majoritaire (au lieu de 47), 7 pour la Gauche socialiste et 7 pour les partisans d'Henri Emmanuelli. Les amis de Laurent Fabius passent de 13 à 11 : sortent Frédérique Bredin, Claude Bartolone, Alain Le Vern, Michel Vauzelle et Elisabeth Mitterrand, tandis qu'entrent Irène Félix, Pascal Popelin et Christophe Bouillon. Au sein du bloc majoritaire de 29 membres, les jospino-rocardiens se taillent la meilleure part. Mais Martine Aubry, qui fait son entrée, consolide aussi ses positions. Aux trois proches de l'ancienne ministre de l'emploi qui en étaient déjà membres – Adeline Hazan, Marc Dolez, premier secrétaire de la fédération du Nord, et Jean-Pierre Sueur – s'ajoutent deux fidèles, avec François Lamy et Catherine Génisson. Parmi les nouveaux membres du bureau national figurent aussi Bruno Le Roux, Eric Besson et Cécile Helle, proches d'Elisabeth Guigou, les rocardiens Marie Richard et Claude Evin et, comme le souhaitait M. Jospin, Kader Arif, premier fédéral de Haute-Garonne.

Les deux motions minoritaires ont été associées aux responsabilités malgré l'absence de synthèse politique

M. Hollande a également élargi son secrétariat national, qui devrait passer de 25 à 31 membres, avec des représentants de la *« nouvelle génération »* et une association des deux minorités aux *« responsabilités »*. Malgré l'absence de synthèse politique à Grenoble, M. Hollande a opté, contre l'avis des fabiusiens, pour une *« synthèse fonctionnelle »*. Comme prévu, Mme Aubry sera secrétaire nationale chargée du projet pour 2002. Vincent Peillon, jusque-là chargé des études et qui vient d'abandonner la tête de la fédération de la Somme, sera nommé porte-parole. Plusieurs nouveaux devaient faire leur entrée : M. Dolez (relations extérieures), M. Le Roux (élections), Didier Guillaume, proche de Jean Glavany (animation), M. Lamy (adhésions), Mme Richard (jeunesse), Mme Félix (développement local), Anne Hidalgo (formation), M. Besson (économie solidaire). Henri Weber pourrait prendre en charge la culture et les médias. Les amis de M. Emmanuelli auraient deux représentants avec Alain Vidalies (nouveaux droits) et Stéphane Delpeyrat, de même que la Gauche socialiste, avec Julien Dray (sécurité) et Marie-Noëlle Lienemann (ville). Sylvie Guillaume, première fédérale du Rhône, devrait prendre la présidence du conseil national.

Sur les 96 fédérations métropolitaines, vingt-trois ont changé de premier secrétaire : Ain, Aisne, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Eure-et-Loir, Finistère, Loir-et-Cher, Loiret, Manche, Marne, Meuse, Morbihan, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haute-Saône, Savoie, Seine-et-Marne, Somme, Vosges, Yonne. Onze élections ont donné lieu à des compétitions, parfois triangulaires. Des seconds tours ont été nécessaires dans l'Ardèche, où le premier fédéral sortant a été battu par une femme, Brigitte Chagneac, et dans le Calvados, où Jean-Guy Lecarpentier, qui n'était pas soutenu par Louis Mexandeau, l'a emporté. La Gauche socialiste conserve l'Essonne et le Cher.

Michel Noblecourt

Alain Madelin veut en finir avec la « droite ringarde »

LE CANNET (Alpes-Maritimes)
de notre envoyé spécial

Alain Madelin n'est pas candidat à l'élection présidentielle, il a simplement *« envie de l'être »* – nuance ! – et est heureux d'être en campagne. D'Avignon au Cannet, en passant par Cavaillon, Carpentras, Fuveau et Sophia-Antipolis, le président de Démocratie libérale a sillonné la Provence et la Côte d'Azur, à bord d'un bus, jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre, à la rencontre de multiples publics.

REPORTAGE

Le candidat libéral, ou qui a « envie de l'être », entend rénover l'image de la politique

Ce premier déplacement était placé sous un double signe. La mémoire : les vignes de Châteauneuf-du-Pape, les producteurs de fruits et légumes, les harkis, les rapatriés d'Algérie. L'espoir : l'arrivée des femmes en politique, les « webmasters », les « start-up », les « cyberseniors », des retraités branchés sur Internet.

En costume de velours et toujours sans cravate, le candidat est à la rencontre des *« mille visages de la France »*, à la façon et au rythme, effréné, de Jacques Chirac en 1994-1995. A le voir, à entendre sa liberté de ton, il est évident que, par comparaison, le président de la République a pris un coup de vieux. *« La cohabitation file un mauvais coton. Aussi, je ne veux rien dire qui puisse gêner le président de la République »*, se défend M. Madelin. Il n'empêche : *« Je n'étais pas contre son projet de 1995, puisque je l'ai porté avec lui. Je ne suis pas contre son bilan, puisqu'il n'en a pas. Je ne suis pas contre son projet pour 2002, puisque je ne le connais pas. »*

Les mots font mouche. Le candidat libéral veut *« aérer la présidentielle »*, *« tirer la leçon de l'impuissance de la droite comme de la gauche à réformer »*. *« La droite ringarde, c'est fini ! »* A ceux qui s'inquiètent du processus de Matignon pour la Corse, il assure que, *« non, l'unité de la France n'est pas menacée, aujourd'hui »*. A ces « junior-entreprises » qui se plaignent de la frilosité des banques, il rétorque : *« Il faut arrêter de dire que c'est compliqué de créer une entreprise en France. »* A ces responsables d'associations féminines qui réclament un statut particulier pour les femmes qui veulent être candidates, il répond carrément : *« Ah non ! ça, je ne le sens pas. Des lois, des statuts supplémentaires, il y aura sûrement d'autres candidats pour vous les proposer. »*

L'ADMINISTRATION POUR CIBLE

Le *« fatras administratif »*, l'*« inflation législative »*, la *« nomenklatura »* de la haute administration demeurent sa cible privilégiée. Pour mieux illustrer ce que représentent les 520 000 lois et règlements qui régissent la vie des Français, M. Madelin avait réservé une surprise pour sa dernière réunion publique, vendredi soir, au Cannet. *« J'ai souhaité que vous puissiez accueillir la Loi »*, lance-t-il à son auditoire. Un élévateur entre sous le chapiteau et déverse sur la tribune 2 ou 3 mètres cubes de journaux officiels et de codes en tout genre. *« Et encore, ce n'est qu'un échantillon ! Empilés les uns sur les autres, ces recueils de textes feraient 36 mètres de haut »*, jubile le candidat. Succès garanti. Démagogie libérale.

Si M. Madelin est opposé à l'inversion du calendrier électoral, ce n'est pas seulement parce qu'il n'a *« pas envie de faire la courte échelle à M. Jospin »*, c'est aussi parce qu'il ne veut pas *« revenir à l'absolutisme présidentiel, à la monarchie élyséenne »* des débuts de la Ve République. *« Ne disons plus que la France est en crise. La société bouillonne. Ce qui est en retard sur la vie, c'est la politique. »*

Le président de DL rêve d'*« une nouvelle France, une belle France, une France en couleurs »*. Il l'a dit, jeudi soir, à quelque cinq cents rapatriés d'Algérie réunis autour d'une paella géante, il veut *« raccommoder les blessures de l'Histoire »*. La voix grave, les larmes aux yeux, il a ajouté, dans un silence glacial : *« Après l'Algérie, d'autres enfants sont venus, chassés par la misère, chassés par l'oppression. Et, à présent, eux aussi sont Français. »*

Jean-Louis Saux

Prison avec sursis requise contre les époux Le Chevallier (ex-FN)

TOULON
de notre correspondant

Le procureur adjoint du tribunal correctionnel de Toulon a requis deux ans de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et 100 000 francs d'amende contre Jean-Marie Le Chevallier, maire (ex-FN) de Toulon, et la même peine, sans amende, contre son épouse et sixième adjointe, Cendrine. Tous deux comparaissaient pour *« détournements de fonds publics »* et *« complicité d'abus de confiance »* dans la gestion de l'association Jeunesse toulonnaise (JT). Des peines de treize mois de prison avec sursis ont été requises contre Gilbert Péréa et Christian Serretta, respectivement ancien directeur et second directeur adjoint de JT. Le jugement a été mis en délibéré au 19 janvier.

PROCÈS

Dès son élection, en 1995, la nouvelle majorité décide de mettre un terme au CLAS, une structure d'accueil d'enfants et d'adolescents créée en 1983. En février 1996, lui succède Jeunesse enfance toulonnaise (JET), présidée par l'épouse du maire, qui ambitionne d'en faire « le » pôle culturel de la jeunesse. En juin 1996, elle doit en abandonner la présidence pour ne pas risquer d'être poursuivie comme *« comptable de fait »*, l'association tirant 90 % de son financement de subventions municipales.

JT succède à JET. Ses ambitions sont démesurées, sa gestion discutable. En mars 1999, l'association est mise en liquidation judiciaire : les 205 salariés sont licenciés et cette structure, dont le chiffre d'affaires était de 25 millions de francs, accuse un déficit de 6,7 millions de francs, qui double au terme de l'apurement des comptes. Mais, selon de nombreux témoignages repris par le tribunal, *« Mme Le Chevallier reste une personne influente, la présidente de fait »*.

Le modèle JT a vécu, mais il est devenu l'*« affaire emblématique d'une perversion »*, pour reprendre les termes du procureur adjoint, Michel Raffin. M. Péréa ne cesse de dodeliner de la tête, piaffant d'impatience dans l'attente de monter à la barre. Massif, le cheveu court, l'ami fidèle de Mme Le Chevallier, l'ancien militant du FN passé au Mouvement national républicain (MNR), avec lequel il est en froid, s'exprime d'une voix forte appuyée de gestes larges. Poursuivi pour *« usage de faux »* et *« abus de confiance »*, l'ancien directeur de JT a réponse à tout ; qu'il s'agisse de 300 000 francs de fausses factures, de trois emplois fictifs ou de l'embauche, *« sous l'amicale pression du maire »*, de Christian Serretta. Ancien adjoint aux sports de 1983 à 1989 sous les municipalités de droite de Maurice Arreckx et François Trucy, M. Serretta avait un bon carnet d'adresses. *« C'est à cause de ce tissu relationnel qu'il a été embauché »*, confirme Dominique Herr, directeur du cabinet du maire.

Le procureur voit *« en Cendrine l'égérie de JT* [qui], par solidarité de couple, a contribué à la mise à mal des finances communales ». Quant au maire, il lui reproche de s'être *« montré comme un personnage dépravé et d'avoir profité directement d'un emploi fictif (...) tout en s'appropriant une partie des finances des Toulonnais provenant de l'impôt »*.

José Lenzini

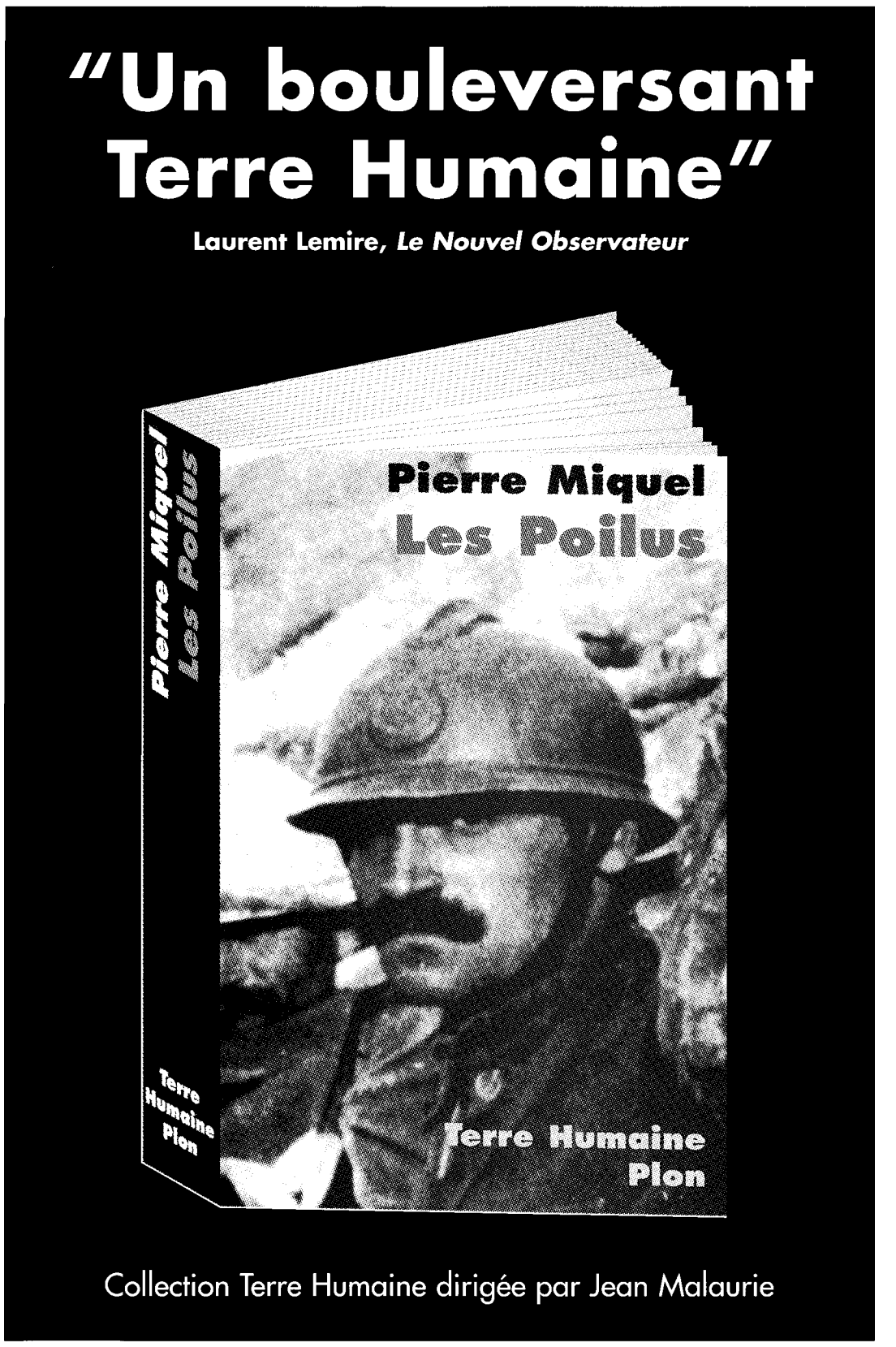

JUSTICE **Michel Roussin, ancien ministre de la coopération et proche de Jacques Chirac, a été mis en examen et écroué pour *« complicité et recel de corruption »*, vendredi 1er décembre, dans le cadre de l'enquête sur le marché des lycées d'Ile-de-France.● M. ROUSSIN est désigné par les responsables financiers de plusieurs partis comme ayant joué un rôle-clé dans un système d'entente illicite à des fins de financement politique. ● *« Intendante »* du RPR, Louise-Yvonne Casetta a affirmé aux juges que Jacques Chirac était informé des dons des entreprises au parti gaulliste mais qu'elle ne *« croyait pas »* qu'il fut informé de l'attribution frauduleuse des marchés en contrepartie. ● ÉGALEMENT mis en examen, Gérard Peybernes, président de l'association officielle de financement du PS a indiqué avoir été associé à ce système par l'intermédiaire de Jean-Marie Le Guen.**

Michel Roussin écroué dans l'enquête sur les marchés publics d'Ile-de-France

Mis en examen, l'ancien ministre (RPR) de la coopération a été notamment désigné par Louise-Yvonne Casetta comme le pivot du système d'entente illicite aux fins de financement politique. L'« intendante » du RPR a affirmé que Jacques Chirac était informé des dons effectués par les entreprises au parti gaulliste

L'ANCIEN MINISTRE (RPR) de la coopération, Michel Roussin, a été mis en examen et placé en détention, vendredi 1er décembre, dans le cadre de l'enquête sur les marchés des lycées de la région Ile-de-France. M. Roussin est poursuivi pour des faits de *« complicité et recel de corruption »*. Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Dans le même dossier, l'ancien responsable de l'association officielle de financement du PS, Gérard Peybernes, a été mis en examen, vendredi, pour les mêmes faits. Il a été placé sous contrôle judiciaire et devra s'acquitter du versement d'une caution de 500 000 francs. Ces mises en examen interviennent après celles notifiées, dans la nuit du jeudi 30 novembre au vendredi 1er décembre, pour des faits identiques, à Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR et de Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier du PR.

Au cours de sa garde à vue et lors de sa comparution devant les magistrats, M. Roussin a refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées. Il a estimé que les conditions d'équité n'étaient pas réunies car l'un des deux juges d'instruction saisi de ce dossier, Marc Brisset-Foucault, a été le représentant du parquet dans une affaire instruite à Créteil dans laquelle M. Roussin avait été mis en examen avant de bénéficier d'un non-lieu. Selon lui, il existe des liens de connexité entre ces deux dossiers. il a également dénoncé l'utlisation abusive de la détention provisoire comme moyen de pression sur les personnes entendues par la justice. Le parquet a requis des mandats de dépôt à l'encontre de MM. Roussin, Thomas et Peybernes, et de Mme Casetta.

REVERSEMENT DE 2 %

La justice soupçonne ces personnes d'avoir participé à un système de financement occulte de leurs formations politiques alimenté, entre 1990 et 1996, par un prélèvement de 2 % sur les marchés des lycées régionaux – dont le montant total est estimé à 28 milliards de francs. Devant les juges, l'ancien trésorier du PR a déclaré que le président du parti, Gérard Longuet, lui avait, vers 1990, demandé de rencontrer M. Roussin, alors directeur de cabinet de Jacques Chirac. Il a affirmé que Michel Roussin, qui fut également chef du cabinet de M. Chirac, à Matignon, entre 1986 et 1988, l'avait informé de l'accord entre les entreprises et les formations politiques siégeant au conseil régional pour qu'un pourcentage de 2 % soit reversé aux partis.

L'ancienne conseillère aux affaires scolaires du Conseil régional, Christine Lor, avait, quant à elle, assuré, au cours de sa garde à vue, avoir également rencontré M. Roussin, actuel président du comité Afrique du Medef international et vice-président du groupe Bolloré, à une date qu'elle situe entre 1988 et 1992, à l'Hôtel de Ville, afin de se faire expliquer par lui le fonctionnement du financement des partis à partir des marchés des lycées (*Le Monde* du 1er décembre).

Mme Casetta a, pour sa part, indiqué aux magistrats que Robert Galley, alors trésorier du RPR, l'avait invitée, vers 1990, à prendre contact avec M. Roussin, à l'Hôtel de Ville. M. Roussin aurait évoqué, selon elle, le nom des entreprises qui devaient verser des dons au RPR en contrepartie de l'obtention de marchés. Pour l'ensemble des sociétés sollicitées, elle a précisé avoir demandé des dons de 500 000 francs.

Elle s'est, par ailleurs, longuement expliquée sur la rencontre, à laquelle elle participait, à l'Hôtel de Ville, entre M. Roussin et deux dirigeants de l'entreprise de travaux publics Chagnaud. Ces derniers, mis en examen le 20 septembre, auraient indiqué que M. Roussin avait, devant eux, non seulement exigé un versement de 500 000 francs et l'embauche d'un adjoint au maire de Paris contre l'attribution de marchés, mais qu'il leur aurait également demandé de verser *« des espèces »*. Mme Casetta aurait confirmé les deux premières demandes formulées par M. Roussin. En revanche, à propos de la dernière exigence, elle aurait répondu aux juges, qu'elle *« ne se souvenait pas avoir entendu »* M. Roussin exprimer un tel souhait.

Interrogée par les magistrats sur les motifs qui justifiaient la venue des dirigeants des sociétés de travaux publics à la mairie de Paris, elle a répondu que *« les entreprises étaient assurées que le maire de Paris serait informé de leurs dons. »* Sur ce sujet, Mme Casetta a ajouté qu'elle informait *« M. Roussin du nom des entreprises pour qu'il le dise au président du RPR* [M. Chirac] *pour que ce dernier puisse remercier les entreprises »*. Selon elle, Robert Galley rencontrait, également, *« régulièrement »* M. Roussin afin que celui-ci transmette à Jacques Chirac les listes des entreprises à l'origine des versements.

Questionnée sur le niveau de connaissance que pouvait avoir l'actuel chef de l'Etat du système de financement occulte elle a assuré qu'elle *« ne croyait pas »* que M. Chirac puisse en avoir été informé. En revanche, Mme Casetta a estimé que le maire de Paris savait que les entreprises donatrices participaient, par ailleurs, à la campagne de rénovation des lycées.

M. Peybernes a, de son côté, expliqué qu'ancien cadre dirigeant de la SAE, il était devenu, en 1990, président de l'association officielle de financement du PS. C'est à ce titre, a-t-il indiqué, qu'un responsable du Parti socialiste, alors premier secrétaire de la fédération du PS de Paris, Jean-Marie Le Guen, l'avait informé des termes de l'accord entre les partis et les entreprises. *« M. Le Guen m'a dit que le conseil régional décidait à l'avance de l'attribution des marchés et que les élus de la région, y compris ceux du PS, votaient pour les entreprises prédésignés. »* Selon, M. Peybernes, M. Le Guen aurait financé en partie sa fédération grâce aux dons des entreprises. Plus généralement, a-t-il assuré, *« les groupes politiques de la région s'étaient entendus entre eux et les représentants des groupes politiques au sein de la commission d'appel d'offres exécutaient ces accords. »*

« CIRCUITS PARALLÈLES »

Interrogé, samedi 2 décembre, par *Le Monde*, M. Le Guen a *« démenti formellement les accusations de M. Peybernes »*. *« Ces propos sont extravagants*, a-t-il déclaré. *Je l'invite à dire la vérité et à ne pas affabuler. »*

Par ailleurs, le président de l'association de financement du PS a souligné qu'il *« supposait que les trésoriers du Parti étaient au courant du système. »* Lorsque M. Peybernes dirigeait la collecte de fonds pour le PS, Henri Emmanuelli et Pierre Moscovici ont été successivement trésoriers du PS. Ces derniers n'avaient pu être joints samedi matin.

Confirmant l'existence d'un prélèvement de 2 % sur les marchés des lycées, M. Peybernes aurait expliqué aux juges que les sommes qu'il avait pu recueillir auprès des entreprises – 40 millions de francs dont 15 provenant du BTP – ne correspondaient pas au 160 millions de francs que son parti est supposé avoir perçu dans le cadre des accords initiaux. Conduit à s'expliquer sur l'origine de cet écart, il aurait évoqué la possible utilisation de *« circuits parallèles »* pour encaisser les fonds.

Jacques Follorou

Gérard Longuet s'attend « à être entendu par les juges »

Mis en cause par Jean-Pierre Thomas, ex-trésorier du Parti républicain (PR), devenu Démocratie libérale, Gérard Longuet, ancien président du PR et actuel président du conseil régional de Lorraine a affirmé, dans un entretien au *Figaro* du 2 décembre, que *« depuis 1990 »*, sa formation *« a été en parfaite conformité avec les textes »*. Jean-Pierre Thomas, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire dans le cadre de l'enquête sur les marchés publics des lycées d'Ile-de-France, a déclaré aux magistrats instructeurs, Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, que M. Longuet lui avait demandé au début des années 90 de rencontrer Michel Roussin afin de se faire expliquer les modalités d'un système de financement qui se mettait en place en Ile-de-France. Dans son entretien au *Figaro*, Gérard Longuet indique n'avoir *« jamais demandé à* [son] *trésorier de contacter Michel Roussin au sujet d'une répartition des commissions »*. *« Je suis totalement ignorant de ce système des 2 % distribués entre les partis politiques »*, ajoute-t-il, avant de préciser qu'il s'attendait *« à être entendu par les juges »*.

Cernée par les juges depuis 1995, Mme Casetta a fini par parler

AINSI DONC, Louise-Yvonne Casetta a fini par parler. L'ancienne « intendante » du RPR, avait, jusqu'à ce jeudi soir 30 novembre, tenu bon. Cernée par les juges depuis le milieu des années 1990, Mme Casetta, citée dans la plupart des procédures relatives au financement occulte du parti gaulliste avait toujours nié y avoir participé ni même en avoir eu connaissance, minorant son propre rôle au sein de l'appareil du mouvement dont elle fut pourtant, de 1989 à 1996, la trésorière officieuse, au point de se voir affubler, par *Le Canard enchaîné*, d'un surnom passé à la postérité : « la cassette ».

En quittant le palais de justice de Nanterre (Hauts-de-Seine), mardi 28 novembre, Mme Casetta pensait pourtant avoir fait le plus dur. Le tribunal correctionnel de Nanterre venait de la relaxer *« au bénéfice du doute »*, et ce malgré une *« forte suspicion »*. En dépit d'une longue instruction et de trois semaines d'audience, l'accusation n'était pas parvenue à prouver que Mme Casetta avait perçu, en 1993, des commissions occultes en marge de trois marchés publics obtenus à Paris par la société de travaux publics Mazotti. Dans leur jugement, les magistrats de Nanterre s'étaient bornés à souligner que Mme Casetta avait *« initialement tenté de minimiser son rôle »* au RPR alors que, selon eux, elle en *constituait « à l'évidence, une personnalité influente »*.

Née le 2 novembre 1942 à Guingamp (Côtes-d'Armor), ce petit bout de femme, décrite comme opiniâtre et travailleuse par ses proches, *« monte à Paris »*, après un détour par la Provence, au début des années 80 . Elle entre au RPR au 1984, pour rejoindre son ami Jacques Durand, alors adjoint au trésorier du RPR. D'abord simple secrétaire, elle bénéficie d'une ascension fulgurante au point d'être promue, dès 1989, *« adjointe au directeur administratif au financier »*. Sa véritable mission : faire le lien avec les entreprises susceptibles de faire des dons, légaux à cette époque, au parti gaulliste. Ses déboires judiciaires débutent en juillet 1995, lorsque le juge Halphen, qui instruit à Créteil (Val-de-Marne) l'affaire des HLM de Paris, découvre que la société Les Charpentiers de Paris a pris en charge le salaire de deux secrétaires travaillant au RPR, à la demande de Mme Casetta. Placée en garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire, Louise-Yvonne Casetta va, pour la première fois, *« lâcher du lest »*. Devant les policiers, elle reconnaît avoir agi dans le cadre du financement de son parti, estimant que les salaires de ces secrétaires pouvaient constituer une forme de *« don légal »* et affirmant avoir agi sur ordre de sa hiérarchie (*Le Monde* du 24 octobre 1996). Ces demi-aveux resteront sans lendemains.

Mise en examen par le juge Desmure pour *« complicité »* puis *« recel d'abus de biens sociaux »* en 1996 et 1997, elle ne se montrera guère loquace au cours de cette instruction, toujours en cours, qui a notamment débouché sur la mise en examen de trois anciens trésoriers du RPR, mais aussi d'Alain Juppé, ancien secrétaire général du RPR et de Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris.

Fabrice Lhomme

Six années pour découvrir pas à pas le caractère organisé de l'entente

L'AFFAIRE des lycées de la région Ile-de France paraît à maints égards exemplaire. Rarement la justice aura pu réunir, en une seule enquête, autant d'éléments constitutifs d'un système de financement politique occulte. Pendant trois ans, les magistrats ont d'abord démonté le mécanisme de répartition illégale des marchés de lycées. Après avoir prouvé, grâce aux explications des chefs d'entreprise mis en examen, l'existence de l'entente, il leur fallait encore établir un lien entre les entreprises et le monde politique. Le 23 novembre, Christine Lor, conseillère aux affaires scolaires auprès de la présidence de la Région, et Gilbert Sananès, patron du bureau d'études Patrimoine Ingéniérie, considérés comme les pivots du système au niveau du conseil régional, confirmaient l'existence du financement occulte. Dès lors, il devenait possible d'interroger, sur la base d'éléments tangibles, un certain nombre de personnalités politiques issues du RPR, de l'ex-PR et du PS sur l'existence du fameux prélèvement de 2 % sur l'ensemble des marchés – soit près de 600 millions de francs sur un investissement total de 28 milliards de francs.

Cette accélération est intervenue après six ans de polémique et quatre ans d'enquête. Longtemps figure symbole de cette affaire, l'ancienne présidente (RPR) de la commission d'appel d'offres du conseil régional, Claude-Annick Tissot, avait dénoncé publiquement dès son arrivée, en 1994, les dérives qu'elle avait pu découvrir au sein de la commission. Après des mois d'affrontements avec le président (RPR) de la région, Michel Giraud, Mme Tissot, quittait ses fonctions, le 11 mai 1996, après avoir transmis une note accablante à l'inspection générale des services du conseil régional.

« PRESSIONS INADMISSIBLES »

Elle y stigmatisait de nombreuses irrégularités commises dans les attributions de marchés publics, en particulier ceux de rénovation et d'entretien des lycées. L'omniprésence du bureau d'études Patrimoine Ingénierie dans l'attribution de ces marchés était sévèrement mise en cause. *« Son cahier des charges était en violation flagrante avec les règles des marchés. Personne n'a protesté »*, estimait Mme Tissot. Elle dressait enfin la liste de nombreuses anomalies : *« recours excessif »* aux marchés négociés, appels d'offres restreints, *« tendances de certains services à exécuter les marchés avant leur transmission au contrôle de légalité »*. Elle visait notamment le système de procédures groupées du marché d'entreprises de travaux publics (METP), programme-phare du conseil régional, par lequel près de 15 milliards de francs de marché avaient été attribués. Evoquant des *« pressions inadmissibles »*, Mme Tissot, aujourd'hui conseillère de Paris, démissionnera, peu à peu, de toutes ses fonctions régionales.

Le 9 octobre 1996, trois élus du groupe des Verts au conseil régional saisissent le procureur de la République de Paris et lui demandent d'ouvrir une information judiciaire. Ils obtiennent gain de cause le 3 juin 1997. Entre-temps, le 24 mars, la chambre régionale des comptes a rendu public un rapport sur la rénovation des lycées dans lequel elle fustige des *« pratiques anticoncurrentielles »* et des *« irrégularités majeures »* dont auraient profité les *« grands »* groupes du bâtiment et des travaux publics.

En 1998, les juges s'attaquent pour la première fois aux entreprises : le président de la Sicra, filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), devenue Vivendi, ainsi que son directeur général sont mis en examen pour *« abus de confiance, corruption active et trafic d'influence »* et placés en détention provisoire. Une perquisition réalisée au siège de la Sicra permet de constater que l'entreprise a remporté, grâce à cette entente, près de 1,8 milliard de contrats entre 1991 et la fin 1995.

Les mois qui suivent sont mis à profit par les enquêteurs pour achever de démontrer le caractère organisé du contournement du code des marchés publics. La liste des entreprises visées par la justice rassemble le gotha du BTP français. Des responsables de la société GTM, filiale de la Lyonnaise des eaux, reconnaissent l'entente avec les autres entreprises et le versement d'une commission aux principales formations politiques de la région. En octobre 1999, une dizaine d'autres cadres de sociétés sont mis en examen. Ils appartiennent aux entreprises Dumez, Fougerolles, Bouygues, SGE, CBC, Nord France et la SAEP.

Restait le volet politique. Dès décembre 1997, François Donzel, élu de Génération Ecologie, avait été mis en examen pour *« recel de corruption »*. Le 11 octobre 1999, c'était au tour de Guy Drut, ancien ministre (RPR) de la jeunesse et des sports, d'être mis en examen pour *« recel d'abus de confiance »*, Sicra lui ayant versé entre 600 000 et 800 000 francs. Encore restait-on à la marge du dossier. Un an plus tard, les éléments réunis par les enquêteurs semblent attester que l'ensemble des formations politiques participaient à l'entente. Le 30 novembre, le président de la région, Michel Giraud, continuait d'affirmer n'en avoir jamais eu connaissance.

J. Fo.

Le financement des partis politiques face aux législations successives

JUSQU'EN 1988, la droite et la gauche se sont accomodées de l'absence de lois sur le financement des activités politiques. Les canaux officiels du financement des partis – cotisations des adhérents et dons des sympathisants – étaient notoirement insuffisants pour subvenir à leurs besoins. Les formations se sont donc « débrouillées », c'est-à-dire qu'elles ont organisé des filières parallèles et illégales de financement par les entreprises. Ces « dons » d'entreprises étaient illégaux puisqu'ils ne correspondaient pas à l'objectif social des sociétés donatrices. Ils constituaient des abus de biens sociaux. Les enquêtes judiciaires, qui ont progressivement mis au jour ces pratiques longtemps tenues secrètes, ont poussé les majorités successives à édifier, par étapes, une réglementation.

La première loi est promulguée le 11 mars 1988, sous la première cohabitation. Elle institue le principe du financement public des partis politiques, mais elle ne prévoit aucun contrôle des comptes de ces formations en contrepartie. En outre, elle réserve ce financement public aux seules formations représentées au Parlement.

La loi reconnaît par ailleurs aux candidats aux élections législatives et présidentielles la possibilité de recevoir des dons des personnes physiques ou morales et elle plafonne leurs dépenses électorales.

En 1989, les enquêtes sur le financement du PS se rapprochent de la direction nationale de ce parti. Une amnistie des infractions liées aux financements politiques est adoptée dans le cadre d'une nouvelle loi du 15 janvier 1990. Celle-ci étend le principe du plafonnement à tous les types d'élections et ouvre le financement public aux formations non représentées au Parlement. La loi de 1990 permet d'autre part aux partis de bénéficier, dans la limite de plafonds, de dons de personnes physiques ou morales. Les dons des entreprises sont « légalisés » dans la mesure où la loi les présume conformes à leur objet social. Une même personne morale ne peut cependant verser annuellement plus de 500 000 francs aux partis. Pour veiller à l'application de la loi, une Commission nationale des comptes de campagne et des financements politique (CCFP) est créée.

Pourtant, le financement occulte perdure. Rompant avec la logique des lois de 1988 et de 1990, le gouvernement socialiste propose, à l'automne 1992, d'interdir aux personnes morales de consentir des dons, tant aux candidats qu'aux partis. Mais le Parlement s'oppose à ce changement : la loi du 29 janvier 1993 maintient le financement privé en l'assortissant de plafonnements plus stricts et en recherchant une plus grande transparence : désormais les comptes de campagne et les comptes annuels des partis doivent faire figurer la liste des entreprises ayant accordé des aides ainsi que leur montant.

NOUVELLE SÉRIE DE LOIS

A l'automne 1994, menacés de mise en examen, trois ministres d'Edouard Balladur – Alain Carignon, Gérard Longuet et Michel Roussin – sont contraints de démissionner. A l'initiative de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, une nouvelle série de lois est adoptée. Promulguées en janvier 1995, elles franchissent un pas décisif en interdisant les financements politiques par les personnes morales autres que les partis. Cela concerne les entreprises, les associations, les fondations, les syndicats et les collectivités locales. Aucune d'elle ne peut dorénavant contribuer au financement des partis *« ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit* (...), *ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués »*. Parallèlement, le remboursement par l'Etat des dépenses de campagne est porté à 50 % du plafond de dépenses autorisé. Dès 1996, c'est donc auprès de l'Etat que les partis politiques ont, en théorie, puisé leurs principales sources de financement.

Cécile Chambraud et Cécile Prieur

Les associations en quête de reconnaissance à l'occasion du centenaire de la loi de 1901

Selon un sondage CSA, 95 % des Français ont d'elles une opinion favorable

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, devait lancer, samedi 2 décembre, à Nantes (Loire-Atlantique), la célébration du centenaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association. Fortes d'une confiance considérable des Français, qui, selon un sondage CSA, les jugent indispensables dans tous les secteurs de la société (du sport à l'exclusion, de la consommation aux droits de l'homme), elles réclament un soutien des pouvoirs publics.

DEUX ANS après le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, la République commémore l'adoption d'un autre grand texte législatif. Samedi 2 décembre, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, devait lancer, à Nantes (Loire-Atlantique), la célébration du centenaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association. Jean-Michel Belorgey, président de la mission interministérielle qui coordonne les manifestations organisées dans le cadre de cette grand-messe, devait, pour sa part, présenter le programme des festivités qui jalonneront l'année 2001 : parmi les temps forts annoncés, une rencontre européenne entre associations et représentants des institutions de l'Union se tiendra à Bruxelles au mois de février ; quatre mois plus tard aura lieu la *« semaine anniversaire »*, qui sera notamment marquée par une grande *« cérémonie festive »*, réunissant les plus hautes autorités de l'Etat au parc de La Villette, à Paris.

En février 1999, les associations avaient pu faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics lors des Assises nationales de la vie associative, organisées à l'Arche de la Défense (Hauts-de-Seine). Lionel Jospin, qui avait pris l'initiative de ces rencontres inédites, s'était employé à mobiliser les responsables associatifs en annonçant une série de mesures et en les assurant de la reconnaissance de la puissance publique (*Le Monde* des 20 et 23 février 1999). Un an et demi après, l'agenda politique reste toujours aussi favorable aux associations. Celles-ci entendent bien profiter de la célébration du centenaire de la loi de 1901 pour faire avancer les dossiers qui leur tiennent à cœur. *« Les Assises nationales constituaient une étape pour approfondir la réflexion et émettre des propositions au gouvernement*, analyse Edith Arnoult-Brill, présidente du Conseil national de la vie associative. *Certains chantiers ont progressé depuis lors, d'autres peu. Le centenaire nous donne l'opportunité de relancer ceux-là. »* Statut fiscal des associations, droit de la concurrence... L'ordre du jour est chargé, mais il est quelques points que le monde associatif tient particulièrement à mettre en avant *« Les pouvoirs publics doivent favoriser le bénévolat en encourageant le don de temps et en améliorant la disponibilité des personnes »*, déclare Edith Arnoult-Brill. La présidente du CNVA songe à des dispositifs tels que le congé associatif, qui permet au salarié de se libérer de son travail pour pouvoir s'impliquer dans une association.

L'exercice d'une activité associative doit également être reconnu par la délivrance de diplômes, estime Edith Arnoult-Brill. Cette valorisation des acquis est, du reste, prévue pour les militants associatifs dans le projet de loi de modernisation sociale que les députés examineront au début de l'année 2001. Les associations affirment qu'elles seront vigilantes pendant l'élaboration de ce texte : il n'est pas question, disent-elles, de se contenter de *« simples attestations »* dépourvues de valeur.

Les relations entre pouvoirs publics et associations représentent un autre sujet de débat important. Hubert Prévot, président de la CPCA (Conférence des présidents de coordinations associatives), évoque l'idée d'une convention générale à ce sujet pour instaurer un véritable partenariat. La réflexion est engagée au sein de la CPCA, mais de nombreuses associations, farouchement attachées à leur indépendance, expriment des réticences. En attendant l'éventuelle signature d'une telle charte, le gouvernement prend des mesures d'une portée plus modeste : signée par le premier ministre, Lionel Jospin, la circulaire qui étend les conventions pluriannuelles d'objectifs aux services déconcentrés de l'Etat a été publiée au *Journal officiel* de samedi 2 décembre. Daniel Vaillant devait préciser, samedi, à Nantes, que ce dispositif vise à assurer un *« renouvellement plus régulier et mieux assuré* [des] *subventions »* allouées aux associations et à mettre en place *« un système d'avances d'un montant de 50 % du total »* de l'aide financière.

COTE DE POPULARITÉ

A Nantes, les associations pourront aussi mesurer combien leur image est plutôt bonne au sein de l'opinion. Selon un sondage de l'institut CSA dont les résultats devaient être dévoilés, samedi, lors du colloque, leur cote de popularité crève pratiquement le plafond : 95 % des Français disent avoir une bonne opinion d'elles, alors qu'ils ne sont, par exemple, que 66 % à apprécier les élus locaux et 54 % le gouvernement. Les personnes sondées font plus confiance aux associations qu'au pouvoir exécutif ou aux entreprises privées pour prendre en charge une large palette d'activités : sport, loisirs, défense des consommateurs, lutte contre le racisme, aide aux plus démunis, prévention de la drogue, défense de l'environnement...

Plus loin même, les associations sont jugées indispensables lorsqu'elles concourent au maintien de la cohésion sociale. Lutte contre l'exclusion, aide aux personnes âgées, prévention de la drogue et de la délinquance, défense des droits de l'homme : neuf Français sur dix plébiscitent les associations qui assument ces tâches. Cependant, l'enquête de CSA montre bien combien *« les pratiques associatives divergent quelque peu des objectifs assignés aux associations »* par l'opinion. Les structures les plus fréquentées sont, en effet, tournées vers des activités sportives, culturelles et de loisirs. Celles qui œuvrent en faveur de la cohésion sociale ne recueillent pas autant d'adhésions : 12 % des personnes interrogées sont engagées dans des associations de santé et d'action sociale, 9 % agissent pour la protection de l'environnement, 8 % défendent des causes humanitaires internationales, 7 % se dévouent pour les pauvres.

Enfin, l'ombre du soupçon continue d'entacher l'image des associations. Pour 37 % des personnes sondées, elles manquent d'indépendance vis-à-vis des partis politiques ; la moitié de l'opinion déplore leur manque de transparence et six Français sur dix pensent que certains de leurs responsables s'en servent à des fins personnelles. L'affaire du Carrefour du développement, le scandale de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer), entre autres, ont écorné la crédibilité du monde associatif. Le choc qu'ils ont provoqué dans l'opinion est, aujourd'hui encore, palpable.

B. Bi.

20 millions de Français sont membres d'une ou plusieurs associations

● **Effectifs.** Le nombre d'associations en France est difficile à connaître : dans la quasi-totalité des cas, les créations sont enregistrées en préfecture alors que les disparitions ne le sont pas. Le Conseil national de la vie associative donne comme ordre de grandeur 750 000 associations. En 1997, 62 897 associations ont été créées, contre 67 778 un an plus tôt. A titre de comparaison, ce chiffre était de 23 000 au milieu des années 70. Environ 20 millions de Français sont membres d'une ou de plusieurs associations.

● **Activités.** Près d'un quart des associations exercent des activités sportives ; viennent ensuite les secteurs de la culture, du tourisme et des loisirs (23,5 %), l'action sanitaire et sociale (16,5 %) et la vie sociale (9,5 %).

● **Emploi.** 1,274 million de personnes travaillent dans les associations, soit 4,5 % de la population active. Le secteur sanitaire et social emploie 40 % de ces salariés, soit près de 510 000 personnes. L'éducation et la recherche « pèse » 30 % des effectifs.

● **Financement.** Le budget des associations représente environ 230 milliards de francs, assurés à hauteur de 60 % par des fonds publics, d'après la délégation interministérielle à l'innovation sociale.

Jean-Michel Belorgey, président de la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901

« Il ne faut pas toucher à un cheveu de la loi de 1901 »

« Pourquoi célébrer le centenaire de la loi de 1901 ?

– D'autres textes, qui ont trait à l'idéal républicain, ont déjà été commémorés dans un passé récent : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la loi sur l'abolition de l'esclavage, par exemple. Le texte qui fonde la liberté d'association occupe une place particulière dans notre histoire : elle fut suspendue pendant l'Occupation, et une décision du Conseil constitutionnel datant de 1971 lui a donné la valeur d'un principe fondamental de notre droit. Bref, elle est étroitement liée à la République. Cette commémoration permet en outre de donner un nouvel élan aux projets de réforme qui furent échafaudés au cours des Assises nationales de la vie associative, en février 1999.

– Dans son rapport public pour l'année 2000, le Conseil d'Etat envisage une refonte de cette loi en faisant valoir, notamment, qu'elle n'est guère adaptée aux grandes associations qui assurent des missions de service public ou qui participent à la vie économique. Pensez-vous qu'il faille la modifier ?

– Il ne faut pas toucher à un cheveu de la loi de 1901. Elle doit rester ouverte à tous ceux qui veulent s'engager dans la démarche associative. Comment procéderait-on à un tri en amont ? Ce serait, d'abord, contraire à la décision du Conseil constitutionnel de 1971. Ensuite, la loi de 1901 ne garantit pas en elle-même de faveur fiscale ou autre, et je ne vois pas comment on pourrait faire autrement. Je crois qu'il faut bien faire le distingo entre l'être associatif, qui est intouchable, et les activités associatives, que les pouvoirs publics peuvent réguler. Mais cet encadrement ne doit pas étouffer l'expression de l'être associatif.

– N'y-a-t-il pas cependant des réformes à envisager ?

– La mission que je préside n'a pas vocation à émettre des recommandations. Cela étant, plusieurs idées me tiennent à cœur. Il faut d'abord organiser une libération du temps, notamment en direction des salariés, pour que ceux-ci puissent s'impliquer dans la vie associative. La représentation des différentes catégories d'associations devrait être mieux assurée, de manière qu'elles puissent prendre part au débat public, dont beaucoup d'entre elles sont, pour l'heure, écartées.

» Le statut fiscal des associations est sans doute à clarifier également. Cette question-là n'a cessé d'être une source de discorde entre celles qui opèrent dans la sphère de l'économie marchande et les pouvoirs publics. Une partie des services fiscaux les soupçonnent de profiter indûment du statut associatif, qui les exonère d'impôts alors qu'elles développent une activité commerciale ; certains industriels les accusent de concurrence déloyale lorsqu'elles produisent des biens ou fournissent des services voisins des leurs. Les deux instructions fiscales de 1998 et 1999 n'ont pas résolu toutes les difficultés.

» Comment, par exemple, décider si une association est gérée de façon désintéressée ? Doit-on appliquer, pour en juger, un même barème de rémunérations, quels que soient le type de structure associative et leur objet ? Le problème se pose dans des termes analogues pour ce qui est de l'application du droit de la concurrence, auquel il faut pouvoir soustraire une partie – au moins – des associations.

– L'expression de l'être associatif, dites-vous, ne doit pas être étouffée. Cependant, de nombreuses associations, qui assurent des missions d'intérêt général, se plaignent d'être instrumentalisées par les pouvoirs publics. Les relations entre ces deux acteurs ne doivent-elles pas être repensées ?

– L'Etat et les collectivités locales ont des attentes ambiguës vis-à-vis des associations. Ils souhaitent qu'elles existent pour animer la vie sociale, ils leur confient des missions de service public, mais ne veulent pas qu'elles créent de tracas. Ce souhait d'une vie associative sage est très fort chez nombre d'élus locaux. C'est la fameuse formule : "On ne peut pas à la fois tendre la sébile et lancer des cocktails Molotov."

» Les associations se situent à l'interface de la société civile et du politique. Leurs initiatives doivent être traitées avec considération par les collectivités publiques. Celles-ci ne peuvent se poser uniquement en bailleurs de fonds incontestés, il est souhaitable qu'elles acceptent d'être interpellées.

» Les associations peuvent administrer des établissements, redistribuer des ressources financières, et il est normal qu'elles rendent des comptes. Cela étant, elles jouent un rôle, non mesurable mais tout aussi important, qu'il faut aussi soutenir, en tout cas accepter : la création de lien social, la mise en contact de personnes isolées, le questionnement sur la pratique de la citoyenneté, la contestation des choix publics... »

Propos recueillis par Bertrand Bissuel

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Mes Antoine Sollacaro et Michel Cardix**, respectivement avocats à Ajaccio (Corse-du-Sud) et à Nice (Alpes-Maritimes), ont été mis en examen, vendredi 1er décembre, par un juge d'Ajaccio, pour *« violation du secret de l'instruction »*. Un expert-comptable, Luc Pantalacci, l'a été pour *« recel du secret de l'instruction »*. Les trois hommes avaient été placés en garde à vue dans le cadre d'investigations sur de présumées violations du secret de l'instruction et du secret professionnel qui auraient entaché une information judiciaire sur des malversations présumées au sein d'un concessionnaire automobile corse, la SDAC, et des entreprises satellites (*Le Monde* du 2 décembre). Une quarantaine d'avocats ont manifesté dans la matinée devant le palais de justice d'Ajaccio pour protester contre l'interpellation de leurs confrères.

■ **Les greffiers ont mis fin à leur mouvement de grève**, vendredi 1er décembre, après avoir signé un accord avec le ministère de la justice. Le principe d'un plan pluriannuel concerté sur les recrutements et les transformations d'emplois a été retenu. Pour 2001, 500 postes de greffiers (au lieu de 260) ont été dégagés ; 273 transformations d'emplois de personnels de catégorie C ou B ont été décidées (au lieu de 133) et le régime indemnitaire a été revalorisé pour l'ensemble des catégories de personnels.

■ **PROSTITUTION : un réseau de prostitution en camionnettes sévissant en Seine-et-Marne** et au bois de Vincennes, a été démantelé. Treize personnes ont été interpellées, lundi 27 et mardi 28 novembre, par les policiers de la brigade de répression du proxénétisme de Paris. Deux proxénètes ont été mis en examen et l'un d'eux, surnommé « Petit Franck », a été écroué.

Un style plein de vivacité et d'humour… Ce vrai roman populaire, au sens le plus noble du terme…, se dévore comme il a été écrit, avec appétit.

Christiane Gomariz, *Paris-Match*

Quand deux auteurs remarquables écrivent une histoire à quatre mains, le plaisir de lire est assuré.

Christine Arnothy, *Le Parisien*

Boro allait à la guerre. Il y est… C'est en réalité ce temps-là, épais, glacé qui, sous les péripéties du feuilleton, retient le lecteur… Il fallait en passer par là, le dire. Franck et Vautrin le disent magistralement.

Jean-Baptiste Michel, *L'Express*

Le secret de ce succès est en partie lié au style Franck et Vautrin, mélange du style sec et incisif de Dan Franck avec celui, plus métaphorique, de Jean Vautrin. Mais surtout, si notre héros à la démarche claudicante continue à traverser les événements politiques et sociaux avec le succès que l'on sait, c'est que l'époque dans laquelle il évolue fascine par sa noirceur.

Jérôme André, *Elle*

L'Histoire s'accélère et Blèmia Borowicz, comme à l'accoutumée, ne se contente pas d'en être le témoin : il l'écrit. Pour le lecteur, c'est un régal.

Dominique Papon, *La Vie*

Dan Franck et Jean Vautrin ont un vrai savoir-faire. Ils ont su créer un personnage attachant, inscrivant ses aventures dans la grande Histoire et ses épisodes les plus fascinants, jouant sur les fantasmes des gens ordinaires.

Claude Combet, *Livres-Hebdo*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Les avocats manifestent dans un joyeux désordre en faveur de l'aide juridictionnelle

Cinq mille robes ont participé à cette première manifestation unitaire

La manifestation organisée, vendredi 1er décembre, à Paris, pour l'accès au droit et la défense des plus démunis a connu un grand succès. Cinq mille avocats se sont massés sur les quelques centaines de mètres séparant la place de l'Opéra du ministère de la justice, place Vendôme. Devant une troupe surchauffée après une bousculade avec les CRS, les délégués ont annoncé une grève totale, mercredi 6 décembre.

IL FAUT LES EXCUSER, ils n'ont pas bien l'habitude. Les avocats ont manifesté vendredi 1er décembre à Paris dans un joyeux désordre, sur un parcours ridiculement court, avec des mégaphones aphones et des cadres qui n'encadraient pas grand-chose. Mais il y avait du monde : près de 5 000 personnes (4 000 selon la police ; les organisateurs ne savent pas) et une présence imposante des barreaux de province et de banlieue. Les 181 barreaux de France avaient appelé, et pour la première fois, à une grande manifestation unitaire pour la refonte de l'aide juridictionnelle (AJ), le système d'accès à la défense des plus démunis (*Le Monde* du 1er décembre).

Au moins, ils ont bien rigolé. *« Sous la robe, la misère »*, assure une banderole, un pénaliste fier de son barreau proteste virilement du contraire. On crie *« Guigou en cavale, Lebranchu en garde à vue »*. Me Francis Szpiner essaye un *« Libérez Roussin ! »*. *« L'AJ m'a tuer »* proclament les pancartes, parfois *« L'AJ m'a occis »*. La moitié des barreaux défile, l'autre moitié prend des photos-souvenir, Guingamp a apporté des cornemuses, mais tout le monde hurle la même chose : *« avocats bénévoles, raz le bol »*.

RANGÉES DE CRS CASQUÉS

Partis de l'Opéra, les avocats sont vite arrivés devant le ministère de la justice, trois cents mètres plus loin. Ils se sont massés place Vendôme derrière les barrières, mollement protégées par un rideau de gendarmes. Une délégation est montée au ministère : les syndicats ainsi que Jean-René Farthouat, président du Conseil national des barreaux, Michel Bénichou, président de la conférence des bâtonniers (toute la province), et Francis Teitgen, bâtonnier de Paris. *« Libérez nos camarades »*, ont crié les manifestants. L'affaire a failli mal finir. Les barreaux appuyaient sur les barrières, les gendarmes essayaient de résister. Poussée à gauche de l'Essonne, contre-attaque au centre d'*« Avignon-sous-les-Ponts »*, percée de Lyon. Les CRS, casqués et bouclier au poing, sont arrivés en légions serrées.

« Laissez-nous discuter, a supplié Me Bénichou, *enfoncer les barrières ne résoudra rien. »* Peine perdue. La délégation s'en est tirée avec un pieux mensonge : *« La garde des sceaux vient de nous prévenir que les négociations allaient reprendre lundi à 18 heures*, a murmuré Me Farthouat dans un mégaphone poussif, *nous ne céderons pas sur l'essentiel. »* En fait la réunion était prévue de longue date... Pour *« prouver notre détermination au peuple de Paris »*, le bâtonnier a proposé de rentrer à pied au palais de justice.

Une bonne pluie et trois kilomètres plus tard, la moitié de la manifestation est arrivée au palais encore assez excitée. *« Nous sommes sur le chemin du succès »*, a noblement déclaré Me Farthouat sous les quolibets. Il a rappelé que mercredi 6 décembre serait une journée de grève totale, suivie d'une grève du zèle, mais il a eu du mal. *« On veut du concret ! »*, hurlaient les uns, *« vous vous foutez de nous, vous ne savez pas de quoi vous parlez »*, criaient les autres. Le bâtonnier de Paris a, lui, juré que *« pas un avocat parisien ne plaiderait le 6 décembre »*. Les avocats se sont séparés en chantant *« Ce n'est qu'un au revoir »*, et on ne sait qui de Marylise Lebranchu ou de la délégation est la plus contente que la journée se soit terminée.

Franck Johannès

Un prêtre pédophile se dénonce à la justice

UN PRÊTRE du diocèse d'Evreux (Eure), soupçonné de pédophilie, a été placé en garde à vue, jeudi 30 novembre. Le parquet d'Evreux a ouvert vendredi soir une information judiciaire pour *« viols sur mineur par personne ayant abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions »*. Agé de soixante ans, l'ecclésiastique a été incité à se dénoncer à la justice par son évêque, Mgr Jacques David.

Celui-ci a eu connaissance des faits reprochés au prêtre par un appel téléphonique d'un jeune homme de vingt-cinq ans, affirmant avoir été victime d'actes pédophiles quand il était mineur. Mgr David a entendu le prêtre et lui a conseillé de se rendre de lui-même à la justice. Ce qu'il a fait jeudi matin, en se présentant au palais de justice d'Evreux, en compagnie de son évêque. *« Je l'ai accompagné de ma personne dans sa réflexion et sa démarche, jusqu'au bout »*, a expliqué Mgr David.

Jacques David est particulièrement au fait des questions de pédophilie impliquant des prêtres : c'est lui, en effet, qui a piloté un groupe de travail sur ce thème, mis en place en mars par l'épiscopat, à la suite de la mise en examen de l'évêque de Bayeux, Mgr Pierre Pican, pour *« non-dénonciation de crime et d'atteinte sexuelle »* sur mineur. Les travaux de ce groupe d'experts ont servi de base à la récente déclaration des évêques sur la pédophilie, adoptée au cours de l'assemblée plénière de Lourdes (*Le Monde* du 11 novembre). Les évêques y affirmaient que *« les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes à caractère pédophile doivent répondre de ces actes devant la justice »*.

L'épiscopat s'est aussi montré très clair sur le rôle de l'évêque : *« Il ne peut ni ne veut rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux. »* Si beaucoup d'évêques sont encore réticents à l'idée de « dénoncer » un de leurs prêtres, l'éventualité d'effectuer un « signalement » à la justice n'est plus écartée. Dans tous les cas, l'injonction faite au prêtre de se dénoncer lui-même constitue une première étape.

Mgr David a précisé qu'il n'avait pas attendu l'assemblée de Lourdes pour adopter une telle attitude : *« J'avais déjà conseillé, par le passé, à des confrères confrontés à des prêtres en difficulté, d'agir dans ce sens. »*

Xavier Ternisien

Cent familles dénoncent l'« arrêt Perruche » et poursuivent l'Etat

Elles condamnent les dérives « eugénistes »

LES MAGISTRATS de la Cour de cassation ont-ils commis une faute en rendant, le 17 novembre 2000, un arrêt autorisant un enfant né handicapé après une erreur de diagnostic à percevoir des indemnités du fait de ce handicap ? Regroupées au sein d'un « Collectif des parents contre l'handiphobie », une centaine de familles ont assigné, vendredi 1er décembre, l'Etat pour *« faute lourde dans l'exercice du service public de la justice »*. S'estimant victimes d'un *« préjudice moral »*, elles réclament le versement de dommages et intérêts.

Dans sa décision de principe, prise en assemblée plénière, la Cour de cassation avait estimé que le jeune Nicolas Perruche, né lourdement handicapé, était en droit de réclamer des indemnités pour le préjudice causé par son handicap (*Le Monde* daté 19-20 novembre). Celui-ci résultait d'une rubéole contractée par sa mère et que les médecins n'avaient pas su diagnostiquer lors de la grossesse. Cette erreur avait empêché la mère d'avorter, alors même qu'elle en avait émis le souhait si son enfant risquait de naître handicapé. Inédit, l'arrêt a immédiatement suscité des réactions négatives.

« La haute juridiction a consacré un principe de discrimination entre les personnes handicapées et les personnes en bonne santé, estime le Collectif dans son assignation. *Il ressort de la décision litigieuse qu'il est préférable de mourir que de vivre handicapé. »* Evoquant une *« pétition de principe en faveur de l'eugénisme »*, le texte poursuit : *« Cette décision qui érige l'avortement en devoir est parfaitement intolérable à ceux qui consacrent une partie de leur vie à accompagner leurs enfants souffrant d'un handicap. »*

Le rapport du conseiller Pierre Sargos, sur lequel les magistrats de la Cour de cassation ont fondé leur décision, propose pourtant une analyse différente. Ce n'est pas le préjudice de vie qui est indemnisable, disait-il, mais le préjudice résultant du handicap. Affirmant que l'indemnisation de Nicolas Perruche va dans le sens du respect *« de la personne humaine et de la vie »*, le conseiller précisait qu'elle *« permettra à l'enfant de vivre, au moins matériellement, dans des conditions plus conformes à la dignité humaine »*.

APPRÉCIATION DIVERGENTE

Outre cette divergence d'interprétation, le Collectif n'a guère de chances de voir son action judiciaire aboutir. Pour être valide, l'assignation de l'Etat pour *« faute lourde du service public »* doit être portée par les personnes directement visées par la décision judiciaire, qui ont un intérêt à agir, ce qui n'est pas le cas en l'espèce, puisque l'arrêt de la Cour de cassation ne concernait que la famille Perruche. Par ailleurs, le collectif estime que la haute juridiction a commis une erreur de droit en méconnaissant les principes du code civil. Or, une assignation pour faute lourde ne peut être fondée sur une appréciation divergente du droit. Les décisions de la Cour de cassation, organe judiciaire suprême, ne peuvent faire l'objet d'aucun recours et s'imposent en droit interne.

Acacio Pereira et Cécile Prieur

CARNET

Naissances

– Aix-les-Bains. Béziers. Le Teil.

Ses mamys,

Annie RIVIER
et
Annie GRAVIL,

sont heureuses d'annoncer la naissance de

Lou,

chez

Catherine RIVIER
et
Michael NOEL,

le 25 novembre 2000.

Anniversaires de naissance

Ô Emmanuelle Chabert,

Cent vingt saisons avez muri
Six lustres de Tendresse reine
Dès le premier vous ai prédit
Que seriez belle Cassidenne
Qual'occhioni dit l'Italienne
C'était votre premier printemps
Sur le Danube un soir de Vienne
Liesse fleurisse avec Vincent.

Cassis, 2 décembre 2000.

– *« Nous avons ressenti les temps pénibles où les passions font le bonheur et le martyre de la jeunesse. »*

Après cinq décennies d'exil, l'étranger souhaite à

Jane

un heureux anniversaire.

Pierre NOIR.

Décès

– Colette Piquet,
sa fille,
Sylvère Piquet,
son gendre,
Jean-Daniel et Marie-Louise,
ses petits-enfants,
Eliès et Yasmine,
ses arrière-petits-enfants,
André Gourion,
son frère,
Biddy Gourion,
sa belle-sœur,
Le Très Révérend Père Jean-Baptiste Gourion,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que la famille Assouly,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles ASSOULY,
née **Lucienne GOURION,**

survenu à Nanterre, le 1er décembre 2000.

La levée du corps aura lieu le mardi 5 décembre, à 9 heures, au 35, rue Gambetta, 92800 Puteaux. Elle sera suivie des obsèques, à 9 h 30, au cimetière nouveau de Puteaux.

– Filippo Rusconi di Lugano,
Lætitia de La Laurencie,
L'équipe de Ponant Loisirs,
Georges Léon,
Marie-Dominique Serra,
Et ses proches,
ont la peine de faire part de la disparition de

Evelyne CHASTEL,
ex-épouse **de LA LAURENCIE,**

survenue à Paris, le 29 novembre 2000, dans sa soixante et onzième année.

Filippo Rusconi di Lugano,
87, rue de Vincennes,
33000 Bordeaux.

– Sylvie et François Willard,
Blandine Bajos de Hérédia,
Corinne et Thierry Hugonet,
Sophie Bajos de Hérédia,
Nathalie et Elie Mousseaux,
Virginie et Stéphane Singier,
Sandrine et Jean-François Lefevre,
ses enfants,
Isabelle et Joey, Yannick, Fabrice, Sébastien, Erwan, Charlotte, Sarah, Lucie, Marine, Alexandre, Félicie, Guillaume, Simon et Juliette,
ses petits-enfants,
Bernard et Marie-Odile Boillot,
Monique et François Morin,
Jacques et Micheline Boillot,
Françoise Boillot,
Jean-Claude et Armelle Boillot,
ses frères et sœurs,
Et ses neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Nicole BAJOS de HÉRÉDIA,
née **BOILLOT,**

le 29 novembre 2000, à l'âge de soixante-quinze ans,

et rappellent le souvenir de son mari,

Irénée,

et de sa fille,

Véronique.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 décembre, à 14 heures, en l'église de Dampierre-sur-Blévy (Eure-et-Loir).

56, rue Madame,
75006 Paris.

– Dominique et Sao Kirchner,
Benjamin et Sara,
Charles Kirchner et Brigitte Visot,
Sabine et Dominique Léger,
Claire, Pascal et Florence,
Arnaud et Marie Kirchner,
Christophe, Cécile et Nathalie,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Kirchner et Direz,
Ses amis la famille Nguyen,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Pierre KIRCHNER,

survenu le 29 novembre 2000, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le 5 décembre, à 14 heures, en l'église de Dampierre-sur-Blévy (Eure-et-Loir).

22, rue Pierre-de-Serbie,
45000 Orléans.

– Jean-Jacques Aillagon,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Alfred Pacquement,
directeur du Musée national d'art moderne,
Et l'ensemble de leurs collaborateurs,
ont la grande tristesse d'apprendre la disparition, survenue à Lodz (Pologne), le 1er décembre 2000, de

M. Ryszard STANISLAWSKI,
ancien directeur du Musée de Lodz,
en Pologne.

Ils saluent la mémoire de celui qui fut un ami fidèle et un partenaire attentif.

Raymond TROIN,
architecte DETP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien prisonnier de guerre
de l'Oflag XVII A,
que nous appelions « Papanou »,

nous a quittés dans sa centième année, le 30 novembre 2000.

De la part de
Marie-José et Jean-François Troin,
ses enfants,
Caroline Troin et Gérard Alle,
Florence, Jérôme et Vincent Troin,
ses petits-enfants,
Loeiza et Azilis Alle,
ses arrière-petites-filles,
Et toute la famille.

29, rue des Trois-Tonneaux,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

Anniversaires de décès

– Pour le dixième anniversaire du décès du

doyen Claude-Albert COLLIARD,

le 3 décembre 1990,

sa famille rappelle son souvenir.

Anniversaires

– Le 3 décembre 2000,

Anne,

tu aurais eu cinquante-huit ans.

« Il existe une joie
plus forte que le chagrin,
c'est la joie de se souvenir. »

Avis de messe

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jean-Claude RAMEY,

une messe sera célébrée le lundi 4 décembre 2000, à 18 heures, en la chapelle de l'Institut de l'Assomption, 6-8, rue de Lubeck, à Paris-16e.

Expositions

Vernissage de l'exposition

VISAGES,

caricatures d'**Adolf Hoffmeister,**

mardi 5 décembre 2000, à 19 heures,
au **Centre tchèque.**

L'exposition est ouverte du lundi au samedi, de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 27 janvier 2001. Entrée libre. 18, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Concerts

– Pour soutenir les actions engagées en Arménie, à la suite du tremblement de terre de décembre 1988, par Solidarité protestante France-Arménie : Restos du cœur, aide au chauffage et à l'équipement des écoles, création de clubs de jeunes francophones, des dons peuvent être adressés à l'association (1, rue Cabanis, Paris-14e), qui vous invite à venir nombreux au

Concert Jean-Sébastien Bach,
cantates et motets,
avec le chœur Arthur Honegger,
sous la direction de Dominique Sourisse,

le dimanche 10 décembre, à 16 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Places : 120 F et 50 F (étudiants).
Location par correspondance : 100 F auprès de M. Gay d'Allens, 5, rue Alfred-Dehodencq, 75116 Paris, par chèque à l'ordre de SPFA, concert du 10 décembre.

Colloques

– Le Consistoire de Paris organise un colloque : **« Le legs spirituel et religieux du judaïsme allemand (1750-1933) ».** Avec M. Pierre-Christian Taittinger, maire du 16e arrondissement, S.E. M. Peter Hartmann, ambassadeur de RFA à Paris (représenté par M. Helmut Elfenkämper, ministre plénipotentiaire), M. le président Moïse Cohen, M. le sous-préfet Alain Boyer (Martin Buber : l'homme et l'œuvre), Mme le Pr Esther Starobinski-Safran (E. Fackenheim, Dieu dans l'histoire), M. le Pr Maurice-Ruben Hoyoun (de Moïse Mendelssohn à Léo Baeck).

Le lundi 11 décembre 2000, à 19 h 30, mairie du 16e arrondissement (71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris). Renseignements et inscriptions : tél. : 01-40-82-26-02. E-mail : mrh@consistoire.org

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue d'utilité publique
depuis 1928, vous invitent à leur
52e VENTE D'ENTRAIDE,
placée sous le haut patronage
de Mme J. CHIRAC
et des plus hautes autorités
de l'aéronautique civile et militaire,
aux salons Hoche,
9, avenue Hoche, Paris-8e,
mardi 5 décembre,
de 14 heures à 19 heures,
mercredi 6 décembre,
de 11 heures à 21 heures (nocturne),
et jeudi 7 décembre 2000,
de 11 heures à 19 heures.

AVIS D'EXPERT
Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens.
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif Etudiants An 2000

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

ENQUÊTE

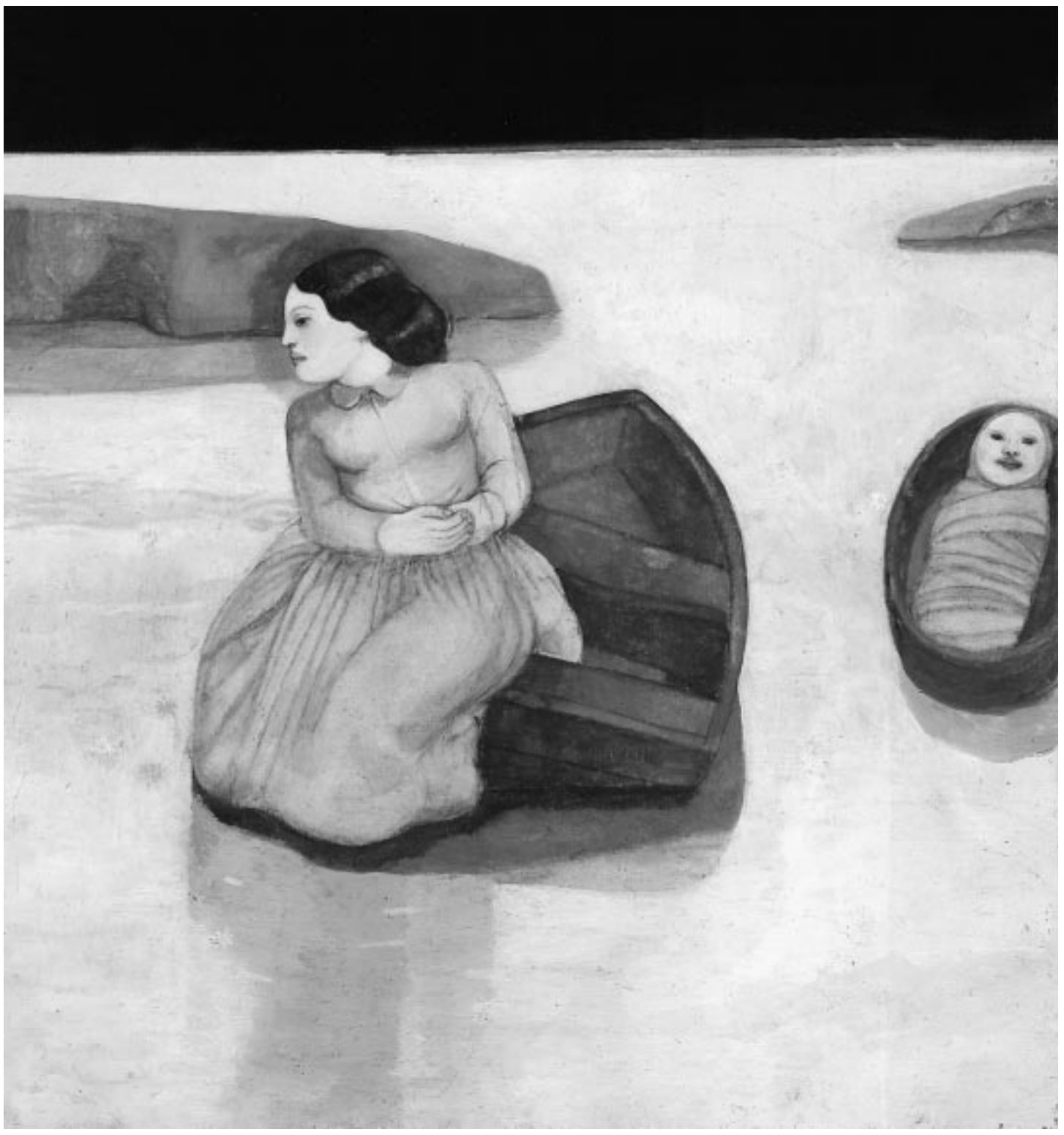

Mères à seize ans

Amélie, Patricia, Cathy, Fatoumata ont dix-sept, dix-huit ans. Toutes sont mères depuis un ou deux ans. A travers leurs témoignages transparaissent le bonheur et la détresse d'avoir donné la vie. Sur les 20 000 grossesses « précoces » enregistrées chaque année en France, 6 350 aboutissent à des naissances

AMÉLIE, dix-sept ans, Thomas, trois ans : *« Je m'en suis aperçue un soir dans mon lit. Je bouquinais. A un moment j'ai posé mon livre sur mon ventre et, tout d'un coup, j'ai vu le livre bouger. Je me suis dit : ça y est, j'suis enceinte. »* La grossesse d'Amélie avait commencé depuis six mois. C'était en 1997, Amélie, treize ans et demi, redoublait sa cinquième et venait de vivre son premier flirt avec un jeune homme de dix-neuf ans. Elle l'aimait, elle pensait que c'était *« sérieux »*, alors elle a accepté de coucher avec lui. Le lendemain, leur relation était terminée. *« J'ai compris qu'il était avec moi juste pour faire ça, juste pour une fois »*, se rappelle Amélie. Pour elle, qui imaginait *« avoir une fille vers trente ans »*, et qui ne connaissait encore rien à la contraception, il était inconcevable que le premier rapport sexuel puisse entraîner une grossesse. Ses règles étaient très irrégulières, alors elle ne s'est pas inquiétée, n'a *« rien senti de particulier »* dans son corps. Après ce fameux soir où elle a découvert que son ventre bougeait, Amélie a gardé le silence, a attendu et attendu encore. *« Je n'osais pas le dire à ma mère. »*

S'apercevant qu'elle avait *« grossi »*, sa mère a fini pour emmener sa fille chez le médecin. *« Quand elle a su la vérité, elle a pleuré. C'était très dur pour elle. Elle se demandait comment elle allait expliquer cela à mon petit frère qui a six ans. Elle a prévenu mes profs et a demandé que je ne fasse plus de sport. Puis elle est allée voir de colère mon ex-petit ami. Il a dit qu'il voulait avoir l'enfant pour l'élever avec sa nouvelle amie. Ma mère ne voulait pas et moi non plus. A cause de mon petit frère, ma mère ne souhaitait pas me garder à la maison. »* Alors Amélie est partie dans un foyer de filles-mères près de Lille. *« Je vivais au jour le jour, je laissais venir. Je fumais, je sautais deux à deux les marches des escaliers pour que l'enfant vienne. Mais, le jour où j'ai eu mal au ventre, je me suis enfermée dans ma chambre. Je ne voulais pas aller à l'hôpital. »* Les filles du foyer l'ont convaincue de partir et un petit garçon est né, à terme.

« Pour m'occuper de Thomas je n'ai eu besoin de personne, c'est venu tout seul », raconte Amélie. Pour élever son enfant, elle a arrêté l'école pendant un an. Puis elle a intégré un lycée professionnel en BEP de secrétariat. *« Au début, en cours, je dormais parce que Thomas faisait ses dents et me réveillait toutes les nuits. Alors mon juge m'a dit que c'était mieux de mettre le petit en nourrice. Au début, c'était très dur de ne plus dormir avec lui. Et c'est dur tous les jours d'être privée de le voir, de lui donner de l'amour, mais je me dis que ce placement, c'est bien pour faire mes études et continuer à sortir avec mes copines. »* Amélie retrouve Thomas le mercredi et le samedi. *« Je suis une mère cool, je ne peux rien lui refuser, j'arrive pas à faire la dure. On joue beaucoup ensemble, et puis on achète des bonbons ou on va voir les animaux au parc. »*

Lorsque Thomas a été placé en nourrice, Amélie est d'abord retournée vivre avec sa mère. Mais *« ce bébé a changé nos relations pour toujours. Pour ma mère, je l'ai trahie, la confiance a été rompue. Mon petit frère a toujours été jaloux de mon fils, alors j'ai fini par partir de chez ma mère »*. Amélie vit désormais chez une copine. Son père – qui a quitté le domicile conjugal lorsqu'elle avait cinq ans – lui a dit qu'il était *« content d'être grand-père »*. Amélie n'a désormais qu'une idée en tête : *« Avoir du boulot, un appartement et récupérer mon fils. Si je continue mes études, c'est pour lui, pour devenir secrétaire. Je sais que tout est de mon côté. C'est parfois difficile à porter. Mais finalement, je ne m'en voudrai jamais. Maintenant, Thomas, c'est la moitié de ma vie. J'ai envie de lui trouver un père, mais c'est pas facile pour les garçons d'accepter une fille qui a déjà un fils. Lorsqu'ils le voient, ils croient que c'est mon petit frère. »* L'avenir, cette jeune fille l'imagine copain-copine : *« J'ai envie que mon fils grandisse pour qu'on puisse s'amuser ensemble, aller en boîte de nuit, profiter de la vie, faire ce que je n'ai pas fait avec ma mère. »*

PATRICIA, dix-sept ans, Océane, un an : les photos de sa fille ont envahi son cahier de textes de lycéenne. Interne, Patricia ne voit Océane que les week-ends, lorsqu'elle rentre chez sa mère. Elles dorment dans la même chambre, et, pendant les siestes d'Océane, Patricia fait ses devoirs. *« Le lundi matin, elle ne veut jamais me regarder partir. C'est dur d'en être séparée la semaine. Je l'appelle tous les deux jours. Au lycée, mes copines me demandent toujours de ses nouvelles. »* Elève en première SMS (sciences médico-sociales), Patricia *se dit « heureuse »*. Dès qu'elle parle de sa fille, son visage rayonne. *« L'arrivée d'Océane m'a apporté beaucoup de bonheur. L'amour que je n'ai pas eu, je vais lui donner. »*

Ballottée entre sa belle-mère et sa mère, Patricia garde un souvenir assez douloureux de son enfance. Sa grossesse, *« c'est un accident »*, assure-t-elle. *« J'étais en seconde. C'était mon premier petit ami sérieux. Je prenais la pilule. Je devais faire renouveler mon ordonnance mais je n'y suis pas allée tout de suite. Mes règles ne sont pas revenues. Alors je me suis rendue au planning familial. J'étais enceinte de sept semaines. J'ai fondu en larmes. Je l'ai dit à ma belle-mère, ça a été un choc. Mon père, lui, m'a dit : Si tu veux le garder, tu le gardes, on s'en occupera, l'important c'est d'éviter les regrets. Ma mère, elle, ne voulait pas que je le garde et m'a donné une claque. Moi, je ne voulais pas faire partir le bébé »*, raconte-t-elle. *« Pendant ma grossesse, les gens me regardaient bizarrement, être enceinte à quinze ans et demi ça choque. Mais je m'en moquais. »* Patricia aurait voulu que sa mère soit présente à l'accouchement, mais finalement, celle-ci n'a accepté de voir l'enfant que dix mois plus tard. L'arrivée d'Océane a perturbé la vie familiale. *« Ma belle-mère était jalouse d'Océane. Elle a fini par se séparer de mon père. Finalement, ma mère m'a dit : Reviens, mais va à l'école. Mon père, je ne le vois plus. Désormais, je suis proche de ma mère. Son comportement a changé. Avant, on s'entendait pas du tout, maintenant on est copines »*, se réjouit-elle. Son copain, qui ne se sentait *« pas prêt »* pour assumer son rôle de père, est finalement *« content »*. A dix-neuf ans, il prépare un baccalauréat professionnel et aimerait bien se marier avec Patricia. *« L'arrivée d'Océane nous a rapprochés. On a des responsabilités, on parle tout le temps de notre fille. On se dit que quand elle ira à l'école, ses parents seront encore à l'école ! »*

> « Je suis une mère cool, je ne peux rien lui refuser, j'arrive pas à faire la dure. On joue beaucoup ensemble, et puis on achète des bonbons ou on va voir les animaux au parc »
> **Amélie**

Patricia voudrait devenir infirmière. En classe, elle est *« plus sérieuse qu'avant, plus motivée »*. *« C'est pour élever ma fille que je fais des études. Je me sens plus mature, plus adulte que les autres élèves. Je n'aurais jamais imaginé être maman à mon âge, mais je ne regrette rien, je trouve que c'est une bonne expérience. Et puis, je me sens mieux dans ma peau. »* A la maison, la mère de Patricia dit à ses enfants – qui ont deux et sept ans – qu'Océane est leur *« petite sœur »*. *« Elle préfère raconter cela parce qu'elle trouve qu'ils sont trop jeunes pour comprendre. »*

FATOUMATA, dix-huit ans et demi, Molla, vingt mois, Bandja, trois mois : Fatoumata a repris les cours début novembre en deuxième année de BEP maroquinerie dans un lycée professionnel parisien. *« Il fallait que je reprenne l'école. Mes copines vont m'aider à récupérer les cours. Je veux obtenir mon BEP puis travailler. »* Ses grossesses, *« elles sont venues comme ça, par accident »*. C'est le destin, dirait-elle presque. La première fois, elle ne voulait en parler à personne. Elle a fini par se confier à l'infirmière scolaire et à ses professeurs. Quand Bandja est née, *« c'est surtout ma mère qui s'en est occupée »*. Parce qu'elle se sentait dépossédée de son rôle de mère, Fatoumata n'a pas voulu rester chez ses parents.

Avec le père de ses enfants, elle vit dans une pièce minuscule sans salle de bains, au sixième étage sans ascenseur, en plein cœur de Paris. Dans cette chambre de bonne, où seule une lucarne apporte un semblant de lumière, Fatoumata a installé un canapé – qu'elle referme la journée et où elle dort avec son ami et sa fille –, un lit auto pour le petit dernier, une petite armoire surmontée d'un téléviseur et une plaque chauffante pour les repas. Elle fait ses lessives à un point d'eau situé dans le couloir. Depuis un an, le couple a déposé une demande auprès de l'office HLM mais n'a *« aucune nouvelle »*. Pour Fatoumata, ce problème de logement domine actuellement toute sa vie. Fatiguée, elle n'en peut plus de vivre dans ces conditions.

Née en France, elle sait qu'au Mali, le pays natal de ses parents, avoir un enfant à dix-sept ans est quasiment banal. Alors elle a du mal à parler de ses grossesses dites « précoces ». Ce dont elle est sûre, c'est qu'elle ne veut pas *« vivre chez ses parents »* et qu'elle ne veut pas *« d'autres enfants maintenant. Peut-être quand Bandja et Molla auront cinq et six ans »*. Pendant qu'elle est en cours, ses enfants sont accueillis en crèche où, au moins, ils ont de l'espace. « A la maison », Molla a du mal à rester en place : *« Elle veut toujours aller jouer dehors, car ici c'est trop petit. »* Entre les cours au lycée, les enfants à récupérer, les devoirs à faire et les petits à nourrir, Fatoumata ne sait plus ce qu'est la vraie vie d'une lycéenne.

CATHY, dix-neuf ans, Noémie et Nicolas, deux ans : *« Ma mère voulait à tout prix que j'avorte. Pour elle, j'étais trop jeune, elle avait peur que je vive mal ma grossesse. Je suis l'aînée de la famille et elle avait beaucoup de projets pour moi, elle voulait que je fasse des études. Pour moi, il n'était pas question d'avorter. Je me disais que j'y arriverais. Alors j'ai fait une tentative de suicide pour faire comprendre à ma mère que je voulais garder mes bébés, que c'était ma décision, pas la sienne. »* Cathy a désormais renoué le contact avec sa mère, mais elle a encore, dit-elle, *« un combat »* à mener : *« Lui faire comprendre que ce sont mes enfants et pas les siens. »* A dix-sept ans, Cathy voulait un enfant. *« Avec mon ami, qui avait vingt-six ans, on avait décidé de se marier. »* Mais son compagnon *« s'est mis à boire et à devenir violent »*. Cathy a eu peur, a compris qu'elle s'était *« trompée sur lui »* et est partie vivre en foyer. *« J'ai vécu seule ma grossesse. Je me posais plein de questions, surtout pour l'avenir des petits »*, se rappelle-t-elle. *« Je ne voulais pas accoucher, j'avais la trouille, j'avais peur de ne pas les voir grandir. »* Les jumeaux sont nés prématurément. Cathy a arrêté ses études pendant plus d'un an pour s'occuper d'eux. *« Au bout d'un moment, il fallait que je fasse quelque chose pour moi-même. Ce n'était pas possible de rester sans rien faire. »*

> « C'est dur, la séparation le dimanche soir. Je ne les vois pas vraiment grandir. Je n'étais pas là pour leurs premiers pas, ni pour leurs premiers mots. Les voir le week-end, ça me déstresse de ma semaine »
> **Cathy**

Désormais Cathy est interne au lycée, élève en seconde sanitaire et sociale, et ses enfants sont en nourrice pendant la semaine. *« C'est dur la séparation le dimanche soir. Je ne les vois pas vraiment grandir. Je n'étais pas là pour leurs premiers pas, ni pour leurs premiers mots. Les voir le week-end, ça me déstresse de ma semaine. »* Cathy répète sans arrêt : *« J'ai pas à me plaindre »*, comme pour surmonter le poids qu'elle a sur les épaules. *« J'ai grandi d'un coup »*, lâche-t-elle. *« Cette histoire m'a beaucoup changée. C'est dur, au début, d'accepter d'être mère alors qu'on est d'abord une adolescente. Parfois, je suis découragée, je déprime. Mes enfants ne connaîtront jamais leur père. J'assume les deux rôles et, avec deux enfants, c'est beaucoup de boulot. J'ai vu un psy qui m'a aidée à oublier mes problèmes de famille avec ma mère et mon beau-père. »* Cathy voudrait devenir auxiliaire puéricultrice. Ses études la motivent. Tous ses professeurs sont au courant de sa situation familiale. *« Je parle souvent de mes enfants, surtout en cours de médico-social. »* Elle espère obtenir bientôt un logement pour récupérer ses jumeaux. *« Je suis prête à vivre avec eux mais pas encore en couple »*, explique-t-elle. Cathy continue à sortir comme toutes les filles de son âge. Elle aimerait avoir d'autres enfants, mais *« plus tard »*.

Sandrine Blanchard
Dessin Pierre Mornet

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'argent de la corruption

CE que Jean-Claude Méry n'avait pas dit à la justice et qu'il avait ensuite révélé dans la fameuse cassette diffusée quinze mois après sa mort, plusieurs personnalités mises en cause dans l'un des dossiers concernant le financement supposé du RPR l'ont avoué devant leurs juges : il y a bien eu, selon eux, un système organisé de collecte de fonds au bénéfice de trois partis politiques, qui se répartissaient les commissions des entreprises désireuses d'obtenir les marchés des lycées d'Ile-de-France.

Ces trois personnalités – anciens trésoriers, officiels ou officieux, du RPR, du PR et du PS – sont bien vivantes, elles. A la différence de Jean-Claude Méry, elles peuvent répondre aux questions des magistrats, elles ont conservé des documents, gardé des souvenirs. Même s'il appartient à la justice d'estimer la valeur de leurs témoignages, ceux-ci sont apparemment concordants. Ces révélations spectaculaires donnent ainsi du crédit aux déclarations de l'ancien financier présumé du parti gaulliste, que beaucoup s'employaient, non sans arrière-pensées, à mettre en doute.

Un grand pas vient donc d'être franchi dans la mise au jour des procédés illégaux auxquels ont recouru les partis politiques en France pour financer leurs activités. Il est vrai que, formellement, ces collectes étaient conformes à la loi : elles étaient en effet enregistrées dans la comptabilité de ces formations comme des dons des entreprises, qui étaient, à l'époque, autorisés. Mais, à l'évidence, la loi ne prévoyait pas que ces dons pouvaient être la contrepartie de marchés truqués, qui relèvent, eux, de la pure et simple corruption. La question est de savoir qui connaissait la vérité sur l'organisation de ce trafic.

Même si le PR et le PS sont également concernés, l'attention se porte particulièrement sur le RPR. D'abord parce que ce parti occupait alors la présidence du conseil régional d'Ile-de-France et qu'un homme issu de ses rangs, Michel Roussin, était, selon les déclarations des trois anciens trésoriers, au centre du dispositif. Ensuite et surtout parce que Michel Roussin était un proche collaborateur de Jacques Chirac, maire de Paris, et que l'Hôtel de Ville était le centre névralgique des opérations.

Pour le moment, Michel Roussin, ultime fusible avant la mise en cause de l'actuel président de la République, garde le silence. On attend de lui qu'il s'explique, même si on peut juger, une fois de plus, anormal que les magistrats aient choisi, à cette fin, de le mettre en prison. Quant à Jacques Chirac, officiellement, il était informé des dons des entreprises mais ignorait les raisons d'une telle générosité. Rien ne permet donc d'établir son implication directe dans la mise en place d'un système organisé à son bénéfice. Il reste qu'après ces nouveaux témoignages, la menace se rapproche un peu plus du chef de l'Etat.

En interdisant les dons des entreprises, la loi de 1995 a rendu théoriquement impossibles de telles pratiques. Ou du moins leur a-t-elle ôté toute couverture légale. Mais pour rétablir le crédit de la politique, il est nécessaire d'apurer les comptes du passé.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

La mémoire torturée

par Robert Solé

POURQUOI, brusquement, toute la France se met-elle à débattre des actes de torture commis en Algérie entre 1954 et 1962 ? Les lecteurs du *Monde* sont en droit de poser la question, puisque leur journal a été en première ligne, sinon à l'origine, de cette plongée inattendue dans les oubliettes.

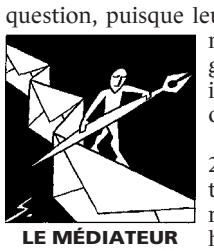

LE MÉDIATEUR

Tout a commencé le 20 juin dernier avec le témoignage d'une Algérienne, Louisette Ighilahriz, recueilli par Florence Beaugé. Cette ancienne militante du FLN racontait le calvaire qu'elle avait subi pendant trois mois, à l'automne 1957, avant d'être arrachée à ses tortionnaires par un médecin militaire français. Un article saisissant, mais auquel il manquait les réactions de Jacques Massu et Marcel Bigeard, directement mis en cause et qui, en bonne règle, auraient dû être cités.

Le Monde s'est rattrapé deux jours plus tard, en interviewant les deux généraux, et c'est là que l'affaire a pris corps : d'un simple témoignage (recueilli sans but précis et dont la publication n'était liée à aucune actualité), on a vu naître un événement. Non pas en raison des déclarations du général Bigeard, qui niait les faits avec indignation, mais de celles du général Massu, qui les confirmait pour l'essentiel en précisant : *« Non, la torture n'est pas indispensable en temps de guerre.* (...) *En Algérie, on aurait pu faire les choses différemment. »*

L'Humanité y a consacré sa manchette, tandis que douze intellectuels demandaient à la France de *« condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie »* : en somme, de reconnaître solennellement sa responsabilité, comme elle l'a fait pour les crimes du gouvernement de Vichy.

De son côté, *Le Monde* a relancé ce débat de diverses manières : en interviewant Louisette Ighilahriz (26 juin) ; en donnant la parole à des militaires ou à des appelés du contingent qui avaient participé ou assisté à des tortures (11 novembre) ; en interviewant le général Aussaresses et à nouveau le général Massu (23 novembre) ; puis l'historien engagé Pierre Vidal-Naquet (28 novembre) ; enfin, en interrogeant des hommes politiques et en publiant les résultats d'un sondage d'opinion (29 novembre).

A quoi rime toute cette agitation, quarante ans après, demandent des lecteurs, alors que nul n'ignorait l'existence de la torture pendant la guerre d'Algérie, que de grandes plumes du *Monde*, comme Pierre-Henri Simon, l'avaient dénoncée dès la première heure et que le général Massu lui-même l'avait reconnue à demi-mot, en 1971, dans son livre *La Vraie Bataille d'Alger* ?

En réalité, peu de gens se rendaient compte de l'ampleur du phénomène. Les divers témoignages publiés ces dernières semaines confirment que la torture ne se limitait pas à l'emploi de la sinistre « gégène », mais prenait des formes dignes des pires régimes totalitaires. Une ambiance détestable conduisait de jeunes Français à adopter des comportements inimaginables ou à assister sans réagir à de terribles souffrances et à des humiliations infligées à des hommes et à des femmes de tous âges.

Tourner cette page d'histoire n'implique-t-il pas d'abord de la lire, sans restriction, dans toute son horreur ? Si le débat ressurgit aujourd'hui, quarante ans après, en prenant une dimension qu'il n'avait jamais prise, c'est peut-être parce que les temps sont mûrs et que le silence devient insupportable à beaucoup d'acteurs de ce drame.

Certains y ont trouvé un soulagement, comme ce lecteur de Rueil- Malmaison (Hauts-de-Seine), Jean-Yves Templon, qui écrit : *« Les aveux tardifs, mais ô combien nécessaires, des généraux Massu et Aussaresses peuvent "assainir" la mémoire vive de nombreux appelés dont j'ai été. Classe 57-2B, je me suis trouvé "servir" en Grande Kabylie d'août 1958 à mars 1960. J'ai toujours été hanté par les scènes auxquelles j'ai assisté. Hanté parce que témoin passif. Je me suis reproché – je me le reproche encore aujourd'hui – de n'avoir pas réagi.* (...) *Peut-être ai-je été "sauvé" par ce métier d'enseignant que je viens tout juste de quitter... Peut-être que ce que j'ai donné aux enfants de France, au retour de la guerre d'Algérie, m'était nécessaire pour me déculpabiliser, redevenir un homme "propre"... »*

En revanche, beaucoup de lecteurs s'étonnent que l'on ne dénonce pas les atrocités commises par l'autre camp. *« Le devoir de mémoire ne peut et ne doit pas être pratiqué à sens unique,* affirme Michel Brassens, de Compiègne (Oise). *Pourquoi occulter sous le voile pudique de la repentance les exactions et crimes commis par le FLN et le sort affreux réservé aux 120 000 harkis, exécutés, écorchés vifs ou brûlés pour crime de fidélité à la France, ainsi que le sort tout aussi cruel réservé à de nombreux pieds-noirs ? Jusqu'à quand nous présentera-t-on la réalité douloureuse de ces événements par le prisme déformant d'une histoire revisitée, partiale et partielle ? »* Gaël de Keroüartz, de Paris, enchaîne : *« L'Histoire est une, et il faut la présenter ainsi sans en occulter une partie. »* Même demande de la part de François Forgeot, de Bassussarry (Pyrénées-Atlantiques) : *« Puisque nous en sommes à rouvrir les plaies et que "ce travail de vérité n'affaiblit pas la communauté nationale" (Lionel Jospin), rouvrons-les toutes, que d'autres libèrent aussi leurs consciences. »* Fanny Seguin, de Boujan-sur-Libron (Hérault), ajoute : *« S'accabler constamment de tous les maux en taisant les atrocités inouïes de l'adversaire ne fait que monter chaque jour un peu plus la tête des jeunes beurs de chez nous. »*

On pourrait rétorquer que ce remords-là est l'affaire des Algériens. A eux de respecter leur propre *« devoir de mémoire »*, en sachant que les massacres et la torture restent malheureusement pour eux une question d'actualité. Mais il est vrai que *Le Monde* aurait pu rappeler en détail ce qu'on sait sur les violences commises contre des soldats français, des pieds-noirs et des harkis.

Si toutes les guerres sont atroces, il ne s'y passe pas que des atrocités. Plusieurs lecteurs nous adressent des témoignages d'une autre nature, qui appartiennent aussi à l'Histoire. *« Je suis fier d'avoir servi en Algérie et d'y avoir accompli, avec beaucoup d'autres, des tâches dignes d'un officier »*, écrit Henry Trouja, lieutenant dans les SAS (sections administratives spécialisées), qui détaille les actions sociales et humanitaires entreprises par son unité. *« J'ai toujours travaillé*, ajoute-t-il, *avec l'aide et sous la protection de cinquante supplétifs maghrébins. Abandonnés sur ordre en 1962. C'est le grand regret de ma vie. »*

Les sondages d'opinion sur la torture sont-ils instructifs et nécessaires ? On peut se poser la question, après le sondage réalisé par Amnesty international, auquel *Le Monde* a fait largement écho dans son numéro du 19 octobre. Fallait-il s'étonner qu'un quart des Français jugent la torture acceptable dans *« certains cas exceptionnels »* (tout le monde pensant spontanément à la bombe posée dans un lieu public, un train, une école...) ? Fallait-il même poser ce genre de questions ? La torture, qu'Amnesty s'honore de combattre inlassablement, est un acte trop grave pour donner lieu à des exercices de mauvaise conscience qui, par un effet pervers, conduisent finalement à la relativiser.

AU COURRIER DU « MONDE »

PUDEUR

Mme Boutin (dont on n'a pas oublié la prestation « biblique » lors du débat parlementaire sur le pacs) réussit un véritable exploit : dans un point de vue de 159 lignes, tout entier consacré à l'IVG (*Le Monde* du 29 novembre), le terme « contraception » n'apparaît pas une seule fois. Pas une !

Lucien Neuwirth, Simone Veil, revenez, vite.

Geoffrey Nickson
Garches (Hauts-de-Seine)

LE JUGEMENT

A la suite du procès de Magali Guillemot et de Jérôme Duchemin pour *« violences habituelles »* ayant entraîné la mort de leur enfant, la cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné la mère à quinze ans de réclusion et acquitté le père.

Ce dernier est sorti libre. Ni responsable ni coupable, pourquoi pas... Mais qu'on ne nous parle plus d'autorité parentale partagée. Pour les unes, la responsabilité ; et, pour les autres, un rôle en quelque sorte de « chef d'orchestre ».

Des générations de femmes et d'hommes se sont battues pour le partage, et des plaisirs et des devoirs. Mais ce jugement, qui distingue si ouvertement les rôles de père et de mère, nous conduit à penser qu'il faut reconsidérer les prérogatives et les droits des deux parents en fonction des responsabilités que la société leur attribue. Les juges ont su ce jour-là nous faire saisir la subtile différence qu'il y aurait entre un père et une mère infanticide.

Cécile Wandersman
Paris

MÉDECIN DE NUIT

Je suis médecin en secteur hospitalier. Je travaille la nuit chaque fois que je suis de garde. Au lendemain de cette garde, j'enchaîne sur une journée de travail *(...)*. La semaine entière m'attend. Aucune récupération, aucun repos ne sont prévus : *« Il faut que le service tourne. »* Nous sommes indemnisés entre 500 et 1 000 F net par garde. Sommes-nous encore capables, après plus de trente heures de travail d'affilée, d'écouter un malade, de l'examiner, de le traiter ? A l'heure où l'on se penche sur l'égalité entre hommes et femmes travaillant de nuit, j'aimerais que l'on se penche aussi sur l'égalité interprofessionnelle des travailleurs de nuit. Il serait temps de considérer que les médecins n'ont pas une résistance physique supérieure à celle des cheminots, des hôtesses de l'air, des pilotes ou des infirmières.

Hélène Vial
Lyon

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Loterie et morale

LE TEMPS est loin où l'Etat interdisait et s'interdisait toutes loteries comme contraires aux lois morales et démocratiques. Vainement, pendant quarante années, des esprits légers et souriants s'efforcèrent de lui démontrer, plume en main ou couplets en bouche, que les jeux de hasard n'étaient en somme qu'une forme de justice redistributive et que tous les moyens étaient bons qui plumaient l'oie sans la faire crier : les gardiens de la IIIe République se montraient de glace pour une telle argumentation.

Tout est bien changé, puisque la Loterie nationale fleurit une soixantaine de fois l'an et va même porter un rameau nommé *« loterie du demi-siècle »* – au risque de contrister les grandes ombres de ce demi-siècle. Réjouissons-nous d'une conversion qui apporte plus d'eau au Trésor que celle de la rente, mais convenons que la loterie est dans son essence contraire aux principes fondamentaux d'une société égalitaire. Ces brusques enrichissements par la chance contrastent avec la lente montée vers la fortune qui devrait être la récompense du labeur opiniâtre.

Si l'égalité et la justice sont des dogmes, ces dogmes, il faut l'avouer, appartiennent à de tout autres sphères que celles de la Loterie nationale. L'inquiétant, c'est que notre instinct profond nous entraîne beaucoup plus vers celles-ci que vers celles-là. Non seulement la plupart des hommes trouvent naturel de payer pour acquérir de l'espoir, mais ils ne sont nullement révoltés, bien au contraire, à l'idée que cette espérance pourrait se matérialiser sous forme d'espèces pondérables.

Pierre Audiat
(3-4 décembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le gouvernement en panne d'écologie

Suite de la première page

Faut-il cependant qu'elle soit affaiblie pour que le chef de l'Etat s'offre le luxe de la soutenir dans cette affaire et de la complimenter sur sa gestion du sommet ! Alors que Mme Voynet a prêché dans le désert, pendant des semaines, l'interdiction des farines animales, et que Jacques Chirac a raflé la mise, le compliment ne manque pas de sel. La semaine précédente, la décision du Conseil d'Etat, autorisant la commercialisation de trois variétés de maïs transgénique, ne pouvait que renforcer dans l'opinion l'idée que la cause écologiste est décidément mal en point.

Elle n'a pas davantage progressé sur d'autres dossiers que Mme Voynet a égrenés dans une lettre au premier ministre, à la suite de la crise des carburants. Le renoncement à l'autoroute A51 fait exception, bien que les écologistes régionaux aient peine à croire que cette décision sera vraiment effective. Quant aux arbitrages sur le ferroutage et sur les schémas de transport collectif, ils ont été, pour l'instant, plutôt plus favorables au ministre des transports, le communiste Jean-Claude Gayssot, qu'à Mme Voynet. Celle-ci vient aussi de perdre la partie sur l'application de la loi « littoral » à la Corse : alors qu'elle avait jugé inacceptable, une fois encore par lettre, adressée au premier ministre, que l'avant-projet de loi sur la Corse déroge à la loi, en transférant un certain nombre de compétences à l'Assemblée de Corse, ce sera pourtant le cas (*Le Monde* du 30 novembre). Ce n'est pas la moindre contradiction de la ministre de l'environnement que de vouloir, à la fois, un maximum de décentralisation et un transfert de compétences de l'Etat, mais de les refuser lorsque ses propres dossiers sont en cause.

Les autres occasions de briller sur le plan législatif ne s'annoncent pas sous des auspices plus riants. La préparation de la loi sur l'eau, qui met en jeu les intérêts des agriculteurs et des grands groupes industriels, s'est révélée, comme prévu, très retorse pour la ministre de l'environnement. Son ambition de *« renforcer la démocratie et la transparence dans le secteur »* a été battue en brèche, sous réserve de discussions ultérieures. Déjà, le débat parlementaire est repoussé, en raison du caractère sensible du dossier, après les élections municipales (*Le Monde* du 13 novembre). La loi sur la transparence nucléaire est, elle, renvoyée aux calendes grecques.

Pis, en répondant à une question de son *« cher Jean-Pierre »* sur la politique énergétique, lors du retour de M. Chevènement dans l'Hémicycle, Lionel Jospin, qui avait soigneusement préparé son texte, a glissé que, *« la mobilisation de la filière* [nucléaire] *pour l'entretien de ce parc, la participation aux études et aux recherches, et l'exportation, lui permettront de maintenir ses compétences, en sorte que toutes les possibilités restent ouvertes. »* Le premier ministre a ajouté : *« Des choix déterminants devront être faits dans les années qui viennent : le lancement du programme EPR en fait partie. »* Un *casus belli* absolu pour les Verts, qui ont toujours affirmé qu'ils quitteraient le gouvernement si la décision était prise d'en passer commande.

UNE MAJORITÉ FRAGILE

Mme Voynet pourrait alors, à juste titre, se demander pourquoi le gouvernement trouve le financement d'un plan pluriannuel de recrutement des enseignants, mais toujours pas celui sur la maîtrise des énergies ; pourquoi le projet de loi sur la Corse et l'inversion du calendrier électoral deviennent des priorités absolues alors que les questions environnementales paraissent destinées à traîner. Questions que ses amis, les vrais et les faux, ne se privent pas de se poser. La ministre fait les frais de son congrès raté.

Dorénavant, le parti des Verts repose sur une majorité fragile, après avoir mis en route la machine de guerre interne que sont les primaires organisées en juin 2001 pour la présidentielle. Cela ne laisse guère de temps à Mme Voynet. Auparavant, la ministre de l'environnement doit renforcer ses racines électorales à Dole lors de difficiles municipales, tout en continuant à subir les pressions de l'action gouvernementale. Engagée à reculons dans cette expérience de participation, à laquelle elle ne veut plus renoncer aujourd'hui, elle n'a sans doute pas, comme elle l'espérait, gagné en crédibilité ce qu'elle a perdu en identité.

Cependant, même affaiblie, elle reste une figure centrale pour M. Jospin, qui ne pourra constituer de majorité sans les Verts. Ni, surtout, se retrouver en moins-disant écologique par rapport à M. Chirac...

Béatrice Gurrey

RECTIFICATIF

CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Dans l'article sur le congrès du Parti socialiste (*Le Monde* daté 19-20 novembre), à propos des votes sur les motions, une coquille nous a fait attribuer à l'Aude... ce qui revient à l'Aube. C'est dans le département de l'Aube que la motion d'Henri Emmanuelli a obtenu 40,19 % et non dans celui de l'Aude, où la motion de François Hollande a obtenu 79,55 % des votants, celle de la Gauche socialiste 11,48 %, celle de M. Emmanuelli 8,97 %.

L'ordre règne à Alger

Début 1957, le général Massu reçut l'ordre de mater le FLN, qui, depuis un an, multipliait les attentats aveugles. Ratissages, exécutions sommaires, tortures : l'armée reprit vite le dessus. Coupables ou complices de ces méthodes expéditives, des officiers y laissèrent leur âme

L'ARMÉE française n'a pas introduit la torture en Algérie. Elle y était déjà pratiquée par la police française, comme l'indique un rapport de Jean Mairey, directeur général de la sûreté nationale en décembre 1955. Mais, après le déclenchement de la « rébellion », le 1er novembre 1954, les militaires, chargés d'une mission de « maintien de l'ordre » pour laquelle ils n'étaient pas formés, dans un pays que, pour la plupart, ils connaissaient mal, s'efforcèrent de recueillir des renseignements. Dans nombre d'unités, on alla au plus simple : l'emploi de la torture. Elle fut pratiquée d'une façon qu'on pourrait dire artisanale par des cadres qui n'avaient aucune expérience de la technique des interrogatoires.

L'usage de l'électricité se répandit. Dans le bled, faute de courant, on utilisa la génératrice à pédale des postes de radio de campagne, la « gégène ». S'y ajoutèrent les coups, la pendaison par les mains ou les pieds, la baignoire. Le 7 janvier 1957, le général Jacques Massu, commandant la 10e division parachutiste, écrit sur son bloc-notes : *« Sainte Mélanie* [la sainte du jour], *priez pour le nouveau commandant militaire du département d'Alger. »* Robert Lacoste, ministre-résident (SFIO), vient de lui confier tous les pouvoirs, y compris les pouvoirs de police. Les responsables civils, à tous les échelons, lui intiment d'employer *« tous les moyens »*.

Depuis le début de 1956, le chef politique de la zone autonome d'Alger du FLN, Ben M'Hidi, et son adjoint militaire, Yacef Saadi, ont lancé une campagne d'attentats au revolver, à la grenade et à la bombe : cinq en février, cinquante en mai, cinquante encore en juin, quatre-vingt-quinze en août, cent vingt en décembre. Une bombe posée au Milk bar, rendez-vous de la jeunesse algéroise, le 30 septembre, a fait trois morts et cinquante blessés. A Maison-Carrée, un autobus saute devant un supermarché : trente-six blessés, dont des enfants. Le président de l'Interfédération des maires d'Algérie, Amédée Froger, est assassiné le 27 novembre : ses obsèques sont suivies d'un massacre de musulmans.

Les parachutistes de la 10e DP sont férus d'efficacité. En charge d'un Alger de 800 000 habitants, ils emploieront des méthodes expéditives. Non sans que Massu, dans son bureau d'Hydra, ait tenu à expérimenter sur lui-même la « gégène » comme, assurera-t-il, la plupart de ses officiers, négligeant l'effet psychologique de ce type de torture. Les quatre régiments (6 000 hommes), dont le 1er régiment étranger de parachutistes, un régiment d'artillerie légère aéroportée, le 9e zouaves qui surveille la Casbah, renforcent les 1 100 policiers, le millier de CRS et les réservistes des unités territoriales.

DANIEL CAMUS/PARIS MATCH

Massu organise la garde de deux cents points sensibles. Ses hommes s'emparent, l'arme à la main, des fichiers des renseignements généraux et les exploitent aussitôt. De l'artisanat dans les interrogatoires, on passe au stade « industriel ». Chaque régiment a son secteur et ses méthodes. La rapidité est essentielle : jour et nuit, sans se soucier des règles légales, on arrête, on interroge, on remplit les cases de l'organigramme du FLN. Le colonel Trinquier a mis en place un « dispositif de protection urbaine » (DPU) dont les mailles enserrent le moindre immeuble.

DES centres spéciaux sont créés, véritables usines à « interrogatoires renforcés » dont la tristement célèbre Villa Sesini, ancien consulat d'Allemagne, qui fonctionnent sans interruption. Le commandant Aussaresses, un officier des services spéciaux qu'Yves Courrière, dans *Le Temps des léopards*, dit *« timide, très bohème, aussi peu militaire que possible »*, coordonne le renseignement et dispose de ses propres hommes.

Ci-dessus, Algérie, janvier 1957. Les paras, parmi d'autres régiments, participent aux arrestations.

Ci-contre, réunion au sommet, 1957. De gauche à droite, les généraux Bigeard et Massu, les « politiques » Peccoud et Lacoste.

IN « LE TEMPS DES LÉOPARDS », ED. FAYARD

Certaines unités se refusent à l'emploi de la torture et privilégient la vitesse et la subtilité. Des officiers marquent leurs réticences à faire un métier qui n'est pas le leur. Cependant la machine montre peu à peu sa redoutable efficacité. Des milliers de personnes sont arrêtées et interrogées, ou tuées au cours des arrestations. Le commandant Aussaresses se charge de faire disparaître discrètement ceux des 3 000 suspects qu'il juge irrécupérables. Ils sont, assure-t-il, envoyés dans un camp d'internement, sous la signature du secrétaire général de la préfecture, Paul Teitgen, qui s'apercevra de la supercherie et démissionnera. Ne sont avouées qu'une douzaine d'exécutions capitales « officielles » dont celle du militant européen Fernand Yveton, arrêté alors qu'il transportait une bombe. Le ministre de la défense radical, Maurice Bourgès-Maunoury, le secrétaire d'Etat à la guerre SFIO, Max Lejeune, viennent encourager – verbalement – Massu à user de « tous les moyens ».

La prise de pouvoir du général a été marquée par un triple attentat : des bombes ont explosé à l'Otomatic, à la Cafetaria, au Coq hardi le 26 janvier. On compte quarante attentats dans le mois. Le 10 février, c'est le tour de deux stades. Le 11, un avocat algérois, Me Ali Boumendjel, est arrêté et meurt au cours d'un interrogatoire. Le 23, Ben M'Hidi est pris par les paras de Bigeard sur un renseignement du DPU. Il ne sera pas torturé, discutera longuement en tête à tête avec le colonel mais, sur un ordre mystérieusement venu d'en haut, sera remis aux services spéciaux et fusillé. Le 3e régiment de parachutistes coloniaux (RPC) de Bigeard a saisi dans la Casbah 87 bombes, 70 kg d'explosifs et des milliers de détonateurs.

Suivant son habitude, son chef ne manque pas de faire connaître à grand bruit son bilan, même s'il est de ceux à qui, il ne le cache pas non plus, la tâche répugne de plus en plus. Il quittera Alger en mars, las, dit-il à Massu, *« du sang et de la merde »*, pour l'air pur et les combats des djebels. Au 1er régiment étranger, le colonel Jeanpierre, ancien déporté, exige que seuls les officiers soient chargés des « interrogatoires renforcés » et laisse libres de se retirer ceux qui le désirent. Pour rassurer les consciences, est diffusé dans les unités un texte d'un aumônier militaire, le père Delarue, qui écrit : *« Le coupable n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il ne parle qu'après avoir été efficacement convaincu qu'il devait le faire... »*

Une génération militaire sera profondément marquée par la mission qu'on lui avait fait remplir

La bataille d'Alger paraît près de son dénouement : on ne compte « que » dix-neuf attentats en mai. Yacef Saadi relance ses réseaux. Des bombes placées dans des lampadaires le 3 juin font 10 morts dont 3 enfants et 92 blessés. Une autre, au dancing du casino de la Corniche six jours plus tard, 18 morts et 81 blessés. Une tentative de trêve menée, à l'insu de Massu, par Germaine Tillion, échoue. Les pouvoirs de Massu sont renforcés, le 3e RPC est rappelé à Alger. Les fouilles, les arrestations, les internements vrais ou faux se multiplient.

Les tortures sont de plus en plus « professionnelles » et efficaces. Saadi et son adjointe, Zora Drif, sont capturés le 26 septembre. Ali-la-pointe, ancien souteneur devenu un des principaux chefs des poseurs de bombes, cerné dans la Casbah, saute avec son stock d'explosifs dans la nuit du 7 au 8 octobre. Le cauchemar des Algérois est terminé.

Le système des centres d'interrogatoires ne sera pas propre à Alger, ni limité à cette seule période. Malgré les dénégations d'André Malraux, la torture continuera d'être utilisée après le retour au pouvoir de De Gaulle. Dans une baraque sur le champ de courses de Constantine, Gérard Lauzier, futur dessinateur de BD et futur cinéaste, d'ailleurs *« convaincu que la torture était nécessaire »* contre le terrorisme, est un temps chargé de protéger *« en quelque sorte la Gestapo de Constantine »*. Il raconte : *« On torturait toute la journée. C'était extrêmement désagréable (...). Par la force des choses j'ai assisté à des tortures sans évidemment y participer moi-même... Il y avait six équipes d'interrogatoire travaillant 24 heures sur 24 (...) sous les ordres d'un commandant de Légion (...), des gendarmes, des inspecteurs de police et des contractuels. Quelques jeunes du contingent qui faisaient partie de ma section de protection y participaient parfois, volontairement et par plaisir (...). On torturait là toutes sortes de gens et même des jeunes filles. J'ai vu des gamines de dix-huit ans soumises à des interrogatoires. »*

Des « détachements opérationnels de protection » (DOP) formés de policiers spécialisés furent envoyés dans les unités, pour des raisons d'efficacité et pour éviter que les jeunes soldats soient mêlés aux interrogatoires « renforcés ». Tel colonel, découvrant leur activité à un retour de permission, les chassera sur-le-champ. Malgré les efforts de Paris et de sérieux progrès, seule la fin de la guerre marquera la disparition totale de la torture. Une génération militaire sera profondément marquée par la mission qu'on lui avait fait remplir. Au moment du putsch et, plus tard dans l'OAS, des officiers plongeront dans la révolte parce qu'ils ne supporteront pas d'avoir, en obéissant aux ordres, *« perdu leur âme »* pour rien.

Jean Planchais

Une opinion informée mais largement indifférente

LA torture pratiquée pendant la guerre d'Algérie est-elle restée ignorée ? Il n'en fut rien. Le 5 avril 1956, le professeur Henri-Irénée Marrou signe dans *Le Monde* une « Libre opinion » : *« Je ne puis éviter de parler de Gestapo »*, écrit-il.

En février 1957, alors que se déroule la « Bataille d'Alger », l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* publie le « Dossier Jean Muller », recueil de témoignages de jeunes soldats. Le 7 mars 1957, un héros de la France libre, le général Paris de Bollardière, qui commande dans l'Atlas blidéen, demande à être relevé de ses fonctions, en réponse à une directive du général Massu qui prescrit une *« accentuation de l'effort policier »*. Le 27, *L'Express*, dont le directeur, Jean-Jacques Servan-Schreiber, a servi sous ses ordres, publie la lettre du général qui dénonce *« l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre, sous le prétexte fallacieux d'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à présent la grandeur de notre civilisation et de notre armée »*. Le général est frappé de deux mois d'arrêts de forteresse, de même que le capitaine Pierre Dabezies qui l'a approuvé publiquement.

Dans un article retentissant intitulé « Sommes-nous les vaincus de Hitler ? » et signé de son pseudonyme, Sirius, Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*, présente le 13 mars le livre *Contre la torture* de Pierre-Henri Simon (Seuil). Le 24 mars, le secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, ancien déporté, se démet de ses fonctions : *« Je n'ai jamais eu le cynisme et je n'ai plus la force d'admettre ce qu'il est convenu d'appeler des "bavures" »*, écrit-il au ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste. Après la « disparition », le 27 juin, de Maurice Audin, membre du PC algérien, enseignant de mathématiques à l'université d'Alger, arrêté par les parachutistes et dont le corps ne sera jamais retrouvé, sa thèse est solennellement soutenue à la Sorbonne par ses pairs en présence d'une nombreuse assistance le 2 décembre suivant.

Le Monde, *L'Express*, notamment sous la signature de François Mauriac, *France-Observateur*, la revue *Esprit*, dénoncent à maintes reprises les méthodes employées – sans pour autant lier une condamnation morale à une éventuelle indépendance de l'Algérie. *Le Monde* est saisi vingt fois « légalement » en Algérie et « retenu » illégalement à de nombreuses reprises. *L'Express* et *France-Observateur* sont saisis une trentaine de fois de novembre 1954 à la fin de 1957.

Le général Billotte, ancien ministre de la défense nationale, rappelle dans la revue *Preuves* les règles de l'honneur militaire. Le 14 décembre 1957, *Le Monde*, évitant de justesse une saisie déjà prescrite, rend public le rapport de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels en Algérie. Il avait été gardé secret, bien qu'il fût fort pâle, par le gouvernement. Son texte est accompagné de larges extraits d'une brochure officielle sur les atrocités commises par le FLN.

Deux intellectuels catholiques, André Mandouze et Robert Barrat, sont brièvement emprisonnés en métropole. Les Editions de Minuit publient en avril 1958 *La Question*, où le journaliste Henri Alleg décrit ce qu'il a vu et subi à la villa Sesini. Le livre, aussitôt saisi, est cependant largement diffusé. André Malraux, Roger Martin du Gard, François Mauriac et Jean-Paul Sartre, s'adressant au président Coty, *« somment les pouvoirs publics de condamner sans équivoque l'usage de la torture qui déshonore la cause qu'elle prétend servir »*. Dans le quotidien *L'Aurore*, favorable à l'Algérie française, André Frossard dénonce les tortures subies par la jeune Djemila Bouired. En 1962, un certain nombre de journalistes parisiens, notamment Hubert Beuve-Méry, Jacques Fauvet et trois rédacteurs du *Monde* seront victimes de plasticages à leur domicile.

A partir de 1970 Yves Courrière publie chez Fayard ses livres sur *La Guerre d'Algérie* où, notamment dans *Le Temps des léopards*, il décrit les méthodes employées pendant la bataille d'Alger. Le général Massu décrit fin 1971 *La Vraie Bataille d'Alger* (rééd. Ed. du Rocher, 1997), en réponse au film du metteur en scène italien Pontecorvo et de Yacef Saadi *La Bataille d'Alger*. Il reconnaît et couvre l'emploi de la torture. Germaine Tillion, qu'il a attaquée pour son rôle d'intercession entre les deux camps, échange avec lui des lettres sévères dans les colonnes du *Monde*, puis c'est le tour de Pierre Vidal-Naquet. Auteur en 1958 de *L'Affaire Audin*, en 1962 de *La Raison d'Etat*, il a publié en 1972, toujours aux Editions de Minuit, *La Torture dans la République*. Paraît enfin, au Seuil, le virulent pamphlet de Jules Roy : *J'accuse le général Massu* (1972).

On ne peut donc dire que les Français n'ont pas été, par ignorance, en mesure de réagir. L'opinion, dans sa grande majorité, refusa de se mobiliser. Refus d'admettre une vérité pénible, silence des appelés et rappelés sur un passé qu'ils voulaient oublier ? La presse favorable à l'Algérie française, pour sa part, n'aborda guère la question. A moins qu'à l'instar des derniers gouvernements de la IVe République elle n'écrivît ou ne laissât entendre que ceux qui dénonçaient la torture portaient atteinte *« au moral de l'armée et de la nation »* et à la réputation internationale de la France. Le « tabou » était dans les têtes.

J. P.

AUTOMOBILE Avec un portefeuille de marques unique (Volkswagen, Audi, Skoda, Seat, Bugatti, Lamborghini, Bentley), le groupe Volkswagen, premier constructeur allemand, semble plus fort que jamais. ● NUMÉRO UN en Europe avec 18,5 % de parts de marché – loin devant le deuxième, PSA Peugeot Citroën (12,9 %) – Volkswagen (VW) est également numéro un au Brésil et en Chine et progresse aux Etats-Unis dans un environnement pourtant défavorable. ● LE GROUPE de Wolfsburg retire aujourd'hui les bénéfices de sa politique de plates-formes, qui consiste à partager les mêmes éléments entre les marques. ● FERDINAND PIËCH, le patron de VW, veut passer à une autre étape de cette stratégie pour réduire encore les coûts et les délais de développement des nouveaux modèles. Il s'apprête à sophistiquer son Meccano géant et préfère désormais parler de modules communs.

La stratégie de Volkswagen pour affronter le ralentissement des marchés

Le premier constructeur automobile allemand affiche une santé insolente. Il continue à progresser aux Etats-Unis dans un environnement devenu difficile et touche aujourd'hui les dividendes de sa politique de plates-formes qu'il fait évoluer

*« **2000 SERA** sans doute la meilleure année de Volkswagen depuis la création du groupe. »* Cette phrase, lancée par Ferdinand Piëch, sonne comme un pied de nez à ses détracteurs. Alors que BMW reste traumatisé par son divorce avec Rover et que Daimler se bat avec un Chrysler chancelant (*Le Monde* des 20 et 29 novembre), Volkswagen affiche une santé insolente. Dernière illustration de cette réussite : les Etats-Unis. A l'heure où le marché automobile américain connaît un essouflement des ventes (- 5 % en novembre), Volkswagen est l'un des constructeurs qui résiste le mieux. Le groupe affiche des ventes en hausse de 12,7 % depuis le début de l'année, alors que, dans le même temps, Chrysler est en baisse de 3,6 % et prévoit de fermer temporairement 5 de ses 12 usines pour réduire ses stocks. Ce qui devait constituer l'atout de Daimler sur le marché américain semble se transformer en boulet.

Pendant ce temps, Volkswagen trace sa route. Avec un portefeuille de marques unique, brassant désormais tout le spectre de l'offre automobile (Volkswagen, Audi, Skoda, Seat, Bugatti, Lamborghini, Bentley), le groupe de Wolfsburg semble plus fort que jamais.

Leader en Europe avec 18,5 % de parts de marché – loin devant le deuxième, PSA Peugeot Citroën (avec 12,9 %) –, Volkswagen est également numéro un au Brésil et en Chine, où il détient désormais 50 % du marché. Les bénéfices sont également au rendez-vous. Le premier semestre a été historique avec 1,28 milliard d'euros de résultat net, et la seconde partie de l'année s'annonce tout aussi faste.

DES ÉLÉMENTS COMMUNS

Volkswagen touche les dividendes de sa stratégie de plates-formes lancée au début des années 90. Le génial docteur Piëch a su utiliser au mieux les complémentarités de quatre principales marques : VW, Audi, Seat et Skoda. Le principe consiste, au sein d'une même gamme, à partager le maximum d'éléments communs, invisibles pour le client. Les carrosseries restant, elles, différentes d'une marque à l'autre. Pourtant Ferdinand Piëch a récemment annoncé un infléchissement de la stratégie qui l'a conduit au succès. *« On ne change pas notre stratégie, nous la faisons évoluer »*, relativise M. Piëch, qui s'apprête à sophistiquer son Meccano géant.

Volkswagen préfère désormais parler de modules, considérant que les plates-formes ont atteint certaines limites en terme de réduction des coûts et des délais de développement. Mais la vraie raison est peut-être aussi de marketing. Le système a conduit à développer des véhicules qui se ressemblent de plus en plus. Les petites Volkswagen Lupo et Seat Arosa ou les monospaces Sharan de Volkswagen et Alambra de Seat illustrent les limites des plates-formes. Certains clients se demandaient pourquoi payer plus cher un modèle (VW ou Audi) alors qu'on peut bénéficier d'une technologie similaire chez Seat ou Skoda à moindre frais.

Aussi, Ferdinand Piëch a voulu une nouvelle fois avoir un coup d'avance sur la concurrence en lançant une variante de sa stratégie de plates-formes. Le système vise à rendre plus flexible la production et doit permettre une diversification de l'offre jusqu'alors inégalée. Désormais, les éléments communs pourront être partagés entre des voitures qui appartiennent à des gammes différentes. Par exemple, les prochaines Polo, Golf et Passat pourront avoir des freins ou des boîtes de vitesses identiques. A terme, Golf et Passat partageront la moitié de leurs modules. Le système devrait permettre d'abaisser les délais de développement de 30 % ; ceux-ci passeront à deux ans contre trois actuellement. 80 % de ces modules seront fabriqués par le groupe. *« Ce système, qui sera inauguré sur la future Passat, permettra de réduire les coûts de 511 euros* [3 350 francs] *par voiture »*, souligne M. Piëch. Si l'on prend le module commun entre les futures Passat (VW), monospaces Alambra (Seat) et Sharan (VW) et la Skoda Bohemia, qui sera lancée en 2002, c'est près d'un million de voitures par an qui seront produites à partir des mêmes éléments.

La nouvelle stratégie doit permettre à Volkswagen de multiplier les modèles dans les années qui viennent. Le groupe annonce la sortie de 67 modèles d'ici à 2005 sur l'ensemble de son portefeuille de marques. Quarante d'entre eux sont déjà en développement, affirme M. Piëch. *« En 1990, Volkswagen produisait 22 modèles sur 22 plates-formes. A l'avenir nos 67 modèles seront produits à partir des 11 modules »*, insiste-t-il, sachant que, sur ces 11 modules, l'un sera consacré au camion *(lire ci-contre)* et l'autre au segment luxe du groupe (Bugatti, Lamborghini et Bentley). Au total, les investissements du groupe se montent à 31,7 milliards d'euros.

UN MOTEUR V10

Parmi ces 67 modèles, la marque Volkswagen tiendra une place particulière. L'une des obsessions de M. Piëch est d'en faire l'égale de BMW et Mercedes en terme d'image. Le constructeur est donc en train de faire monter en gamme VW qui sera bientôt doté d'un moteur V10. *« Chaque année, en Europe, près de 12 000 clients européens et autant aux Etats-Unis quittent Volkswagen pour passer à la concurrence parce qu'ils veulent monter en gamme et qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils veulent chez nous. Si nous arrivons à capter 75 % de cette clientèle, nous aurons atteint notre objectif »*, affirme M. Piëch, qui compte produire près de 30 000 Volkswagen par an dans ce segment.

Parmi les onze modules, M. Piëch a confié que l'un d'entre eux sera spécifique pour les marchés émergents. Le patron de Volkswagen se défend de revenir au concept de voiture mondiale. La base de la voiture sera identique pour chacun des continents, mais la carrosserie sera adaptée à chaque marché.

Cette stratégie planétaire doit permettre à Volkswagen de mieux absorber les cycles de conjoncture. Cette année, la vigueur des ventes aux Etats-Unis a permis de compenser la baisse du marché allemand. *« Il n'est pas pour autant question de construire une usine aux Etats-Unis. Nous continuerons à produire à partir du Mexique, c'est moins cher »*, a rappelé M. Piëch, en soulignant que son objectif sur le marché américain était d'atteindre les 500 000 véhicules par an contre 350 000 cette année. Au plan mondial, *« cette année nous atteindrons les 5 millions de véhicules, nous comptons en vendre entre 150 000 et 300 000 de plus l'an prochain »*, prévoit M. Piëch.

S. L.

Des ambitions dans les poids lourds

Volkswagen (VW) va accélérer l'intégration de Scania, dont il a acquis 18,7 % du capital en mars. Volkswagen envisage notamment de développer une plate-forme commune avec le constructeur suédois de camions. VW fabrique déjà des petits poids lourds (7,5 tonnes), tandis que Scania était spécialisé dans les gros engins (plus de 16 tonnes). Grâce à l'utilisation d'éléments communs, M. Piëch souhaite élargir la gamme des deux constructeurs. Il vise notamment le marché des pays émergents où les infrastructures routières exigent des camions de moyen tonnage. Scania, qui est le constructeur de poids lourds le plus rentable du monde, semble aussi inspirer M. Piëch. *« Scania réalise un tiers de ses bénéfices dans le service après-vente. Un client chez Scania reste fidèle dix ans à la marque pour l'entretien de son véhicule, contre trois en moyenne chez VW »*, remarque M. Piëch, qui assure vouloir prendre ce modèle dans l'automobile.

Bentley veut faire de l'ombre à Rolls Royce

OÙ VA Rolls Royce ? L'avenir de la marque britannique semble incertain. Volkswagen doit, en 2002, rétrocéder à BMW le prestigieux label, aux termes d'un accord signé en 1998 et qui avait mis fin à une coûteuse surenchère entre les deux rivaux allemands. Mais la marque semble pour le moment en jachère. *« Nous donnons de l'eau au patient, en prenant garde de ne pas lui donner de mauvaise nourriture »*, ironise Ferdinand Piëch. *« Nous avons adressé plusieurs propositions de restylage à BMW, qui sont à ce jour restées sans réponse »*, affirme le patron de Volkswagen.

Pendant ce temps, VW se concentre sur son autre marque de luxe, Bentley. Le groupe allemand s'apprête à investir 762,2 millions d'euros d'ici à 2004 dans l'usine de Crewe, en Angleterre, d'où Rolls Royce devrait être chassée en 2002. Ces investissements devraient permettre de porter la production annuelle à 10 000 exemplaires, notamment grâce au lancement d'un modèle de taille intermédiaire, qui constituerait le gros des ventes.

TONY BLAIR DISPOSE D'UNE JAGUAR

En attendant, M. Piëch affirme que sa marque pourrait prochainement détrôner Rolls Royce auprès des ambassadeurs de Sa Gracieuse Majesté. Le patron allemand explique que Bentley reste *« 100 % british »*, tandis que Rolls Royce accueille un moteur V12 de BMW. Au Foreign Office, on se contente d'indiquer : *« Nous encourageons les ambassadeurs à rouler britannique, mais ils sont libres du choix. Ils ont attentifs au rapport qualité-prix »*, souligne un porte-parole à propos des voitures de fonction des diplomates britanniques. Les souhaits de Ferdinand Piëch ne sont pas encore tout à fait exaucés. Les onze plus grands postes, dont Paris, peuvent disposer encore d'une Rolls Royce. Cela dit, l'actuel ambassadeur en France, Sir Michael Jay, a préféré une Jaguar. Les autres plénipotentiaires de Sa Majesté ont droit à une Jaguar ou à une Rover. A l'inverse de ses prédécesseurs conservateurs, pourvus d'une Bentley, Tony Blair dispose d'une Jaguar, jugée moins ostentatoire. Quant aux ministres, ils disposent d'une Rover 75. M. Piëch affirme enfin que la Reine pourrait très prochainement *« troquer »* sa Rolls Royce Phantom contre une Bentley. La rivalité entre Volkswagen et BMW s'est trouvé un nouveau terrain de duel : la Couronne britannique.

Stéphane Lauer et Marc Roche (à Londres)

Maria Callas : les enchères sont diffusées à la télévision

C'EST UNE DOUBLE première en France. Samedi 2 décembre, à partir de 20 heures, la vente aux enchères des objets personnels de la Callas sera retransmise en direct sur une chaîne de télévision. Les téléspectateurs pourront enchérir en utilisant leur téléviseur et leur téléphone. Cette mise à l'encan, évaluée à 20 millions de francs, sera proposée sur Wishline, chaîne thématique diffusée, en clair, sur les satellites Astra et Eutelsat et sur le câble. Pour participer aux enchères, les téléspectateurs devront composer un numéro de téléphone gratuit – le 0800 913 192 – de façon à obtenir un code PIN, comme celui d'une carte de crédit, et un pseudonyme. Une double protection installée pour garantir l'anonymat et la sécurité des transactions financières. A l'heure de la vente, précise Tim Newman, consultant de The Auction-Channel.com, société américaine d'enchères en direct, *« le téléspectateur compose son numéro de téléphone pour être directement relié au commissaire-priseur »*. A l'issue de chaque enchère, le pseudonyme de l'acheteur apparaît à l'écran.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

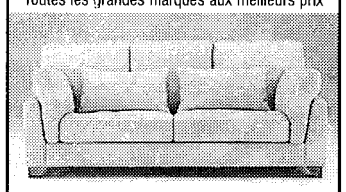

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

DÉPÊCHES

■ **PFIZER : le gouvernement sud-africain et le géant pharmaceutique américain ont signé**, vendredi 1er décembre, devant la presse, un accord prévoyant la fourniture gratuite pendant deux ans de Fluconazole, un médicament contre certains maladies opportunistes liées au sida.

■ **COB : la Commission des opérations de Bourse a mis en garde vendredi les sites internet** diffusant des informations financières, en rappelant qu'Internet n'était *« pas une zone de non-droit »* et répondait *« exactement aux mêmes règles »* que celles s'appliquant aux autres médias.

■ **GAZ DE FRANCE : la fédération FO de l'énergie et des mines a réaffirmé vendredi son opposition** *« totale et résolue »* à la privatisation de Gaz de France (GDF), appelant, de surcroît, les syndicats qui y sont opposés à préparer les *« conditions d'une vaste mobilisation nationale »*.

Les immatriculations reculent en France en fin d'année

PLUS QUESTION de parler d'*« effet millésime »*, le marché automobile français montre désormais des signes concrets d'essoufflement. Les ventes de voitures particulières ont baissé en novembre de 3,8 %, a indiqué, vendredi 1er décembre, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). C'est le cinquième mois consécutif de baisse. Difficile désormais de se retrancher derrière la suppression du millésime automobile, qui a disparu le 1er juillet, et qui avait pénalisé les ventes cet été.

Depuis le début d'année, le marché ne progresse que de 2,7 %. Toute l'avance acquise au premier semestre est gommée par une seconde partie d'année plus difficile. *« On ne peut pas parler de retournement de marché »*, relativise Yves de Belabre, président du CCFA, soulignant que les ventes se stabilisent à un niveau élevé. Cette année devrait même être légèrement meilleure que 1999, où 2,148 millions de voitures avaient été vendues. Les professionnels sont pourtant contraints de constater que le Mondial de l'automobile n'a pas eu l'effet dopant des années précédentes. *« La plupart des modèles présentés au salon ne sont pas encore commercialisés »*, fait valoir M. de Belabre, qui concède en revanche que la hausse des taux d'intérêt est inquiétante, une voiture sur deux étant achetée à crédit.

LA PRODUCTION NE SUIT PAS

Pour les constructeurs, la baisse est plutôt à mettre à l'actif d'un décalage croissant entre les commandes et les immatriculations du fait des délais de livraison parfois importants. Le phénomène se ressent surtout sur les motorisations Diesel, qui sont très demandées. En novembre, il s'est vendu en France plus de diesel (52 %) que d'essence (48 %).

La production a du mal à suivre : Renault a dû fermer plusieurs usines pendant deux jours fin octobre, à cause d'un manque de composants. De son côté, PSA Peugeot Citroën a annoncé que l'été prochain son usine de Mulhouse ne fermerait pas, comme c'était la tradition jusqu'à présent. La production mondiale des constructeurs français atteint d'ailleurs des records avec 5,3 millions d'unités, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1999.

Malgré ces problèmes de livraison, PSA et Renault ont représenté en novembre près de 63 % des immatriculations en France. Si Peugeot (+ 11 %) et Citroën (+ 25,1 %) continuent à afficher de bonnes performances, Renault (– 10,6 %), en revanche, pâtit d'un manque de nouveaux modèles. Un manque qui devrait être comblé en 2001 avec les sorties de Laguna 2, Vel Satis (remplaçante de la safrane) et Avantime.

Parmi les marques étrangères, seuls les allemands Volkswagen (+ 7,9 %) et Mercedes (+ 26,1 %) tirent leur épingle du jeu. Les deux groupes américains, General Motors (– 18,8 %) et Ford (– 24,5 %) souffrent. Leurs parts de marché respectives sont tombées à des niveaux historiquement bas de 6,5 % et 6 % sur onze mois. La marque britannique Rover, dont BMW s'est séparé cette année, s'effondre et ne représente plus que 0,5 % du marché français. L'italien Fiat est aussi en difficulté : ses ventes reculent de 2,7 % depuis janvier. En 2001, les constructeurs tablent sur une stabilisation du marché.

S. L.

De nombreux remaniements à la tête du Crédit lyonnais

UN AN jour pour jour après son arrivée, Dominique Ferrero, membre du comité exécutif du Crédit lyonnais et numéro deux derrière le PDG Jean Peyrelevade, imprime sa marque dans la hiérarchie de la banque. Celle-ci a annoncé, jeudi 30 novembre, le départ de son directeur des ressources humaines, Philippe Wattiez, l'ancien DRH de la compagnie d'assurance CGU France. Il est remplacé par Jérôme Brunel, un énarque qui a rejoint le Lyonnais en 1990 et dirigeait la filiale américaine à New York. Ce dernier aura également la charge de la coordination des partenariats de la banque, notamment avec les membres du groupe d'actionnaires partenaires de la banque, qui détiennent un tiers de son capital.

Autre mouvement symbolique, Chantal Lanchon, qui a rejoint la banque il y a onze ans et a dirigé sans interruption les activités de marché de capitaux, va quitter l'établissement. Cette ancienne de Paribas sera remplacée par Joël Jeuvell, un des quatre adjoints d'Alain Papiasse, le nouveau responsable du pôle grande clientèle internationale et membre du comité exécutif du Crédit lyonnais.

DES CADRES PLUTÔT JEUNES

M. Papiasse, qui avait été le prédécesseur de M. Brunel à New York, avait pris la direction de la société de gestion du Crédit lyonnais, Crédit lyonnais Asset Management (CLAM) à son retour des Etats-Unis. Au sein du comité exécutif, il a remplacé Thierry Marraud, qui a rejoint le cabinet de courtage en assurance Marsh Inc. en septembre. Il avait été directeur financier de Saint-Gobain. Les trois autres adjoints de M. Papiasse sont Jacques Théveneau, qui prend en charge la banque d'investissement, Clinvest, et les financements spécialisés ; Pascal Poupelle, rappelé pour l'occasion du Crédit lyonnais USA, sera chargé des relations avec les grands groupes et, enfin, Bernard Mignucci devient le directeur du réseau international. Il était le patron du pôle Asie Crédit lyonnais à Hongong. Le nouveau président du directoire CLAM sera Pierre Persico. Le nouveau dirigeant du Crédit lyonnais America sera Jean-Marc Moriani.

Ces mouvements font la part belle à des cadres plutôt jeunes, qui ont fait l'essentiel de leur carrière au Crédit lyonnais plutôt qu'à des banquiers ou des dirigeants venant de l'extérieur. M. Papiasse a quarante-cinq ans et vingt-sept ans d'expérience au Lyonnais. Est-ce un signe que la banque resserre les rangs pour dissuader les appétits d'un établissement qui voudrait se l'approprier trop tôt ou de manière non amicale ? Ou assure-t-il simplement la promotion de cadres prometteurs qui se sont montrés fidèles y compris dans les moments difficiles, les plaçant ainsi en bonne position en cas de rapprochement avec une autre entité ? On ne pourra en tout cas pas faire le reproche à M. Ferrero, comme certains ont pu le faire à M. Peyrelevade, de ne pas avoir su renouveler la garde du Crédit lyonnais.

Sophie Fay

Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17374 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

DIMANCHE 3 - LUNDI 4 DÉCEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE TÉLÉVISION

■ France 3 défend « C'est mon choix »

■ John Lennon, rocker et martyr

Demandez notre supplément

Augusto Pinochet inculpé et assigné à résidence au Chili

L'ANCIEN DICTATEUR chilien Augusto Pinochet a été inculpé, vendredi 1er décembre, à Santiago par le juge Juan Guzman pour l'affaire de la « caravane de la mort ». Cette expédition d'une unité militaire à travers le Chili, en octobre 1973, était destinée à abattre 75 opposants. Le juge a aussi prononcé l'assignation à résidence du vieux général, quatre-vingt cinq ans, rentré chez lui en mars après avoir été détenu pendant 503 jours en Grande-Bretagne. L'annonce de l'inculpation a provoqué une grande surprise au Chili. Mis en cause par les défenseurs d'Augusto Pinochet, le juge a accéléré la procédure. Les familles des disparus de la dictature se sont félicitées d'une décision *« courageuse »* qui rapproche désormais l'homme ayant dirigé le Chili d'une main de fer pendant dix-sept ans d'un procès dans son propre pays.

Lire page 2

Ile-de-France : la part de la corruption

● Les juges dévoilent le système de financement des partis par les marchés des lycées ● Organisé à la Mairie de Paris, il alimentait le RPR, mais aussi le PS et le PR ● 2 % des investissements étaient prélevés ● Michel Roussin, ancien proche collaborateur de Jacques Chirac, a été mis en examen et écroué

MICHEL ROUSSIN, ancien ministre RPR de la coopération, qui fut un proche collaborateur de Jacques Chirac à Matignon et à la Mairie de Paris, a été mis en examen et écroué à la prison de la Santé, vendredi 1er décembre, dans le cadre de l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France. Michel Roussin est poursuivi pour *« complicité et recel de corruption »,* ainsi que Gérard Peybernes, ancien responsable de l'association officielle de financement du PS, Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR, et Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier du Parti républicain. Ces quatre personnes sont soupçonnées par les juges d'avoir participé à un système de financement occulte des partis auxquels elles appartenaient, en prélevant 2 % sur les marchés de réfection des lycées de la région parisienne, soit près de 600 millions de francs sur un investissement total de 28 milliards. Selon Mme Casetta et M. Thomas, Michel Roussin, qui a refusé de répondre aux questions des juges, aurait joué un rôle central dans l'organisation de ce système.

Mme Casetta affirme que les sommes ainsi collectées étaient des « dons » d'entreprises, de 500 000 francs au maximum, plafond autorisé à l'époque par la loi sur le financement des partis. Mais ces sommes étaient versées en contrepartie de l'obtention, soigneusement organisée, des marchés. Selon Mme Casetta, Jacques Chirac était tenu au courant des « dons », mais n'était pas informé du montage dont ils provenaient. Ces révélations confirment la confession posthume de Jean-Claude Méry, ancien collecteur de fonds occultes pour le RPR, qui décrivait, dans une cassette vidéo, le système de financement via les passations de marchés publics.

Après six années d'enquête, les juges ont ainsi franchi un grand pas dans la mise au jour de ce système organisé autour du maire de Paris, Jacques Chirac à l'époque, et qui, selon Jean-Claude Méry, bénéficiait à la plupart des grands partis politiques.

Lire page 8
et notre éditorial page 12

AFP

AUTOMOBILES

Volkswagen triomphe

« 2000 sera sans doute la meilleure année de Volkswagen depuis la création du groupe » (photo de la 20 millionième Golf). Ferdinand Piëch, le patron du premier constructeur automobile allemand, résume ainsi les performances insolentes du groupe de Wolfsburg. Il dispose d'un portefeuille de marques unique (Volkswagen, Audi, Skoda, Seat, Bugatti, Lamborghini, Bentley) et compte lancer 67 nouveaux modèles dans les cinq prochaines années.

p. 14

Le contre-sommet de Nice

L'ESPRIT de Seattle souffle sur la Riviera. Le sommet européen qui s'ouvrira à Nice, jeudi 7 décembre, mobilise au-delà des chancelleries. Des syndicats, des associations, des collectifs et la mouvance anti-mondialisation préparent activement un « contre-sommet » avec des préoccupations variées. Mercredi, à la manifestation organisée par la Confédération européenne des syndicats (CES), se grefferont des cortèges plus radicaux. Parallèlement, des forums détailleront les principaux motifs d'inquiétude des contestataires : le volet social de la Charte des droits fondamentaux, le commerce des services et le régime de la propriété intellectuelle.

Lire page 6

Le char à huit roues, cavalerie légère de l'armée américaine

L'ARMÉE DE TERRE américaine vient de faire volte-face. Finies les divisions équipées de chars lourds, comme l'Abrams chenillé, qui pèse 70 tonnes. Place aux brigades légères, dotées de blindés à roues de moins de 20 tonnes. La guerre froide Est-Ouest est révolue et, avec elle, s'est évanouie l'hypothèse de ces batailles frontales de chars puissants en Europe. La guerre du Golfe, en 1991, avec ses progressions rapides et enveloppantes sur le terrain, mais, surtout, le maintien de la paix ou les actions à but humanitaire dans les Balkans depuis la mi-90, avec la maîtrise des mouvements de populations qu'elles impliquent, inspirent de nouvelles réflexions sur l'équipement des armées de terre occidentales.

Aux Etats-Unis, on vient de sauter le pas. La France a déjà réduit à 400 le nombre de ses chars Leclerc, soit un tiers du parc prévu, et ses experts militaires ont été invités par les Américains à les assister dans leurs travaux sur la reconversion de l'US Army à partir de l'expérience acquise avec des brigades armées de blindés à roues AMX-10RC et VAB. Aujourd'hui, la voie est ouverte outre-Atlantique à la création de brigades d'un nouveau style, légères, mobiles, projetables et adaptables. En tout cas, des unités susceptibles d'intervenir de façon limitée en mission de paix, comme le reconnaît le général Henry Shelton, chef d'état-major interarmées américain, ou de frapper brutalement et en profondeur un adversaire, au cœur même de son dispositif, sur le mode d'action d'un *« Blietzkrieg du XXIe siècle »*, comme le prescrit le manuel du nouveau Joint Forces Command.

L'US Army a donc confié à une filiale commune de General Motors et de General Dynamics le soin de lui concevoir un blindé à huit roues, le *future combat vehicle* (FCV), qui pèse 19 tonnes et emporte un canon de 105 millimètres. C'est, en réalité, toute une famille de blindés légers transportables par avion Hercules C-130 – c'était la condition sine qua non – et destinés à équiper, d'abord, une dizaine de brigades. Soit un premier marché de 3 000 blindés, valant 7,5 milliards de dollars, suivi d'un autre du même montant, non compris une probable commande du Canada.

Au début de l'année, le groupe d'armement français GIAT Industries, profitant des bonnes relations entre militaires français et américains sur le concept même de ces brigades légères, avait proposé son VAB à six roues, dernière version d'une gamme de matériels déjà produits à 5 000 exemplaires pour une quinzaine de pays.

Le VAB a été testé par un équipage américain. Mais le choix de l'US Army s'est porté sur le modèle américain, après l'examen d'une trentaine de véhicules, chenillés ou à roues, conçus par une dizaine de constructeurs concurrents dans le monde. Pour autant, l'apparition de cette « cavalerie » légère ne conduit pas Washington à envoyer à la casse ses Abrams, dont le premier modèle est sorti en 1980. L'Abrams continuera de servir jusqu'en 2025. En accentuant sa capacité à être davantage mobile en opérations, l'armée de terre américaine cherche à redorer son blason, doublement terni par son échec à déployer ses hélicoptères d'attaque Apache au Kosovo et par l'ultra-médiatisation des raids éclair de l'aviation américaine dans la campagne « Force alliée ».

Jacques Isnard

D.R.

EXPOSITION

Paris cosmopolite

Présentée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'exposition « L'école de Paris, 1904-1929 » ne célèbre pas seulement la part prise par les « étrangers » dans les avant-gardes artistiques du premier tiers du XXe siècle, mais donne aussi une magnifique leçon d'histoire du primitivisme et du cubisme, qui se double d'une analyse sociologique.

p. 22

Le centenaire de la loi de 1901

JEAN-MICHEL BELORGEY

LES ASSOCIATIONS célèbrent le centenaire de la loi de 1901, qui a fondé leur existence. Pour Jean-Michel Belorgey, président de la mission chargée des festivités, il ne faut pas toucher à cette loi. Vingt millions de Français sont membres d'une ou plusieurs associations.

Lire page 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1203 - 7,50 F

LA
PLUS BELLE VERSION
DU
REQUIEM DE MOZART
EST SIGNÉE
DEUTSCHE
GRAMMOPHON

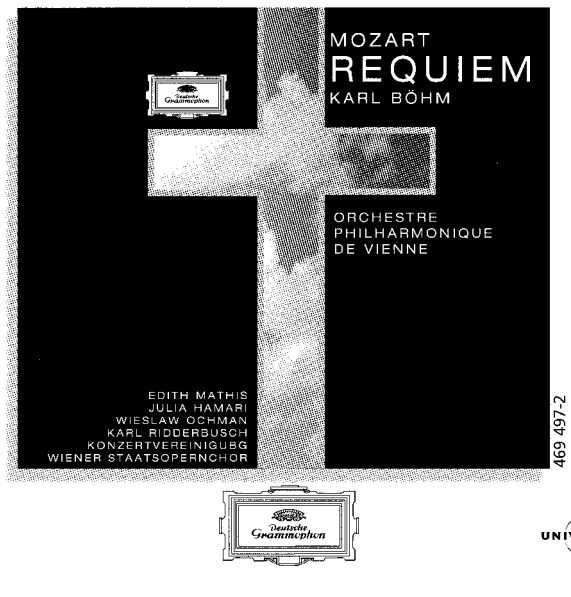

UNIVERSAL

Le gouvernement en panne d'écologie

DEPUIS le désastreux congrès de Toulouse, à la mi-novembre, où les Verts se sont ingéniés à créer le chaos et à brouiller leur image, leur chef de file, Dominique Voynet, semble prisonnière de ses propres paradoxes et de ceux de ses amis. Plus l'opinion se montre sensible aux thèmes majeurs de l'écologie – pollution maritime, pollution de l'air, sécurité alimentaire –, plus la ministre de l'environnement semble impuissante à les porter. A la tête d'un parti divisé, face à des responsables politiques, de droite comme de gauche, qui viennent chasser ouvertement sur ses terres, elle a quelques rudes batailles à craindre.

L'épisode du naufrage de l'*Erika* et de la marée noire, en décembre 1999, serait-il oublié, la ministre devrait encore se battre sur tous les fronts à la fois. Le plus récent a pour cadre l'Assemblée nationale, où, mercredi 29 novembre, les députés socialistes ont exigé que l'article du projet de loi de finances concernant la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) soit retiré et récrit, promettant une semaine de vives négociations.

Le premier front s'est ouvert en septembre, lors de la crise des carburants, dont Mme Voynet compte encore sortir par le haut avec son plan de maîtrise de l'énergie ; mais après avoir espéré présenter ce plan, financement à l'appui, juste avant le sommet de La Haye sur l'effet de serre, elle a dû y renoncer. La ministre a maquillé cette déception en assurant que le moment était mal choisi, l'affaire pouvant attendre encore deux ou trois semaines. On voit bien, pourtant, l'impact politique et psychologique qu'aurait eu cette victoire. Elle en a été privée pour des raisons techniques, avance-t-on à Matignon, car le dossier, interministériel par nature, est complexe à préparer. Il souffre, surtout, des réticences de Bercy, alors que le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'est octroyé, à Grenoble, lors du congrès du PS, le rôle du plus écologiste des socialistes.

Dans ce contexte, l'échec du sommet de La Haye n'a pas redonné des couleurs à l'image de la ministre de l'environnement, même s'il est excessif et injuste de lui en attribuer la responsabilité, comme l'a fait le vice-premier ministre britannique, John Prescott.

Béatrice Gurrey

Lire la suite page 12

DANIEL CAMUS/PARIS MATCH

HISTOIRE

La bataille d'Alger

Ratissages, exécutions sommaires, tortures : *Le Monde* raconte la « bataille d'Alger » de 1957. Le rappel des exactions commises à cette époque par des militaires français nous a valu un abondant courrier dont le médiateur se fait l'écho. Par ailleurs, nous avons interrogé des historiens pour savoir s'il s'agissait ou non de *« dévoiements minoritaires »*, comme l'a dit Lionel Jospin.

p. 12, 13 et 26

International	2	Placements et marchés	15
France	6	Aujourd'hui	18
Société	8	Météorologie-Jeux	21
Carnet	10	Culture	22
Horizons	11	Guide culturel	24
Entreprises	14	Radio-Télévision	25

JUSTICE **L'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet a été inculpé, vendredi 1er décembre, pour les crimes commis au Chili par la « caravane de la mort », une unité militaire ayant exécuté sommairement 75 prisonniers politiques en octobre 1973. ● LE JUGE GUZMAN a estimé que le général Pinochet avait été l'*« auteur intellectuel »* et le *« coauteur »* de ces crimes, dont les trois responsables (le général Sergio Arellano, le brigadier Pedro Espinoza et le colonel Marcelo Moren) ont déjà été emprisonnés et pourraient être jugés pour *« homicides »*. ● LA PERSPECTIVE d'un jugement au Chili de l'ancien dictateur, hypothétique il y a peu de temps, se précise avec cette nouvelle étape judiciaire. Le général était rentré le 3 mars à Santiago, après 503 jours de détention à Londres. ● 186 PLAINTES ont été déposées au Chili contre l'ancien homme fort de la junte, par des proches des victimes.**

Au Chili, le général Augusto Pinochet est assigné à résidence

Le juge Juan Guzman a inculpé, vendredi 1er décembre, l'ancien dictateur. Le magistrat lui reproche d'être l'« auteur intellectuel » et le « coauteur » des exécutions sommaires de soixante-quinze opposants en octobre 1973 par une unité militaire

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

L'étau judiciaire s'est refermé au Chili sur le général Augusto Pinochet, qui a été inculpé et assigné à résidence, vendredi 1er décembre, par le juge Juan Guzman pour les crimes commis par la « caravane de la mort », une unité militaire qui sillonna le pays, exécutant sommairement soixante-quinze prisonniers politiques en octobre 1973, un mois après le coup d'Etat qui renversa Salvador Allende.

Dans une décision historique, le magistrat a inculpé l'ancien homme fort du Chili comme *« auteur intellectuel »* des crimes commis par la « caravane de la mort ». Les cadavres de dix-neuf des victimes n'ayant jamais été retrouvés, le juge Guzman a toujours fait valoir qu'il s'agissait de délits *« permanents »* ne pouvant pas être protégés par la loi d'amnistie imposée par le général Pinochet en 1978. Cette loi couvre les homicides commis entre 1973 et 1978. D'après le code de procédure pénale chilien, les prochains actes du juge Guzman pourraient donc être la mise en accusation et la condamnation de celui qui instaura pendant dix-sept ans l'une des dictatures les plus implacables d'Amérique latine.

Le vieux « caudillo », qui a fêté ses quatre-vingt-cinq ans le 25 novembre, ne se trouve pas actuellement dans sa demeure de Santiago. Fuyant la chaleur de l'été austral, le général Pinochet est parti au bord du Pacifique, dans sa résidence de Los Boldos (« les Tilleuls »), à Bucalemu (120 kilomètres au sud-ouest de Santiago). Selon la loi chilienne, une inculpation ou un ordre de détention doivent être communiqués formellement à la personne concernée.

La décision du juge Guzman a fait l'effet d'une bombe dans les milieux judiciaires, politiques et militaires, mais les rues sont restées calmes à Santiago. Dans la soirée, quelque deux cent cinquante personnes ont manifesté dans le centre-ville, demandant *« châtiment et justice »* pour les 1 198 détenus disparus de la dictature (1973-1990). Les commandants en chef des forces armées se sont immédiatement réunis à huis clos pour analyser une situation qualifiée d'*« inquiétante »* par l'amiral Jorge Arancibia, commandant en chef de la marine.

L'INDÉPENDANCE DES TRIBUNAUX

Cette décision *« renforce la démocratie, le pouvoir d'Etat et l'image internationale du Chili »*, a déclaré un porte-parole du président chilien, Ricardo Lagos, qui se trouvait à Mexico pour l'investiture du nouveau président mexicain, Vicente Fox. *« C'est une nouvelle assez surprenante »*, a déclaré à Santiago Claudio Huepe, le secrétaire général du gouvernement. *« L'important, c'est que tous les Chiliens soient égaux devant la loi »*, a-t-il ajouté, demandant à la société chilienne de rester calme et de *« laisser travailler la justice »*. De son côté, le secrétaire du Parti socialiste, Ricardo Nunez, a exprimé sa satisfaction devant la détermination du juge Guzman, qui démontre qu'*« il est possible de faire justice au Chili »*. M. Nunez a exprimé l'espoir que les prochaines résolutions du magistrat continueront à refléter l'indépendance des tribunaux et non pas *« l'opinion de personnes ou de partis politiques en particulier »*.

« Je ne peux cacher l'incroyable émotion que je ressens en voyant un juge juste, un juge soumis aux pressions des pinochétistes, comme l'est le juge Guzman, appliquer la loi avec une stricte rigueur », a déclaré Eduardo Contreras, l'avocat de l'accusation dans le dossier de la « caravane de la mort ». Avec cette résolution, a ajouté l'avocat, *« se rompt toute une chaîne, une succession d'obstacles qui semblaient empêcher pour toujours un procès Pinochet »*.

Clamant l'innocence de leur client, les avocats de la défense argumentent que le général Pinochet souffre de nombreuses maladies – notamment de diabète et de problèmes cardio-vasculaires – qui empêchent l'ex-dictateur de se souvenir de faits commis sous son régime et donc, selon eux, de bénéficier d'un juste procès. Il y a trois semaines, le vieux général avait été hospitalisé d'urgence, pour une dizaine de jours, à l'hôpital militaire de Santiago pour une pneumonie. Un des avocats de Pinochet avait conseillé au juge Guzman d'*« être prudent »* et de choisir un meilleur moment pour interroger le général Pinochet et ordonner des examens médicaux jugés *« épuisants »* par la défense de l'ex-dictateur.

EXAMENS MENTAUX

La décision du juge Guzman a causé une grande surprise, d'autant plus que le jour et le lieu où devraient se dérouler les examens mentaux et neurologiques du général Pinochet devaient être déterminés, lundi 4 décembre, par la cour d'appel de Santiago. Le juge Guzman avait désigné quatre spécialistes de l'institut médico-légal de Santiago et deux de l'université du Chili pour examiner le général Pinochet et, le 27 novembre, il avait demandé que soient désignés deux nouveaux médecins, l'un par les avocats de l'accusation et l'autre par ceux de la défense.

On s'attendait également que le juge Guzman interroge personnellement le général Pinochet. Selon l'article 274 du code de procédure pénale chilien, le juge ne peut inculper le prévenu qu'après l'avoir interrogé. Me Nelson Caucoto, avocat de l'Association des familles de détenus-disparus, a rappelé toutefois, vendredi au *Monde*, que le juge Guzman avait déjà interrogé Pinochet moyennant un interrogatoire envoyé à l'ex-dictateur quand celui-ci était détenu à Londres. Le général Pinochet n'avait pas répondu aux questions du magistrat, invoquant des raisons de santé, mais il avait cependant nié en bloc toutes les accusations portées contre lui.

A Santiago, certains soulignent que le juge Guzman a pris sa décision alors qu'il avait été sommé par la Cour suprême d'expliquer dans un délai de vingt-quatre heures les termes d'une lettre de soutien, rendue publique il y a quelques jours et que le magistrat avait envoyée à la présidente du conseil de défense de l'Etat (CDE), Clara Szczaransky. Cette dernière est accusée par la droite pro-Pinochet d'enrichissement illicite moyennant des arbitrages privés que lui interdirait sa charge au CDE, un organisme juridique du gouvernement. Le CDE était partie prenante dans les plaintes déposées au Chili contre le général Pinochet, ce qui avait provoqué l'indignation des forces armées et des partis de droite.

Pour sa part, le chef de l'équipe juridique de Pinochet, Me Pablo Rodriguez Grez, a annoncé que la défense allait dénoncer, la semaine prochaine, devant la Cour suprême *« les fautes extraordinairement graves commises par M. Guzman »*.

Christine Legrand

L'idée d'un pacte offrant impunité s'éloigne

L'idée d'un éventuel pacte offrant l'impunité à Pinochet était évoquée au Chili, depuis la cérémonie de la liturgie du Pardon, le 24 novembre dans la cathédrale de Santiago. En présence du président Lagos et des représentants des forces armées, l'Eglise chilienne avait demandé pardon pour ses omissions face aux violations des droits de l'homme commises au long de l'histoire du pays. Des affrontements entre la police et des anti-pinochetistes avaient éclaté dans les alentours de la cathédrale. Le même jour, le général Pinochet avait envoyé un message à l'archevêque de Santiago, Mgr Francisco Javier Errazuriz, dans lequel il exprimait *« sa douleur pour la souffrance qu'éprouvent et ont éprouvée beaucoup de Chiliens »*.

Avec l'inculpation d'Augusto Pinochet, l'idée d'un pacte semble s'éloigner. C'est *« l'une des nouvelles les plus importantes que nous ayons reçue pendant toutes ces années«* , a déclaré vendredi 1er décembre au *Monde* la présidente de l'Association des familles de détenus disparus, Viviana Diaz. – *(Corresp.)*

Le best-seller qui raconte la « caravane de la mort »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Best-seller au Chili, avec 140 000 exemplaires vendus en 1989 et 500 000 autres qui circulèrent dans diverses éditions pirates, le livre de la journaliste chilienne Patricia Verdugo, *Los zarpazos del Puma* (« Les coups de griffes du Puma »), a été un élément important dans l'enquête menée par le juge Juan Guzman sur la « caravane de la mort ».

En juin 1998, le magistrat avait convoqué la journaliste pour lui poser des questions sur son ouvrage de près de 400 pages, qui raconte pas à pas la tragique expédition de l'unité militaire qui, en octobre 1973, sillonna tout le Chili, du nord au sud, à bord d'un hélicoptère Puma et exécuta sommairement soixante-quinze prisonniers politiques, un mois après le coup d'Etat militaire, qui installa au pouvoir pour dix-sept ans le général Pinochet. La journaliste avait dans une première version fait état de soixante-douze victimes ; elle corrigea ultérieurement ce chiffre.

SANS RÉSISTANCE

A partir de nombreux témoignages de militaires et de proches des victimes, Patricia Verdugo, qui a écrit plusieurs ouvrages sur l'époque de la dictature, a montré qu'Augusto Pinochet, en tant que président du régime militaire et commandant en chef de l'armée, ordonna personnellement la mission secrète conduite par le général Sergio Arellano Stark.

Il apparaît clairement qu'à chacune des cinq escales de la Caravane de la mort (Cauquenes, La Serena, Copiapo, Antofagasta et Calama), les prisonniers politiques, confiants dans les autorités militaires locales, se sont rendus sans résistance et ont été exécutés sans aucun jugement. Le père de la journaliste, Sergio Verdugo, a lui-même été retrouvé mort dans le fleuve Mapocho, qui traverse Santiago, le 22 juillet 1976, deux jours après avoir été arrêté à son domicile.

Ch. Le.

Le juge Garzon, qui a tout déclenché en 1998, se souvient ...

MADRID
de notre correspondante

On ne pouvait rêver pareille coïncidence : le lendemain même de la publication du livre de l'écrivain et journaliste Pilar Urbano, *Garzon : l'homme qui voyait le jour se lever*, Augusto Pinochet était inculpé, dans son propre pays, le Chili. Comment le juge madrilène qui a tout déclenché en envoyant par Interpol un mandat d'arrêt international contre le vieux dictateur à Londres a-t-il ressenti personnellement ces événements ? Le livre le raconte.

Le 16 octobre 1998 est un vendredi. Tout le monde est déjà parti. Seul, dans son bureau, Baltasar Garzon vient d'apprendre que l'ex-dictateur va quitter la clinique londonienne où il a été soigné, le lendemain. S'il ne se décide pas tout de suite à agir, en envoyant son mandat international, tout est fini. *« Je peux le faire ou ne pas le faire,* s'interroge-t-il, *réussir ou échouer. Mais je sais que ce que je ne peux pas faire, c'est me mentir à moi-même. C'est clair : je dois le tenter. Je me connais. Si ayant à portée de la main l'opportunité historique, l'incroyable conjoncture qui fait que l'oppresseur est en dehors de son territoire et qu'il y a de solides éléments qui peuvent conduire à sa détention, je me laisse intimider et rentre la tête dans les épaules, alors je ne pourrais plus me regarder dans un miroir. (...) Allez ! Je me risque, sachant qu'à partir d'aujourd'hui il me faudra tout construire, tout seul (...), je me risque et j'ai le vertige. »*

L'affaire Pinochet était lancée et le dictateur arrêté, peu après. Presque un mois plus tard, de pressions en bataille juridique et diplomatique, Garzon semble se rendre compte que sa décision aura des conséquences, sur la justice internationale qu'il n'avait peut-être pas prévues aussi amples. *« 21 octobre,* note-t-il cette fois, dans son journal intime, *je n'écris pas tout, parce que je n'ai pas le temps.*

Un fameux bazar que j'ai créé là ! Il y a des déclarations des politiques à tout va ; une réaction inédite dans les médias du monde entier ; des engueulades, dans les rues, de gens agitant des pancartes à Madrid, Londres, Santiago du Chili. Pour ou contre : tout le monde se sent concerné. C'est un moment délicat, incertain... »

Le 27 octobre, confiant, il ajoute : *« Mon initiative a l'air de prendre. Nous ne sommes plus seuls. Tout cela, c'est de la justice : il faut qu'elle ait lieu. Tous, nous avons ouvert des dossiers à charge. »* Le lendemain, première grande victoire, malgré le parquet de l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale, dont dépend Baltasar Garzon, d'abord opposé, la justice espagnole se déclare compétente, contre Augusto Pinochet.

« LE PICOTEMENT DES GRANDS MOMENTS »

Suivent plus de cinq cents jours d'arguties juridiques, jusqu'à ce que pour motifs humanitaires, au vu d'un examen médical très contesté, le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, décide de laisser l'ex-dictateur retourner dans son pays. Le juge Garzon semble alors avoir perdu la bataille, une bataille dans laquelle il conteste aussi *« la bonne foi »* de certains procureurs espagnols et estime qu'à l'occasion, José Maria Aznar, chef du gouvernement espagnol, a *« tergiversé »*.

Le moment le plus fort de toute cette période reste son arrivée, à la Chambre des lords en janvier 1999, lors de la décision sur la levée de l'immunité de Pinochet. *« C'est plein de journalistes,* se souvient-il, *je ressens le picotement des grands moments, la sensation de vivre quelque chose qui, en cet instant même, est déjà de l'histoire, un souvenir, un cadre avec un dessin lointain dont je fais partie. Tout, jusqu'aux petits détails, un parapluie ouvert, les marches d'escalier, les plinthes de bois, de la salle de justice, tout fait partie d'une scène qui me dépasse mais m'inclut aussi, pour toujours. »*

Marie-Claude Decamps

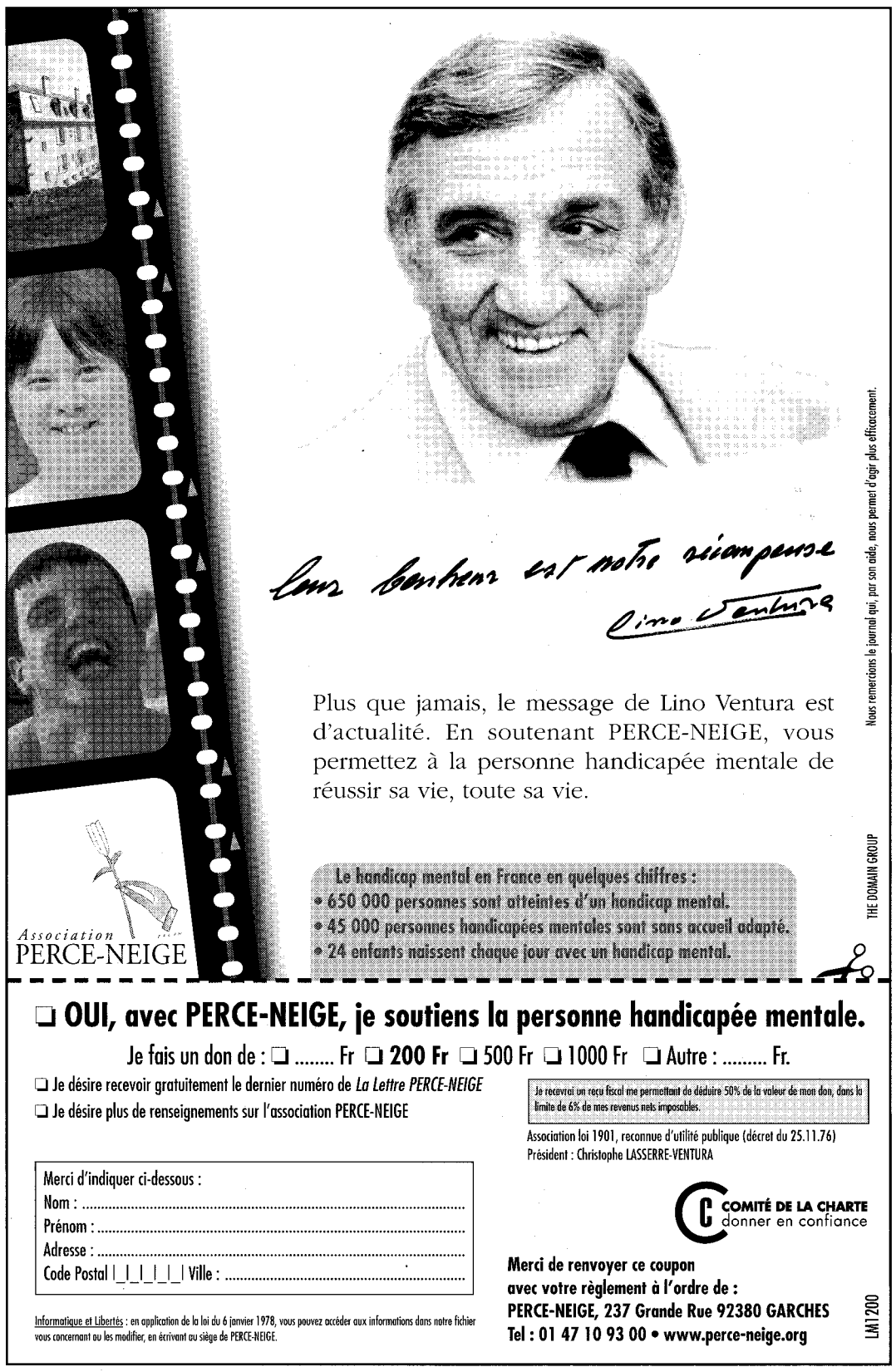

La Cour suprême des Etats-Unis bouscule équitablement les avocats des deux candidats

Les experts prévoient une décision unanime

La Cour suprême a examiné, vendredi 1er décembre, la requête du candidat républicain George W. Bush contre la décision de la Cour suprême de Floride d'autoriser un recompte à la main de près de 1,5 million de votes dans cet Etat. De son côté, la Cour suprême de Floride a rejeté vendredi la tenue d'un nouveau scrutin dans le comté de Palm Beach où les bulletins « papillons » avaient introduit la confusion.

WASHINGTON
de notre correspondant

« Oyez, Oyez, Oyez ! » C'est par cette invocation que s'est ouverte la session de la Cour suprême, vendredi 1er décembre, alors que des centaines de partisans de George W. Bush et d'Al Gore manifestaient aux portes de cet imposant bâtiment néoclassique. C'était la première fois que la plus haute juridiction américaine était appelée à se pencher sur une élection présidentielle, mais ce n'est pas la première fois qu'elle intervient dans une crise politique, que ce soit pendant le scandale du Monicagate à l'encontre de Bill Clinton ou contre Nixon durant le Watergate.

ÉLECTIONS

Dans ce pays où les caméras ont accès aux prétoires, l'heure et demie d'audition des avocats du vice-président et du gouverneur du Texas n'a été retransmise ni à la radio ni à la télévision. Les rares journalistes présents étaient réduits à prendre des notes derrière des colonnes qui leur dissimulaient les neuf *Justice* en robe noire.

Chaque camp s'est efforcé de justifier sa position sous un feu roulant de questions posées par huit juges, Clarence Thomas, un des deux juges favoris de M. Bush, n'ayant pas ouvert la bouche. Les avocats de « W », qui avaient saisi la cour, souhaitent que la Cour suprême de Floride soit censurée pour avoir outrepassé ses droits en réécrivant la loi électorale de l'Etat. Or, précise le professeur Louis Seidman, de la faculté de droit de l'université de Georgetown, la Constitution fédérale donne le pouvoir de décision à propos des élections aux législatures locales, non aux tribunaux. Les juges floridiens *« ont décidé de créer de leur propre chef de nouvelles dates pour un recompte manuel sélectif et inéquitable dans cette élection »*, a déclaré Me Theodore Olson, l'avocat de M. Bush.

Erreur, a répliqué au nom d'Al Gore le professeur Laurence Tribe : il s'est agi d'une simple interprétation de *« routine »*, comme les tribunaux le font chaque jour. Et de comparer l'affaire au recours à la *« photo-finish »* pour déterminer le résultat d'une course particulièrement serrée. Le professeur Tribe, comme Me Olson, a dû répondre à des questions précises, difficiles. Comme l'a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui a coordonné la défense d'Al Gore : *« Après avoir entendu la cour questionner Me Olson, j'ai pensé qu'elle penchait de notre côté ; mais quand elle a fini d'interroger le professeur Tribe, j'ai eu l'impression qu'elle était très équilibrée. »*

Face à une affaire de cette importance, la cour devrait s'efforcer de parvenir au consensus le plus large afin d'éviter une décision à 5 contre 4 qui paraîtrait partisane. C'est pourquoi les experts ont scruté le comportement des deux juges qui font souvent la différence entre camps conservateur et libéral. Et surtout la juge O'Connor, qui est apparue aux yeux d'un autre juriste de Georgetown, le professeur Roy Schotland, très critique de la position d'Al Gore ; tout comme deux magistrats conservateurs, Antonin Scalia et le président de la cour, William Rehnquist. Dans ses questions, ce dernier a laissé entendre qu'il s'agissait pour lui d'une question relevant de la Constitution fédérale, et donc des prérogatives de la cour.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE ?

La controverse pourrait se poursuivre au moins jusqu'au 12 décembre, date à laquelle il faudra choisir les vingt-cinq délégués qui représenteront la Floride au collège électoral chargé d'élire le président. Samedi, un juge de Tallahassee devait tenir audience sur un éventuel dépouillement manuel de bulletins contestés ; lundi, une de ses collègues examinera la plainte d'un démocrate contre les votes par correspondance à Seminole qui, si elle était retenue, pourrait faire perdre à George W. Bush 4 700 voix et la présidence plus aisément qu'une décision de la Cour suprême.

Patrice de Beer

Egalité de sièges au Sénat

La démocrate Maria Cantwell a battu le républicain Slade Gorton pour un poste de sénateur dans l'Etat de Washington lors de l'élection du 7 novembre, permettant à son camp d'être à égalité de sièges avec les républicains au Sénat américain. Cette victoire a été confirmée définitivement vendredi 1er décembre après un nouveau décompte des voix. Elle a été remportée avec seulement 1 909 bulletins d'avance sur un total de 2,4 millions de suffrages exprimés.

Désormais, les camps démocrate et républicain comptent chacun 50 sièges au Sénat sur un total de 100 sénateurs. Cependant, si Al Gore était déclaré président, Joe Lieberman deviendrait vice-président et devrait abandonner son siège de sénateur. Le gouverneur – républicain – de son Etat, le Connecticut, désignerait alors son successeur. Et le Sénat comporterait vraisemblablement 51 républicains contre 49 démocrates. – *(AFP.)*

Neuf magistrats divisés, mais une autorité morale incontestée

NEW YORK
de notre correspondante

Dans le fonctionnement des institutions américaines, il est un rituel qui laisse les étrangers particulièrement perplexes : le concert de spéculations qui s'empare du monde politique, médiatique et judiciaire dès l'annonce de la disparition, ou du départ à la retraite, d'un des neuf juges de la Cour suprême. Digne de la fièvre des successions pontificales, cette agitation de plusieurs semaines, qui prend généralement fin avec la nomination d'un nouveau juge, est en réalité très révélatrice de la place centrale qu'occupe la Cour suprême des Etats-Unis dans la vie du pays.

La position d'ultime autorité morale qui échoit aujourd'hui aux neuf magistrats dans l'étrange tournure qu'a prise l'élection présidentielle ne pouvait mieux convenir à la Cour suprême dans sa composition actuelle : comme l'électorat américain dont elle reflète les divisions, elle est partagée sur les grandes questions de société et de la vie publique. Arbitre suprême de la constitutionnalité des lois et des décisions de justice, c'est une cour qui défie volontiers les étiquettes idéologiques, même si la grande majorité de ses juges – sept sur neuf, nommés à vie – ont été choisis par des présidents républicains.

Signe de son indépendance, le tiers des décisions qu'elle a rendues au cours de l'année judiciaire écoulée ont été prises à une majorité d'une seule voix, et pas forcément la même. Sur les questions de l'avortement et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle est restée sur une ligne très modérée ; elle a en revanche affirmé avec de plus en plus de consistance et d'audace ces dernières années les pouvoirs des Etats par rapport au pouvoir fédéral, dont elle cherche à limiter l'étendue.

La Cour suprême actuelle repose sur un subtil équilibre entre trois juges résolument conservateurs (William Rehnquist, le président de la Cour, nommé par Richard Nixon, Antonin Scalia, nommé par Ronald Reagan et Clarence Thomas, nommé par George Bush), quatre juges progressistes ou de centre-gauche (John Paul Stevens, nommé par Gerald Ford, David Souter, nommé par George Bush, Ruth Bader Ginsburg et Steven Bryer, nommés par Bill Clinton) et deux juges centristes (Sandra Day O'Connor et Anthony Kennedy, nommés par Ronald Reagan), dont le vote fait généralement pencher la balance dans un sens ou dans l'autre.

« LE PIVOT DU SYSTÈME AMÉRICAIN »

Ainsi, à ceux qui reprochent aux autres arbitres du duel présidentiel d'être trop partisans – la Cour suprême de Floride ne compte que des juges nommés par des gouverneurs démocrates, le parlement de Floride est contrôlé par les républicains, le Congrès est trop militant –, la Cour suprême des Etats-Unis apparaît finalement comme la seule institution dont l'impartialité n'est pas contestée. Elle est, souligne Lloyd Cutler, juriste démocrate respecté, *« le pivot du système américain des garde-fous »* (*« checks and balances »*).

Dans le déclin général de l'image des institutions fédérales, comme le Congrès, au sein de l'opinion publique, la Cour suprême reste une remarquable exception : selon un sondage publié au début de la semaine, près des trois quarts des Américains se disaient prêts à accepter son verdict comme final dans la bataille présidentielle. En acceptant de se saisir du contentieux électoral, la Cour suprême a étonné tous les experts qui, sur la foi de sa jurisprudence, prédisaient unanimes qu'elle n'y toucherait pas ; aujourd'hui, beaucoup d'entre eux interprètent sa démarche comme une volonté plus politique et morale que juridique d'offrir une porte de sortie et une légitimité à un processus imprévu qui risquait d'échapper à tout contrôle.

C'était aussi la motivation, rappellent les experts, de la Cour suprême lorsqu'en 1974, en plein Watergate, elle se jeta dans la bataille en ordonnant à l'unanimité à Richard Nixon de remettre à la justice les enregistrements de ses conversations dans le Bureau ovale. Cette décision poussa le président à démissionner, plutôt que de risquer la procédure de destitution. L'un des juges devait confier plus tard qu'il avait voulu éviter au pays *« une agonie prolongée »*.

Dans le casse-tête électoral d'aujourd'hui, la Cour suprême n'offrira sans doute pas de solution miracle. Certains lui recommandent même de rester au-dessus de la mêlée. Mais sa seule intervention devrait favoriser une sortie de la crise. A condition, soulignent les juristes, que sa décision soit prise à l'unanimité.

Sylvie Kauffmann

Le Conseil et le Parlement européens sont divisés sur la sécurité maritime

La nouvelle législation devra attendre 2001

BRUXELLES
de notre bureau européen

Bien que la France ait fait de la sécurité maritime l'une de ses priorités politiques durant sa présidence de l'Union européenne, il semble désormais impossible qu'elle réussisse à renforcer la législation communautaire avant la fin de l'année. Jean-Claude Gayssot, président du conseil des ministres des transports des Quinze, a certes déclaré, jeudi 30 novembre, au Parlement européen de Bruxelles, qu'il espérait négocier un accord politique entre l'Assemblée des Quinze et le Conseil – colégislateurs en la matière – avant le conseil des ministres des transports du 20 décembre. Mais il a dû concéder que ces mesures seraient *« définitivement adoptées en janvier ou février 2001 »*, c'est-à-dire sous la présidence suédoise.

M. Gayssot n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir un résultat, mais la tâche n'était pas aisée : la polémique sur le rythme et la qualité du travail législatif communautaire qui a suivi le naufrage du *Ievoli-Sun* a exacerbé les susceptibilités politiques et institutionnelles. Le Parlement européen a été accusé de lenteur pour n'avoir programmé qu'en décembre l'examen de trois textes qui, dès le mois de mars, lui avaient été soumis par la Commission (équipement des pétroliers en doubles coques, responsabilité financière des sociétés de classification, meilleur contrôle des navires à risques dans les ports). Le Parlement a affirmé que le Conseil faisait preuve de laxisme sur l'une des propositions de la Commission, relative au nombre de navires devant être contrôlés.

SUSCEPTIBILITÉS

La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a avancé de dix jours l'examen des trois textes. Cette accélération du calendrier a été expressément réclamée par le chef de l'Etat, mais aussi *« saluée »* par M. Gayssot. N'était-ce, de la part du ministre, qu'une pure formule de politesse ? Jeudi, ses conseillers affirmaient qu'il aurait au contraire eu besoin de ce délai pour négocier un compromis entre le Conseil et le Parlement. Ils n'hésitaient pas à comparer l'affaire du calendrier maritime à celle de la vache folle, dénonçant, de la part de l'Elysée, *« une précipitation démagogique »*.

M. Gayssot voulait éviter que le Parlement se prononce, dès le 30 novembre, sur un ensemble législatif inacceptable en l'état par le Conseil, ce qui imposerait l'organisation d'une seconde lecture, en janvier, pour l'adoption d'un texte de compromis. Aux eurodéputés réunis jeudi, après que leur ordre du jour eut été bousculé, il a donc demandé de différer deux votes jusqu'au mois de décembre. Bien que surpris, les socialistes ont accepté. Le Français Gilles Savary a ainsi plaidé pour que le Parlement saisisse *« la main tendue par le Conseil »* et accepte de *« perdre dix jours pour gagner un mois »*. Mais les députés du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite), majoritaires, ont refusé. L'Allemand Georg Jarzembowski a exclu que les parlementaires acceptent un tel report, alors qu'*« on leur a reproché de freiner le travail législatif »*.

Les députés ont donc opéré une première lecture et confirmé, par leur vote, les positions prises en commission (*Le Monde* du 22 novembre). Les principaux différends avec le Conseil concernent le nombre de navires étrangers devant être contrôlés (5 500 par an selon le Parlement, la moitié selon le Conseil), les sanctions devant être imposées aux plus dangereux, et la responsabilité financière des sociétés de classification. Un accord pourrait être trouvé sur le calendrier de l'équipement en doubles coques, Parlement et Conseil ayant allongé celui que proposait la Commission et exclu les petits pétroliers grecs. Au Conseil, M. Gayssot devra toutefois vaincre les réticences de la Grèce, du Royaume-Uni, des Pays-Bas ainsi que, dans une moindre mesure, de l'Allemagne et de la Belgique.

Rafaële Rivais

Jacques Chirac affiche « un optimisme raisonnable » avant Nice

Le président de la République, qui devait achever, samedi 2 décembre, sa tournée européenne en tant que président de l'Union européenne par un passage à La Haye puis une rencontre à Hanovre avec le chancelier Schröder, a affirmé qu'il faisait preuve d'*« un optimisme raisonnable »* avant l'ouverture du sommet de Nice, le 6 décembre. En Italie, douzième étape de son périple, Jacques Chirac a affirmé, vendredi, que *« des progrès seront réalisés sur la question des votes à la majorité qualifiée, même si nous n'allons pas jusque là où nous souhaitons aller »* dans la réforme des institutions nécessitée par l'élargissement de l'Europe à d'autres pays candidats.

Profitant de la célébration de la journée mondiale contre le sida, le chef de l'Etat a par ailleurs dénoncé l'*« inquiétant relâchement »* de la prévention et de la vigilance vis-à-vis du virus VIH. Il a annoncé qu'il en ferait l'un des points importants du prochain sommet Europe-Etats-Unis qui doit avoir lieu dans la deuxième quinzaine de décembre. – *(Corresp.)*

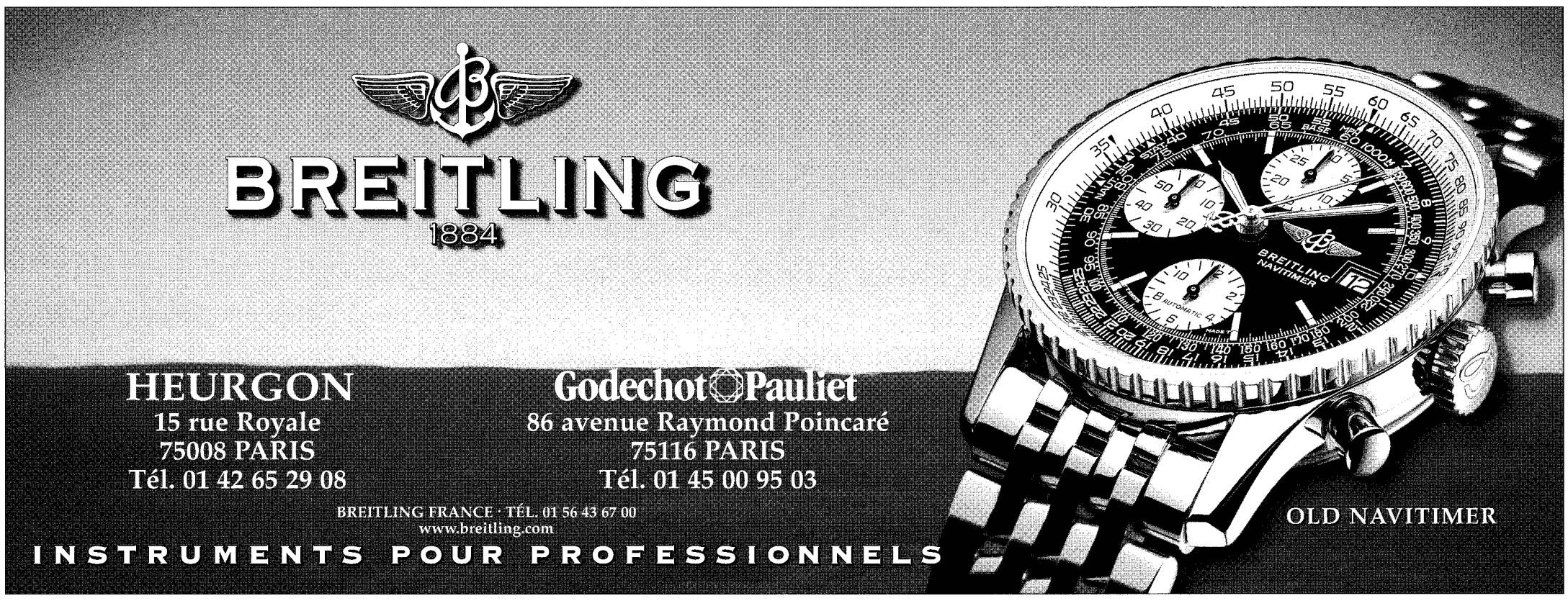

Les Nations unies tentent de sauver leur mission en Sierra Leone

Le secrétaire général de l'Organisation se rend à Freetown pour tenter de relancer le processus de paix. M. Annan veut aussi restaurer la confiance dans la force de l'ONU, qui doit toujours faire face aux rebelles du RUF

Le secrétaire général de l'ONU devait faire, samedi 2 décembre, une visite considérée comme cruciale en Sierra Leone pour la survie du fragile processus de paix, en panne depuis des mois. Le pays est déchiré depuis 1991 par une sanglante guerre civile, lancée par la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF). Un accord de paix, signé en juillet 1999, a sombré lorsque la rébellion a pris en otages en mai des centaines de casques bleus qui devaient contrôler les régions diamantifères dont le RUF tire ses ressources. Les casques bleus ont été libérés, mais depuis, les belligérants restent face à face. Un accord de cessez-le-feu, signé le 10 novembre, prévoit de nouveau le déploiement de l'ONU en zone rebelle, notamment diamantifère. Mais ce déploiement n'a toujours pas eu lieu. La visite du secrétaire général a pour objectif de restaurer la confiance en la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) et dans les rangs mêmes de cette force, ébranlée par ses déboires contre le RUF et par l'annonce du retrait des contingents indien et jordanien.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Kofi Annan est arrivé, samedi 2 décembre, à Freetown, pour assurer aux casques bleus que *« l'ONU ne fera pas la guerre pour rétablir la paix en Sierra Leone »*. Elle n'en a ni le mandat ni surtout les moyens.

« Nous partons à Freetown avec une seule certitude, explique au *Monde* une des proches du secrétaire général des Nations unies : *ceux qui ont la capacité militaire de faire la guerre aux rebelles se refusent résolument à se rendre en Sierra Leone. Et ceux qui acceptent d'y aller refusent de faire la guerre. Notre conclusion est donc qu'il faut faire avec le RUF* [Front révolutionnaire uni] *et tenter d'engager ses combattants dans un dialogue politique. »*

Kofi Annan aurait souhaité que les choses se passent autrement. Il avait exhorté les Etats membres à doter l'ONU des moyens d'une présence militaire *« crédible »* face aux rebelles du RUF qui, en mai, avaient humilié l'ONU en prenant plus de 500 soldats de la paix en otage.

Mais les grandes puissances en ont décidé autrement. Elles ont d'autres stratégies. Ainsi, l'ambassadeur britannique auprès de l'ONU écarte tout déploiement des forces onusiennes (Minusil) dans les zones diamantifères dont le RUF tire ses ressources, bien que cela soit prévu dans l'accord de cessez-le-feu signé le 10 novembre. *« La Minusil n'a pas la capacité, pour l'instant, de s'emparer par la force les zones diamantifères*, a déclaré au *Monde* Sir Jeremy Greenstock. *Cela dit, le RUF est sur la défensive, et ses combattants savent qu'ils jouent contre la montre. »*

PRESSIONS SUR TAYLOR

Le Conseil de sécurité, explique-t-il, poursuit plusieurs stratégies parallèles *« qui, bien que lentes à démarrer, aboutiront à terme à leurs objectifs »* : reconstituer les effectifs de la Minusil après le départ des contingents indien et jordanien (qui seront remplacés par ceux du Bangladesh, du Ghana et peut-être du Pakistan) ; envoyer sur place de nouveaux dirigeants *« crédibles et compétents »* pour la force, maintenir une présence des Britanniques, continuer le programme de démobilisation et de réintégration des combattant du RUF (qui, à en croire des fonctionnaires de l'ONU, *« intéresse considérablement un grand nombre de combattants »*). Et, enfin et surtout, accroître les pressions sur le président libérien, Charles Taylor.

Les Etats-Unis poursuivent également une double stratégie. Persuadés que Taylor *« continue à exercer une puissante influence et même une autorité directe sur le RUF, déterminante et pour l'instant négative »*, les Américains ont déjà imposé, de façon bilatérale, des sanctions contre lui, à savoir l'interdiction des visas pour le président et sa famille. Et Washington *« étudie sérieusement*, nous assure l'ambassadeur James Cunningham, *l'imposition d'autres sanctions telles que l'embargo sur les diamants en provenance du Liberia »*. Proposition dont la réalisation dépendra du rapport, attendu à la mi-décembre, d'une commission d'enquête chargée de réunir des informations sur les pierres précieuses et d'étudier *« les liens entre l'exploitation des ressources et la poursuite du conflit »*.

En outre, Washington rappelle sans cesse son intention d'établir un tribunal spécial pour juger les responsables des atrocités commises par le RUF contre la population civile. Ce concept, lui aussi difficile à mettre en œuvre, aurait déjà eu, nous dit-on, *« l'effet psychologique souhaité »* sur certains des combattants qui, à en croire le diplomate américain, *« commencent à comprendre la futilité, à long terme, de leur résistance »*.

La visite du secrétaire général a aussi pour objectif de restaurer la confiance de la population civile dans la Minusil et surtout dans les rangs mêmes de la force, ébranlée par ses déboires contre le RUF. Cela est essentiel car, *« en l'état actuel des choses, d'autres pays risquent de suivre l'Inde et la Jordanie »*, avertit un expert militaire. La Sierra Leone sera le premier test de l'application du « rapport Brahimi », document rédigé par l'ancien ministre algérien des affaires étrangères sur les moyens d'améliorer l'efficacité et la crédibilité des opérations de maintien de la paix de l'ONU, endossé par acclamation par plus de 150 chefs d'Etat. Si la recommandation la plus évidente – la participation des Occidentaux dans les opérations de l'ONU en Afrique –, n'est pas appliquée, d'autres le sont. M. Brahimi recommande ainsi que le Conseil de sécurité n'adopte pas de résolutions jusqu'à ce que le secrétaire général ait *« reçu l'assurance que les contingents nécessaires seront à sa disposition »*. C'est pourquoi un projet de résolution augmentant les effectifs de la Minusil à 20 500 hommes reste lettre morte.

M. Brahimi recommande aussi que le secrétaire général *« refuse »* des mandats *« ambigus et irréalistes »*. Et c'est ce que fait M. Annan en annonçant que l'ONU ne fera pas la guerre au RUF.

Afsané Bassir Pour

Près de 12 500 casques bleus sur le territoire sierra-léonais

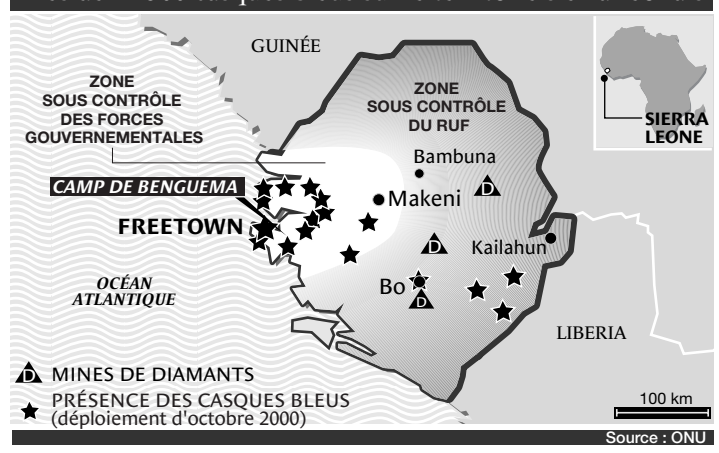

Source : ONU

La difficile reprise en main de l'armée gouvernementale

BENGUEMA
de notre envoyé spécial

Un murmure d'approbation parcourt les rangs d'une quarantaine de soldats, assis à même le sol sous un auvent coiffé de tôles. *« Si vous tuez le messager, vous ne pouvez pas communiquer avec l'ennemi »*, vient d'expliquer Abu Bakr Gamanga du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). *« Qui, de votre côté, irait apporter la réponse ? »* S'exprimant en *krio*, le sabir dérivé de l'anglais qui fait office de langue véhiculaire en Sierra Leone, il tente de pousser son avantage. *« Qu'est-ce un prisonnier de guerre ? »*, demande-t-il. *« C'est l'ennemi qui vient de se rendre et qu'on va exécuter »*, bougonne un sergent tout au fond.

REPORTAGE

Cours sur les droits de l'homme au menu des instructeurs britanniques

Reprendre en main l'armée sierra-léonaise n'est pas tâche facile. Les cours sur les droits de l'homme ont été ajoutés à un programme par ailleurs entièrement assuré par des instructeurs britanniques. A Benguema, un vaste camp d'entraînement à une trentaine de kilomètres à l'est de Freetown, la capitale, 250 parachutistes du Prince of Wales's own Regiment, du Yorkshire, font ramper, grimper, courir et tirer un millier de soldats sierra-léonais. 1 500 autres suivent une instruction spécialisée.

« Ils ne sont pas mauvais, opine au stand de tir le capitaine Tony Reeves. *Seulement, on met du temps à leur expliquer que notre fusil d'assaut, au coup par coup, fait bien plus de dégâts que les rafales de kalachnikov qui désherbent la jungle. Ils ont l'habitude de tirer pour faire du bruit et faire fuir l'ennemi. Notre objectif est modeste : si, après l'instruction, ils restent cinq minutes de plus sur le champ de bataille, se seront eux les vainqueurs. »* Autour des silhouettes en bois, les giclées de sable confirment que la guerre restera psychologique.

Depuis juin, quelque 3 000 recrues ont déjà subi l'instruction de base de six semaines. Elle est suivie d'une *« période d'application »*, également de six semaines, mais assurée par l'état-major sierra-léonais. Après avoir été nourris, logés et équipés de pied en cap par les Britanniques, qui viennent de débloquer l'équivalent de 300 millions de francs supplémentaires à cet effet, les nouveaux soldats retrouvent la réalité de leur pays. *« Les rations n'arrivent pas*, se plaint l'un d'eux. *Et la solde est détournée par les officiers. C'est comme avant. »* Quand on gagne 150 francs par mois pour monter un barrage routier dans une « zone de contact » avec les rebelles, il ne reste qu'à déserter ou à vivre aux crochets des villageois, au besoin en les contraignant.

A la veille de la visite de Kofi Annan, l'organisation américaine Human Rights Watch a écrit une lettre ouverte au secrétaire général de l'ONU pour dénoncer, outre de nouvelles exactions du Front révolutionnaire uni (RUF), le mouvement rebelle, *« l'augmentation inquiétante des violations commises par des forces progouvernementales »* et, notamment, la Force civile de défense (CDF). Celle-ci regroupe diverses milices tribales.

« Nous entraînons actuellement cinq officiers de la CDF », indique le capitaine Reeves, sans être en mesure de préciser le futur rôle des supplétifs du gouvernement. Comme ce dernier décide de la sélection des recrues, les Britanniques forment, pêle-mêle, des soldats restés fidèles, des anciens rebelles ayant changé de camp et des exputschistes revenus à de meilleurs sentiments. *« C'est une armée qui compte beaucoup de criminels de guerre »*, estime Corinne Dufka, la représentante de Human Rights Watch à Freetown.

« DE VRAIS AMIS »

Au ministère sierra-léonais de la défense, l'engagement britannique comble de satisfaction. *« Ce sont de vrais amis*, se réjouit Abdul Karim Kamara, le bras droit du titulaire du portefeuille, *« chief »* Sam Hinga Norman. *Ils nous aident à transformer la CDF en une force territoriale, aussi instruite que l'armée, et bien plus fiable. »* Après quatre coups d'Etat en huit ans, le gouvernement fait davantage confiance aux milices tribales qu'aux forces armées régulières. *« Si on nous donne les moyens et on nous laisse faire, le RUF sera balayé en quelques semaines*, lâche le responsable « transport » de la CDR, affalé dans un fauteuil ministériel. *Mais l'ONU hésite trop. Pourtant, après dix ans de guerre, il est temps d'en finir ! »*

Pour le moment, cependant, une trêve est respectée. Elle a été conclue, le 10 novembre, pour un mois et gèle une situation de « ni guerre ni paix ». Les combats ont cessé dans un pays dont les deux tiers restent aux mains des rebelles. Mais l'aide humanitaire ne peut toujours pas être acheminée, côté RUF, où l'urgence est grande. *« Par exemple à Bambuna, dans le centre-nord, de petits groupes de civils sortent du bush, émaciés, à bout »*, affirme Aya Shneerson, du Programme alimentaire mondial. Ils fuient la terreur du RUF.

« IL Y A DES REPRENEURS »

Les casques bleus n'osent pas se déployer au-delà de la ligne de partage. Quand ils l'ont fait, en mai, cinq cents d'entre eux ont été pris en otages par les rebelles. Depuis, les effectifs des soldats de la paix n'ont pas augmenté, au contraire : 1 800 Jordaniens seront partis d'ici à quelques jours et 3 000 Indiens les suivront, les derniers à la mi-février.

Au quartier général de l'ONU, installé dans un grand hôtel adossé à la mer, l'ambiance est morose. Même si, comme promis, 3 000 soldats du Bangladesh et 800 du Kenya arrivaient, la force – actuellement de 12 500 hommes – serait diminuée d'un millier de casques bleus. *« On ne sera jamais assez pour remplir notre mission*, estime un colonel. *Cette opération, la plus importante dans le monde, sera un échec. D'ailleurs, il y a déjà des repreneurs. »* Il fait ainsi allusion à l'initiative américaine d'entraîner cinq bataillons au Nigeria, afin qu'une force ouest-africaine puisse prendre la relève de l'ONU en Sierra Leone. *« On se fait noyauter par les Britanniques »*, estime, pour sa part, un capitaine. L'ancien commandant en chef ayant accusé son adjoint de couvrir un trafic de diamants, toute la direction militaire de l'ONU vient d'être renouvelée. La place au cœur de la toile, celle du chef d'état-major, est revenue à un brigadier anglais, Alastair Duncan.

« Les Britanniques soutiennent à fond le gouvernement sierra-léonais, sans se poser de questions, analyse un diplomate européen. *L'ONU ne fait rien, par crainte de se compromettre, par incapacité aussi. Mais comment peut-elle réclamer plus de troupes, en particulier aux membres permanents du Conseil de sécurité, si c'est pour ne rien faire, ou pour faire autre chose que les Britanniques qui sont ici ? »* Au total, 650 soldats de l'ancienne puissance coloniale travaillent à l'échec de la rébellion en Sierra Leone. Ils le font en dehors de tout mandat international et, en fait, en rupture de ban avec l'ONU, qui paraît d'autant plus impuissante.

Stephen Smith

Déploiement entre l'Ethiopie et L'Erythrée

Après sa visite en Sierra Leone, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, se rendra dans la Corne de l'Afrique pour le déploiement des soldats de la paix sur la frontière entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Kofi Annan assistera du 6 au 9 décembre au début du déploiement de quelque 4 200 casques bleus dont 220 observateurs, sur la frontière contestée entre les deux pays.

Après deux ans d'une terrible guerre de tranchées qui a fait des dizaines de milliers de tués, Addis Abeba et Asmara respectent le cessez-le-feu d'Alger, intervenu le 18 juin sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Les casques bleus doivent être positionnés dans une « zone tampon » de 25 km de large en territoire érythréen, le long de la frontière avec l'Ethiopie. – *(AFP.)*

Droit au logement et droits fondamentaux

Contributions de l'habitat social aux projets pour les villes

Le logement, l'habitat, la ville dans l'Union Européenne,

avec

Louis BESSON
Secrétaire d'Etat au Logement

Guy BRAIBANT
Représentant du Président de la République et du Premier Ministre à la Convention pour la Charte des droits fondamentaux de l'UE

Claude BRÉVAN
Déléguée Interministérielle à la Ville

Michel DELEBARRE
Président de l'Union nationale Hlm ancien Ministre d'Etat

Georges CAVALLIER
Coordonateur national pour la Conférence Habitat II de l'ONU

Rapports, communications, débats
sous la présidence de Jean-Pierre Caroff

avec

Francis Ampe, Jacques Berké, Jean-Claude Boual, Jacques Badet, Hans Duvigneau, Thierry Durnerin, Etienne Fatome, Grigorios Félonis, Gérard Fonteneau, Dominique Figeat, Anne-Marie Fribourg, Marco Giardini, Laurent Guékière, Magnus Hammar, Alain Jaffré, Yves Jégouzo, Luc Laurent, Marie-Noëlle Liennemann, Luc Legras, Paul-Louis Marty, Claude Massu, Georges Mercadal, Michel Mercadier, Michel Mouillart, Laurent Richer, Richard Trengrouse

Tables rondes
animées par Didier Adès, journaliste.

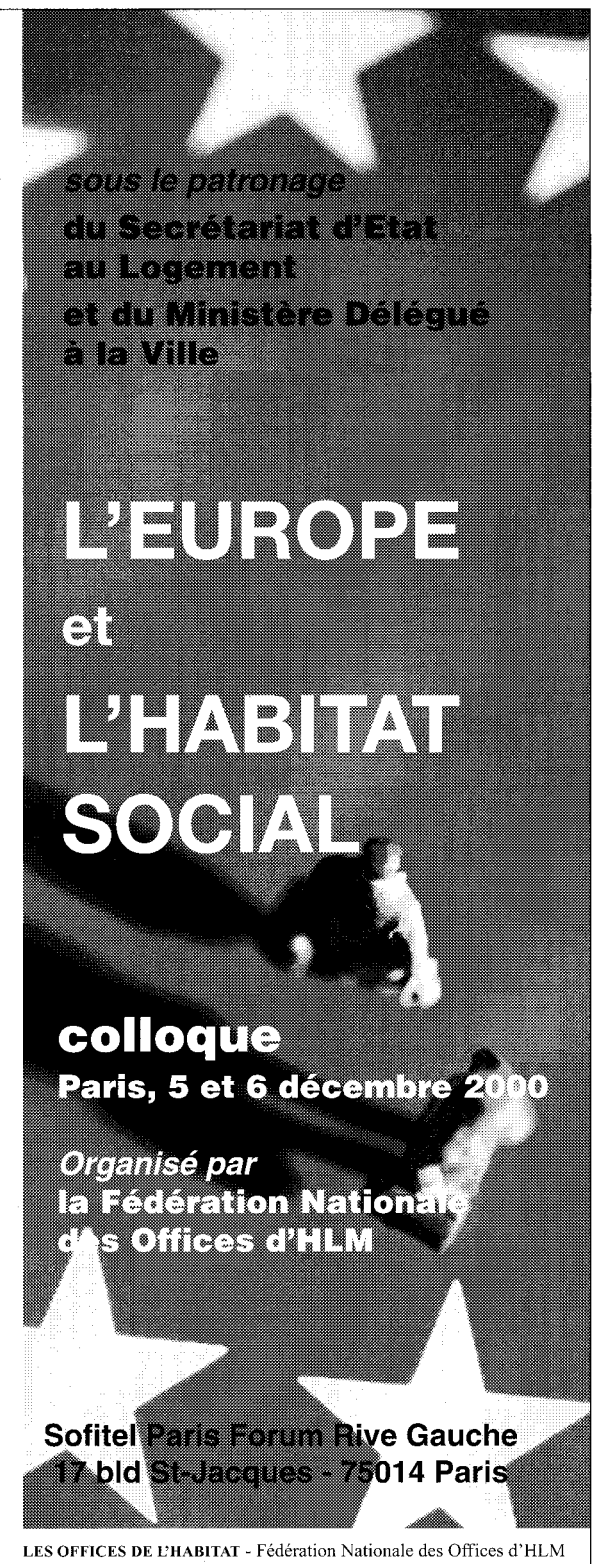

LES OFFICES DE L'HABITAT - Fédération Nationale des Offices d'HLM
14, rue Lord Byron 75008 Paris - Tél. 01 40 75 78 00 - www.offices-hlm.org
Membre de l'Union Nationale Hlm

Le parti de M. Ouattara appelle à manifester à Abidjan

Le Rassemblement des républicains réagit vigoureusement à l'interdiction faite à son dirigeant de se présenter aux législatives

« TROP C'EST TROP . » Après la décision de la Cour suprême – dont tous les membres avaient été nommés par le général putschiste Robert Guei, renversé par la rue en octobre – d'interdir la candidature de l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, aux législatives du 10 décembre, son parti, le Rassemblement des républicains (RDR), estime que la coupe est pleine. Après cet arrêt d'une Cour qui avait déjà invalidé la candidature de M. Ouattara à la présidentielle d'octobre, mettant déjà en cause sa nationalité ivoirienne, le RDR a immédiatement et très vigoureusment réagi, faisant craindre de nouveaux affrontements après les sanglants événements qui avaient suivi l'élection présidentielle du 22 octobre.

Par la voix de son numéro deux, Henriette Dagri Dabaté, le RDR a dénoncé une nouvelle *« mascarade »*, *« l'exclusion de toute une partie de la population »* du scrutin. Puis, le parti a annoncé trois décisions lourdes de conséquences. Ne se sentant *« plus concerné par le processus de réconciliation de façade »*, le RDR a annoncé la démission *« immédiate »* de ses membres du Comité de médiation pour la réconciliation nationale, installé par le nouveau président, Laurent Gbagbo, après les affrontements sanglants qui avaient opposé ses partisans aux militants du RDR.

Puis le parti de M. Ouattara a précisé qu'il ne participerait pas aux législatives du 10 décembre, alors que les partenaires étrangers de la Côte d'Ivoire ont conditionné la reprise de l'aide à la tenue d'un scrutin *« démocratique »*, auquel *« toutes les sensibilités seraient représentées »*.

Ensuite, troisième mesure, la plus dangereuse peut-être, le RDR a appelé ses partisans à travers le pays à converger sur Abidjan pour des *« manifestations de protestations »* à partir de lundi 4 décembre. Qualifiant de *« décision inacceptable et abitraire »* l'arrêt de la Cour suprême, M. Ouattara a estimé, vendredi, depuis Paris sur Radio France Internationale (RFI), que les manifestations de protestation *« seront pacifiques, s'il n'y a pas de provocations »*.

SILENCE GOUVERNEMENTAL

Paris, qui était le meilleur soutien du nouveau président Gbagbo, a *« déploré »*, vendredi, l'invalidation de M. Ouattara, estimant qu'elle empêchait les *« électeurs concernés de se prononcer en toute liberté »*. *« Il est clair que l'invalidation de la candidature d'Alassane Ouattara ne peut qu'entacher le processus de préparation de ces élections »*, a prudemment déclaré un porte-parole du ministère français des affaires étrangères. Les Nations unies ont indiqué, vendredi, qu'elles *« réévaluaient d'urgence »* leur participation au mécanisme d'observation des élections législatives après l'exclusion du principal opposant.

Le gouvernement de M. Gbagbo est resté silencieux. A de multiples reprises, il avait insisté sur l'*« indépendance »* de la Cour suprême, affirmant qu'il n'interviendrait en aucune manière. Mais deux Alphajets de l'armée de l'air ivoirienne ont survolé à plusieurs reprises différents quartiers d'Abidjan, dans la matinée de vendredi, lors de l'annonce par la Radio nationale de la décision de la Cour. – *(AFP.)*

Des appels au boycottage des produits américains et israéliens commencent à circuler en Egypte

Ces actions de solidarité avec les « frères de l'Intifada » ont le soutien des religieux

Des campagnes de boycottage de produits américains, destinées à protester contre ce qui est perçu comme un soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël, ont été lancées dans plusieurs pays arabes. En Egypte, des listes d'articles mis à l'index circulent, et leurs auteurs n'hésitent pas devant les dérives racistes. D'abord circonscrite au courrier électronique, leur diffusion a été relayée par la presse d'opposition.

LE CAIRE
de notre correspondant

La « guerre » contre les Etats-Unis a commencé en Egypte à la mi-octobre, par la prise du Kentucky Fried Chicken de l'université du Caire. Pour les étudiants en colère qui saccageaient le fast-food, c'était une manière de venger les *« frères palestiniens de l'Intifada »*. En s'en prenant à l'établissement fondé par le colonel Sanders, les manifestants envoyaient *« se faire frire »* les Américains, *« ces alliés inconditionnels des Israéliens »*.

Ce qui n'aurait pu être qu'un geste symbolique est devenu au bout de six semaines un véritable djihad. Le grand mufti d'Egypte a décrété une fatwa (avis de jurisprudence islamique), apparentant le boycottage des produits américains et israéliens à la guerre sainte, qui est du devoir de tout musulman. Il a même qualifié de *« criminel »* l'importateur de tels produits. Le cheikh d'Al-Azhar, la plus haute autorité morale de l'islam sunnite, lui a emboîté le pas, vendredi 1er décembre, en déclarant que *« tout produit étranger pouvant aider l'ennemi, qu'il soit américain ou autre, doit être boycotté »*.

PEPSI-COLA, McDONALD'S...

Pour donner plus de poids à sa sentence, le dignitaire musulman a fait sa déclaration lors d'une conférence devant l'association des hommes d'affaires d'Alexandrie. Un auditoire qui était pratiquement acquis à la cause, puisque le président de la chambre de commerce de la deuxième ville d'Egypte avait publié, le 6 novembre, un communiqué affirmant que les commerçants alexandrins allaient rompre tout lien économique avec Israël. Cet exercice est relativement facile vu la faiblesse des échanges économiques avec l'Etat hébreu (54,4 millions de dollars hors pétrole en 1999), mais plus difficile quand il s'agit des Etats-Unis (3,4 milliards de dollars, soit 4 milliards d'euros, en 1999).

Les hommes d'affaires, dont l'image est déjà ternie par une série de scandales financiers, ne peuvent pas ignorer la grogne croissante de l'opinion publique contre l'*« Oncle Sam »*. Cette colère s'est traduite par la mise en circulation d'une série de listes de produits *« américains et juifs »* à boycotter. Les listes ont d'abord circulé par courrier électronique, avant d'être mises sur papier. Leurs auteurs n'ont hésité devant aucun abus ni aucune dérive, y compris raciste.

La première société touchée a été Pepsi-Cola. *« Pepsi est le diminutif de Pay Every Penny to Save Israel »* (payez jusqu'au dernier centime pour sauver Israël), pouvait-on lire sur Internet. Puis cette interprétation a été mise à la portée de tout le monde par la presse d'opposition, qui s'est empressée d'affirmer que la multinationale subventionnait *« l'entité sioniste »*. McDonald's n'a pas échappé aux pourfendeurs des *« sionistes impérialistes américains »* et, pour contrer la baisse d'affluence, le clown Ronald a dû se résoudre à vendre deux « Big Mac » pour le prix d'un.

Entre autres produits de fabrication américaine, Marlboro a elle aussi été visée, ce qui a forcé la compagnie à reporter d'une semaine la hausse de 5 % du prix de ses cigarettes. Ariel, la lessive de l'Américain Proctor & Gamble, a été identifiée au chef du Likoud israélien *« le boucher Ariel Sharon »*. Dans son logo de trois atomes tournoyants, les pourfendeurs d'Israël et des Etats-Unis ont vu une étoile de David.

Le gouvernement a refusé de prendre part à la campagne de boycottage, mais la télévision d'Etat, elle, ne s'est pas privée de surfer sur la vague. Le présentateur d'un programme très populaire a détaillé la liste des produits incriminés et conseillé aux téléspectateurs de boire, par exemple, des jus de fruit plutôt que des boissons gazeuses américaines. Pour amortir les choses, l'un des hommes d'affaires invités par le programme a estimé que plutôt que de menacer des milliers de postes de travail et un capital égyptien dans son écrasante majorité, il vaudrait mieux *« faire dans le sérieux en cessant, par exemple, d'acheter des Boeing »*.

Alexandre Buccianti

Bilan de deux mois d'affrontements en Palestine : 310 morts et près de 10 000 blessés

SUR L'ESPLANADE des Mosquées à Jérusalem, plus d'une centaine de milliers de fidèles musulmans ont prié dans le calme, vendredi 1er décembre, jour du Seigneur et premier vendredi du mois de jeûne du ramadan. Les seuls incidents signalés furent quelques jets de pierre sur des policiers israéliens postés à l'extérieur des murailles de la Vieille Ville. Les forces de sécurité israéliennes avaient triplé leurs effectifs et, d'après la radio publique israélienne, des agents de sécurité palestiniens en civil se sont employés à empêcher des heurts.

Trois Palestiniens ont toutefois été tués dans des affrontements avec l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza. Un quatrième, blessé la veille, est décédé de ses blessures. L'Unicef a dressé un lourd bilan de deux mois de conflit : 310 personnes – 261 Palestiniens, 35 juifs israéliens, 13 Palestiniens israéliens et un médecin allemand – ont été tuées entre le 28 septembre et le 30 novembre. Parmi eux, on dénombre 97 enfants et adolescents – âgés, précise l'Unicef de dix-huit ans au maximum. Par ailleurs, 9 802 personnes ont été blessées, dont 426 Israéliens.

ABSTENTION AMÉRICAINE À L'ONU

Dans un entretien téléphonique avec le président américain, Bill Clinton, le premier ministre israélien a affirmé qu'un accord global avec les Palestiniens avait sa préférence, sa suggestion d'un accord partiel n'étant qu'une position de repli. M. Clinton, pour sa part, s'est dit prêt à *« faire le maximum »* pour faciliter un règlement durant les dernières sept semaines de son mandat pour peu que les deux parties conviennent de revenir à la table de négociation. Il a par ailleurs exhorté M. Barak à faciliter les travaux de la commission chargée d'établir les faits qui furent à l'origine des violences. Le président américain a enfin promis à M. Barak d'insister auprès du Congrès pour obtenir une enveloppe d'aide de 750 millions de dollars (près de 882 millions d'euros), dont 450 millions seraient destinés à aider l'Etat hébreu à assumer le coût de son retrait du Liban sud ; 250 millions seraient destinés à l'Egypte et 75 millions à la Jordanie.

« Les Palestiniens ne vont pas s'évaporer, disparaître ou être déportés. Si les choses ne marchent pas avec Arafat, nous ferons la paix avec les enfants qui aujourd'hui nous jettent des pierres », a déclaré M. Barak dans un entretien publié vendredi par le quotidien israélien *Yediot Aharonot.*

L'Autorité palestinienne, pour sa part, réunie à Gaza sous la présidence de M. Arafat, a affirmé qu'*« en dépit des pertes humaines, matérielles, économiques et le retour d'une politique* [israélienne] *de punition le peuple palestinien reste déterminé à poursuivre sa lutte »*. *« Israël recourt à la solution militaire pour briser la volonté de notre peuple et sa résistance par le recours à la force armée, aux méthodes de châtiment collectif et à l'encerclement total de toutes nos villes »*, indique un communiqué publié à l'issue de la réunion. Face à cette situation, les dirigeants palestiniens ont exhorté *« la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer leurs responsabilités envers le peuple palestinien, en particulier en ce qui concerne la violation des droits de l'homme »*.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté vendredi, à une majorité écrasante, six résolutions – non contraignantes – soutenant les Palestiniens. Israël et les Etats-Unis se sont opposés à cinq d'entre elles, cependant que l'Etat hébreu était l'unique opposant à la sixième, qui déclare nulle et non avenue l'annexion de Jérusalem-Est par Israël et appelle tous les pays qui y ont installé leur ambassade à revenir sur cette mesure. Les Etats-Unis et quatre autres pays se sont abstenus. – *(AFP, Reuters.)*

L'Irak a cessé ses exportations de pétrole

NEW YORK (Nations unies). L'Irak a cessé ses exportations de pétrole via le terminal turc de Ceyhan (sud) et le port irakien de Mina el Bakr, sur le Golfe, a indiqué, vendredi 1er décembre, le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. L'Irak et l'ONU sont en désaccord sur une nouvelle formule de prix pour décembre. Bagdad exporte actuellement 2,3 millions de barils par jour, sous strict contrôle de l'ONU, pour acheter des biens de première nécessité. Il a accusé vendredi le Comité des sanctions de l'ONU d'entraver ses exportations de brut, en rejetant la nouvelle formule de prix proposée par Bagdad pour le mois de décembre. Les Etats-Unis, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jake Siewert, sont prêts à *« faire face à toute éventualité »* et au besoin à puiser dans leurs réserves pétrolières stratégiques à la suite de la décision de l'Irak. Le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, avait indiqué jeudi que plusieurs pays exportateurs du Moyen-Orient s'étaient engagés à compenser toute pénurie résultant de l'arrêt des exportations pétrolières irakiennes. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GUINÉE-BISSAU : le général rebelle bissau-guinéen, Ansumane Mané, en fuite depuis le 23 novembre, a été tué**, jeudi, dans une *« fusillade »* avec l'armée loyaliste près de Quinhamel (40 km au nord-ouest de Bissau), ont annoncé des sources militaires. Héros de la guerre de libération nationale contre les Portugais, le général Mané, 60 ans, s'était autoproclamé le 20 novembre chef des armées, en toute illégalité. *« Il s'est rendu en me priant d'épargner sa vie. Il m'a rendu ses armes et j'ai ordonné à mes hommes de l'embarquer dans un véhicule. Un de ses gardes du corps a tenté de riposter »*, a raconté le commandant Anicet Na Flaque, qui dirigeait l'opération. Les forces loyalistes ont tiré.

■ **TUNISIE/UE : une délégation du Parlement européen a effectué**, vendredi 1er décembre, une mission à Tunis, où elle a été reçue par le premier ministre, Mohamed Ghannouchi. Elle a également eu des discussions avec Afif Hendaoui et Néziha Zarrouk, respectivement ministres des droits de l'homme et de la femme. Cette mission de députés européens a coïncidé avec le gel des activités de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, placée la veille sous administration judicaire. – *(AFP.)*

■ **CANADA : l'émission humoristique *Infoman* de la chaîne de télévision Radio-Canada a dénoncé**, vendredi 1er décembre, le manque de contrôle d'identité des électeurs lors des élections générales de lundi. Munie d'une caméra cachée, une équipe a montré qu'une même personne avait pu voter sept fois sans être inquiétée. – *(AFP.)*

■ **MONTÉNÉGRO : partenaire de la Serbie au sein de la Yougoslavie, le Monténégro a annoncé**, vendredi 1er décembre, qu'il ouvrirait cinq nouvelles missions diplomatiques en Croatie, Macédoine, France, Allemagne et Grande-Bretagne pour promouvoir ses intérêts, selon le ministre monténégrin des affaires étrangères, Branko Lukovac, cité par l'agence indépendante Beta. Le Monténégro dispose déjà de représentants aux Etats-Unis, en Bosnie et à Bruxelles. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres de l'intérieur et de la justice de l'Union européenne sont parvenus**, vendredi 1er décembre, à un accord politique sur la levée de l'obligation de visa pour des séjours dans l'UE de moins de trois mois pour la Bulgarie et pour une levée liée à un rapport d'évaluation pour la Roumanie. – *(AFP.)*

■ **MOLDAVIE : le Parlement de Moldavie s'est révélé incapable,** vendredi 1er novembre, d'élire le président de cet ex-république soviétique, le candidat arrivé en tête, le communiste Vladimir Voronine, n'ayant pas réussi à obtenir la majorité des voix nécessaire. Le Parlement doit se réunir lundi pour un nouveau tour de scrutin. – *(AFP.)*

EUROPE **Après Seattle et Prague, le sommet européen de Nice mobilise les organisations antimondialisation et les syndicats européens. 50 000 personnes sont attendues pour une « euro-manifestation » mercredi 6 décembre. D'autres mouvements, plus radicaux, préparent un contre-forum et entendent perturber le déroulement des travaux. ● LA CHARTE des droits fondamentaux, adoptée par les gouvernements des Quinze, est jugée largement insuffisante, notamment sur les droits sociaux. ● LA DROITE SOUVERAINISTE et l'extrême droite seront, elles aussi, présentes à Nice, mais elles ont renoncé à manifester. ● LE MAIRE (RPR) Jacques Peyrat, transfuge du Front national, voit d'un mauvais œil l'arrivée des manifestants antimondialisation, qui rencontrent de multiples difficultés pour obtenir des salles de réunion et des lieux d'hébergement.**

Syndicats et mouvements antimondialisation au rendez-vous de Nice

Le dernier sommet européen sous présidence française, qui s'ouvrira à Nice jeudi 7 décembre, est l'occasion d'une forte mobilisation des syndicats de l'Union. Des collectifs plus radicaux organisent un contre-sommet et espèrent faire de cette rencontre un nouveau Seattle

A CHAQUE sommet, désormais, ses manifestations. Et la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement européens prévu à Nice, à compter du jeudi 7 décembre, n'échappera pas à la règle. Depuis des semaines, milieux syndicaux, associatifs, réseaux anti-mondialisation sont en ébullition.

Déjà, deux sommets européens, celui d'Amsterdam en juin 1997, puis celui de Cologne, à l'été 1999, avaient connu des actions de protestation. Mais là, l'affaire se complique un peu plus. Outre que la construction de l'Europe sociale, pour laquelle le sommet d'Amsterdam avait affiché certaines ambitions, n'a pas décollé, l'effet Seattle est, depuis, passé par là, avec l'apparition de militants « citoyens » qui contestent l'opacité des décisions prises dans ces instances, sans réel contrôle démocratique, et qui disputent la capacité d'expertise à leurs hauts fonctionnaires internationaux.

Dès lors, à Nice, comme au festival d'Avignon, à côté de la programmation officielle, le rendez-vous « on » des dirigeants de l'Union européenne, s'en ajoutent deux autres, un « off », semi -institutionnel, et un « off, off », qui ne l'est pas du tout. Le « off », c'est celui de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe les principales centrales de l'Union, dont en France, la CFDT, FO, la CFTC et depuis un an, la CGT, auxquelles s'ajoute l'UNSA, membre associé. La CES a prévu une euro-manifestation, la veille du sommet, mercredi 6 décembre, à propos de la Charte des droits fondamentaux et entend faire ainsi défiler 50 000 personnes derrière le mot d'ordre *« Ensemble, pour une vraie Europe sociale »*. La CES, qui a obtenu certaines améliorations sur le droit de grève et le droit syndical, estime que la Charte constitue *« un pas dans la bonne direction, mais un pas qui reste insuffisant »*. Elle réclame, malgré tout, que *« la charte soit rendue contraignante et intégrée dans le Traité de l'Union »*, avec un calendrier précisant les modalités de son amélioration.

Et puis, il y a le « off, off », celui des adversaires résolus de la Charte, qui considèrent que celle-ci, dans son état actuel, *« légitime le dumping social en Europe »*, *« reflète une vision libérale »*, et refusent, de fait, son intégration. Réunis dans le *« collectif pour une autre Charte »*, qui rassemble des syndicats (CGT-correcteurs, Confédération paysanne, Groupe des dix, FSU), le réseau des Marches européennes contre le chômage et la précarité, des collectifs pour les droits des femmes, des associations de « sans » et des organisations politiques (Verts, PCF, LCR et Alternative libertaire, entre autres), ils déplorent que des droits essentiels tels que ceux au logement, au travail, à la retraite ne soient pas retenus comme tels *« quand, à l'inverse, la liberté d'entreprise et le droit de propriété sont reconnus comme fondamentaux, ne souffrant pas de restriction »*. Les mouvements antimondialisation comme Attac ou la coordination anti-OMC font également partie de ce groupe, qui, outre la Charte, s'alarment d'une modification institutionnelle examinée à Nice : celle de l'article 133 du Traité d'Amsterdam étendant la procédure de vote à la majorité qualifiée au commerce des services et à la propriété intellectuelle. Toute cette kyrielle d'organisations, rejointe par divers collectifs « spontanéistes », à l'instar des *« Invisibli »* italiens, ou des *« Occupas »* espagnols, participent à la manifestation de la CES, mais sur leur propre mot d'ordre. Pour se rendre sur place, ils ont prévu, au grand dam de la SNCF, des opérations-réquisition de trains gratuits dans toute la France, faute d'avoir *« obtenu de Jean-Claude Gayssot le moyen de pouvoir faire entendre la voix des sans »*. Et ils appellent, dès mercredi 6 décembre, à un contre-sommet, qui s'étendra plusieurs jours. Les Marches européennes contre le chômage envisagent, par ailleurs, de perturber les travaux du sommet officiel.

A la gauche de la gauche, la contestation dans la rue suscite déjà appétit et convoitise. LCR et PCF se livrent à une compétition féroce sur l'accompagnement des événements de Nice. Gauche radicale contre gauche transformatrice, chacune organise son propre sommet. La première réunit, dès le début de la semaine prochaine, des organisations trotskistes et ex-maoïstes européennes *« contre la mondialisation capitaliste »*. C'est la deuxième rencontre du genre après celle organisée en mars par le Bloc de gauche portugais (trotskiste) à Porto. De son côté, le PCF a pris l'initiative de lancer un sommet de la gauche transformatrice, avec les partis communistes européens (PDS, Rifondazione, etc.). Robert Hue, comme Alain Krivine, a prévu de faire le voyage sur la Côte d'Azur.

PAGAILLE ET AMBIGUÏTÉ

Tout cela promet une certaine pagaille, qui se surajoute aux problèmes logistiques rencontrés par toutes les organisations, membres de la CES ou non, pour acheminer leurs délégations. A cette pagaille « matérielle » s'ajoute une ambiguïté de fond. Elle concerne des organisations comme la CGT qui, tout en étant dans le cortège officiel de la CES, partagent les critiques du collectif pour une autre charte. Depuis plusieurs jours, Bernard Thibault explique ce positionnement délicat pour sa centrale. Dans la *Vie Ouvrière* du 1er décembre, le secrétaire général de la CGT récuse deux attitudes qu'il juge *« non responsables »* : la première, *« celle du tout ou rien sur la charte »*, visant ainsi les contestataires radicaux ; l'autre, *« celle qui confond un pas avec une avancée ou un progrès »*, visant cette fois la CFDT. Mais si, pour la première fois, en Europe, Nice va voir confluer organisations syndicales et réseaux anti-mondialisation à l'image de ce qui s'était passé à Seattle, la différence est de taille : alors qu'aux États-Unis, le syndicalisme officiel, celui de l'AFL-CIO, avait basculé dans la contestation, tel n'est pas le cas de la CGT, qui entend tout à la fois faire une démonstration de force et ménager son adhésion récente à la CES.

Seattle sur la Riviera ? Jacques Chirac a d'ores et déjà averti que ce *« n'est pas son problème »*, mais *« celui du gouvernement »*.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Après Prague, le train des « zapatistes italiens » fait route vers la Côte d'Azur

LE ***« GLOBAL ACTION EXPRESS »*** est de retour. Ce train, c'est celui que réquisitionnent, depuis l'été 1997 et le sommet européen d'Amsterdam, les jeunes radicaux transalpins qu'ils soient *« Invisibles »*, *« Tute bianche »* (« tous en blanc ») ou membres de Ya basta. Mardi, ils seront près d'un millier à le prendre, direction Nice, deux mois à peine après avoir filé sur Prague et participé aux manifestations en marge de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale. *« Nous sommes les zapatistes italiens ! »* proclame Vilma Mazza, l'une des porte-parole de Ya basta, qui, à quarante ans, fait incontestablement figure de vétéran.

Goût de la formule, inclination pour un certain esthétisme dans la protestation, cette mouvance s'est fait remarquer depuis quelques années par ses actions coups de poing et par son sens de l'imagination. Dans la capitale tchèque, les Italiens ont popularisé une technique inédite de manifestation, à l'aide de vieilles chambres à air de camion, les *gomoni*, reliées entre elles par des cordages, qui forment ainsi un gigantesque bouclier de protection pneumatique visant à stopper et à faire reculer les forces de l'ordre.

En combinaison blanche, jetable, pour *« évoquer la précarité du peuple des invisibles, ceux qu'on ne voit pas, chômeurs, immigrés, sans-papiers »*, ils ont à peu près tout investi : les plateaux de télévision de Media 7, l'une des chaînes de Silvio Berlusconi lors de débats sur l'emploi, les représentations théâtrales, l'Opéra de Milan, pour réclamer *« le droit à la culture »*, les abords de centres de rétention pour immigrés ou les offices HLM. A Nice, ils manifesteront contre la Charte des droits fondamentaux *« pas parce que nous sommes contre l'Europe, mais au contraire parce que nous voulons une Europe vivante, qui accorde des droits à tous ceux qui y vivent, avec un contenu social très fort et pas une Europe qui ne soit qu'une province de l'empire néolibéral »*.

Nouveaux « autonomes » ? Le terme est peu prisé. *« Il renvoie trop aux années 70 en Italie »*, indique Mme Bazza. Née des centres sociaux, lieux d'agitation politique et culturelle qui ont poussé dans toutes les grandes villes italiennes à la fin des années 80, cette mouvance présente une *« filiation »* avec le courant politique autonome italien, estime, pour sa part, Polika Calzini, journaliste à Carta, l'agence de presse alternative créée par Ya basta qui édite un quotidien sur le Web et un mensuel sur papier. Radio Sherwood, la référence de Ya basta et des Invisibles dans le nord-est de l'Italie fut jadis une station historique de l'autonomie à Padoue. Certains groupes locaux revendiquent l'étiquette autonome comme la Zanzara (« le Moustique ») à Gênes. Ailleurs, comme à Venise, d'autres sont devenus de quasi-institutions, participant à des initiatives communes avec la municipalité.

C. M.

La Charte européenne au cœur de la contestation

LES 54 ARTICLES de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne n'ont pas fini de faire couler de l'encre. De nombreux acteurs de la gauche française et européenne ont abondamment critiqué l'insuffisance d'un texte qui s'est heurté, dès le départ, à la méfiance des États pour lesquels l'Union européenne empiète déjà trop sur leur libre arbitre. Cette charte ne pouvait être l'expression d'une sensibilité politique ou nationale particulière. Par définition, elle ne pouvait être que le reflet d'un certain nombre de valeurs consensuelles à un moment précis de l'histoire de l'Union européenne.

L'exercice n'était pas gagné d'avance, tant des pays comme la Grande-Bretagne ou la Suède avaient des réticences à accepter que soient codifiés des droits qui, pour des raisons épidermiques, leur paraissaient faire peser un risque sur l'intégrité de leur système de société. Sans créer explicitement de nouveaux droits, la charte a quand même innové en intégrant dans son chapitre 1, consacré à la dignité, un article 3 qui prend en compte l'apparition des nouvelles technologies, notamment dans le domaine de la biologie. Cet article prévoit notamment que doit être respectée l'interdiction du clonage reproductif des êtres humains.

Le principal point d'affrontement a été l'introduction, dans un chapitre 4 consacré à la solidarité, de droits sociaux qui sont désormais l'une des principales caractéristiques du modèle de valeurs européen. Tony Blair, premier ministre britannique, a fini par se laisser convaincre par Lionel Jospin, qui s'était rendu à Londres, de l'accepter. Les Suédois s'y sont opposés, en jugeant qu'il mettait la barre trop bas et que cela risquait de donner de mauvaises idées aux partisans d'une libéralisation en Suède.

C'est sur ce point que se sont cristallisées bon nombre des critiques à la Charte dans les milieux syndicaux et dans une partie du mouvement associatif. Les syndicats ont obtenu à l'arraché la reconnaissance, dans l'article 28, du droit de grève. En France, un Collectif sur la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (CCDF), créé à l'initiative de la Ligue française des droits de l'homme, a appelé en octobre à refuser le contenu du document, l'estimant notamment *« en régression sur le droit social français, mais aussi sur l'ensemble des droits nationaux des Quinze »*.

APPROUVÉE PAR LES QUINZE

En dépit de ces critiques, la Charte a été approuvée dans sa version actuelle, cet automne, par les gouvernements, la Commission et le Parlement européens. L'idée a prévalu qu'à ce stade il s'agissait du meilleur compromis possible entre les valeurs défendues par les Quinze. Une opinion que n'ont pas démentie des organisations signataires de l'appel du CCDF, comme le Carrefour pour une Europe civique et sociale (Cafecs), autour de Frédéric Pascal et de l'ancien commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucauld, qui y voit un point de départ.

Le refus des gouvernements, à ce stade, de donner un statut juridique précis à la charte, en l'intégrant aux traités, permet de ne rien geler.

Henri de Bresson

La droite souverainiste et l'extrême droite ont du mal à mobiliser

LA DROITE « souverainiste » et l'extrême droite seront, elles aussi, présentes à Nice pour montrer leur hostilité à la *« mondialisation »* et à l'*« Europe de Maastricht »*. Modestement toutefois. Le Front national, qui avait annoncé lors de son université d'été, le 1er septembre, une grande manifestation nationale, a dû y renoncer. Toutes ses propositions de parcours ont en effet été refusées par la préfecture des Alpes-Maritimes. Le FN a tout de même décidé d'organiser un rassemblement en début d'après-midi le 7 décembre, et il a, par ailleurs, annoncé la tenue d'un bureau politique, exceptionnellement ouvert à la presse, à 16 heures, dans un grand hôtel niçois. Involontairement, le préfet semble avoir rendu un service au parti d'extrême droite, dont le président, Jean-Marie Le Pen, reconnaît qu'il n'est pas aisé de mobiliser nationalement *« en milieu de semaine et à l'autre bout de la France »*. L'annulation de la manifestation empêchera toute fâcheuse comparaison avec la mobilisation des antimondialistes de gauche.

TABLES RONDES

Le 8 décembre, l'Alliance pour la souveraineté de la France, un mouvement présidé par Francis Choisel, conseiller général RPF des Hauts-de-Seine, et qui rassemble différentes personnalités, ambassadeurs, députés, représentants de droite ou de droite extrême, ainsi que dix-huit associations allant de l'Action française au Rassemblement gaulliste, s'associe à l'Anti-Maastricht Alliance, britannique, pour organiser un contre-sommet souverainiste. Deux manifestes, l'un pour une *« charte européenne des souverainetés »*, l'autre pour le *« maintien des monnaies nationales »*, devraient être adoptés.

Tout au long de ces deux journées, des jeunes du RPF (Rassemblement pour la France, de Charles Pasqua), avec à leur tête Jean-Christophe Comor, organiseront, sur un bateau amarré dans le port de Nice, une sorte de happening. Différents députés européens, des *« intellectuels »* et des membres de la Fondation du 2-Mars (anciennement Fondation Marc-Bloch) ont accepté de participer à des tables rondes sur la sécurité alimentaire, la Charte européenne, l'euro ou le commerce. Le RPF, qui avait envisagé un moment un grand colloque à Nice, y a finalement renoncé. Le 7 décembre, alors que se tiendra la conférence intergouvernementale, le secrétaire général du parti, Jean-Jacques Guillet, présidera un dîner-débat dans la ville de Lionnel Luca (RPF), Cagnes-sur-Mer. Charles Pasqua, qui participe actuellement à un voyage aux Antilles organisé par le Parlement européen, devrait, à son retour, se rendre à Nice.

Christiane Chombeau

Le maire RPR, Jacques Peyrat, dénonce un « salmigondis extravagant »

NICE
de notre correspondant

Le contre-sommet européen sera à l'étroit à Nice. La mairie s'est fait tirer l'oreille pour accorder des salles de réunion aux organisations antimondialisation qui animent des débats pendant la durée du sommet européen. Le Collectif sur la charte des droits fondamentaux (CCDF) a obtenu un local, grâce au syndicat SUD, à l'hôpital L'Archet. Non sans difficultés, puisque l'université et la préfecture avaient refusé leur demande de planter un chapiteau sur le campus de Saint-Jean-d'Angély.

Le collectif Nice 2000 a arraché la salle Leyrit au cours de la semaine. *« Elle ne contient que 2 000 places et nous ne l'avons que deux jours*, explique une porte-parole du collectif, Carole Faure. *Nous avons trente organisations qui réclament des débats. Tous ne pourront pas l'avoir, comme les Kurdes, qui voulaient débattre de l'élargissement de l'UE à la Turquie, ou la Criirad, qui souhaitait ouvrir le débat du nucléaire. »* Plusieurs ONG européennes du secteur social ont loué une salle de cinéma, le Pathé, et tiendront un *« carrefour de la société civile pour une Europe démocratique et solidaire »*.

POLÉMIQUE AVEC LA VILLE

Le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), n'apprécie pas la présence dans sa ville de ces invités inopportuns. *« Bien sûr, je crains des débordements, mais cela relève de l'autorité du préfet*, explique-t-il. *Je ne fais que prêter ma ville. C'est le préfet qui nous a demandé, même enjoint, de répondre aux demandes des uns et des autres pour la salle. Je me fiche du contre-sommet, face à l'importance historique de la réunion de Nice. Ce n'est pas réjouissant de voir défiler la CGT, Le Pen, les monarchistes et tout ce salmigondis extravagant, quand on se prépare à accueillir autant de chefs d'État pour conclure en beauté la présidence française de l'Union européenne. »*

La personnalité du maire de Nice, RPR transfuge du Front national, actuellement au centre d'une polémique pour discrimination après la révélation de courriers privés, a focalisé certaines attaques (*Le Monde* du 15 septembre). La Ligue des droits de l'homme a demandé à Jacques Chirac de ne pas inviter Jacques Peyrat au sommet. La question est résolue par le protocole européen, qui ne prévoit pas ce genre d'invitation. Mais, au nom de la tradition républicaine, le président de la République et le premier ministre devraient venir saluer les parlementaires, y compris le maire, à la préfecture.

Certaines associations ont envisagé d'attaquer M. Peyrat dans les manifestations, mais d'autres organisations les ont mises en garde contre une erreur de cible. *« Notre adversaire, aujourd'hui, c'est l'ultra-libéralisme, l'Europe des marchands et la charte des droits fondamentaux, qui est incomplète »*, précise Joseph Ciccolini, l'un des animateurs du CCDF.

Une partie du contre-sommet alimentera tout de même la polémique avec la ville de Nice. Le collectif Nice 2000 se plaint de ne pas avoir obtenu l'ouverture de gymnases pour héberger ses membres. Des associations de chômeurs et de précaires ont décidé de pratiquer des réquisitions de lieux, dans la droite ligne des opérations qu'ils ont déjà menées dans les supermarchés.

Jean-Pierre Laborde

François Bayrou demande à l'UDF d'avoir son candidat à l'élection présidentielle

Le congrès du parti centriste s'est ouvert, vendredi 1er décembre, à Angers. Les délégués sont aussi consultés sur une éventuelle inversion du calendrier électoral de 2002

RÉUNIS à huis clos, vendredi 1er décembre à Angers, pour l'ouverture du congrès de l'UDF, les responsables du parti centriste n'ont pas souhaité commenter l'évocation du nom de Jacques Chirac par l'ancienne financière occulte du RPR, Louise-Yvonne Casetta, dans l'affaire des marchés publics d'Ile-de-France. En septembre, lors de la publication dans *Le Monde* du témoignage posthume de Jean-Claude Méry, M. Bayrou avait évoqué *« une crise politique profonde »*. Le président de l'UDF avait enfourché, alors, le thème du renouvellement. Ce nouvel épisode judiciaire concernant le chef de l'Etat vient à point nommé pour conforter la stratégie présidentielle du député européen.

« Pas d'investiture, mais pas d'incertitude », avait indiqué M. Bayrou, au lendemain de sa réélection à la présidence de l'UDF, à l'intention de ceux qui, parmi les élus centristes, souhaitaient freiner l'expression de ses ambitions au prétexte de ne pas perturber la préparation unitaire des élections municipales (*Le Monde* du 20 novembre). La motion de synthèse qui devait être soumise au vote des militants, samedi soir, devrait entériner le principe d'une candidature UDF à l'élection présidentielle.

Le lendemain, lors de son discours, M. Bayrou devait avoir tout loisir pour ne guère laisser de doute sur l'identité du candidat potentiel. *« La conservation du pouvoir érigée comme activité politique et comme finalité exclusive d'un mandat présidentiel, voilà qui dévoile la moisissure de nos institutions »*, peut-on lire dans un texte de quatorze pages intitulé « France, où en es-tu de tes mutations ? », rédigé par de jeunes militants UDF et débattu à l'ouverture du congrès, vendredi. Un sondage Ipsos publié par *Le Figaro* (daté 2-3 décembre) indique que, dans le cas où *« Jacques Chirac se représente »* à la présidentielle de 2002, 62 % des sympathisants de droite souhaitent que *« l'UDF soutienne la candidature de Jacques Chirac dès le premier tour »*, 23 % préférant que *« François Bayrou présente sa candidature, soutenu par l'UDF »*, 15 % étant sans opinion. Selon cette enquête, réalisée par téléphone les 24 et 25 novembre auprès de 936 personnes, 36 % de l'ensemble des Français souhaitent que l'UDF soutienne M. Chirac dès le premier tour, et 23 % que M. Bayrou se présente, 41 % ne se prononçant pas.

La motion de synthèse reprendra-t-elle l'inversion du calendrier électoral ? Deux textes, l'un déposé par Hervé de Charette et l'autre par Jean Arthuis, au nom des sénateurs centristes, devaient être soumis aux militants, samedi. Une éventuelle approbation du congrès ne vaudra évidemment pas mandat impératif pour les députés centristes, à qui reviendra la responsabilité de voter, ou non, les propositions de lois déposées en ce sens. Tout en rappelant que *« les élus sont libres de leur vote »*, M. Bayrou s'est dit persuadé, vendredi sur i-télévision, qu'*« un grand nombre »* de députés UDF *« choisiront cet acte civique »* de voter pour l'inversion du calendrier électoral. Sur RTL, un de ses proches, Dominique Paillé, délégué général de l'UDF, a assuré qu'*« au moins la moitié »* du groupe UDF se prononcerait en faveur de cette proposition.

Jean-Baptiste de Montvalon

François Hollande élargit la direction du PS à la « nouvelle génération »

Soixante-dix nouveaux membres font leur entrée au conseil national

François Hollande a été réélu, jeudi 30 novembre, premier secrétaire du Parti socialiste. Sur des résultats portant sur 81 fédérations, la participation a été de 64,4 % et M. Hollande a obtenu 96,55 % des voix. Martine Aubry prend la responsabilité du projet pour 2002 et Vincent Peillon a été nommé porte-parole.

EN RELANÇANT le débat sur le calendrier électoral de 2002, Lionel Jospin avait volé la vedette à François Hollande lors de la clôture du congrès du Parti socialiste, le 26 novembre, à Grenoble. La question devait revenir, samedi 2 décembre, lors de la première réunion du conseil national. Réélu très massivement, jeudi 30 novembre, le premier secrétaire devait faire adopter une motion soutenant la proposition de loi qu'il va déposer avec Jean-Marc Ayrault sur l'ordre des élections en 2002. M. Hollande défendra, en présence du premier ministre, un texte qui justifiera l'inversion du calendrier, l'élection présidentielle précédant les élections législatives, au nom du *« choix de la clarté et de la cohérence »*. Le PS s'engagera à présenter, dans le cadre de son *« projet »*, des propositions pour aboutir, *« après 2002 »*, à *« un meilleur équilibre entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif »*.

Dans le nouveau conseil national, que M. Hollande a dû féminiser davantage que prévu, figurent 70 nouveaux membres sur 204, 77 femmes, 67 parlementaires nationaux et 8 députés européens. Résultant lui aussi du vote des motions, le bureau national comprend, en plus du premier secrétaire, 54 membres dont 40 pour la motion majoritaire (au lieu de 47), 7 pour la Gauche socialiste et 7 pour les partisans d'Henri Emmanuelli. Les amis de Laurent Fabius passent de 13 à 11 : sortent Frédérique Bredin, Claude Bartolone, Alain Le Vern, Michel Vauzelle et Elisabeth Mitterrand, tandis qu'entrent Irène Félix, Pascal Popelin et Christophe Bouillon. Au sein du bloc majoritaire de 29 membres, les jospino-rocardiens se taillent la meilleure part. Mais Martine Aubry, qui fait son entrée, consolide aussi ses positions. Aux trois proches de l'ancienne ministre de l'emploi qui en étaient déjà membres – Adeline Hazan, Marc Dolez, premier secrétaire de la fédération du Nord, et Jean-Pierre Sueur – s'ajoutent deux fidèles, avec François Lamy et Catherine Génisson. Parmi les nouveaux membres du bureau national figurent aussi Bruno Le Roux, Eric Besson et Cécile Helle, proches d'Elisabeth Guigou, les rocardiens Marie Richard et Claude Evin et, comme le souhaitait M. Jospin, Kader Arif, premier fédéral de Haute-Garonne.

Les deux motions minoritaires ont été associées aux responsabilités malgré l'absence de synthèse politique

M. Hollande a également élargi son secrétariat national, qui devrait passer de 25 à 31 membres, avec des représentants de la *« nouvelle génération »* et une association des deux minorités aux *« responsabilités »*. Malgré l'absence de synthèse politique à Grenoble, M. Hollande a opté, contre l'avis des fabiusiens, pour une *« synthèse fonctionnelle »*. Comme prévu, Mme Aubry sera secrétaire nationale chargée du projet pour 2002. Vincent Peillon, jusque-là chargé des études et qui vient d'abandonner la tête de la fédération de la Somme, sera nommé porte-parole. Plusieurs nouveaux devaient faire leur entrée : M. Dolez (relations extérieures), M. Le Roux (élections), Didier Guillaume, proche de Jean Glavany (animation), M. Lamy (adhésions), Mme Richard (jeunesse), Mme Félix (développement local), Anne Hidalgo (formation), M. Besson (économie solidaire). Henri Weber pourrait prendre en charge la culture et les médias. Les amis de M. Emmanuelli auraient deux représentants avec Alain Vidalies (nouveaux droits) et Stéphane Delpeyrat, de même que la Gauche socialiste, avec Julien Dray (sécurité) et Marie-Noëlle Lienemann (ville). Sylvie Guillaume, première fédérale du Rhône, devrait prendre la présidence du conseil national.

Sur les 96 fédérations métropolitaines, vingt-trois ont changé de premier secrétaire : Ain, Aisne, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Eure-et-Loir, Finistère, Loir-et-Cher, Loiret, Manche, Marne, Meuse, Morbihan, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haute-Saône, Savoie, Seine-et-Marne, Somme, Vosges, Yonne. Onze élections ont donné lieu à des compétitions, parfois triangulaires. Des seconds tours ont été nécessaires dans l'Ardèche, où le premier fédéral sortant a été battu par une femme, Brigitte Chagneac, et dans le Calvados, où Jean-Guy Lecarpentier, qui n'était pas soutenu par Louis Mexandeau, l'a emporté. La Gauche socialiste conserve l'Essonne et le Cher.

Michel Noblecourt

Alain Madelin veut en finir avec la « droite ringarde »

LE CANNET (Alpes-Maritimes)
de notre envoyé spécial

Alain Madelin n'est pas candidat à l'élection présidentielle, il a simplement *« envie de l'être »* – nuance ! – et est heureux d'être en campagne. D'Avignon au Cannet, en passant par Cavaillon, Carpentras, Fuveau et Sophia-Antipolis, le président de Démocratie libérale a sillonné la Provence et la Côte d'Azur, à bord d'un bus, jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre, à la rencontre de multiples publics.

REPORTAGE

Le candidat libéral, ou qui a « envie de l'être », entend rénover l'image de la politique

Ce premier déplacement était placé sous un double signe. La mémoire : les vignes de Châteauneuf-du-Pape, les producteurs de fruits et légumes, les harkis, les rapatriés d'Algérie. L'espoir : l'arrivée des femmes en politique, les « webmasters », les « start-up », les « cyberseniors », des retraités branchés sur Internet.

En costume de velours et toujours sans cravate, le candidat est à la rencontre des *« mille visages de la France »*, à la façon et au rythme, effréné, de Jacques Chirac en 1994-1995. A le voir, à entendre sa liberté de ton, il est évident que, par comparaison, le président de la République a pris un coup de vieux. *« La cohabitation file un mauvais coton. Aussi, je ne veux rien dire qui puisse gêner le président de la République »*, se défend M. Madelin. Il n'empêche : *« Je n'étais pas contre son projet de 1995, puisque je l'ai porté avec lui. Je ne suis pas contre son bilan, puisqu'il n'en a pas. Je ne suis pas contre son projet pour 2002, puisque je ne le connais pas. »*

Les mots font mouche. Le candidat libéral veut *« aérer la présidentielle »*, *« tirer la leçon de l'impuissance de la droite comme de la gauche à réformer »*. *« La droite ringarde, c'est fini ! »* A ceux qui s'inquiètent du processus de Matignon pour la Corse, il assure que, *« non, l'unité de la France n'est pas menacée, aujourd'hui »*. A ces « junior-entreprises » qui se plaignent de la frilosité des banques, il rétorque : *« Il faut arrêter de dire que c'est compliqué de créer une entreprise en France. »* A ces responsables d'associations féminines qui réclament un statut particulier pour les femmes qui veulent être candidates, il répond carrément : *« Ah non ! ça, je ne le sens pas. Des lois, des statuts supplémentaires, il y aura sûrement d'autres candidats pour vous les proposer. »*

L'ADMINISTRATION POUR CIBLE

Le *« fatras administratif »*, l'*« inflation législative »*, la *« nomenklatura »* de la haute administration demeurent sa cible privilégiée. Pour mieux illustrer ce que représentent les 520 000 lois et règlements qui régissent la vie des Français, M. Madelin avait réservé une surprise pour sa dernière réunion publique, vendredi soir, au Cannet. *« J'ai souhaité que vous puissiez accueillir la Loi »*, lance-t-il à son auditoire. Un élévateur entre sous le chapiteau et déverse sur la tribune 2 ou 3 mètres cubes de journaux officiels et de codes en tout genre. *« Et encore, ce n'est qu'un échantillon ! Empilés les uns sur les autres, ces recueils de textes feraient 36 mètres de haut »*, jubile le candidat. Succès garanti. Démagogie libérale.

Si M. Madelin est opposé à l'inversion du calendrier électoral, ce n'est pas seulement parce qu'il n'a *« pas envie de faire la courte échelle à M. Jospin »*, c'est aussi parce qu'il ne veut pas *« revenir à l'absolutisme présidentiel, à la monarchie élyséenne »* des débuts de la Ve République. *« Ne disons plus que la France est en crise. La société bouillonne. Ce qui est en retard sur la vie, c'est la politique. »*

Le président de DL rêve d'*« une nouvelle France, une belle France, une France en couleurs »*. Il l'a dit, jeudi soir, à quelque cinq cents rapatriés d'Algérie réunis autour d'une paella géante, il veut *« raccommoder les blessures de l'Histoire »*. La voix grave, les larmes aux yeux, il a ajouté, dans un silence glacial : *« Après l'Algérie, d'autres enfants sont venus, chassés par la misère, chassés par l'oppression. Et, à présent, eux aussi sont Français. »*

Jean-Louis Saux

Prison avec sursis requise contre les époux Le Chevallier (ex-FN)

TOULON
de notre correspondant

Le procureur adjoint du tribunal correctionnel de Toulon a requis deux ans de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et 100 000 francs d'amende contre Jean-Marie Le Chevallier, maire (ex-FN) de Toulon, et la même peine, sans amende, contre son épouse et sixième adjointe, Cendrine. Tous deux comparaissaient pour *« détournements de fonds publics »* et *« complicité d'abus de confiance »* dans la gestion de l'association Jeunesse toulonnaise (JT). Des peines de treize mois de prison avec sursis ont été requises contre Gilbert Péréa et Christian Serretta, respectivement ancien directeur et second directeur adjoint de JT. Le jugement a été mis en délibéré au 19 janvier.

PROCÈS

Dès son élection, en 1995, la nouvelle majorité décide de mettre un terme au CLAS, une structure d'accueil d'enfants et d'adolescents créée en 1983. En février 1996, lui succède Jeunesse enfance toulonnaise (JET), présidée par l'épouse du maire, qui ambitionne d'en faire « le » pôle culturel de la jeunesse. En juin 1996, elle doit en abandonner la présidence pour ne pas risquer d'être poursuivie comme *« comptable de fait »*, l'association tirant 90 % de son financement de subventions municipales.

JT succède à JET. Ses ambitions sont démesurées, sa gestion discutable. En mars 1999, l'association est mise en liquidation judiciaire : les 205 salariés sont licenciés et cette structure, dont le chiffre d'affaires était de 25 millions de francs, accuse un déficit de 6,7 millions de francs, qui double au terme de l'apurement des comptes. Mais, selon de nombreux témoignages repris par le tribunal, *« Mme Le Chevallier reste une personne influente, la présidente de fait »*.

Le modèle JT a vécu, mais il est devenu l'*« affaire emblématique d'une perversion »*, pour reprendre les termes du procureur adjoint, Michel Raffin. M. Péréa ne cesse de dodeliner de la tête, piaffant d'impatience dans l'attente de monter à la barre. Massif, le cheveu court, l'ami fidèle de Mme Le Chevallier, l'ancien militant du FN passé au Mouvement national républicain (MNR), avec lequel il est en froid, s'exprime d'une voix forte appuyée de gestes larges. Poursuivi pour *« usage de faux »* et *« abus de confiance »*, l'ancien directeur de JT a réponse à tout ; qu'il s'agisse de 300 000 francs de fausses factures, de trois emplois fictifs ou de l'embauche, *« sous l'amicale pression du maire »*, de Christian Serretta. Ancien adjoint aux sports de 1983 à 1989 sous les municipalités de droite de Maurice Arreckx et François Trucy, M. Serretta avait un bon carnet d'adresses. *« C'est à cause de ce tissu relationnel qu'il a été embauché »*, confirme Dominique Herr, directeur du cabinet du maire.

Le procureur voit *« en Cendrine l'égérie de JT* [qui], par solidarité de couple, a contribué à la mise à mal des finances communales ». Quant au maire, il lui reproche de s'être *« montré comme un personnage dépravé et d'avoir profité directement d'un emploi fictif (...) tout en s'appropriant une partie des finances des Toulonnais provenant de l'impôt »*.

José Lenzini

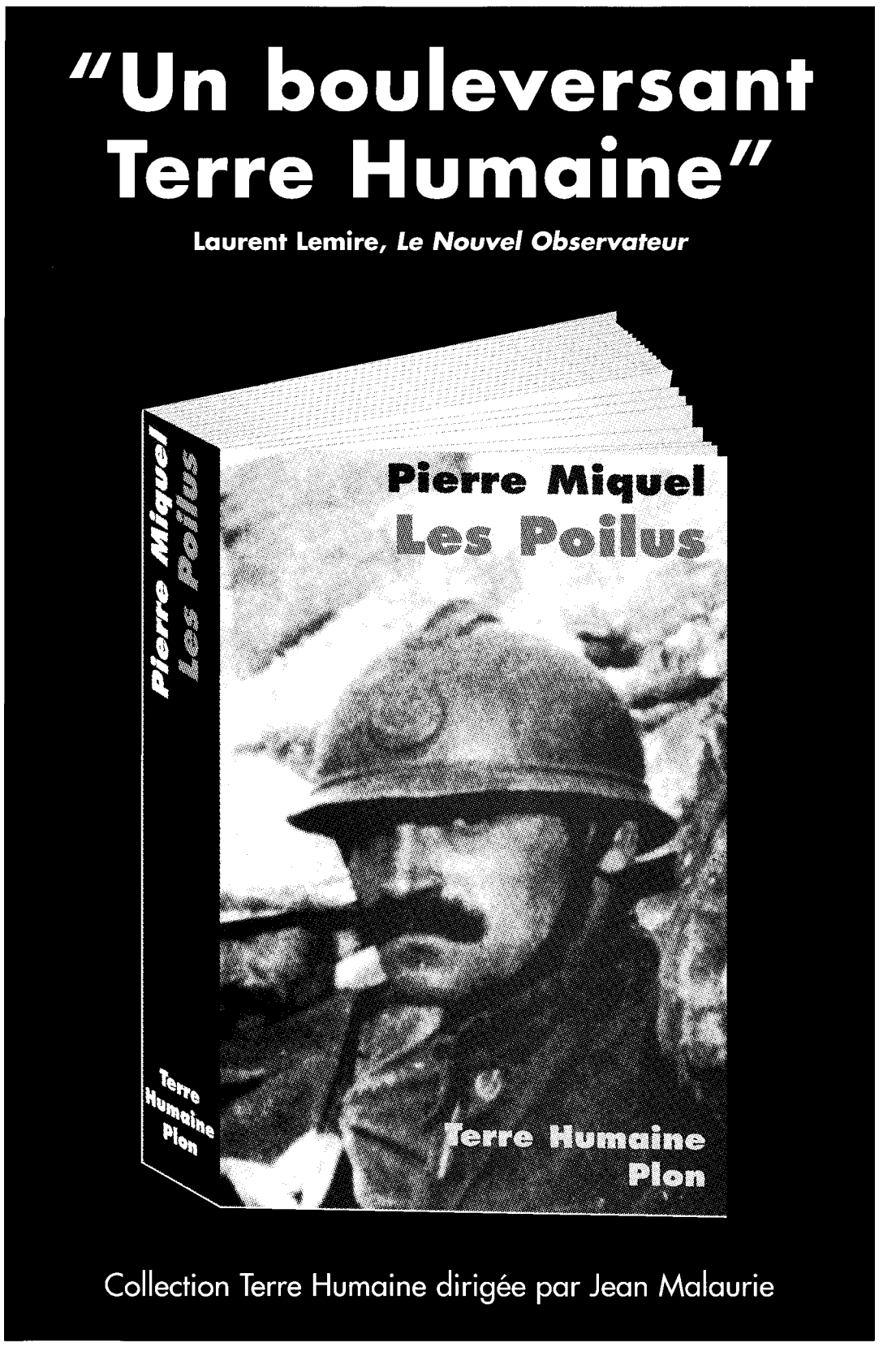

JUSTICE **Michel Roussin, ancien ministre de la coopération et proche de Jacques Chirac, a été mis en examen et écroué pour *« complicité et recel de corruption »*, vendredi 1er décembre, dans le cadre de l'enquête sur le marché des lycées d'Ile-de-France.● M. ROUSSIN est désigné par les responsables financiers de plusieurs partis comme ayant joué un rôle-clé dans un système d'entente illicite à des fins de financement politique. ● *« Intendante »* du RPR, Louise-Yvonne Casetta a affirmé aux juges que Jacques Chirac était informé des dons des entreprises au parti gaulliste mais qu'elle ne *« croyait pas »* qu'il fut informé de l'attribution frauduleuse des marchés en contrepartie. ● ÉGALEMENT mis en examen, Gérard Peybernes, président de l'association officielle de financement du PS a indiqué avoir été associé à ce système par l'intermédiaire de Jean-Marie Le Guen.**

Michel Roussin écroué dans l'enquête sur les marchés publics d'Ile-de-France

Mis en examen, l'ancien ministre (RPR) de la coopération a été notamment désigné par Louise-Yvonne Casetta comme le pivot du système d'entente illicite aux fins de financement politique. L'« intendante » du RPR a affirmé que Jacques Chirac était informé des dons effectués par les entreprises au parti gaulliste

L'ANCIEN MINISTRE (RPR) de la coopération, Michel Roussin, a été mis en examen et placé en détention, vendredi 1er décembre, dans le cadre de l'enquête sur les marchés des lycées de la région Ile-de-France. M. Roussin est poursuivi pour des faits de *« complicité et recel de corruption »*. Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Dans le même dossier, l'ancien responsable de l'association officielle de financement du PS, Gérard Peybernes, a été mis en examen, vendredi, pour les mêmes faits. Il a été placé sous contrôle judiciaire et devra s'acquitter du versement d'une caution de 500 000 francs. Ces mises en examen interviennent après celles notifiées, dans la nuit du jeudi 30 novembre au vendredi 1er décembre, pour des faits identiques, à Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR et de Jean-Pierre Thomas, ancien trésorier du PR.

Au cours de sa garde à vue et lors de sa comparution devant les magistrats, M. Roussin a refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées. Il a estimé que les conditions d'équité n'étaient pas réunies car l'un des deux juges d'instruction saisi de ce dossier, Marc Brisset-Foucault, a été le représentant du parquet dans une affaire instruite à Créteil dans laquelle M. Roussin avait été mis en examen avant de bénéficier d'un non-lieu. Selon lui, il existe des liens de connexité entre ces deux dossiers. il a également dénoncé l'utlisation abusive de la détention provisoire comme moyen de pression sur les personnes entendues par la justice. Le parquet a requis des mandats de dépôt à l'encontre de MM. Roussin, Thomas et Peybernes, et de Mme Casetta.

REVERSEMENT DE 2 %

La justice soupçonne ces personnes d'avoir participé à un système de financement occulte de leurs formations politiques alimenté, entre 1990 et 1996, par un prélèvement de 2 % sur les marchés des lycées régionaux – dont le montant total est estimé à 28 milliards de francs. Devant les juges, l'ancien trésorier du PR a déclaré que le président du parti, Gérard Longuet, lui avait, vers 1990, demandé de rencontrer M. Roussin, alors directeur de cabinet de Jacques Chirac. Il a affirmé que Michel Roussin, qui fut également chef du cabinet de M. Chirac, à Matignon, entre 1986 et 1988, l'avait informé de l'accord entre les entreprises et les formations politiques siégeant au conseil régional pour qu'un pourcentage de 2 % soit reversé aux partis.

L'ancienne conseillère aux affaires scolaires du Conseil régional, Christine Lor, avait, quant à elle, assuré, au cours de sa garde à vue, avoir également rencontré M. Roussin, actuel président du comité Afrique du Medef international et vice-président du groupe Bolloré, à une date qu'elle situe entre 1988 et 1992, à l'Hôtel de Ville, afin de se faire expliquer par lui le fonctionnement du financement des partis à partir des marchés des lycées (*Le Monde* du 1er décembre).

Mme Casetta a, pour sa part, indiqué aux magistrats que Robert Galley, alors trésorier du RPR, l'avait invitée, vers 1990, à prendre contact avec M. Roussin, à l'Hôtel de Ville. M. Roussin aurait évoqué, selon elle, le nom des entreprises qui devaient verser des dons au RPR en contrepartie de l'obtention de marchés. Pour l'ensemble des sociétés sollicitées, elle a précisé avoir demandé des dons de 500 000 francs.

Elle s'est, par ailleurs, longuement expliquée sur la rencontre, à laquelle elle participait, à l'Hôtel de Ville, entre M. Roussin et deux dirigeants de l'entreprise de travaux publics Chagnaud. Ces derniers, mis en examen le 20 septembre, auraient indiqué que M. Roussin avait, devant eux, non seulement exigé un versement de 500 000 francs et l'embauche d'un adjoint au maire de Paris contre l'attribution de marchés, mais qu'il leur aurait également demandé de verser *« des espèces »*. Mme Casetta aurait confirmé les deux premières demandes formulées par M. Roussin. En revanche, à propos de la dernière exigence, elle aurait répondu aux juges, qu'elle *« ne se souvenait pas avoir entendu »* M. Roussin exprimer un tel souhait.

Interrogée par les magistrats sur les motifs qui justifiaient la venue des dirigeants des sociétés de travaux publics à la mairie de Paris, elle a répondu que *« les entreprises étaient assurées que le maire de Paris serait informé de leurs dons. »* Sur ce sujet, Mme Casetta a ajouté qu'elle informait *« M. Roussin du nom des entreprises pour qu'il le dise au président du RPR* [M. Chirac] *pour que ce dernier puisse remercier les entreprises »*. Selon elle, Robert Galley rencontrait, également, *« régulièrement »* M. Roussin afin que celui-ci transmette à Jacques Chirac les listes des entreprises à l'origine des versements.

Questionnée sur le niveau de connaissance que pouvait avoir l'actuel chef de l'Etat du système de financement occulte elle a assuré qu'elle *« ne croyait pas »* que M. Chirac puisse en avoir été informé. En revanche, Mme Casetta a estimé que le maire de Paris savait que les entreprises donatrices participaient, par ailleurs, à la campagne de rénovation des lycées.

M. Peybernes a, de son côté, expliqué qu'ancien cadre dirigeant de la SAE, il était devenu, en 1990, président de l'association officielle de financement du PS. C'est à ce titre, a-t-il indiqué, qu'un responsable du Parti socialiste, alors premier secrétaire de la fédération du PS de Paris, Jean-Marie Le Guen, l'avait informé des termes de l'accord entre les partis et les entreprises. *« M. Le Guen m'a dit que le conseil régional décidait à l'avance de l'attribution des marchés et que les élus de la région, y compris ceux du PS, votaient pour les entreprises prédésignés. »* Selon, M. Peybernes, M. Le Guen aurait financé en partie sa fédération grâce aux dons des entreprises. Plus généralement, a-t-il assuré, *« les groupes politiques de la région s'étaient entendus entre eux et les représentants des groupes politiques au sein de la commission d'appel d'offres exécutaient ces accords. »*

« CIRCUITS PARALLÈLES »

Interrogé, samedi 2 décembre, par *Le Monde*, M. Le Guen a *« démenti formellement les accusations de M. Peybernes »*. *« Ces propos sont extravagants*, a-t-il déclaré. *Je l'invite à dire la vérité et à ne pas affabuler. »*

Par ailleurs, le président de l'association de financement du PS a souligné qu'il *« supposait que les trésoriers du Parti étaient au courant du système. »* Lorsque M. Peybernes dirigeait la collecte de fonds pour le PS, Henri Emmanuelli et Pierre Moscovici ont été successivement trésoriers du PS. Ces derniers n'avaient pu être joints samedi matin.

Confirmant l'existence d'un prélèvement de 2 % sur les marchés des lycées, M. Peybernes aurait expliqué aux juges que les sommes qu'il avait pu recueillir auprès des entreprises – 40 millions de francs dont 15 provenant du BTP – ne correspondaient pas au 160 millions de francs que son parti est supposé avoir perçu dans le cadre des accords initiaux. Conduit à s'expliquer sur l'origine de cet écart, il aurait évoqué la possible utilisation de *« circuits parallèles »* pour encaisser les fonds.

Jacques Follorou

Gérard Longuet s'attend « à être entendu par les juges »

Mis en cause par Jean-Pierre Thomas, ex-trésorier du Parti républicain (PR), devenu Démocratie libérale, Gérard Longuet, ancien président du PR et actuel président du conseil régional de Lorraine a affirmé, dans un entretien au *Figaro* du 2 décembre, que *« depuis 1990 »*, sa formation *« a été en parfaite conformité avec les textes »*. Jean-Pierre Thomas, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire dans le cadre de l'enquête sur les marchés publics des lycées d'Ile-de-France, a déclaré aux magistrats instructeurs, Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, que M. Longuet lui avait demandé au début des années 90 de rencontrer Michel Roussin afin de se faire expliquer les modalités d'un système de financement qui se mettait en place en Ile-de-France. Dans son entretien au *Figaro*, Gérard Longuet indique n'avoir *« jamais demandé à* [son] *trésorier de contacter Michel Roussin au sujet d'une répartition des commissions »*. *« Je suis totalement ignorant de ce système des 2 % distribués entre les partis politiques »*, ajoute-t-il, avant de préciser qu'il s'attendait *« à être entendu par les juges »*.

Cernée par les juges depuis 1995, Mme Casetta a fini par parler

AINSI DONC, Louise-Yvonne Casetta a fini par parler. L'ancienne « intendante » du RPR, avait, jusqu'à ce jeudi soir 30 novembre, tenu bon. Cernée par les juges depuis le milieu des années 1990, Mme Casetta, citée dans la plupart des procédures relatives au financement occulte du parti gaulliste avait toujours nié y avoir participé ni même en avoir eu connaissance, minorant son propre rôle au sein de l'appareil du mouvement dont elle fut pourtant, de 1989 à 1996, la trésorière officieuse, au point de se voir affubler, par *Le Canard enchaîné*, d'un surnom passé à la postérité : « la cassette ».

En quittant le palais de justice de Nanterre (Hauts-de-Seine), mardi 28 novembre, Mme Casetta pensait pourtant avoir fait le plus dur. Le tribunal correctionnel de Nanterre venait de la relaxer *« au bénéfice du doute »*, et ce malgré une *« forte suspicion »*. En dépit d'une longue instruction et de trois semaines d'audience, l'accusation n'était pas parvenue à prouver que Mme Casetta avait perçu, en 1993, des commissions occultes en marge de trois marchés publics obtenus à Paris par la société de travaux publics Mazotti. Dans leur jugement, les magistrats de Nanterre s'étaient bornés à souligner que Mme Casetta avait *« initialement tenté de minimiser son rôle »* au RPR alors que, selon eux, elle en *constituait « à l'évidence, une personnalité influente »*.

Née le 2 novembre 1942 à Guingamp (Côtes-d'Armor), ce petit bout de femme, décrite comme opiniâtre et travailleuse par ses proches, *« monte à Paris »*, après un détour par la Provence, au début des années 80 . Elle entre au RPR au 1984, pour rejoindre son ami Jacques Durand, alors adjoint au trésorier du RPR. D'abord simple secrétaire, elle bénéficie d'une ascension fulgurante au point d'être promue, dès 1989, *« adjointe au directeur administratif au financier »*. Sa véritable mission : faire le lien avec les entreprises susceptibles de faire des dons, légaux à cette époque, au parti gaulliste. Ses déboires judiciaires débutent en juillet 1995, lorsque le juge Halphen, qui instruit à Créteil (Val-de-Marne) l'affaire des HLM de Paris, découvre que la société Les Charpentiers de Paris a pris en charge le salaire de deux secrétaires travaillant au RPR, à la demande de Mme Casetta. Placée en garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire, Louise-Yvonne Casetta va, pour la première fois, *« lâcher du lest »*. Devant les policiers, elle reconnaît avoir agi dans le cadre du financement de son parti, estimant que les salaires de ces secrétaires pouvaient constituer une forme de *« don légal »* et affirmant avoir agi sur ordre de sa hiérarchie (*Le Monde* du 24 octobre 1996). Ces demi-aveux resteront sans lendemains.

Mise en examen par le juge Desmure pour *« complicité »* puis *« recel d'abus de biens sociaux »* en 1996 et 1997, elle ne se montrera guère loquace au cours de cette instruction, toujours en cours, qui a notamment débouché sur la mise en examen de trois anciens trésoriers du RPR, mais aussi d'Alain Juppé, ancien secrétaire général du RPR et de Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris.

Fabrice Lhomme

Six années pour découvrir pas à pas le caractère organisé de l'entente

L'AFFAIRE des lycées de la région Ile-de France paraît à maints égards exemplaire. Rarement la justice aura pu réunir, en une seule enquête, autant d'éléments constitutifs d'un système de financement politique occulte. Pendant trois ans, les magistrats ont d'abord démonté le mécanisme de répartition illégale des marchés de lycées. Après avoir prouvé, grâce aux explications des chefs d'entreprise mis en examen, l'existence de l'entente, il leur fallait encore établir un lien entre les entreprises et le monde politique. Le 23 novembre, Christine Lor, conseillère aux affaires scolaires auprès de la présidence de la Région, et Gilbert Sananès, patron du bureau d'études Patrimoine Ingéniérie, considérés comme les pivots du système au niveau du conseil régional, confirmaient l'existence du financement occulte. Dès lors, il devenait possible d'interroger, sur la base d'éléments tangibles, un certain nombre de personnalités politiques issues du RPR, de l'ex-PR et du PS sur l'existence du fameux prélèvement de 2 % sur l'ensemble des marchés – soit près de 600 millions de francs sur un investissement total de 28 milliards de francs.

Cette accélération est intervenue après six ans de polémique et quatre ans d'enquête. Longtemps figure symbole de cette affaire, l'ancienne présidente (RPR) de la commission d'appel d'offres du conseil régional, Claude-Annick Tissot, avait dénoncé publiquement dès son arrivée, en 1994, les dérives qu'elle avait pu découvrir au sein de la commission. Après des mois d'affrontements avec le président (RPR) de la région, Michel Giraud, Mme Tissot, quittait ses fonctions, le 11 mai 1996, après avoir transmis une note accablante à l'inspection générale des services du conseil régional.

« PRESSIONS INADMISSIBLES »

Elle y stigmatisait de nombreuses irrégularités commises dans les attributions de marchés publics, en particulier ceux de rénovation et d'entretien des lycées. L'omniprésence du bureau d'études Patrimoine Ingénierie dans l'attribution de ces marchés était sévèrement mise en cause. *« Son cahier des charges était en violation flagrante avec les règles des marchés. Personne n'a protesté »*, estimait Mme Tissot. Elle dressait enfin la liste de nombreuses anomalies : *« recours excessif »* aux marchés négociés, appels d'offres restreints, *« tendances de certains services à exécuter les marchés avant leur transmission au contrôle de légalité »*. Elle visait notamment le système de procédures groupées du marché d'entreprises de travaux publics (METP), programme-phare du conseil régional, par lequel près de 15 milliards de francs de marché avaient été attribués. Evoquant des *« pressions inadmissibles »*, Mme Tissot, aujourd'hui conseillère de Paris, démissionnera, peu à peu, de toutes ses fonctions régionales.

Le 9 octobre 1996, trois élus du groupe des Verts au conseil régional saisissent le procureur de la République de Paris et lui demandent d'ouvrir une information judiciaire. Ils obtiennent gain de cause le 3 juin 1997. Entre-temps, le 24 mars, la chambre régionale des comptes a rendu public un rapport sur la rénovation des lycées dans lequel elle fustige des *« pratiques anticoncurrentielles »* et des *« irrégularités majeures »* dont auraient profité les *« grands »* groupes du bâtiment et des travaux publics.

En 1998, les juges s'attaquent pour la première fois aux entreprises : le président de la Sicra, filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), devenue Vivendi, ainsi que son directeur général sont mis en examen pour *« abus de confiance, corruption active et trafic d'influence »* et placés en détention provisoire. Une perquisition réalisée au siège de la Sicra permet de constater que l'entreprise a remporté, grâce à cette entente, près de 1,8 milliard de contrats entre 1991 et la fin 1995.

Les mois qui suivent sont mis à profit par les enquêteurs pour achever de démontrer le caractère organisé du contournement du code des marchés publics. La liste des entreprises visées par la justice rassemble le gotha du BTP français. Des responsables de la société GTM, filiale de la Lyonnaise des eaux, reconnaissent l'entente avec les autres entreprises et le versement d'une commission aux principales formations politiques de la région. En octobre 1999, une dizaine d'autres cadres de sociétés sont mis en examen. Ils appartiennent aux entreprises Dumez, Fougerolles, Bouygues, SGE, CBC, Nord France et la SAEP.

Restait le volet politique. Dès décembre 1997, François Donzel, élu de Génération Ecologie, avait été mis en examen pour *« recel de corruption »*. Le 11 octobre 1999, c'était au tour de Guy Drut, ancien ministre (RPR) de la jeunesse et des sports, d'être mis en examen pour *« recel d'abus de confiance »*, Sicra lui ayant versé entre 600 000 et 800 000 francs. Encore restait-on à la marge du dossier. Un an plus tard, les éléments réunis par les enquêteurs semblent attester que l'ensemble des formations politiques participaient à l'entente. Le 30 novembre, le président de la région, Michel Giraud, continuait d'affirmer n'en avoir jamais eu connaissance.

J. Fo.

Le financement des partis politiques face aux législations successives

JUSQU'EN 1988, la droite et la gauche se sont accomodées de l'absence de lois sur le financement des activités politiques. Les canaux officiels du financement des partis – cotisations des adhérents et dons des sympathisants – étaient notoirement insuffisants pour subvenir à leurs besoins. Les formations se sont donc « débrouillées », c'est-à-dire qu'elles ont organisé des filières parallèles et illégales de financement par les entreprises. Ces « dons » d'entreprises étaient illégaux puisqu'ils ne correspondaient pas à l'objectif social des sociétés donatrices. Ils constituaient des abus de biens sociaux. Les enquêtes judiciaires, qui ont progressivement mis au jour ces pratiques longtemps tenues secrètes, ont poussé les majorités successives à édifier, par étapes, une réglementation.

La première loi est promulguée le 11 mars 1988, sous la première cohabitation. Elle institue le principe du financement public des partis politiques, mais elle ne prévoit aucun contrôle des comptes de ces formations en contrepartie. En outre, elle réserve ce financement public aux seules formations représentées au Parlement.

La loi reconnaît par ailleurs aux candidats aux élections législatives et présidentielles la possibilité de recevoir des dons des personnes physiques ou morales et elle plafonne leurs dépenses électorales.

En 1989, les enquêtes sur le financement du PS se rapprochent de la direction nationale de ce parti. Une amnistie des infractions liées aux financements politiques est adoptée dans le cadre d'une nouvelle loi du 15 janvier 1990. Celle-ci étend le principe du plafonnement à tous les types d'élections et ouvre le financement public aux formations non représentées au Parlement. La loi de 1990 permet d'autre part aux partis de bénéficier, dans la limite de plafonds, de dons de personnes physiques ou morales. Les dons des entreprises sont « légalisés » dans la mesure où la loi les présume conformes à leur objet social. Une même personne morale ne peut cependant verser annuellement plus de 500 000 francs aux partis. Pour veiller à l'application de la loi, une Commission nationale des comptes de campagne et des financements politique (CCFP) est créée.

Pourtant, le financement occulte perdure. Rompant avec la logique des lois de 1988 et de 1990, le gouvernement socialiste propose, à l'automne 1992, d'interdir aux personnes morales de consentir des dons, tant aux candidats qu'aux partis. Mais le Parlement s'oppose à ce changement : la loi du 29 janvier 1993 maintient le financement privé en l'assortissant de plafonnements plus stricts et en recherchant une plus grande transparence : désormais les comptes de campagne et les comptes annuels des partis doivent faire figurer la liste des entreprises ayant accordé des aides ainsi que leur montant.

NOUVELLE SÉRIE DE LOIS

A l'automne 1994, menacés de mise en examen, trois ministres d'Edouard Balladur – Alain Carignon, Gérard Longuet et Michel Roussin – sont contraints de démissionner. A l'initiative de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, une nouvelle série de lois est adoptée. Promulguées en janvier 1995, elles franchissent un pas décisif en interdisant les financements politiques par les personnes morales autres que les partis. Cela concerne les entreprises, les associations, les fondations, les syndicats et les collectivités locales. Aucune d'elle ne peut dorénavant contribuer au financement des partis *« ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit* (...), *ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués »*. Parallèlement, le remboursement par l'Etat des dépenses de campagne est porté à 50 % du plafond de dépenses autorisé. Dès 1996, c'est donc auprès de l'Etat que les partis politiques ont, en théorie, puisé leurs principales sources de financement.

Cécile Chambraud et Cécile Prieur

Les associations en quête de reconnaissance à l'occasion du centenaire de la loi de 1901

Selon un sondage CSA, 95 % des Français ont d'elles une opinion favorable

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, devait lancer, samedi 2 décembre, à Nantes (Loire-Atlantique), la célébration du centenaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association. Fortes d'une confiance considérable des Français, qui, selon un sondage CSA, les jugent indispensables dans tous les secteurs de la société (du sport à l'exclusion, de la consommation aux droits de l'homme), elles réclament un soutien des pouvoirs publics.

DEUX ANS après le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, la République commémore l'adoption d'un autre grand texte législatif. Samedi 2 décembre, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, devait lancer, à Nantes (Loire-Atlantique), la célébration du centenaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association. Jean-Michel Belorgey, président de la mission interministérielle qui coordonne les manifestations organisées dans le cadre de cette grand-messe, devait, pour sa part, présenter le programme des festivités qui jalonneront l'année 2001 : parmi les temps forts annoncés, une rencontre européenne entre associations et représentants des institutions de l'Union se tiendra à Bruxelles au mois de février ; quatre mois plus tard aura lieu la *« semaine anniversaire »*, qui sera notamment marquée par une grande *« cérémonie festive »*, réunissant les plus hautes autorités de l'Etat au parc de La Villette, à Paris.

En février 1999, les associations avaient pu faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics lors des Assises nationales de la vie associative, organisées à l'Arche de la Défense (Hauts-de-Seine). Lionel Jospin, qui avait pris l'initiative de ces rencontres inédites, s'était employé à mobiliser les responsables associatifs en annonçant une série de mesures et en les assurant de la reconnaissance de la puissance publique (*Le Monde* des 20 et 23 février 1999). Un an et demi après, l'agenda politique reste toujours aussi favorable aux associations. Celles-ci entendent bien profiter de la célébration du centenaire de la loi de 1901 pour faire avancer les dossiers qui leur tiennent à cœur. *« Les Assises nationales constituaient une étape pour approfondir la réflexion et émettre des propositions au gouvernement*, analyse Edith Arnoult-Brill, présidente du Conseil national de la vie associative. *Certains chantiers ont progressé depuis lors, d'autres peu. Le centenaire nous donne l'opportunité de relancer ceux-là. »* Statut fiscal des associations, droit de la concurrence... L'ordre du jour est chargé, mais il est quelques points que le monde associatif tient particulièrement à mettre en avant *« Les pouvoirs publics doivent favoriser le bénévolat en encourageant le don de temps et en améliorant la disponibilité des personnes »*, déclare Edith Arnoult-Brill. La présidente du CNVA songe à des dispositifs tels que le congé associatif, qui permet au salarié de se libérer de son travail pour pouvoir s'impliquer dans une association.

L'exercice d'une activité associative doit également être reconnu par la délivrance de diplômes, estime Edith Arnoult-Brill. Cette valorisation des acquis est, du reste, prévue pour les militants associatifs dans le projet de loi de modernisation sociale que les députés examineront au début de l'année 2001. Les associations affirment qu'elles seront vigilantes pendant l'élaboration de ce texte : il n'est pas question, disent-elles, de se contenter de *« simples attestations »* dépourvues de valeur.

Les relations entre pouvoirs publics et associations représentent un autre sujet de débat important. Hubert Prévot, président de la CPCA (Conférence des présidents de coordinations associatives), évoque l'idée d'une convention générale à ce sujet pour instaurer un véritable partenariat. La réflexion est engagée au sein de la CPCA, mais de nombreuses associations, farouchement attachées à leur indépendance, expriment des réticences. En attendant l'éventuelle signature d'une telle charte, le gouvernement prend des mesures d'une portée plus modeste : signée par le premier ministre, Lionel Jospin, la circulaire qui étend les conventions pluriannuelles d'objectifs aux services déconcentrés de l'Etat a été publiée au *Journal officiel* de samedi 2 décembre. Daniel Vaillant devait préciser, samedi, à Nantes, que ce dispositif vise à assurer un *« renouvellement plus régulier et mieux assuré* [des] *subventions »* allouées aux associations et à mettre en place *« un système d'avances d'un montant de 50 % du total »* de l'aide financière.

COTE DE POPULARITÉ

A Nantes, les associations pourront aussi mesurer combien leur image est plutôt bonne au sein de l'opinion. Selon un sondage de l'institut CSA dont les résultats devaient être dévoilés, samedi, lors du colloque, leur cote de popularité crève pratiquement le plafond : 95 % des Français disent avoir une bonne opinion d'elles, alors qu'ils ne sont, par exemple, que 66 % à apprécier les élus locaux et 54 % le gouvernement. Les personnes sondées font plus confiance aux associations qu'au pouvoir exécutif ou aux entreprises privées pour prendre en charge une large palette d'activités : sport, loisirs, défense des consommateurs, lutte contre le racisme, aide aux plus démunis, prévention de la drogue, défense de l'environnement...

Plus loin même, les associations sont jugées indispensables lorsqu'elles concourent au maintien de la cohésion sociale. Lutte contre l'exclusion, aide aux personnes âgées, prévention de la drogue et de la délinquance, défense des droits de l'homme : neuf Français sur dix plébiscitent les associations qui assument ces tâches. Cependant, l'enquête de CSA montre bien combien *« les pratiques associatives divergent quelque peu des objectifs assignés aux associations »* par l'opinion. Les structures les plus fréquentées sont, en effet, tournées vers des activités sportives, culturelles et de loisirs. Celles qui œuvrent en faveur de la cohésion sociale ne recueillent pas autant d'adhésions : 12 % des personnes interrogées sont engagées dans des associations de santé et d'action sociale, 9 % agissent pour la protection de l'environnement, 8 % défendent des causes humanitaires internationales, 7 % se dévouent pour les pauvres.

Enfin, l'ombre du soupçon continue d'entacher l'image des associations. Pour 37 % des personnes sondées, elles manquent d'indépendance vis-à-vis des partis politiques ; la moitié de l'opinion déplore leur manque de transparence et six Français sur dix pensent que certains de leurs responsables s'en servent à des fins personnelles. L'affaire du Carrefour du développement, le scandale de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer), entre autres, ont écorné la crédibilité du monde associatif. Le choc qu'ils ont provoqué dans l'opinion est, aujourd'hui encore, palpable.

B. Bi.

20 millions de Français sont membres d'une ou plusieurs associations

● **Effectifs.** Le nombre d'associations en France est difficile à connaître : dans la quasi-totalité des cas, les créations sont enregistrées en préfecture alors que les disparitions ne le sont pas. Le Conseil national de la vie associative donne comme ordre de grandeur 750 000 associations. En 1997, 62 897 associations ont été créées, contre 67 778 un an plus tôt. A titre de comparaison, ce chiffre était de 23 000 au milieu des années 70. Environ 20 millions de Français sont membres d'une ou de plusieurs associations.

● **Activités.** Près d'un quart des associations exercent des activités sportives ; viennent ensuite les secteurs de la culture, du tourisme et des loisirs (23,5 %), l'action sanitaire et sociale (16,5 %) et la vie sociale (9,5 %).

● **Emploi.** 1,274 million de personnes travaillent dans les associations, soit 4,5 % de la population active. Le secteur sanitaire et social emploie 40 % de ces salariés, soit près de 510 000 personnes. L'éducation et la recherche « pèse » 30 % des effectifs.

● **Financement.** Le budget des associations représente environ 230 milliards de francs, assurés à hauteur de 60 % par des fonds publics, d'après la délégation interministérielle à l'innovation sociale.

Jean-Michel Belorgey, président de la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901

« Il ne faut pas toucher à un cheveu de la loi de 1901 »

« Pourquoi célébrer le centenaire de la loi de 1901 ?

– D'autres textes, qui ont trait à l'idéal républicain, ont déjà été commémorés dans un passé récent : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la loi sur l'abolition de l'esclavage, par exemple. Le texte qui fonde la liberté d'association occupe une place particulière dans notre histoire : elle fut suspendue pendant l'Occupation, et une décision du Conseil constitutionnel datant de 1971 lui a donné la valeur d'un principe fondamental de notre droit. Bref, elle est étroitement liée à la République. Cette commémoration permet en outre de donner un nouvel élan aux projets de réforme qui furent échafaudés au cours des Assises nationales de la vie associative, en février 1999.

– Dans son rapport public pour l'année 2000, le Conseil d'Etat envisage une refonte de cette loi en faisant valoir, notamment, qu'elle n'est guère adaptée aux grandes associations qui assurent des missions de service public ou qui participent à la vie économique. Pensez-vous qu'il faille la modifier ?

– Il ne faut pas toucher à un cheveu de la loi de 1901. Elle doit rester ouverte à tous ceux qui veulent s'engager dans la démarche associative. Comment procéderait-on à un tri en amont ? Ce serait, d'abord, contraire à la décision du Conseil constitutionnel de 1971. Ensuite, la loi de 1901 ne garantit pas en elle-même de faveur fiscale ou autre, et je ne vois pas comment on pourrait faire autrement. Je crois qu'il faut bien faire le distingo entre l'être associatif, qui est intouchable, et les activités associatives, que les pouvoirs publics peuvent réguler. Mais cet encadrement ne doit pas étouffer l'expression de l'être associatif.

– N'y-a-t-il pas cependant des réformes à envisager ?

– La mission que je préside n'a pas vocation à émettre des recommandations. Cela étant, plusieurs idées me tiennent à cœur. Il faut d'abord organiser une libération du temps, notamment en direction des salariés, pour que ceux-ci puissent s'impliquer dans la vie associative. La représentation des différentes catégories d'associations devrait être mieux assurée, de manière qu'elles puissent prendre part au débat public, dont beaucoup d'entre elles sont, pour l'heure, écartées.

» Le statut fiscal des associations est sans doute à clarifier également. Cette question-là n'a cessé d'être une source de discorde entre celles qui opèrent dans la sphère de l'économie marchande et les pouvoirs publics. Une partie des services fiscaux les soupçonnent de profiter indûment du statut associatif, qui les exonère d'impôts alors qu'elles développent une activité commerciale ; certains industriels les accusent de concurrence déloyale lorsqu'elles produisent des biens ou fournissent des services voisins des leurs. Les deux instructions fiscales de 1998 et 1999 n'ont pas résolu toutes les difficultés.

» Comment, par exemple, décider si une association est gérée de façon désintéressée ? Doit-on appliquer, pour en juger, un même barème de rémunérations, quels que soient le type de structure associative et leur objet ? Le problème se pose dans des termes analogues pour ce qui est de l'application du droit de la concurrence, auquel il faut pouvoir soustraire une partie – au moins – des associations.

– L'expression de l'être associatif, dites-vous, ne doit pas être étouffée. Cependant, de nombreuses associations, qui assurent des missions d'intérêt général, se plaignent d'être instrumentalisées par les pouvoirs publics. Les relations entre ces deux acteurs ne doivent-elles pas être repensées ?

– L'Etat et les collectivités locales ont des attentes ambiguës vis-à-vis des associations. Ils souhaitent qu'elles existent pour animer la vie sociale, ils leur confient des missions de service public, mais ne veulent pas qu'elles créent de tracas. Ce souhait d'une vie associative sage est très fort chez nombre d'élus locaux. C'est la fameuse formule : "On ne peut pas à la fois tendre la sébile et lancer des cocktails Molotov."

» Les associations se situent à l'interface de la société civile et du politique. Leurs initiatives doivent être traitées avec considération par les collectivités publiques. Celles-ci ne peuvent se poser uniquement en bailleurs de fonds incontestés, il est souhaitable qu'elles acceptent d'être interpellées.

» Les associations peuvent administrer des établissements, redistribuer des ressources financières, et il est normal qu'elles rendent des comptes. Cela étant, elles jouent un rôle, non mesurable mais tout aussi important, qu'il faut aussi soutenir, en tout cas accepter : la création de lien social, la mise en contact de personnes isolées, le questionnement sur la pratique de la citoyenneté, la contestation des choix publics... »

Propos recueillis par Bertrand Bissuel

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Mes Antoine Sollacaro et Michel Cardix**, respectivement avocats à Ajaccio (Corse-du-Sud) et à Nice (Alpes-Maritimes), ont été mis en examen, vendredi 1er décembre, par un juge d'Ajaccio, pour *« violation du secret de l'instruction »*. Un expert-comptable, Luc Pantalacci, l'a été pour *« recel du secret de l'instruction »*. Les trois hommes avaient été placés en garde à vue dans le cadre d'investigations sur de présumées violations du secret de l'instruction et du secret professionnel qui auraient entaché une information judiciaire sur des malversations présumées au sein d'un concessionnaire automobile corse, la SDAC, et des entreprises satellites (*Le Monde* du 2 décembre). Une quarantaine d'avocats ont manifesté dans la matinée devant le palais de justice d'Ajaccio pour protester contre l'interpellation de leurs confrères.

■ **Les greffiers ont mis fin à leur mouvement de grève**, vendredi 1er décembre, après avoir signé un accord avec le ministère de la justice. Le principe d'un plan pluriannuel concerté sur les recrutements et les transformations d'emplois a été retenu. Pour 2001, 500 postes de greffiers (au lieu de 260) ont été dégagés ; 273 transformations d'emplois de personnels de catégorie C ou B ont été décidées (au lieu de 133) et le régime indemnitaire a été revalorisé pour l'ensemble des catégories de personnels.

■ **PROSTITUTION : un réseau de prostitution en camionnettes sévissant en Seine-et-Marne** et au bois de Vincennes, a été démantelé. Treize personnes ont été interpellées, lundi 27 et mardi 28 novembre, par les policiers de la brigade de répression du proxénétisme de Paris. Deux proxénètes ont été mis en examen et l'un d'eux, surnommé « Petit Franck », a été écroué.

Un style plein de vivacité et d'humour… Ce vrai roman populaire, au sens le plus noble du terme…, se dévore comme il a été écrit, avec appétit.

Christiane Gomariz, *Paris-Match*

Quand deux auteurs remarquables écrivent une histoire à quatre mains, le plaisir de lire est assuré.

Christine Arnothy, *Le Parisien*

Boro allait à la guerre. Il y est… C'est en réalité ce temps-là, épais, glacé qui, sous les péripéties du feuilleton, retient le lecteur… Il fallait en passer par là, le dire. Franck et Vautrin le disent magistralement.

Jean-Baptiste Michel, *L'Express*

Le secret de ce succès est en partie lié au style Franck et Vautrin, mélange du style sec et incisif de Dan Franck avec celui, plus métaphorique, de Jean Vautrin. Mais surtout, si notre héros à la démarche claudicante continue à traverser les événements politiques et sociaux avec le succès que l'on sait, c'est que l'époque dans laquelle il évolue fascine par sa noirceur.

Jérôme André, *Elle*

L'Histoire s'accélère et Blèmia Borowicz, comme à l'accoutumée, ne se contente pas d'en être le témoin : il l'écrit. Pour le lecteur, c'est un régal.

Dominique Papon, *La Vie*

Dan Franck et Jean Vautrin ont un vrai savoir-faire. Ils ont su créer un personnage attachant, inscrivant ses aventures dans la grande Histoire et ses épisodes les plus fascinants, jouant sur les fantasmes des gens ordinaires.

Claude Combet, *Livres-Hebdo*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Les avocats manifestent dans un joyeux désordre en faveur de l'aide juridictionnelle

Cinq mille robes ont participé à cette première manifestation unitaire

La manifestation organisée, vendredi 1er décembre, à Paris, pour l'accès au droit et la défense des plus démunis a connu un grand succès. Cinq mille avocats se sont massés sur les quelques centaines de mètres séparant la place de l'Opéra du ministère de la justice, place Vendôme. Devant une troupe surchauffée après une bousculade avec les CRS, les délégués ont annoncé une grève totale, mercredi 6 décembre.

IL FAUT LES EXCUSER, ils n'ont pas bien l'habitude. Les avocats ont manifesté vendredi 1er décembre à Paris dans un joyeux désordre, sur un parcours ridiculement court, avec des mégaphones aphones et des cadres qui n'encadraient pas grand-chose. Mais il y avait du monde : près de 5 000 personnes (4 000 selon la police ; les organisateurs ne savent pas) et une présence imposante des barreaux de province et de banlieue. Les 181 barreaux de France avaient appelé, et pour la première fois, à une grande manifestation unitaire pour la refonte de l'aide juridictionnelle (AJ), le système d'accès à la défense des plus démunis (*Le Monde* du 1er décembre).

Au moins, ils ont bien rigolé. *« Sous la robe, la misère »*, assure une banderole, un pénaliste fier de son barreau proteste virilement du contraire. On crie *« Guigou en cavale, Lebranchu en garde à vue »*. Me Francis Szpiner essaye un *« Libérez Roussin ! »*. *« L'AJ m'a tuer »* proclament les pancartes, parfois *« L'AJ m'a occis »*. La moitié des barreaux défile, l'autre moitié prend des photos-souvenir, Guingamp a apporté des cornemuses, mais tout le monde hurle la même chose : *« avocats bénévoles, raz le bol »*.

RANGÉES DE CRS CASQUÉS

Partis de l'Opéra, les avocats sont vite arrivés devant le ministère de la justice, trois cents mètres plus loin. Ils se sont massés place Vendôme derrière les barrières, mollement protégées par un rideau de gendarmes. Une délégation est montée au ministère : les syndicats ainsi que Jean-René Farthouat, président du Conseil national des barreaux, Michel Bénichou, président de la conférence des bâtonniers (toute la province), et Francis Teitgen, bâtonnier de Paris. *« Libérez nos camarades »*, ont crié les manifestants. L'affaire a failli mal finir. Les barreaux appuyaient sur les barrières, les gendarmes essayaient de résister. Poussée à gauche de l'Essonne, contre-attaque au centre d'*« Avignon-sous-les-Ponts »*, percée de Lyon. Les CRS, casqués et bouclier au poing, sont arrivés en légions serrées.

« Laissez-nous discuter, a supplié Me Bénichou, *enfoncer les barrières ne résoudra rien. »* Peine perdue. La délégation s'en est tirée avec un pieux mensonge : *« La garde des sceaux vient de nous prévenir que les négociations allaient reprendre lundi à 18 heures*, a murmuré Me Farthouat dans un mégaphone poussif, *nous ne céderons pas sur l'essentiel. »* En fait la réunion était prévue de longue date... Pour *« prouver notre détermination au peuple de Paris »*, le bâtonnier a proposé de rentrer à pied au palais de justice.

Une bonne pluie et trois kilomètres plus tard, la moitié de la manifestation est arrivée au palais encore assez excitée. *« Nous sommes sur le chemin du succès »*, a noblement déclaré Me Farthouat sous les quolibets. Il a rappelé que mercredi 6 décembre serait une journée de grève totale, suivie d'une grève du zèle, mais il a eu du mal. *« On veut du concret ! »*, hurlaient les uns, *« vous vous foutez de nous, vous ne savez pas de quoi vous parlez »*, criaient les autres. Le bâtonnier de Paris a, lui, juré que *« pas un avocat parisien ne plaiderait le 6 décembre »*. Les avocats se sont séparés en chantant *« Ce n'est qu'un au revoir »*, et on ne sait qui de Marylise Lebranchu ou de la délégation est la plus contente que la journée se soit terminée.

Franck Johannès

Un prêtre pédophile se dénonce à la justice

UN PRÊTRE du diocèse d'Evreux (Eure), soupçonné de pédophilie, a été placé en garde à vue, jeudi 30 novembre. Le parquet d'Evreux a ouvert vendredi soir une information judiciaire pour *« viols sur mineur par personne ayant abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions »*. Agé de soixante ans, l'ecclésiastique a été incité à se dénoncer à la justice par son évêque, Mgr Jacques David.

Celui-ci a eu connaissance des faits reprochés au prêtre par un appel téléphonique d'un jeune homme de vingt-cinq ans, affirmant avoir été victime d'actes pédophiles quand il était mineur. Mgr David a entendu le prêtre et lui a conseillé de se rendre de lui-même à la justice. Ce qu'il a fait jeudi matin, en se présentant au palais de justice d'Evreux, en compagnie de son évêque. *« Je l'ai accompagné de ma personne dans sa réflexion et sa démarche, jusqu'au bout »*, a expliqué Mgr David.

Jacques David est particulièrement au fait des questions de pédophilie impliquant des prêtres : c'est lui, en effet, qui a piloté un groupe de travail sur ce thème, mis en place en mars par l'épiscopat, à la suite de la mise en examen de l'évêque de Bayeux, Mgr Pierre Pican, pour *« non-dénonciation de crime et d'atteinte sexuelle »* sur mineur. Les travaux de ce groupe d'experts ont servi de base à la récente déclaration des évêques sur la pédophilie, adoptée au cours de l'assemblée plénière de Lourdes (*Le Monde* du 11 novembre). Les évêques y affirmaient que *« les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes à caractère pédophile doivent répondre de ces actes devant la justice »*.

L'épiscopat s'est aussi montré très clair sur le rôle de l'évêque : *« Il ne peut ni ne veut rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux. »* Si beaucoup d'évêques sont encore réticents à l'idée de « dénoncer » un de leurs prêtres, l'éventualité d'effectuer un « signalement » à la justice n'est plus écartée. Dans tous les cas, l'injonction faite au prêtre de se dénoncer lui-même constitue une première étape.

Mgr David a précisé qu'il n'avait pas attendu l'assemblée de Lourdes pour adopter une telle attitude : *« J'avais déjà conseillé, par le passé, à des confrères confrontés à des prêtres en difficulté, d'agir dans ce sens. »*

Xavier Ternisien

Cent familles dénoncent l'« arrêt Perruche » et poursuivent l'Etat

Elles condamnent les dérives « eugénistes »

LES MAGISTRATS de la Cour de cassation ont-ils commis une faute en rendant, le 17 novembre 2000, un arrêt autorisant un enfant né handicapé après une erreur de diagnostic à percevoir des indemnités du fait de ce handicap ? Regroupées au sein d'un « Collectif des parents contre l'handiphobie », une centaine de familles ont assigné, vendredi 1er décembre, l'Etat pour *« faute lourde dans l'exercice du service public de la justice »*. S'estimant victimes d'un *« préjudice moral »*, elles réclament le versement de dommages et intérêts.

Dans sa décision de principe, prise en assemblée plénière, la Cour de cassation avait estimé que le jeune Nicolas Perruche, né lourdement handicapé, était en droit de réclamer des indemnités pour le préjudice causé par son handicap (*Le Monde* daté 19-20 novembre). Celui-ci résultait d'une rubéole contractée par sa mère et que les médecins n'avaient pas su diagnostiquer lors de la grossesse. Cette erreur avait empêché la mère d'avorter, alors même qu'elle en avait émis le souhait si son enfant risquait de naître handicapé. Inédit, l'arrêt a immédiatement suscité des réactions négatives.

« La haute juridiction a consacré un principe de discrimination entre les personnes handicapées et les personnes en bonne santé, estime le Collectif dans son assignation. *Il ressort de la décision litigieuse qu'il est préférable de mourir que de vivre handicapé. »* Evoquant une *« pétition de principe en faveur de l'eugénisme »*, le texte poursuit : *« Cette décision qui érige l'avortement en devoir est parfaitement intolérable à ceux qui consacrent une partie de leur vie à accompagner leurs enfants souffrant d'un handicap. »*

Le rapport du conseiller Pierre Sargos, sur lequel les magistrats de la Cour de cassation ont fondé leur décision, propose pourtant une analyse différente. Ce n'est pas le préjudice de vie qui est indemnisable, disait-il, mais le préjudice résultant du handicap. Affirmant que l'indemnisation de Nicolas Perruche va dans le sens du respect *« de la personne humaine et de la vie »*, le conseiller précisait qu'elle *« permettra à l'enfant de vivre, au moins matériellement, dans des conditions plus conformes à la dignité humaine »*.

APPRÉCIATION DIVERGENTE

Outre cette divergence d'interprétation, le Collectif n'a guère de chances de voir son action judiciaire aboutir. Pour être valide, l'assignation de l'Etat pour *« faute lourde du service public »* doit être portée par les personnes directement visées par la décision judiciaire, qui ont un intérêt à agir, ce qui n'est pas le cas en l'espèce, puisque l'arrêt de la Cour de cassation ne concernait que la famille Perruche. Par ailleurs, le collectif estime que la haute juridiction a commis une erreur de droit en méconnaissant les principes du code civil. Or, une assignation pour faute lourde ne peut être fondée sur une appréciation divergente du droit. Les décisions de la Cour de cassation, organe judiciaire suprême, ne peuvent faire l'objet d'aucun recours et s'imposent en droit interne.

Acacio Pereira et Cécile Prieur

CARNET

Naissances

– Aix-les-Bains. Béziers. Le Teil.

Ses mamys,

Annie RIVIER
et
Annie GRAVIL,

sont heureuses d'annoncer la naissance de

Lou,

chez

Catherine RIVIER
et
Michael NOEL,

le 25 novembre 2000.

Anniversaires de naissance

Ô Emmanuelle Chabert,

Cent vingt saisons avez muri
Six lustres de Tendresse reine
Dès le premier vous ai prédit
Que seriez belle Cassidenne
Qual'occhioni dit l'Italienne
C'était votre premier printemps
Sur le Danube un soir de Vienne
Liesse fleurisse avec Vincent.

Cassis, 2 décembre 2000.

– *« Nous avons ressenti les temps pénibles où les passions font le bonheur et le martyre de la jeunesse. »*

Après cinq décennies d'exil, l'étranger souhaite à

Jane

un heureux anniversaire.

Pierre NOIR.

Décès

– Colette Piquet,
sa fille,
Sylvère Piquet,
son gendre,
Jean-Daniel et Marie-Louise,
ses petits-enfants,
Eliès et Yasmine,
ses arrière-petits-enfants,
André Gourion,
son frère,
Biddy Gourion,
sa belle-sœur,
Le Très Révérend Père Jean-Baptiste Gourion,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que la famille Assouly,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles ASSOULY,
née **Lucienne GOURION,**

survenu à Nanterre, le 1er décembre 2000.

La levée du corps aura lieu le mardi 5 décembre, à 9 heures, au 35, rue Gambetta, 92800 Puteaux. Elle sera suivie des obsèques, à 9 h 30, au cimetière nouveau de Puteaux.

– Filippo Rusconi di Lugano,
Lætitia de La Laurencie,
L'équipe de Ponant Loisirs,
Georges Léon,
Marie-Dominique Serra,
Et ses proches,
ont la peine de faire part de la disparition de

Evelyne CHASTEL,
ex-épouse **de LA LAURENCIE,**

survenue à Paris, le 29 novembre 2000, dans sa soixante et onzième année.

Filippo Rusconi di Lugano,
87, rue de Vincennes,
33000 Bordeaux.

– Sylvie et François Willard,
Blandine Bajos de Hérédia,
Corinne et Thierry Hugonet,
Sophie Bajos de Hérédia,
Nathalie et Elie Mousseaux,
Virginie et Stéphane Singier,
Sandrine et Jean-François Lefevre,
ses enfants,
Isabelle et Joey, Yannick, Fabrice, Sébastien, Erwan, Charlotte, Sarah, Lucie, Marine, Alexandre, Félicie, Guillaume, Simon et Juliette,
ses petits-enfants,
Bernard et Marie-Odile Boillot,
Monique et François Morin,
Jacques et Micheline Boillot,
Françoise Boillot,
Jean-Claude et Armelle Boillot,
ses frères et sœurs,
Et ses neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Nicole BAJOS de HÉRÉDIA,
née **BOILLOT,**

le 29 novembre 2000, à l'âge de soixante-quinze ans,

et rappellent le souvenir de son mari,

Irénée,

et de sa fille,

Véronique.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 décembre, à 14 heures, en l'église de Dampierre-sur-Blévy (Eure-et-Loir).

56, rue Madame,
75006 Paris.

– Dominique et Sao Kirchner,
Benjamin et Sara,
Charles Kirchner et Brigitte Visot,
Sabine et Dominique Léger,
Claire, Pascal et Florence,
Arnaud et Marie Kirchner,
Christophe, Cécile et Nathalie,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Kirchner et Direz,
Ses amis la famille Nguyen,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Pierre KIRCHNER,

survenu le 29 novembre 2000, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le 5 décembre, à 14 heures, en l'église de Dampierre-sur-Blévy (Eure-et-Loir).

22, rue Pierre-de-Serbie,
45000 Orléans.

– Jean-Jacques Aillagon,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Alfred Pacquement,
directeur du Musée national d'art moderne,
Et l'ensemble de leurs collaborateurs,
ont la grande tristesse d'apprendre la disparition, survenue à Lodz (Pologne), le 1er décembre 2000, de

M. Ryszard STANISLAWSKI,
ancien directeur du Musée de Lodz,
en Pologne.

Ils saluent la mémoire de celui qui fut un ami fidèle et un partenaire attentif.

Raymond TROIN,
architecte DETP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien prisonnier de guerre
de l'Oflag XVII A,
que nous appelions « Papanou »,

nous a quittés dans sa centième année, le 30 novembre 2000.

De la part de
Marie-José et Jean-François Troin,
ses enfants,
Caroline Troin et Gérard Alle,
Florence, Jérôme et Vincent Troin,
ses petits-enfants,
Loeiza et Azilis Alle,
ses arrière-petites-filles,
Et toute la famille.

29, rue des Trois-Tonneaux,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

Anniversaires de décès

– Pour le dixième anniversaire du décès du

doyen Claude-Albert COLLIARD,

le 3 décembre 1990,

sa famille rappelle son souvenir.

Anniversaires

– Le 3 décembre 2000,

Anne,

tu aurais eu cinquante-huit ans.

« Il existe une joie
plus forte que le chagrin,
c'est la joie de se souvenir. »

Avis de messe

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jean-Claude RAMEY,

une messe sera célébrée le lundi 4 décembre 2000, à 18 heures, en la chapelle de l'Institut de l'Assomption, 6-8, rue de Lubeck, à Paris-16e.

Expositions

Vernissage de l'exposition

VISAGES,

caricatures d'**Adolf Hoffmeister,**

mardi 5 décembre 2000, à 19 heures,
au **Centre tchèque.**

L'exposition est ouverte du lundi au samedi, de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 27 janvier 2001. Entrée libre. 18, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Concerts

– Pour soutenir les actions engagées en Arménie, à la suite du tremblement de terre de décembre 1988, par Solidarité protestante France-Arménie : Restos du cœur, aide au chauffage et à l'équipement des écoles, création de clubs de jeunes francophones, des dons peuvent être adressés à l'association (1, rue Cabanis, Paris-14e), qui vous invite à venir nombreux au

Concert Jean-Sébastien Bach,
cantates et motets,
avec le chœur Arthur Honegger,
sous la direction de Dominique Sourisse,

le dimanche 10 décembre, à 16 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Places : 120 F et 50 F (étudiants).
Location par correspondance : 100 F auprès de M. Gay d'Allens, 5, rue Alfred-Dehodencq, 75116 Paris, par chèque à l'ordre de SPFA, concert du 10 décembre.

Colloques

– Le Consistoire de Paris organise un colloque : **« Le legs spirituel et religieux du judaïsme allemand (1750-1933) ».** Avec M. Pierre-Christian Taittinger, maire du 16e arrondissement, S.E. M. Peter Hartmann, ambassadeur de RFA à Paris (représenté par M. Helmut Elfenkämper, ministre plénipotentiaire), M. le président Moïse Cohen, M. le sous-préfet Alain Boyer (Martin Buber : l'homme et l'œuvre), Mme le Pr Esther Starobinski-Safran (E. Fackenheim, Dieu dans l'histoire), M. le Pr Maurice-Ruben Hoyoun (de Moïse Mendelssohn à Léo Baeck).

Le lundi 11 décembre 2000, à 19 h 30, mairie du 16e arrondissement (71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris). Renseignements et inscriptions : tél. : 01-40-82-26-02. E-mail : mrh@consistoire.org

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue d'utilité publique
depuis 1928, vous invitent à leur
52e VENTE D'ENTRAIDE,
placée sous le haut patronage
de Mme J. CHIRAC
et des plus hautes autorités
de l'aéronautique civile et militaire,
aux salons Hoche,
9, avenue Hoche, Paris-8e,
mardi 5 décembre,
de 14 heures à 19 heures,
mercredi 6 décembre,
de 11 heures à 21 heures (nocturne),
et jeudi 7 décembre 2000,
de 11 heures à 19 heures.

AVIS D'EXPERT
Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens.
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif Etudiants An 2000

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

ENQUÊTE

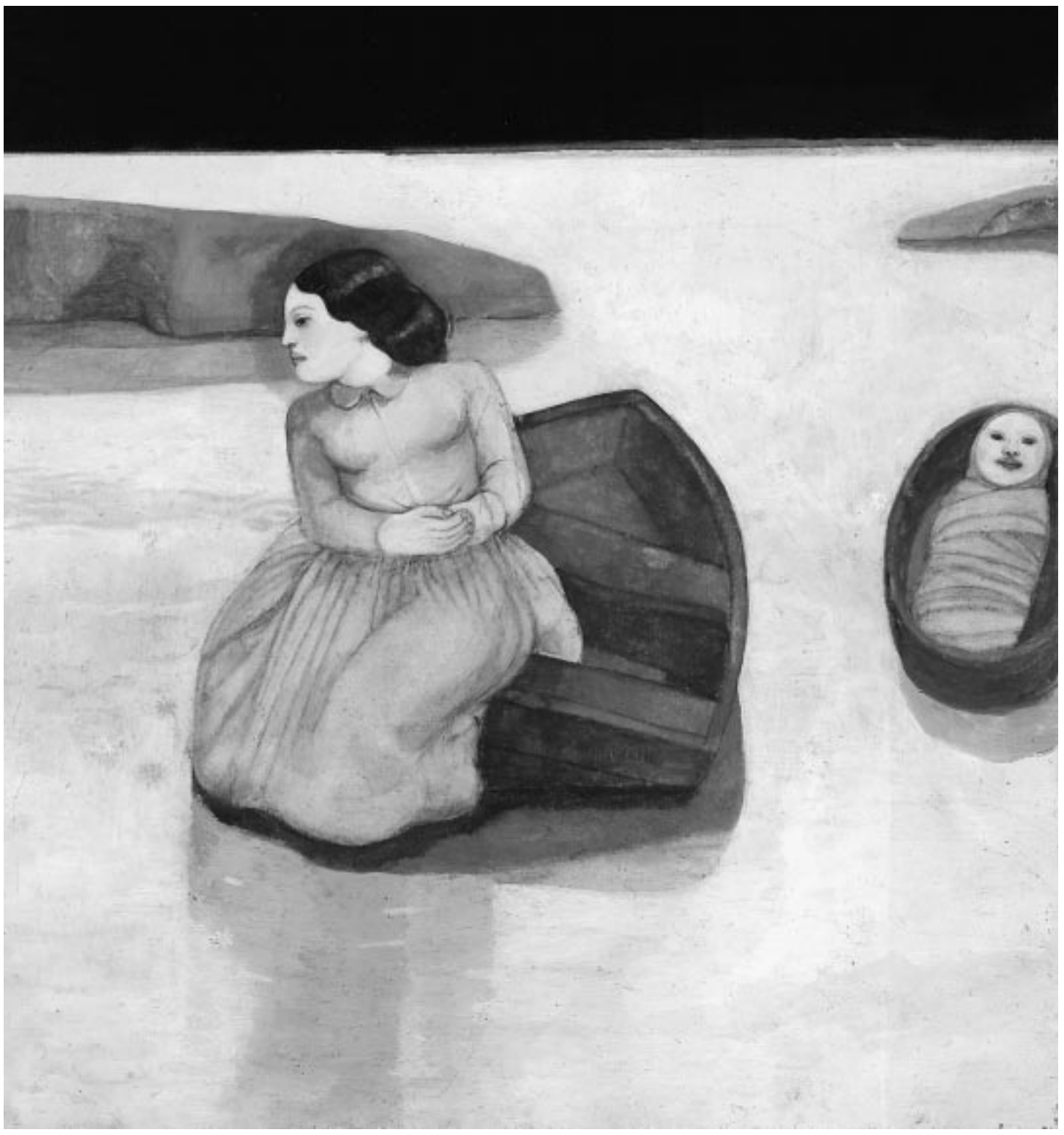

Mères à seize ans

Amélie, Patricia, Cathy, Fatoumata ont dix-sept, dix-huit ans. Toutes sont mères depuis un ou deux ans. A travers leurs témoignages transparaissent le bonheur et la détresse d'avoir donné la vie. Sur les 20 000 grossesses « précoces » enregistrées chaque année en France, 6 350 aboutissent à des naissances

AMÉLIE, dix-sept ans, Thomas, trois ans : *« Je m'en suis aperçue un soir dans mon lit. Je bouquinais. A un moment j'ai posé mon livre sur mon ventre et, tout d'un coup, j'ai vu le livre bouger. Je me suis dit : ça y est, j'suis enceinte. »* La grossesse d'Amélie avait commencé depuis six mois. C'était en 1997, Amélie, treize ans et demi, redoublait sa cinquième et venait de vivre son premier flirt avec un jeune homme de dix-neuf ans. Elle l'aimait, elle pensait que c'était *« sérieux »*, alors elle a accepté de coucher avec lui. Le lendemain, leur relation était terminée. *« J'ai compris qu'il était avec moi juste pour faire ça, juste pour une fois »*, se rappelle Amélie. Pour elle, qui imaginait *« avoir une fille vers trente ans »*, et qui ne connaissait encore rien à la contraception, il était inconcevable que le premier rapport sexuel puisse entraîner une grossesse. Ses règles étaient très irrégulières, alors elle ne s'est pas inquiétée, n'a *« rien senti de particulier »* dans son corps. Après ce fameux soir où elle a découvert que son ventre bougeait, Amélie a gardé le silence, a attendu et attendu encore. *« Je n'osais pas le dire à ma mère. »*

S'apercevant qu'elle avait *« grossi »*, sa mère a fini pour emmener sa fille chez le médecin. *« Quand elle a su la vérité, elle a pleuré. C'était très dur pour elle. Elle se demandait comment elle allait expliquer cela à mon petit frère qui a six ans. Elle a prévenu mes profs et a demandé que je ne fasse plus de sport. Puis elle est allée voir de colère mon ex-petit ami. Il a dit qu'il voulait avoir l'enfant pour l'élever avec sa nouvelle amie. Ma mère ne voulait pas et moi non plus. A cause de mon petit frère, ma mère ne souhaitait pas me garder à la maison. »* Alors Amélie est partie dans un foyer de filles-mères près de Lille. *« Je vivais au jour le jour, je laissais venir. Je fumais, je sautais deux à deux les marches des escaliers pour que l'enfant vienne. Mais, le jour où j'ai eu mal au ventre, je me suis enfermée dans ma chambre. Je ne voulais pas aller à l'hôpital. »* Les filles du foyer l'ont convaincue de partir et un petit garçon est né, à terme.

« Pour m'occuper de Thomas je n'ai eu besoin de personne, c'est venu tout seul », raconte Amélie. Pour élever son enfant, elle a arrêté l'école pendant un an. Puis elle a intégré un lycée professionnel en BEP de secrétariat. *« Au début, en cours, je dormais parce que Thomas faisait ses dents et me réveillait toutes les nuits. Alors mon juge m'a dit que c'était mieux de mettre le petit en nourrice. Au début, c'était très dur de ne plus dormir avec lui. Et c'est dur tous les jours d'être privée de le voir, de lui donner de l'amour, mais je me dis que ce placement, c'est bien pour faire mes études et continuer à sortir avec mes copines. »* Amélie retrouve Thomas le mercredi et le samedi. *« Je suis une mère cool, je ne peux rien lui refuser, j'arrive pas à faire la dure. On joue beaucoup ensemble, et puis on achète des bonbons ou on va voir les animaux au parc. »*

Lorsque Thomas a été placé en nourrice, Amélie est d'abord retournée vivre avec sa mère. Mais *« ce bébé a changé nos relations pour toujours. Pour ma mère, je l'ai trahie, la confiance a été rompue. Mon petit frère a toujours été jaloux de mon fils, alors j'ai fini par partir de chez ma mère »*. Amélie vit désormais chez une copine. Son père – qui a quitté le domicile conjugal lorsqu'elle avait cinq ans – lui a dit qu'il était *« content d'être grand-père »*. Amélie n'a désormais qu'une idée en tête : *« Avoir du boulot, un appartement et récupérer mon fils. Si je continue mes études, c'est pour lui, pour devenir secrétaire. Je sais que tout est de mon côté. C'est parfois difficile à porter. Mais finalement, je ne m'en voudrai jamais. Maintenant, Thomas, c'est la moitié de ma vie. J'ai envie de lui trouver un père, mais c'est pas facile pour les garçons d'accepter une fille qui a déjà un fils. Lorsqu'ils le voient, ils croient que c'est mon petit frère. »* L'avenir, cette jeune fille l'imagine copain-copine : *« J'ai envie que mon fils grandisse pour qu'on puisse s'amuser ensemble, aller en boîte de nuit, profiter de la vie, faire ce que je n'ai pas fait avec ma mère. »*

PATRICIA, dix-sept ans, Océane, un an : les photos de sa fille ont envahi son cahier de textes de lycéenne. Interne, Patricia ne voit Océane que les week-ends, lorsqu'elle rentre chez sa mère. Elles dorment dans la même chambre, et, pendant les siestes d'Océane, Patricia fait ses devoirs. *« Le lundi matin, elle ne veut jamais me regarder partir. C'est dur d'en être séparée la semaine. Je l'appelle tous les deux jours. Au lycée, mes copines me demandent toujours de ses nouvelles. »* Elève en première SMS (sciences médico-sociales), Patricia *se dit « heureuse »*. Dès qu'elle parle de sa fille, son visage rayonne. *« L'arrivée d'Océane m'a apporté beaucoup de bonheur. L'amour que je n'ai pas eu, je vais lui donner. »*

Ballottée entre sa belle-mère et sa mère, Patricia garde un souvenir assez douloureux de son enfance. Sa grossesse, *« c'est un accident »*, assure-t-elle. *« J'étais en seconde. C'était mon premier petit ami sérieux. Je prenais la pilule. Je devais faire renouveler mon ordonnance mais je n'y suis pas allée tout de suite. Mes règles ne sont pas revenues. Alors je me suis rendue au planning familial. J'étais enceinte de sept semaines. J'ai fondu en larmes. Je l'ai dit à ma belle-mère, ça a été un choc. Mon père, lui, m'a dit : Si tu veux le garder, tu le gardes, on s'en occupera, l'important c'est d'éviter les regrets. Ma mère, elle, ne voulait pas que je le garde et m'a donné une claque. Moi, je ne voulais pas faire partir le bébé »*, raconte-t-elle. *« Pendant ma grossesse, les gens me regardaient bizarrement, être enceinte à quinze ans et demi ça choque. Mais je m'en moquais. »* Patricia aurait voulu que sa mère soit présente à l'accouchement, mais finalement, celle-ci n'a accepté de voir l'enfant que dix mois plus tard. L'arrivée d'Océane a perturbé la vie familiale. *« Ma belle-mère était jalouse d'Océane. Elle a fini par se séparer de mon père. Finalement, ma mère m'a dit : Reviens, mais va à l'école. Mon père, je ne le vois plus. Désormais, je suis proche de ma mère. Son comportement a changé. Avant, on s'entendait pas du tout, maintenant on est copines »*, se réjouit-elle. Son copain, qui ne se sentait *« pas prêt »* pour assumer son rôle de père, est finalement *« content »*. A dix-neuf ans, il prépare un baccalauréat professionnel et aimerait bien se marier avec Patricia. *« L'arrivée d'Océane nous a rapprochés. On a des responsabilités, on parle tout le temps de notre fille. On se dit que quand elle ira à l'école, ses parents seront encore à l'école ! »*

> « Je suis une mère cool, je ne peux rien lui refuser, j'arrive pas à faire la dure. On joue beaucoup ensemble, et puis on achète des bonbons ou on va voir les animaux au parc »
> **Amélie**

Patricia voudrait devenir infirmière. En classe, elle est *« plus sérieuse qu'avant, plus motivée »*. *« C'est pour élever ma fille que je fais des études. Je me sens plus mature, plus adulte que les autres élèves. Je n'aurais jamais imaginé être maman à mon âge, mais je ne regrette rien, je trouve que c'est une bonne expérience. Et puis, je me sens mieux dans ma peau. »* A la maison, la mère de Patricia dit à ses enfants – qui ont deux et sept ans – qu'Océane est leur *« petite sœur »*. *« Elle préfère raconter cela parce qu'elle trouve qu'ils sont trop jeunes pour comprendre. »*

FATOUMATA, dix-huit ans et demi, Molla, vingt mois, Bandja, trois mois : Fatoumata a repris les cours début novembre en deuxième année de BEP maroquinerie dans un lycée professionnel parisien. *« Il fallait que je reprenne l'école. Mes copines vont m'aider à récupérer les cours. Je veux obtenir mon BEP puis travailler. »* Ses grossesses, *« elles sont venues comme ça, par accident »*. C'est le destin, dirait-elle presque. La première fois, elle ne voulait en parler à personne. Elle a fini par se confier à l'infirmière scolaire et à ses professeurs. Quand Bandja est née, *« c'est surtout ma mère qui s'en est occupée »*. Parce qu'elle se sentait dépossédée de son rôle de mère, Fatoumata n'a pas voulu rester chez ses parents.

Avec le père de ses enfants, elle vit dans une pièce minuscule sans salle de bains, au sixième étage sans ascenseur, en plein cœur de Paris. Dans cette chambre de bonne, où seule une lucarne apporte un semblant de lumière, Fatoumata a installé un canapé – qu'elle referme la journée et où elle dort avec son ami et sa fille –, un lit auto pour le petit dernier, une petite armoire surmontée d'un téléviseur et une plaque chauffante pour les repas. Elle fait ses lessives à un point d'eau situé dans le couloir. Depuis un an, le couple a déposé une demande auprès de l'office HLM mais n'a *« aucune nouvelle »*. Pour Fatoumata, ce problème de logement domine actuellement toute sa vie. Fatiguée, elle n'en peut plus de vivre dans ces conditions.

Née en France, elle sait qu'au Mali, le pays natal de ses parents, avoir un enfant à dix-sept ans est quasiment banal. Alors elle a du mal à parler de ses grossesses dites « précoces ». Ce dont elle est sûre, c'est qu'elle ne veut pas *« vivre chez ses parents »* et qu'elle ne veut pas *« d'autres enfants maintenant. Peut-être quand Bandja et Molla auront cinq et six ans »*. Pendant qu'elle est en cours, ses enfants sont accueillis en crèche où, au moins, ils ont de l'espace. « A la maison », Molla a du mal à rester en place : *« Elle veut toujours aller jouer dehors, car ici c'est trop petit. »* Entre les cours au lycée, les enfants à récupérer, les devoirs à faire et les petits à nourrir, Fatoumata ne sait plus ce qu'est la vraie vie d'une lycéenne.

CATHY, dix-neuf ans, Noémie et Nicolas, deux ans : *« Ma mère voulait à tout prix que j'avorte. Pour elle, j'étais trop jeune, elle avait peur que je vive mal ma grossesse. Je suis l'aînée de la famille et elle avait beaucoup de projets pour moi, elle voulait que je fasse des études. Pour moi, il n'était pas question d'avorter. Je me disais que j'y arriverais. Alors j'ai fait une tentative de suicide pour faire comprendre à ma mère que je voulais garder mes bébés, que c'était ma décision, pas la sienne. »* Cathy a désormais renoué le contact avec sa mère, mais elle a encore, dit-elle, *« un combat »* à mener : *« Lui faire comprendre que ce sont mes enfants et pas les siens. »* A dix-sept ans, Cathy voulait un enfant. *« Avec mon ami, qui avait vingt-six ans, on avait décidé de se marier. »* Mais son compagnon *« s'est mis à boire et à devenir violent »*. Cathy a eu peur, a compris qu'elle s'était *« trompée sur lui »* et est partie vivre en foyer. *« J'ai vécu seule ma grossesse. Je me posais plein de questions, surtout pour l'avenir des petits »*, se rappelle-t-elle. *« Je ne voulais pas accoucher, j'avais la trouille, j'avais peur de ne pas les voir grandir. »* Les jumeaux sont nés prématurément. Cathy a arrêté ses études pendant plus d'un an pour s'occuper d'eux. *« Au bout d'un moment, il fallait que je fasse quelque chose pour moi-même. Ce n'était pas possible de rester sans rien faire. »*

> « C'est dur, la séparation le dimanche soir. Je ne les vois pas vraiment grandir. Je n'étais pas là pour leurs premiers pas, ni pour leurs premiers mots. Les voir le week-end, ça me déstresse de ma semaine »
> **Cathy**

Désormais Cathy est interne au lycée, élève en seconde sanitaire et sociale, et ses enfants sont en nourrice pendant la semaine. *« C'est dur la séparation le dimanche soir. Je ne les vois pas vraiment grandir. Je n'étais pas là pour leurs premiers pas, ni pour leurs premiers mots. Les voir le week-end, ça me déstresse de ma semaine. »* Cathy répète sans arrêt : *« J'ai pas à me plaindre »*, comme pour surmonter le poids qu'elle a sur les épaules. *« J'ai grandi d'un coup »*, lâche-t-elle. *« Cette histoire m'a beaucoup changée. C'est dur, au début, d'accepter d'être mère alors qu'on est d'abord une adolescente. Parfois, je suis découragée, je déprime. Mes enfants ne connaîtront jamais leur père. J'assume les deux rôles et, avec deux enfants, c'est beaucoup de boulot. J'ai vu un psy qui m'a aidée à oublier mes problèmes de famille avec ma mère et mon beau-père. »* Cathy voudrait devenir auxiliaire puéricultrice. Ses études la motivent. Tous ses professeurs sont au courant de sa situation familiale. *« Je parle souvent de mes enfants, surtout en cours de médico-social. »* Elle espère obtenir bientôt un logement pour récupérer ses jumeaux. *« Je suis prête à vivre avec eux mais pas encore en couple »*, explique-t-elle. Cathy continue à sortir comme toutes les filles de son âge. Elle aimerait avoir d'autres enfants, mais *« plus tard »*.

Sandrine Blanchard
Dessin Pierre Mornet

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'argent de la corruption

CE que Jean-Claude Méry n'avait pas dit à la justice et qu'il avait ensuite révélé dans la fameuse cassette diffusée quinze mois après sa mort, plusieurs personnalités mises en cause dans l'un des dossiers concernant le financement supposé du RPR l'ont avoué devant leurs juges : il y a bien eu, selon eux, un système organisé de collecte de fonds au bénéfice de trois partis politiques, qui se répartissaient les commissions des entreprises désireuses d'obtenir les marchés des lycées d'Ile-de-France.

Ces trois personnalités – anciens trésoriers, officiels ou officieux, du RPR, du PR et du PS – sont bien vivantes, elles. A la différence de Jean-Claude Méry, elles peuvent répondre aux questions des magistrats, elles ont conservé des documents, gardé des souvenirs. Même s'il appartient à la justice d'estimer la valeur de leurs témoignages, ceux-ci sont apparemment concordants. Ces révélations spectaculaires donnent ainsi du crédit aux déclarations de l'ancien financier présumé du parti gaulliste, que beaucoup s'employaient, non sans arrière-pensées, à mettre en doute.

Un grand pas vient donc d'être franchi dans la mise au jour des procédés illégaux auxquels ont recouru les partis politiques en France pour financer leurs activités. Il est vrai que, formellement, ces collectes étaient conformes à la loi : elles étaient en effet enregistrées dans la comptabilité de ces formations comme des dons des entreprises, qui étaient, à l'époque, autorisés. Mais, à l'évidence, la loi ne prévoyait pas que ces dons pouvaient être la contrepartie de marchés truqués, qui relèvent, eux, de la pure et simple corruption. La question est de savoir qui connaissait la vérité sur l'organisation de ce trafic.

Même si le PR et le PS sont également concernés, l'attention se porte particulièrement sur le RPR. D'abord parce que ce parti occupait alors la présidence du conseil régional d'Ile-de-France et qu'un homme issu de ses rangs, Michel Roussin, était, selon les déclarations des trois anciens trésoriers, au centre du dispositif. Ensuite et surtout parce que Michel Roussin était un proche collaborateur de Jacques Chirac, maire de Paris, et que l'Hôtel de Ville était le centre névralgique des opérations.

Pour le moment, Michel Roussin, ultime fusible avant la mise en cause de l'actuel président de la République, garde le silence. On attend de lui qu'il s'explique, même si on peut juger, une fois de plus, anormal que les magistrats aient choisi, à cette fin, de le mettre en prison. Quant à Jacques Chirac, officiellement, il était informé des dons des entreprises mais ignorait les raisons d'une telle générosité. Rien ne permet donc d'établir son implication directe dans la mise en place d'un système organisé à son bénéfice. Il reste qu'après ces nouveaux témoignages, la menace se rapproche un peu plus du chef de l'Etat.

En interdisant les dons des entreprises, la loi de 1995 a rendu théoriquement impossibles de telles pratiques. Ou du moins leur a-t-elle ôté toute couverture légale. Mais pour rétablir le crédit de la politique, il est nécessaire d'apurer les comptes du passé.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

La mémoire torturée

par Robert Solé

POURQUOI, brusquement, toute la France se met-elle à débattre des actes de torture commis en Algérie entre 1954 et 1962 ? Les lecteurs du *Monde* sont en droit de poser la question, puisque leur journal a été en première ligne, sinon à l'origine, de cette plongée inattendue dans les oubliettes.

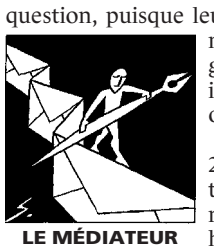

LE MÉDIATEUR

Tout a commencé le 20 juin dernier avec le témoignage d'une Algérienne, Louisette Ighilahriz, recueilli par Florence Beaugé. Cette ancienne militante du FLN racontait le calvaire qu'elle avait subi pendant trois mois, à l'automne 1957, avant d'être arrachée à ses tortionnaires par un médecin militaire français. Un article saisissant, mais auquel il manquait les réactions de Jacques Massu et Marcel Bigeard, directement mis en cause et qui, en bonne règle, auraient dû être cités.

Le Monde s'est rattrapé deux jours plus tard, en interviewant les deux généraux, et c'est là que l'affaire a pris corps : d'un simple témoignage (recueilli sans but précis et dont la publication n'était liée à aucune actualité), on a vu naître un événement. Non pas en raison des déclarations du général Bigeard, qui niait les faits avec indignation, mais de celles du général Massu, qui les confirmait pour l'essentiel en précisant : *« Non, la torture n'est pas indispensable en temps de guerre.* (...) *En Algérie, on aurait pu faire les choses différemment. »*

L'Humanité y a consacré sa manchette, tandis que douze intellectuels demandaient à la France de *« condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie »* : en somme, de reconnaître solennellement sa responsabilité, comme elle l'a fait pour les crimes du gouvernement de Vichy.

De son côté, *Le Monde* a relancé ce débat de diverses manières : en interviewant Louisette Ighilahriz (26 juin) ; en donnant la parole à des militaires ou à des appelés du contingent qui avaient participé ou assisté à des tortures (11 novembre) ; en interviewant le général Aussaresses et à nouveau le général Massu (23 novembre) ; puis l'historien engagé Pierre Vidal-Naquet (28 novembre) ; enfin, en interrogeant des hommes politiques et en publiant les résultats d'un sondage d'opinion (29 novembre).

A quoi rime toute cette agitation, quarante ans après, demandent des lecteurs, alors que nul n'ignorait l'existence de la torture pendant la guerre d'Algérie, que de grandes plumes du *Monde*, comme Pierre-Henri Simon, l'avaient dénoncée dès la première heure et que le général Massu lui-même l'avait reconnue à demi-mot, en 1971, dans son livre *La Vraie Bataille d'Alger* ?

En réalité, peu de gens se rendaient compte de l'ampleur du phénomène. Les divers témoignages publiés ces dernières semaines confirment que la torture ne se limitait pas à l'emploi de la sinistre « gégène », mais prenait des formes dignes des pires régimes totalitaires. Une ambiance détestable conduisait de jeunes Français à adopter des comportements inimaginables ou à assister sans réagir à de terribles souffrances et à des humiliations infligées à des hommes et à des femmes de tous âges.

Tourner cette page d'histoire n'implique-t-il pas d'abord de la lire, sans restriction, dans toute son horreur ? Si le débat ressurgit aujourd'hui, quarante ans après, en prenant une dimension qu'il n'avait jamais prise, c'est peut-être parce que les temps sont mûrs et que le silence devient insupportable à beaucoup d'acteurs de ce drame.

Certains y ont trouvé un soulagement, comme ce lecteur de Rueil- Malmaison (Hauts-de-Seine), Jean-Yves Templon, qui écrit : *« Les aveux tardifs, mais ô combien nécessaires, des généraux Massu et Aussaresses peuvent "assainir" la mémoire vive de nombreux appelés dont j'ai été. Classe 57-2B, je me suis trouvé "servir" en Grande Kabylie d'août 1958 à mars 1960. J'ai toujours été hanté par les scènes auxquelles j'ai assisté. Hanté parce que témoin passif. Je me suis reproché – je me le reproche encore aujourd'hui – de n'avoir pas réagi.* (...) *Peut-être ai-je été "sauvé" par ce métier d'enseignant que je viens tout juste de quitter... Peut-être que ce que j'ai donné aux enfants de France, au retour de la guerre d'Algérie, m'était nécessaire pour me déculpabiliser, redevenir un homme "propre"... »*

En revanche, beaucoup de lecteurs s'étonnent que l'on ne dénonce pas les atrocités commises par l'autre camp. *« Le devoir de mémoire ne peut et ne doit pas être pratiqué à sens unique,* affirme Michel Brassens, de Compiègne (Oise). *Pourquoi occulter sous le voile pudique de la repentance les exactions et crimes commis par le FLN et le sort affreux réservé aux 120 000 harkis, exécutés, écorchés vifs ou brûlés pour crime de fidélité à la France, ainsi que le sort tout aussi cruel réservé à de nombreux pieds-noirs ? Jusqu'à quand nous présentera-t-on la réalité douloureuse de ces événements par le prisme déformant d'une histoire revisitée, partiale et partielle ? »* Gaël de Keroüartz, de Paris, enchaîne : *« L'Histoire est une, et il faut la présenter ainsi sans en occulter une partie. »* Même demande de la part de François Forgeot, de Bassussarry (Pyrénées-Atlantiques) : *« Puisque nous en sommes à rouvrir les plaies et que "ce travail de vérité n'affaiblit pas la communauté nationale" (Lionel Jospin), rouvrons-les toutes, que d'autres libèrent aussi leurs consciences. »* Fanny Seguin, de Boujan-sur-Libron (Hérault), ajoute : *« S'accabler constamment de tous les maux en taisant les atrocités inouïes de l'adversaire ne fait que monter chaque jour un peu plus la tête des jeunes beurs de chez nous. »*

On pourrait rétorquer que ce remords-là est l'affaire des Algériens. A eux de respecter leur propre *« devoir de mémoire »*, en sachant que les massacres et la torture restent malheureusement pour eux une question d'actualité. Mais il est vrai que *Le Monde* aurait pu rappeler en détail ce qu'on sait sur les violences commises contre des soldats français, des pieds-noirs et des harkis.

Si toutes les guerres sont atroces, il ne s'y passe pas que des atrocités. Plusieurs lecteurs nous adressent des témoignages d'une autre nature, qui appartiennent aussi à l'Histoire. *« Je suis fier d'avoir servi en Algérie et d'y avoir accompli, avec beaucoup d'autres, des tâches dignes d'un officier »*, écrit Henry Trouja, lieutenant dans les SAS (sections administratives spécialisées), qui détaille les actions sociales et humanitaires entreprises par son unité. *« J'ai toujours travaillé*, ajoute-t-il, *avec l'aide et sous la protection de cinquante supplétifs maghrébins. Abandonnés sur ordre en 1962. C'est le grand regret de ma vie. »*

Les sondages d'opinion sur la torture sont-ils instructifs et nécessaires ? On peut se poser la question, après le sondage réalisé par Amnesty international, auquel *Le Monde* a fait largement écho dans son numéro du 19 octobre. Fallait-il s'étonner qu'un quart des Français jugent la torture acceptable dans *« certains cas exceptionnels »* (tout le monde pensant spontanément à la bombe posée dans un lieu public, un train, une école...) ? Fallait-il même poser ce genre de questions ? La torture, qu'Amnesty s'honore de combattre inlassablement, est un acte trop grave pour donner lieu à des exercices de mauvaise conscience qui, par un effet pervers, conduisent finalement à la relativiser.

AU COURRIER DU « MONDE »

PUDEUR

Mme Boutin (dont on n'a pas oublié la prestation « biblique » lors du débat parlementaire sur le pacs) réussit un véritable exploit : dans un point de vue de 159 lignes, tout entier consacré à l'IVG (*Le Monde* du 29 novembre), le terme « contraception » n'apparaît pas une seule fois. Pas une !

Lucien Neuwirth, Simone Veil, revenez, vite.

Geoffrey Nickson
Garches (Hauts-de-Seine)

LE JUGEMENT

A la suite du procès de Magali Guillemot et de Jérôme Duchemin pour *« violences habituelles »* ayant entraîné la mort de leur enfant, la cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné la mère à quinze ans de réclusion et acquitté le père.

Ce dernier est sorti libre. Ni responsable ni coupable, pourquoi pas... Mais qu'on ne nous parle plus d'autorité parentale partagée. Pour les unes, la responsabilité ; et, pour les autres, un rôle en quelque sorte de « chef d'orchestre ».

Des générations de femmes et d'hommes se sont battues pour le partage, et des plaisirs et des devoirs. Mais ce jugement, qui distingue si ouvertement les rôles de père et de mère, nous conduit à penser qu'il faut reconsidérer les prérogatives et les droits des deux parents en fonction des responsabilités que la société leur attribue. Les juges ont su ce jour-là nous faire saisir la subtile différence qu'il y aurait entre un père et une mère infanticide.

Cécile Wandersman
Paris

MÉDECIN DE NUIT

Je suis médecin en secteur hospitalier. Je travaille la nuit chaque fois que je suis de garde. Au lendemain de cette garde, j'enchaîne sur une journée de travail *(...)*. La semaine entière m'attend. Aucune récupération, aucun repos ne sont prévus : *« Il faut que le service tourne. »* Nous sommes indemnisés entre 500 et 1 000 F net par garde. Sommes-nous encore capables, après plus de trente heures de travail d'affilée, d'écouter un malade, de l'examiner, de le traiter ? A l'heure où l'on se penche sur l'égalité entre hommes et femmes travaillant de nuit, j'aimerais que l'on se penche aussi sur l'égalité interprofessionnelle des travailleurs de nuit. Il serait temps de considérer que les médecins n'ont pas une résistance physique supérieure à celle des cheminots, des hôtesses de l'air, des pilotes ou des infirmières.

Hélène Vial
Lyon

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Loterie et morale

LE TEMPS est loin où l'Etat interdisait et s'interdisait toutes loteries comme contraires aux lois morales et démocratiques. Vainement, pendant quarante années, des esprits légers et souriants s'efforcèrent de lui démontrer, plume en main ou couplets en bouche, que les jeux de hasard n'étaient en somme qu'une forme de justice redistributive et que tous les moyens étaient bons qui plumaient l'oie sans la faire crier : les gardiens de la IIIe République se montraient de glace pour une telle argumentation.

Tout est bien changé, puisque la Loterie nationale fleurit une soixantaine de fois l'an et va même porter un rameau nommé *« loterie du demi-siècle »* – au risque de contrister les grandes ombres de ce demi-siècle. Réjouissons-nous d'une conversion qui apporte plus d'eau au Trésor que celle de la rente, mais convenons que la loterie est dans son essence contraire aux principes fondamentaux d'une société égalitaire. Ces brusques enrichissements par la chance contrastent avec la lente montée vers la fortune qui devrait être la récompense du labeur opiniâtre.

Si l'égalité et la justice sont des dogmes, ces dogmes, il faut l'avouer, appartiennent à de tout autres sphères que celles de la Loterie nationale. L'inquiétant, c'est que notre instinct profond nous entraîne beaucoup plus vers celles-ci que vers celles-là. Non seulement la plupart des hommes trouvent naturel de payer pour acquérir de l'espoir, mais ils ne sont nullement révoltés, bien au contraire, à l'idée que cette espérance pourrait se matérialiser sous forme d'espèces pondérables.

Pierre Audiat
(3-4 décembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le gouvernement en panne d'écologie

Suite de la première page

Faut-il cependant qu'elle soit affaiblie pour que le chef de l'Etat s'offre le luxe de la soutenir dans cette affaire et de la complimenter sur sa gestion du sommet ! Alors que Mme Voynet a prêché dans le désert, pendant des semaines, l'interdiction des farines animales, et que Jacques Chirac a raflé la mise, le compliment ne manque pas de sel. La semaine précédente, la décision du Conseil d'Etat, autorisant la commercialisation de trois variétés de maïs transgénique, ne pouvait que renforcer dans l'opinion l'idée que la cause écologiste est décidément mal en point.

Elle n'a pas davantage progressé sur d'autres dossiers que Mme Voynet a égrenés dans une lettre au premier ministre, à la suite de la crise des carburants. Le renoncement à l'autoroute A51 fait exception, bien que les écologistes régionaux aient peine à croire que cette décision sera vraiment effective. Quant aux arbitrages sur le ferroutage et sur les schémas de transport collectif, ils ont été, pour l'instant, plutôt plus favorables au ministre des transports, le communiste Jean-Claude Gayssot, qu'à Mme Voynet. Celle-ci vient aussi de perdre la partie sur l'application de la loi « littoral » à la Corse : alors qu'elle avait jugé inacceptable, une fois encore par lettre, adressée au premier ministre, que l'avant-projet de loi sur la Corse déroge à la loi, en transférant un certain nombre de compétences à l'Assemblée de Corse, ce sera pourtant le cas (*Le Monde* du 30 novembre). Ce n'est pas la moindre contradiction de la ministre de l'environnement que de vouloir, à la fois, un maximum de décentralisation et un transfert de compétences de l'Etat, mais de les refuser lorsque ses propres dossiers sont en cause.

Les autres occasions de briller sur le plan législatif ne s'annoncent pas sous des auspices plus riants. La préparation de la loi sur l'eau, qui met en jeu les intérêts des agriculteurs et des grands groupes industriels, s'est révélée, comme prévu, très retorse pour la ministre de l'environnement. Son ambition de *« renforcer la démocratie et la transparence dans le secteur »* a été battue en brèche, sous réserve de discussions ultérieures. Déjà, le débat parlementaire est repoussé, en raison du caractère sensible du dossier, après les élections municipales (*Le Monde* du 13 novembre). La loi sur la transparence nucléaire est, elle, renvoyée aux calendes grecques.

Pis, en répondant à une question de son *« cher Jean-Pierre »* sur la politique énergétique, lors du retour de M. Chevènement dans l'Hémicycle, Lionel Jospin, qui avait soigneusement préparé son texte, a glissé que, *« la mobilisation de la filière* [nucléaire] *pour l'entretien de ce parc, la participation aux études et aux recherches, et l'exportation, lui permettront de maintenir ses compétences, en sorte que toutes les possibilités restent ouvertes. »* Le premier ministre a ajouté : *« Des choix déterminants devront être faits dans les années qui viennent : le lancement du programme EPR en fait partie. »* Un *casus belli* absolu pour les Verts, qui ont toujours affirmé qu'ils quitteraient le gouvernement si la décision était prise d'en passer commande.

UNE MAJORITÉ FRAGILE

Mme Voynet pourrait alors, à juste titre, se demander pourquoi le gouvernement trouve le financement d'un plan pluriannuel de recrutement des enseignants, mais toujours pas celui sur la maîtrise des énergies ; pourquoi le projet de loi sur la Corse et l'inversion du calendrier électoral deviennent des priorités absolues alors que les questions environnementales paraissent destinées à traîner. Questions que ses amis, les vrais et les faux, ne se privent pas de se poser. La ministre fait les frais de son congrès raté.

Dorénavant, le parti des Verts repose sur une majorité fragile, après avoir mis en route la machine de guerre interne que sont les primaires organisées en juin 2001 pour la présidentielle. Cela ne laisse guère de temps à Mme Voynet. Auparavant, la ministre de l'environnement doit renforcer ses racines électorales à Dole lors de difficiles municipales, tout en continuant à subir les pressions de l'action gouvernementale. Engagée à reculons dans cette expérience de participation, à laquelle elle ne veut plus renoncer aujourd'hui, elle n'a sans doute pas, comme elle l'espérait, gagné en crédibilité ce qu'elle a perdu en identité.

Cependant, même affaiblie, elle reste une figure centrale pour M. Jospin, qui ne pourra constituer de majorité sans les Verts. Ni, surtout, se retrouver en moins-disant écologique par rapport à M. Chirac...

Béatrice Gurrey

RECTIFICATIF

CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Dans l'article sur le congrès du Parti socialiste (*Le Monde* daté 19-20 novembre), à propos des votes sur les motions, une coquille nous a fait attribuer à l'Aude... ce qui revient à l'Aube. C'est dans le département de l'Aube que la motion d'Henri Emmanuelli a obtenu 40,19 % et non dans celui de l'Aude, où la motion de François Hollande a obtenu 79,55 % des votants, celle de la Gauche socialiste 11,48 %, celle de M. Emmanuelli 8,97 %.

L'ordre règne à Alger

Début 1957, le général Massu reçut l'ordre de mater le FLN, qui, depuis un an, multipliait les attentats aveugles. Ratissages, exécutions sommaires, tortures : l'armée reprit vite le dessus. Coupables ou complices de ces méthodes expéditives, des officiers y laissèrent leur âme

L'ARMÉE française n'a pas introduit la torture en Algérie. Elle y était déjà pratiquée par la police française, comme l'indique un rapport de Jean Mairey, directeur général de la sûreté nationale en décembre 1955. Mais, après le déclenchement de la « rébellion », le 1er novembre 1954, les militaires, chargés d'une mission de « maintien de l'ordre » pour laquelle ils n'étaient pas formés, dans un pays que, pour la plupart, ils connaissaient mal, s'efforcèrent de recueillir des renseignements. Dans nombre d'unités, on alla au plus simple : l'emploi de la torture. Elle fut pratiquée d'une façon qu'on pourrait dire artisanale par des cadres qui n'avaient aucune expérience de la technique des interrogatoires.

L'usage de l'électricité se répandit. Dans le bled, faute de courant, on utilisa la génératrice à pédale des postes de radio de campagne, la « gégène ». S'y ajoutèrent les coups, la pendaison par les mains ou les pieds, la baignoire. Le 7 janvier 1957, le général Jacques Massu, commandant la 10e division parachutiste, écrit sur son bloc-notes : *« Sainte Mélanie* [la sainte du jour], *priez pour le nouveau commandant militaire du département d'Alger. »* Robert Lacoste, ministre-résident (SFIO), vient de lui confier tous les pouvoirs, y compris les pouvoirs de police. Les responsables civils, à tous les échelons, lui intiment d'employer *« tous les moyens »*.

Depuis le début de 1956, le chef politique de la zone autonome d'Alger du FLN, Ben M'Hidi, et son adjoint militaire, Yacef Saadi, ont lancé une campagne d'attentats au revolver, à la grenade et à la bombe : cinq en février, cinquante en mai, cinquante encore en juin, quatre-vingt-quinze en août, cent vingt en décembre. Une bombe posée au Milk bar, rendez-vous de la jeunesse algéroise, le 30 septembre, a fait trois morts et cinquante blessés. A Maison-Carrée, un autobus saute devant un supermarché : trente-six blessés, dont des enfants. Le président de l'Interfédération des maires d'Algérie, Amédée Froger, est assassiné le 27 novembre : ses obsèques sont suivies d'un massacre de musulmans.

Les parachutistes de la 10e DP sont férus d'efficacité. En charge d'un Alger de 800 000 habitants, ils emploieront des méthodes expéditives. Non sans que Massu, dans son bureau d'Hydra, ait tenu à expérimenter sur lui-même la « gégène » comme, assurera-t-il, la plupart de ses officiers, négligeant l'effet psychologique de ce type de torture. Les quatre régiments (6 000 hommes), dont le 1er régiment étranger de parachutistes, un régiment d'artillerie légère aéroportée, le 9e zouaves qui surveille la Casbah, renforcent les 1 100 policiers, le millier de CRS et les réservistes des unités territoriales.

DANIEL CAMUS/PARIS MATCH

Massu organise la garde de deux cents points sensibles. Ses hommes s'emparent, l'arme à la main, des fichiers des renseignements généraux et les exploitent aussitôt. De l'artisanat dans les interrogatoires, on passe au stade « industriel ». Chaque régiment a son secteur et ses méthodes. La rapidité est essentielle : jour et nuit, sans se soucier des règles légales, on arrête, on interroge, on remplit les cases de l'organigramme du FLN. Le colonel Trinquier a mis en place un « dispositif de protection urbaine » (DPU) dont les mailles enserrent le moindre immeuble.

DES centres spéciaux sont créés, véritables usines à « interrogatoires renforcés » dont la tristement célèbre Villa Sesini, ancien consulat d'Allemagne, qui fonctionnent sans interruption. Le commandant Aussaresses, un officier des services spéciaux qu'Yves Courrière, dans *Le Temps des léopards*, dit *« timide, très bohème, aussi peu militaire que possible »*, coordonne le renseignement et dispose de ses propres hommes.

Ci-dessus, Algérie, janvier 1957. Les paras, parmi d'autres régiments, participent aux arrestations.

Ci-contre, réunion au sommet, 1957. De gauche à droite, les généraux Bigeard et Massu, les « politiques » Peccoud et Lacoste.

IN « LE TEMPS DES LÉOPARDS », ED. FAYARD

Certaines unités se refusent à l'emploi de la torture et privilégient la vitesse et la subtilité. Des officiers marquent leurs réticences à faire un métier qui n'est pas le leur. Cependant la machine montre peu à peu sa redoutable efficacité. Des milliers de personnes sont arrêtées et interrogées, ou tuées au cours des arrestations. Le commandant Aussaresses se charge de faire disparaître discrètement ceux des 3 000 suspects qu'il juge irrécupérables. Ils sont, assure-t-il, envoyés dans un camp d'internement, sous la signature du secrétaire général de la préfecture, Paul Teitgen, qui s'apercevra de la supercherie et démissionnera. Ne sont avouées qu'une douzaine d'exécutions capitales « officielles » dont celle du militant européen Fernand Yveton, arrêté alors qu'il transportait une bombe. Le ministre de la défense radical, Maurice Bourgès-Maunoury, le secrétaire d'Etat à la guerre SFIO, Max Lejeune, viennent encourager – verbalement – Massu à user de « tous les moyens ».

La prise de pouvoir du général a été marquée par un triple attentat : des bombes ont explosé à l'Otomatic, à la Cafetaria, au Coq hardi le 26 janvier. On compte quarante attentats dans le mois. Le 10 février, c'est le tour de deux stades. Le 11, un avocat algérois, Me Ali Boumendjel, est arrêté et meurt au cours d'un interrogatoire. Le 23, Ben M'Hidi est pris par les paras de Bigeard sur un renseignement du DPU. Il ne sera pas torturé, discutera longuement en tête à tête avec le colonel mais, sur un ordre mystérieusement venu d'en haut, sera remis aux services spéciaux et fusillé. Le 3e régiment de parachutistes coloniaux (RPC) de Bigeard a saisi dans la Casbah 87 bombes, 70 kg d'explosifs et des milliers de détonateurs.

Suivant son habitude, son chef ne manque pas de faire connaître à grand bruit son bilan, même s'il est de ceux à qui, il ne le cache pas non plus, la tâche répugne de plus en plus. Il quittera Alger en mars, las, dit-il à Massu, *« du sang et de la merde »*, pour l'air pur et les combats des djebels. Au 1er régiment étranger, le colonel Jeanpierre, ancien déporté, exige que seuls les officiers soient chargés des « interrogatoires renforcés » et laisse libres de se retirer ceux qui le désirent. Pour rassurer les consciences, est diffusé dans les unités un texte d'un aumônier militaire, le père Delarue, qui écrit : *« Le coupable n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il ne parle qu'après avoir été efficacement convaincu qu'il devait le faire... »*

Une génération militaire sera profondément marquée par la mission qu'on lui avait fait remplir

La bataille d'Alger paraît près de son dénouement : on ne compte « que » dix-neuf attentats en mai. Yacef Saadi relance ses réseaux. Des bombes placées dans des lampadaires le 3 juin font 10 morts dont 3 enfants et 92 blessés. Une autre, au dancing du casino de la Corniche six jours plus tard, 18 morts et 81 blessés. Une tentative de trêve menée, à l'insu de Massu, par Germaine Tillion, échoue. Les pouvoirs de Massu sont renforcés, le 3e RPC est rappelé à Alger. Les fouilles, les arrestations, les internements vrais ou faux se multiplient.

Les tortures sont de plus en plus « professionnelles » et efficaces. Saadi et son adjointe, Zora Drif, sont capturés le 26 septembre. Ali-la-pointe, ancien souteneur devenu un des principaux chefs des poseurs de bombes, cerné dans la Casbah, saute avec son stock d'explosifs dans la nuit du 7 au 8 octobre. Le cauchemar des Algérois est terminé.

Le système des centres d'interrogatoires ne sera pas propre à Alger, ni limité à cette seule période. Malgré les dénégations d'André Malraux, la torture continuera d'être utilisée après le retour au pouvoir de De Gaulle. Dans une baraque sur le champ de courses de Constantine, Gérard Lauzier, futur dessinateur de BD et futur cinéaste, d'ailleurs *« convaincu que la torture était nécessaire »* contre le terrorisme, est un temps chargé de protéger *« en quelque sorte la Gestapo de Constantine »*. Il raconte : *« On torturait toute la journée. C'était extrêmement désagréable (...). Par la force des choses j'ai assisté à des tortures sans évidemment y participer moi-même... Il y avait six équipes d'interrogatoire travaillant 24 heures sur 24 (...) sous les ordres d'un commandant de Légion (...), des gendarmes, des inspecteurs de police et des contractuels. Quelques jeunes du contingent qui faisaient partie de ma section de protection y participaient parfois, volontairement et par plaisir (...). On torturait là toutes sortes de gens et même des jeunes filles. J'ai vu des gamines de dix-huit ans soumises à des interrogatoires. »*

Des « détachements opérationnels de protection » (DOP) formés de policiers spécialisés furent envoyés dans les unités, pour des raisons d'efficacité et pour éviter que les jeunes soldats soient mêlés aux interrogatoires « renforcés ». Tel colonel, découvrant leur activité à un retour de permission, les chassera sur-le-champ. Malgré les efforts de Paris et de sérieux progrès, seule la fin de la guerre marquera la disparition totale de la torture. Une génération militaire sera profondément marquée par la mission qu'on lui avait fait remplir. Au moment du putsch et, plus tard dans l'OAS, des officiers plongeront dans la révolte parce qu'ils ne supporteront pas d'avoir, en obéissant aux ordres, *« perdu leur âme »* pour rien.

Jean Planchais

Une opinion informée mais largement indifférente

LA torture pratiquée pendant la guerre d'Algérie est-elle restée ignorée ? Il n'en fut rien. Le 5 avril 1956, le professeur Henri-Irénée Marrou signe dans *Le Monde* une « Libre opinion » : *« Je ne puis éviter de parler de Gestapo »*, écrit-il.

En février 1957, alors que se déroule la « Bataille d'Alger », l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* publie le « Dossier Jean Muller », recueil de témoignages de jeunes soldats. Le 7 mars 1957, un héros de la France libre, le général Paris de Bollardière, qui commande dans l'Atlas blidéen, demande à être relevé de ses fonctions, en réponse à une directive du général Massu qui prescrit une *« accentuation de l'effort policier »*. Le 27, *L'Express*, dont le directeur, Jean-Jacques Servan-Schreiber, a servi sous ses ordres, publie la lettre du général qui dénonce *« l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre, sous le prétexte fallacieux d'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à présent la grandeur de notre civilisation et de notre armée »*. Le général est frappé de deux mois d'arrêts de forteresse, de même que le capitaine Pierre Dabezies qui l'a approuvé publiquement.

Dans un article retentissant intitulé « Sommes-nous les vaincus de Hitler ? » et signé de son pseudonyme, Sirius, Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*, présente le 13 mars le livre *Contre la torture* de Pierre-Henri Simon (Seuil). Le 24 mars, le secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, ancien déporté, se démet de ses fonctions : *« Je n'ai jamais eu le cynisme et je n'ai plus la force d'admettre ce qu'il est convenu d'appeler des "bavures" »*, écrit-il au ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste. Après la « disparition », le 27 juin, de Maurice Audin, membre du PC algérien, enseignant de mathématiques à l'université d'Alger, arrêté par les parachutistes et dont le corps ne sera jamais retrouvé, sa thèse est solennellement soutenue à la Sorbonne par ses pairs en présence d'une nombreuse assistance le 2 décembre suivant.

Le Monde, *L'Express*, notamment sous la signature de François Mauriac, *France-Observateur*, la revue *Esprit*, dénoncent à maintes reprises les méthodes employées – sans pour autant lier une condamnation morale à une éventuelle indépendance de l'Algérie. *Le Monde* est saisi vingt fois « légalement » en Algérie et « retenu » illégalement à de nombreuses reprises. *L'Express* et *France-Observateur* sont saisis une trentaine de fois de novembre 1954 à la fin de 1957.

Le général Billotte, ancien ministre de la défense nationale, rappelle dans la revue *Preuves* les règles de l'honneur militaire. Le 14 décembre 1957, *Le Monde*, évitant de justesse une saisie déjà prescrite, rend public le rapport de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels en Algérie. Il avait été gardé secret, bien qu'il fût fort pâle, par le gouvernement. Son texte est accompagné de larges extraits d'une brochure officielle sur les atrocités commises par le FLN.

Deux intellectuels catholiques, André Mandouze et Robert Barrat, sont brièvement emprisonnés en métropole. Les Editions de Minuit publient en avril 1958 *La Question*, où le journaliste Henri Alleg décrit ce qu'il a vu et subi à la villa Sesini. Le livre, aussitôt saisi, est cependant largement diffusé. André Malraux, Roger Martin du Gard, François Mauriac et Jean-Paul Sartre, s'adressant au président Coty, *« somment les pouvoirs publics de condamner sans équivoque l'usage de la torture qui déshonore la cause qu'elle prétend servir »*. Dans le quotidien *L'Aurore*, favorable à l'Algérie française, André Frossard dénonce les tortures subies par la jeune Djemila Bouired. En 1962, un certain nombre de journalistes parisiens, notamment Hubert Beuve-Méry, Jacques Fauvet et trois rédacteurs du *Monde* seront victimes de plasticages à leur domicile.

A partir de 1970 Yves Courrière publie chez Fayard ses livres sur *La Guerre d'Algérie* où, notamment dans *Le Temps des léopards*, il décrit les méthodes employées pendant la bataille d'Alger. Le général Massu décrit fin 1971 *La Vraie Bataille d'Alger* (rééd. Ed. du Rocher, 1997), en réponse au film du metteur en scène italien Pontecorvo et de Yacef Saadi *La Bataille d'Alger*. Il reconnaît et couvre l'emploi de la torture. Germaine Tillion, qu'il a attaquée pour son rôle d'intercession entre les deux camps, échange avec lui des lettres sévères dans les colonnes du *Monde*, puis c'est le tour de Pierre Vidal-Naquet. Auteur en 1958 de *L'Affaire Audin*, en 1962 de *La Raison d'Etat*, il a publié en 1972, toujours aux Editions de Minuit, *La Torture dans la République*. Paraît enfin, au Seuil, le virulent pamphlet de Jules Roy : *J'accuse le général Massu* (1972).

On ne peut donc dire que les Français n'ont pas été, par ignorance, en mesure de réagir. L'opinion, dans sa grande majorité, refusa de se mobiliser. Refus d'admettre une vérité pénible, silence des appelés et rappelés sur un passé qu'ils voulaient oublier ? La presse favorable à l'Algérie française, pour sa part, n'aborda guère la question. A moins qu'à l'instar des derniers gouvernements de la IVe République elle n'écrivît ou ne laissât entendre que ceux qui dénonçaient la torture portaient atteinte *« au moral de l'armée et de la nation »* et à la réputation internationale de la France. Le « tabou » était dans les têtes.

J. P.

AUTOMOBILE Avec un portefeuille de marques unique (Volkswagen, Audi, Skoda, Seat, Bugatti, Lamborghini, Bentley), le groupe Volkswagen, premier constructeur allemand, semble plus fort que jamais. ● NUMÉRO UN en Europe avec 18,5 % de parts de marché – loin devant le deuxième, PSA Peugeot Citroën (12,9 %) – Volkswagen (VW) est également numéro un au Brésil et en Chine et progresse aux Etats-Unis dans un environnement pourtant défavorable. ● LE GROUPE de Wolfsburg retire aujourd'hui les bénéfices de sa politique de plates-formes, qui consiste à partager les mêmes éléments entre les marques. ● FERDINAND PIËCH, le patron de VW, veut passer à une autre étape de cette stratégie pour réduire encore les coûts et les délais de développement des nouveaux modèles. Il s'apprête à sophistiquer son Meccano géant et préfère désormais parler de modules communs.

La stratégie de Volkswagen pour affronter le ralentissement des marchés

Le premier constructeur automobile allemand affiche une santé insolente. Il continue à progresser aux Etats-Unis dans un environnement devenu difficile et touche aujourd'hui les dividendes de sa politique de plates-formes qu'il fait évoluer

*« **2000 SERA** sans doute la meilleure année de Volkswagen depuis la création du groupe. »* Cette phrase, lancée par Ferdinand Piëch, sonne comme un pied de nez à ses détracteurs. Alors que BMW reste traumatisé par son divorce avec Rover et que Daimler se bat avec un Chrysler chancelant (*Le Monde* des 20 et 29 novembre), Volkswagen affiche une santé insolente. Dernière illustration de cette réussite : les Etats-Unis. A l'heure où le marché automobile américain connaît un essouflement des ventes (- 5 % en novembre), Volkswagen est l'un des constructeurs qui résiste le mieux. Le groupe affiche des ventes en hausse de 12,7 % depuis le début de l'année, alors que, dans le même temps, Chrysler est en baisse de 3,6 % et prévoit de fermer temporairement 5 de ses 12 usines pour réduire ses stocks. Ce qui devait constituer l'atout de Daimler sur le marché américain semble se transformer en boulet.

Pendant ce temps, Volkswagen trace sa route. Avec un portefeuille de marques unique, brassant désormais tout le spectre de l'offre automobile (Volkswagen, Audi, Skoda, Seat, Bugatti, Lamborghini, Bentley), le groupe de Wolfsburg semble plus fort que jamais.

Leader en Europe avec 18,5 % de parts de marché – loin devant le deuxième, PSA Peugeot Citroën (avec 12,9 %) –, Volkswagen est également numéro un au Brésil et en Chine, où il détient désormais 50 % du marché. Les bénéfices sont également au rendez-vous. Le premier semestre a été historique avec 1,28 milliard d'euros de résultat net, et la seconde partie de l'année s'annonce tout aussi faste.

DES ÉLÉMENTS COMMUNS

Volkswagen touche les dividendes de sa stratégie de plates-formes lancée au début des années 90. Le génial docteur Piëch a su utiliser au mieux les complémentarités de quatre principales marques : VW, Audi, Seat et Skoda. Le principe consiste, au sein d'une même gamme, à partager le maximum d'éléments communs, invisibles pour le client. Les carrosseries restant, elles, différentes d'une marque à l'autre. Pourtant Ferdinand Piëch a récemment annoncé un infléchissement de la stratégie qui l'a conduit au succès. *« On ne change pas notre stratégie, nous la faisons évoluer »*, relativise M. Piëch, qui s'apprête à sophistiquer son Meccano géant.

Volkswagen préfère désormais parler de modules, considérant que les plates-formes ont atteint certaines limites en terme de réduction des coûts et des délais de développement. Mais la vraie raison est peut-être aussi de marketing. Le système a conduit à développer des véhicules qui se ressemblent de plus en plus. Les petites Volkswagen Lupo et Seat Arosa ou les monospaces Sharan de Volkswagen et Alambra de Seat illustrent les limites des plates-formes. Certains clients se demandaient pourquoi payer plus cher un modèle (VW ou Audi) alors qu'on peut bénéficier d'une technologie similaire chez Seat ou Skoda à moindre frais.

Aussi, Ferdinand Piëch a voulu une nouvelle fois avoir un coup d'avance sur la concurrence en lançant une variante de sa stratégie de plates-formes. Le système vise à rendre plus flexible la production et doit permettre une diversification de l'offre jusqu'alors inégalée. Désormais, les éléments communs pourront être partagés entre des voitures qui appartiennent à des gammes différentes. Par exemple, les prochaines Polo, Golf et Passat pourront avoir des freins ou des boîtes de vitesses identiques. A terme, Golf et Passat partageront la moitié de leurs modules. Le système devrait permettre d'abaisser les délais de développement de 30 % ; ceux-ci passeront à deux ans contre trois actuellement. 80 % de ces modules seront fabriqués par le groupe. *« Ce système, qui sera inauguré sur la future Passat, permettra de réduire les coûts de 511 euros* [3 350 francs] *par voiture »*, souligne M. Piëch. Si l'on prend le module commun entre les futures Passat (VW), monospaces Alambra (Seat) et Sharan (VW) et la Skoda Bohemia, qui sera lancée en 2002, c'est près d'un million de voitures par an qui seront produites à partir des mêmes éléments.

La nouvelle stratégie doit permettre à Volkswagen de multiplier les modèles dans les années qui viennent. Le groupe annonce la sortie de 67 modèles d'ici à 2005 sur l'ensemble de son portefeuille de marques. Quarante d'entre eux sont déjà en développement, affirme M. Piëch. *« En 1990, Volkswagen produisait 22 modèles sur 22 plates-formes. A l'avenir nos 67 modèles seront produits à partir des 11 modules »*, insiste-t-il, sachant que, sur ces 11 modules, l'un sera consacré au camion *(lire ci-contre)* et l'autre au segment luxe du groupe (Bugatti, Lamborghini et Bentley). Au total, les investissements du groupe se montent à 31,7 milliards d'euros.

UN MOTEUR V10

Parmi ces 67 modèles, la marque Volkswagen tiendra une place particulière. L'une des obsessions de M. Piëch est d'en faire l'égale de BMW et Mercedes en terme d'image. Le constructeur est donc en train de faire monter en gamme VW qui sera bientôt doté d'un moteur V10. *« Chaque année, en Europe, près de 12 000 clients européens et autant aux Etats-Unis quittent Volkswagen pour passer à la concurrence parce qu'ils veulent monter en gamme et qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils veulent chez nous. Si nous arrivons à capter 75 % de cette clientèle, nous aurons atteint notre objectif »*, affirme M. Piëch, qui compte produire près de 30 000 Volkswagen par an dans ce segment.

Parmi les onze modules, M. Piëch a confié que l'un d'entre eux sera spécifique pour les marchés émergents. Le patron de Volkswagen se défend de revenir au concept de voiture mondiale. La base de la voiture sera identique pour chacun des continents, mais la carrosserie sera adaptée à chaque marché.

Cette stratégie planétaire doit permettre à Volkswagen de mieux absorber les cycles de conjoncture. Cette année, la vigueur des ventes aux Etats-Unis a permis de compenser la baisse du marché allemand. *« Il n'est pas pour autant question de construire une usine aux Etats-Unis. Nous continuerons à produire à partir du Mexique, c'est moins cher »*, a rappelé M. Piëch, en soulignant que son objectif sur le marché américain était d'atteindre les 500 000 véhicules par an contre 350 000 cette année. Au plan mondial, *« cette année nous atteindrons les 5 millions de véhicules, nous comptons en vendre entre 150 000 et 300 000 de plus l'an prochain »*, prévoit M. Piëch.

S. L.

Des ambitions dans les poids lourds

Volkswagen (VW) va accélérer l'intégration de Scania, dont il a acquis 18,7 % du capital en mars. Volkswagen envisage notamment de développer une plate-forme commune avec le constructeur suédois de camions. VW fabrique déjà des petits poids lourds (7,5 tonnes), tandis que Scania était spécialisé dans les gros engins (plus de 16 tonnes). Grâce à l'utilisation d'éléments communs, M. Piëch souhaite élargir la gamme des deux constructeurs. Il vise notamment le marché des pays émergents où les infrastructures routières exigent des camions de moyen tonnage. Scania, qui est le constructeur de poids lourds le plus rentable du monde, semble aussi inspirer M. Piëch. *« Scania réalise un tiers de ses bénéfices dans le service après-vente. Un client chez Scania reste fidèle dix ans à la marque pour l'entretien de son véhicule, contre trois en moyenne chez VW »*, remarque M. Piëch, qui assure vouloir prendre ce modèle dans l'automobile.

Bentley veut faire de l'ombre à Rolls Royce

OÙ VA Rolls Royce ? L'avenir de la marque britannique semble incertain. Volkswagen doit, en 2002, rétrocéder à BMW le prestigieux label, aux termes d'un accord signé en 1998 et qui avait mis fin à une coûteuse surenchère entre les deux rivaux allemands. Mais la marque semble pour le moment en jachère. *« Nous donnons de l'eau au patient, en prenant garde de ne pas lui donner de mauvaise nourriture »*, ironise Ferdinand Piëch. *« Nous avons adressé plusieurs propositions de restylage à BMW, qui sont à ce jour restées sans réponse »*, affirme le patron de Volkswagen.

Pendant ce temps, VW se concentre sur son autre marque de luxe, Bentley. Le groupe allemand s'apprête à investir 762,2 millions d'euros d'ici à 2004 dans l'usine de Crewe, en Angleterre, d'où Rolls Royce devrait être chassée en 2002. Ces investissements devraient permettre de porter la production annuelle à 10 000 exemplaires, notamment grâce au lancement d'un modèle de taille intermédiaire, qui constituerait le gros des ventes.

TONY BLAIR DISPOSE D'UNE JAGUAR

En attendant, M. Piëch affirme que sa marque pourrait prochainement détrôner Rolls Royce auprès des ambassadeurs de Sa Gracieuse Majesté. Le patron allemand explique que Bentley reste *« 100 % british »*, tandis que Rolls Royce accueille un moteur V12 de BMW. Au Foreign Office, on se contente d'indiquer : *« Nous encourageons les ambassadeurs à rouler britannique, mais ils sont libres du choix. Ils ont attentifs au rapport qualité-prix »*, souligne un porte-parole à propos des voitures de fonction des diplomates britanniques. Les souhaits de Ferdinand Piëch ne sont pas encore tout à fait exaucés. Les onze plus grands postes, dont Paris, peuvent disposer encore d'une Rolls Royce. Cela dit, l'actuel ambassadeur en France, Sir Michael Jay, a préféré une Jaguar. Les autres plénipotentiaires de Sa Majesté ont droit à une Jaguar ou à une Rover. A l'inverse de ses prédécesseurs conservateurs, pourvus d'une Bentley, Tony Blair dispose d'une Jaguar, jugée moins ostentatoire. Quant aux ministres, ils disposent d'une Rover 75. M. Piëch affirme enfin que la Reine pourrait très prochainement *« troquer »* sa Rolls Royce Phantom contre une Bentley. La rivalité entre Volkswagen et BMW s'est trouvé un nouveau terrain de duel : la Couronne britannique.

Stéphane Lauer et Marc Roche (à Londres)

Maria Callas : les enchères sont diffusées à la télévision

C'EST UNE DOUBLE première en France. Samedi 2 décembre, à partir de 20 heures, la vente aux enchères des objets personnels de la Callas sera retransmise en direct sur une chaîne de télévision. Les téléspectateurs pourront enchérir en utilisant leur téléviseur et leur téléphone. Cette mise à l'encan, évaluée à 20 millions de francs, sera proposée sur Wishline, chaîne thématique diffusée, en clair, sur les satellites Astra et Eutelsat et sur le câble. Pour participer aux enchères, les téléspectateurs devront composer un numéro de téléphone gratuit – le 0800 913 192 – de façon à obtenir un code PIN, comme celui d'une carte de crédit, et un pseudonyme. Une double protection installée pour garantir l'anonymat et la sécurité des transactions financières. A l'heure de la vente, précise Tim Newman, consultant de The Auction-Channel.com, société américaine d'enchères en direct, *« le téléspectateur compose son numéro de téléphone pour être directement relié au commissaire-priseur »*. A l'issue de chaque enchère, le pseudonyme de l'acheteur apparaît à l'écran.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

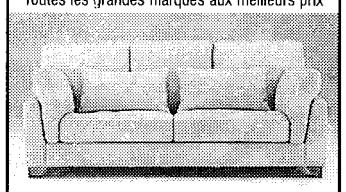

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

DÉPÊCHES

■ **PFIZER : le gouvernement sud-africain et le géant pharmaceutique américain ont signé**, vendredi 1er décembre, devant la presse, un accord prévoyant la fourniture gratuite pendant deux ans de Fluconazole, un médicament contre certains maladies opportunistes liées au sida.

■ **COB : la Commission des opérations de Bourse a mis en garde vendredi les sites internet** diffusant des informations financières, en rappelant qu'Internet n'était *« pas une zone de non-droit »* et répondait *« exactement aux mêmes règles »* que celles s'appliquant aux autres médias.

■ **GAZ DE FRANCE : la fédération FO de l'énergie et des mines a réaffirmé vendredi son opposition** *« totale et résolue »* à la privatisation de Gaz de France (GDF), appelant, de surcroît, les syndicats qui y sont opposés à préparer les *« conditions d'une vaste mobilisation nationale »*.

Les immatriculations reculent en France en fin d'année

PLUS QUESTION de parler d'*« effet millésime »*, le marché automobile français montre désormais des signes concrets d'essoufflement. Les ventes de voitures particulières ont baissé en novembre de 3,8 %, a indiqué, vendredi 1er décembre, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). C'est le cinquième mois consécutif de baisse. Difficile désormais de se retrancher derrière la suppression du millésime automobile, qui a disparu le 1er juillet, et qui avait pénalisé les ventes cet été.

Depuis le début d'année, le marché ne progresse que de 2,7 %. Toute l'avance acquise au premier semestre est gommée par une seconde partie d'année plus difficile. *« On ne peut pas parler de retournement de marché »*, relativise Yves de Belabre, président du CCFA, soulignant que les ventes se stabilisent à un niveau élevé. Cette année devrait même être légèrement meilleure que 1999, où 2,148 millions de voitures avaient été vendues. Les professionnels sont pourtant contraints de constater que le Mondial de l'automobile n'a pas eu l'effet dopant des années précédentes. *« La plupart des modèles présentés au salon ne sont pas encore commercialisés »*, fait valoir M. de Belabre, qui concède en revanche que la hausse des taux d'intérêt est inquiétante, une voiture sur deux étant achetée à crédit.

LA PRODUCTION NE SUIT PAS

Pour les constructeurs, la baisse est plutôt à mettre à l'actif d'un décalage croissant entre les commandes et les immatriculations du fait des délais de livraison parfois importants. Le phénomène se ressent surtout sur les motorisations Diesel, qui sont très demandées. En novembre, il s'est vendu en France plus de diesel (52 %) que d'essence (48 %).

La production a du mal à suivre : Renault a dû fermer plusieurs usines pendant deux jours fin octobre, à cause d'un manque de composants. De son côté, PSA Peugeot Citroën a annoncé que l'été prochain son usine de Mulhouse ne fermerait pas, comme c'était la tradition jusqu'à présent. La production mondiale des constructeurs français atteint d'ailleurs des records avec 5,3 millions d'unités, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1999.

Malgré ces problèmes de livraison, PSA et Renault ont représenté en novembre près de 63 % des immatriculations en France. Si Peugeot (+ 11 %) et Citroën (+ 25,1 %) continuent à afficher de bonnes performances, Renault (– 10,6 %), en revanche, pâtit d'un manque de nouveaux modèles. Un manque qui devrait être comblé en 2001 avec les sorties de Laguna 2, Vel Satis (remplaçante de la safrane) et Avantime.

Parmi les marques étrangères, seuls les allemands Volkswagen (+ 7,9 %) et Mercedes (+ 26,1 %) tirent leur épingle du jeu. Les deux groupes américains, General Motors (– 18,8 %) et Ford (– 24,5 %) souffrent. Leurs parts de marché respectives sont tombées à des niveaux historiquement bas de 6,5 % et 6 % sur onze mois. La marque britannique Rover, dont BMW s'est séparé cette année, s'effondre et ne représente plus que 0,5 % du marché français. L'italien Fiat est aussi en difficulté : ses ventes reculent de 2,7 % depuis janvier. En 2001, les constructeurs tablent sur une stabilisation du marché.

S. L.

De nombreux remaniements à la tête du Crédit lyonnais

UN AN jour pour jour après son arrivée, Dominique Ferrero, membre du comité exécutif du Crédit lyonnais et numéro deux derrière le PDG Jean Peyrelevade, imprime sa marque dans la hiérarchie de la banque. Celle-ci a annoncé, jeudi 30 novembre, le départ de son directeur des ressources humaines, Philippe Wattiez, l'ancien DRH de la compagnie d'assurance CGU France. Il est remplacé par Jérôme Brunel, un énarque qui a rejoint le Lyonnais en 1990 et dirigeait la filiale américaine à New York. Ce dernier aura également la charge de la coordination des partenariats de la banque, notamment avec les membres du groupe d'actionnaires partenaires de la banque, qui détiennent un tiers de son capital.

Autre mouvement symbolique, Chantal Lanchon, qui a rejoint la banque il y a onze ans et a dirigé sans interruption les activités de marché de capitaux, va quitter l'établissement. Cette ancienne de Paribas sera remplacée par Joël Jeuvell, un des quatre adjoints d'Alain Papiasse, le nouveau responsable du pôle grande clientèle internationale et membre du comité exécutif du Crédit lyonnais.

DES CADRES PLUTÔT JEUNES

M. Papiasse, qui avait été le prédécesseur de M. Brunel à New York, avait pris la direction de la société de gestion du Crédit lyonnais, Crédit lyonnais Asset Management (CLAM) à son retour des Etats-Unis. Au sein du comité exécutif, il a remplacé Thierry Marraud, qui a rejoint le cabinet de courtage en assurance Marsh Inc. en septembre. Il avait été directeur financier de Saint-Gobain. Les trois autres adjoints de M. Papiasse sont Jacques Théveneau, qui prend en charge la banque d'investissement, Clinvest, et les financements spécialisés ; Pascal Poupelle, rappelé pour l'occasion du Crédit lyonnais USA, sera chargé des relations avec les grands groupes et, enfin, Bernard Mignucci devient le directeur du réseau international. Il était le patron du pôle Asie Crédit lyonnais à Hongong. Le nouveau président du directoire CLAM sera Pierre Persico. Le nouveau dirigeant du Crédit lyonnais America sera Jean-Marc Moriani.

Ces mouvements font la part belle à des cadres plutôt jeunes, qui ont fait l'essentiel de leur carrière au Crédit lyonnais plutôt qu'à des banquiers ou des dirigeants venant de l'extérieur. M. Papiasse a quarante-cinq ans et vingt-sept ans d'expérience au Lyonnais. Est-ce un signe que la banque resserre les rangs pour dissuader les appétits d'un établissement qui voudrait se l'approprier trop tôt ou de manière non amicale ? Ou assure-t-il simplement la promotion de cadres prometteurs qui se sont montrés fidèles y compris dans les moments difficiles, les plaçant ainsi en bonne position en cas de rapprochement avec une autre entité ? On ne pourra en tout cas pas faire le reproche à M. Ferrero, comme certains ont pu le faire à M. Peyrelevade, de ne pas avoir su renouveler la garde du Crédit lyonnais.

Sophie Fay

Les épargnants prennent goût aux options sur les actions et les indices

Utiliser les warrants permet d'amplifier les hausses des marchés boursiers ou de protéger un portefeuille. Les banques font des efforts pour familiariser les Français à ces instruments financiers d'un maniement complexe

LES OPTIONS sont-elles en train de trouver leur place dans la palette des produits financiers ? Le nombre de ce type particulier de produits financiers a atteint le niveau record de 3 165 en octobre 2000. Depuis plusieurs années, le volume de warrants échangés à la Bourse de Paris progresse à un rythme soutenu, il double chaque année. Alors qu'au milieu des années 90 deux établissements, la Société générale et la Citibank, émettaient la quasi totalité de ces produits en France, ils ont été rejoints depuis par d'autres réseaux bancaires comme BNP Paribas et le Crédit lyonnais.

« La hausse de la Bourse, le développement du courtage en ligne, la cotation en continu des warrants, expliquent l'intérêt croissant des particuliers », souligne Eric Bekermann, responsable des ventes des produits dérivés au Crédit lyonnais. Le mouvement devrait s'amplifier après la recommandation émise au début du mois de novembre par la Commission des opérations de Bourse (COB) et le Conseil des marchés financiers, qui a étendu les possibilités d'émission de warrants et, par voie de conséquence, multiplié l'intérêt que ces titres peuvent présenter pour les épargnants.

Le principal attrait du warrant est de permettre d'amplifier les hausses d'une action, d'un indice boursier, d'un panier de valeurs, du prix d'une matière première ou d'un cours de change. Ces produits donnent le droit, à une échéance donnée, d'acheter (ou de vendre) un titre, à un prix fixé à l'avance, appelé prix d'exercice. Cette option d'achat (ou de vente) a un cours, appelé prime. Mais il est beaucoup moins élevé que l'action, l'indice boursier ou le panier de valeurs auquel il est associé. Résultat, pour une mise de fonds relativement faible, quelques milliers de francs, il est possible d'investir en Bourse. *« Les utilisateurs de warrants sont aussi bien des étudiants prêts à se faire peur en jouant quelques milliers de francs que des retraités qui se consacrent presque à plein temps à la gestion de leur portefeuille »*, explique M. Bekermann.

Une activité en forte expansion

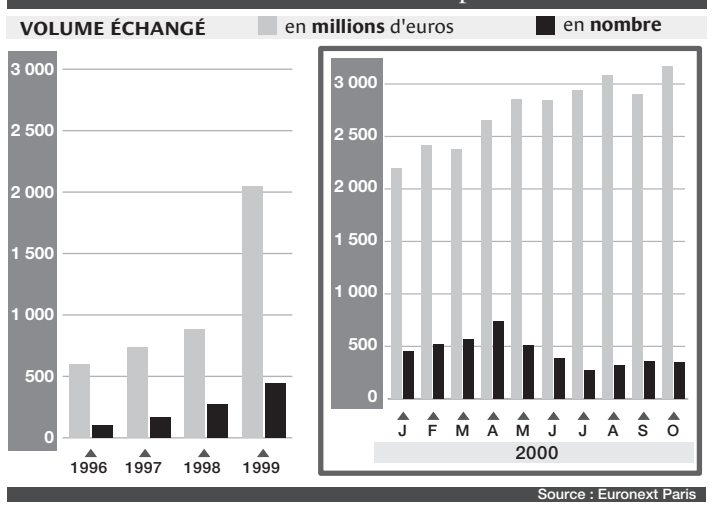

Source : Euronext Paris

BONNE CONNAISSANCE

Avant de se lancer dans l'achat de ce type d'option, il convient cependant d'observer certaines règles. Tous les spécialistes s'accordent pour estimer qu'il ne faut pas consacrer plus de 10 % de son portefeuille aux warrants. *« Les premières transactions en Bourse ne doivent pas se faire par le biais d'options. Ces produits demandent une bonne connaissance des marchés des actions »*, souligne Bruno Boussard de l'équipe produits dérivés de la BNP.

La plus importante règle à suivre, c'est de se forger une forte conviction sur l'évolution du *« sous-jacent »*, l'action, l'indice ou le panier de valeurs sur lequel le warrant a été émis. Ensuite, plusieurs critères sont à respecter pour choisir le bon warrant. Les spécialistes conseillent d'abord de privilégier ceux dont la liquidité, le volume de titres échangés, est importante. *« Cela permet de vendre plus facilement ses titres et d'éviter des aberrations de prix »*, indique Charles Mauranne, de Fimatex, un courtier en ligne très actif dans le marché des options. Il faut, ensuite, être attentif aux caractéristiques du warrant.

Le prix de ces produits dépend de facteurs techniques qui peuvent rebuter un épargnant peu aguerri aux techniques financières. La prime dépend de l'évolution du *« sous-jacent »*, bien sûr, mais aussi du temps restant avant l'échéance, de la volatilité du *« sous-jacent »*, des dividendes servis et du niveau des taux d'intérêt...

MATURITÉ ÉLEVÉE

La durée de vie de l'option a une influence importante sur son prix. Plus la date d'échéance du titre est éloignée, plus la valeur temps sera élevée. Le warrant a en effet plus de chances de varier dans le sens attendu par l'investisseur sur une durée longue qu'à brève échéance. Les émetteurs recommandent donc de préférer les warrants dont la maturité est élevée. *« Mieux vaut prendre de la marge et se donner du temps. Il n'y a rien de plus rageant que de voir que l'on avait raison trop tôt »*, conseille Eric Lépine, du département marketing des produits dérivés à la Société générale. Pour autant, les détenteurs de warrants doivent être conscient que l'indice de la valeurs temps n'est pas linéaire. Plus le titre s'approche de sa date d'échéance, plus sa valeur temps décroît rapidement. Dans la plupart des cas, les spécialistes conseillent de vendre son warrant avant son échéance sinon il ne vaudra plus que sa valeur intrinsèque qui dépend de la position du prix d'exercice par rapport au cours du support. Ainsi, si le prix est inférieur au cours, le warrant ne vaut plus rien et l'investisseur aura perdu la totalité de sa mise de départ !

Un autre élément à surveiller est ce que les spécialistes appellent « l'élasticité » du warrant. Cette mesure indique le pourcentage de variation du warrant pour 1 % de variation de l'action. Plus l'élasticité est élevée, plus le cours du warrant aura tendance à augmenter. Ainsi, si on anticipe une hausse rapide de l'indice CAC 40, les experts recommandent de privilégier un warrant dont l'élasticité est forte. Le gain n'en sera que plus important, si ce sénario se réalise ! Enfin, il ne faut pas se laisser tenter par les warrants à petite prime, c'est-à-dire quelques centième d'euros. *« Les gens pensent à tort faire une bonne affaire ce qui est rarement le cas »*, note M. Lépine.

Pour aider les épargants à y voir plus clair, les émetteurs de warrants ont mis à disposition des numéros verts qui guident les clients. Pour ceux qui sont expérimentés, il existe plusieurs sites Internet qui proposent d'évaluer les warrants. Il s'agit de sites indépendants comme ma-fi.com ou des modules destinés aux warrants des sites de courtiers en Bourse sur Internet comme SelfTrade, qui offre un outil particulièrement performant.

Ces initiatives facilitent le développement du marché des warrants en France. Il reste cependant encore marginal par rapport à ce qui s'observe chez nos voisins. Les émetteurs observent également que les Français n'utilisent presque pas une forme de warrants, les « put warrants », qui permettent de jouer à la baisse des marchés. Ces titres présentent pourtant un grand avantage : se prémunir contre une chute des Bourses. Ils donnent la possibilité de vendre une action ou un indice boursier, à une date et à un cours fixés à l'avance. Ils ont pour caractéristique de prendre de la valeur lorsque le marché baisse. Pour aider les épargnants à déterminer le montant exact de warrants à acheter pour couvrir leurs portefeuille, les émetteurs ont ouvert des services dédiés. Toutefois, une couverture peut revenir à 25 % de la valeur du portefeuille d'actions. Un montant qui peut dissuader beaucoup d'épargnants. Sauf si l'on anticipe un krach majeur...

Joël Morio

Le Monep pour les plus audacieux

Pour les épargnants audacieux, il existe une catégorie d'options qui offre une plus large souplesse d'utilisation : celles qui sont cotées sur le Monep (le marché parisien des options négociables). Dans ce cas, ce ne sont pas des établissements bancaires qui assurent les transactions de ces titres mais Euronext, la société qui gère le marché boursier parisien. Les options du Monep fonctionnent grossièrement de la même façon que les warrants. Grande différence, cependant : il est possible de vendre des options que l'on ne possède pas. Cela permet d'empocher immédiatement la valeur de l'option, mais c'est aussi prendre un très grand risque. Au terme de l'option, le vendeur devra respecter le contrat. Par exemple, il devra livrer les titres à un prix fixé à l'avance, dans le cas d'une option d'achat sur une action. Tout va bien s'il les détient en portefeuille. Sinon, il devra se les procurer aux prix du marché. Or celui-ci peut être beaucoup plus élevé que celui fixé par les termes de l'option. Dans ce cas, la différence sera de sa poche !

Financer un bateau de pêche pour payer moins d'impôts

IL AURA FALLU attendre trois ans pour que les premières Sofipêche, instaurées par la loi d'orientation sur la pêche maritime du 18 novembre 1997, voient le jour. S'inspirant en partie de l'ancien régime des quirats (parts de copropriétés de navires), ces sociétés de financement offrent bien des atouts. Destinées à épauler financièrement les artisans pêcheurs âgés de moins de quarante ans dans l'acquisition de leur bateau (les parts de copropriété des bateaux sont détenues à hauteur de 49 % par la Sofipêche et de 51 % par la branche professionnelle), les Sofipêche sont notamment assorties d'avantages fiscaux considérables. *« L'investisseur qui souscrit des parts de Sofipêche peut déduire de son revenu net global imposable jusqu'à 100 % du montant de son placement, à la double condition que ce montant n'excède pas 125 000 francs par an pour un célibataire (250 000 francs pour un couple marié) et ne représente pas plus de 25 % des revenus imposables »*, précise Gérald Evin, directeur du CGPA (Centre de gestion de la pêche artisanale).

BANQUE MUTUALISTE

On compte aujourd'hui principalement cinq Sofipêche agréées par la Commission des opérations de Bourse (COB) et la direction générale des impôts. Respectivement basées à La Rochelle en Charente-Maritime (Sofi 17), à Plérin dans les Côtes-d'Armor (Sofimanche), à Loctudy, dans le Finistère (Soficor 2), à Boulogne (Sofi Côte d'Opale) et à Auray pour la région Morbihan-Loire-Atlantique (Sofi Bretagne-Atlantique), ces sociétés de financement sont toutes placées sous l'égide du Crédit maritime mutuel, une banque mutualiste spécialisée dans le domaine de la pêche.

Appelées à collecter 65 millions de capitaux pour un investissement global de 130 millions réalisé à travers l'achat de vingt-cinq navires, les Sofipêche, assorties de frais de commercialisation de l'ordre de 3 %, sont accessibles au particulier à partir d'un montant minimal de 8 000 euros (soit un peu moins de 52 500 francs). Les capitaux investis sont ensuite immobilisés cinq ans. A cette échéance, la sortie se fait sous forme de liquidation des parts. *« Le prix de rachat des navires par la branche professionnelle faisant l'objet d'une garantie du Crédit maritime mutuel, le souscripteur est assuré de récupérer 68 % au moins de son investissement initial »*, précise Gérald Evin. En cas de moins-value, il n'est pas exclu (la question est à l'étude) que le souscripteur puisse l'imputer sur d'éventuelles plus-values mobilières réalisées par ailleurs. De plus, pendant les cinq ans d'exploitation du navire, le souscripteur de la Sofipêche est assuré de toucher 4 % au moins (5 % au plus) d'EBE (excédent brut d'exploitation) annuel. Au total, l'opération générerait un taux de rendement oscillant, selon le taux d'EBE perçu entre 6,5 % et 7,6 % par an.

Laurence Delain

L'école saisie par le Net

En décembre

- Dossier : **L'école à l'heure de la révolution technologique** Les cinquante meilleurs sites.
- Entretien avec Paul Virilio.
- Le nouveau statut des chefs d'établissement.
- L'argent et les jeunes : le sujet tabou.
- L'université de tous les savoirs : les raisons d'un triomphe.
- Les beaux livres pour Noël.

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT

Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

GRAND JURY RTL Le Monde LCI

PIERRE MOSCOVICI

Débat animé par OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE 18H30 SUR RTL & LCI

Pas de hausse de fin d'année en vue à la Bourse de Paris

REBOND TECHNIQUE ou retournement de tendance ? Certains analystes se posaient la question après la progression enregistrée en cours de séance à la Bourse de Paris, vendredi 1er décembre, après trois séances de baisse. Ils croient en la possibilité d'une vive hausse du marché parisien d'ici à la fin de l'année. Les turbulences en provenance de Wall Street pourraient se calmer, espèrent-ils. Ils pensent que le scénario d'un atterrissage brutal de la croissance outre-Atlantique, qui est aujourd'hui dans toutes les têtes, ne devrait pas se confirmer. Ils estiment que la désignation d'un président aux Etats-Unis, d'ici à quelques jours, devrait également apporter une certaine sérénité aux boursiers. Jean-Michel Maingain, responsable de la gestion chez Fédéral Gestion, commencait à croire, en début de semaine, qu'une hausse était à portée de main. « *Mais,* dit-il, *elle sera de très courte durée, avec une légère remontée du CAC d'ici à la fin de l'année, suivie d'un mois de janvier soutenu par les flux acheteurs, liés en particulier aux investissements des fonds d'assurance-vie.* »

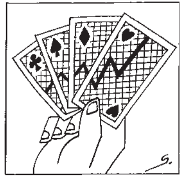

VALEURS

Cette vision rassurante de l'évolution de la Bourse de Paris, qui a effacé ses gains depuis le début de l'année, n'est pas partagée par tous. Vendredi, lors des dernières minutes de la séance, la progression de l'indice CAC 40, qui oscillait autour de 0,50 % depuis la mi–journée, a fondu pour se réduire en clôture à un misérable gain de 0,01 % ! Sur la semaine, l'indice CAC 40 a perdu 3,53 % et il n'est pas parvenu a repasser au-dessus du seuil des 6 000 points et a fini à 5 928,50 points.

Les analystes techniques de KBC Securities maintiennent leur scénario baissier et un retour du CAC à 5 828 points, son plus bas niveau de l'année, mais ils estiment que l'indice vedette du marché parisien pourrait monter au maximum à 6 114 points avec un palier à 6 050 points. « *On est encore entre deux eaux. Il faudrait que le CAC 40 franchisse le seuil des 6 250 points, c'est-à-dire la moyenne mobile à 200 jours de Bourse, pour avoir le rally de fin d'année* », résume Jacques-Antoine Bretteil, d'International Capital Gestion. Plus prudente encore, Natacha Lalanne, analyste technique chez Crédit lyonnais Securities Europe, souligne que rien ne permet à ce jour de parler d'inversion de tendance. « *Il ne faut pas être trop euphorique, pas mal de valeurs du CAC sont arrivées à des niveaux de résistance importants* », dit-elle, citant Alcatel, STMicroelectronics ou TF 1.

Les valeurs TMT (technologies, médias et télécommunications) ont continué d'être chahutées au cours de la semaine. Les investisseurs s'inquiètent des niveaux de valorisation jugés encore élevés et des perspectives bénéficiaires du secteur. Dans ce contexte troublé, l'éditeur de logiciel Itesoft a annoncé le report de son introduction sur le nouveau marché tout comme Capital Events. Sur onze introductions sur le nouveau marché prévues depuis le 10 octobre, six ont été différées et l'indice du nouveau marché est revenu à son niveau de fin 1999.

Parmi les plus fortes baisses de la semaine, on retrouve bon nombre de valeurs TMT. L'action France Telecom, qui a touché ses plus bas de l'année dans la semaine, a perdu 10,60 %, à 97 euros. Vivendi et sa filiale Canal+ ont chuté respectivement de 9,82 % et de 9,14 %, à 71,60 euros et 147,20 euros. Le titre Equant a, pour sa part, cédé 8,32 %, à 34,36 euros. L'action Rue Impériale de Lyon, dont la cotation a repris mercredi après-midi, a, quant à elle, perdu 23,9 % sur une semaine après l'annonce, vendredi 24 novembre, du désengagement de Vincent Bolloré de la holding Lazard. Du côté des hausses, l'action Thomson-CSF s'est distinguée par un gain de 9,05 % sur la semaine à 54,80 euros, opérant un rebond après sa baisse récente. Le titre avait subi de lourdes pertes après un sommet à 57,75 euros le 8 novembre.

Joël Morio

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

01/12	en euros	Diff.
Bouygues Offs.	46,25	− 12,65
Coflexip	130	− 8,45
Esso	65,35	+ 0,07
Geophysique	65	− 7,67
Total Fina Elf	161	− 5,73

PRODUITS DE BASE

01/12	en euros	Diff.
Air Liquide	150,50	+ 2,45
CFF.Recycling	42,30	+ 2,44
Eramet	44,90	+ 0,55
Groupe Gascogne	82	+ 5,12
Grande Paroisse	....	....
Metaleurop	5,90	− 2,31
Oxyg.Ext-Orient	394	+ 0,25
Pechiney Act Ord A	44,30	+ 1,83
Rhodia	15,56	+ 18,05
Rochette (La)	5,45	+ 1,86
Thomson Multimedia	46,25	+ 2,09
Usinor	12,78	+ 6,50
Vallourec	57,20	− 1,63
PCAS #	15,72	− 2,48
EADS(ex-Aero.Mat.)	23,62	+ 2,29
Equant N.V.	34,36	− 8,32
STmicroelectronics	50,25	− 4,73

CONSTRUCTION

01/12	en euros	Diff.
Bouygues	53,30	− 5,66
Ciments Francais	52	− 2,53
Colas	52,50	− 3,31
Eiffage	63	+ 1,04
Groupe GTM	140,10	+ 4,94
Imerys	116	+ 0,25
Lafarge	85,80	+ 1,17
Lapeyre	59,90	− 0,99
Saint-Gobain	158,60	+ 2,32
Vicat	56,50	+ 0,62
Vinci	61	+ 7,96

BIENS D'ÉQUIPEMENT

01/12	en euros	Diff.
Alcatel	59,10	− 6,41
Alstom	27,13	− 1,27
Bull#	6,02	− 6,66
Carbone-Lorraine	50,50	− 1,17
CS Com.et Systemes	23,38	− 24,58
Dassault-Aviation	205,30	+ 0,04
De Dietrich	66	− 2,22
Fives-Lille	89	− 1,11
France Telecom	97	− 10,59
Legrand	194,20	+ 0,62
Legris indust.	41	+ 6,85
Sagem S.A.	130,50	− 2,61
Schneider Electric	72,50	+ 2,54
Sidel	55,70	− 5,11
Thomson-CSF	54,80	+ 9,05
Zodiac	269,40	+ 0,33
Algeco #	103	+ 2,48
CNIM CA#	55,10	− 1,25
Cofidur #	6,60	− 7,04
Entrelec CB #	55,45	+ 1,74
GFI Industries #	28,74	+ 2,27
Latecoere #	105,50	− 0,65
Lectra Syst.(B) #	10,25	− 8,48
Manitou #	104	....
Mecatherm #	36,50	+ 1,52
Radiall #	191	− 4,02

AUTOMOBILE

01/12	en euros	Diff.
Faurecia	46,74	− 4,82
Michelin	33,47	− 1,58
Montupet SA	23,70	− 0,33
Peugeot	236	+ 2,60
Plastic Omn.(Ly)	110,70	− 0,27
Renault	54	− 2,08
Sommer Allibert	55,70	+ 0,99
Valeo	53,25	− 4,05
Sylea	....	....

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

01/12	en euros	Diff.
Aventis	88,90	+ 0,62
Bic	40,21	− 1,20
Chargeurs	68,90	+ 6,82
Christian Dalloz	73	+ 0,75
Clarins	88,10	+ 1,84
Deveaux(Ly)#	81	− 0,24
DMC (Dollfus Mi)	17,05	− 1,15
Essilor Intl	335	+ 1,51
L'Oreal	89,70	− 1,53
Moulinex	4,91	− 5,02
Neopost	20,98	+ 9,95
Sanofi Synthelabo	66,80	− 0,22
S.E.B.	59,30	+ 1,36
Skis Rossignol	17,15	− 1,15
Ales Gpe ex.Phyto#	22,55	+ 8,41
Arkopharma #	145,80	− 3,37
Beneteau CA#	136	+ 0,07
Boiron (Ly)#	70	− 2,77
CDA-Cie des Alpes	44,80	....
Europ.Extinc.(Ly)	28,50	− 5
Exel Industries	38,65	− 3,37
Guerbet S.A	16,51	− 2,88
Guy Degrenne #	20,99	− 1,36
Hermes intl	159,20	− 2,33
Info Realite #	23,05	− 16,57
Pochet	....	....
Robertet #	242	+ 4,31
Smoby (Ly) #	26,20	− 1,24
S.T. Dupont #	16	+ 3,22
Virbac	85,60	− 1,04
Walter #	88	− 4,34

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

01/12	en euros	Diff.
Bongrain	36,42	− 0,19
Danone	154,10	+ 0,19
Eridania Beghin	112,70	+ 4,35
Fromageries Bel	443,10	− 7,26
LVMH Moet Hen.	73	− 7,59
Pernod-Ricard	62,20	+ 7,61
Remy Cointreau	42,05	− 6,76
Royal Canin	117	+ 1,73
Taittinger	628	+ 3,11
Brioche Pasq.(Ns)#	109,90	− 2,74
L.D.C.	104	+ 5,69
louis Dreyfus Cit#	11,53	+ 2,94
Vilmor.Clause Cie#	85,90	+ 4,43

DISTRIBUTION

01/12	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	134,90	+ 1,88
Carrefour	69	− 3,49
Casino Guichard	107,10	− 6,05
Castorama Dub.(Li)	257,90	+ 3,57
Damart	82,70	+ 3,24
Galeries Lafayette	191,50	+ 4,30
Grandvision	22,32	+ 2,05
Groupe Andre S.A.	132,50	+ 0,76
Guyenne Gascogne	87	− 0,62
Pinault-Print.Red.	208,80	+ 1,70
Rexel	84,70	+ 5,08
Brice	16,67	− 12,26
Bricorama #	50	+ 4,12
Etam Developpement	11,50	− 4,56
Go Sport	70,95	+ 1,35
Groupe Bourbon	49	− 1,01
Hyparlo #(Ly)	26,50	+ 1,92
Manutan Inter.	46,20	− 12,83
Marionnaud Parfum.	132,80	− 1,41
Rallye (Ly)	64	+ 0,78

AUTRES SERVICES

01/12	en euros	Diff.
Accor	43,45	− 7,88
Air France Gpe Nom	21,36	− 4
Altran Techno. #	220,50	− 5,72
Atos CA	72,55	− 10,87
Bains C.Monaco	....	....
Business Objects	73,15	− 12,13
Canal +	147,20	− 9,13
Cap Gemini	159,70	− 4,94
Cegid (Ly)	80,40	− 2,18
Club Mediterranee	95,95	− 1,89
Dassault Systemes	81,05	− 2,64
Euro Disney	0,62	+ 3,33
Eurotunnel	1,13	− 0,87
Gaumont #	52,50	+ 1,35
GFI Informatique	29,70	+ 7,53
Groupe Partouche #	55,05	− 2,39
Havas Advertising	15,64	− 4,04
Hotels Deauville	....	....
Infogrames Enter.	21,95	− 14,09
Ingenico	32	− 7,19
Liberty Surf	10,80	− 2,70
Louvre #	68	− 3,54
Norbert Dentres.#	18	− 1,90
NRJ Group	27,65	− 8,13
Penauille Poly.CB#	66,05	+ 3,04
Publicis Gr. SA #	35	− 3,84
Sodexho Alliance	203,10	+ 1,55
Sopra #	75,90	+ 5,12
Spir Communic. #	82	+ 1,61
SR Teleperformance	35,25	+ 0,71
Studiocanal (M)	8,51	− 2,74
Suez Lyon.des Eaux	199,70	+ 5,66
TF1	53,50	− 5,22
Technip	134	− 13,54
Transiciel #	47	− 3,98
Ubi Soft Entertain	39,40	− 8,13
Unilog	98,80	− 2,85
Vivendi	71,60	− 9,82
Adecco S.A.	719,50	+ 1,91
Alten (SVN) CB#	151	+ 10,21
Assystem #	50	+ 1,01
Aubay	14,90	− 26,60
Cegedim #	53,40	− 6,64
Europeenne Casinos	87,05	− 2,95
Fininfo	36,60	+ 6,70
Flo (Groupe) #	28,30	− 2,41
Geodis	62	+ 2,47
Groupe J.C.Darmon	144,40	− 0,41
Leon Bruxelles	6,95	− 4,79
LVL Medical Gpe	74	+ 1,71
M6-Metr.TV act.div	42,99	− 5,30
Seche Environnem.#	99,90	− 0,79
Steria Groupe #	129,60	+ 6,93
Consodata #	44	− 6,87
Devoteam #	66	− 3,50
Europstat #	16,67	− 9,35
Fi System #	14,05	− 17,88
Ilog #	34	− 10,05
Infosources #	4,29	− 22
Integra Net	6,30	− 21,25
Ipsos #	109	+ 2,44
Valtech	11	− 14,06

IMMOBILIER

01/12	en euros	Diff.
Bail Investis.	117	− 3,54
Fonciere Euris	114,90	+ 4,45
Fonc.Lyon.#	29,40	− 1,63
Gecina	100,50	+ 0,50
Immeubles de Fce	....	....
Im.Marseillaise	3179	− 3,66
Klepierre	100	+ 0,50
Rue Imperiale (Ly)	2234	− 23,96
Silic CA	162	+ 1,25
Simco	72,40	− 0,13
Sophia	29,75	+ 2,05
Unibail	166	− 2,23
Immob.Hotel. #	1,22	+ 4,27

SERVICES FINANCIERS

01/12	en euros	Diff.
AGF	72,10	+ 3,22
Axa	157,50	− 4,08
BNPParibas	90,50	− 0,60
CIC -actions A	116,50	+ 2,46
CNP Assurances	41	+ 9,89
Coface	114,80	+ 0,96
Credit Lyonnais	38,56	− 0,36
Entenial(ex CDE)	29,50	− 1,99
Euler	50,90	+ 1,29
Immobanque	123	+ 4,32
Locindus	113,80	+ 3,17
Natexis Bq Pop.	92	− 1,60
Scor	59,50	+ 2,94
Societe Generale	62,95	− 2,09
Sophia	29,75	+ 2,05
Via Banque	31,90	− 0,31
Worms (ex.Someal)	17,30	+ 0,58
April S.A.#(Ly)	185,70	− 2,26
C.A. Paris IDF	216	+ 0,23
Sinop.Asset Manag.	18,01	− 9,72
Union Fin.France	182	....
Fimatex #	9,09	− 6,96
Dexia	185,20	+ 0,10

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENTS

01/12	en euros	Diff.
Azeo(exG.et Eaux)	90	....
Bollore	245	+ 17,50
Bollore Inv.	42,40	+ 2,66
Burelle (Ly)	78,50	+ 1,42
CGIP	51,10	+ 3,23
Christian Dior	49	− 9,84
Contin.Entrepr.	44	+ 0,22
Dynaction	28	+ 5,66
Eurafrance	735	+ 0,82
Fimalac SA CA	38,01	+ 0,02
F.F.P. (Ny)	78	+ 7,43
Finaxa	138	+ 2,22
Francarep	49,20	− 1,99
ISIS	77	− 4,46
Lagardere	62,45	+ 4,51

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) le 24 novembre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 3,42 %, sur 5 ans : 28,59 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
Oudart Obligataire (C)	OUDART S	1	7,28	82	33,37	133,03
Oudart Obligataire (D)	OUDART S	2	7,25	81	33,38	125,18
Uni-MT	SANPAOLO	3	7,16	98	31,82	191,15
Reflex Première (C)	SCAF SA	4	6,59	135	28,09	349,15
Reflex Première (D)	SCAF SA	5	6,59	138	28,06	250,77
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	6	5,52	21	39,86	61,76
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	7	5,51	22	39,84	52,29
Placements Capitalisation	BQE NSMD	8	5,49	54	35,51	3581,18
Indocam Stratégie 7-10 (D)	GROUP CA	9	5,26	15	41,57	2593,18
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	10	5,24	14	41,65	4888,91
Saint-Honore Première	CF ROTHS	11	5,02	202	19,88	2588,94
Synthesis	GROUP CA	12	5	2	45,96	3251,89
Thesora (D)	LA POSTE	13	4,90	71	34,45	149,60
Thesora (C)	LA POSTE	14	4,90	72	34,44	176,65
Elan Première (D)	ROTHSCHI	15	4,89	170	23,47	2865,16
Elan Première (C)	ROTHSCHI	16	4,89	171	23,46	3022,99
CM Oblig Long Terme	CDT MUTU	17	4,88	89	32,56	103,75
Slivarente	CL	18	4,86	1	48,02	39,10
Sud Horizon	LB	19	4,76	34	37,05	64,22
Primerus France Etat LT (C)	CCF	20	4,69	11	42,44	246,10
Primerus France Etat LT (D)	CCF	21	4,68	12	42,42	213,67
Egide Première	EGIDEFIN	22	4,66	121	29,40	2633,64
Lion Trésor	CL	23	4,66	31	38,16	368,20
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	24	4,59	3	44,44	4278,52
AXA Euro 7-10	AXA BANQ	25	4,57	18	40,84	24,94
DB Oblig France (C)	DB BERLI	26	4,55	36	36,84	163,49
DB Oblig France (D)	DB BERLI	27	4,54	37	36,84	101,19
Avec Coupon	BQ EUROF	28	4,46	73	34,23	173,37
CLAM Obli 7-10	CL	29	4,45	16	41,49	8763,82
Fimindex Première	FORTIS I	30	4,44	17	41,26	2092,35
Dresdner RCM Euro Index (C)	KLEIN BE	31	4,41	5	43,99	4770,71
Dresdner RCM Euro Index (D)	KLEIN BE	32	4,41	4	43,99	3050,11
Generali Rendement	GENERALI	33	4,41	57	35,08	1611,80
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	34	4,37	226	17,94	233,77
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	35	4,37	225	17,94	310,36
OAT Indice Gestion	CDC ASSE	36	4,33	6	43,64	3514,10
Oblitys (D)	LA POSTE	37	4,32	43	36,65	106,09
Saint-Honore TAM-Plus	CF ROTHS	38	4,26	....	....	9120,23
Première Catégorie (D)	AXA BANQ	39	4,18	62	34,96	1805,62
CM Oblig Première (D)	CDT MUTU	40	4,17	86	32,79	3030,38
CM Oblig Première (C)	CDT MUTU	41	4,17	85	32,83	3791,67
Première Catégorie (C)	AXA BANQ	42	4,17	60	35,04	2406,74
Saint-Honoré Capital (d)	CF ROTHS	43	4,17	....	....	3224,12
Croissance Mercure (C)	ABEILLE	44	4,14	7	43,50	875,67
Croissance Mercure (D)	ABEILLE	45	4,14	8	43,44	509,27
Sélection Valeurs du Trésor	CCF	46	4,11	48	36,24	21370,48
Fructi-Première (C)	BQUE POP	47	4,09	20	40,49	2515,25
Haussmann Obligations	B WORMS	48	4,08	28	38,43	226,65
Ofima Euro Moyen Terme	OFIVALMO	49	4,07	58	35,05	2277,64
Fructi-Première (D)	BQUE POP	50	4,07	19	40,50	2007,88
Placements Obligations (C)	BQE NSMD	51	4,03	93	32,11	3410,84
MMA Euro-Première (D)	MA	52	4,02	67	34,82	27,16
Placements Obligations (D)	BQE NSMD	53	4,02	95	32,10	2416,31
Centrale Court Terme	CCR	54	4,02	182	21,73	4345,24
Portfolio Stratégie 5-7 (C)	GROUP CA	55	4,01	23	39,15	211,90
Portfolio Stratégie 5-7 (D)	GROUP CA	55	4,01	23	39,15	211,90
MMA Euro-Première (D)	MDMASSUR	57	4	66	34,84	25,37
AXA Première (C)	AXA	58	4	40	36,77	25,25
Saint-Honoré Capital (C)	CF ROTHS	59	3,99	52	35,76	3394,76
Soprane Court Terme (D)	BACOT	60	3,97	176	22,81	1399,02
Soprane Court Terme (C)	BACOT	61	3,97	177	22,81	1728,41
Capiscor	SCOR	62	3,97	27	38,52	237,63
AXA Première (D)	AXA	63	3,97	41	36,75	20,68
Lionplus (D)	CL	64	3,94	39	36,81	225,83
Lionplus (C)	CL	65	3,94	38	36,83	270,31
Partner VT (C)	KBL FRAN	66	3,92	51	35,78	298,06
Partner VT (D)	KBL FRAN	67	3,90	50	35,78	345,25
Real Performance	SOFIDEP	68	3,90	....	....	178,41
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	69	3,89	25	38,81	842,84
Cyril Trésor	CYRIL FI	230	2,59	114	29,93	103,90
Barclays Première (D)	BARCLAYS	231	2,59	208	19,26	2492,40
ING (F) Oblig. Long Terme (C)	ING BAN	232	2,58	68	34,53	253,24
ING (F) Oblig. Long Terme (D)	ING BAN	233	2,58	70	34,50	180,39
BNP Obli Court Terme	BNP PARI	234	2,56	186	21,22	164,47
Sogévalor (D)	SG	235	2,54	198	20,49	822,82
Sogévalor (C)	SG	236	2,54	197	20,49	967,16
BSD Valorisation (D)	BSD	237	2,53	230	17,09	23,56
BSD Valorisation (C)	BSD	238	2,52	231	17,06	27,29
Novépargne (d)	CHOLET G	239	2,50	116	29,79	116,05
Novépargne (c)	CHOLET G	239	2,50	116	29,79	116,05
Etoile Oblig Euro	CDT NORD	241	2,47	107	30,61	45,28
Eurco Solidarité	CL	242	2,46	119	29,72	219,29
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	243	2,42	241	14,82	1723,87
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	244	2,42	240	14,83	2209,03
Sogepargne	SG	245	2,41	172	23,17	43,57
Orsay Première	ORSAY	246	2,41	236	16,20	322,06
Alfa Long Terme (C)	GERER CO	247	2,32	203	19,72	259,28
Alfa Long Terme (D)	GERER CO	248	2,32	237	16,13	161,35
Ouest Oblig (D)	CIO	249	2,28	228	17,65	21,88
Ouest Oblig (C)	CIO	250	2,28	229	17,63	26,86
Placements Valorisation (C)	BQE NSMD	251	2,20	184	21,53	4165,55
AGF Oblig	AGF	252	2,20	133	28,28	168,10
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	253	2,20	150	26,06	41,43
Athena Long Terme	PFA VIE	254	2,17	128	28,73	38,66
Eparcourt Sicav	ECUREUIL	255	2,10	235	16,33	27,86
Sud Gestion (C)	LB	256	2,01	168	23,60	23,46
Sud Gestion (D)	LB	257	2	169	23,57	19,47
Elan Trésorerie Dynamique (C)	ROTHSCHI	258	1,90	243	14,65	2872,11
Elan Trésorerie Dynamique (D)	ROTHSCHI	259	1,90	244	14,65	2740,32
ING (f) Oblig Court Terme (d)	ING BAN	260	1,84	192	20,68	131,55
ING (f) Oblig Court Terme (c)	ING BAN	261	1,84	193	20,68	174,49
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	262	1,80	246	13,94	1522,35
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	263	1,80	247	13,94	1905,73
Provence Optimum	CS AST F	264	1,76	188	21,10	9757,31
Groupama Oblig-Euro Crédit	GRPAMA S	265	1,58	....	....	156,61
Prévoyance Ecureuil	ECUREUIL	266	0,85	173	23	14,72
UBS Brinson OAT Plus	UBS	267	− 0,20	165	23,80	190,18
Eparc Continent	CONTINEN	268	− 1,56	213	18,82	10,24

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 2,56 %, sur 5 ans : 24,29 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
Intérêts Trimestriels	CORTAL	1	3,52	28	17,32	156,88
Revenus Trimestriels	LA POSTE	2	3,36	7	26,57	770,75
CM Oblig Quatre	CDT MUTU	3	3,34	10	25,69	161,98
France Rendement (D)	CORTAL	4	3,21	25	20,41	150,24
Trilion	CL	5	3,09	3	27,47	740,98
Fructidor	BQUE POP	6	3	22	21,55	37,60
Haussmann Multirevenus	B WORMS	7	2,99	2	31,76	201,13
Solstice	LA POSTE	8	2,99	26	20,19	357,48
Paribas Revenus Obligations	PARIBAS	9	2,97	4	27,43	15,05
CMN Renvenus	CFCM NOR	10	2,90	11	25,56	15,54
France Rendement (C)	CORTAL	24	2,09	21	21,59	208,51
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	25	2,04	27	19,73	267,84
Rentacic	CIC PARI	26	1,84	8	26,55	23,41
Placements Trimestriels	BQE NSMD	27	1,48	15	24,32	1519,34
ING (F) Oblig. Moyen Terme	ING BAN	28	1,47	24	20,60	181,61

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 6.60 %, sur 5 ans : 42,81 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
CDC Monde Obligations	CDC ASSE	1	21,24	9	66,10	172,93
ING (F) Oblig. Internationales	ING FERR	2	18,71	13	63,32	884,06
Primerus Obligations Inte. (D)	CCF	3	16,17	2	78,36	409,73
Primerus Obligations Inte. (C)	CCF	4	16,13	3	78,27	467,78
Victoire Oblig Internationales	CGU FRAN	5	15,19	4	71,87	79,38
AXA Monde Obligations	AXA BANQ	6	14,73	6	69,47	40,56
Nord-Sud Développement (C)	CDC	7	14,68	11	64,58	509,08
Nord-Sud Développement (D)	CDC	8	14,63	12	64,51	413,02
MMA Oblig-Inter	MA	9	14,55	8	67,81	25,64
AXA International Obligations	AXA	10	14,51	10	65,35	41,28
Oblilion	CL	11	14,46	7	69,41	444,38
State Street Obligations Monde	STATE ST	12	13,72	5	70,87	267,53
Soge Monde Oblig	SG	13	13,58	....	....	190,90
Mondoblig (C)	BFT	14	13,57	14	59,72	32,64
Mondoblig (D)	BFT	15	13,53	22	51,90	23,30
BNP Obli Monde	BNP PARI	16	12,96	20	53,92	204,69
Indocam Stratégie Emergents (C	GROUP CA	17	12,41	....	....	192,90
Indocam Stratégie Emergents (d	GROUP CA	18	12,41	....	....	192,89
Crédit Suisse Oblig. Plus	CS AST F	19	12,33	....	....	1878,63
Fiminter	FORTIS I	20	12,29	18	56,24	330,30
GAN Rendement	GAN	98	2,96	55	34,80	833,41
Primset	SG	99	2,91	79	19,04	968,89
Egfi-Eurotop	CRED COOP	100	2,82	60	29,89	1355,07
Victoire Andromede	ABEILLE	101	2,72	46	39,04	236616,31
Selection Euro Première (C)	CCF	102	2,59	77	19,20	3200,78
Selection Euro Première (D)	CCF	103	2,59	78	19,20	3055,97
Barclays Première (C)	BARCLAYS	104	2,59	76	19,26	3749,51
Geoptim (C)	ECUREUIL	105	2,56	58	30,67	2163,79
Geoptim (D)	ECUREUIL	106	2,56	59	30,67	1813,86
Natexis Obligations Euro (C)	BQUE POP	107	2,53	....	....	162,79
Natexis Obligations Euro (D)	BQUE POP	107	2,53	....	....	162,79
Cardif Obligtions Europe	CARDIF	109	1,80	61	29,39	115,58
RG Euro-Première	ROBECO	110	1,67	69	24,60	1663
Saint-Honoré Signatures Plus	CF ROTHS	111	− 7,09	....	....	1638,80
Placements Europe Hts Rend (D)	BQE NSMD	112	− 10,26	....	....	1500,45

(Publicité)

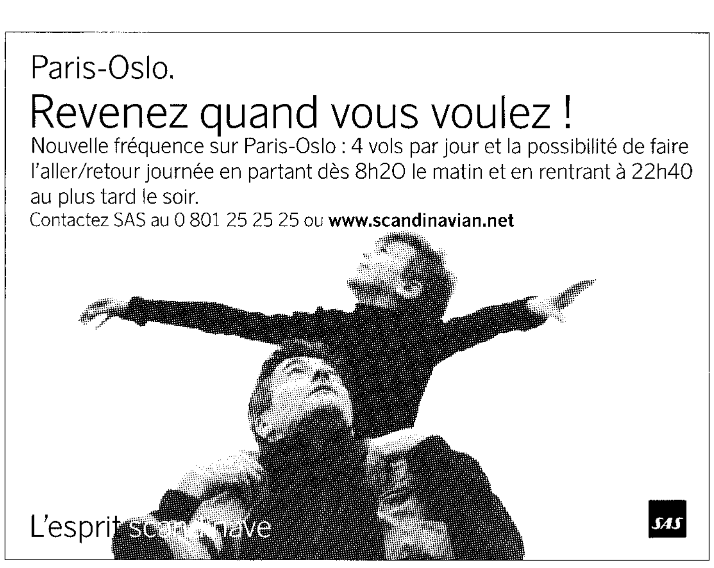

La vigueur du dollar a dopé les sicav obligataires internationales

LES MARCHÉS obligataires terminent mieux l'année qu'ils ne l'avaient commencée. Les sicav qui misent sur ces titres améliorent, mois après mois, leurs performances. Les sicav obligataires de capitalisation affichent ainsi une progression moyenne de 3,42 % sur ces douze derniers mois contre 2,72 %, lors de notre dernier classement, il y a un mois. Mais ce sont les sicav obligataires internationales qui tiennent la vedette. Elles ont rapporté en moyenne 6,60 % sur un an. Les produits qui ont privilégié les obligations américaines affichent des progressions nettement supérieures. Ils ont été portés par la vigueur du billet vert. Avec une hausse de 21,24 % sur un an, CDC Monde Obligations arrive en tête de notre palmarès. Cette progression s'explique en grande partie par l'exposition du portefeuille à la devise américaine qui s'élève aujourd'hui à 50 % et a grimpé jusqu'à 60 % au cours de l'année.

Deuxième de notre classement, ING obligations internationales a, pour sa part, consacré jusqu'à près de 70 % de l'actif de la sicav à des titres libellés en dollars. L'investissement sur la zone américaine a été particulièrement payant car les marchés obligataires américains ont été bien orientés. Ils ont notamment été portés par la décision du gouvernement américain de racheter une partie de sa dette. « *Nous avons été gagnants sur les deux tableaux* », résume Muriel Régnier.

J. Mo.

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du *Monde,* avec la Société des lecteurs

Lecteur, lectrice du *Monde*, vous êtes attaché à son indépendance. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL) dont c'est l'unique raison d'être. Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre OTC, code SICOVAM 3477,. Ceux et celles qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou des actions en demandant le dossier au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 1er décembre 2000 : 124,24 F (18,94 €).

* **Société des lecteurs du *Monde*,** 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

Le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis pénalise le dollar

L'accélération de la chute du Nasdaq et la confirmation de l'essoufflement de l'économie américaine ont permis à la monnaie européenne de se redresser face au billet vert. L'euro a atteint 0,8780 dollar, son cours le plus élevé depuis deux mois

Une semaine après être tombé à 0,8375 dollar à la suite d'une nouvelle gaffe du président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, l'euro est monté, vendredi 1er décembre, jusqu'à 0,8780 dollar, son cours le plus élevé depuis début octobre face au billet vert. Face à la monnaie japonaise, il s'est hissé jusqu'à 97,88 yens, son cours le plus élevé depuis trois mois. Le salut est venu des Etats-Unis et de la publication de plusieurs statistiques confirmant le ralentissement de la croissance économique outre-Atlantique. Le produit intérieur brut américain a augmenté de 2,4 %, en rythme annuel, soit la performance la plus modeste aux Etats-Unis depuis quatre ans. Cet essoufflement, auquel s'ajoutent la chute du Nasdaq et l'imbroglio électoral, a ébranlé la confiance des investisseurs dans le dollar.

INESPÉRÉ. Vendredi 24 novembre, la situation de l'euro paraissait fort compromise. En déclarant qu'*« il est trop tôt pour dire si l'euro est un succès »*, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, avait déclenché un nouveau tollé monétaire. Ces propos avaient provoqué un nouveau plongeon de l'euro – tombé à 0,8375 dollar – et suscité une énième polémique. Alors que le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, François Loncle (PS), avait exigé *« que Wim Duisenberg démissionne, qu'il laisse enfin sa place à un responsable incontesté qui, au lieu de s'acharner à couler l'euro, aura pour priorité la défense et la promotion de la monnaie unique »*, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, réclamait solennellement que *« le niveau du débat monétaire ne soit pas abaissé »*. Bref, l'euro semblait promis à des jours difficiles.

Au contraire, il s'est fortement apprécié, cette semaine, montant vendredi 1er décembre jusqu'à 0,8780 dollar, son plus haut niveau depuis le début du mois d'octobre. Face à la monnaie japonaise, il s'est hissé jusqu'à 97,88 yens, son cours le plus élevé depuis trois mois.

Le salut est venu des Etats-Unis et de la publication de plusieurs statistiques confirmant le ralentissement de la croissance économique outre-Atlantique. L'indice de confiance des consommateurs, établi par le Conference Board, a baissé de 2,3 points en novembre pour s'établir à 133,5 points, son niveau le plus bas depuis octobre 1999. *« Le plongeon de 9 points de l'indice de confiance au cours des deux derniers mois révèle l'anxiété des Américains quant aux conditions futures de l'économie »*, a souligné, mardi, Lynn Franco, directrice du centre de recherche sur la consommation de l'institut de conjoncture new-yorkais. *« La baisse de la confiance en novembre pourrait également refléter l'incertitude liée aux élections présidentielles et engendrée par l'imbroglio politico-électoral en Floride »*, a-t-elle ajouté.

Jeudi, le département du commerce a annoncé que la hausse du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre avait été limitée à 2,4 %, en rythme annuel, soit la performance la plus modeste aux Etats-Unis depuis quatre ans. Au premier et au deuxième trimestre 2000, le PIB américain avait progressé de respectivement 4,8 % et 5,6 %, toujours en rythme annuel.

INCERTITUDES

Cette série de statistiques – à laquelle il faut ajouter le regain de tensions financières dans plusieurs pays émergents, en premier lieu l'Argentine, dont la monnaie est étroitement liée au dollar – a eu raison de la fermeté du billet vert. Fermeté que, pour l'instant, ni le recul du Nasdaq ni l'imbroglio électoral américain n'avaient entamée. Insensibles à l'incertitude politique et jugeant que le nom du futur président n'aurait que peu d'importance sur la santé économique et financière des Etats-Unis, les investisseurs partageaient l'opinion du président de la Bundesbank, Ernst Welteke : *« Que cela soit Bush ou Gore, Alan Greenspan restera le chef de la Réserve fédérale. »*

La confiance totale de la communauté financière internationale pour le dollar semble aujourd'hui ébranlée. Et les capitaux internationaux, notamment européens, qui jusqu'à présent affluaient en masse aux Etats-Unis, s'y rendent moins volontiers. Cette désaffection, si elle se confirmait, pourrait finir par poser de très gros problèmes de financement à l'économie américaine, dont le déficit de la balance courante dépasse les 300 milliards de dollars.

Les analystes restent toutefois prudents sur la capacité de l'euro à rebondir durablement. Ils signalent d'abord que l'économie de la zone euro présente elle aussi des signes d'essoufflement, comme l'ont montré les chiffres de croissance récemment publiés en France et en Allemagne. Ils ajoutent que les onze pays de l'Union monétaire continuent à souffrir de handicaps structurels, qu'il s'agisse de l'ampleur des déficits publics, de la rigidité du marché du travail, du niveau des prélèvements obligatoires ou encore du retard pris en matière de nouvelles technologies. C'est l'avis de la Fédération allemande des banques, la BdB, qui se dit très sceptique quant au *« fort potentiel d'appréciation de l'euro tellement évoqué »*. *« Pour une phase durable d'appréciation au-delà de la parité avec le dollar, il faut une réévaluation fondamentale du rapport euro/dollar,* note la BdB. *Mais, pour cela, il faudra la preuve que l'Europe aussi a atteint un niveau de croissance élevé et durable. En d'autres termes, la force fondamentale de l'euro sera liée aux succès tangibles de la "New Economy" »*, poursuit-elle.

La fédération souligne en outre que les récentes interventions de la BCE pour soutenir l'euro ont réussi à créer des incertitudes sur le marché. *« Cela a sans nul doute contribué à une stabilisation du taux de change »*, commente-t-elle. Toutefois, la BCE seule ne peut faire grand-chose : *« Ce n'est que lorsque la Réserve Fédérale américaine signale aussi par des interventions qu'elle considère erroné le taux de change qu'une chance existe pour une correction durable du cours.* (...) *Les interventions en solo contiennent en revanche toujours un danger de spéculation contre la banque centrale »*, prévient la fédération.

A ce propos, la BCE a démenti, mercredi, la rumeur selon laquelle elle intervenait, discrètement, sur le marché des changes, pour aider l'euro à remonter la pente. *« Notre politique de communication, qui consiste à confirmer, a posteriori, la conduite d'une intervention, n'a pas changé »*, a précisé un porte-parole de l'institut d'émission. Il se pourrait bien, d'ailleurs, si la chute du Nasdaq se poursuit, si l'économie américaine continue à ralentir – et si... M. Duisenberg reste silencieux ! –, que l'arme des interventions devienne rapidement inutile.

Pierre-Antoine Delhommais

Rebond de l'euro

EURO CONTRE DOLLAR

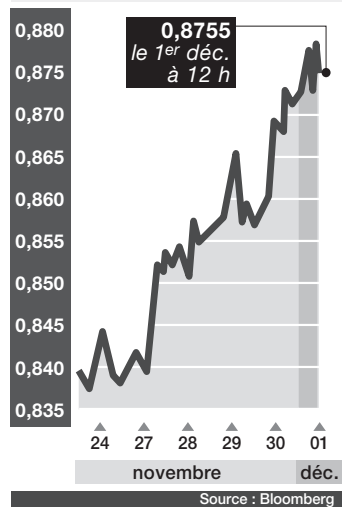

Source : Bloomberg

Les signes de ralentissement de l'économie américaine ont permis à la monnaie européenne de se redresser.

Nette détente des taux d'intérêt

Le plongeon des Bourses et les signes d'essoufflement de la croissance économique mondiale ont permis, cette semaine, une vive progression des marchés obligataires internationaux. Aux Etats-Unis, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans est revenu, d'un vendredi sur l'autre, de 5,62 % à 5,50 % – les taux baissent quand le cours des emprunts monte.

En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est pour sa part tombé jusqu'à 5,12 %, son niveau le plus faible depuis un an. Les emprunts européens bénéficient en outre du rebond de la monnaie unique qui, s'il se confirme, pourrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à se montrer plus souple dans sa politique monétaire.

Marché international des capitaux : appétit américain pour l'euro

UN NOUVEL EMPRUNT en euro a bénéficié d'une forte demande d'origine américaine. C'est un événement. Les spécialistes disent même que jamais auparavant une transaction obligataire, libellée dans notre monnaie, en dehors de celles de nos gouvernements, n'avait suscité un tel intérêt outre-Atlantique. Le débiteur est Freddie Mac, un des principaux acteurs du marché des capitaux aux Etats-Unis. Il vient de lever 5 milliards d'euros pour cinq ans. C'était sa deuxième opération de ce genre, faisant suite à celle d'un même montant et d'une durée de dix ans qui avait vu le jour en septembre. La première affaire a convaincu tous ceux qui y ont participé, en particulier pour ce qui est de la liquidité : les titres sont extrêmement faciles à négocier. L'émetteur cherche à se faire mieux connaître en Europe, ce qui l'oblige à offrir un rendement proportionnellement plus élevé dans notre monnaie que dans son dollar. Le supplément dont il a dû s'acquitter ces derniers jours est certes moindre que celui qu'il a payé à la fin de l'été lors de sa première apparition en euros. Il est toutefois suffisant pour inciter certains professionnels de la finance à effectuer des transactions d'arbitrage, afin de tirer parti de la différence de rendements en dollars et en euros. De tels agissements n'expliquent toutefois qu'en faible partie, semble-t-il, pourquoi le quart de la nouvelle transaction (soit 1,25 milliard) aurait été placé outre-Atlantique.

Tout indique, pour l'essentiel, que les achats américains sont liés à la remontée de notre monnaie. Le même argument vaut, bien sûr, pour ce qui est du milliard vendu en Extrême-Orient. Mais là, ce n'est pas vraiment une nouveauté. Cela fait plusieurs semaines que les grands investisseurs asiatiques se montrent friands d'obligations de grande qualité en euros.

La question du change est évidemment primordiale pour le développement du marché des capitaux en euros. On ne saurait bien sûr pas préjuger de l'évolution de la valeur extérieure de la devise européenne. Les avis des experts sont partagés. D'aucuns pensent que son redressement n'est que passager. Mais s'il est destiné à se poursuivre, on est en droit de s'attendre, pour l'an prochain, à un élargissement du cercle des investisseurs internationaux en titres de tout premier plan libellés en euros, si bien que le coût des emprunts de nos principaux établissements publics devrait diminuer.

EONIA ET SONIA

Pour ce qui est des titres de moindre qualité, notamment des obligations d'entreprises industrielles, la situation tend à devenir plus difficile, indépendamment de la monnaie d'emprunt. Les risques de diminution de leur crédit, tel qu'il est reflété par les notes décernées par les maisons spécialisées dans l'évaluation financière, font que les investisseurs ne s'engagent que si la rémunération qu'on leur propose est très élevée. En outre, la prudence conduit à raccourcir les durées des placements. Cette évolution est d'ailleurs renforcée par la faible inclinaison actuelle de l'échelle des rendements : pour un investisseur, il y a bien peu à gagner à rechercher des échéances lointaines.

Raccourcir les durées fait s'écarter du domaine obligataire pour se rapprocher du monétaire (le marché de l'argent à court terme). A la jonction des deux, on utilise fréquemment la solution des emprunts courts à taux variable, dont l'intérêt est fixé à intervalles réguliers de quelques mois et change en fonction de l'évolution du loyer de l'argent. Les différents taux sont ceux qui prévalent, chaque fois, à un moment donné. Il y a donc un risque pour l'emprunteur, qui est celui de servir un intérêt éventuellement trop haut correspondant à une tension momentanée du marché de l'argent. Pour éviter ce risque, on se sert depuis longtemps en France d'un taux de référence, certes monétaire, mais qui n'est pas instantané. Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour, sur un an. Cette référence s'appelle l'Eonia, l'initiale étant celle de l'euro. De nombreux emprunts ont déjà été contractés sur cette base, les coupons étant annuels. Deux banques, BNP Paribas et HSBC CCF, viennent de transposer la méthode sur le marché britannique, se servant d'une référence appelée Sonia (le « s » étant celui de sterling). Les deux intermédiaires en ont fait bénéficier le groupe Unilever qui se présentait une fois de plus sur le marché international, pour 100 millions de livres pour un an (Sonia + 0,2 points de pourcentage) et 500 millions d'euros pour deux ans (Eonia, sans plus). La méthode ayant été bien accueillie, on songe maintenant à la transposer au compartiment du dollar.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao au plus bas

COURS À NEW YORK

en **dollars** par **tonne**

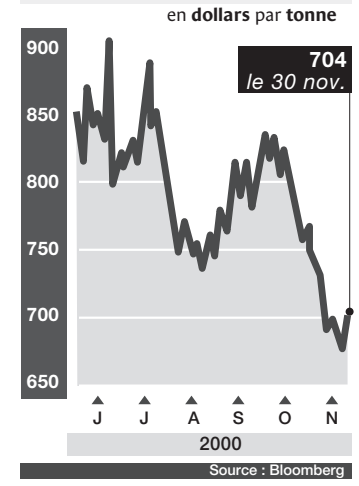

Source : Bloomberg

LE MONDE DU CACAO va comme il peut. L'avenir ne semble guère prometteur. Les négociateurs représentant trente-cinq pays producteurs et consommateurs au sein de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) ne se sont pas entendus à Genève sur les termes d'un nouvel accord international remplaçant celui signé en 1993 qui arrive à expiration en septembre prochain. L'Ivoirien Lambert N'Guessan, porte-parole des producteurs, a fortement reproché à l'Union européenne d'avoir autorisé l'introduction de matières grasses végétales dans la fabrication du chocolat et comme on pouvait s'y attendre les discussions ont achoppé sur les questions de la promotion du cacao, de ses substituts et d'une *« économie cacaoyère viable »*. Rendez-vous est pris pour de nouvelles négociations en février prochain. La réunion de Genève a néanmoins permis la mise sur pied d'un comité consultatif chargé du suivi de la production et de la consommation.

Cet échec des négociations de l'ICCO et la perspective actuelle d'un surplus de l'offre ont fait chuter les prix fin novembre à leur plus bas niveau depuis vingt-sept ans à 575 livres la tonne à Londres et à 700 dollars à New York. L'analyste britannique E.D. & F. Man annonce pour 2001 une offre déficitaire de 100 000 tonnes, mais dans son dernier bulletin trimestriel l'ICCO a revu son estimation d'excédent pour 1999-2000 à 25 000 tonnes pour une production mondiale de 3 millions de tonnes. Les broyages, excellents indicateurs de la demande mondiale, devraient s'établir à 2,948 millions de tonnes et les stocks de fin de campagne à 1,299 million de tonnes. La Côte d'Ivoire ne devrait pas obtenir plus de 1,21 million de tonnes lors de la campagne en cours selon E.D. & F. Man. La raison politique reprenant le dessus chez le premier producteur mondial, les embarquements aux ports de San Pedro et d'Abidjan se déroulent désormais normalement. Le négociant Barry Callebaut, filiale de Klaus Jacobs, vient d'ailleurs, en association avec une coopérative d'exportateurs locaux, d'installer une usine de traitement du cacao à Sinfra, une des principales zones de plantation.

Carole Petit

Le plongeon du Nasdaq pèse sur l'ensemble des places boursières

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
+ 3,63 %	– 0,92 %	– 3,53 %	– 2,48 %	– 2,27 %
14 835,33 points	10 373,54 points	5 928,50 points	6 170,40 points	6 512,91 points

LES DOUTES grandissent sur la planète boursière. Les principales places européennes ont terminé la semaine en recul, dans le sillage de Wall Street. L'indice Nasdaq, après avoir fléchi de 4,03 % jeudi 30 novembre, a progressé de 1,82 %, à 2 645,29 points, vendredi 1er décembre. Sur la semaine, l'indice accuse une baisse de 8,91 %. L'indice Dow Jones des trente grandes industrielles s'est pour sa part tassé de 40,95 points (0,39 %) vendredi, à 10 373,54 points, et recule de 0,92 % en cinq séances. Le Nasdaq, qui avait affiché une progression spectaculaire de 85 % en 1999, tiré par l'engouement des investisseurs pour les valeurs de la nouvelle économie, a fléchi de 34 % depuis le début de l'année (*Le Monde* du 1er décembre). Le ralentissement de plus en plus évident de la croissance américaine et les faillites à répétition des start-up, qui ont épuisé leurs réserves de liquidités et la patience de leurs financiers, sont à l'origine des liquidations massives des détenteurs d'actions. *« Nous sommes dans une situation où, après huit mois consécutifs de baisse, l'état d'esprit est devenu brutalement négatif »*, explique Andy Neff, analyste chez Bear Stearns, interrogé par Reuters. *« Malheureusement, il y a assez de mauvaises nouvelles importantes pour que cette psychologie lugubre continue »*, prévoit-il. De très optimistes, les analystes semblent aujourd'hui pessimistes voire pour certains anticiper le pire. Ainsi Merrill Lynch a par exemple annulé sa conférence sur les investissements dans l'Internet, prévue la semaine prochaine, en raison des conditions du marché, et prévoit de la reporter au printemps 2001.

Autre élément qui joue sur les nerfs des opérateurs boursiers, l'imbroglio politico-électoral depuis l'élection présidentielle du 7 novembre. *« L'investisseur est très hésitant. On attend des nouvelles décisives sur l'élection présidentielle, peut-être lundi. Personne ne prendra position d'ici là »*, indique Larry Rice (Josephthal Lyon & Ross), cité par Reuters. Après avoir achevé ses auditions vendredi, la cour suprême de Floride ne rendra son arrêt que dans quelques jours.

RALENTISSEMENT

Enfin, les derniers indicateurs économiques ont continué à confirmer le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, ce qui pèse sur les marchés. La banque d'affaires américaine Goldman Sachs a révisé en baisse sa prévision de croissance du PIB américain au 4e trimestre, passant de 3,8 % à 2,7 % en rythme annuel. La banque estime que le risque d'une récession augmente et note que sa prévision de croissance de 3,1 % au 1er semestre 2001 risque de n'être pas tenue à cause de l'actuel ralentissement de l'activité.

Les marchés d'actions européens, s'ils ont terminé en hausse ou étales vendredi, sont tous en baisse sur la semaine. A Londres, les valeurs britanniques ont terminé vendredi en repli sur cinq jours de 2,48 %, à 6 170,40 points. A Francfort, l'indice des trente valeurs vedettes DAX a gagné 2,21 % vendredi, à 6 512,91 points, mais a perdu 2,27 % sur les cinq dernières séances. Paris a clôturé la semaine sur une baisse de 3,53 % de l'indice CAC 40, à 5 928,50 points. Plusieurs analystes pensent qu'il y aura une nouvelle période de baisse après une reprise limitée dans le temps et dans son ampleur. *« Nous attendons d'autres mauvaises nouvelles des sociétés et tant que nous ne serons pas réconfortés par les prix du pétrole et de meilleures indications sur l'environnement économique – IFO allemand et NAPM américain – cela n'est pas prêt de se produire »*, affirme Theodore Varelas, d'ABN Amro, cité par l'agence Reuters. La Bourse de Francfort s'est reprise vendredi, plusieurs opérateurs considérant que les valeurs technologiques sont devenues très bon marché après leur dégringolade des derniers jours. Deutsche Telekom a certes vendredi regagné du terrain, mais a perdu 6,88 % sur la semaine, à 37,34 euros.

La Bourse de Londres a elle aussi souffert cette semaine de la tempête essuyée par les valeurs de la technologie, secouées par la plongée du titre Sema. Le franco-britannique Sema, qui avait plongé de plus de 40 % vendredi 24 novembre, a poursuivi sa chute cette semaine, perdant 46 pence à 300, soit un recul de 13,2 % sur la semaine. Les valeurs technologiques et télécoms ont donné la principale impulsion au marché. La composition de l'indice Footsie 100 pourrait, lors de la prochaine réunion trimestrielle, mercredi 6 décembre, être modifiée. Plusieurs valeurs de la « nouvelle économie », telles que Bookham (produits pour réseaux de fibres optiques), Baltimore (logiciels de cryptage) et Sema (services informatiques) pourraient sortir et être remplacés par des titres de l'économie traditionnelle, tels que AB Foods (agroalimentaire), Scottish and Newcastle (brasseur) et Safeway (supermarchés).

La Bourse de Tokyo a en revanche terminé la semaine en hausse de 3,63 %, l'indice Nikkei clôturant vendredi 1er décembre à 14 835,33 points, s'approchant du seuil psychologique des 15 000 points. La demande venant de nouveaux fonds d'investissement a permis de compenser partiellement l'influence baissière des technologiques américaines. Le Nikkei s'est nettement maintenu au-dessus des 14 500 points pendant la semaine, résistant avec succès à toutes les pressions à la vente.

Pascale Santi

SPORTS **L'épineuse question de la création de droits Internet, sur le modèle des droits télévisés, devait être abordée, lundi 4 et mardi 5 décembre, lors de la première conférence sur le sport et les nouveaux médias, voulue par le Comité international olympique (CIO). ● LES RETRANSMISSIONS d'événements sportifs, notamment de matches de football, sur la Toile sont pourtant rares même si plusieurs expériences ont été tentées. ● UN RAPPORT récent concluait que les sites consacrés au sport seront** *« les plus lucratifs de tout l'Internet en 2005 »*. **● LES PROMOTEURS de spectacles sportifs et les ligues professionnelles gérant l'organisation de compétitions craignent, à court terme, de voir leur échapper une importante source de revenu. ● CES ACTEURS tentent tout de même de prendre position sur le marché en rachetant des sites de clubs ou de joueurs.**

La question des droits Internet mobilise les acteurs du sport et du commerce

Le Comité international olympique (CIO) devait organiser, lundi 4 et mardi 5 décembre, à Lausanne (Suisse), la première Conférence sur le sport et les nouveaux médias. L'opportunité de créer des droits Internet sur le modèle des droits télévisés y sera discutée

IL S'AGIT du grand sujet à la mode dans les milieux du sport et du business réunis : y aura-t-il, un jour, des droits Internet sur le modèle des droits télévisés existant déjà ? La question avait largement alimenté les discussions lors du Sportel, le marché des télévisions et du sport, qui s'est tenu à Monaco du 5 au 8 novembre (*Le Monde* du 10 novembre). Elle sera à nouveau au centre des débats, lundi 4 et mardi 5 décembre, à Lausanne (Suisse), à l'occasion de la première Conférence sur le sport et les nouveaux médias. Organisée par le Comité international olympique (CIO), cette réunion va rassembler plus de 800 organismes et sociétés. Jamais le mouvement sportif n'avait mis sur pied une manifestation d'aussi grande envergure autour d'un thème appartenant au domaine du marketing.

Virtuels pour l'instant, ces fameux droits Internet n'en finissent pas de faire fantasmer. L'idée que l'on puisse avoir accès, depuis son ordinateur, à des retransmissions de rencontres sportives mobilise désormais la totalité des acteurs et des décideurs du sport-business.

Rien de concret pourtant, ou presque, n'existe aujourd'hui. A l'exception du championnat d'Angleterre de division 1, aucun appel d'offres n'a été lancé afin de « vendre » des images destinées à figurer sur le Web. Quant aux chaînes de télévision, qui sont les seules à détenir des droits pour des images animées, elles sont bien décidées à protéger leurs acquis.

QUALITÉ DÉCEVANTE

Certaines commencent même à se positionner sur le marché naissant de l'Internet sportif. Aux Etats-Unis, NBC, qui possède l'exclusivité des droits de retransmission télévisée des Jeux olympiques jusqu'en 2008, a ainsi retransmis les meilleurs moments des Jeux de Sydney sur son propre site. La chaîne américaine n'a toutefois été autorisée par le CIO à ne diffuser ces extraits qu'en différé. En Grande-Bretagne, BskyB vient d'obtenir, en échange de 250 millions de francs, le droit d'exploiter sur la Toile une partie des images du championnat anglais, compétition qui est par ailleurs programmée sur son canal traditionnel.

Une de ses filiales, Skysports, avait diffusé sur son site le match Ecosse-Angleterre de novembre 1999, en complément de la retransmission sur son réseau. En France, Nusport, qui est une émanation de Canalnumedia (filiale de Canal +) et du groupe de marketing sportif Jean-Claude Darmon, a proposé aux supporteurs du FC Nantes de suivre, sur le site du club, le match de Coupe d'Europe de l'UEFA contre Lausanne, le 23 novembre. La très mauvaise qualité des images a toutefois laissé sur leur faim les internautes branchés ce soir-là.

Mais qu'importe si la technologie n'est pas encore en mesure de garantir des retransmissions dignes de ce nom. Le but est uniquement, aujourd'hui, d'occuper le terrain dans la perspective de l'ouverture future des droits Internet. Voilà pourquoi Microsoft s'était porté candidat aux droits télévisés du championnat anglais. Voilà également pourquoi, aux Pays-Bas, la compagnie de télécommunication KPN, qui ne possède aucune chaîne de télévision, lorgne sur les droits du championnat néerlandais. Si elle emporte le marché, il lui sera toujours possible de revendre une partie de la compétition à un opérateur traditionnel tout en se réservant certains matches sur Internet.

Cette bataille consistant à prendre des positions se répand également sur des terrains périphériques. Les clubs de football, généralement plus libéraux que les ligues professionnelles, sont ainsi l'objet de nombreuses sollicitations. S'ils deviennent un jour propriétaires des images de leurs matches, comme c'est le cas en Italie, il ne fait aucun doute que les Web-compagnies tenteront de récupérer des morceaux.

ENJEU D'UNE ÉLECTION

Autant donc signer des partenariats dès à présent. C'est ce qu'ont essayé de faire Yahoo !, Microsoft ou encore amazon.com en voulant devenir le nouveau sponsor du maillot de Manchester United, le champion d'Angleterre. Le marché est finalement revenu, en échange de 30 millions de livres, à Vodafone qui, *via* la technologie WAP, développe également une importante activité sur le Web.

Mais l'enjeu s'est également déplacé vers les sites Internet que gèrent les clubs. En France, Nusport et Havas Advertising Sports se livrent actuellement une guerre sans merci. Le premier a réalisé les sites de l'AJ Auxerre, du FC Nantes, du RC Lens, du RC Strasbourg et de l'Olympique lyonnais ; le second a fait ceux de l'Olympique de Marseille, de l'AS Saint-Etienne, du FC Metz et du Toulouse FC.

Pour l'heure, la Ligue nationale de football (LNF) autorise les clubs à ne diffuser que deux minutes de résumé de leurs matches, et seulement vingt-quatre heures après les rencontres. Mais de nombreux dirigeants réclament davantage – comme l'intégralité des images – et dans un délai plus court. La question était au cœur de l'élection à la présidence de la LNF, gagnée en juin par Gérard Bourgoin au détriment de Noël Le Graët.

Ces sites de clubs, tout comme les sites personnels des champions ou encore les sites d'information sportive, seraient promis à un avenir fructueux. Réalisés à perte aujourd'hui, ils pourraient bientôt constituer l'un des grands vecteurs de l'e-économie. Un rapport publié en juillet par le magazine en ligne *Screen Digest* concluait que les sites consacrés au sport seront *« les plus lucratifs de tout l'Internet en 2005 »*. Ils rapporteront 9 milliards de dollars de vente en ligne (billets, équipement, sportswear) et 6,27 milliards de dollars de recettes publicitaires. Des estimations qui ne tiennent pas compte du commerce lié aux droits Internet, quand ceux-ci existeront.

Frédéric Potet

Les principaux opérateurs de sites sur le sport

● **Sportal :** Paris SG, Milan AC, Juventus Turin, Parme AC, Bayern Munich, équipe d'Afrique du Sud de rugby, écurie Benetton de formule 1.
● **Havas Advertising sports :** Olympique de Marseille, AS Saint-Etienne, FC Metz, Toulouse FC.
● **Nusport** (Canal + et groupe Jean-Claude Darmon) : AJ Auxerre, FC Nantes, RC Lens, RC Strasbourg, Olympique lyonnais ; Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff, Bixente Lizarazu...
● **Athleteline :** Nicolas Anelka, Didier Deschamps, Marie-José Pérec, Fabien Barthez, Amélie Mauresmo, Tariq Abdul-Wahad, Olivier Magne...

Commenter en direct ?

La question des droits Internet a connu un rebondissement insolite lors de la Coupe du monde de rugby à XIII qui s'est disputée en Grande-Bretagne et en France, du 26 octobre au 28 novembre. Un journaliste du portail britannique Sportal s'est vu interdire l'entrée du stade où avait lieu le match entre le pays de Galles et le Liban sous prétexte qu'il allait commenter en direct par écrit, via Internet, la rencontre à laquelle il allait assister. Sportal avait créé un site non officiel de couverture de la compétition qui faisait directement concurrence au site officiel lancé par les organisateurs de l'épreuve, en l'occurrence la Fédération anglaise de rugby à XIII. Son secrétaire général, Dave Callaghan, a précisé que tous les droits de couverture des matches revenaient aux opérateurs ayant payé pour (BBC et BskyB) et que les commentaires *« écrits et en direct »* des matches faisaient implicitement partie de ces droits.

Grâce à leurs sites personnels, les champions maîtrisent totalement leur image

LA PLACE occupée par les sites personnels des champions gagne, chaque jour, un peu plus d'importance sur la Toile. Conçus, au départ, pour satisfaire l'engouement des fans, ces magazines en ligne sont devenus de redoutables outils de communication pour ceux dont ils sont les héros. Les sportifs de haut niveau, qu'ils soient en proie à des difficultés dans la pratique de leur discipline, ou qu'ils ne supportent plus de s'adresser à la presse traditionnelle, semblent avoir parfaitement compris l'intérêt qu'il y a à utiliser Internet pour faire passer des messages.

Depuis plusieurs mois, les exemples foisonnent. On se souvient que Didier Deschamps, affecté par les critiques formulées à son encontre dans les médias, avait boycotté la presse pendant la quasi-totalité de l'Euro 2000 de football. Durant les trente jours de compétition, le seul contact du capitaine des Bleus avec l'extérieur était son propre site, alimenté en chroniques personnelles dictées depuis son téléphone portable. Si ses interventions rivalisaient en platitude, le joueur s'est toutefois fait plus mordant, en fin d'Euro, en n'hésitant pas à citer le nom d'un journaliste, accusé, selon lui, de mal faire son métier.

Les collègues de Didier Deschamps en équipe de France ne sont pas en reste. A quel média s'est adressé en priorité Zinedine Zidane le 26 octobre, soit deux jours après son expulsion en Ligue des champions, suite à un coup de tête donné au défenseur de Hambourg, Jochen Kientz ? A son site personnel, bien sûr. *« Il faut que je sois sanctionné, car mon geste n'est pas permis, mais ce que je veux, c'est que l'on prenne en compte les faits qui ont causé ce geste. Nous sommes tombés dans une sorte de piège face à cette équipe de Hambourg. Les Allemands ont joué dur d'entrée et le traitement infligé par Kientz, mon adversaire direct, m'a particulièrement énervé »*, lisait-on ce jour-là sur zinedinezidane.com, et nulle part ailleurs.

ANELKA, LE SPÉCIALISTE

Jeunesse oblige, Nicolas Anelka est en passe de devenir le grand spécialiste du bon usage du Web. Après avoir annoncé, en exclusivité aux internautes, l'officialisation de son transfert du Real Madrid au Paris-Saint-Germain, l'attaquant a livré sur son site, le 5 novembre, une analyse très personnelle de la crise actuellement traversée par son club : *« Notre problème au milieu ne date pas d'hier. Sans vrai meneur de jeu, c'est pas possible.* (...) *Paris est quand même un grand club et il y a plein de joueurs derrière qui attendent leur tour. Je crois vraiment que c'est le moment de faire jouer les Abriel, Kelban, Cissé... »*, écrivait-il à destination de ses fans, mais aussi à l'adresse de l'entraîneur du PSG, Philippe Bergeroo, lequel, dit-on, fut particulièrement courroucé par de tels propos.

Les remous provoqués par le développement de ces sites sont multiples. Les journalistes spécialisés ont le sentiment que, demain, les sportifs délaisseront les traditionnels points presse pour ne communiquer que par ces organes. Les clubs, eux, s'agacent de voir que ces sites fonctionnent parfois mieux que leurs propres sites. Ce qui a pour effet de mécontenter les sponsors, notamment lorsque tel footballeur y vante les mérites d'une marque de chaussures qui est en concurrence directe avec l'équipementier lié contractuellement à l'équipe professionnelle.

Certains clubs, néanmoins, en sont revenus à acheter, aux joueurs, les droits d'exploitation de leur image. C'est ce qu'a fait le Real Madrid avec Luis Figo, avant de céder ses droits, contre 230 millions de francs, à la société Telefonica pour que celle-ci réalise le site personnel du joueur.

« Le but de ces sites est de donner une information subjective. Ils n'agissent pas comme le ferait un organe de presse. Les sportifs qui sont exposés médiatiquement sont en général hostiles au sensationnalisme de certains médias. Ils préfèrent donc communiquer par cet outil, car ils savent qu'ils pourront maîtriser le contenu de l'information », indique Alexis Caude (31 ans), le fondateur d'Athleteline, une société qui est le leader du marché français avec un catalogue de trente-cinq sites de champions. Fondée en novembre 1999, cette start-up compte parmi ses clients Amélie Mauresmo, Marie-José Pérec, Fabien Barthez, Tariq Abdul-Wahad et Nicolas Anelka, dont le site serait le site de sportif le plus visité en France.

Avoir convaincu l'attaquant international du Paris-SG de les rejoindre n'est pas une mince prouesse pour les dirigeants d'Athleteline, lorsqu'on sait que Canal +, la maison-mère du club, réalise elle-même des sites personnels de sportif, via sa filiale Canalnumedia. Refroidi par les plaisanteries des Guignols à son égard, le footballeur aurait tout simplement décidé de frapper à une autre porte.

F. P.

L'« affaire Nike » ternit l'image du football brésilien

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Dès le coup d'envoi, le grand déballage tient toutes ses promesses. Installées en octobre par le Sénat et la Chambre fédérale des députés avec mission d'inspecter les coulisses notoirement sulfureuses du football national, les deux commissions d'enquête parlementaires du Congrès brésilien ont d'emblée démontré qu'elles n'avaient pas l'intention d'endormir la galerie. La Chambre, chargée d'analyser le contrat de sponsoring de 160 millions de dollars sur dix ans, signé, en juillet 1996, entre la Confédération brésilienne de football (CBF) et Nike, peut déjà se targuer d'avoir, avec l'aide de la presse locale, levé quelques lièvres fort prometteurs.

Modeste courtier de la Bourse de Rio avant d'épouser la fille unique – dont il s'est séparé, il y a trois ans – de Joao Havelange, tout-puissant patron de la Fédération internationale (FIFA) de 1974 à 1998, Ricardo Teixeira, président de la CBF depuis douze ans, s'est rapidement retrouvé en fâcheuse posture à la suite des révélations du quotidien la *Folha de Sao Paulo* : la copie du contrat transmise par ses soins au président de la commission, Aldo Rebelo, du Parti communiste du Brésil (maoïste), ne faisait en effet aucune mention des modifications – léonines – apportées, en date du 6 avril, à l'une de ses clauses.

Le correctif passé sous silence par Ricardo Teixeira concerne la participation de la sélection brésilienne, durant les dix ans de validité du contrat, à au moins 50 matches amicaux, organisés sous l'égide de son sponsor américain. Or, actuellement engagée dans le tournoi marathon sud-américain de dix-huit journées qualificatif pour la Coupe du monde 2002, et tenante du titre de la Copa America, qui se dispute tous les deux ans, la *Seleçao* n'est pas en mesure d'honorer les engagements pris par ses dirigeants.

« DROITS MONDIAUX EXCLUSIFS »

D'autant que Nike exige la présence dans ses rangs d'au moins huit grands titulaires de l'équipe pour les rencontres prévues. En vertu de quoi, Nike a imposé à la CBF un « allégement » de sa contribution financière, qui pourrait atteindre, selon la *Folha de Sao Paulo*, 73,5 millions de dollars. Au passage, la firme de matériel sportif s'est arrogé, entre autres « dédommagements » – qu'elle ne tenait visiblement pas à ébruiter –, les « droits mondiaux exclusifs », qu'elle ne détenait pas jusque-là, relatifs à l'utilisation de l'image des sélectionnés brésiliens. *« Le patrimoine du peuple brésilien ne peut pas être à la merci des intérêts d'une multinationale »*, a déclaré le président de la commission après avoir pris connaissance de ces altérations contractuelles par voie de presse. Ricardo Teixeira encourt désormais une mise en examen pour faux témoignage. Entraîneur du Brésil lors de la dernière Coupe du monde, Mario Zagallo a également de plus en plus de mal à verrouiller sa défense. Il a ainsi fallu attendre sa récente déposition devant la commission d'enquête pour apprendre qu'il avait lui-même été sous contrat avec Nike, du 20 février 1997 au 1er août 1998.

Si cette cachotterie, qu'il affirme avoir confessée dans sa déclaration d'impôts, n'est pas légalement répréhensible, elle s'ajoute cependant au faisceau croissant de suspicions, partagées par l'immense majorité des Brésiliens, sur l'ingérence de Nike dans les affaires intérieures de la *Seleçao*.

Surnommé « L'Animal » à cause de son tempérament explosif, Edmundo, attaquant remplaçant lors du Mondial en France, vient de réserver aux députés un témoignage inédit que Mario Zagallo, qui proclame avoir agi en toute liberté à l'heure de désigner ses titulaires, a très mal encaissé. A en croire Edmundo, un certain Luiz Alexandre Rodrigues, représentant de Nike auprès des quadruples champions du monde, logeait en compagnie des joueurs au château de la Grande-Romaine à Lésigny (Seine-et-Marne), et avait accès libre aux vestiaires en toutes circonstances, ce que la CBF et l'ex-entraîneur national ont toujours nié.

Les contradictions qui s'accumulent au fil des dépositions convergent toutes en une suprême interrogation : pourquoi Ronaldo, victime d'un mystérieux « malaise » convulsif moins de sept heures avant le coup d'envoi, a-t-il quand même disputé la finale de Coupe du monde perdue (0-3) face à l'équipe de France, le 12 juillet, au Stade de France ?

Deux heures avant le coup d'envoi, le nom d'Edmundo figurait encore à la place de celui du « Phénomène » sur les listes distribuées aux journalistes par les hôtesses du stade. Les dirigeants de Nike auraient-ils usé de leur influence pour faire jouer à tout prix Ronaldo, avec lequel ils avaient signé, deux ans auparavant, un contrat à vie d'un montant annuel de 1 million de dollars ? C'est ce que la commission d'enquête de la Chambre s'efforce d'éclaircir.

Jean-Jacques Sévilla

SIMON BRUTY/AFP

Ronaldo, qui « explose » ici sous la charge de Fabien Barthez, était-il en mesure de jouer la finale du Mondial 1998 ?

L'Assemblée nationale donne son feu vert à la stérilisation volontaire

Jusqu'ici illégale en France, cette méthode contraceptive largement utilisée à travers le monde par les deux sexes va prochainement être autorisée

PLUS d'un siècle après avoir été mises au point et expérimentées, les techniques chirurgicales permettant la stérilisation des hommes et des femmes en âge de procréer et souhaitant bénéficier de cette méthode radicale de contraception vont pouvoir être légalement mises en œuvre en France. L'Assemblée nationale vient en effet d'adopter, jeudi 30 novembre, un texte de loi autorisant et encadrant cette pratique (*Le Monde* du 1er décembre).

● **Chez la femme.** *« Le terme de "stérilisation féminine" apparaît pour la première fois dans une publication de Kocks en 1878, et la première stérilisation chirurgicale par ligature tubaire est pratiquée par Lungren en 1881 »*, rappelle le docteur Michel Erlich, spécialiste de psychiatrie dans un récent et remarquable ouvrage collectif dirigé par Alain Giami et Henri Léridon (*Les Enjeux de la stérilisation,* Inserm/Ined, 334 pages, 280 francs, 42,7 euros).

« A partir de cette intervention inaugurale, les ligatures tubaires se multiplient puis les techniques de stérilisation tubaire se diversifient. En 1911 une étude de Stolz recense 199 articles relatifs à ce sujet, insiste sur le caractère médical de la stérilisation féminine, exclusivement réservée aux contre-indications médico-obstétricales absolues à la grossesse. Tout en reconnaissant le bien-fondé des indications sociales telles que la misère et la grande multiparité, l'auteur qualifie d'"avortement criminel prophylactique" toute stérilisation pratiquée dans un but purement contraceptif. »

Le docteur Erlich souligne que l'utilisation de la stérilisation tubaire comme méthode de contrôle de la fertilité est demeurée limitée jusqu'au milieu du siècle. Cette pratique s'est considérablement développée entre 1970 et 1980, grâce notamment à la laparoscopie (ou cœlioscopie), technique développée conjointement en France en Angleterre et en Allemagne (respectivement par les professeurs Palmer, Steptoe et Frangenheim). La laparoscopie, qui permet, sous anesthésie locale, un examen du contenu de la cavité abdominale au moyen d'un endoscope introduit à travers la paroi, a considérablement simplifié la pratique de la stérilisation tubaire et fait que cette dernière est aujourd'hui devenue la méthode de contraception féminine la plus répandue dans le monde.

C'est ainsi que, au début des années 1990, on comptait dans le monde 191 millions de femmes mariées en âge de procréer chez lesquelles une stérilisation tubaire avait été effectuée, 161 millions d'entre elles vivant dans des pays du tiers-monde. La moitié des utilisatrices se situent en Chine et un quart d'entre elles en Inde, deux pays ayant adopté de sévères politiques de contrôle des naissances.

En pratique, l'intervention est généralement effectuée sous anesthésie locale, la « ligature » des trompes de Fallope pouvant être obtenue de diverses manières (utilisation de la chaleur ; pose de clips, d'anneaux ou d'agrafes). Selon le professeur Stephen Killick (université de Hull, Grande-Bretagne), les taux d'échec observés varient selon la technique utilisée et se situent généralement autour de 2 pour mille. Certaines études concluent toutefois à des taux plus élevés pouvant aller, sur une période de dix ans, à près de 4 %.

Parallèlement à son possible échec (qui peut se manifester une fois sur trois sous la forme d'une grossesse extra-utérine), la stérilisation tubaire soulève le problème de son caractère irréversible ou non. *« Il y a une forte corrélation négative entre une bonne information donnée avant l'intervention et le regret ultérieur, ainsi qu'une grande variabilité dans le nombre des patientes demandant une reperméabilisation : cela va de 1 sur 1000 femmes pour le pourcentage le plus faible à 1 sur 10 pour le plus élevé*, souligne le professeur Killick. *Les femmes les plus jeunes et celles qui n'ont pas trouvé d'autres formes de contraception appropriée avant la stérilisation sont plus que les autres susceptibles de demander une reperméabilisation. »*

Le spécialiste britannique, qui rapporte qu'on lui a demandé un jour une intervention réparatrice sur une patiente qui ne souhaitait pas procréer mais qui avait appris que son mari était devenu stérile, observe qu'il n'est pas rare que des femmes regrettent de s'être fait stériliser *« parce qu'elles se sentent mutilées et que l'intervention réparatrice signifie pour elles bien plus qu'une simple possibilité de grossesse ultérieure. »* Les taux de grossesse cumulés sur deux ans après une tentative de reperméabilisation varient de 83 % chez les femmes de moins de trente-quatre ans à 51 % chez celles de plus de trente-neuf ans. Les couples concernés peuvent également aujourd'hui avoir recours aux techniques de procréation médicalement assistée et de fécondation *in vitro.*

● **Chez l'homme.** La stérilisation masculine (ou vasectomie) représente 8 % de l'ensemble des moyens contraceptifs actuellement utilisés à travers le monde. Elle est plus particulièrement répandue dans les pays anglo-saxons ainsi qu'en Extrême-Orient, notamment en Corée du Sud et en Chine. Moins bien acceptée dans les pays latins, elle est toutefois légalisée en Espagne, en Italie, au Portugal ainsi qu'en Autriche.

L'intervention, fort simple, consiste en une résection d'une portion de canal déférent avec occlusion des deux extrémités. *« Bien que la vasectomie ait été utilisée dès le début du siècle à des fins contraceptives individuelles, les publications médicales relatives à cette indication sont demeurées exceptionnelles jusqu'au début des années 1960,* note le docteur Erlich. *Une étude publiée en 1984 portant sur 16 000 vasectomies effectuées entre 1970 et 1983 a confirmé l'efficacité et l'innocuité de cette pratique. »*

La question de la réversibilité est, globalement de 6 %. Pour les spécialistes ce sont les changements de partenaire sexuel et le désir de donner naissance à un enfant de sexe masculin qui constituent les motivations les plus fréquemment exprimées par les hommes qui demandent à bénéficier d'une tentative de reperméabilisation. Les taux de succès sont fonction des techniques utilisées, et se situent entre 20 % et 40 %.

Selon le docteur Alain Bourmeau (hôpital Saint-Jacques, Nantes), qui possède une grande expérience sur ce point, les taux d'échec sont inférieurs à 5 pour mille. L'efficacité ne peut être jugée qu'après six à huit semaines, période à laquelle elle doit être contrôlée *via* un spermogramme.

« Dans notre culture, la connaissance de la vasectomie est confidentielle, comme tout ce qui touche à l'appareil génital masculin et à sa physiopathologie, souligne le docteur Bourmeau. *Ainsi la confusion entre stérilisation et castration est commune. Le cheminement des hommes vers le choix d'une stérilisation est beaucoup moins évident, psychologiquement et culturellement, que celui des femmes. »*

J.-Y. N.

LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE STÉRILISATION

■ Chez l'homme

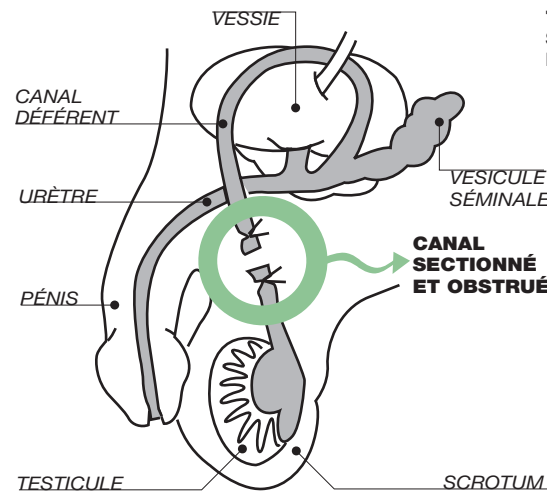

Chez l'homme, la **vasectomie** est un acte simple consistant à sectionner le canal déférent et à en obstruer les extrémités. La vasectomie est le plus souvent pratiquée sous anesthésie locale, n'imposant pas d'hospitalisation. Les effets secondaires sont généralement mineurs.

● Chez la femme

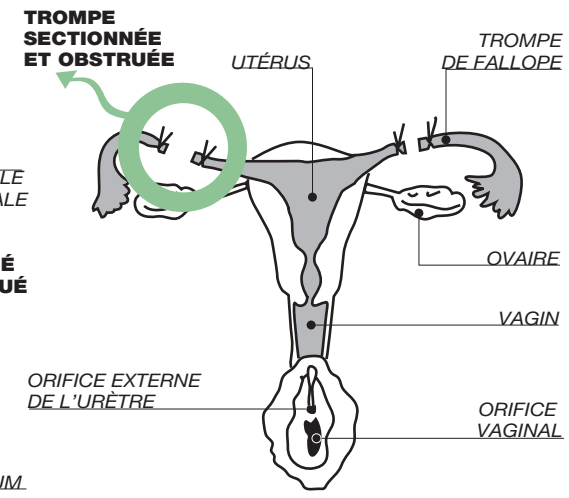

Chez la femme, la **stérilisation tubaire**, technique la plus fréquemment utilisée, consiste à sectionner les trompes de Fallope. Différents procédés peuvent être mis en œuvre. Plus l'acte chirurgical est radical, plus le risque d'échec est faible. Les risques de reperméabilisation sont alors moindres.

▼ Les pratiques contraceptives dans le monde

pour la période 1990-1993

Répartition de 100 femmes de chaque région du monde, âgées de 15 à 49 ans, vivant en couple.
La largeur des histogrammes est proportionnelle à la population.

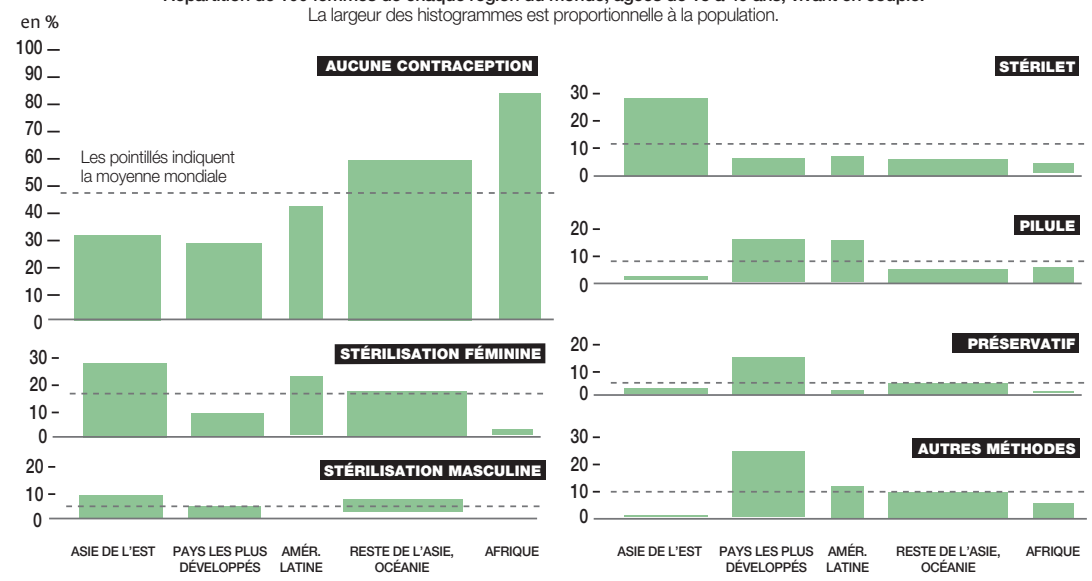

Source : « Les enjeux de la stérilisation » Inserm/Ined, ouvrage collectif dirigé par Alain Giami et Henri Léridon.

« Une volonté libre, motivée et délibérée »

Le texte voté par l'Assemblée nationale prévoit que *« la ligature des trompes ou des canaux déférents »* ne peut être pratiquée que *« si la personne intéressée a exprimé une volonté libre, motivée et délibérée en considération d'une information claire et complète sur ses conséquences »*. Cet acte chirurgical ne pourra être pratiqué que *« dans un établissement de santé après une consultation auprès d'un médecin »*. Le médecin doit informer la personne des risques médicaux et lui remettre un dossier d'information écrit. *« Il ne peut être procédé à l'intervention qu'à l'issue d'un délai de réflexion de deux mois et après une confirmation écrite par la personne concernée de sa volonté de subir une intervention. »* Enfin, *« un médecin n'est jamais tenu de pratiquer cet acte à visée contraceptive, mais il doit informer l'intéressé de son refus dès la première consultation »*.

Mineurs et handicapés mentaux

Le texte voté par l'Assemblée nationale aborde la question de la stérilisation des personnes mineures et des handicapés mentaux. Interdite chez les mineurs, la stérilisation à visée contraceptive *« ne peut être pratiquée sur une personne handicapée mentale, majeure sous tutelle, que lorsqu'il existe une contre-indication médicale absolue aux méthodes de contraception ou une impossibilité avérée de les mettre en œuvre efficacement »*. Le texte de loi prévoit que *« l'intervention est subordonnée à une décision du juge des tutelles, qui se prononce après avoir entendu toute personne dont l'audition lui paraît utile et après avoir recueilli l'avis d'un comité d'experts »*. Ce comité sera notamment composé de personnes qualifiées sur le plan médical et de représentants d'associations de handicapé. Il appréciera *« la justification médicale de l'intervention, ses risques ainsi que les conséquences normalement prévisibles sur les plan physique et psychologique »*.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Alain Giami, spécialiste de psychosociologie à l'Inserm

« La seule méthode de contraception assumée par l'homme »

– « Comment comprendre que la stérilisation à visée contraceptive ne devienne officiellement autorisée en France qu'aujourd'hui alors même qu'il s'agit de l'une des méthodes les plus utilisées dans le monde ?

– Cette question s'inscrit pleinement dans le phénomène actuel de médicalisation de la sexualité humaine, médicalisation qui ne se borne pas au seul Viagra, et qui soulève tous les problèmes inhérents à la dissociation entre les fonctions érotique et reproductrice. Le débat sur la stérilisation à visée contraceptive illustre pleinement cette problématique avec, d'une part, les aspects volontaires, le droit de chacun à disposer de son propre corps, de sa descendance et, d'autre part, les aspects de contraintes, de contrôle social, de gestion des populations. Ce dernier aspect apparaît beaucoup plus dans les pays du tiers-monde et sous les régimes autoritaires que dans les pays démocratiques, où le problème se pose beaucoup plus en termes individuels. On peut aussi observer que le débat sur la stérilisation coïncide avec la rediscussion des effets négatifs à long terme de la contraception œstroprogestative féminine. Or la stérilisation est – avec peut-être le retrait – la seule méthode assumée et prise en charge par l'homme.

– Voulez-vous dire qu'il y là une possibilité offerte de rééquilibrage des rôles et des responsabilités ?

– Oui. Car on voit bien, notamment à l'occasion du nouveau débat sur l'IVG, que l'homme est pratiquement toujours au second plan. La stérilisation à visée contraceptive peut faire réapparaître l'homme dans la gestion conjointe de la procréation. La discussion sur l'IVG permet de mettre en lumière le nombre toujours très élevé des avortements pratiqués en France. En agissant en amont, chez l'homme notamment, peut-être pourra-t-on réduire cette demande et cette pratique dont la récente enquête de mes collègues de l'Inserm Nathalie Bajos et Michèle Ferrand a parfaitement montré à quel point cela était, toujours, une expérience grave.

– Comment comprendre qu'alors même qu'elle n'était pas considérée comme légale cette pratique ait, ces dernières années, été beaucoup plus fréquemment mise en œuvre en France chez des femmes que chez des hommes ?

– La France est un pays latin, et la stérilisation masculine est avant tout mise en œuvre dans les pays asiatiques et dans le monde anglo-saxon, où les hommes prennent une part plus importante dans la gestion conjointe de la contraception. Pour ce qui est de l'exclusion de l'homme dans certains pays, dont la France, on peut, me semble-t-il, faire l'hypothèse que, dans la mesure où la fécondité des femmes n'est pas permanente, il peut sembler plus facile d'y mettre un terme où de la contrôler alors que la chose est plus délicate chez les hommes, dont la fécondité est continue depuis la puberté jusqu'à la mort. Dans cette optique, l'association sexualité-reproduction est, contrairement à ce que l'on dit ou imagine, beaucoup plus importante dans la sexualité masculine que féminine. Mettre un terme aux capacités de reproduction est beaucoup plus une atteinte à l'identité de l'homme que de la femme, pour laquelle ces capacités sont transitoires. Cela n'est pas simple à dire et peut être mal accepté dans les milieux féministes...

– Les nouvelles possibilités techniques de l'assistance médicale à la procréation, qu'il s'agisse de la conservation de sperme par congélation ou de la pratique de la fécondation in vitro, qui réduisent le caractère « irréversible » de ce geste, ont-elles généré de nouvelles demandes ?

– Pas vraiment. D'une manière générale, le nombre de demandes reste très faible en France. Il est de l'ordre de moins d'un millier d'hommes et d'environ 50 000 femmes. Et, chez ces dernières, il s'agit dans près de la moitié des cas d'indications thérapeutiques. Pour ce qui est de la congélation du sperme, on observe des positions contradictoires. Certaines équipes la proposent systématiquement pour faire face à un toujours possible regret ultérieur. D'autres considèrent, au contraire, que, si l'homme émet ce souhait, c'est qu'il n'est pas véritablement sûr de son choix, qu'il y a là un symptôme de l'hésitation, de l'ambivalence du patient par rapport à sa demande. Pour tenter d'avancer sur ce sujet, l'équipe du docteur Alain Bourmeau (hôpital Saint-Jacques, Nantes) voit dans un premier temps l'homme seul, puis, dans un second temps, le couple. Le délai de réflexion est ici essentiel. On peut, là encore, observer une dualité de traitement : la participation du conjoint est beaucoup plus demandée dans le cas de la stérilisation masculine que dans la stérilisation féminine.

– La possible banalisation à venir de la stérilisation contraceptive risque-t-elle d'avoir une conséquence sur les pratiques concernant les personnes handicapées mentales, qui, compte tenu des enjeux éthiques, font toujours débat en France ?

– Cette banalisation peut avoir bien des visages. Dans certains pays, au Brésil notamment, elle tient au fait que la stérilisation vient pallier les difficultés de la contraception orale et la pratique très répandue de la césarienne. Pour ce qui est des personnes handicapées mentales, il faut savoir qu'en France, à l'égard des incapables majeurs, il n'y a pas de politique eugéniste d'Etat, mais plus précisément un eugénisme familial, privé, qui demeure toujours présent. Les associations de parents de personnes handicapées mentales auraient d'ailleurs été les premières à s'opposer à toute forme de loi à visée eugéniste. La question est d'ores et déjà posée de savoir si les parents des personnes concernées doivent ou non faire partie des futurs comités qui émettront des avis destinés à la justice. Il me semble que tout l'intérêt de ces comité est qu'ils puissent opposer une autre légalité que la seule toute-puissance familiale. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

L'appui de l'interruption volontaire de grossesse

Le gouvernement de Lionel Jospin souhaitait depuis plusieurs mois déjà obtenir, par voie législative, une clarification quant à la pratique de la stérilisation volontaire à visée contraceptive. Cette clarification était depuis longtemps souhaitée par différents représentants du monde médical, le conseil national de l'ordre des médecins et l'Académie nationale de médecine notamment. Compte tenu de l'important retard pris dans la relecture par le Parlement des lois de bioéthique de 1994 – relecture qui n'arrivera pas devant le Parlement avant le deuxième trimestre 2001 –, c'est au projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse que cette initiative a été – avec beaucoup moins de solennité – associée. En France le débat sur la légitimité de cette pratique avait, ces dernières années, été spectaculairement relancé par le Comité national consultatif d'éthique (CCNE) et son avis, émis en 1996, sur *« la stérilisation envisagée comme méthode de contraception définitive »*.

Avec le PAX System, Michelin propose un nouveau standard

Insensible à la crevaison, ce pneu doit être commercialisé en 2001

IL AURAIT dû équiper la Twingo, aurait pu chausser la nouvelle Laguna mais ce sera en principe le Renault Scénic qui, finalement, inaugurera le PAX System au printemps 2001. Mis au point par Michelin, le *« pneu à accrochage vertical »* quasi insensible à la crevaison a pris du retard mais, cette fois, tout semble prêt. Ce pneumatique qui peut rouler à plat sur 200 kilomètres à la vitesse de 80 kilomètres/heure ne représente pas seulement un appréciable progrès. Son ambition est d'imposer un nouveau standard de pneumatiques à l'ensemble de l'industrie automobile.

Le PAX System – déjà monté sur quelques versions blindées de la Mercedes Classe S – se compose d'un pneu indéjantable comportant un appui central capable de supporter le poids de la voiture en cas de crevaison. En toute circonstance, il reste solidaire de la roue, à laquelle il est accroché verticalement par un processus mécanique et un capteur installé dans la jante relié au tableau de bord informe le conducteur qu'une chute de pression s'est produite. Celui-ci pourra poursuivre sa route avant de chercher un réparateur.

A plus long terme, Michelin prévoit d'introduire *« un système qui permettra de gonfler ou de dégonfler un pneu pendant que le véhicule roule »*. Comme Renault, Audi dotera en 2001 l'un de ses modèles – l'A 6 ou l'A 8 – de pneus PAX mais d'autres constructeurs ont manifesté leur intérêt, en particulier Peugeot, Ford et Cadillac. Le prix de cette nouveauté devrait être supérieur de 5 % à 10 % à celui des produits classiques.

Inédit, le PAX System est une innovation lourde de conséquences. Le premier enjeu est industriel. Plutôt que de faire cavalier seul, le manufacturier clermontois a proposé le PAX à ses concurrents. Un accord a été conclu en 1999 avec Pirelli et, cette année, avec Goodyear. Au total, les trois firmes représentent plus de la moitié des pneus vendus en « première monte » dans le monde.

Cette stratégie d'ouverture était la plus réaliste pour imposer une nouvelle référence. Soucieux de la sécurité de leurs approvisionnements, les constructeurs automobiles n'auraient jamais accepté de faire un tel pari en se liant avec un unique fournisseur.

ENJEU CULTUREL

Le deuxième enjeu est lié aux contraintes physiques imposées au véhicule. Mal évaluées dans un premier temps, celles-ci ont conduit à abandonner le projet d'équiper, dès 1999, la Twingo. Si le pneu PAX permet de rouler à plat sans problème, il renvoie au châssis une très forte énergie en cas de passage rapide sur un nid-de-poule ou de choc un peu violent avec un trottoir, par exemple. D'où l'obligation de prévoir des renforts au niveau de la caisse et des suspensions afin de faire face à toutes les éventualités lors d'un roulage à plat.

D. R.

Ecorché du PAX System, « un pneu à accrochage vertical ».

En revanche, le PAX – moins haut qu'un pneu classique – présente l'avantage de dégager de l'espace à l'intérieur de la jante où l'on peut loger des disques de frein de plus grand diamètre. Enfin, sa moindre résistance au roulement réduit un peu la consommation de carburant et ses flancs plus courts assurent un meilleur guidage.

Le dernier enjeu est d'ordre culturel. Il va falloir faire admettre – et la partie ne s'annonce pas si facile – la disparition de la roue de secours dont le PAX System permet de faire l'économie. Or, en France, on y tient. Les automobilistes font la moue lorsqu'ils découvrent au fond de leur coffre une pauvre « roue-galette » et doutent viscéralement de l'efficacité des bombes anti-crevaison.

Dans notre pays le petit coffre de la Mercedes SLK est encombré par une cinquième roue, alors que, chez eux, les Allemands s'en passent tout à fait. Audacieux, Peugeot a néanmoins sauté le pas en dotant la nouvelle 206 CC de deux kits anti-crevaison. Les promoteurs du PAX devront aussi convaincre le consommateur que son pneu, dont la réparation n'est pas à la portée du premier garagiste venu, pourra être remis en état dans un rayon de moins de 200 kilomètres. Pourvue de roues spécifiques, une voiture conçue pour recevoir le PAX System ne peut pas utiliser de pneus classiques.

A l'adresse des sceptiques, on fera miroiter les perspectives prometteuses qu'ouvre la disparition de la roue de secours. L'espace ainsi libéré permettra d'augmenter le volume du coffre et offrira aux designers une plus grande marge de créativité pour modeler la partie arrière des modèles futurs.

Jean-Michel Normand

Une crevaison tous les 70 000 kilomètres en moyenne

En moyenne, les automobilistes renouvellent leurs pneus tous les quatre ans après quelque 50 000 kilomètres parcourus, ce qui représente une dépense d'environ 2 000 F (304 €) pour un train de quatre pneus. Trop souvent, les consommateurs témoignent d'un désintérêt qui se transforme en négligence pure et simple. Selon les statistiques issues des opérations de contrôle réalisées lors des départs en vacances, les Français circulent couramment avec des pressions de gonflage inférieures de 300 grammes au niveau requis...

Quant à la crevaison, elle survient environ tous les 70 000 kilomètres, soit tous les quatre ans si on compare ce chiffre au kilométrage moyen des Français. En revanche, aucune indication n'est disponible sur l'endroit où se produisent les crevaisons. Nombre d'automobilistes ne peuvent que regretter que cet épisode fâcheux se produise malheureusement sur l'autoroute lorsque la pluie redouble...

Le pneu, un produit en voie de débanalisation

BIEN qu'elle ne concerne que les Etats-Unis, « l'affaire Firestone » aura eu un large retentissement en Europe. Cette filiale du groupe japonais Bridgestone a du procéder en août au rappel de 6,5 millions de pneus montés pour l'essentiel sur l'Explorer, l'un des best-sellers de Ford. Un défaut de fabrication avait provoqué une série d'accidents qui, selon les autorités, auraient coûté la vie à 119 personnes. Ce sombre épisode, qui met en exergue la non-infaillibilité de l'industrie du pneumatique, a aussi interpellé l'opinion. Et pour tout dire, les manufacturiers ne sont pas mécontents que soit ainsi rappelée l'influence essentielle de cet accessoire sur le comportement d'une voiture et donc sur la sécurité de ses occupants.

Pour la grande majorité des automobilistes, le pneu n'est pas un objet très passionnant. Qui connaît la marque qui équipe sa voiture ? Produit dont les performances s'effacent devant celles des véhicules et dont l'enrichissement technologique passe en général inaperçu (à l'œil nu, tout au moins), on lui demande d'être sûr et ne pas s'user trop vite. Bref, on s'y intéresse par défaut. Encore dominante, cette façon de considérer le pneumatique de manière pour le moins distanciée paraît refluer. Peu à peu, la rondelle de caoutchouc noir sort de sa banalité. A défaut de nourrir une passion à son endroit, il semble bien que la tendance soit à s'y intéresser de plus près.

Premier indice, le succès des pneus spécifiques, qu'il s'agisse de modèles destinés à un usage hivernal ou destinés à des conducteurs très exigeants. Les pneus *« haute performance »* sont en croissance de 15 % par an alors que l'ensemble du marché ne progresse pas au-delà de 3 %. Quant aux produits destinés aux amateurs de *tuning* (modèles taille basse montés sur des roues à grand diamètre), leurs ventes doublent à peu près tous les ans. Les principaux industriels (Michelin, Pirelli, GoodYear, Continental) se félicitent aussi de voir leur taux de fidélité se renforcer malgré l'offensive menée depuis plusieurs années par les produits *« discount »*, ce qui dénote selon eux un attachement à la marque et pas seulement à l'argument du prix.

UNE IMPORTANCE GRANDISSANTE

Pour rassurer les automobilistes toujours plus préoccupés de leur sécurité, les constructeurs automobiles commencent à loger sur le tableau de bord un indicateur de pression des pneus. Après la Peugeot 607 et quelques modèles allemands, la nouvelle Laguna de Renault est dotée d'un tel équipement. Un petit émetteur situé dans la roue apprécie l'état du pneu et transmet l'information à un récepteur installé dans la carrosserie.

Moins visible est l'intégration de plus en plus précoce des manufacturiers dans le processus de conception des nouveaux modèles automobiles. Les constructeurs réclament désormais des pneumatiques spécifiquement élaborés pour convenir à leurs nouveautés et capables de privilégier, selon les besoins, le confort ou la tenue de route. *« De petites variations sur un pneu peuvent transformer une bonne voiture en mauvaise voiture*, insiste Patrick Souque, responsable du marketing chez Pirelli-France. *Nous devons équiper des véhicules devenus en quelques années plus lourds et beaucoup plus performants, avec – en particulier sur les Diesel – des valeurs de couple bien plus élevées. En outre, il faut réduire la résistance au roulement pour limiter la consommation de carburant et réduire au maximum les bruits. »*

Quant aux bureaux de design, ils accordent une importance grandissante aux roues (plus hautes et mieux dégagées pour inspirer la robustesse) qu'il est de bon ton de chausser de pneus larges mais peu épais afin de suggérer la sportivité. Ces nouvelles attentes ont décidé les manufacturiers à soigner l'apparence de leurs « boudins ». Chez Michelin, deux équipes – l'une technique, l'autre chargée de l'aspect visuel – travaillent en parallèle pour élaborer les nouveaux produits dont l'apparence est considérée comme un facteur essentiel de réussite. On peut enfin rêver au retour des si élégants flancs blancs des années 50 et 60.

Décidé à attirer l'attention sur ses produits, Michelin a réalisé en octobre le lancement commercial du premier pneu couleur européen. Monté sur la Volkswagen New Beetle RSi, celui-ci s'orne d'une bande bleue du plus bel effet, teintée dans la masse. Alors que BF Goodrich, filiale de Michelin, vend déja sur Internet des pneus à stries bleues, jaunes ou rouges (172 combinaisons sont possibles) sur le marché américain, le manufacturier clermontois compte équiper d'autres modèles avec ces pneus dont le prix de vente est supérieur d'environ 40 % à un modèle classique. *« Pour une partie de la clientèle – y compris des acheteurs de modèles haut de gamme – le pneumatique devient un élément de différenciation sociale. Pour autant,* se défend Aline Nguyen, spécialiste de la question chez Michelin, *il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Il n'y aura pas de pneu-gadget de toutes les couleurs. »*

Produit ingrat en quête de reconnaissance, le pneumatique rêve de s'imaginer une mode. Comme les automobiles, il commence à s'inventer des noms plutôt que des abréviations techno-ésotériques à base de X, de Z et de chiffres. Chez Michelin, les dernières réalisations s'appellent Exalto, Primacy, Diamaris ou Synchrone.

J.-M. N.

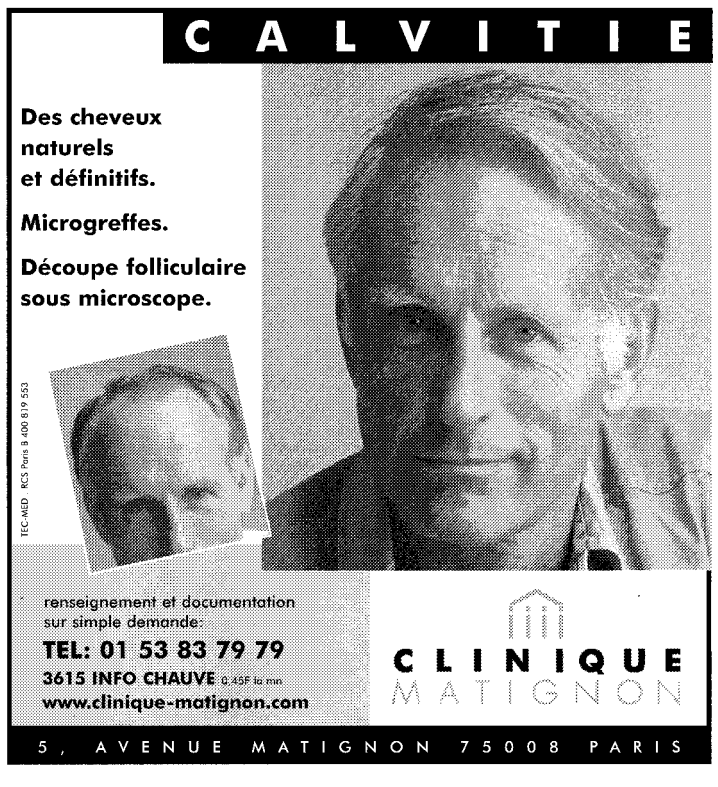

Le Monde des DEBATS
Décembre
Les débats du Siècle
Jacques Julliard, Michelle Perrot, Pierre Hassner, Danièle Hervieu-Léger, François Jacob, Pierre Bezbakh, Jacques Aumont, Pierre Bouretz
MISER SUR L'EURO
Éric Barthalon / Olivier Davanne
LA CÔTE-D'IVOIRE EN QUÊTE DE PROJET
Bruno Losch
BONS BAISERS DE CUBA
Adolfo Fernandez Sainz
Ricardo Gonzales Alfonso / Raul Rivero
DES DROITS POUR LES EUROPÉENS
Guy Braibant
CARSON McCULLERS, L'ÉCORCHÉE VIVE
Genevieve Brisac
L'édition et le web
Jean-Pierre Arbon, François Gèze, Michel Valensi, Jason Epstein
Mensuel.
En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :
EC19
❑ **1 an (11 numéros) pour 209 F**, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).
❑ **Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Le Monde des Débats***
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00
Date d'expiration :
❑ Je règle par carte bancaire n° :
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature :
Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Le Monde des DEBATS

Presque un beau dimanche

DIMANCHE. Entre deux perturbations, bon nombre de régions vont pouvoir profiter d'un dimanche agréable et sec, la pointe Bretagne et les régions allant des Alpes à la Côte d'Azur et la Corse faisant exception.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera belle et fraîche de la Normandie à l'Anjou. Plus à l'ouest, le ciel s'ennuagera rapidement en Bretagne, annonçant des pluies pour l'après-midi. Il fera de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques averses au petit matin près des côtes, mais ce sont les éclaircies qui retiendront l'attention. Ces périodes ensoleillées se maintiendront l'après-midi, malgré un voile nuageux de la Touraine au Berry. Il fera de 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La pluie s'attardera en matinée de l'Alsace à la Franche-Comté, et le ciel s'éclaircira difficilement l'après-midi. En revanche, de la Champagne à la Bourgogne, les éclaircies auront le temps de s'imposer. Il fera de 9 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Matinée parfois brumeuse dans les plaines du Sud-Ouest, mais le soleil arrivera peu à peu à percer. Les nuages reviendront l'après-midi de la Gironde au Poitou. Il fera de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Journée maussade sur les Alpes : il neigera faiblement au-dessus de 1 400 mètres. Le ciel se montrera plus clément du Massif Central à la vallée du Rhône, et le soleil pourra se montrer après dissipation des brouillards. Il fera de 9 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des Alpes du Sud à la Côte d'Azur et la Corse, les pluies encore soutenues le matin s'atténueront l'après-midi. Le soleil reviendra sans réserve du Languedoc-Roussillon au delta du Rhône. Il fera de 13 à 16 degrés.

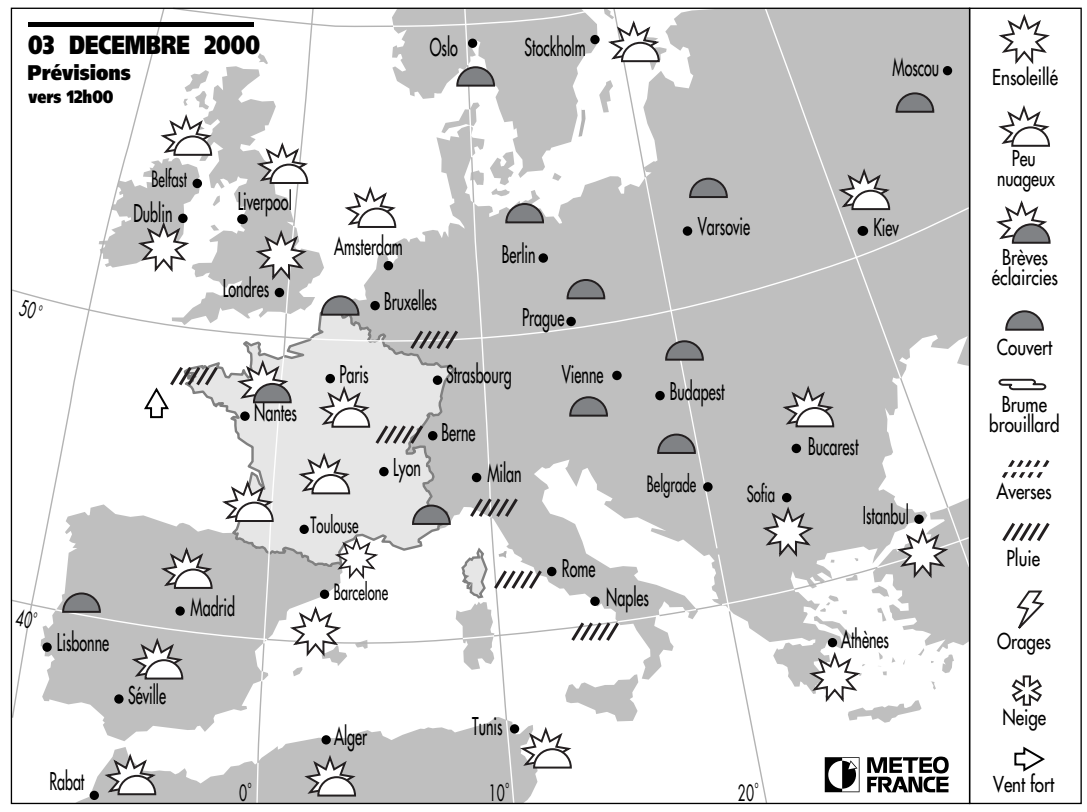

(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS ?

ARNAQUE?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris. www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 03 DECEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	10/14	P
BIARRITZ	9/15	S
BORDEAUX	8/12	S
BOURGES	4/9	S
BREST	9/12	P
CAEN	7/10	N
CHERBOURG	7/10	N
CLERMONT-F.	3/9	S
DIJON	4/9	N
GRENOBLE	2/8	P
LILLE	5/10	C
LIMOGES	4/7	S
LYON	6/11	N
MARSEILLE	7/15	S
NANCY	6/10	C
NANTES	5/11	N
NICE	10/14	C
PARIS	6/11	N
PAU	5/12	S
PERPIGNAN	6/14	S
RENNES	4/11	N
ST-ETIENNE	6/11	N
STRASBOURG	7/9	P
TOULOUSE	4/11	S
TOURS	5/9	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	21/26	P
FORT-DE-FR.	26/28	S
NOUMEA	24/28	C
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	25/29	S
ST-DENIS-RÉ.	22/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	5/9	S
ATHENES	12/18	S
BARCELONE	6/14	S
BELFAST	6/10	S
BELGRADE	1/9	C
BERLIN	6/9	C
BERNE	4/6	P
BRUXELLES	6/9	C
BUCAREST	-1/5	S
BUDAPEST	2/7	C
COPENHAGUE	6/8	C
DUBLIN	5/11	S
FRANCFORT	6/9	C
GENEVE	5/7	P
HELSINKI	4/9	C
ISTANBUL	10/14	S
KIEV	-2/2	S
LISBONNE	13/18	C
LIVERPOOL	6/11	S
LONDRES	5/10	S
LUXEMBOURG	4/7	C
MADRID	4/9	S
MILAN	7/10	P
MOSCOU	-1/1	C
MUNICH	3/5	C
NAPLES	7/17	P
OSLO	4/5	C
PALMA DE M.	7/15	S
PRAGUE	1/5	C
ROME	9/16	P
SEVILLE	10/17	S
SOFIA	-5/10	S
ST-PETERSB.	3/7	C
STOCKHOLM	5/8	S
TENERIFE	13/18	C
VARSOVIE	1/5	C
VENISE	10/12	C
VIENNE	2/7	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/28	S
BUENOS AIR.	12/23	S
CARACAS	23/27	S
CHICAGO	-4/1	S
LIMA	17/19	P
LOS ANGELES	12/19	S
MEXICO	7/15	S
MONTREAL	-9/-2	S
NEW YORK	-4/2	S
SAN FRANCIS.	8/15	C
SANTIAGO/CHI	12/29	S
TORONTO	-6/0	S
WASHINGTON	-3/2	C
AFRIQUE		
ALGER	8/19	S
DAKAR	23/28	C
KINSHASA	22/24	P
LE CAIRE	13/21	S
NAIROBI	17/26	S
PRETORIA	18/30	S
RABAT	12/19	S
TUNIS	12/18	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/31	S
BEYROUTH	16/21	S
BOMBAY	22/32	S
DJAKARTA	26/31	S
DUBAI	18/27	S
HANOI	16/20	C
HONGKONG	16/22	S
JERUSALEM	13/22	S
NEW DEHLI	6/24	S
PEKIN	-6/3	S
SEOUL	1/7	S
SINGAPOUR	25/30	P
SYDNEY	17/23	S
TOKYO	6/16	S

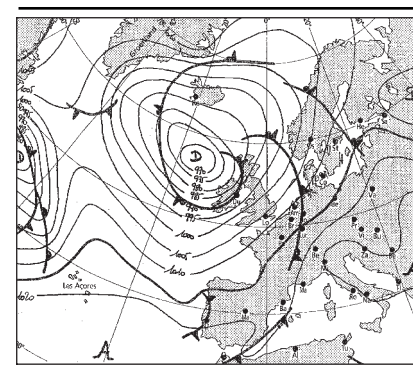

Situation le 2 décembre à 0 heure TU

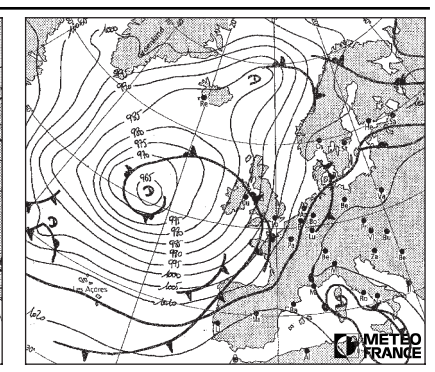

Prévisions pour le 4 décembre à 0 heure TU

L'éléphant, une conscience aiguë de la mort et des autres

ON L'APPREND dès l'école, l'éléphant d'Afrique *(Loxodonta africana)* est de plus grande taille, et possède de plus larges oreilles que l'éléphant d'Asie (qui répond au nom apparemment paradoxal d'*Elephas maximus*). Mais au fond, qu'importe : ces espèces-là se ressemblent comme des sœurs. Et elles pourraient bien, comme les cent soixante autres proboscidiens qui ont autrefois peuplé la planète, descendre en droite ligne d'un mammifère aquatique. Les zoologues australiens de l'université de Melbourne qui ont publié, au printemps 1999, ces observations, ont en effet relevé, sur les six fœtus d'éléphant qu'ils ont examinés, l'existence de canaux rénaux en forme d'entonnoir que l'on ne connaissait jusqu'alors que chez certains poissons, les grenouilles, les reptiles et les rares mammifères qui pondent des œufs (monotrèmes).

HISTOIRES NATURELLES

Voilà donc confortée l'hypothèse selon laquelle l'éléphant aurait des racines aquatiques – ou du moins amphibies. Est-ce pour cela qu'il nage si vite, avec une telle grâce ? Il est vrai que ce pachyderme, qui, dans sa version africaine, constitue le plus gros animal terrestre (de 4 à 6 tonnes à l'âge adulte), témoigne d'une même légèreté lors de ses déplacements. L'imposant végétarien les effectue d'un pas alerte, tout en se préoccupant de nourrir son grand corps de dizaines de kilos de feuilles, d'écorces et de fruits. Le tout arraché et porté à sa bouche par son interminable et délicate trompe, ce fabuleux organe auquel il doit sa célébrité.

Etonnante espèce, solitaire et sociale à la fois ! Vivant en groupes de 20 à 30 individus, les éléphants forment une société de type matriarcal : les mâles ayant acquis leur maturité sexuelle sont exclus du troupeau et forment des groupes de célibataires ; les plus âgés, eux, restent solitaires. Etonnante espèce, si exotique et pourtant si proche de la nôtre... Par ses cycles de vie (la puberté survient vers quinze ans, la mort entre soixante-dix et quatre-vingt-cinq ans) et, plus encore, parce qu'elle partage avec nous des comportements peu communs dans le règne animal.

« Depuis près de quarante ans que j'observe les éléphants, j'ai acquis la certitude qu'ils sont parmi les animaux les plus proches de nous, bien plus même que les grands singes », n'hésite pas à écrire Pierre Pfeffer, ancien chercheur au Muséum national d'histoire naturelle et farouche défenseur du pachyderme menacé (*Vie et mort d'un géant, l'éléphant d'Afrique*, Odyssées, Flammarion 1989). Un exemple de cette vie sociale qu'il affirme *« hautement évoluée »* ? La solidarité. Lorsque l'un d'eux est blessé ou malade, les autres le cajolent et le soutiennent. Et lorsque la mère, après vingt-deux mois de gestation, met bas son unique petit, elle est entourée d'assistantes qui débarrassent l'éléphanteau de ses membranes fœtales et l'aident à se mettre debout.

Citons encore cette mémoire... d'éléphant, qui lui permet de se souvenir des pistes préalablement empruntées et, aussi, d'établir des liens d'affection durables avec les humains qu'il a côtoyés autrefois. Rappelons, enfin, cette conscience de la mort, rarissime chez les animaux. Les membres d'un groupe peuvent veiller un compagnon défunt des jours durant, ou encore s'emparer, en un étrange rituel, des os ou des défenses des disparus pour les transporter un peu plus loin. Il leur arrive même de les enterrer sommairement, en tentant de les recouvrir avec de la terre et des branches... Troublant et mystérieux hommage, qui explique le mythe tenace, jamais avéré, des cimetières d'éléphants.

PÉRIODE DE RUT

Sont-ils semblables à nous, encore, dans leurs approches amoureuses ? Eux qui, pour s'appeler dans la brousse, alternent barrissements et sons de très basse fréquence, présentent en tout cas, en période de rut, une caractéristique masculine qui n'appartient qu'à leur espèce : le musth. Dérivant d'un terme sanscrit signifiant l'extase ou la plénitude, le musth se traduit en réalité – autre paradoxe sémantique – par une agressivité extrême, accompagnée de curieux symptômes physiologiques (congestion et sécrétions de la glande temporale, incontinence permanente). Un phénomène connu depuis longtemps, qui vient de permettre à des éthologues d'Afrique du Sud d'effectuer une passionnante observation.

Publiée dans la revue *Nature* (datée du 23 novembre), elle concerne une quarantaine de jeunes mâles orphelins, réintroduits depuis les années 80 dans le parc national de Pilanesberg après avoir grandi en l'absence de tout mâle adulte. Devenus pubères, ces esseulés se sont révélés être, en période de musth, d'une agressivité bien supérieure à la normale – allant jusqu'à tuer, de 1992 à 1997, plus de quarante rhinocéros blancs. Ce qu'ont découvert les chercheurs ? L'introduction parmi eux de six mâles plus âgés, ayant connu jusqu'alors des conditions sociales et familiales normales, a suffi à calmer le jeu : sans que leurs aînés aient à faire quoi que ce soit, les jeunes « déviants » ont rapidement retrouvé un musth plus paisible. Chez l'éléphant comme chez l'homme, le contrôle du comportement passerait-il par l'imprégnation ?

Catherine Vincent

L'ivoire de l'extinction

Sa denture a failli causer sa perte : jusqu'en 1989, on a littéralement massacré les éléphants d'Afrique pour en récupérer les défenses, ces incisives supérieures hypertrophiées dont le poids peut dépasser 100 kilos. L'espèce dut son salut à son inscription en annexe I de la Cites (International Convention on the Trade of Endangered Species), qui en interdit tout commerce international. Mais, en 1997, sous la pression du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe, les populations d'éléphants de ces trois Etats ont été replacées en annexe II, autorisant à nouveau le commerce de l'ivoire. La Société nationale de protection de la nature (SNPN) rappelle pourtant que l'annexe I n'empêche nullement les pays concernés de rester maîtres de leur « cheptel » à l'intérieur de leurs frontières, et d'y chasser leurs éléphants. Ou encore, pour en limiter les effectifs, de mettre en œuvre un traitement contraceptif, dont plusieurs versions sont actuellement à l'étude.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 289

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

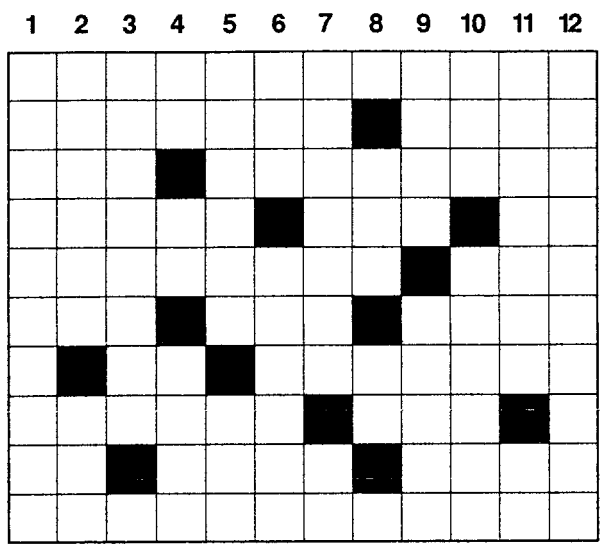

HORIZONTALEMENT

I. Le grand air lui ouvre l'appétit. – II. Resté sur place après le passage des eaux. Colmate le foyer. – III. Crie en forêt. Rupture. – IV. Bien accomplie. Alliance des chevrons et du lion. Aide à faire le tour. – V. Distraite. Appareil de mesures. – VI. Démonstratif. Voisin de la daurade en Méditerranée. Couvre lit. – VII. Excellente appréciation. Pour l'assurer, il faut des moyens. – VIII. Enroba pour protéger. A la rencontre de deux bons conducteurs. – IX. Conjonction. Ivre dans un drôle d'état. Les plus communs sont aussi dans le dictionnaire. – X. Gros cafard.

VERTICALEMENT

1. On a peu de chances de la rencontrer ici-bas. – 2. Mal au ventre. Prête pour la pose. – 3. Tombe en grandissant. – 4. Rayons dangereux. Dans la pliure. Annonce un coup de froid. – 5. Canards sauvages. Va directement dans les caisses de Bercy. – 6. A d'abord goûté à l'eau avant de se mettre au vin. Grand et ridicule. – 7. Remplit la cage. Assure la liaison. – 8. Fatigue. Clé. – 9. Associé au radius. Bien entouré. – 10. Trois sur six. Marquage en surface. – 11. Ne verront jamais le jour. Sur la portée. – 12. Fait entendre ses aspirations.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 288

HORIZONTALEMENT

I. Chauffe-plats. – II. Rentoileuse. – III. Olé. Illumine. – IV. Cimenté. Plat. – V. Hoir. Rbf. Eco. – VI. Eté. Geôle. Eu. – VII. Prévu. Rote. – VIII. Io. Eider. Lad. – IX. Epande. Aluni. – X. Déstabilisée.

VERTICALEMENT

1. Croche-pied. – 2. Héliotrope. – 3. Anémiée. As. – 4. Ut. Er. Vent. – 5. Foin. Guida. – 6. Filtre. Deb. – 7. Ellébore. – 8. Peu. Floral. – 9. Lump. Et. Li. – 10. Asile. Elus. – 11. Tenace. Ane. – 12. Etourdie.

ÉCHECS

N° 1925

34e OLYMPIADE (Istanbul, 2000)
Blancs : J. Polgar (Hongrie).
Noirs : I. Smirin (Israël).
Défense Pirc.

1. **é4**	**g6**	12. **h5!** (i)	**F×h5**
2. **d4**	**Fg7**	13. **T×h5!** (j)	**g×h5**
3. **Çç3**	**d6**	14. **Dd5** (k)	**Tç8**
4. **f4** (a)	**Cf6**	15. **D×h5**	**Fg7**
5. **Cf3**	**0-0**	16. **é5**	**Dé8** (l)
6. **Fé3** (b)	**b6** (c)	17. **Dh3!**	**h6**
7. **Dd2** (d)	**ç5** (e)	18. **Fd3** (m)	**Cb4**
8. **0-0-0** (f)	**ç×d4**	19. **Fé4**	**é6** (n)
9. **F×d4!** (g)	**Cç6**	20. **f5!** (o)	**T×ç3**
10. **F×f6!**	**F×f6**	21. **f6!** (p)	**Db5** (q)
11. **h4!**	**Fg4** (h)	22. **Dg3**	**abandon**

NOTES

a) L'attaque autrichienne demeure un des système les plus populaires contre la défense Pirc.

b) Fd3 est courant.

c) Après 6..., ç5 ; 7. d×ç5, Da5 ; 8. Fd3, d×ç5 ; 9. Fd2, les Noirs n'ont pas un jeu facile ; par exemple : 9..., Cç6 ; 10. é5, Cg4 ; 11. h3, Ch6 ; 12. g4, f6 ; 13. é×f6 ; é×f6 ; 14. Dé2, f5 ; 15. Fç4+, Rh8 ; 16. g5, Cf7 ; 17. 0-0-0 suivi de h4-h5 (Chandler-Hazai, 1981). De même, après 6..., Cb-d7 ; 7. Dd2, ç5 ; 8. 0-0-0, Cg4 ; 9. Fg1, ç×d4 ; 10. C×d4, é5 ; 11. Cd-é2, é×f4 ; 12. C×f4, Da5 ; 13. Fd4, Cg-é5 ; 14. Rb1.

d) Ou 7. é5, ou 7. Fç4.

e) 7..., Fb7 ; 8. é5, Cg4 ; 9. 0-0-0, d×é5 ; 10. Cé×5, C×é3 ; 11. D×é3, é6 ; 12. h4, Cd7 ; 13. h5 donne aux Blancs une attaque très dangereuse.

f) 8. d5 est également jouable.

g) Une idée intéressante. Les Blancs ont déjà en tête la suite F×f6 - h4-h5.

h) La seule manière d'empêcher l'avance 12. h5 avec ouverture de la colonne h ; en effet, 11..., h5 est réfuté par 12. f5!

i) Quand même !

j) Ce sacrifice de qualité est le complément logique de 9. F×d4.

k) Les Blancs doivent vérifier les défenses issues de 14..., F×ç3. 15. b×ç3, Dç8 ; 16. Fç4!, Ca5 ; 17. Dg5+, Rh8 ; 18. D×h5!, Tg8 ; 19. Th1, Tg7 ; 20. Cg5! Ou bien 16..., é5 ; 17. D×d6, Td8 ; 18. Dh6, T×d1+ ; 19. R×d1, menaçant 20. Cg5. Enfin, si 14..., Dç8 ; 15. D×h5, F×ç3 ; 16. Cg5!

l) Préparant la parade 17..., f5.

m) Menace 19. Df5.

n) 19..., d5 est vain : 20. C×d5, C×d5? ; 21. Df5!

o) Sans craindre 20..., d5? ; 21. f6!

p) Superbe obstination des Blancs, qui ne pensent, depuis le neuvième coup, qu'à mater.

q) Si 21..., Da4 ; 22. b×ç3, C×a2+ ; 23. Rb2, C×ç3 (ou 23..., D×é4 ; 24. Dg3, Dg6 ; 25. D×g6, f×g6 ; 26.f×g7, R×g7 ; 25. R×a2) ; 24.Td4!, Da2+ ; 25. R×ç3, d×é5 ; 26. Dg4!, é×d4+ ; 27. Rd2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1924
L.I. KATSNELSON (1968)

(Blancs : Rh5, Th7, Ph6. Noirs : Rç2, Fç3, Pa5, ç5, ç7.).

1. Tg7, a4 ; 2. Tg4, a3 ; 3. Tç4, a2 ; 4. T×ç3+, Rb2 ; 5. h7, a1=D ; 6. h8=D, Dh1+ ; 7. Th3+ avec gain.

ÉTUDE N° 1925
P. PERKONOIA (1971)

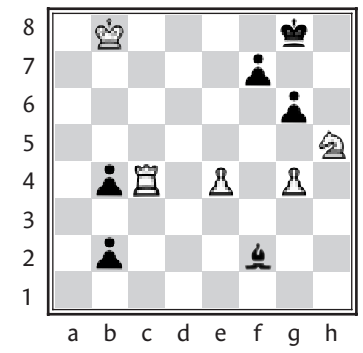

Blancs (5) : Rb8, Tç4, Ch5, Pé4 et g4.
Noirs (6) : Rg8, Ff2, Pb2, b4 f7 et g6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

EXPOSITION **Sous le titre « L'école de Paris, 1904-1929, la part de l'autre », le Musée d'art moderne de la Ville de Paris prend le risque de réactiver une appellation désuète pour proposer une exposition exemplaire. Celle-ci se veut autant un hommage à ces « étrangers » installés dans la capitale (quatre-vingts artistes ont été choisis, dont Picasso, Van Dongen, Kupka, Archipenko, Soutine...) qui participèrent aux avant-gardes dans le premier tiers du siècle, qu'une leçon d'histoire du primitivisme et du cubisme et une analyse sociologique. ● ASSEMBLÉE de nationalités hétérogènes, l'école de Paris trouva son unité dans les esthétiques, notamment par une quête du retour aux sources pour régénérer l'art. ● SOPHIE KREBS, co-commissaire de l'exposition, explique ainsi que *« le point commun à ces artistes, c'est qu'ils se situent entre l'académisme et les avant-gardes les plus radicales ».***

Paris, capitale du cosmopolitisme artistique

En revisitant l'école de Paris entre 1904 et 1929, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris ne célèbre pas seulement la part prise par les « étrangers » dans les avant-gardes. Il donne aussi une magnifique leçon d'histoire du primitivisme et du cubisme, doublée d'une analyse sociologique

L'ÉCOLE DE PARIS, 1904-1929, LA PART DE L'AUTRE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna ou Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. 45 F (6,86 €). Jusqu'au 11 mars.

Il faut du courage et le goût de la provocation pour intituler aujourd'hui une exposition « L'école de Paris ». La formule sent le renfermé, la classification obsolète et le patriotisme artistique. Dans les années 50 – plus tard même–, une antienne opposait l'école de Paris à l'école de New York, qui, l'impudente, aurait dérobé la première place à sa sœur aînée. Dans l'entre-deux-guerres, une autre antienne avait célébré la supériorité, le rayonnement universel de ladite Ecole. L'expression était d'un usage courant dans revues et catalogues. Sa définition n'était pas nette pour autant. Qu'était au juste cette école? Où commençait-elle ? Où finissait-elle ? Autant d'incertitudes.

Sans doute savait-on mieux ce qui ne lui appartenait pas : dada, le surréalisme, abstraction création, cercle et carré, les mouvements qui s'étaient nommés eux-mêmes afin d'affirmer une position tranchée, contre elle peut-être, loin d'elle en tout cas. Le reste, tout le reste, on pouvait donc penser que c'était l'école elle–même : pêle-mêle, du néoréalisme, de l'expressionnisme, des formules intermédiaires, des adaptations du cubisme d'avant-guerre, des citations prises au musée, des tableaux, énormément de tableaux puisque, jusqu'en 1929, le marché de l'art contemporain parisien fut actif et prospère, alimentant toute la planète, Argentine, Japon et Californie compris.

Dans ce désordre de styles et de noms, l'histoire de l'art n'avait guère osé se risquer. Plus préoccupée d'analyser le dadaïsme parisien et ses développements surréalistes, peu tentée de rouvrir des dossiers poussiéreux, elle a laissé l'école de Paris à son triste sort. Jusqu'à ce que le Musée d'art moderne de la Ville de Paris prenne aujourd'hui le risque d'y revenir, à l'initiative de Suzanne Pagé, sa directrice.

Mais que faire ? Un inventaire ? Impossible, parce que trop long. Une anthologie ? Impossible, parce que trop fragile. Il fut donc décidé d'associer histoire et géographie. Histoire : on s'en tiendrait à la « première » école, du tournant du siècle à la crise de 29. Géographie : on s'en tiendrait aux artistes d'origine étrangère, émigrés ou exilés. Des artistes de nationalité française, rien ne serait montré. Choix paradoxal ? Choix efficace surtout.

L'UNIFICATION PAR LES ESTHÉTIQUES

Sous-titrer l'exposition « La part de l'autre », lui donner pour unique sujet la concentration des artistes de toutes provenances à Paris permet d'affirmer que la vitalité artistique parisienne dans le premier tiers du XXe siècle s'explique, en partie, par l'afflux de ceux qui se faisaient traiter de *« métèques »* dans la presse nationaliste. C'est une évidence ? Sans doute. Mais il n'est jamais mauvais de rappeler une telle évidence, à toutes fins utiles.

D. R.

Alexandra Exter, « Les Ponts de Paris » (1912). Huile sur toile (95 × 153,5 cm). Collection particulière.

Allégoriquement, le parcours commence par des Picasso, variations sur Arlequin, l'une cubiste, l'autre classicisante, la troisième déchaînée. Picasso, un Espagnol, s'est établi à Paris en 1904. Il y a lié amitié avec Apollinaire, de nationalité indécise, et avec Max Jacob, juif. Pour marchand, il avait Daniel Henry Kahnweiler, d'une famille de banquiers juifs allemands. Au Bateau-Lavoir, il avait pour voisin un Néerlandais anarchisant, Van Dongen, lequel collaborait à *L'Assiette au Beurre*, de même que le Tchèque Kupka, également anarchiste.

L'histoire des cubismes a pour protagonistes, à des degrés divers d'engagement, Gris, né à Madrid, Archipenko, né à Kiev, Chagall, né à Vitebsk, Alexandra Exter, née à Bielostok, Lipchitz, né à Druskieniki, Marcoussis, né à Varsovie, Mondrian, né à Amersfoort. Et ainsi de suite. Il n'est pas nécessaire de poursuivre et d'aller jusqu'aux expressionnistes et aux réalistes, Soutine, Krémègne, Kisling, Pascin. Parce que Paris était réputée capitale des arts et des lettres depuis le XVIIIe siècle, parce que les lois de la IIIe République étaient moins farouches que celles de nombre d'empires et de monarchies, parce que, malgré l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme y était moins violent qu'en Europe centrale et en Russie, parce qu'il était possible de se loger – inconfortablement – à Montmartre ou à Montparnasse, une génération d'artistes, nés entre 1880 et 1890, s'y est réunie à partir des années 1900.

Assemblée terriblement hétérogène, en termes de langues, de cultures, de religions, d'éducations. Assemblée étonnamment homogène, si l'on considère les œuvres telles que l'exposition les présente. A la dispersion des origines, elle oppose l'unification par les esthétiques. En rapprochant travaux et signatures, elle explique comment des idiomes artistiques communs sont nés. Dès la première salle, la démonstration opère : le goût pour l'archaïque, l'appel aux civilisations dites primitives rapprochent Brancusi, Modigliani, Zadkine, Archipenko – tous illustres – et Dunikowski, venu de Varsovie à Paris pour y ouvrir une école polonaise de peinture et s'engager en 1914 dans la Légion étrangère, comme Cendrars et Kupka. Les formes simples, taillées dans le bois et la pierre, captivent autant Indenbaum, émigré de Vilno en 1911. Sa *Tête de Foujita* et l'extravagant *Autoportrait* monumental et polychrome de Dunikowski relèvent d'un primitivisme diffus, qui emprunte aux Nègres, aux Celtes, aux Egyptiens et à l'île de Pâques.

Plus que le détail des références, importe ce simple fait : la conviction que l'art se régénèrerait en retournant aux sources s'est largement répandue dès le début des années 10, parce qu'il fallait une rupture et qu'elle soit très violente, afin d'en finir avec l'enseignement académique. Une autre conviction s'est imposée aussi vite : le cubisme devait être le style d'une société moderne, industrielle, technique, rapide. En redécouvrant *La Forge* de Baranoff-Rossiné, les peintures du métro de Severini, les paysages parisiens d'Exter et de Gris, les *Usines* de Survage, les natures mortes des cubistes secondaires – Férat, Reth, Halicka – et les reliefs admirables d'Archipenko, l'exposition fait beaucoup plus que démontrer les vertus créatrices du cosmopolitisme.

MICRO-HISTOIRE QUOTIDIENNE

Elle apporte des éléments nouveaux ou méconnus. Elle nourrit une analyse qui ne serait plus seulement celle des avant-gardes, mais celle des tendances qui en découlent, qui n'inventent pas mais qui diffusent. Le cubisme en a engendré une, extrêmement puissante, dont l'influence se sent jusqu'à la fin des années 20. L'expressionnisme de Soutine s'explique aussi par la volonté de la combattre.

Ces tendances s'organisent en réseaux, avec cafés, terrasses, bordels, revues, égéries, marchands, critiques, patrons et courtisans. Cette histoire quotidienne est visible de plusieurs manières : vitrines de documents ; suites de photos, un peu à l'étroit ; un mur de portraits peints surtout, chef-d'œuvre d'accrochage serré à la manière d'alors.

On y trouve Kisling par Modigliani, Kahnweiler par Van Dongen, Salmon par Pascin, et Cocteau peint par à peu près tous... Il ne manque que les Picasso et les Gris, trop précieux pour être prêtés par leurs propriétaires. Il suffit de regarder : les amitiés, les haines, les influences, les ruptures, les affaires de sentiments et les affaires d'argent s'entrecroisent. Ce mur est un diagramme, celui d'une ville où l'art est vivant.

Philippe Dagen

Le centre du marché de l'art

C'était le temps, aujourd'hui lointain, où les marchands allemands devaient expliquer à leurs artistes pourquoi les Parisiens se vendaient mieux qu'eux. Le temps où les collectionneurs américains traversaient régulièrement l'Atlantique pour faire leurs courses sur les bords de Seine, et, ramenant les tableaux chez eux, contribuaient à faire de l'art de l'école de Paris la tendance internationale. Ce qui attirait d'autant plus les artistes du monde entier, et renforçait ce cosmopolitisme salvateur. Le temps où les élites françaises – parmi lesquelles figurait un étonnant personnage, Léon Zamaron, commissaire principal de police – collectionnaient, achetaient, souvent cher, et parfois revendaient, avec profit.

De 1924 à 1929, rappelle l'excellent article de Malcolm Gee dans le catalogue de l'exposition, *« les prix atteints à l'Hôtel Drouot par Kisling et Soutine furent multipliés par 7 et 8, ceux de Modigliani par 20 ».* Et entre 1910 et 1930, le nombre des galeries double à Paris. C'était le bon temps.

Jean-Louis Andral et Sophie Krebs, commissaires

« Ces artistes se situent entre l'académisme et les avant-gardes »

« Comment définir l'Ecole de Paris ?

– Jean-Louis Andral : le terme est utilisé en 1925 par le critique André Warnod dans *Comœdia*. Il désigne des artistes non académiques. Warnod est lui-même peintre à l'origine. Il connaît tout le milieu de l'art parisien et passe son temps dans les ateliers. Cependant, il ne donne pas de définition stylistique.

– Sophie Krebs : Le point commun à ces artistes, c'est qu'ils se situent entre l'académisme et les avant-gardes les plus radicales. Ils sont aussi des étrangers, et juifs pour la plupart. En 1928, ils ne sont pas retenus pour le pavillon français de la Biennale de Venise. Mais les organisateurs les invitent dans le pavillon international, où ils sont regroupés sous l'appellation Ecole de Paris. Cette section ayant plus de succès que l'autre, cela suscite des jalousies. La première guerre a également envenimé la situation, la plupart d'entre eux étant de pays non belligérants. Les artistes français partaient au Front, eux continuaient de peindre.

– Cette jalousie et ce ressentiment sont-ils liés aux campagnes de presse antisémites ?

– S. K : Il y a des articles xénophobes et antisémites, comme ceux de Camille Mauclair, et son livre intitulé *Les Métèques contre l'art français.* Louis Vauxcelles, en dépit de quelques textes de cette nature, ne fait pas de critiques négatives systématiques des artistes juifs.

– J.-L. A. : Il a lui-même une ascendance juive et a publié des livres dans la collection « Artistes juifs » des éditions du Triangle – fondées en 1928 et financées par un mathématicien et physicien polonais, Michel Kiviliovitch. Les monographies étaient publiées en français, en yiddish, parfois en anglais. Ces livres ont grandement contribué au succès des artistes de l'Ecole de Paris. Ils avaient aussi de grands marchands, avec une clientèle internationale de grands collectionneurs. Certains sont restés célèbres, comme l'avocat américain John Quin, grand amateur des Brancusi que lui fournissait l'écrivain Henri-Pierre Roché, ou le docteur Barnes, qui a fait la fortune de Soutine.

– Quelles ont été vos limites chronologiques et vos critères de choix ?

– J.-L. A. : Nous commençons en 1904, avec l'installation de Picasso au Bateau-Lavoir, et allons jusqu'à la fin des années 20, au moment où la crise de 29 bouleverse les structures du marché, et provoque l'éclatement et la dispersion de cette communauté. Pour ce qui concerne les artistes, nous avons simplement retenu ceux qui avaient été labellisés par André Warnod, en mettant l'accent sur les plus proches de la modernité.

– S. K. : La sélection n'était pas simple. Nous avons retenu quatre-vingt artistes, parce que nous préférions constituer des ensembles plutôt que de "saupoudrer". Le principal problème a été d'organiser cet ensemble en laissant les œuvres respirer les unes par rapport aux autres. »

Propos recueillis par Harry Bellet

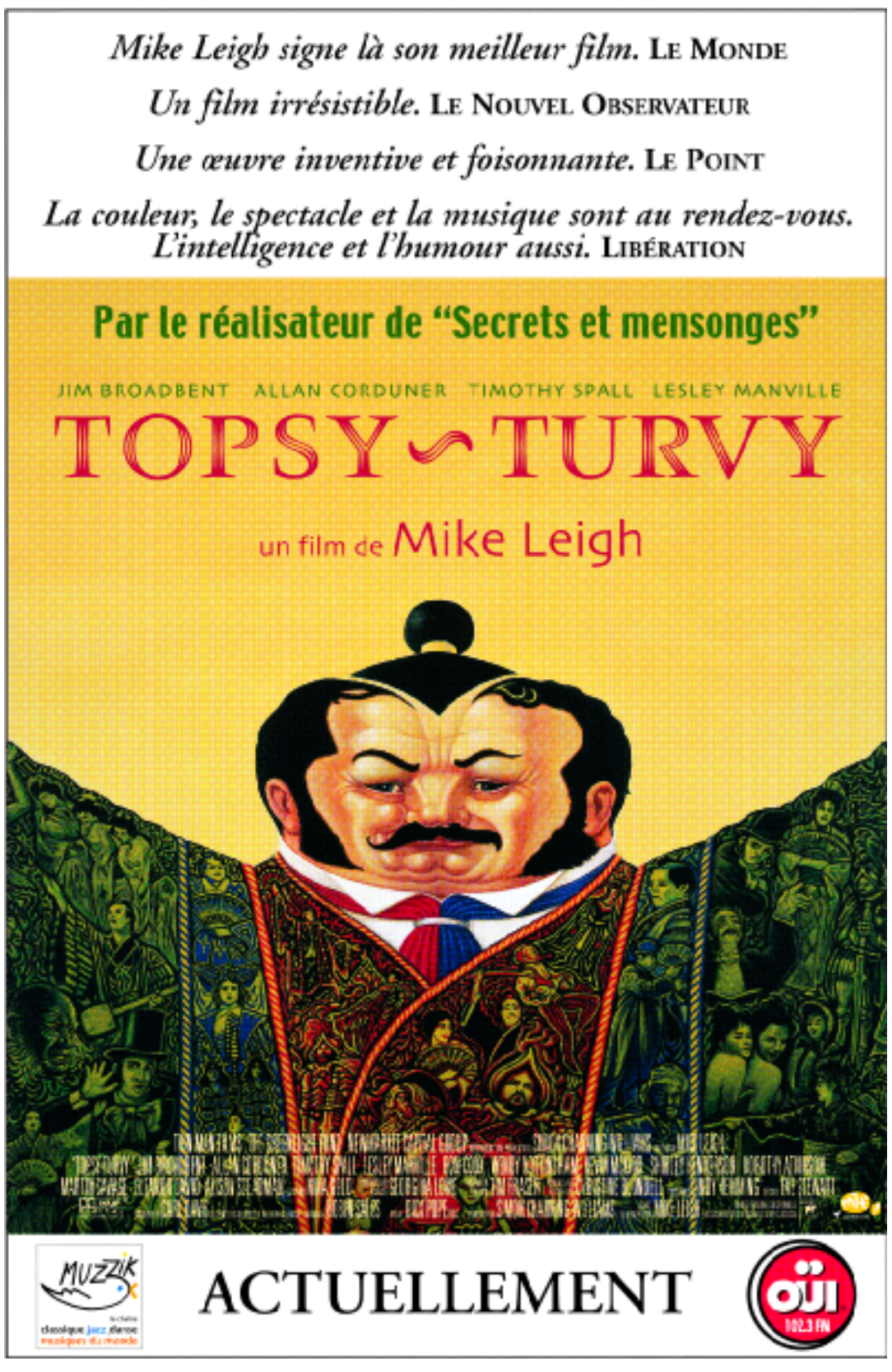

Vingt-cinq ans d'histoire de la France populaire

Après une centaine de réprésentations en France, Jean-Paul Wenzel et ses acteurs installent leur théâtre itinérant à Aubervilliers avec deux pièces, « Loin d'Hagondange » et « Faire bleu »

Deux pièces de Jean-Paul Wenzel, *Loin d'Hagondange* et *Faire bleu,* célèbrent vingt-cinq ans d'histoire de la France populaire à travers les gestes et les propos d'un couple d'ouvriers retraités. Après avoir tournés en France, l'auteur et ses trois comédiens ont installé leur théâtre démontable de 130 places à Aubervilliers. Déjà représenté une centaine de fois, ce diptyque est un salut désespéré et joyeux au croisement des siècles. Auteur, metteur en scène, codirecteur des Fédérés à Montluçon, Wenzel revendique volontiers comme sien le milieu ouvrier. Acteur, il est passé chez Peter Brook, qui lui révèle une école qui *« ouvre un espace où l'acteur parle directement au public en faisant rayonner un texte »*. Auteur, il écrit : *« Au départ, il s'agissait d'explorer les silences et la pauvreté de relations d'un couple. Et de retrouver un environnement plus proche de ma biographie. »* Wenzel se découvre alors chef de file d'*« un théâtre du réel »*, autrement baptisé *« théâtre du quotidien »*.

UN THÉÂTRE démontable de 130 places, deux pièces et trois acteurs forment quatre bonnes raisons de célébrer, avec Jean-Paul Wenzel, vingt-cinq ans d'histoire de la France populaire, à travers les gestes et les propos d'un couple d'ouvriers retraités. Son diptyque, *Loin d'Hagondange* (1975), *Faire bleu* (2000), salut désespéré et joyeux au croisement des siècles, s'est installé pour deux mois à Aubervilliers, après une centaine de représentations en France. Il envoie se percuter deux époques.

L'auteur metteur en scène, codirecteur des Fédérés à Montluçon, revendique volontiers comme sien le milieu ouvrier. Ce qu'il appelle sa *« chance »* l'expédie en 1966, sur instruction de Claude Duneton, en direction de l'école supérieure d'art dramatique de Strasbourg.

En 1974, avec Olivier Perrier – l'autre codirecteur des Fédérés –, il est chez Peter Brook. Jean-Paul Wenzel est mal à l'aise *« devant les abus dramaturgiques des brechtiens et post-brechtiens ; devant la violence extrême de ces contrôleurs du sens »*. Brook lui révèle une autre école, qui *« ouvre un espace où l'acteur parle directement au public en faisant rayonner un texte »*. La nuit, il écrit. *« Au départ, il s'agissait d'explorer les silences et la pauvreté de relations d'un couple. Et de retrouver un environnement plus proche de ma biographie. Celui que je cherchais en vain comme acteur. Celui qui hisserait le réel sur scène. »*

Un an est passé à *« bâtir » Loin d'Hagondange*. Suivent lectures, mise en scène et succès. L'auteur se découvre chef de file d'*« un théâtre du réel »* autrement baptisé *« théâtre du quotidien »*. A l'origine de l'expression, reversée séance tenante dans les livres d'histoire, un amalgame journalistique : la compagnie de Jean-Paul Wenzel s'appelle Théâtre Quotidien. Un engagement, aujourd'hui intact, à faire du théâtre chaque jour, à tourner par les villes et les villages, à la rencontre d'un public différent. La pièce impose un théâtre *« du »* quotidien, qui problématise la vie de tous les jours. Une mise en scène de Patrice Chéreau lui vaudra confirmation, répercutée d'Allemagne en Japon.

« FOLIE » D'HÉRISSON

« A vingt-sept ans, fort du seul certificat d'études, je me trouvais propulsé comme auteur dramatique, alors que je n'avais jamais pris la plume. » Cela réjouit Jean-Paul Wenzel, l'étonne, puis lui pèse. Comment en sortir ? En s'extrayant de lui-même. En enquêtant. Bobigny, en plein développement, l'accueille et paraît lui offrir la distance requise. En précurseur, il y lance toute une série de chantiers. Arts plastiques, écriture. Au bout d'un an, il écrit. Cela s'appelle *Dorénavant. « Ça n'avait plus rien du quotidien exposé précédemment. C'était un cri, nihiliste, nécessaire, sorti de l'enquête. Une manière toute personnelle de faire exploser le système. »*

Puis il y aura *Vaterland* (1982), récit de la recherche de son père en Allemagne, qui est aussi une enquête sur l'administration de ce pays. Il reconnaît : *« Là encore, il s'agissait d'interroger le réel : je suis fabriqué comme ça, je ne peux pas m'en défaire. »* Nouvelle interrogation en 1984, avec *Boucherie de nuit*, cette fois au travers des faits divers. Mais *Loin d'Hagondange* continue de le hanter, comme un inachèvement.

Cette fois, c'est une comédie : *Faire bleu*. Ecrite pour les acteurs qui la joueront. Olivier Perrier et Monique Brun. Ils n'ont qu'à soulever les lignes pour s'entrevoir, s'entendre ou se *« zapper »*.

Le diptyque s'impose d'emblée aux Fédérés. Le centre dramatique n'a-t-il pas su, en vingt-cinq ans d'existence, faire de Montluçon et de sa *« folie »* d'Hérisson, l'un des pôles de la création théâtrale contemporaine en France ? Un refuge, pour de jeunes auteurs et metteurs en scène, auxquels ses codirecteurs ont appris à marcher au quotidien sur deux jambes, l'une dans la cité ouvrière, l'autre dans le monde paysan, sans jamais rien lâcher de leur exigence initiale.

Jean-Louis Perrier

★ *Loin d'Hagondange* et *Faire bleu*, Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F (7,62 euros) à 150 F (22,87 euros) – pour l'intégrale, buffet compris. Chaque pièce en alternance une semaine sur l'autre, du mardi au vendredi à 21 heures. Diptyque intégral les samedi à 19 heures et dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 28 janvier.

La question du prêt payant débattue au Salon du livre de jeunesse de Montreuil

C'ÉTAIT une première. Inauguré mercredi 29 novembre par le ministre de l'éducation, Jack Lang, le 16e Salon du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis, qui se tient jusqu'au lundi 4 décembre (« Le Monde des livres » du 1er décembre), a également reçu, jeudi 30 novembre, la visite du premier ministre, Lionel Jospin, de la ministre de la culture, Catherine Tasca, de sa collègue de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et, à nouveau, de Jack Lang.

Devant un auditoire fourni où l'on notait la présence de nombreux professionnels du livre, les ministres, interrogés par six « grands témoins » – parmi lesquels le président du directoire de Bayard Presse, Alain Cordier, l'écrivain François Bon ou la libraire parisienne Blandine Vecten – ont répondu à des questions sur les rapports entre le livre et l'école, la cité ou le multimédia, au cours d'un débat dirigé par la directrice du salon, Henriette Zoughebi.

L'un des points les plus attendus était celui du prêt payant en bibliothèque. *« Comment concilier politique culturelle, égalité d'accès à la lecture, d'une part, et besoin légitime d'une juste rémunération de l'auteur, d'autre part : depuis six mois, je mène une réflexion très large et très technique sur cette nécessaire conciliation »*, a indiqué Mme Tasca. Soulignant le poids prépondérant des jeunes dans l'utilisation des bibliothèques (près de 40 % des inscrits pour quelque vingt millions de volumes empruntés par an), Catherine Tasca a déclaré qu'il n'était *« pas question d'aller vers le prêt payant, qui serait sur le plan démocratique une régression »*, mais que la réflexion actuelle s'efforçait de *« rechercher dans l'ensemble des flux économiques du livre des échanges et des solidarités »* qui permettent de répondre aux revendications des éditeurs, des auteurs et des libraires. Des mesures devraient être présentées d'ici la fin de l'année, a assuré Mme Tasca, parmi lesquelles le plafonnement des remises aux collectivités.

Dans la salle, nombre d'éditeurs de jeunesse, traditionnellement hostiles au prêt payant, se réjouissaient d'une telle annonce. A l'instar de Thierry Magnier, qui publie ces jours-ci un album collectif intitulé *Livre de bibliothèque* et conçu comme *« un acte militant »* portant cet avertissement : *« Attention, ce livre doit être prêté gratuitement dans les bibliothèques. »*

La visite du premier ministre est un point d'orgue à seize années de travail sur le livre de jeunesse. En effet, ce salon est le dernier que dirige sa fondatrice et directrice, Henriette Zoughebi. Créé en 1984 à l'initiative de la municipalité de Montreuil et du conseil général de Seine-Saint-Denis, Montreuil est devenu, en seize ans, l'un des grands rendez-vous européens du livre de jeunesse avec la foire de Bologne. Appelée auprès du ministre de l'éducation, Henriette Zoughebi s'attachera notamment à mieux faire entrer le livre de jeunesse et la littérature contemporaine à l'école. Le nom de son successeur devrait être connu dans les prochains jours.

Florence Noiville

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : l'architecte italien Vittorio Gregotti a été désigné par un jury**, le 29 novembre, pour rénover la Gaîté-Lyrique, dans le 3e arrondissement de Paris. Le théâtre est fermé depuis douze ans. Les travaux, d'un coût de 275 millions de francs (41,92 millions d'euros), pourraient être achevés en 2005 et offrir ainsi 2 100 places supplémentaires aux amateurs de musique. L'architecte compte parmi ses réalisations le stade olympique de Barcelone. Le Parti socialiste a critiqué ce choix, qualifié d'*« inadapté »*, fait par la municipalité parisienne, visant selon le PS à faire *« oublier le saccage patrimonial et le désastre financier »* dont a été victime la Gaîté-Lyrique en 1989, lors de sa *« transformation avortée en Luna Park de poche »*. Le projet de rénovation de la Gaîté-Lyrique entre en concurrence avec l'achèvement, soutenu par le ministère de la culture, de la Cité de la musique de La Villette qui prévoit la construction d'une salle de concert symphonique.

■ **MUSÉES : en réaction aux propos de Stéphane Martin, directeur du futur musée du quai Branly, concernant l'acquisition de statues noks actuellement exposées au Louvre** (*Le Monde* daté 26-27 novembre), le Conseil international des musées (ICOM) précise qu'il n'a jamais été consulté par les dirigeants du futur musée et n'a jamais donné son feu vert à aucune des acquisitions. Stéphane Martin fait savoir que Jacques Perot, conservateur du château-musée de Compiègne, président de l'ICOM, fait partie du comité consultatif des musées, devant qui l'acquisition des pièces noks avait été présentée, et qu'il a participé au débat qui s'est instauré à ce moment-là.

■ **PRIX LITTÉRAIRES : l'écrivain américain Susan Sontag a remporté le National Book Award,** dans la catégorie fiction, pour *In America*, publié en France par Christian Bourgois, sous le titre *En Amérique*. Ray Bradbury a reçu la médaille de la Fondation du National Book pour sa *« contribution aux lettres américaines »*.

ELLES FONT L'UNANIMITÉ

Etrange et bouleversant, du grand art *Le Nouvel Economiste* **Une grande comédienne** *Elle* **Une rigueur et une sensibilité extrêmes, une bien belle réussite** *Le Monde* **Limpide et saisissant** *Le Canard Enchaîné* **Admirable** *Dernières Nouvelles d'Alsace* **Remarquable** *Le Journal du Dimanche* **Un coup de poing, pudique et passionnant** *Le Figaro Magazine* **Un film âpre, sobre et exigeant, au bressonnisme sensuel** *Les Inrockuptibles* **Remarquable** *Le Maine libre* **Un grand film** *Le Nouvel Observateur* **Juste et passionnant, une excellente surprise** *Le Point* **Impeccable, inclassable** *Première* **Fort, brutal, un vrai film d'auteur** *Ouest France* **Impressionnante et captivante** *Télérama* **Saisissant et troublant** *Marianne* **Ténébreux, tenace, et impeccable** *Cinélive* **Un grand film, saisissant et bouleversant** *Sud-Ouest* **Un tour de force** *Le Figaro* **Un très beau film** *La Tribune* **Du beau travail** *La Croix* **Fort, intense, douloureux, talentueux** *Le Télégramme* **Métallique** *France Soir* **Dérangeant, passionnant** *Les Echos* **Une œuvre d'art** *Le Nouvel Observateur* **Exigeant et précis, un film rare** *La Provence* **Une actrice impressionnante** *Le Parisien* **Bouleversant** *Panorama* **Passionnant** *Officiel des Spectacles* **Intense et rigoureux** *Le Dauphiné Libéré* **Sobre et incisif** *Télérama* **Une extraordinaire clarté** *Télé 7 jours* **Deux actrices d'une rare générosité** *Nice-Matin* **Une force incroyable** *Aden* **Une interprétation brillante** *Libération* **Implacable** *Zurban* **Deux comédiennes remarquables** *Nord-Eclair* **Une passion diabolique** *Version Femme* **Une interprétation remarquable** *Télé Star* **Une œuvre forte et dépouillée** *Télé Poche* **Vertigineux, et formidablement interprété** *La Nouvelle République* **Une interprète remarquable** *L'Arche* **Un beau film** *L'Express* **Magistral** *Politis* **Une tragédie** *Synopsis* **Sobre et pudique, sensible et rigoureux** *La Vie* **Passionnant** *Idol* **Une performance troublante** *Pariscope* **Inattendu, impressionnant, un événement** *Le Populaire* **Epuré et impressionnant** *Notre Temps* **Puissant et fascinant** *Marie-Claire* **Rigoureux, modeste et humain** *Repérages* **Rude et captivant** *L'Est Républicain* **Troublant et brillamment interprété** *Marie-France* **Epuré, implacable** *L'Union* **Fort et émouvant** *TéléK7* **Une œuvre radicale** *Le Midi Libre* **Etonnant** *Salut* **Des actrices en état de grâce** *Studio* **Dépouillé et rigoureux** *La Dordogne Libre* **Surprenant et captivant** *Notre histoire* **Une mise en scène pleine de justesse, d'émotion et de pudeur** *L'Histoire* **Une implacable modernité** *Spectateur* **La confrontation de deux comédiennes prodigieuses** *Epok* **Une mise en scène pudique et deux actrices prodigieuses** *L'Express* **Remarquable** *Impact Médecin* **Un film réaliste et précis, avec une extraordinaire comédienne** *La Dépêche du Midi* **Une épure tendue, deux interprètes tout à fait saisissantes** *Charlie Hebdo*

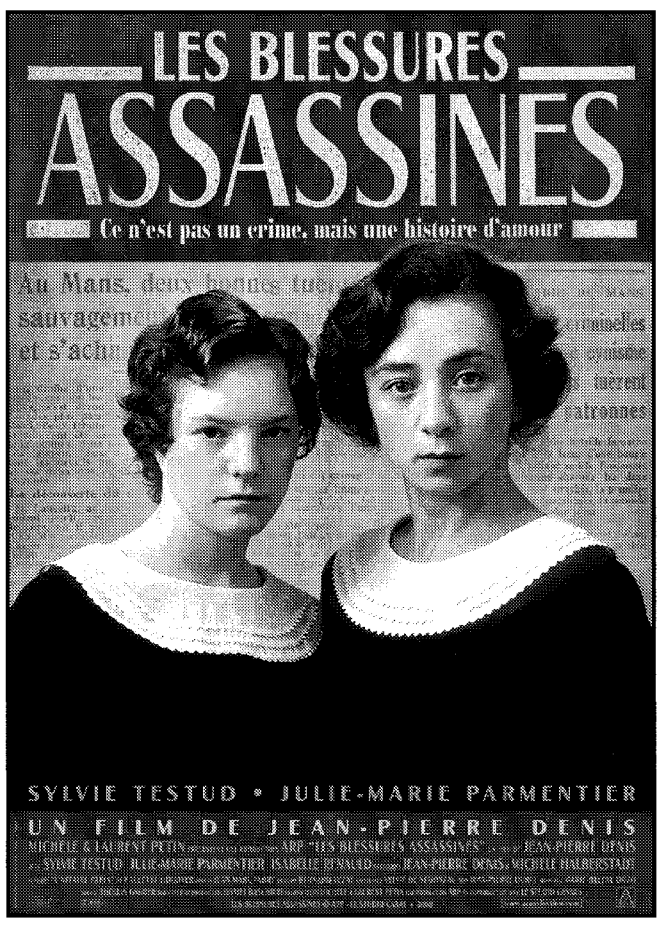

www.arpselection.com

Deux frères

Galeries à Paris. L'art intemporel d'Eric Corne et de Raoul Ubac

ERIC CORNE, LANGAGE... MENT ? Immanence, espace d'art contemporain, 21, avenue du Maine, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-42-22-05-68. Mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre. RAOUL UBAC, LES VINGT PREMIÈRES ANNÉES. Galerie Thessa Herold, 7, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 18 h 30 ; le samedi, de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 décembre. 50 F (7,62 €). Catalogue : 148 p.

FRÉDÉRIC VINCENT

Eric Corne, « Trois figures » (2000). Huile sur toile.

Vus à travers la vitrine, depuis l'allée pavée où est installé l'espace Immanence, un lieu créé par de jeunes artistes, les tableaux sont effrayants. Un seul et même visage, de face, décliné en plusieurs formats, souvent accrochés en polyptyques. Une figure inquiétante, et même pas droite, puisque les châssis qui supportent les toiles sont décentrés, construits en trapèze dans l'épaisseur, de manière à être plus larges et plus décollés du mur à gauche qu'à droite. Les tableaux irradient une couleur insensée, jetent des reflets rouges ou bleus sur les murs qui les supportent, tons incompréhensibles puisque absents de l'harmonie visible sur la toile. C'est pour cela qu'il faut entrer : pour comprendre comment, aujourd'hui, il reste possible de faire une peinture d'apparence classique en posant presque tous les problèmes plastiques soulevés par les avant-gardes du siècle. Corne est fasciné par l'icône, dont son personnage adopte le hiératisme et l'allure sévère. Il en accepte les règles rigoureuses de fabrication, une procédure qui impose de toujours poser la même touche de vert au même endroit du cou, par exemple : pour les moines orthodoxes, cela permettait de respecter l'idée selon laquelle l'image s'était faite seule.

On sait que les plus précieuses parmi les icônes étaient considérées comme « achéropoïètes », « non faites par l'homme », mais inspirées par Dieu. C'est également un fantasme commun aux peintres actuels que de ne pas intervenir dans la fabrication d'une œuvre dont la conception seule importe, sa réalisation pouvant être même confiée à d'autres. L'idée se passe de la subjectivité manuelle de l'artiste. Moyennant quoi, l'icône est habitée. Ici, l'obsession est la même.

JEU DES SEPT ERREURS

Bien sûr, les grands mômes, et les petits, s'amuseront au jeu des sept erreurs, cherchant la variation d'un portrait à l'autre. Certes, les obsédés de la géométrie s'exciteront à mesurer la proportion exacte, non du tableau, mais de l'épaisseur de sa tranche, la surface variable d'icelle modifiant totalement la qualité du halo coloré qui, sur le mur, entoure les peintures. On sera également sensible à l'accrochage ; au discours habile sur les formats standardisés en « points » (unité de mesure d'un châssis en France) ; à la pâte, mate mais généreuse ; à cette révérence avouée aux figures de Malevitch ; bref, on aimera la peinture.

Il faudrait être bien rustre pour ne pas goûter celle de Raoul Ubac, un jeune lui aussi, du moins dans ses premiers émois, du surréalisme au groupe Cobra. Né en 1910, Ubac avait, *grosso modo*, un demi-siècle de plus que Corne. Il ne détestait pas, lui non plus, écrire des textes qui fâchent. Il jouait des méandres de la technique photographique, usant d'un procédé relativement moderne pour créer des images intemporelles. Il grattait aussi, à l'aide d'un clou, des pierres tendres, des ardoises : préhistoire de l'art. Il fait un portrait de Christian Dotremont où le poète ressemble à John Travolta. Il solarisait des nus qui ne sont plus des photographies, mais des lignes et des formes étonnantes et nouvelles. Ils sont frères.

Harry Bellet

Du bon usage de quelques recettes aux Transmusicales de Rennes

RENCONTRES TRANSMUSICALES DE RENNES, mercredi 1er décembre, à La Cité et au Liberté. Dernière soirée, le 2 décembre, renseignements au 02-99-31-13-10 ou www.les-trans.com. De 40 F (6,10 €) à 150 F (22,87 €), selon les lieux et les concerts.

RENNES
de nos envoyés spéciaux

Si les Transmusicales de Rennes rendent régulièrement compte des évolutions musicales, la soirée du 1er décembre a su rappeler quelques recettes de base. La première d'entre elle est assez simple. En rock, quand la technique fait défaut, rien ne vaut un jeu de scène énervé.

En ce domaine les cinq compères d'At the Drive-in, sensation nord-américaine du moment (*Le Monde* du 28 novembre), sont champions. A part le batteur contraint de rester à peu près en place, les deux guitaristes, le bassiste et le chanteur sautent, se rentrent dedans, perdent instruments et micros à tout bout de champ, le tout dans un boucan assez réjouissant.

Autre recette : celle de la revendication des influences. Plutôt que de cacher derrière son petit doigt ce que tout amateur peut entendre, autant y aller franchement. C'est le meilleur moyen pour éviter toute critique comparative.

Cousteau, avec son clavier australien et son chanteur irlandais a beaucoup écouté le David Bowie des années 70. Le même Bowie ayant, dans sa jeunesse beaucoup écouté Scott Walker, on constate à nouveau que le rock sait à merveille être un éternel recommencement. Cousteau parvient en ce domaine à se révéler assez séduisant.

Par ailleurs, rien ne vaut une belle voix pour faire passer bien des banalités musicales. Le contraire est moins avéré. Démonstration avec les Britanniques Alison Goldfrapp, du groupe du même nom, et Leighton Stephen Kenny, dont la formation a pris pour titre ses initiales, LSK.

La jeune Alison a un registre étendu, une expressivité sensuelle, une puissance maîtrisée. Elle sait surtout doser tous ses atouts. Leighton Stephen lui appartiendrait plutôt à cette tradition des chanteurs blancs marqués par les grands maîtres de la soul music.

Il perpétue le phrasé et l'intensité d'Al Green ou de Marvin Gaye. Il ne lui reste qu'à trouver un vrai orchestre et non cet assemblage entre une rythmique balourde et deux platinistes inutiles. Des cuivres, des cordes et quelques artisans du funk à l'ancienne seraient bienvenus.

Reste que les grands triomphateurs de la soirée auront été les rappeurs de De la Soul. Ramené à un duo pour cause d'avion raté par le troisième membre du groupe, De la Soul invite à la danse et au défoulement par le flot des mots qui coulent avec une virtuosité et une rigueur qui continuent de distinguer le trio de nombre de ses concurrents.

Sylvain Siclier

INSTANTANÉ

LE ROCK MONGOL DE YAT-KHA

S'aventurer dans la banlieue rennaise peut procurer des dépaysements inattendus. Destination, Antipode, beau nom de voyage donné à la MJC de Cleunay où débutait, le 1er décembre, la soirée des Trans. On pense se rendre dans un quartier de la périphérie urbaine, on atterrit en territoire mongol – la mystérieuse République de Tuva, pays d'origine du groupe Yat-Kha –, pour découvrir que le rock'n'roll a été adopté par des chamans, qui l'ont plié à leur technique ancestrale de chant de gorge, et un art envoûtant de la « biphonie ».

Comme du plus profond d'une immense caverne, deux voix d'une résonance gutturale s'extirpent d'un même gosier. Magie de la respiration ventrale et des obsessions hypnotiques, ce chant s'accompagne d'instruments traditionnels.

Le yat-kha, qui donne son nom à la formation, rectangle de bois et de cordes ressemblant vaguement au dulcimer ; un genre de luth aussi, avec un manche terminé par une sculpture de tête de cheval, animal roi des steppes et des montagnes de l'Altaï-Sayani. Formé en 1991, le groupe aime fouetter sa monture d'une batterie et de guitares électriques galopantes, qui doivent plus à Bo Diddley qu'à Gengis Khan. Il y a dans l'énergie qui traverse cette musique quelque chose des Pogues, Irlandais militants d'un folk punk festif. Ces chevauchées enlevées, ces danses rock mongoles ont emballé le public de l'Antipode qui s'est rué sur *Yenisei Punk* et *Aldyn Dashka*, les deux disques du groupe publié par Wicklow.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

Grève à l'Opéra de Paris
Suite à un préavis de grève déposé par l'intersyndicale de l'Opéra de Paris, pour la période allant du 27 novembre 2000 au 21 janvier 2001, les représentations de *La Flûte enchantée,* de Mozart, de *La Chauve-Souris,* de Johann Strauss, et les soirées de ballet prévues risquent d'être annulées. *Tél. : 01-44-61-59-63.*

Moutin Réunion
Les frères Moutin, François à la contrebasse et Louis à la batterie, ont été l'une des rythmiques les plus sollicitées par les pianistes de haute volée et séparément par le dessus du panier du jazz. Ils ont fondé en 1998 leur propre groupe – où l'on soulignera à nouveau leur relation interactive – avec le saxophoniste Sylvain Beuf et le pianiste Baptiste Trotignon, formation particulièrement énergique et déliée dont le premier album vient de paraître (*Power Tree,* Shaï/Sony Music). La scène étant le lieu privilégié de toutes leurs audaces, il est chaudement recommandé d'aller le constater au New Morning, où François Moutin jouera par ailleurs avec Michel Portal samedi 9 décembre. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 4 décembre, 21 heures. 100 F et 120 F. Tél. : 01-45-23-51-41.*

MAUBEUGE

Festival Danse
Le festival de danse 2000 annonce un alléchant menu, composé d'une pléiade de jeunes chorégraphes engagés dans des recherches créatrices pointues. On y retrouve d'anciens interprètes d'Alain Platel comme Sidi Larbi Cherkaoui *(Le Manège, Maubeuge, 4 décembre, 20 h 30),* qui a planté son spectacle *Rien de Rien* dans un décor de mosquée, ou Abdelaziz Sarrokh *(Salle Denaune, Aulnoye Aymeries, 7 décembre, 20 h 30),* dont le travail mixe hip-hop, danse africaine et contemporaine. La compagnie Victor B. *(Espace Gérard-Philipe, Feignies, 8 décembre, 20 h 30, et 9 décembre, 19 heures)* pose sur le plateau trois danseurs, une comédienne, un DJ et des sculptures mécaniques pour *SC35C,* sur des textes de Tim Burton, tandis qu'Akram Khan *(Le Manège, Maubeuge, 9 décembre, 21 heures)* plonge la danse kathak indienne dans le bain contemporain. A ne pas rater non plus, Samir Hachichi *(La Luna, Maubeuge, 2 décembre, 20 h 30)* et l'Italienne Monica Casadei *(Le Manège, Maubeuge, 5 et 6 décembre, 20 h30).* En tête d'affiche, Bill T. Jones *(La Luna, Maubeuse, 1er décembre, 20 h 30)* et Meg Stuart *(La Raffinerie, Bruxelles, le 16 décembre, 20 h 30). Informations : CCT Le Manège, rue de la Croix, Maubeuge (59). 50 FF, 70 FF ; 300 FB, 420 FB. Tél. : 03-27-65-65-40.*

BOULOGNE-BILLANCOURT

Les Marionnettes du monde
Dominique et Christian Bertault présentent, au centre culturel de Boulogne-Billancourt, leur collection composée de plus de 180 pièces : marionnettes d'Asie à tiges et ombres découpées dans du cuir de buffle ; marionnettes à tringle de Sicile, des Flandres et du nord de la France ; marionnettes à fils, datant fin 19e, début 20e siècle en France ; à gaine, dont Guignol est le représentant ; marionnettes de création contemporaine... Dans le cadre de l'exposition, des spectacles sont proposés : *Le Loup sentimental,* d'après Geoffroy de Pennac, avec Alain Lecucq (mise en scène et jeu) et Annie Bizeau (scénographie), pour enfants de 6 à 10 ans *(le 2 décembre à 14 h 30 et 17 heures) ; Le Roi des singes et l'Empereur de jade,* par le Théâtre du Petit Miroir et Jean-Luc Penso (mise en scène) *(le 6 décembre, 20 h 30) ; Toi grand et moi petit,* pour enfants à partir de 2 ans, de Philippe Calmon (mise en scène) et les marionnettes de la compagnie Métaphore *(le 16 décembre, 11 heures, 14 h 30 et 17 heures).* Une conférence sur le thème « La marionnette contemporaine en France depuis 1945 » sera animée par Alain Recoing, acteur, metteur en scène et marionnettiste *(le 4 décembre, 14 h 15). Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt (92). Exposition : du lundi au samedi, de 9 heures à 21 heures, entrée libre. Conférence : entrée libre. Spectacle : 30 F (moins de 15 ans) et 50 F. Tél. : 01-55-18-45-65.*

(Publicité)

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

13e Sud
Lignes et glyphes sur jaune et ocre obtenus à partir de pigments, de terre et de cire évoquent les médinas et le désert sud-marocain.
Sylvie Guillemé, Galerie JLS13, 4, rue Dunois, Paris 13e. Du mardi au dimanche, de 15 heures à 20 heures, samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 décembre.
Tél. : 01-45-86-26-88. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Concert de musique anglaise
Catherine Golovtchan (soprano), Sandra Bessis (alto), Christian Belhôte (baryton), Thierry Jaby (contre-ténor), Martin de Loye (viole de gambe), Jacques Pelan (clavecin), Bertrand Rault (flûte).
Chapelle de l'hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, Paris 10e. Le 3 décembre, 16 h 30. Entrée libre.

Quatuor Emerson
Beethoven, Chostakovitch.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Le 4 décembre, 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 140 F.

Ensemble Recherche
Sciarrino. Teodoro Anzellotti (accordéon), Ocar Pizzo (piano), Manuel Zurria (flûte), Marianne Pousseur (voix).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Le 4 décembre, 20 heures.
Tél. : 01-53-45-17-00. De 110 F à 160 F.

Nouvel ensemble instrumental du Conservatoire
Œuvres de Beethoven. Zimmermann. Rachmaninov. Ying Feng (piano), Nora Cismondi (hautbois), Azuka Sezaki (violon), Janos Furst (direction).
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Le 4 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 120 F.*

Compagnie Tendanse
Elizabeth Schmidt
Studio-Théâtre, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Les 3, 9 et 10 décembre, 16 heures, jusqu'au 17 décembre. Tél. : 01-47-00-19-60. 50 F.

Mia Sorgenfrei Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Le 3 décembre, 21 heures.
Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.

Chris Potter, Bill Stewart, Scott Colley
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 3, 4, 5 et 7 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 100 F.

Miguel Poveda
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Les 2 et 3 décembre, 20 h 30.
Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Alabina & Ishtar
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 2 décembre, 20 h 30 ; le 3 décembre, 17 h 30.
Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 400 F.

Makan
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Les 3 et 4 décembre, 20 h 30.
Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées.
Thème : « Le fou de Tunis ».
Invité : Taoufik Ben Brik. **LCI**

21.00 L'écrivain engagé existe-t-il ?
Invités : Jean-Pierre Le Dantec, Jean Hatzfeld, Daniel Lidenberg, Anouar Benmalek, Paul Goma. **Forum**

23.00 Ouragans et tempêtes.
Invités : Emmanuel Le Roy Ladurie, Benoît Guibert, Rémy Louat, Thomas Formery. **Forum**

MAGAZINES

18.00 Le Magazine de la santé.
La résistance aux antibiotiques. **La Cinquième**

18.15 Des racines et des ailes.
Etats-Unis : Ces ados qui changent de visage. Ados : Au secours la vie ! Le ballet de l'espoir. Invités : le docteur Xavier Pommereau. **TV 5**

18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**

18.45 Union libre. Chantal Lauby. **France 2**

20.30 Le Club.
Michel Duchaussoy. **Ciné Classics**

21.05 Thalassa.
Les îles du Commandeur. **TV 5**

21.40 Metropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam. **Arte**

22.15 Envoyé spécial.
Racket : la loi du silence. Les enfants de la guerre. *P.s.* : Trafic de femmes. **TV 5**

23.20 La Route. Invités : Kent et Ignacio Ramonet. **Canal Jimmy**

0.05 Top bab. Spécial Japon.
Invité : Marc Zermati. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.30 L'Egypte.
[5/5]. Post mortem. **Odyssée**

20.45 L'Aventure humaine.
Charlemagne, l'énigme du premier empereur. **Arte**

21.25 Le Dernier Jour de Marylin Monroe. **Odyssée**

21.40 Planète Terre. L'Inde, des jours et des hommes [5/6]. **TMC**

22.00 La Conquête de l'espace.
[2/2]. Objectif Mars. **Histoire**

22.45 Les Cités de Dieu.
[1/4]. Washington ou la frontière du protestantisme. **France 3**

23.10 L'Enfant aveugle. [2/2]. **Planète**

1.00 Rock et rébellion au Japon. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

17.15 Football. Championnat de D1 : Metz - Lyon. **Canal +**

19.00 Ski. Coupe du monde. Super G dames. Lake Louise. **Eurosport**

19.50 Football. Championnat de D1 : Sedan - Paris-SG. **TPS Foot**

20.30 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. A Vail. **Eurosport**

4.30 Boxe. Championnat du monde WBA-IBF. Poids super welters : Felix Trinidad - Fernando Vargas. A Las Vegas ; Championnat du monde WBA. Poids moyens : William Joppi - Guillermo Jones. A Las Vegas. **Canal +**

MUSIQUE

17.00 Maria Callas à Covent Garden 1962.
Avec l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Georges Prêtre. Œuvres de Puccini, Verdi, Bizet. **Mezzo**

21.00 Madame Butterfly.
Opéra de Puccini. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**

23.10 Jazz à Antibes 90.
Michael Brecker, saxophone ; Joey Calderazzo, piano. **Muzzik**

23.15 Nulle part ailleurs Live. **Canal +**

TÉLÉFILMS

20.30 La Poupée sanglante.
Marcel Cravenne [1/3]. **Festival**

20.45 Les Complices.
Serge Moati. ○. **France 3**

20.50 Catherine de Médicis.
Yves-André Hubert [1 et 2/2]. ○. **Téva**

0.15 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs. ○. **TF 1**

SÉRIES

20.50 Le Caméléon.
Les fantômes du passé. ○. **M 6**

21.00 De la Terre à la Lune.
A perte de vue. ○. **Canal Jimmy**

21.10 Columbo. Grandes manœuvres et petits soldats. **RTBF 1**

21.45 The Sentinel. Vol 714. ○. **M 6**

22.40 Tatort. L'Age du danger. **Arte**

23.40 Le Prisonnier.
Echec et mat. **France 3**

FILMS

16.40 Un scandale à Paris ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

23.00 L'homme qui tua la peur ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**

23.00 Z ■ ■
Costa-Gavras (France - Algérie, 1968, 125 min) ○. **Cinétoile**

23.05 Air Force One ■ ■
Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, v.o., 120 min) ○. **Cinéstar 2**

0.30 Un témoin dans la ville ■ ■
Edouard Molinaro. Avec Lino Ventura, Jacques Berthier (France, 1959, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**

0.35 Catch 22 ■ ■
Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min) ○. **Cinéfaz**

0.45 Alien, la résurrection ■ ■ ■
Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

1.05 Beau fixe ■ ■
Christian Vincent (France, 1992, 90 min) ○. **Cinéstar 2**

2.00 Adieux ■ ■
Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 75 min) ○. **Ciné Classics**

2.15 La Griffe ■ ■
Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

2.20 M. Butterfly ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

2.35 Phase IV ■ ■
Saul Bass (Etats-Unis, 1974, 85 min) ○. **Cinéfaz**

3.15 L'Impasse aux violences ■ ■
John Gilling (Grande-Bretagne, 1959, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**

4.15 Femmes de personne ■ ■
Christopher Frank (France, 1984, 110 min) ○. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Will & Grace.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Sous le soleil.
19.05 et 20.55 **Qui veut gagner des millions ?**
20.00 Journal, Météo.
21.55 Noël ensemble.
0.15 Alerte rouge.
Téléfilm. Jerry P. Jacobs ○.

FRANCE 2

16.10 Disparition en haute mer.
Téléfilm. Stuart Orme.
18.45 Union libre.
19.55 et 20.50 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde.
23.10 Tout le monde en parle.
1.15 Journal, Météo.
1.40 Union libre.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.00 Tout le sport.
20.10 Tous égaux.
20.45 Les Complices.
Téléfilm. Serge Moati ○.
22.20 Météo, Soir 3.
22.45 Les Cités de Dieu.
[1/4]. Washington ou la frontière du protestantisme.
23.40 Le Prisonnier. Echec et mat.
0.35 Saga-Cités. Convertis.
1.00 Tribales.

CANAL +

17.00 Football. Championnat D 1.
17.15 Metz - Lyon.
► En clair jusqu'à 22.00
19.20 Flash infos.
19.30 Les Grands Prix du cinéma européen 2000.
22.00 La Cape et l'Epée.
22.15 Jour de foot.
23.14 Y'a un os.
23.15 Nulle part ailleurs Live.

ARTE

19.00 Histoire parallèle.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
Europe : frontières surexposées [1/2].
20.15 Contacts. William Klein. Lewis Baltz.
20.45 L'Aventure humaine. Charlemagne, l'énigme du premier empereur.
21.40 Metropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam.
22.40 Tatort. L'Age du danger.
0.30 Music Planet. 17 Hippies.
1.30 La Vie en face. Massoud, l'Afghan.

M 6

18.10 Amicalement vôtre.
19.05 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé.
20.50 La Trilogie du samedi.
Le Caméléon.
21.45 The Sentinel.
22.40 Buffy contre les vampires.
23.30 Politiquement rock.
23.40 Sliders, les mondes parallèles.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Jazz à l'affût.
20.50 Mauvais genres.
22.05 Etat de faits. Israël en crise.
23.00 Œuvres croisées.
Fernand Léger et Darius Milhaud.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Opera Euroradio. *Anacréon* ou *l'Amour fugitif.* Opéra-ballet en deux actes de Luigi Cherubini. En direct du Palafenice, à Venise, par le Chœur de la Fenice, Giovanni Andreoli, chef de chœur et l'Orchestre de la Fenice, dir. Gabriele Ferro, Charles Workman (Anacréon), Iulia Isaev (Corine).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Concert. Il Seminario Musicale, dir. G. Lesne.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir.
Jean-Jacques Rousseau et la musique.
22.00 Da Capo. Le chef d'orchestre Guido Cantelli.

Le Monde TELÉVISION

FRANCE-CULTURE

15.00 Radio Libre
Aux 7es Rencontres d'Averroès, qui ont eu lieu à Marseille, les vendredi 3 et samedi 4 novembre, il s'agissait de « Penser la Méditerranée des deux rives » et les « Villes et cités de la Méditerranée ». Une phrase d'Italo Calvino, *« Les villes ne sont rien d'autre que la forme du temps »*, a servi de fil rouge aux débats entre historiens, urbanistes et intellectuels, organisés autour de trois tables rondes : Cités imaginaires et villes imaginées ; Cités antiques et villes modernes ; Cités à repenser et villes à reconstruire. L'essentiel de ces débats, suivis par plusieurs centaines de spectateurs du Théâtre de la Criée à Marseille, est diffusé dans ce Radio Libre.
A noter tout spécialement la qualité des échanges sur mégapoles et politiques urbaines lors de la deuxième table ronde entre Claude Nicolet, historien de la Rome antique, et Mohamed Naciri, de l'université Mohamed-V, à Rabat.

FRANCE 3

22.45 Les Cités de Dieu
La télévision publique fait son « jubilé » avec la diffusion de cette série de quatre documentaires sur les « Cités de Dieu », qui commence ce samedi. Jean-François Colosimo, Olivier Mille et Christian Makarian dressent l'état des lieux du christianisme et de la chrétienté, dans quatre villes : Washington, la protestante ; Moscou, l'orthodoxe ; Rome, la catholique et Jérusalem, l'orientale.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées.
Thème : « le fou de Tunis ».
Invité : Taoufik Ben Brik. **LCI**

19.00 Le Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI.
Pierre Moscovici. **LCI**

19.55 et 23.55 TV 5 l'invité.
Patrick Macnee. **TV 5**

21.00 L'Effet El Nino. **Forum**

22.00 Bosnie, les élections et après ? **Forum**

23.00 Presse régionale et télévision de proximité. **Forum**

MAGAZINES

12.30 Arrêt sur images.
France 3 : le choix du trash ? Invités : Bertrand Mosca ; Stéphane Rak ; Michel Françaix. **La Cinquième**

13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.
Invités : Dieudonné ; Kool Shen ; Paul-Loup Sulitzer ; Henri d'Orléans, comte de Paris ; Corinne Tanay ; Sophie Favier. **France 3**

14.25 Planète animal.
Protections et camouflages. **TMC**

16.35 Le Sens de l'Histoire.
Kampuchea, chroniques Rouge-amer. **La Cinquième**

17.00 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard. **M 6**

17.35 Le Club.
Michel Duchaussoy. **Ciné Classics**

18.00 Ripostes. La torture en Algérie.
Invités : François Asensi ; Jean-Jacques Guillet ; Madeleine Ribérioux ; Gérard Namer. **La Cinquième**

18.30 Le Gai Savoir.
Les médias en question. Invités : Caroline Pigozzi ; Stéphanie Mesnier ; Philippe Val. **Paris Première**

19.00 Sept à huit. Le couloir de la mort ; La « mascotte » Roxane ; Trafic de chiens ; L'as du Pokemon. **TF 1**

20.00 Recto Verso.
Henri Salvador. **Paris Première**

20.50 Capital. Les rois de Paris ? **M 6**

21.00 Procès Barbie. Conclusion. **Histoire**

21.05 Faut pas rêver.
Arménie : Les cinq frères ; France : Les pigeons du Mont Valérien ; Russie : La moto sur glace. **TV 5**

22.55 France Europe Express.
Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* ; Raymond Barre. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Lémuriens de la forêt de pierres. **RTBF 1**

17.05 Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **Odyssée**

17.10 Adieu Babouchka. **Planète**

17.15 La Véritable Histoire de l'Aéropostale. **Histoire**

18.00 L'Art sous le IIIe Reich. [1/2].
L'orchestration du pouvoir. **Odyssée**

18.30 Notre-Dame de la joie. **Planète**

19.15 Légendes.
Barbara Taylor Bradford. **Téva**

20.00 Enquêtes médico-légales.
Le fil rouge. **Planète**

20.00 Luciano Berio. **Muzzik**

20.30 Les Grands Compositeurs.
[4/7]. Giacomo Puccini. **Planète**

21.25 Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **Odyssée**

21.35 Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans. **Planète**

22.00 Ventura... dit Lino. **Ciné Classics**

22.20 Au nom de l'humanité.
Le Tribunal de La Haye. **Histoire**

22.30 Chappaquiddick.
La sale histoire d'Edward Kennedy. **Planète**

22.35 L'Ombre portée du père. **Arte**

23.20 L'Actors Studio.
Kim Basinger. **Paris Première**

23.25 Les Documents du dimanche.
Les Hommes en noir. **France 2**

23.35 Respect, papa ! **Arte**

0.15 Viva Taibo ! **Planète**

0.50 Les Documents du dimanche.
Fêtes vos jeux. **France 2**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Jumping. Jumping de la Porte de Versailles. **Paris Première**

13.45 Saut à skis. Coupe du monde.
K 120. A Lillehammer. **Eurosport**

15.05 Rugby. Elite 1.
Castres - Stade français. **Canal +**

15.30 Tennis. Masters messieurs.
Finale. A Lisbonne. **Pathé Sport**

16.00 Bobsleigh. Coupe du monde.
Bob à quatre (2e manche). **Eurosport**

17.00 Handball. Ligue des champions.
Montpellier - Dunaffer. **Eurosport**

20.15 Ski. Coupe du monde.
Super G messieurs. A Vail. **Eurosport**

20.45 Football. Championnat de D 1.
Lens - Marseille. **Canal +**

MUSIQUE

17.20 « Requiem allemand », de Brahms.
Avec Barbara Hendricks, soprano ; Renato Bruson, baryton. L'Orchestre de la Suisse italienne et les chanteurs de la Société des amis de la musique de Vienne, dir. B. Amaducci. **Muzzik**

19.15 Richard Strauss.
Quatuor pour piano et cordes. Avec Daniela Chigino, piano ; Marina Chigino, violon ; Dino Enzo Fiorini, alto ; Giuseppe Laffranchini. Par le Quatuor de Milan. **Mezzo**

20.00 Brahms. *Sonate pour violon et piano nº 3* en ré mineur opus 108.
Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**

21.00 Récital Murray Perahia.
Enregistré en 1989. **Mezzo**

21.00 Ray Barretto.
Montréal, 1991. **Muzzik**

22.25 Marciac Sweet 2000.
Avec Daniel Humair, batterie ; René Urtreger, piano ; Pierre Michelot, contrebasse. **Muzzik**

22.30 Beethoven. *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre* .
Avec Gerhard Oppitz, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. G. Gelmetti. **Mezzo**

23.00 « Don Quichotte », de Massenet.
Par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

17.35 L'Enfant des rues.
François Luciani. **RTL 9**

18.00 Comme une image pas très sage.
Alan Metzger ○. **Canal +**

19.00 A chacun son tour.
Peter Bogdanovich. **Disney Channel**

20.45 L'enfer n'a pas de limites.
Thomas J. Wright. **13ème RUE**

20.46 Le Scorpion. Dominik Graf. **Arte**

22.15 Elle a l'âge de ma fille.
Jacques Otmezguine. **TV 5**

COURTS MÉTRAGES

22.20 Chambre nº 13.
Poker idiot. Lars Blumers ○. **13ème RUE**

SÉRIES

17.00 Dawson.
Le Pacey Aurore Picture Show. **TF 1**

17.10 Destination danger.
Les pirates. ○. **Série Club**

17.30 Un agent très secret.
Clair de lune. **France 2**

18.55 Stargate SG-1. Simulation. ○. **M 6**

20.30 Friends. The One Where Ross Got High (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

20.50 Urgences. Question de choix ○. Colères ○. **France 2**

21.00 New York Police Blues.
Le mulet (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

21.15 Ally McBeal. Happy Birthday, Baby (v.o.). ○. **Téva**

21.45 Les Soprano. The Knight in White Satin Armor (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

22.50 Star Trek, DS 9. A l'ombre du purgatoire (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

FILMS

18.00 MASH ■ ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1970, 140 min) ○. **Cinéfaz**

19.30 La Vie de château ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1965, N., 90 min) ○. **Cinétoile**

20.30 Week-end à Zuydcoote ■ ■
Henri Verneuil (France, 1964, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

21.00 Allemagne année zéro ■ ■ ■
Roberto Rossellini (France - Italie, 1947, N., v.o., 75 min) ○. **Cinétoile**

21.10 Alien, le huitième passager ■ ■ ■
Ridley Scott. Avec Tom Skerritt, Sigourney Weaver (GB, 1979, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

22.15 Folies-Bergère ■ ■
Henri Decoin. Avec Eddie Constantine, Zizi Jeanmaire (France, 1957, 100 min) ○. **Cinétoile**

22.35 La Féline ■ ■
Jacques Tourneur (EU, 1942, N., v.o., 75 min) ○. **13ème Rue**

23.00 Drôle d'endroit pour une rencontre ■ ■
François Dupeyron (France, 1988, 100 min) ○. **Cinéstar 2**

23.00 Aliens, le retour ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, version production, 1986, v.o., 155 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

23.50 Border Line ■ ■
Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min) ○. **Cinéstar 1**

23.55 Allonsanfan ■ ■ ■
Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1973, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**

0.00 San Francisco ■ ■
WS Van Dyke (Etats-Unis, 1936, N., 110 min) ○. **Histoire**

0.25 Jugatsu ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1990, 95 min) ○. **Canal + Vert**

1.35 Alien 3 ■
David Fincher (Etats-Unis, 1991, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

2.00 Mêfie-toi de l'eau qui dort ■ ■
Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

3.25 Alien, la résurrection ■ ■ ■
Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.25 Walker, Texas Ranger.
14.20 La Loi du fugitif.
15.10 New York Unité Spéciale ○.
16.00 Medicopter ○.
17.00 Dawson.
17.50 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
18.55 Sept à huit.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Le Patient anglais
Film. Anthony Minghella ○.
23.55 Les Malheurs d'Alfred
Film. Pierre Richard.

FRANCE 2

13.35 Vivement dimanche.
15.35 L'Arc de feu des Antilles.
16.40 Flic de mon cœur.
17.30 Un agent très secret.
18.20 Stade 2.
19.25 Vivement dimanche prochain.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Urgences.
Question de choix ○ ; Colères ○.
22.25 Les Soprano. Révélations intimes ○.
23.25 Les Documents du dimanche.
Les Hommes en noir.
0.25 Journal, Météo.
0.50 Les Documents du dimanche.
Fêtes vos jeux.

FRANCE 3

13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.
14.30 Les Grands Moments du cirque du Bolchoï.
16.05 Tiercé d'Auteuil.
16.25 Gymnastique.
17.45 Strip-tease. Droit commun.
Marc et René. Faut pas pousser.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 NCN, Nos chaînes à nous.
20.50 Ça change du dimanche !
Chante la vie, chante !
22.40 Météo, Soir 3.
22.55 France Europe Express.
Invité : Jean-Marie Colombani.
23.55 British Agent ■
Film. Michael Curtiz (v.o.).

CANAL +

► En clair jusqu'à 15.05
13.35 La Semaine des Guignols.
14.05 90 minutes.
Algérie : La grande manip.
14.35 La Légende des animaux.
Orang-outan, l'homme de la forêt.
15.05 Rugby. Castres - Stade-Français.
17.05 et 22.45 **Jour de rugby.**
18.00 Comme une image pas très sage.
Téléfilm. Alan Metzger ○.
► En clair jusqu'à 20.45
19.25 Le Journal.
19.35 Ça cartoon.
20.15 L'Equipe du dimanche.
Football. **20.45** Lens - Marseille.
0.30 L'Humanité ■
Film. Bruno Dumont ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Légal, pas légal.
14.30 Planète océan. [2/3].
15.30 Les Lumières du music-hall.
Stone et Charden.
16.00 Le bonheur est dans le pré.
16.35 Le Sens de l'Histoire.
Kampuchea, chroniques Rouge-amer.
18.00 Ripostes. La torture en Algérie.
19.00 Maestro. L'Art du violon [1/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Eric la panique.
20.45 Thema. Pères et fils.
20.46 Le Scorpion.
Téléfilm. Dominik Graf.
22.35 L'Ombre portée du père.
23.35 Respect, papa !
0.10 Changement de rôle.
0.45 Nobody's Business.
1.50 Romanès, cirque tzigane.

M 6

13.15 Album de famille.
Téléfilm. Jack Bender [1 et 2/2] ○.
16.30 Plus vite que la musique.
Spécial Madonna.
17.00 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard.
18.55 Stargate SG-1. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E=M6.
20.40 et 0.50 **Sport 6.**
20.50 Capital. Les rois de Paris ?
22.55 Culture pub.
23.20 Le Musée du désir.
Téléfilm. Cybil Richards ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 For intérieur.
Dominique Bona, écrivain.
20.30 Concert. Musique arabo-andalouse.
21.30 Vestiaire.
22.05 Projection privée. Jean-Pierre Denis pour *Les Blessures assassines.*
22.35 Atelier de création radiophonique. *Un oursin dans une pelote de laine*, Louis Pons.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 Concert Euroradio.
Concert donné dans la salle de concert de Schwetzingen. Ruth Ziesak, soprano, Wolfgang Holzmair, baryton, Helmut Deutsch, piano : Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Brahms, R. Schumann, Cornelius.
20.30 Loge privée.
22.00 A l'improviste.
Invités : Georges Rabol, pianiste.
23.00 Sanza.
0.00 Le jazz, probablement. Rencontres internationales de jazz de Nevers.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique.
Manon. Opéra de Massenet. Interprété par le Chœur et l'Orchestre symphonique du Théâtre Royal de La Monnaie, dir. A. Pappano, A. Gheorghiu (Manon), R. Alagna (le Chevalier des Grieux), E. Patriarco (Lescaut).
22.45 Soirée lyrique (suite).
Angela Gheorghiu et Roberto Alagna.

Le Monde TELÉVISION

PLANÈTE

11.00 « Le Provençal », quotidien d'un pouvoir
Le réalisateur Gilles Cayatte raconte l'histoire du *Provençal, « quotidien des patriotes socialistes et républicains »*, qui fut durant plus de quarante ans l'instrument du pouvoir d'un homme, Gaston Defferre, notamment dans sa conquête de la mairie de Marseille et dans la manière de s'y maintenir. Des témoignages significatifs et des archives souvent géniales.

PLANÈTE

17.10 Adieu Babouchka
La réalisatrice Rebecca Feig a filmé, en Russie, des babouchkas, des grands-mères de soixante-dix ans et plus qui évoquent leur vie, la révolution de 1917 qui les a « fabriquées », la vie dans les kolkhozes, le stalinisme. Portraits formidables d'une génération de femmes, dont les témoignages sont contredits ou enrichis par des images d'archives de propagande. Sensible et intelligent.

CINÉCINÉMAS 3

21.10 La Nuit Alien
En 1979, en réalisant *Alien, le huitième passager*, Ridley Scott entame cette extraordinaire série en quatre films qui fera de son héroïne, le lieutenant Ellen Ripley, un véritable mythe. *Alien* constitue *in fine* une fable futuriste qui met en scène l'impérialisme américain dans sa conquête de l'espace, génialement aidée par l'interprétation de l'actrice Sigourney Weaver. Les quatre films de la saga en v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

DIMANCHE 3 - LUNDI 4 DÉCEMBRE 2000

Des historiens soulignent l'emploi « systématique » de la torture par l'armée française en Algérie

Ils récusent l'expression de « dévoiements minoritaires » employée par Lionel Jospin

PEUT-ON PARLER, à propos de la torture en Algérie par l'armée française, de *« dévoiements qui étaient minoritaires* [et] *n'étaient pas ignorés »*, comme l'a dit le premier ministre, mardi 28 novembre, à l'Assemblée nationale ? Les historiens interrogés récusent le terme *« minoritaires »* de façon catégorique. *« Si M. Jospin veut dire par là que tous les soldats du contingent n'ont pas pas torturé, il décline une évidence ! Mais s'il veut dire que les actes de tortures commis par l'armée française sur les Algériens ont été exceptionnels, alors là, il manque complètement le coche ! »*, estime Pierre Vidal-Naquet. L'auteur de *La Torture dans la République* (Editions de Minuit, 1972) se dit surpris que le premier ministre n'ait toujours pas pris conscience *« du caractère absolument banal de la torture en Algérie »* avant et après 1957, à Alger comme dans les campagnes.

Robert Bonnaud n'hésite pas à parler, quant à lui, d'une *« culture de la torture »* au sein de l'armée française dans les années 50. Cet historien, rappelé en Algérie en 1956, est l'auteur d'un témoignage resté célèbre : *La paix des Nementchas* (*Esprit,* avril 1957). *« la quasi totalité des officiers qui nous encadraient avaient fait l'Indochine et avaient eux-mêmes pratiqué, ou vu pratiquer, la torture*, se souvient-il. *Du point de vue des Algériens, la question qui se pose est l'inverse de la nôtre. Il ne s'agit pas pour eux de savoir qui a été torturé, mais plutôt qui ne l'a pas été ! Les deux mamelles de la pacification en Algérie ont été la torture systématique des suspects – et il en fallait peu pour être suspect – et l'exécution des prisonniers, en particulier ceux qui avaient été blessés au combat, même ceux qui auraient pu tout à fait s'en sortir. »*

DOCUMENTS RÉVÉLATEURS

Benjamin Stora, professeur des universités, actuellement chercheur à Rabat, n'est pas étonné par la volonté affichée de la plupart des responsables politiques de minimiser le problème. *« Cela fait 25 ans que je travaille sur le sujet et, dès qu'il remonte à la surface, je constate la même réaction*, raconte l'auteur de l'ouvrage *Le Transfert de mémoire* (La Découverte, 1999) et de 18 livres portant sur l'histoire contemporaine de l'Algérie. *La classe politique fait bloc, de façon dure et homogène, autour de l'Etat, de l'armée et de la hiérarchie militaire »* Une attitude qu'il explique aisément puisque 6 à 7 millions de personnes, selon ses calculs, sont concernées par l'Algérie, aujourd'hui en France : entre les soldats ayant effectué leur service militaire sur le terrain, les « pieds-noirs », les harkis, les Algériens immigrés, les beurs et les « porteurs de valises », ainsi que leurs descendants à tous, on aboutit sans peine à 6 millions de personnes *« qui ont l'Algérie au cœur »*.

Pour Madeleine Rebérioux, beaucoup de gens de bonne foi ignorent cependant encore l'ampleur du drame qui s'est joué en Algérie pendant plus de huit ans. *« Il sera bien sûr difficile de quantifier l'horreur, mais en ayant accès à toutes les archives, on arrivera à obtenir davantage de précisions,* estime l'ancienne présidente de la Ligue des droits de l'homme, *en particulier sur le fait que l'on torturait dans les commissariats en Algérie bien avant que l'armée ne s'y mette. D'ailleurs,l'un des premiers cas de tortures recensés par l'historienne Sylvie Thénault date de 1936. »*

Claire Mauss-Copeaux, chercheur associée au Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (Gremmo) à Lyon, souligne pour sa part que *« ce voyage au bout de la mémoire et de la violence »* est loin d'être terminé. Sa thèse de doctorat d'histoire contemporaine portant sur la mémoire de la guerre d'Algérie, soutenue en 1995, s'appuie sur des témoignages d'appelés et des archives militaires inédites du Service historique de l'armée de terre (SHAT) à Vincennes. Publié sous le titre *Appelés en Algérie, la parole confisquée*, (Hachette, 1999), ce travail est une excellente source d'informations. *« Ce qui m'a glacée en consultant les archives, c'est de découvrir qu'il y avait un arsenal de textes qui permettaient la violence, la torture et les exactions, et cela dès le départ. Dès avril 1955, date de la loi sur l'état d'urgence, on avait donné aux militaires toute latitude pour mener une guerre totale »*, raconte cette agrégée d'histoire.

Deux documents sont particulièrement révélateurs. Le 1er juillet 1955 – soit un mois et demi avant l'insurrection du Constantinois du 20 août, considérée par de nombreux historiens comme le vrai début de la guerre d'Algérie – un texte contresigné par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Bourgès-Maunoury, et le ministre de la défense nationale, le général Koenig, était diffusé dans tous les régiments français d'Algérie. Cette « instruction n° 11 », qui a recueilli *« la pleine adhésion du gouvernement »*, stipule que *« la lutte doit être plus policière que militaire* (...) *Le feu doit être ouvert sur tout suspect qui tente de s'enfuir* (...) *Les moyens les plus brutaux doivent être employés sans délai* (...) *Il faut rechercher le succès par tous les moyens. »*

Autre découverte de Claire Mauss-Copeaux : un texte du 3 août 1955, signé par le même général Koenig, mais aussi par le ministre de la justice, Robert Schuman. Il précise la conduite à tenir en cas de plaintes faisant suite à *« de prétendues infractions »* attribuées aux forces de l'ordre : *« une action supprimant la responsabilité pénale de ses auteurs* (...) [sera suivie] *d'un refus d'informer* (...)*Les plaintes devront faire l'objet d'un classement sans suite, dès lors qu'il apparaîtra incontestable que ces faits sont justifiés par les circonstances, la nécessité, ou l'ordre de la loi. »* En d'autres termes, le pouvoir civil assurait d'avance aux militaires l'impunité pour les dépassements qu'il exigeait d'eux. Et cela, deux ans avant la « bataille d'Alger », supposée avoir constitué *le* tournant en matière d'exactions.

BASSES ŒUVRES

Il faut lire aussi cette courte note d'un officier de renseignement (OR) du 2e Régiment de chasseurs parachutistes, qui manifeste son inquiétude et son désarroi à ses supérieurs, à la fin de la « bataille d'Alger » :*« Aucune note de base n'explique aux OR leur véritable travail ainsi que leurs droits. Les processus d'interrogatoires, indispensables pour la guerre révolutionnaire, expliqués oralement et recommandés par les chefs de service de renseignements, ne font l'objet d'aucune codification écrite »*, regrette-t-il.

En 1958 – peut-être même plus tôt – on rechignait de moins en moins à employer le mot « torture ». Il figure en toutes lettres dans un autre document mis au jour par Claire Mauss-Copeaux. A cette époque, on enseignait la torture – du moins à Philippeville – et pas seulement aux futurs OR (officiers de renseignements) chargés, avec les DOP (Détachements opérationnels de protection, *Le Monde du 2 décembre*), d'effectuer les basses œuvres. Un rapport de stage du commandant de l'école Jeanne-d'Arc, un centre d'entraînement pour officiers, se félicite, en novembre 1958, de voir que *« l'état d'esprit évolue »* . Certes, il est dommage que *« certains* [prêtres] *éprouvent des difficultés à se dépouiller d'une argumentation style* Témoignage chrétien *(...)* [Cependant], *le problème des tortures est abordé objectivement, en introduisant, pour la première fois peut-être dans leur esprit, les éléments mission et réalité qui n'altèrent pas la conscience, même chrétienne. »*

Au fur et à mesure que se multiplieront les travaux d'historiens, que s'ouvriront les archives publiques et privées, et que se libérera la parole des appelés, écrasés depuis quarante ans par le poids de la responsabilité et de la culpabilité collective, les politiques pourront-ils continuer de parler de *« dévoiements minoritaires »* en Algérie ?

Florence Beaugé

Lire aussi pages 12 et 13

Jean-Marie Le Pen et les « interrogatoires musclés »

Le président du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, n'aime pas que l'on parle de *« tortures »* pendant la guerre d'Algérie et préfère évoquer des *« interrogatoires musclés »*, selon lui *« incomparables »* avec *« les exactions indescriptibles »* commises *« par les agents du FLN »*. Sous-lieutenant au 1er Régiment étranger de parachutistes (REP) en Algérie en 1956, M. Le Pen, qui attaque en justice – avec un succès inégal (*Le Monde* daté 26-27 novembre) – tous ceux qui l'accusent d'avoir participé à des tortures, a, lors d'une conférence de presse, vendredi 1er décembre accusé le Parti communiste d'orchestrer une campagne pour *« pouvoir récupérer les voix d'électeurs venus d'Algérie »*. Selon M. Le Pen, en Algérie, *« il était procédé par des équipes spécialisées et supervisées par leurs chefs à des interrogatoires qui pouvaient aller jusqu'à l'imposition de douleurs physiques graduées mais sans séquelles invalidantes que le terroriste pouvait d'ailleurs faire cesser en donnant des renseignements ».*

Blanchiment et trafic d'armes : perquisitions à Paris

DES POLICIERS de la brigade financière ont perquisitionné, vendredi 1er décembre, aux domiciles parisiens de Jean-Christophe Mitterrand et Jacques Attali, respectivement fils aîné et ex-conseiller de l'ancien président de la République. Les deux hommes ont été entendus comme témoins dans le cadre d'une affaire de blanchiment instruite par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. La veille, les enquêteurs avaient entendu l'ancien préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, ainsi que Charles Pasqua, dont le domicile de Neuilly-sur-Seine et le bureau, au conseil général des Hauts-de-Seine, ont été perquisitionnés. L'enquête des juges, qui portait au départ sur les dessous de la vente d'un appartement parisien, avait notamment débouché, en juillet, sur la mise en examen, pour *« abus de confiance »* et *« blanchiment aggravé »*, d'un avocat fiscaliste, Me Allain Guilloux. Les magistrats, en enquêtant sur certains clients de Me Guilloux, auraient découvert des éléments sur un éventuel trafic d'armes entre la France et l'Afrique, qui aurait permis de dégager des fonds occultes.

La structure du prion de levure élucidée

POUR LA PREMIÈRE FOIS, la structure tridimensionnelle d'un prion de levure – non pathogène pour l'homme – a été déterminée, à l'aide de la cristallographie, par une équipe française du CNRS (Gif-sur-Yvette, Essonne). Réalisés avec l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF, Grenoble), ces travaux pourraient contribuer à mieux comprendre la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'homme, ainsi que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle. Ces affections, ainsi que le caractère transmissible de la maladie engendrée, impliquent en effet, précisément, des changements de conformation des protéines prions. *« Un certain nombre de données semblent indiquer que la région hautement flexible de cette protéine est impliquée dans la transformation transmissible »*, précise le CNRS

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : la justice vient de placer sous scellés** les prélèvements d'urine effectués lors du Tour de France 2000, qui font actuellement l'objet d'un conflit de propriété entre l'Union cycliste internationale (UCI) et le ministère de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 14 novembre), assure *Le Parisien* dans son édition du samedi 2 décembre. Le quotidien affirme également que la brigade des stupéfiants a saisi la liste des coureurs ayant donné leur urine afin d'identifier les échantillons, jusqu'alors anonymes, des athlètes de l'équipe américaine US Postal – à laquelle appartient le double vainqueur de l'épreuve, Lance Armstrong – soupçonnée de dopage (*Le Monde* du 8 novembre).

■ **MUNICIPALES : Martine Aubry a officiellement lancé sa campagne à Lille,** vendredi 1er décembre. Outre Michèle Demessine (PCF), secrétaire d'Etat au tourisme, figurera sur sa liste Danielle Poliautre, présidente de la « Maison de la nature » et de l'association Environnement et développement alternatif (EDA), militante écologiste très active dans la région *« depuis trente ans »*, a indiqué Mme Aubry lors d'une conférence de presse.

Tirage du *Monde* daté samedi 2 décembre 2000 : 487 574 exemplaires.

Pressions et tensions autour d'un colloque à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Deux fois repoussé parce que les salles lui étaient refusées, le colloque du Creops (Centre régional d'étude et d'observation des politiques sociales) intitulé « Mémoires de l'immigration algérienne : la guerre d'Algérie en France » a pu finalement se tenir, samedi 2 décembre, dans une salle appartenant à la mairie de gauche des 13e et 14e arrondissements de Marseille. Mais il s'en est fallu de très peu qu'il soit encore annulé.

Jeudi matin 30 novembre, tout était en place pour que la réunion, animée par des militants et des historiens engagés contre la guerre d'Algérie, puisse avoir lieu dans ce quartier populaire de Marseille. Tahar Rahmani, élu socialiste du secteur, en avait négocié sa tenue avec les organisateurs. Il s'était rendu sur les lieux, mercredi, avec la police afin d'en préparer la protection, indispensable puisque l'extrême droite, des organisations de rapatriés et quelques élus de Démocratie libérale avaient juré d'en interdire la tenue (*Le Monde* daté 26-27 novembre). Pour tout mettre en place, le maire de secteur, Garo Hovsépian (PS), proposait une réunion à ses partenaires de gauche.

Mais dans l'après-midi, le maire refusait brusquement la salle et expliquait, dans un communiqué : *« Le secteur municipal vient d'être marqué par un événement tragique avec l'assassinat du jeune Salim Anouar* (...) *Il est de mon devoir de tout faire pour apaiser les tensions entre les différentes composantes de notre population.* (...) *La guerre d'Algérie reste une plaie vive dans la mémoire de notre pays et plus particulièrement à Marseille, où vivent la fois de nombreux rapatriés et une importante communauté d'origine algérienne. »* Furieux, le premier adjoint communiste, Rudy Vigier, jugeait *« incompréhensible de reculer devant les menaces de l'extrême droite »*. Il ajoutait que Solange Moll, conseillère municipale (DL) chargée des rapatriés, disant parler au nom du maire Jean-Claude Gaudin (DL), avait insisté auprès de M. Hovsépian pour que la salle ne soit pas prêtée. M. Vigier ajoutait que le maire de secteur lui avait expliqué son refus par les pressions d'élus de son propre parti, ce que démentait Sylvie Andrieux-Bacquet, députée et tête de liste socialiste dans ce secteur.

UN SECTEUR DISPUTÉ

Amer, Ali Mekki, directeur du Creops, constatait : *« Il semble qu'à Marseille, l'extrême droite peut imposer sa loi sur certains sujets. »* Mais tout basculait à nouveau tard dans la soirée et Mme Andrieux-Bacquet annonçait que le colloque pourrait finalement se tenir. Un peu rassuré, M. Mekki en concluait qu'*« il y a un débat au PS sur l'opportunité de tenir de tels débats sur l'Algérie »*. Un élu socialiste rappelait que le secteur municipal concerné est le plus peuplé de la ville, qu'il abrite de nombreux pieds-noirs, un nombre important d'enfants de l'immigration arabe et qu'il sera l'un des plus disputés dans la bataille municipale.

Samedi matin, une trentaine de manifestants, parmi lesquels deux élus DL et trois FN, s'étaient regroupés à l'entrée du colloque. Sous une banderole « 150 000 harkis assassinés et massacrés », ils insultaient les participants qui arrivaient.

Michel Samson

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

01/12	en euros	Diff.
Bouygues Offs.	46,25	– 12,65
Coflexip	130	– 8,45
Esso	65,35	+ 0,07
Geophysique	65	– 7,67
Total Fina Elf	161	– 5,73

PRODUITS DE BASE

01/12	en euros	Diff.
Air Liquide	150,50	+ 2,45
CFF.Recycling	42,30	+ 2,44
Eramet	44,90	+ 0,55
Groupe Gascogne	82	+ 5,12
Grande Paroisse	....	....
Metaleurop	5,90	– 2,31
Oxyg.Ext-Orient	394	+ 0,25
Pechiney Act Ord A	44,30	+ 1,83
Rhodia	15,56	+ 18,05
Rochette (La)	5,45	+ 1,86
Thomson Multimedia	46,25	+ 2,09
Usinor	12,78	+ 6,50
Vallourec	57,20	– 1,63
PCAS #	15,72	– 2,48
EADS(ex-Aero.Mat.)	23,62	+ 2,29
Equant N.V.	34,36	– 8,32
STmicroelectronics	50,25	– 4,73

CONSTRUCTION

01/12	en euros	Diff.
Bouygues	53,30	– 5,66
Ciments Francais	52	– 2,53
Colas	52,50	– 3,31
Eiffage	63	+ 1,04
Groupe GTM	140,10	+ 4,94
Imerys	116	+ 0,25
Lafarge	85,80	+ 1,17
Lapeyre	59,90	– 0,99
Saint-Gobain	158,60	+ 2,32
Vicat	56,50	+ 0,62
Vinci	61	+ 7,96

BIENS D'ÉQUIPEMENT

01/12	en euros	Diff.
Alcatel	59,10	– 6,41
Alstom	27,13	– 1,27
Bull#	6,02	– 6,66
Carbone-Lorraine	50,50	– 1,17
CS Com.et Systemes	23,38	– 24,58
Dassault-Aviation	205,30	+ 0,04
De Dietrich	66	– 2,22
Fives-Lille	89	– 1,11
France Telecom	97	– 10,59
Legrand	194,20	+ 0,62
Legris indust.	41	+ 6,85
Sagem S.A.	130,50	– 2,61
Schneider Electric	72,50	+ 2,54
Sidel	55,70	– 5,11
Thomson-CSF	54,80	+ 9,05
Zodiac	269,40	+ 0,33
Algeco #	103	+ 2,48
CNIM CA#	55,10	– 1,25
Cofidur #	6,60	– 7,04
Entrelec CB #	55,45	+ 1,74
GFI Industries #	28,74	+ 2,27
Latecoere #	105,50	– 0,65
Lectra Syst.(B) #	10,25	– 8,48
Manitou #	104	....
Mecatherm #	36,50	+ 1,52
Radiall #	191	– 4,02

Pas de hausse de fin d'année en vue à la Bourse de Paris

REBOND TECHNIQUE ou retournement de tendance ? Certains analystes se posaient la question après la progression enregistrée en cours de séance à la Bourse de Paris, vendredi 1er décembre, après trois séances de baisse. Ils croient en la possibilité d'une vive hausse du marché parisien d'ici à la fin de l'année. Les turbulences en provenance de Wall Street pourraient se calmer, espèrent-ils. Ils pensent que le scénario d'un atterrissage brutal de la croissance outre-Atlantique, qui est aujourd'hui dans toutes les têtes, ne devrait pas se confirmer. Ils estiment que la désignation d'un président aux Etats-Unis, d'ici à quelques jours, devrait également apporter une certaine sérénité aux boursiers. Jean-Michel Maingain, responsable de la gestion chez Fédéral Gestion, commencait à croire, en début de semaine, qu'une hausse était à portée de main. « *Mais,* dit-il, *elle sera de très courte durée, avec une légère remontée du CAC d'ici à la fin de l'année, suivie d'un mois de janvier soutenu par les flux acheteurs, liés en particulier aux investissements des fonds d'assurance-vie.* »

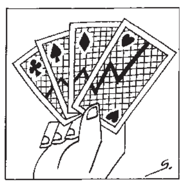

VALEURS

Cette vision rassurante de l'évolution de la Bourse de Paris, qui a effacé ses gains depuis le début de l'année, n'est pas partagée par tous. Vendredi, lors des dernières minutes de la séance, la progression de l'indice CAC 40, qui oscillait autour de 0,50 % depuis la mi–journée, a fondu pour se réduire en clôture à un misérable gain de 0,01 % ! Sur la semaine, l'indice CAC 40 a perdu 3,53 % et il n'est pas parvenu a repasser au-dessus du seuil des 6 000 points et a fini à 5 928,50 points.

Les analystes techniques de KBC Securities maintiennent leur scénario baissier et un retour du CAC à 5 828 points, son plus bas niveau de l'année, mais ils estiment que l'indice vedette du marché parisien pourrait monter au maximum à 6 114 points avec un palier à 6 050 points. « *On est encore entre deux eaux. Il faudrait que le CAC 40 franchisse le seuil des 6 250 points, c'est-à-dire la moyenne mobile à 200 jours de Bourse, pour avoir le rally de fin d'année* », résume Jacques-Antoine Bretteil, d'International Capital Gestion. Plus prudente encore, Natacha Lalanne, analyste technique chez Crédit lyonnais Securities Europe, souligne que rien ne permet à ce jour de parler d'inversion de tendance. « *Il ne faut pas être trop euphorique, pas mal de valeurs du CAC sont arrivées à des niveaux de résistance importants* », dit-elle, citant Alcatel, STMicroelectronics ou TF 1.

Les valeurs TMT (technologies, médias et télécommunications) ont continué d'être chahutées au cours de la semaine. Les investisseurs s'inquiètent des niveaux de valorisation jugés encore élevés et des perspectives bénéficiaires du secteur. Dans ce contexte troublé, l'éditeur de logiciel Itesoft a annoncé le report de son introduction sur le nouveau marché tout comme Capital Events. Sur onze introductions sur le nouveau marché prévues depuis le 10 octobre, six ont été différées et l'indice du nouveau marché est revenu à son niveau de fin 1999.

Parmi les plus fortes baisses de la semaine, on retrouve bon nombre de valeurs TMT. L'action France Telecom, qui a touché ses plus bas de l'année dans la semaine, a perdu 10,60 %, à 97 euros. Vivendi et sa filiale Canal+ ont chuté respectivement de 9,82 % et de 9,14 %, à 71,60 euros et 147,20 euros. Le titre Equant a, pour sa part, cédé 8,32 %, à 34,36 euros. L'action Rue Impériale de Lyon, dont la cotation a repris mercredi après-midi, a, quant à elle, perdu 23,9 % sur une semaine après l'annonce, vendredi 24 novembre, du désengagement de Vincent Bolloré de la holding Lazard. Du côté des hausses, l'action Thomson-CSF s'est distinguée par un gain de 9,05 % sur la semaine à 54,80 euros, opérant un rebond après sa baisse récente. Le titre avait subi de lourdes pertes après un sommet à 57,75 euros le 8 novembre.

Joël Morio

AUTOMOBILE

01/12	en euros	Diff.
Faurecia	46,74	– 4,82
Michelin	33,47	– 1,58
Montupet SA	23,70	– 0,33
Peugeot	236	+ 2,60
Plastic Omn.(Ly)	110,70	– 0,27
Renault	54	– 2,08
Sommer Allibert	55,70	+ 0,99
Valeo	53,25	– 4,05
Sylea	....	....

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

01/12	en euros	Diff.
Aventis	88,90	+ 0,62
Bic	40,21	– 1,20
Chargeurs	68,90	+ 6,82
Christian Dalloz	73	+ 0,75
Clarins	88,10	+ 1,84
Deveaux(Ly)#	81	– 0,24
DMC (Dollfus Mi)	17,05	– 1,15
Essilor Intl	335	+ 1,51
L'Oreal	89,70	– 1,53
Moulinex	4,91	– 5,02
Neopost	20,98	+ 9,95
Sanofi Synthelabo	66,80	– 0,22
S.E.B.	59,30	+ 1,36
Skis Rossignol	17,15	– 1,15
Ales Gpe ex.Phyto#	22,55	+ 8,41
Arkopharma #	145,80	– 3,37
Beneteau CA#	136	+ 0,07
Boiron (Ly)#	70	– 2,77
CDA-Cie des Alpes	44,80	....
Europ.Extinc.(Ly)	28,50	– 5
Exel Industries	38,65	– 3,37
Guerbet S.A	16,51	– 2,88
Guy Degrenne #	20,99	– 1,36
Hermes intl	159,20	– 2,33
Info Realite #	23,05	– 16,57
Pochet	....	....
Robertet #	242	+ 4,31
Smoby (Ly) #	26,20	– 1,24
S.T. Dupont #	16	+ 3,22
Virbac	85,60	– 1,04
Walter #	88	– 4,34

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

01/12	en euros	Diff.
Bongrain	36,42	– 0,19
Danone	154,10	+ 0,19
Eridania Beghin	112,70	+ 4,35
Fromageries Bel	443,10	– 7,26
LVMH Moet Hen.	73	– 7,59
Pernod-Ricard	62,20	+ 7,61
Remy Cointreau	42,05	– 6,76
Royal Canin	117	+ 1,73
Taittinger	628	+ 3,11
Brioche Pasq.(Ns)#	109,90	– 2,74
L.D.C.	104	+ 5,69
louis Dreyfus Cit#	11,53	+ 2,94
Vilmor.Clause Cie#	85,90	+ 4,43

DISTRIBUTION

01/12	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	134,90	+ 1,88
Carrefour	69	– 3,49
Casino Guichard	107,10	– 6,05
Castorama Dub.(Li)	257,90	+ 3,57
Damart	82,70	+ 3,24
Galeries Lafayette	191,50	+ 4,30
Grandvision	22,32	+ 2,05
Groupe Andre S.A.	132,50	+ 0,76
Guyenne Gascogne	87	– 0,62
Pinault-Print.Red.	208,80	+ 1,70
Rexel	84,70	+ 5,08
Brice	16,67	– 12,26
Bricorama #	50	+ 4,12
Etam Developpement	11,50	– 4,56
Go Sport	70,95	+ 1,35
Groupe Bourbon	49	– 1,01
Hyparlo #(Ly)	26,50	+ 1,92
Manutan Inter.	46,20	– 12,83
Marionnaud Parfum.	132,80	– 1,41
Rallye (Ly)	64	+ 0,78

AUTRES SERVICES

01/12	en euros	Diff.
Accor	43,45	– 7,88
Air France Gpe Nom	21,36	– 4
Altran Techno. #	220,50	– 5,72
Atos CA	72,55	– 10,87
Bains C.Monaco	....	....
Business Objects	73,15	– 12,13
Canal +	147,20	– 9,13
Cap Gemini	159,70	– 4,94
Cegid (Ly)	80,40	– 2,18
Club Mediterranee	95,95	– 1,89
Dassault Systemes	81,05	– 2,64
Euro Disney	0,62	+ 3,33
Eurotunnel	1,13	– 0,87
Gaumont #	52,50	+ 1,35
GFI Informatique	29,70	+ 7,53
Groupe Partouche #	55,05	– 2,39
Havas Advertising	15,64	– 4,04
Hotels Deauville	....	....
Infogrames Enter.	21,95	– 14,09
Ingenico	32	– 7,19
Liberty Surf	10,80	– 2,70
Louvre #	68	– 3,54
Norbert Dentres.#	18	– 1,90
NRJ Group	27,65	– 8,13
Penauille Poly.CB#	66,05	+ 3,04
Publicis Gr. SA #	35	– 3,84
Sodexho Alliance	203,10	+ 1,55
Sopra #	75,90	+ 5,12
Spir Communic. #	82	+ 1,61
SR Teleperformance	35,25	+ 0,71
Studiocanal (M)	8,51	– 2,74
Suez Lyon.des Eaux	199,70	+ 5,66
TF1	53,50	– 5,22
Technip	134	– 13,54
Transiciel #	47	– 3,98
Ubi Soft Entertain	39,40	– 8,13
Unilog	98,80	– 2,85
Vivendi	71,60	– 9,82
Adecco S.A.	719,50	+ 1,91
Alten (SVN) CB#	151	+ 10,21
Assystem #	50	+ 1,01
Aubay	14,90	– 26,60
Cegedim #	53,40	– 6,64
Europeenne Casinos	87,05	– 2,95
Fininfo	36,60	+ 6,70
Flo (Groupe) #	28,30	– 2,41
Geodis	62	+ 2,47
Groupe J.C.Darmon	144,40	– 0,41
Leon Bruxelles	6,95	– 4,79
LVL Medical Gpe	74	+ 1,71
M6-Metr.TV act.div	42,99	– 5,30
Seche Environnem.#	99,90	– 0,79
Steria Groupe #	129,60	+ 6,93
Consodata #	44	– 6,87
Devoteam #	66	– 3,50
Europstat #	16,67	– 9,35
Fi System #	14,05	– 17,88
Ilog #	34	– 10,05
Infosources #	4,29	– 22
Integra Net	6,30	– 21,25
Ipsos #	109	+ 2,44
Valtech	11	– 14,06

IMMOBILIER

01/12	en euros	Diff.
Bail Investis.	117	– 3,54
Fonciere Euris	114,90	+ 4,45
Fonc.Lyon.#	29,40	– 1,63
Gecina	100,50	+ 0,50
Immeubles de Fce	....	....
Im.Marseillaise	3179	– 3,66
Klepierre	100	+ 0,50
Rue Imperiale (Ly)	2234	– 23,96
Silic CA	162	+ 1,25
Simco	72,40	– 0,13
Sophia	29,75	+ 2,05
Unibail	166	– 2,23
Immob.Hotel. #	1,22	+ 4,27

SERVICES FINANCIERS

01/12	en euros	Diff.
AGF	72,10	+ 3,22
Axa	157,50	– 4,08
BNPParibas	90,50	– 0,60
CIC -actions A	116,50	+ 2,46
CNP Assurances	41	+ 9,89
Coface	114,80	+ 0,96
Credit Lyonnais	38,56	– 0,36
Entenial(ex CDE)	29,50	– 1,99
Euler	50,90	+ 1,29
Immobanque	123	+ 4,32
Locindus	113,80	+ 3,17
Natexis Bq Pop.	92	– 1,60
Scor	59,50	+ 2,94
Societe Generale	62,95	– 2,09
Sophia	29,75	+ 2,05
Via Banque	31,90	– 0,31
Worms (ex.Someal)	17,30	+ 0,58
April S.A.#(Ly)	185,70	– 2,26
C.A. Paris IDF	216	+ 0,23
Sinop.Asset Manag.	18,01	– 9,72
Union Fin.France	182	....
Fimatex #	9,09	– 6,96
Dexia	185,20	+ 0,10

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENTS

01/12	en euros	Diff.
Azeo(exG.et Eaux)	90	....
Bollore	245	+ 17,50
Bollore Inv.	42,40	+ 2,66
Burelle (Ly)	78,50	+ 1,42
CGIP	51,10	+ 3,23
Christian Dior	49	– 9,84
Contin.Entrepr.	44	+ 0,22
Dynaction	28	+ 5,66
Eurafrance	735	+ 0,82
Fimalac SA CA	38,01	+ 0,02
F.F.P. (Ny)	78	+ 7,43
Finaxa	138	+ 2,22
Francarep	49,20	– 1,99
ISIS	77	– 4,46
Lagardere	62,45	+ 4,51

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) le 24 novembre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 3,42 %, sur 5 ans : 28,59 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
Oudart Obligataire (C)	OUDART S	1	7,28	82	33,37	133,03
Oudart Obligataire (D)	OUDART S	2	7,25	81	33,38	125,18
Uni-MT	SANPAOLO	3	7,16	98	31,82	191,15
Reflex Première (C)	SCAF SA	4	6,59	135	28,09	349,15
Reflex Première (D)	SCAF SA	5	6,59	138	28,06	250,77
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	6	5,52	21	39,86	61,76
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	7	5,51	22	39,84	52,29
Placements Capitalisation	BQE NSMD	8	5,49	54	35,51	3581,18
Indocam Stratégie 7-10 (D)	GROUP CA	9	5,26	15	41,57	2593,18
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	10	5,24	14	41,65	4888,91
Saint-Honore Première	CF ROTHS	11	5,02	202	19,88	2588,94
Synthesis	GROUP CA	12	5	2	45,96	3251,89
Thesora (D)	LA POSTE	13	4,90	71	34,45	149,60
Thesora (C)	LA POSTE	14	4,90	72	34,44	176,65
Elan Première (D)	ROTHSCHI	15	4,89	170	23,47	2865,16
Elan Première (C)	ROTHSCHI	16	4,89	171	23,46	3022,99
CM Oblig Long Terme	CDT MUTU	17	4,88	89	32,56	103,75
Slivarente	CL	18	4,86	1	48,02	39,10
Sud Horizon	LB	19	4,76	34	37,05	64,22
Primerus France Etat LT (C)	CCF	20	4,69	11	42,44	246,10
Primerus France Etat LT (D)	CCF	21	4,68	12	42,42	213,67
Egide Première	EGIDEFIN	22	4,66	121	29,40	2633,64
Lion Trésor	CL	23	4,66	31	38,16	368,20
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	24	4,59	3	44,44	4278,52
AXA Euro 7-10	AXA BANQ	25	4,57	18	40,84	24,94
DB Oblig France (C)	DB BERLI	26	4,55	36	36,84	163,49
DB Oblig France (D)	DB BERLI	27	4,54	37	36,84	101,19
Avec Coupon	BQ EUROF	28	4,46	73	34,23	173,37
CLAM Obli 7-10	CL	29	4,45	16	41,49	8763,82
Fimindex Première	FORTIS I	30	4,44	17	41,26	2092,35
Dresdner RCM Euro Index (C)	KLEIN BE	31	4,41	5	43,99	4770,71
Dresdner RCM Euro Index (D)	KLEIN BE	32	4,41	4	43,99	3050,11
Generali Rendement	GENERALI	33	4,41	57	35,08	1611,80
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	34	4,37	226	17,94	233,77
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	35	4,37	225	17,94	310,36
OAT Indice Gestion	CDC ASSE	36	4,33	6	43,64	3514,10
Oblitys (D)	LA POSTE	37	4,32	43	36,65	106,09
Saint-Honore TAM-Plus	CF ROTHS	38	4,26	....	....	9120,23
Première Catégorie (D)	AXA BANQ	39	4,18	62	34,96	1805,62
CM Oblig Première (D)	CDT MUTU	40	4,17	86	32,79	3030,38
CM Oblig Première (C)	CDT MUTU	41	4,17	85	32,83	3791,67
Première Catégorie (C)	AXA BANQ	42	4,17	60	35,04	2406,74
Saint-Honoré Capital (d)	CF ROTHS	43	4,17	....	....	3224,12
Croissance Mercure (C)	ABEILLE	44	4,14	7	43,50	875,67
Croissance Mercure (D)	ABEILLE	45	4,14	8	43,44	509,27
Sélection Valeurs du Trésor	CCF	46	4,11	48	36,24	21370,48
Fructi-Première (C)	BQUE POP	47	4,09	20	40,49	2515,25
Haussmann Obligations	B WORMS	48	4,08	28	38,43	226,65
Ofima Euro Moyen Terme	OFIVALMO	49	4,07	58	35,05	2277,64
Fructi-Première (D)	BQUE POP	50	4,07	19	40,50	2007,88
Placements Obligations (C)	BQE NSMD	51	4,03	93	32,11	3410,84
MMA Euro-Première (D)	MA	52	4,02	67	34,82	27,16
Placements Obligations (D)	BQE NSMD	53	4,02	95	32,10	2416,31
Centrale Court Terme	CCR	54	4,02	182	21,73	4345,24
Portfolio Stratégie 5-7 (C)	GROUP CA	55	4,01	23	39,15	211,90
Portfolio Stratégie 5-7 (D)	GROUP CA	55	4,01	23	39,15	211,90
MMA Euro-Première (D)	MDMASSUR	57	4	66	34,84	25,37
AXA Première (C)	AXA	58	4	40	36,77	25,25
Saint-Honoré Capital (C)	CF ROTHS	59	3,99	52	35,76	3394,76
Soprane Court Terme (D)	BACOT	60	3,97	176	22,81	1399,02
Soprane Court Terme (C)	BACOT	61	3,97	177	22,81	1728,41
Capiscor	SCOR	62	3,97	27	38,52	237,63
AXA Première (D)	AXA	63	3,97	41	36,75	20,68
Lionplus (D)	CL	64	3,94	39	36,81	225,83
Lionplus (C)	CL	65	3,94	38	36,83	270,31
Partner VT (C)	KBL FRAN	66	3,92	51	35,78	298,06
Partner VT (D)	KBL FRAN	67	3,90	50	35,78	345,25
Real Performance	SOFIDEP	68	3,90	....	....	178,41
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	69	3,89	25	38,81	842,84
Cyril Trésor	CYRIL FI	230	2,59	114	29,93	103,90
Barclays Première (D)	BARCLAYS	231	2,59	208	19,26	2492,40
ING (F) Oblig. Long Terme (C)	ING BAN	232	2,58	68	34,53	253,24
ING (F) Oblig. Long Terme (D)	ING BAN	233	2,58	70	34,50	180,39
BNP Obli Court Terme	BNP PARI	234	2,56	186	21,22	164,47
Sogévalor (D)	SG	235	2,54	198	20,49	822,82
Sogévalor (C)	SG	236	2,54	197	20,49	967,16
BSD Valorisation (D)	BSD	237	2,53	230	17,09	23,56
BSD Valorisation (C)	BSD	238	2,52	231	17,06	27,29
Novépargne (d)	CHOLET G	239	2,50	116	29,79	116,05
Novépargne (c)	CHOLET G	239	2,50	116	29,79	116,05
Etoile Oblig Euro	CDT NORD	241	2,47	107	30,61	45,28
Eurco Solidarité	CL	242	2,46	119	29,72	219,29
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	243	2,42	241	14,82	1723,87
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	244	2,42	240	14,83	2209,03
Sogepargne	SG	245	2,41	172	23,17	43,57
Orsay Première	ORSAY	246	2,41	236	16,20	322,06
Alfa Long Terme (C)	GERER CO	247	2,32	203	19,72	259,28
Alfa Long Terme (D)	GERER CO	248	2,32	237	16,13	161,35
Ouest Oblig (D)	CIO	249	2,28	228	17,65	21,88
Ouest Oblig (C)	CIO	250	2,28	229	17,63	26,86
Placements Valorisation (C)	BQE NSMD	251	2,20	184	21,53	4165,55
AGF Oblig	AGF	252	2,20	133	28,28	168,10
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	253	2,20	150	26,06	41,43
Athena Long Terme	PFA VIE	254	2,17	128	28,73	38,66
Eparcourt Sicav	ECUREUIL	255	2,10	235	16,33	27,86
Sud Gestion (C)	LB	256	2,01	168	23,60	23,46
Sud Gestion (D)	LB	257	2	169	23,57	19,47
Elan Trésorerie Dynamique (C)	ROTHSCHI	258	1,90	243	14,65	2872,11
Elan Trésorerie Dynamique (D)	ROTHSCHI	259	1,90	244	14,65	2740,32
ING (f) Oblig Court Terme (d)	ING BAN	260	1,84	192	20,68	131,55
ING (f) Oblig Court Terme (c)	ING BAN	261	1,84	193	20,68	174,49
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	262	1,80	246	13,94	1522,35
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	263	1,80	247	13,94	1905,73
Provence Optimum	CS AST F	264	1,76	188	21,10	9757,31
Groupama Oblig-Euro Crédit	GRPAMA S	265	1,58	....	....	156,61
Prévoyance Ecureuil	ECUREUIL	266	0,85	173	23	14,72
UBS Brinson OAT Plus	UBS	267	– 0,20	165	23,80	190,18
Eparc Continent	CONTINEN	268	– 1,56	213	18,82	10,24

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 2,56 %, sur 5 ans : 24,29 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
Intérêts Trimestriels	CORTAL	1	3,52	28	17,32	156,88
Revenus Trimestriels	LA POSTE	2	3,36	7	26,57	770,75
CM Oblig Quatre	CDT MUTU	3	3,34	10	25,69	161,98
France Rendement (D)	CORTAL	4	3,21	25	20,41	150,24
Trilion	CL	5	3,09	3	27,47	740,98
Fructidor	BQUE POP	6	3	22	21,55	37,60
Haussmann Multirevenus	B WORMS	7	2,99	2	31,76	201,13
Solstice	LA POSTE	8	2,99	26	20,19	357,48
Paribas Revenus Obligations	PARIBAS	9	2,97	4	27,43	15,05
CMN Renvenus	CFCM NOR	10	2,90	11	25,56	15,54
France Rendement (C)	CORTAL	24	2,09	21	21,59	208,51
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	25	2,04	27	19,73	267,84
Rentacic	CIC PARI	26	1,84	8	26,55	23,41
Placements Trimestriels	BQE NSMD	27	1,48	15	24,32	1519,34
ING (F) Oblig. Moyen Terme	ING BAN	28	1,47	24	20,60	181,61

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 6.60 %, sur 5 ans : 42,81 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
CDC Monde Obligations	CDC ASSE	1	21,24	9	66,10	172,93
ING (F) Oblig. Internationales	ING FERR	2	18,71	13	63,32	884,06
Primerus Obligations Inte. (D)	CCF	3	16,17	2	78,36	409,73
Primerus Obligations Inte. (C)	CCF	4	16,13	3	78,27	467,78
Victoire Oblig Internationales	CGU FRAN	5	15,19	4	71,87	79,38
AXA Monde Obligations	AXA BANQ	6	14,73	6	69,47	40,56
Nord-Sud Développement (C)	CDC	7	14,68	11	64,58	509,08
Nord-Sud Développement (D)	CDC	8	14,63	12	64,51	413,02
MMA Oblig-Inter	MA	9	14,55	8	67,81	25,64
AXA International Obligations	AXA	10	14,51	10	65,35	41,28
Oblilion	CL	11	14,46	7	69,41	444,38
State Street Obligations Monde	STATE ST	12	13,72	5	70,87	267,53
Soge Monde Oblig	SG	13	13,58	....	....	190,90
Mondoblig (C)	BFT	14	13,57	14	59,72	32,64
Mondoblig (D)	BFT	15	13,53	22	51,90	23,30
BNP Obli Monde	BNP PARI	16	12,96	20	53,92	204,69
Indocam Stratégie Emergents (C	GROUP CA	17	12,41	....	....	192,90
Indocam Stratégie Emergents (d	GROUP CA	18	12,41	....	....	192,89
Crédit Suisse Oblig. Plus	CS AST F	19	12,33	....	....	1878,63
Fiminter	FORTIS I	20	12,29	18	56,24	330,30
GAN Rendement	GAN	98	2,96	55	34,80	833,41
Primset	SG	99	2,91	79	19,04	968,89
Egfi-Eurotop	CRED COOP	100	2,82	60	29,89	1355,07
Victoire Andromede	ABEILLE	101	2,72	46	39,04	236616,31
Selection Euro Première (C)	CCF	102	2,59	77	19,20	3200,78
Selection Euro Première (D)	CCF	103	2,59	78	19,20	3055,97
Barclays Première (C)	BARCLAYS	104	2,59	76	19,26	3749,51
Geoptim (C)	ECUREUIL	105	2,56	58	30,67	2163,79
Geoptim (D)	ECUREUIL	106	2,56	59	30,67	1813,86
Natexis Obligations Euro (C)	BQUE POP	107	2,53	....	....	162,79
Natexis Obligations Euro (D)	BQUE POP	107	2,53	....	....	162,79
Cardif Obligtions Europe	CARDIF	109	1,80	61	29,39	115,58
RG Euro-Première	ROBECO	110	1,67	69	24,60	1663
Saint-Honoré Signatures Plus	CF ROTHS	111	– 7,09	....	....	1638,80
Placements Europe Hts Rend (D)	BQE NSMD	112	– 10,26	....	....	1500,45

(Publicité)

La vigueur du dollar a dopé les sicav obligataires internationales

LES MARCHÉS obligataires terminent mieux l'année qu'ils ne l'avaient commencée. Les sicav qui misent sur ces titres améliorent, mois après mois, leurs performances. Les sicav obligataires de capitalisation affichent ainsi une progression moyenne de 3,42 % sur ces douze derniers mois contre 2,72 %, lors de notre dernier classement, il y a un mois. Mais ce sont les sicav obligataires internationales qui tiennent la vedette. Elles ont rapporté en moyenne 6,60 % sur un an. Les produits qui ont privilégié les obligations américaines affichent des progressions nettement supérieures. Ils ont été portés par la vigueur du billet vert. Avec une hausse de 21,24 % sur un an, CDC Monde Obligations arrive en tête de notre palmarès. Cette progression s'explique en grande partie par l'exposition du portefeuille à la devise américaine qui s'élève aujourd'hui à 50 % et a grimpé jusqu'à 60 % au cours de l'année.

Deuxième de notre classement, ING obligations internationales a, pour sa part, consacré jusqu'à près de 70 % de l'actif de la sicav à des titres libellés en dollars. L'investissement sur la zone américaine a été particulièrement payant car les marchés obligataires américains ont été bien orientés. Ils ont notamment été portés par la décision du gouvernement américain de racheter une partie de sa dette. « *Nous avons été gagnants sur les deux tableaux* », résume Muriel Régnier.

J. Mo.

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du *Monde,* avec la Société des lecteurs

Lecteur, lectrice du *Monde,* vous êtes attaché à son indépendance. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL) dont c'est l'unique raison d'être. Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre OTC, code SICOVAM 3477,. Ceux et celles qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou des actions en demandant le dossier au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 1er décembre 2000 : 124,24 F (18,94 €).

* **Société des lecteurs du *Monde,*** 21 *bis,* rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

Le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis pénalise le dollar

L'accélération de la chute du Nasdaq et la confirmation de l'essoufflement de l'économie américaine ont permis à la monnaie européenne de se redresser face au billet vert. L'euro a atteint 0,8780 dollar, son cours le plus élevé depuis deux mois

Une semaine après être tombé à 0,8375 dollar à la suite d'une nouvelle gaffe du président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, l'euro est monté, vendredi 1er décembre, jusqu'à 0,8780 dollar, son cours le plus élevé depuis début octobre face au billet vert. Face à la monnaie japonaise, il s'est hissé jusqu'à 97,88 yens, son cours le plus élevé depuis trois mois. Le salut est venu des Etats-Unis et de la publication de plusieurs statistiques confirmant le ralentissement de la croissance économique outre-Atlantique. Le produit intérieur brut américain a augmenté de 2,4 %, en rythme annuel, soit la performance la plus modeste aux Etats-Unis depuis quatre ans. Cet essoufflement, auquel s'ajoutent la chute du Nasdaq et l'imbroglio électoral, a ébranlé la confiance des investisseurs dans le dollar.

INESPÉRÉ. Vendredi 24 novembre, la situation de l'euro paraissait fort compromise. En déclarant qu'*« il est trop tôt pour dire si l'euro est un succès »*, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, avait déclenché un nouveau tollé monétaire. Ces propos avaient provoqué un nouveau plongeon de l'euro – tombé à 0,8375 dollar – et suscité une énième polémique. Alors que le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, François Loncle (PS), avait exigé *« que Wim Duisenberg démissionne, qu'il laisse enfin sa place à un responsable incontesté qui, au lieu de s'acharner à couler l'euro, aura pour priorité la défense et la promotion de la monnaie unique »*, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, réclamait solennellement que *« le niveau du débat monétaire ne soit pas abaissé »*. Bref, l'euro semblait promis à des jours difficiles.

Au contraire, il s'est fortement apprécié, cette semaine, montant vendredi 1er décembre jusqu'à 0,8780 dollar, son plus haut niveau depuis le début du mois d'octobre. Face à la monnaie japonaise, il s'est hissé jusqu'à 97,88 yens, son cours le plus élevé depuis trois mois.

Le salut est venu des Etats-Unis et de la publication de plusieurs statistiques confirmant le ralentissement de la croissance économique outre-Atlantique. L'indice de confiance des consommateurs, établi par le Conference Board, a baissé de 2,3 points en novembre pour s'établir à 133,5 points, son niveau le plus bas depuis octobre 1999. *« Le plongeon de 9 points de l'indice de confiance au cours des deux derniers mois révèle l'anxiété des Américains quant aux conditions futures de l'économie »*, a souligné, mardi, Lynn Franco, directrice du centre de recherche sur la consommation de l'institut de conjoncture new-yorkais. *« La baisse de la confiance en novembre pourrait également refléter l'incertitude liée aux élections présidentielles et engendrée par l'imbroglio politico-électoral en Floride »*, a-t-elle ajouté.

Jeudi, le département du commerce a annoncé que la hausse du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre avait été limitée à 2,4 %, en rythme annuel, soit la performance la plus modeste aux Etats-Unis depuis quatre ans. Au premier et au deuxième trimestre 2000, le PIB américain avait progressé de respectivement 4,8 % et 5,6 %, toujours en rythme annuel.

INCERTITUDES

Cette série de statistiques – à laquelle il faut ajouter le regain de tensions financières dans plusieurs pays émergents, en premier lieu l'Argentine, dont la monnaie est étroitement liée au dollar – a eu raison de la fermeté du billet vert. Fermeté que, pour l'instant, ni le recul du Nasdaq ni l'imbroglio électoral américain n'avaient entamée. Insensibles à l'incertitude politique et jugeant que le nom du futur président n'aurait que peu d'importance sur la santé économique et financière des Etats-Unis, les investisseurs partageaient l'opinion du président de la Bundesbank, Ernst Welteke : *« Que cela soit Bush ou Gore, Alan Greenspan restera le chef de la Réserve fédérale. »*

La confiance totale de la communauté financière internationale pour le dollar semble aujourd'hui ébranlée. Et les capitaux internationaux, notamment européens, qui jusqu'à présent affluaient en masse aux Etats-Unis, s'y rendent moins volontiers. Cette désaffection, si elle se confirmait, pourrait finir par poser de très gros problèmes de financement à l'économie américaine, dont le déficit de la balance courante dépasse les 300 milliards de dollars.

Les analystes restent toutefois prudents sur la capacité de l'euro à rebondir durablement. Ils signalent d'abord que l'économie de la zone euro présente elle aussi des signes d'essoufflement, comme l'ont montré les chiffres de croissance récemment publiés en France et en Allemagne. Ils ajoutent que les onze pays de l'Union monétaire continuent à souffrir de handicaps structurels, qu'il s'agisse de l'ampleur des déficits publics, de la rigidité du marché du travail, du niveau des prélèvements obligatoires ou encore du retard pris en matière de nouvelles technologies. C'est l'avis de la Fédération allemande des banques, la BdB, qui se dit très sceptique quant au *« fort potentiel d'appréciation de l'euro tellement évoqué »*. *« Pour une phase durable d'appréciation au-delà de la parité avec le dollar, il faut une réévaluation fondamentale du rapport euro/dollar,* note la BdB. *Mais, pour cela, il faudra la preuve que l'Europe aussi a atteint un niveau de croissance élevé et durable. En d'autres termes, la force fondamentale de l'euro sera liée aux succès tangibles de la "New Economy" »*, poursuit-elle.

La fédération souligne en outre que les récentes interventions de la BCE pour soutenir l'euro ont réussi à créer des incertitudes sur le marché. *« Cela a sans nul doute contribué à une stabilisation du taux de change »*, commente-t-elle. Toutefois, la BCE seule ne peut faire grand-chose : *« Ce n'est que lorsque la Réserve Fédérale américaine signale aussi par des interventions qu'elle considère erroné le taux de change qu'une chance existe pour une correction durable du cours.* (...) *Les interventions en solo contiennent en revanche toujours un danger de spéculation contre la banque centrale »*, prévient la fédération.

A ce propos, la BCE a démenti, mercredi, la rumeur selon laquelle elle intervenait, discrètement, sur le marché des changes, pour aider l'euro à remonter la pente. *« Notre politique de communication, qui consiste à confirmer, a posteriori, la conduite d'une intervention, n'a pas changé »*, a précisé un porte-parole de l'institut d'émission. Il se pourrait bien, d'ailleurs, si la chute du Nasdaq se poursuit, si l'économie américaine continue à ralentir – et si... M. Duisenberg reste silencieux ! –, que l'arme des interventions devienne rapidement inutile.

Pierre-Antoine Delhommais

Rebond de l'euro

EURO CONTRE DOLLAR

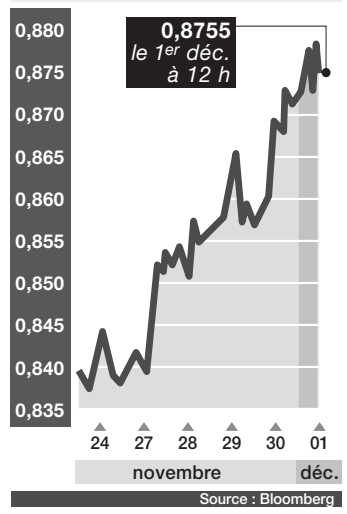

Source : Bloomberg

Les signes de ralentissement de l'économie américaine ont permis à la monnaie européenne de se redresser.

Nette détente des taux d'intérêt

Le plongeon des Bourses et les signes d'essoufflement de la croissance économique mondiale ont permis, cette semaine, une vive progression des marchés obligataires internationaux. Aux Etats-Unis, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans est revenu, d'un vendredi sur l'autre, de 5,62 % à 5,50 % – les taux baissent quand le cours des emprunts monte.

En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est pour sa part tombé jusqu'à 5,12 %, son niveau le plus faible depuis un an. Les emprunts européens bénéficient en outre du rebond de la monnaie unique qui, s'il se confirme, pourrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à se montrer plus souple dans sa politique monétaire.

Marché international des capitaux : appétit américain pour l'euro

UN NOUVEL EMPRUNT en euro a bénéficié d'une forte demande d'origine américaine. C'est un événement. Les spécialistes disent même que jamais auparavant une transaction obligataire, libellée dans notre monnaie, en dehors de celles de nos gouvernements, n'avait suscité un tel intérêt outre-Atlantique. Le débiteur est Freddie Mac, un des principaux acteurs du marché des capitaux aux Etats-Unis. Il vient de lever 5 milliards d'euros pour cinq ans. C'était sa deuxième opération de ce genre, faisant suite à celle d'un même montant et d'une durée de dix ans qui avait vu le jour en septembre. La première affaire a convaincu tous ceux qui y ont participé, en particulier pour ce qui est de la liquidité : les titres sont extrêmement faciles à négocier. L'émetteur cherche à se faire mieux connaître en Europe, ce qui l'oblige à offrir un rendement proportionnellement plus élevé dans notre monnaie que dans son dollar. Le supplément dont il a dû s'acquitter ces derniers jours est certes moindre que celui qu'il a payé à la fin de l'été lors de sa première apparition en euros. Il est toutefois suffisant pour inciter certains professionnels de la finance à effectuer des transactions d'arbitrage, afin de tirer parti de la différence de rendements en dollars et en euros. De tels agissements n'expliquent toutefois qu'en faible partie, semble-t-il, pourquoi le quart de la nouvelle transaction (soit 1,25 milliard) aurait été placé outre-Atlantique.

Tout indique, pour l'essentiel, que les achats américains sont liés à la remontée de notre monnaie. Le même argument vaut, bien sûr, pour ce qui est du milliard vendu en Extrême-Orient. Mais là, ce n'est pas vraiment une nouveauté. Cela fait plusieurs semaines que les grands investisseurs asiatiques se montrent friands d'obligations de grande qualité en euros.

La question du change est évidemment primordiale pour le développement du marché des capitaux en euros. On ne saurait bien sûr pas préjuger de l'évolution de la valeur extérieure de la devise européenne. Les avis des experts sont partagés. D'aucuns pensent que son redressement n'est que passager. Mais s'il est destiné à se poursuivre, on est en droit de s'attendre, pour l'an prochain, à un élargissement du cercle des investisseurs internationaux en titres de tout premier plan libellés en euros, si bien que le coût des emprunts de nos principaux établissements publics devrait diminuer.

EONIA ET SONIA

Pour ce qui est des titres de moindre qualité, notamment des obligations d'entreprises industrielles, la situation tend à devenir plus difficile, indépendamment de la monnaie d'emprunt. Les risques de diminution de leur crédit, tel qu'il est reflété par les notes décernées par les maisons spécialisées dans l'évaluation financière, font que les investisseurs ne s'engagent que si la rémunération qu'on leur propose est très élevée. En outre, la prudence conduit à raccourcir les durées des placements. Cette évolution est d'ailleurs renforcée par la faible inclinaison actuelle de l'échelle des rendements : pour un investisseur, il y a bien peu à gagner à rechercher des échéances lointaines.

Raccourcir les durées fait s'écarter du domaine obligataire pour se rapprocher du monétaire (le marché de l'argent à court terme). A la jonction des deux, on utilise fréquemment la solution des emprunts courts à taux variable, dont l'intérêt est fixé à intervalles réguliers de quelques mois et change en fonction de l'évolution du loyer de l'argent. Les différents taux sont ceux qui prévalent, chaque fois, à un moment donné. Il y a donc un risque pour l'emprunteur, qui est celui de servir un intérêt éventuellement trop haut correspondant à une tension momentanée du marché de l'argent. Pour éviter ce risque, on se sert depuis longtemps en France d'un taux de référence, certes monétaire, mais qui n'est pas instantané. Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour, sur un an. Cette référence s'appelle l'Eonia, l'initiale étant celle de l'euro. De nombreux emprunts ont déjà été contractés sur cette base, les coupons étant annuels. Deux banques, BNP Paribas et HSBC CCF, viennent de transposer la méthode sur le marché britannique, se servant d'une référence appelée Sonia (le « s » étant celui de sterling). Les deux intermédiaires en ont fait bénéficier le groupe Unilever qui se présentait une fois de plus sur le marché international, pour 100 millions de livres pour un an (Sonia + 0,2 points de pourcentage) et 500 millions d'euros pour deux ans (Eonia, sans plus). La méthode ayant été bien accueillie, on songe maintenant à la transposer au compartiment du dollar.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao au plus bas

COURS À NEW YORK

en **dollars** par **tonne**

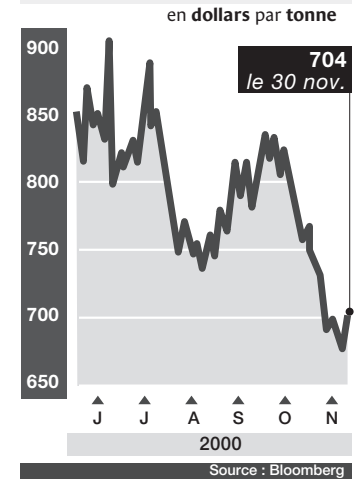

Source : Bloomberg

LE MONDE DU CACAO va comme il peut. L'avenir ne semble guère prometteur. Les négociateurs représentant trente-cinq pays producteurs et consommateurs au sein de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) ne se sont pas entendus à Genève sur les termes d'un nouvel accord international remplaçant celui signé en 1993 qui arrive à expiration en septembre prochain. L'Ivoirien Lambert N'Guessan, porte-parole des producteurs, a fortement reproché à l'Union européenne d'avoir autorisé l'introduction de matières grasses végétales dans la fabrication du chocolat et comme on pouvait s'y attendre les discussions ont achoppé sur les questions de la promotion du cacao, de ses substituts et d'une *« économie cacaoyère viable »*. Rendez-vous est pris pour de nouvelles négociations en février prochain. La réunion de Genève a néanmoins permis la mise sur pied d'un comité consultatif chargé du suivi de la production et de la consommation.

Cet échec des négociations de l'ICCO et la perspective actuelle d'un surplus de l'offre ont fait chuter les prix fin novembre à leur plus bas niveau depuis vingt-sept ans à 575 livres la tonne à Londres et à 700 dollars à New York. L'analyste britannique E.D. & F. Man annonce pour 2001 une offre déficitaire de 100 000 tonnes, mais dans son dernier bulletin trimestriel l'ICCO a revu son estimation d'excédent pour 1999-2000 à 25 000 tonnes pour une production mondiale de 3 millions de tonnes. Les broyages, excellents indicateurs de la demande mondiale, devraient s'établir à 2,948 millions de tonnes et les stocks de fin de campagne à 1,299 million de tonnes. La Côte d'Ivoire ne devrait pas obtenir plus de 1,21 million de tonnes lors de la campagne en cours selon E.D. & F. Man. La raison politique reprenant le dessus chez le premier producteur mondial, les embarquements aux ports de San Pedro et d'Abidjan se déroulent désormais normalement. Le négociant Barry Callebaut, filiale de Klaus Jacobs, vient d'ailleurs, en association avec une coopérative d'exportateurs locaux, d'installer une usine de traitement du cacao à Sinfra, une des principales zones de plantation.

Carole Petit

Le plongeon du Nasdaq pèse sur l'ensemble des places boursières

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
+ 3,63 %	– 0,92 %	– 3,53 %	– 2,48 %	– 2,27 %
14 835,33 points	10 373,54 points	5 928,50 points	6 170,40 points	6 512,91 points

LES DOUTES grandissent sur la planète boursière. Les principales places européennes ont terminé la semaine en recul, dans le sillage de Wall Street. L'indice Nasdaq, après avoir fléchi de 4,03 % jeudi 30 novembre, a progressé de 1,82 %, à 2 645,29 points, vendredi 1er décembre. Sur la semaine, l'indice accuse une baisse de 8,91 %. L'indice Dow Jones des trente grandes industrielles s'est pour sa part tassé de 40,95 points (0,39 %) vendredi, à 10 373,54 points, et recule de 0,92 % en cinq séances. Le Nasdaq, qui avait affiché une progression spectaculaire de 85 % en 1999, tiré par l'engouement des investisseurs pour les valeurs de la nouvelle économie, a fléchi de 34 % depuis le début de l'année (*Le Monde* du 1er décembre). Le ralentissement de plus en plus évident de la croissance américaine et les faillites à répétition des start-up, qui ont épuisé leurs réserves de liquidités et la patience de leurs financiers, sont à l'origine des liquidations massives des détenteurs d'actions. *« Nous sommes dans une situation où, après huit mois consécutifs de baisse, l'état d'esprit est devenu brutalement négatif »*, explique Andy Neff, analyste chez Bear Stearns, interrogé par Reuters. *« Malheureusement, il y a assez de mauvaises nouvelles importantes pour que cette psychologie lugubre continue »*, prévoit-il. De très optimistes, les analystes semblent aujourd'hui pessimistes voire pour certains anticiper le pire. Ainsi Merrill Lynch a par exemple annulé sa conférence sur les investissements dans l'Internet, prévue la semaine prochaine, en raison des conditions du marché, et prévoit de la reporter au printemps 2001.

Autre élément qui joue sur les nerfs des opérateurs boursiers, l'imbroglio politico-électoral depuis l'élection présidentielle du 7 novembre. *« L'investisseur est très hésitant. On attend des nouvelles décisives sur l'élection présidentielle, peut-être lundi. Personne ne prendra position d'ici là »*, indique Larry Rice (Josephthal Lyon & Ross), cité par Reuters. Après avoir achevé ses auditions vendredi, la cour suprême de Floride ne rendra son arrêt que dans quelques jours.

RALENTISSEMENT

Enfin, les derniers indicateurs économiques ont continué à confirmer le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, ce qui pèse sur les marchés. La banque d'affaires américaine Goldman Sachs a révisé en baisse sa prévision de croissance du PIB américain au 4e trimestre, passant de 3,8 % à 2,7 % en rythme annuel. La banque estime que le risque d'une récession augmente et note que sa prévision de croissance de 3,1 % au 1er semestre 2001 risque de n'être pas tenue à cause de l'actuel ralentissement de l'activité.

Les marchés d'actions européens, s'ils ont terminé en hausse ou étales vendredi, sont tous en baisse sur la semaine. A Londres, les valeurs britanniques ont terminé vendredi en repli sur cinq jours de 2,48 %, à 6 170,40 points. A Francfort, l'indice des trente valeurs vedettes DAX a gagné 2,21 % vendredi, à 6 512,91 points, mais a perdu 2,27 % sur les cinq dernières séances. Paris a clôturé la semaine sur une baisse de 3,53 % de l'indice CAC 40, à 5 928,50 points. Plusieurs analystes pensent qu'il y aura une nouvelle période de baisse après une reprise limitée dans le temps et dans son ampleur. *« Nous attendons d'autres mauvaises nouvelles des sociétés et tant que nous ne serons pas réconfortés par les prix du pétrole et de meilleures indications sur l'environnement économique – IFO allemand et NAPM américain – cela n'est pas prêt de se produire »*, affirme Theodore Varelas, d'ABN Amro, cité par l'agence Reuters. La Bourse de Francfort s'est reprise vendredi, plusieurs opérateurs considérant que les valeurs technologiques sont devenues très bon marché après leur dégringolade des derniers jours. Deutsche Telekom a certes vendredi regagné du terrain, mais a perdu 6,88 % sur la semaine, à 37,34 euros.

La Bourse de Londres a elle aussi souffert cette semaine de la tempête essuyée par les valeurs de la technologie, secouées par la plongée du titre Sema. Le franco-britannique Sema, qui avait plongé de plus de 40 % vendredi 24 novembre, a poursuivi sa chute cette semaine, perdant 46 pence à 300, soit un recul de 13,2 % sur la semaine. Les valeurs technologiques et télécoms ont donné la principale impulsion au marché. La composition de l'indice Footsie 100 pourrait, lors de la prochaine réunion trimestrielle, mercredi 6 décembre, être modifiée. Plusieurs valeurs de la « nouvelle économie », telles que Bookham (produits pour réseaux de fibres optiques), Baltimore (logiciels de cryptage) et Sema (services informatiques) pourraient sortir et être remplacés par des titres de l'économie traditionnelle, tels que AB Foods (agroalimentaire), Scottish and Newcastle (brasseur) et Safeway (supermarchés).

La Bourse de Tokyo a en revanche terminé la semaine en hausse de 3,63 %, l'indice Nikkei clôturant vendredi 1er décembre à 14 835,33 points, s'approchant du seuil psychologique des 15 000 points. La demande venant de nouveaux fonds d'investissement a permis de compenser partiellement l'influence baissière des technologiques américaines. Le Nikkei s'est nettement maintenu au-dessus des 14 500 points pendant la semaine, résistant avec succès à toutes les pressions à la vente.

Pascale Santi

SPORTS **L'épineuse question de la création de droits Internet, sur le modèle des droits télévisés, devait être abordée, lundi 4 et mardi 5 décembre, lors de la première conférence sur le sport et les nouveaux médias, voulue par le Comité international olympique (CIO). ● LES RETRANSMISSIONS d'événements sportifs, notamment de matches de football, sur la Toile sont pourtant rares même si plusieurs expériences ont été tentées. ● UN RAPPORT récent concluait que les sites consacrés au sport seront** *« les plus lucratifs de tout l'Internet en 2005 »*. **● LES PROMOTEURS de spectacles sportifs et les ligues professionnelles gérant l'organisation de compétitions craignent, à court terme, de voir leur échapper une importante source de revenu. ● CES ACTEURS tentent tout de même de prendre position sur le marché en rachetant des sites de clubs ou de joueurs.**

La question des droits Internet mobilise les acteurs du sport et du commerce

Le Comité international olympique (CIO) devait organiser, lundi 4 et mardi 5 décembre, à Lausanne (Suisse), la première Conférence sur le sport et les nouveaux médias. L'opportunité de créer des droits Internet sur le modèle des droits télévisés y sera discutée

IL S'AGIT du grand sujet à la mode dans les milieux du sport et du business réunis : y aura-t-il, un jour, des droits Internet sur le modèle des droits télévisés existant déjà ? La question avait largement alimenté les discussions lors du Sportel, le marché des télévisions et du sport, qui s'est tenu à Monaco du 5 au 8 novembre (*Le Monde* du 10 novembre). Elle sera à nouveau au centre des débats, lundi 4 et mardi 5 décembre, à Lausanne (Suisse), à l'occasion de la première Conférence sur le sport et les nouveaux médias. Organisée par le Comité international olympique (CIO), cette réunion va rassembler plus de 800 organismes et sociétés. Jamais le mouvement sportif n'avait mis sur pied une manifestation d'aussi grande envergure autour d'un thème appartenant au domaine du marketing.

Virtuels pour l'instant, ces fameux droits Internet n'en finissent pas de faire fantasmer. L'idée que l'on puisse avoir accès, depuis son ordinateur, à des retransmissions de rencontres sportives mobilise désormais la totalité des acteurs et des décideurs du sport-business.

Rien de concret pourtant, ou presque, n'existe aujourd'hui. A l'exception du championnat d'Angleterre de division 1, aucun appel d'offres n'a été lancé afin de « vendre » des images destinées à figurer sur le Web. Quant aux chaînes de télévision, qui sont les seules à détenir des droits pour des images animées, elles sont bien décidées à protéger leurs acquis.

QUALITÉ DÉCEVANTE

Certaines commencent même à se positionner sur le marché naissant de l'Internet sportif. Aux Etats-Unis, NBC, qui possède l'exclusivité des droits de retransmission télévisée des Jeux olympiques jusqu'en 2008, a ainsi retransmis les meilleurs moments des Jeux de Sydney sur son propre site. La chaîne américaine n'a toutefois été autorisée par le CIO à ne diffuser ces extraits qu'en différé. En Grande-Bretagne, BskyB vient d'obtenir, en échange de 250 millions de francs, le droit d'exploiter sur la Toile une partie des images du championnat anglais, compétition qui est par ailleurs programmée sur son canal traditionnel.

Une de ses filiales, Skysports, avait diffusé sur son site le match Ecosse-Angleterre de novembre 1999, en complément de la retransmission sur son réseau. En France, Nusport, qui est une émanation de Canalnumedia (filiale de Canal +) et du groupe de marketing sportif Jean-Claude Darmon, a proposé aux supporteurs du FC Nantes de suivre, sur le site du club, le match de Coupe d'Europe de l'UEFA contre Lausanne, le 23 novembre. La très mauvaise qualité des images a toutefois laissé sur leur faim les internautes branchés ce soir-là.

Mais qu'importe si la technologie n'est pas encore en mesure de garantir des retransmissions dignes de ce nom. Le but est uniquement, aujourd'hui, d'occuper le terrain dans la perspective de l'ouverture future des droits Internet. Voilà pourquoi Microsoft s'était porté candidat aux droits télévisés du championnat anglais. Voilà également pourquoi, aux Pays-Bas, la compagnie de télécommunication KPN, qui ne possède aucune chaîne de télévision, lorgne sur les droits du championnat néerlandais. Si elle emporte le marché, il lui sera toujours possible de revendre une partie de la compétition à un opérateur traditionnel tout en se réservant certains matches sur Internet.

Cette bataille consistant à prendre des positions se répand également sur des terrains périphériques. Les clubs de football, généralement plus libéraux que les ligues professionnelles, sont ainsi l'objet de nombreuses sollicitations. S'ils deviennent un jour propriétaires des images de leurs matches, comme c'est le cas en Italie, il ne fait aucun doute que les Web-compagnies tenteront de récupérer des morceaux.

ENJEU D'UNE ÉLECTION

Autant donc signer des partenariats dès à présent. C'est ce qu'ont essayé de faire Yahoo !, Microsoft ou encore amazon.com en voulant devenir le nouveau sponsor du maillot de Manchester United, le champion d'Angleterre. Le marché est finalement revenu, en échange de 30 millions de livres, à Vodafone qui, *via* la technologie WAP, développe également une importante activité sur le Web.

Mais l'enjeu s'est également déplacé vers les sites Internet que gèrent les clubs. En France, Nusport et Havas Advertising Sports se livrent actuellement une guerre sans merci. Le premier a réalisé les sites de l'AJ Auxerre, du FC Nantes, du RC Lens, du RC Strasbourg et de l'Olympique lyonnais ; le second a fait ceux de l'Olympique de Marseille, de l'AS Saint-Etienne, du FC Metz et du Toulouse FC.

Pour l'heure, la Ligue nationale de football (LNF) autorise les clubs à ne diffuser que deux minutes de résumé de leurs matches, et seulement vingt-quatre heures après les rencontres. Mais de nombreux dirigeants réclament davantage – comme l'intégralité des images – et dans un délai plus court. La question était au cœur de l'élection à la présidence de la LNF, gagnée en juin par Gérard Bourgoin au détriment de Noël Le Graët.

Ces sites de clubs, tout comme les sites personnels des champions ou encore les sites d'information sportive, seraient promis à un avenir fructueux. Réalisés à perte aujourd'hui, ils pourraient bientôt constituer l'un des grands vecteurs de l'e-économie. Un rapport publié en juillet par le magazine en ligne *Screen Digest* concluait que les sites consacrés au sport seront *« les plus lucratifs de tout l'Internet en 2005 »*. Ils rapporteront 9 milliards de dollars de vente en ligne (billets, équipement, sportswear) et 6,27 milliards de dollars de recettes publicitaires. Des estimations qui ne tiennent pas compte du commerce lié aux droits Internet, quand ceux-ci existeront.

Frédéric Potet

Les principaux opérateurs de sites sur le sport

● **Sportal :** Paris SG, Milan AC, Juventus Turin, Parme AC, Bayern Munich, équipe d'Afrique du Sud de rugby, écurie Benetton de formule 1.
● **Havas Advertising sports :** Olympique de Marseille, AS Saint-Etienne, FC Metz, Toulouse FC.
● **Nusport** (Canal + et groupe Jean-Claude Darmon) : AJ Auxerre, FC Nantes, RC Lens, RC Strasbourg, Olympique lyonnais ; Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff, Bixente Lizarazu...
● **Athleteline :** Nicolas Anelka, Didier Deschamps, Marie-José Pérec, Fabien Barthez, Amélie Mauresmo, Tariq Abdul-Wahad, Olivier Magne...

Commenter en direct ?

La question des droits Internet a connu un rebondissement insolite lors de la Coupe du monde de rugby à XIII qui s'est disputée en Grande-Bretagne et en France, du 26 octobre au 28 novembre. Un journaliste du portail britannique Sportal s'est vu interdire l'entrée du stade où avait lieu le match entre le pays de Galles et le Liban sous prétexte qu'il allait commenter en direct par écrit, via Internet, la rencontre à laquelle il allait assister. Sportal avait créé un site non officiel de couverture de la compétition qui faisait directement concurrence au site officiel lancé par les organisateurs de l'épreuve, en l'occurrence la Fédération anglaise de rugby à XIII. Son secrétaire général, Dave Callaghan, a précisé que tous les droits de couverture des matches revenaient aux opérateurs ayant payé pour (BBC et BskyB) et que les commentaires *« écrits et en direct »* des matches faisaient implicitement partie de ces droits.

Grâce à leurs sites personnels, les champions maîtrisent totalement leur image

LA PLACE occupée par les sites personnels des champions gagne, chaque jour, un peu plus d'importance sur la Toile. Conçus, au départ, pour satisfaire l'engouement des fans, ces magazines en ligne sont devenus de redoutables outils de communication pour ceux dont ils sont les héros. Les sportifs de haut niveau, qu'ils soient en proie à des difficultés dans la pratique de leur discipline, ou qu'ils ne supportent plus de s'adresser à la presse traditionnelle, semblent avoir parfaitement compris l'intérêt qu'il y a à utiliser Internet pour faire passer des messages.

Depuis plusieurs mois, les exemples foisonnent. On se souvient que Didier Deschamps, affecté par les critiques formulées à son encontre dans les médias, avait boycotté la presse pendant la quasi-totalité de l'Euro 2000 de football. Durant les trente jours de compétition, le seul contact du capitaine des Bleus avec l'extérieur était son propre site, alimenté en chroniques personnelles dictées depuis son téléphone portable. Si ses interventions rivalisaient en platitude, le joueur s'est toutefois fait plus mordant, en fin d'Euro, en n'hésitant pas à citer le nom d'un journaliste, accusé, selon lui, de mal faire son métier.

Les collègues de Didier Deschamps en équipe de France ne sont pas en reste. A quel média s'est adressé en priorité Zinedine Zidane le 26 octobre, soit deux jours après son expulsion en Ligue des champions, suite à un coup de tête donné au défenseur de Hambourg, Jochen Kientz ? A son site personnel, bien sûr. *« Il faut que je sois sanctionné, car mon geste n'est pas permis, mais ce que je veux, c'est que l'on prenne en compte les faits qui ont causé ce geste. Nous sommes tombés dans une sorte de piège face à cette équipe de Hambourg. Les Allemands ont joué dur d'entrée et le traitement infligé par Kientz, mon adversaire direct, m'a particulièrement énervé »*, lisait-on ce jour-là sur zinedinezidane.com, et nulle part ailleurs.

ANELKA, LE SPÉCIALISTE

Jeunesse oblige, Nicolas Anelka est en passe de devenir le grand spécialiste du bon usage du Web. Après avoir annoncé, en exclusivité aux internautes, l'officialisation de son transfert du Real Madrid au Paris-Saint-Germain, l'attaquant a livré sur son site, le 5 novembre, une analyse très personnelle de la crise actuellement traversée par son club : *« Notre problème au milieu ne date pas d'hier. Sans vrai meneur de jeu, c'est pas possible.* (...) *Paris est quand même un grand club et il y a plein de joueurs derrière qui attendent leur tour. Je crois vraiment que c'est le moment de faire jouer les Abriel, Kelban, Cissé... »*, écrivait-il à destination de ses fans, mais aussi à l'adresse de l'entraîneur du PSG, Philippe Bergeroo, lequel, dit-on, fut particulièrement courroucé par de tels propos.

Les remous provoqués par le développement de ces sites sont multiples. Les journalistes spécialisés ont le sentiment que, demain, les sportifs délaisseront les traditionnels points presse pour ne communiquer que par ces organes. Les clubs, eux, s'agacent de voir que ces sites fonctionnent parfois mieux que leurs propres sites. Ce qui a pour effet de mécontenter les sponsors, notamment lorsque tel footballeur y vante les mérites d'une marque de chaussures qui est en concurrence directe avec l'équipementier lié contractuellement à l'équipe professionnelle.

Certains clubs, néanmoins, en sont revenus à acheter, aux joueurs, les droits d'exploitation de leur image. C'est ce qu'a fait le Real Madrid avec Luis Figo, avant de céder ses droits, contre 230 millions de francs, à la société Telefonica pour que celle-ci réalise le site personnel du joueur.

« Le but de ces sites est de donner une information subjective. Ils n'agissent pas comme le ferait un organe de presse. Les sportifs qui sont exposés médiatiquement sont en général hostiles au sensationnalisme de certains médias. Ils préfèrent donc communiquer par cet outil, car ils savent qu'ils pourront maîtriser le contenu de l'information », indique Alexis Caude (31 ans), le fondateur d'Athleteline, une société qui est le leader du marché français avec un catalogue de trente-cinq sites de champions. Fondée en novembre 1999, cette start-up compte parmi ses clients Amélie Mauresmo, Marie-José Pérec, Fabien Barthez, Tariq Abdul-Wahad et Nicolas Anelka, dont le site serait le site de sportif le plus visité en France.

Avoir convaincu l'attaquant international du Paris-SG de les rejoindre n'est pas une mince prouesse pour les dirigeants d'Athleteline, lorsqu'on sait que Canal +, la maison-mère du club, réalise elle-même des sites personnels de sportif, via sa filiale Canalnumedia. Refroidi par les plaisanteries des Guignols à son égard, le footballeur aurait tout simplement décidé de frapper à une autre porte.

F. P.

L'« affaire Nike » ternit l'image du football brésilien

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Dès le coup d'envoi, le grand déballage tient toutes ses promesses. Installées en octobre par le Sénat et la Chambre fédérale des députés avec mission d'inspecter les coulisses notoirement sulfureuses du football national, les deux commissions d'enquête parlementaires du Congrès brésilien ont d'emblée démontré qu'elles n'avaient pas l'intention d'endormir la galerie. La Chambre, chargée d'analyser le contrat de sponsoring de 160 millions de dollars sur dix ans, signé, en juillet 1996, entre la Confédération brésilienne de football (CBF) et Nike, peut déjà se targuer d'avoir, avec l'aide de la presse locale, levé quelques lièvres fort prometteurs.

Modeste courtier de la Bourse de Rio avant d'épouser la fille unique – dont il s'est séparé, il y a trois ans – de Joao Havelange, tout-puissant patron de la Fédération internationale (FIFA) de 1974 à 1998, Ricardo Teixeira, président de la CBF depuis douze ans, s'est rapidement retrouvé en fâcheuse posture à la suite des révélations du quotidien la *Folha de Sao Paulo* : la copie du contrat transmise par ses soins au président de la commission, Aldo Rebelo, du Parti communiste du Brésil (maoïste), ne faisait en effet aucune mention des modifications – léonines – apportées, en date du 6 avril, à l'une de ses clauses.

Le correctif passé sous silence par Ricardo Teixeira concerne la participation de la sélection brésilienne, durant les dix ans de validité du contrat, à au moins 50 matches amicaux, organisés sous l'égide de son sponsor américain. Or, actuellement engagée dans le tournoi marathon sud-américain de dix-huit journées qualificatif pour la Coupe du monde 2002, et tenante du titre de la Copa America, qui se dispute tous les deux ans, la *Seleçao* n'est pas en mesure d'honorer les engagements pris par ses dirigeants.

« DROITS MONDIAUX EXCLUSIFS »

D'autant que Nike exige la présence dans ses rangs d'au moins huit grands titulaires de l'équipe pour les rencontres prévues. En vertu de quoi, Nike a imposé à la CBF un « allégement » de sa contribution financière, qui pourrait atteindre, selon la *Folha de Sao Paulo*, 73,5 millions de dollars. Au passage, la firme de matériel sportif s'est arrogé, entre autres « dédommagements » – qu'elle ne tenait visiblement pas à ébruiter –, les « droits mondiaux exclusifs », qu'elle ne détenait pas jusque-là, relatifs à l'utilisation de l'image des sélectionnés brésiliens. *« Le patrimoine du peuple brésilien ne peut pas être à la merci des intérêts d'une multinationale »*, a déclaré le président de la commission après avoir pris connaissance de ces altérations contractuelles par voie de presse. Ricardo Teixeira encourt désormais une mise en examen pour faux témoignage. Entraîneur du Brésil lors de la dernière Coupe du monde, Mario Zagallo a également de plus en plus de mal à verrouiller sa défense. Il a ainsi fallu attendre sa récente déposition devant la commission d'enquête pour apprendre qu'il avait lui-même été sous contrat avec Nike, du 20 février 1997 au 1er août 1998.

Si cette cachotterie, qu'il affirme avoir confessée dans sa déclaration d'impôts, n'est pas légalement répréhensible, elle s'ajoute cependant au faisceau croissant de suspicions, partagées par l'immense majorité des Brésiliens, sur l'ingérence de Nike dans les affaires intérieures de la *Seleçao*.

Surnommé « L'Animal » à cause de son tempérament explosif, Edmundo, attaquant remplaçant lors du Mondial en France, vient de réserver aux députés un témoignage inédit que Mario Zagallo, qui proclame avoir agi en toute liberté à l'heure de désigner ses titulaires, a très mal encaissé. A en croire Edmundo, un certain Luiz Alexandre Rodrigues, représentant de Nike auprès des quadruples champions du monde, logeait en compagnie des joueurs au château de la Grande-Romaine à Lésigny (Seine-et-Marne), et avait accès libre aux vestiaires en toutes circonstances, ce que la CBF et l'ex-entraîneur national ont toujours nié.

Les contradictions qui s'accumulent au fil des dépositions convergent toutes en une suprême interrogation : pourquoi Ronaldo, victime d'un mystérieux « malaise » convulsif moins de sept heures avant le coup d'envoi, a-t-il quand même disputé la finale de Coupe du monde perdue (0-3) face à l'équipe de France, le 12 juillet, au Stade de France ?

Deux heures avant le coup d'envoi, le nom d'Edmundo figurait encore à la place de celui du « Phénomène » sur les listes distribuées aux journalistes par les hôtesses du stade. Les dirigeants de Nike auraient-ils usé de leur influence pour faire jouer à tout prix Ronaldo, avec lequel ils avaient signé, deux ans auparavant, un contrat à vie d'un montant annuel de 1 million de dollars ? C'est ce que la commission d'enquête de la Chambre s'efforce d'éclaircir.

Jean-Jacques Sévilla

SIMON BRUTY/AFP

Ronaldo, qui « explose » ici sous la charge de Fabien Barthez, était-il en mesure de jouer la finale du Mondial 1998 ?

L'Assemblée nationale donne son feu vert à la stérilisation volontaire

Jusqu'ici illégale en France, cette méthode contraceptive largement utilisée à travers le monde par les deux sexes va prochainement être autorisée

PLUS d'un siècle après avoir été mises au point et expérimentées, les techniques chirurgicales permettant la stérilisation des hommes et des femmes en âge de procréer et souhaitant bénéficier de cette méthode radicale de contraception vont pouvoir être légalement mises en œuvre en France. L'Assemblée nationale vient en effet d'adopter, jeudi 30 novembre, un texte de loi autorisant et encadrant cette pratique (*Le Monde* du 1er décembre).

● **Chez la femme.** *« Le terme de "stérilisation féminine" apparaît pour la première fois dans une publication de Kocks en 1878, et la première stérilisation chirurgicale par ligature tubaire est pratiquée par Lungren en 1881 »*, rappelle le docteur Michel Erlich, spécialiste de psychiatrie dans un récent et remarquable ouvrage collectif dirigé par Alain Giami et Henri Léridon (*Les Enjeux de la stérilisation,* Inserm/Ined, 334 pages, 280 francs, 42,7 euros).

« A partir de cette intervention inaugurale, les ligatures tubaires se multiplient puis les techniques de stérilisation tubaire se diversifient. En 1911 une étude de Stolz recense 199 articles relatifs à ce sujet, insiste sur le caractère médical de la stérilisation féminine, exclusivement réservée aux contre-indications médico-obstétricales absolues à la grossesse. Tout en reconnaissant le bien-fondé des indications sociales telles que la misère et la grande multiparité, l'auteur qualifie d'"avortement criminel prophylactique" toute stérilisation pratiquée dans un but purement contraceptif. »

Le docteur Erlich souligne que l'utilisation de la stérilisation tubaire comme méthode de contrôle de la fertilité est demeurée limitée jusqu'au milieu du siècle. Cette pratique s'est considérablement développée entre 1970 et 1980, grâce notamment à la laparoscopie (ou cœlioscopie), technique développée conjointement en France en Angleterre et en Allemagne (respectivement par les professeurs Palmer, Steptoe et Frangenheim). La laparoscopie, qui permet, sous anesthésie locale, un examen du contenu de la cavité abdominale au moyen d'un endoscope introduit à travers la paroi, a considérablement simplifié la pratique de la stérilisation tubaire et fait que cette dernière est aujourd'hui devenue la méthode de contraception féminine la plus répandue dans le monde.

C'est ainsi que, au début des années 1990, on comptait dans le monde 191 millions de femmes mariées en âge de procréer chez lesquelles une stérilisation tubaire avait été effectuée, 161 millions d'entre elles vivant dans des pays du tiers-monde. La moitié des utilisatrices se situent en Chine et un quart d'entre elles en Inde, deux pays ayant adopté de sévères politiques de contrôle des naissances.

En pratique, l'intervention est généralement effectuée sous anesthésie locale, la « ligature » des trompes de Fallope pouvant être obtenue de diverses manières (utilisation de la chaleur ; pose de clips, d'anneaux ou d'agrafes). Selon le professeur Stephen Killick (université de Hull, Grande-Bretagne), les taux d'échec observés varient selon la technique utilisée et se situent généralement autour de 2 pour mille. Certaines études concluent toutefois à des taux plus élevés pouvant aller, sur une période de dix ans, à près de 4 %.

Parallèlement à son possible échec (qui peut se manifester une fois sur trois sous la forme d'une grossesse extra-utérine), la stérilisation tubaire soulève le problème de son caractère irréversible ou non. *« Il y a une forte corrélation négative entre une bonne information donnée avant l'intervention et le regret ultérieur, ainsi qu'une grande variabilité dans le nombre des patientes demandant une reperméabilisation : cela va de 1 sur 1000 femmes pour le pourcentage le plus faible à 1 sur 10 pour le plus élevé*, souligne le professeur Killick. *Les femmes les plus jeunes et celles qui n'ont pas trouvé d'autres formes de contraception appropriée avant la stérilisation sont plus que les autres susceptibles de demander une reperméabilisation. »*

Le spécialiste britannique, qui rapporte qu'on lui a demandé un jour une intervention réparatrice sur une patiente qui ne souhaitait pas procréer mais qui avait appris que son mari était devenu stérile, observe qu'il n'est pas rare que des femmes regrettent de s'être fait stériliser *« parce qu'elles se sentent mutilées et que l'intervention réparatrice signifie pour elles bien plus qu'une simple possibilité de grossesse ultérieure. »* Les taux de grossesse cumulés sur deux ans après une tentative de reperméabilisation varient de 83 % chez les femmes de moins de trente-quatre ans à 51 % chez celles de plus de trente-neuf ans. Les couples concernés peuvent également aujourd'hui avoir recours aux techniques de procréation médicalement assistée et de fécondation *in vitro.*

● **Chez l'homme.** La stérilisation masculine (ou vasectomie) représente 8 % de l'ensemble des moyens contraceptifs actuellement utilisés à travers le monde. Elle est plus particulièrement répandue dans les pays anglo-saxons ainsi qu'en Extrême-Orient, notamment en Corée du Sud et en Chine. Moins bien acceptée dans les pays latins, elle est toutefois légalisée en Espagne, en Italie, au Portugal ainsi qu'en Autriche.

L'intervention, fort simple, consiste en une résection d'une portion de canal déférent avec occlusion des deux extrémités. *« Bien que la vasectomie ait été utilisée dès le début du siècle à des fins contraceptives individuelles, les publications médicales relatives à cette indication sont demeurées exceptionnelles jusqu'au début des années 1960,* note le docteur Erlich. *Une étude publiée en 1984 portant sur 16 000 vasectomies effectuées entre 1970 et 1983 a confirmé l'efficacité et l'innocuité de cette pratique. »*

La question de la réversibilité est, globalement de 6 %. Pour les spécialistes ce sont les changements de partenaire sexuel et le désir de donner naissance à un enfant de sexe masculin qui constituent les motivations les plus fréquemment exprimées par les hommes qui demandent à bénéficier d'une tentative de reperméabilisation. Les taux de succès sont fonction des techniques utilisées, et se situent entre 20 % et 40 %.

Selon le docteur Alain Bourmeau (hôpital Saint-Jacques, Nantes), qui possède une grande expérience sur ce point, les taux d'échec sont inférieurs à 5 pour mille. L'efficacité ne peut être jugée qu'après six à huit semaines, période à laquelle elle doit être contrôlée *via* un spermogramme.

« Dans notre culture, la connaissance de la vasectomie est confidentielle, comme tout ce qui touche à l'appareil génital masculin et à sa physiopathologie, souligne le docteur Bourmeau. *Ainsi la confusion entre stérilisation et castration est commune. Le cheminement des hommes vers le choix d'une stérilisation est beaucoup moins évident, psychologiquement et culturellement, que celui des femmes. »*

J.-Y. N.

LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE STÉRILISATION

■ Chez l'homme

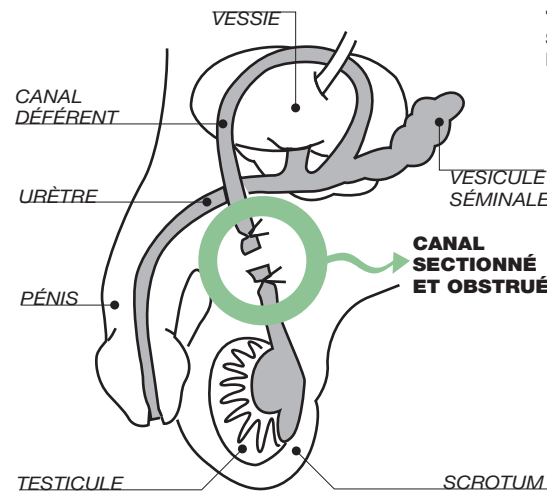

Chez l'homme, la **vasectomie** est un acte simple consistant à sectionner le canal déférent et à en obstruer les extrémités. La vasectomie est le plus souvent pratiquée sous anesthésie locale, n'imposant pas d'hospitalisation. Les effets secondaires sont généralement mineurs.

● Chez la femme

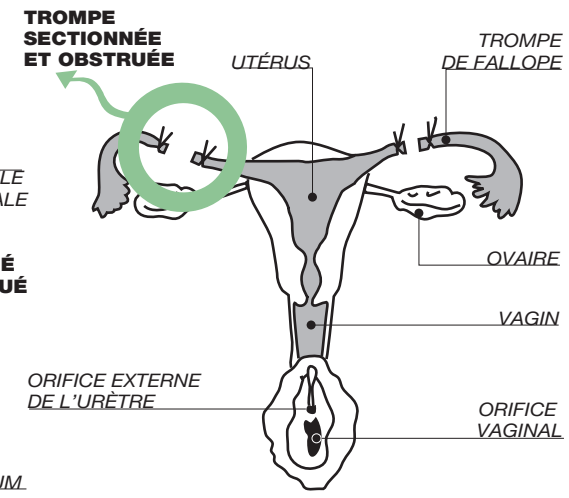

Chez la femme, la **stérilisation tubaire**, technique la plus fréquemment utilisée, consiste à sectionner les trompes de Fallope. Différents procédés peuvent être mis en œuvre. Plus l'acte chirurgical est radical, plus le risque d'échec est faible. Les risques de reperméabilisation sont alors moindres.

▼ Les pratiques contraceptives dans le monde

pour la période 1990-1993

Répartition de 100 femmes de chaque région du monde, âgées de 15 à 49 ans, vivant en couple.
La largeur des histogrammes est proportionnelle à la population.

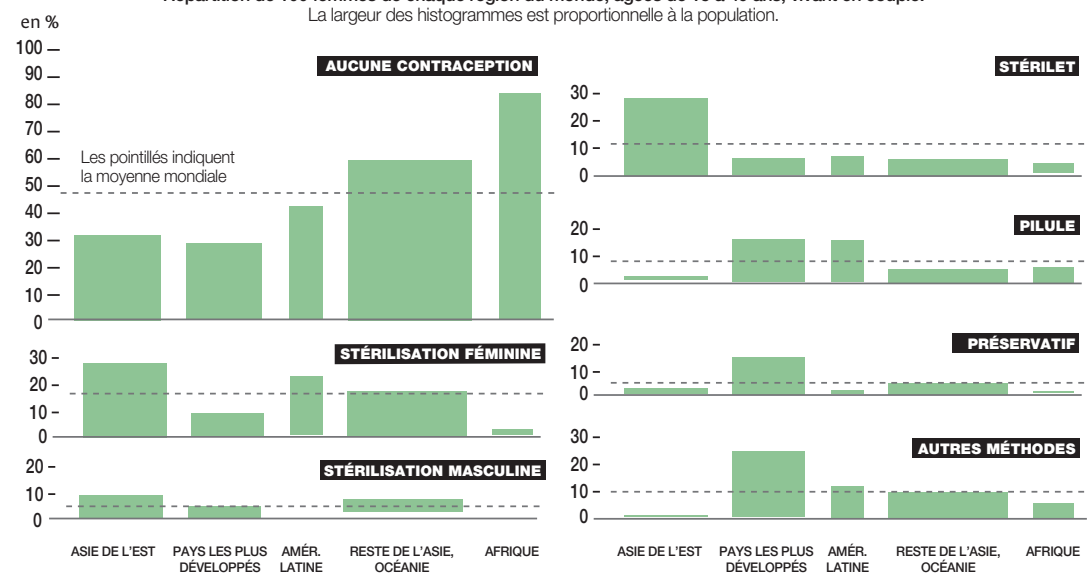

Source : « Les enjeux de la stérilisation » Inserm/Ined, ouvrage collectif dirigé par Alain Giami et Henri Léridon.

« Une volonté libre, motivée et délibérée »

Le texte voté par l'Assemblée nationale prévoit que *« la ligature des trompes ou des canaux déférents »* ne peut être pratiquée que *« si la personne intéressée a exprimé une volonté libre, motivée et délibérée en considération d'une information claire et complète sur ses conséquences »*. Cet acte chirurgical ne pourra être pratiqué que *« dans un établissement de santé après une consultation auprès d'un médecin »*. Le médecin doit informer la personne des risques médicaux et lui remettre un dossier d'information écrit. *« Il ne peut être procédé à l'intervention qu'à l'issue d'un délai de réflexion de deux mois et après une confirmation écrite par la personne concernée de sa volonté de subir une intervention. »* Enfin, *« un médecin n'est jamais tenu de pratiquer cet acte à visée contraceptive, mais il doit informer l'intéressé de son refus dès la première consultation »*.

Mineurs et handicapés mentaux

Le texte voté par l'Assemblée nationale aborde la question de la stérilisation des personnes mineures et des handicapés mentaux. Interdite chez les mineurs, la stérilisation à visée contraceptive *« ne peut être pratiquée sur une personne handicapée mentale, majeure sous tutelle, que lorsqu'il existe une contre-indication médicale absolue aux méthodes de contraception ou une impossibilité avérée de les mettre en œuvre efficacement »*. Le texte de loi prévoit que *« l'intervention est subordonnée à une décision du juge des tutelles, qui se prononce après avoir entendu toute personne dont l'audition lui paraît utile et après avoir recueilli l'avis d'un comité d'experts »*. Ce comité sera notamment composé de personnes qualifiées sur le plan médical et de représentants d'associations de handicapé. Il appréciera *« la justification médicale de l'intervention, ses risques ainsi que les conséquences normalement prévisibles sur les plan physique et psychologique »*.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Alain Giami, spécialiste de psychosociologie à l'Inserm

« La seule méthode de contraception assumée par l'homme »

– « Comment comprendre que la stérilisation à visée contraceptive ne devienne officiellement autorisée en France qu'aujourd'hui alors même qu'il s'agit de l'une des méthodes les plus utilisées dans le monde ?

– Cette question s'inscrit pleinement dans le phénomène actuel de médicalisation de la sexualité humaine, médicalisation qui ne se borne pas au seul Viagra, et qui soulève tous les problèmes inhérents à la dissociation entre les fonctions érotique et reproductrice. Le débat sur la stérilisation à visée contraceptive illustre pleinement cette problématique avec, d'une part, les aspects volontaires, le droit de chacun à disposer de son propre corps, de sa descendance et, d'autre part, les aspects de contraintes, de contrôle social, de gestion des populations. Ce dernier aspect apparaît beaucoup plus dans les pays du tiers-monde et sous les régimes autoritaires que dans les pays démocratiques, où le problème se pose beaucoup plus en termes individuels. On peut aussi observer que le débat sur la stérilisation coïncide avec la rediscussion des effets négatifs à long terme de la contraception œstroprogestative féminine. Or la stérilisation est – avec peut-être le retrait – la seule méthode assumée et prise en charge par l'homme.

– Voulez-vous dire qu'il y là une possibilité offerte de rééquilibrage des rôles et des responsabilités ?

– Oui. Car on voit bien, notamment à l'occasion du nouveau débat sur l'IVG, que l'homme est pratiquement toujours au second plan. La stérilisation à visée contraceptive peut faire réapparaître l'homme dans la gestion conjointe de la procréation. La discussion sur l'IVG permet de mettre en lumière le nombre toujours très élevé des avortements pratiqués en France. En agissant en amont, chez l'homme notamment, peut-être pourra-t-on réduire cette demande et cette pratique dont la récente enquête de mes collègues de l'Inserm Nathalie Bajos et Michèle Ferrand a parfaitement montré à quel point cela était, toujours, une expérience grave.

– Comment comprendre qu'alors même qu'elle n'était pas considérée comme légale cette pratique ait, ces dernières années, été beaucoup plus fréquemment mise en œuvre en France chez des femmes que chez des hommes ?

– La France est un pays latin, et la stérilisation masculine est avant tout mise en œuvre dans les pays asiatiques et dans le monde anglo-saxon, où les hommes prennent une part plus importante dans la gestion conjointe de la contraception. Pour ce qui est de l'exclusion de l'homme dans certains pays, dont la France, on peut, me semble-t-il, faire l'hypothèse que, dans la mesure où la fécondité des femmes n'est pas permanente, il peut sembler plus facile d'y mettre un terme où de la contrôler alors que la chose est plus délicate chez les hommes, dont la fécondité est continue depuis la puberté jusqu'à la mort. Dans cette optique, l'association sexualité-reproduction est, contrairement à ce que l'on dit ou imagine, beaucoup plus importante dans la sexualité masculine que féminine. Mettre un terme aux capacités de reproduction est beaucoup plus une atteinte à l'identité de l'homme que de la femme, pour laquelle ces capacités sont transitoires. Cela n'est pas simple à dire et peut être mal accepté dans les milieux féministes...

– Les nouvelles possibilités techniques de l'assistance médicale à la procréation, qu'il s'agisse de la conservation de sperme par congélation ou de la pratique de la fécondation in vitro, qui réduisent le caractère « irréversible » de ce geste, ont-elles généré de nouvelles demandes ?

– Pas vraiment. D'une manière générale, le nombre de demandes reste très faible en France. Il est de l'ordre de moins d'un millier d'hommes et d'environ 50 000 femmes. Et, chez ces dernières, il s'agit dans près de la moitié des cas d'indications thérapeutiques. Pour ce qui est de la congélation du sperme, on observe des positions contradictoires. Certaines équipes la proposent systématiquement pour faire face à un toujours possible regret ultérieur. D'autres considèrent, au contraire, que, si l'homme émet ce souhait, c'est qu'il n'est pas véritablement sûr de son choix, qu'il y a là un symptôme de l'hésitation, de l'ambivalence du patient par rapport à sa demande. Pour tenter d'avancer sur ce sujet, l'équipe du docteur Alain Bourmeau (hôpital Saint-Jacques, Nantes) voit dans un premier temps l'homme seul, puis, dans un second temps, le couple. Le délai de réflexion est ici essentiel. On peut, là encore, observer une dualité de traitement : la participation du conjoint est beaucoup plus demandée dans le cas de la stérilisation masculine que dans la stérilisation féminine.

– La possible banalisation à venir de la stérilisation contraceptive risque-t-elle d'avoir une conséquence sur les pratiques concernant les personnes handicapées mentales, qui, compte tenu des enjeux éthiques, font toujours débat en France ?

– Cette banalisation peut avoir bien des visages. Dans certains pays, au Brésil notamment, elle tient au fait que la stérilisation vient pallier les difficultés de la contraception orale et la pratique très répandue de la césarienne. Pour ce qui est des personnes handicapées mentales, il faut savoir qu'en France, à l'égard des incapables majeurs, il n'y a pas de politique eugéniste d'Etat, mais plus précisément un eugénisme familial, privé, qui demeure toujours présent. Les associations de parents de personnes handicapées mentales auraient d'ailleurs été les premières à s'opposer à toute forme de loi à visée eugéniste. La question est d'ores et déjà posée de savoir si les parents des personnes concernées doivent ou non faire partie des futurs comités qui émettront des avis destinés à la justice. Il me semble que tout l'intérêt de ces comité est qu'ils puissent opposer une autre légalité que la seule toute-puissance familiale. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

L'appui de l'interruption volontaire de grossesse

Le gouvernement de Lionel Jospin souhaitait depuis plusieurs mois déjà obtenir, par voie législative, une clarification quant à la pratique de la stérilisation volontaire à visée contraceptive. Cette clarification était depuis longtemps souhaitée par différents représentants du monde médical, le conseil national de l'ordre des médecins et l'Académie nationale de médecine notamment. Compte tenu de l'important retard pris dans la relecture par le Parlement des lois de bioéthique de 1994 – relecture qui n'arrivera pas devant le Parlement avant le deuxième trimestre 2001 –, c'est au projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse que cette initiative a été – avec beaucoup moins de solennité – associée. En France le débat sur la légitimité de cette pratique avait, ces dernières années, été spectaculairement relancé par le Comité national consultatif d'éthique (CCNE) et son avis, émis en 1996, sur *« la stérilisation envisagée comme méthode de contraception définitive »*.

Avec le PAX System, Michelin propose un nouveau standard

Insensible à la crevaison, ce pneu doit être commercialisé en 2001

IL AURAIT dû équiper la Twingo, aurait pu chausser la nouvelle Laguna mais ce sera en principe le Renault Scénic qui, finalement, inaugurera le PAX System au printemps 2001. Mis au point par Michelin, le *« pneu à accrochage vertical »* quasi insensible à la crevaison a pris du retard mais, cette fois, tout semble prêt. Ce pneumatique qui peut rouler à plat sur 200 kilomètres à la vitesse de 80 kilomètres/heure ne représente pas seulement un appréciable progrès. Son ambition est d'imposer un nouveau standard de pneumatiques à l'ensemble de l'industrie automobile.

Le PAX System – déjà monté sur quelques versions blindées de la Mercedes Classe S – se compose d'un pneu indéjantable comportant un appui central capable de supporter le poids de la voiture en cas de crevaison. En toute circonstance, il reste solidaire de la roue, à laquelle il est accroché verticalement par un processus mécanique et un capteur installé dans la jante relié au tableau de bord informe le conducteur qu'une chute de pression s'est produite. Celui-ci pourra poursuivre sa route avant de chercher un réparateur.

A plus long terme, Michelin prévoit d'introduire *« un système qui permettra de gonfler ou de dégonfler un pneu pendant que le véhicule roule »*. Comme Renault, Audi dotera en 2001 l'un de ses modèles – l'A 6 ou l'A 8 – de pneus PAX mais d'autres constructeurs ont manifesté leur intérêt, en particulier Peugeot, Ford et Cadillac. Le prix de cette nouveauté devrait être supérieur de 5 % à 10 % à celui des produits classiques.

Inédit, le PAX System est une innovation lourde de conséquences. Le premier enjeu est industriel. Plutôt que de faire cavalier seul, le manufacturier clermontois a proposé le PAX à ses concurrents. Un accord a été conclu en 1999 avec Pirelli et, cette année, avec Goodyear. Au total, les trois firmes représentent plus de la moitié des pneus vendus en « première monte » dans le monde.

Cette stratégie d'ouverture était la plus réaliste pour imposer une nouvelle référence. Soucieux de la sécurité de leurs approvisionnements, les constructeurs automobiles n'auraient jamais accepté de faire un tel pari en se liant avec un unique fournisseur.

ENJEU CULTUREL

Le deuxième enjeu est lié aux contraintes physiques imposées au véhicule. Mal évaluées dans un premier temps, celles-ci ont conduit à abandonner le projet d'équiper, dès 1999, la Twingo. Si le pneu PAX permet de rouler à plat sans problème, il renvoie au châssis une très forte énergie en cas de passage rapide sur un nid-de-poule ou de choc un peu violent avec un trottoir, par exemple. D'où l'obligation de prévoir des renforts au niveau de la caisse et des suspensions afin de faire face à toutes les éventualités lors d'un roulage à plat.

D. R.

Ecorché du PAX System, « un pneu à accrochage vertical ».

En revanche, le PAX – moins haut qu'un pneu classique – présente l'avantage de dégager de l'espace à l'intérieur de la jante où l'on peut loger des disques de frein de plus grand diamètre. Enfin, sa moindre résistance au roulement réduit un peu la consommation de carburant et ses flancs plus courts assurent un meilleur guidage.

Le dernier enjeu est d'ordre culturel. Il va falloir faire admettre – et la partie ne s'annonce pas si facile – la disparition de la roue de secours dont le PAX System permet de faire l'économie. Or, en France, on y tient. Les automobilistes font la moue lorsqu'ils découvrent au fond de leur coffre une pauvre « roue-galette » et doutent viscéralement de l'efficacité des bombes anti-crevaison.

Dans notre pays le petit coffre de la Mercedes SLK est encombré par une cinquième roue, alors que, chez eux, les Allemands s'en passent tout à fait. Audacieux, Peugeot a néanmoins sauté le pas en dotant la nouvelle 206 CC de deux kits anti-crevaison. Les promoteurs du PAX devront aussi convaincre le consommateur que son pneu, dont la réparation n'est pas à la portée du premier garagiste venu, pourra être remis en état dans un rayon de moins de 200 kilomètres. Pourvue de roues spécifiques, une voiture conçue pour recevoir le PAX System ne peut pas utiliser de pneus classiques.

A l'adresse des sceptiques, on fera miroiter les perspectives prometteuses qu'ouvre la disparition de la roue de secours. L'espace ainsi libéré permettra d'augmenter le volume du coffre et offrira aux designers une plus grande marge de créativité pour modeler la partie arrière des modèles futurs.

Jean-Michel Normand

Une crevaison tous les 70 000 kilomètres en moyenne

En moyenne, les automobilistes renouvellent leurs pneus tous les quatre ans après quelque 50 000 kilomètres parcourus, ce qui représente une dépense d'environ 2 000 F (304 €) pour un train de quatre pneus. Trop souvent, les consommateurs témoignent d'un désintérêt qui se transforme en négligence pure et simple. Selon les statistiques issues des opérations de contrôle réalisées lors des départs en vacances, les Français circulent couramment avec des pressions de gonflage inférieures de 300 grammes au niveau requis...

Quant à la crevaison, elle survient environ tous les 70 000 kilomètres, soit tous les quatre ans si on compare ce chiffre au kilométrage moyen des Français. En revanche, aucune indication n'est disponible sur l'endroit où se produisent les crevaisons. Nombre d'automobilistes ne peuvent que regretter que cet épisode fâcheux se produise malheureusement sur l'autoroute lorsque la pluie redouble...

Le pneu, un produit en voie de débanalisation

BIEN qu'elle ne concerne que les Etats-Unis, « l'affaire Firestone » aura eu un large retentissement en Europe. Cette filiale du groupe japonais Bridgestone a du procéder en août au rappel de 6,5 millions de pneus montés pour l'essentiel sur l'Explorer, l'un des best-sellers de Ford. Un défaut de fabrication avait provoqué une série d'accidents qui, selon les autorités, auraient coûté la vie à 119 personnes. Ce sombre épisode, qui met en exergue la non-infaillibilité de l'industrie du pneumatique, a aussi interpellé l'opinion. Et pour tout dire, les manufacturiers ne sont pas mécontents que soit ainsi rappelée l'influence essentielle de cet accessoire sur le comportement d'une voiture et donc sur la sécurité de ses occupants.

Pour la grande majorité des automobilistes, le pneu n'est pas un objet très passionnant. Qui connaît la marque qui équipe sa voiture ? Produit dont les performances s'effacent devant celles des véhicules et dont l'enrichissement technologique passe en général inaperçu (à l'œil nu, tout au moins), on lui demande d'être sûr et ne pas s'user trop vite. Bref, on s'y intéresse par défaut. Encore dominante, cette façon de considérer le pneumatique de manière pour le moins distanciée paraît refluer. Peu à peu, la rondelle de caoutchouc noir sort de sa banalité. A défaut de nourrir une passion à son endroit, il semble bien que la tendance soit à s'y intéresser de plus près.

Premier indice, le succès des pneus spécifiques, qu'il s'agisse de modèles destinés à un usage hivernal ou destinés à des conducteurs très exigeants. Les pneus *« haute performance »* sont en croissance de 15 % par an alors que l'ensemble du marché ne progresse pas au-delà de 3 %. Quant aux produits destinés aux amateurs de *tuning* (modèles taille basse montés sur des roues à grand diamètre), leurs ventes doublent à peu près tous les ans. Les principaux industriels (Michelin, Pirelli, GoodYear, Continental) se félicitent aussi de voir leur taux de fidélité se renforcer malgré l'offensive menée depuis plusieurs années par les produits *« discount »*, ce qui dénote selon eux un attachement à la marque et pas seulement à l'argument du prix.

UNE IMPORTANCE GRANDISSANTE

Pour rassurer les automobilistes toujours plus préoccupés de leur sécurité, les constructeurs automobiles commencent à loger sur le tableau de bord un indicateur de pression des pneus. Après la Peugeot 607 et quelques modèles allemands, la nouvelle Laguna de Renault est dotée d'un tel équipement. Un petit émetteur situé dans la roue apprécie l'état du pneu et transmet l'information à un récepteur installé dans la carrosserie.

Moins visible est l'intégration de plus en plus précoce des manufacturiers dans le processus de conception des nouveaux modèles automobiles. Les constructeurs réclament désormais des pneumatiques spécifiquement élaborés pour convenir à leurs nouveautés et capables de privilégier, selon les besoins, le confort ou la tenue de route. *« De petites variations sur un pneu peuvent transformer une bonne voiture en mauvaise voiture*, insiste Patrick Souque, responsable du marketing chez Pirelli-France. *Nous devons équiper des véhicules devenus en quelques années plus lourds et beaucoup plus performants, avec – en particulier sur les Diesel – des valeurs de couple bien plus élevées. En outre, il faut réduire la résistance au roulement pour limiter la consommation de carburant et réduire au maximum les bruits. »*

Quant aux bureaux de design, ils accordent une importance grandissante aux roues (plus hautes et mieux dégagées pour inspirer la robustesse) qu'il est de bon ton de chausser de pneus larges mais peu épais afin de suggérer la sportivité. Ces nouvelles attentes ont décidé les manufacturiers à soigner l'apparence de leurs « boudins ». Chez Michelin, deux équipes – l'une technique, l'autre chargée de l'aspect visuel – travaillent en parallèle pour élaborer les nouveaux produits dont l'apparence est considérée comme un facteur essentiel de réussite. On peut enfin rêver au retour des si élégants flancs blancs des années 50 et 60.

Décidé à attirer l'attention sur ses produits, Michelin a réalisé en octobre le lancement commercial du premier pneu couleur européen. Monté sur la Volkswagen New Beetle RSi, celui-ci s'orne d'une bande bleue du plus bel effet, teintée dans la masse. Alors que BF Goodrich, filiale de Michelin, vend déja sur Internet des pneus à stries bleues, jaunes ou rouges (172 combinaisons sont possibles) sur le marché américain, le manufacturier clermontois compte équiper d'autres modèles avec ces pneus dont le prix de vente est supérieur d'environ 40 % à un modèle classique. *« Pour une partie de la clientèle – y compris des acheteurs de modèles haut de gamme – le pneumatique devient un élément de différenciation sociale. Pour autant,* se défend Aline Nguyen, spécialiste de la question chez Michelin, *il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Il n'y aura pas de pneu-gadget de toutes les couleurs. »*

Produit ingrat en quête de reconnaissance, le pneumatique rêve de s'imaginer une mode. Comme les automobiles, il commence à s'inventer des noms plutôt que des abréviations techno-ésotériques à base de X, de Z et de chiffres. Chez Michelin, les dernières réalisations s'appellent Exalto, Primacy, Diamaris ou Synchrone.

J.-M. N.

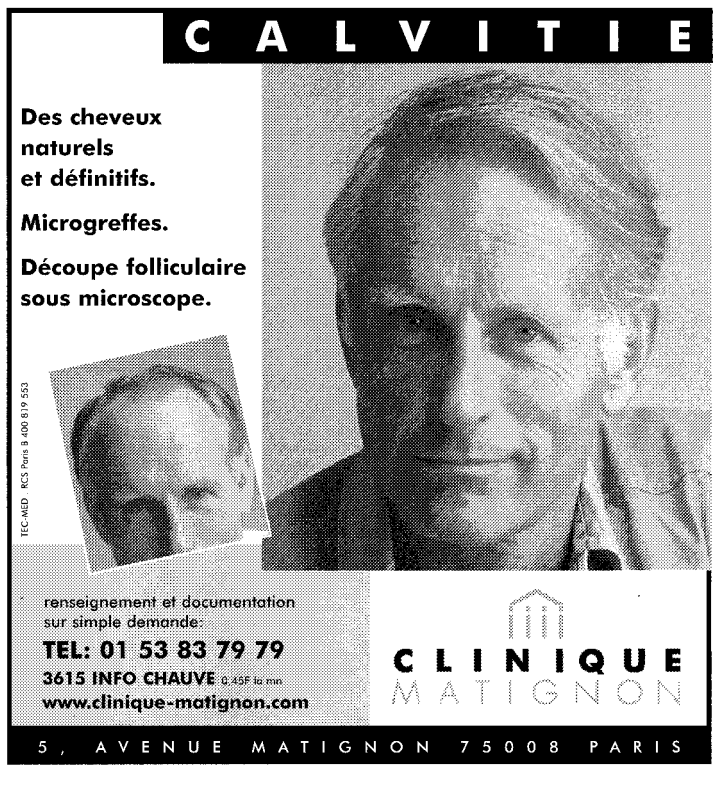

Le Monde des DEBATS
Décembre
Les débats du Siècle
Jacques Julliard, Michelle Perrot, Pierre Hassner, Danièle Hervieu-Léger, François Jacob, Pierre Bezbakh, Jacques Aumont, Pierre Bouretz
MISER SUR L'EURO
Éric Barthalon / Olivier Davanne
LA CÔTE-D'IVOIRE EN QUÊTE DE PROJET
Bruno Losch
BONS BAISERS DE CUBA
Adolfo Fernandez Sainz
Ricardo Gonzales Alfonso / Raul Rivero
DES DROITS POUR LES EUROPÉENS
Guy Braibant
CARSON McCULLERS, L'ÉCORCHÉE VIVE
Genevieve Brisac
L'édition et le web
Jean-Pierre Arbon, François Gèze, Michel Valensi, Jason Epstein
Mensuel.
En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :
EC19
❑ **1 an (11 numéros) pour 209 F**, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).
❑ **Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Le Monde des Débats***
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00
Date d'expiration :
❑ Je règle par carte bancaire n° :
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature :
Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Le Monde des DEBATS

Presque un beau dimanche

DIMANCHE. Entre deux perturbations, bon nombre de régions vont pouvoir profiter d'un dimanche agréable et sec, la pointe Bretagne et les régions allant des Alpes à la Côte d'Azur et la Corse faisant exception.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera belle et fraîche de la Normandie à l'Anjou. Plus à l'ouest, le ciel s'ennuagera rapidement en Bretagne, annonçant des pluies pour l'après-midi. Il fera de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques averses au petit matin près des côtes, mais ce sont les éclaircies qui retiendront l'attention. Ces périodes ensoleillées se maintiendront l'après-midi, malgré un voile nuageux de la Touraine au Berry. Il fera de 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La pluie s'attardera en matinée de l'Alsace à la Franche-Comté, et le ciel s'éclaircira difficilement l'après-midi. En revanche, de la Champagne à la Bourgogne, les éclaircies auront le temps de s'imposer. Il fera de 9 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Matinée parfois brumeuse dans les plaines du Sud-Ouest, mais le soleil arrivera peu à peu à percer. Les nuages reviendront l'après-midi de la Gironde au Poitou. Il fera de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Journée maussade sur les Alpes : il neigera faiblement au-dessus de 1 400 mètres. Le ciel se montrera plus clément du Massif Central à la vallée du Rhône, et le soleil pourra se montrer après dissipation des brouillards. Il fera de 9 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des Alpes du Sud à la Côte d'Azur et la Corse, les pluies encore soutenues le matin s'atténueront l'après-midi. Le soleil reviendra sans réserve du Languedoc-Roussillon au delta du Rhône. Il fera de 13 à 16 degrés.

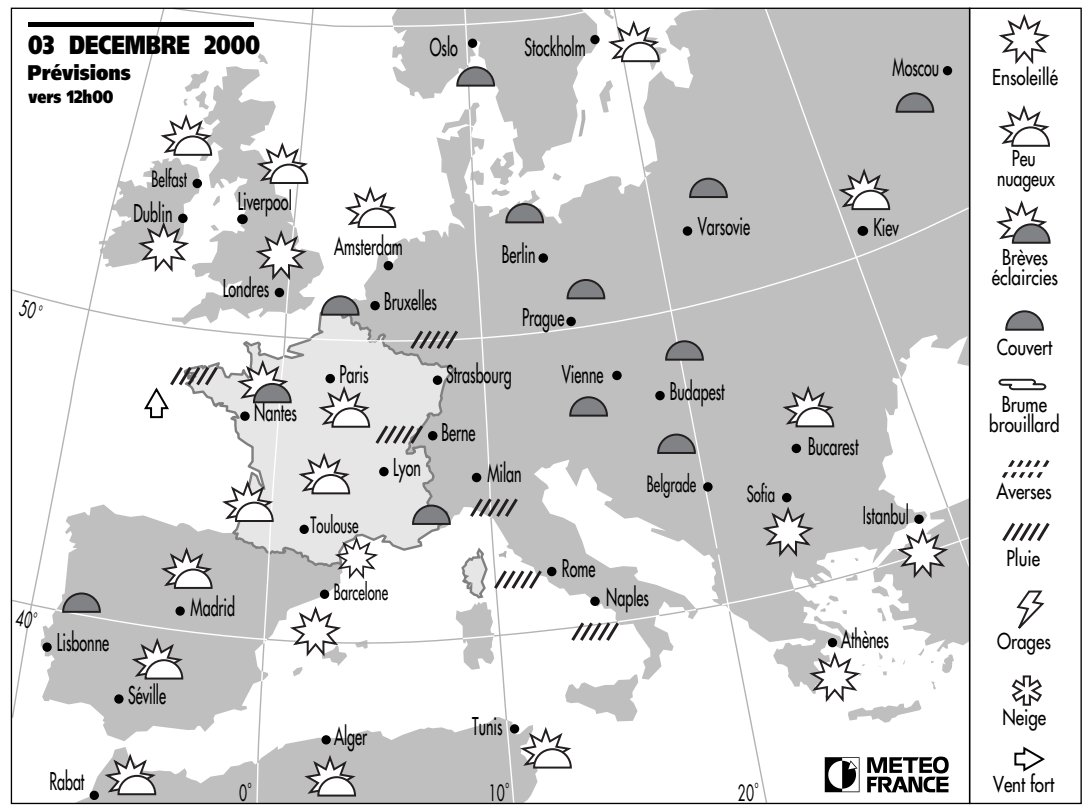

(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS ?

ARNAQUE?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris. www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 03 DECEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	10/14	P
BIARRITZ	9/15	S
BORDEAUX	8/12	S
BOURGES	4/9	S
BREST	9/12	P
CAEN	7/10	N
CHERBOURG	7/10	N
CLERMONT-F.	3/9	S
DIJON	4/9	N
GRENOBLE	2/8	P
LILLE	5/10	C
LIMOGES	4/7	S
LYON	6/11	N
MARSEILLE	7/15	S
NANCY	6/10	C
NANTES	5/11	N
NICE	10/14	C
PARIS	6/11	N
PAU	5/12	S
PERPIGNAN	6/14	S
RENNES	4/11	N
ST-ETIENNE	6/11	N
STRASBOURG	7/9	P
TOULOUSE	4/11	S
TOURS	5/9	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	21/26	P
FORT-DE-FR.	26/28	S
NOUMEA	24/28	C
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	25/29	S
ST-DENIS-RÉ.	22/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	5/9	S
ATHENES	12/18	S
BARCELONE	6/14	S
BELFAST	6/10	S
BELGRADE	1/9	C
BERLIN	6/9	C
BERNE	4/6	P
BRUXELLES	6/9	C
BUCAREST	-1/5	S
BUDAPEST	2/7	C
COPENHAGUE	6/8	C
DUBLIN	5/11	S
FRANCFORT	6/9	C
GENEVE	5/7	P
HELSINKI	4/9	C
ISTANBUL	10/14	S
KIEV	-2/2	S
LISBONNE	13/18	C
LIVERPOOL	6/11	S
LONDRES	5/10	S
LUXEMBOURG	4/7	C
MADRID	4/9	S
MILAN	7/10	P
MOSCOU	-1/1	C
MUNICH	3/5	C
NAPLES	7/17	P
OSLO	4/5	C
PALMA DE M.	7/15	S
PRAGUE	1/5	C
ROME	9/16	P
SEVILLE	10/17	S
SOFIA	-5/10	S
ST-PETERSB.	3/7	C
STOCKHOLM	5/8	S
TENERIFE	13/18	C
VARSOVIE	1/5	C
VENISE	10/12	C
VIENNE	2/7	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/28	S
BUENOS AIR.	12/23	S
CARACAS	23/27	S
CHICAGO	-4/1	S
LIMA	17/19	P
LOS ANGELES	12/19	S
MEXICO	7/15	S
MONTREAL	-9/-2	S
NEW YORK	-4/2	S
SAN FRANCIS.	8/15	C
SANTIAGO/CHI	12/29	S
TORONTO	-6/0	S
WASHINGTON	-3/2	C
AFRIQUE		
ALGER	8/19	S
DAKAR	23/28	C
KINSHASA	22/24	P
LE CAIRE	13/21	S
NAIROBI	17/26	S
PRETORIA	18/30	S
RABAT	12/19	S
TUNIS	12/18	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/31	S
BEYROUTH	16/21	S
BOMBAY	22/32	S
DJAKARTA	26/31	S
DUBAI	18/27	S
HANOI	16/20	C
HONGKONG	16/22	S
JERUSALEM	13/22	S
NEW DEHLI	6/24	S
PEKIN	-6/3	S
SEOUL	1/7	S
SINGAPOUR	25/30	P
SYDNEY	17/23	S
TOKYO	6/16	S

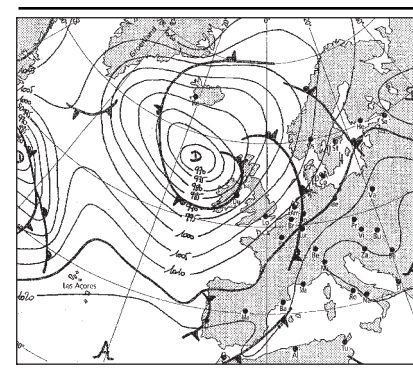

Situation le 2 décembre à 0 heure TU

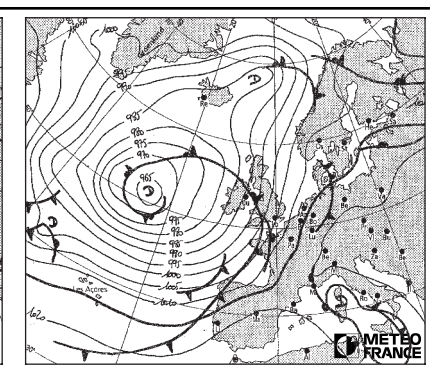

Prévisions pour le 4 décembre à 0 heure TU

L'éléphant, une conscience aiguë de la mort et des autres

ON L'APPREND dès l'école, l'éléphant d'Afrique *(Loxodonta africana)* est de plus grande taille, et possède de plus larges oreilles que l'éléphant d'Asie (qui répond au nom apparemment paradoxal d'*Elephas maximus*). Mais au fond, qu'importe : ces espèces-là se ressemblent comme des sœurs. Et elles pourraient bien, comme les cent soixante autres proboscidiens qui ont autrefois peuplé la planète, descendre en droite ligne d'un mammifère aquatique. Les zoologues australiens de l'université de Melbourne qui ont publié, au printemps 1999, ces observations, ont en effet relevé, sur les six fœtus d'éléphant qu'ils ont examinés, l'existence de canaux rénaux en forme d'entonnoir que l'on ne connaissait jusqu'alors que chez certains poissons, les grenouilles, les reptiles et les rares mammifères qui pondent des œufs (monotrèmes).

HISTOIRES NATURELLES

Voilà donc confortée l'hypothèse selon laquelle l'éléphant aurait des racines aquatiques – ou du moins amphibies. Est-ce pour cela qu'il nage si vite, avec une telle grâce ? Il est vrai que ce pachyderme, qui, dans sa version africaine, constitue le plus gros animal terrestre (de 4 à 6 tonnes à l'âge adulte), témoigne d'une même légèreté lors de ses déplacements. L'imposant végétarien les effectue d'un pas alerte, tout en se préoccupant de nourrir son grand corps de dizaines de kilos de feuilles, d'écorces et de fruits. Le tout arraché et porté à sa bouche par son interminable et délicate trompe, ce fabuleux organe auquel il doit sa célébrité.

Etonnante espèce, solitaire et sociale à la fois ! Vivant en groupes de 20 à 30 individus, les éléphants forment une société de type matriarcal : les mâles ayant acquis leur maturité sexuelle sont exclus du troupeau et forment des groupes de célibataires ; les plus âgés, eux, restent solitaires. Etonnante espèce, si exotique et pourtant si proche de la nôtre... Par ses cycles de vie (la puberté survient vers quinze ans, la mort entre soixante-dix et quatre-vingt-cinq ans) et, plus encore, parce qu'elle partage avec nous des comportements peu communs dans le règne animal.

« Depuis près de quarante ans que j'observe les éléphants, j'ai acquis la certitude qu'ils sont parmi les animaux les plus proches de nous, bien plus même que les grands singes », n'hésite pas à écrire Pierre Pfeffer, ancien chercheur au Muséum national d'histoire naturelle et farouche défenseur du pachyderme menacé (*Vie et mort d'un géant, l'éléphant d'Afrique*, Odyssées, Flammarion 1989). Un exemple de cette vie sociale qu'il affirme *« hautement évoluée »* ? La solidarité. Lorsque l'un d'eux est blessé ou malade, les autres le cajolent et le soutiennent. Et lorsque la mère, après vingt-deux mois de gestation, met bas son unique petit, elle est entourée d'assistantes qui débarrassent l'éléphanteau de ses membranes fœtales et l'aident à se mettre debout.

Citons encore cette mémoire... d'éléphant, qui lui permet de se souvenir des pistes préalablement empruntées et, aussi, d'établir des liens d'affection durables avec les humains qu'il a côtoyés autrefois. Rappelons, enfin, cette conscience de la mort, rarissime chez les animaux. Les membres d'un groupe peuvent veiller un compagnon défunt des jours durant, ou encore s'emparer, en un étrange rituel, des os ou des défenses des disparus pour les transporter un peu plus loin. Il leur arrive même de les enterrer sommairement, en tentant de les recouvrir avec de la terre et des branches... Troublant et mystérieux hommage, qui explique le mythe tenace, jamais avéré, des cimetières d'éléphants.

PÉRIODE DE RUT

Sont-ils semblables à nous, encore, dans leurs approches amoureuses ? Eux qui, pour s'appeler dans la brousse, alternent barrissements et sons de très basse fréquence, présentent en tout cas, en période de rut, une caractéristique masculine qui n'appartient qu'à leur espèce : le musth. Dérivant d'un terme sanscrit signifiant l'extase ou la plénitude, le musth se traduit en réalité – autre paradoxe sémantique – par une agressivité extrême, accompagnée de curieux symptômes physiologiques (congestion et sécrétions de la glande temporale, incontinence permanente). Un phénomène connu depuis longtemps, qui vient de permettre à des éthologues d'Afrique du Sud d'effectuer une passionnante observation.

Publiée dans la revue *Nature* (datée du 23 novembre), elle concerne une quarantaine de jeunes mâles orphelins, réintroduits depuis les années 80 dans le parc national de Pilanesberg après avoir grandi en l'absence de tout mâle adulte. Devenus pubères, ces esseulés se sont révélés être, en période de musth, d'une agressivité bien supérieure à la normale – allant jusqu'à tuer, de 1992 à 1997, plus de quarante rhinocéros blancs. Ce qu'ont découvert les chercheurs ? L'introduction parmi eux de six mâles plus âgés, ayant connu jusqu'alors des conditions sociales et familiales normales, a suffi à calmer le jeu : sans que leurs aînés aient à faire quoi que ce soit, les jeunes « déviants » ont rapidement retrouvé un musth plus paisible. Chez l'éléphant comme chez l'homme, le contrôle du comportement passerait-il par l'imprégnation ?

Catherine Vincent

L'ivoire de l'extinction

Sa denture a failli causer sa perte : jusqu'en 1989, on a littéralement massacré les éléphants d'Afrique pour en récupérer les défenses, ces incisives supérieures hypertrophiées dont le poids peut dépasser 100 kilos. L'espèce dut son salut à son inscription en annexe I de la Cites (International Convention on the Trade of Endangered Species), qui en interdit tout commerce international. Mais, en 1997, sous la pression du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe, les populations d'éléphants de ces trois Etats ont été replacées en annexe II, autorisant à nouveau le commerce de l'ivoire. La Société nationale de protection de la nature (SNPN) rappelle pourtant que l'annexe I n'empêche nullement les pays concernés de rester maîtres de leur « cheptel » à l'intérieur de leurs frontières, et d'y chasser leurs éléphants. Ou encore, pour en limiter les effectifs, de mettre en œuvre un traitement contraceptif, dont plusieurs versions sont actuellement à l'étude.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 289

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

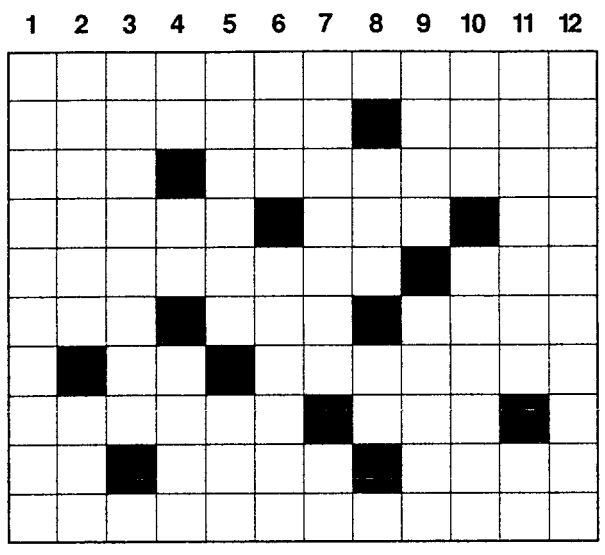

HORIZONTALEMENT

I. Le grand air lui ouvre l'appétit. – II. Resté sur place après le passage des eaux. Colmate le foyer. – III. Crie en forêt. Rupture. – IV. Bien accomplie. Alliance des chevrons et du lion. Aide à faire le tour. – V. Distraite. Appareil de mesures. – VI. Démonstratif. Voisin de la daurade en Méditerranée. Couvre lit. – VII. Excellente appréciation. Pour l'assurer, il faut des moyens. – VIII. Enroba pour protéger. A la rencontre de deux bons conducteurs. – IX. Conjonction. Ivre dans un drôle d'état. Les plus communs sont aussi dans le dictionnaire. – X. Gros cafard.

VERTICALEMENT

1. On a peu de chances de la rencontrer ici-bas. – 2. Mal au ventre. Prête pour la pose. – 3. Tombe en grandissant. – 4. Rayons dangereux. Dans la pliure. Annonce un coup de froid. – 5. Canards sauvages. Va directement dans les caisses de Bercy. – 6. A d'abord goûté à l'eau avant de se mettre au vin. Grand et ridicule. – 7. Remplit la cage. Assure la liaison. – 8. Fatigue. Clé. – 9. Associé au radius. Bien entouré. – 10. Trois sur six. Marquage en surface. – 11. Ne verront jamais le jour. Sur la portée. – 12. Fait entendre ses aspirations.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 288

HORIZONTALEMENT

I. Chauffe-plats. – II. Rentoileuse. – III. Olé. Illumine. – IV. Cimenté. Plat. – V. Hoir. Rbf. Eco. – VI. Eté. Geôle. Eu. – VII. Prévu. Rote. – VIII. Io. Eider. Lad. – IX. Epande. Aluni. – X. Déstabilisée.

VERTICALEMENT

1. Croche-pied. – 2. Héliotrope. – 3. Anémiée. As. – 4. Ut. Er. Vent. – 5. Foin. Guida. – 6. Filtre. Deb. – 7. Ellébore. – 8. Peu. Floral. – 9. Lump. Et. Li. – 10. Asile. Elus. – 11. Tenace. Ane. – 12. Etourdie.

ÉCHECS

N° 1925

34e OLYMPIADE (Istanbul, 2000)
Blancs : J. Polgar (Hongrie).
Noirs : I. Smirin (Israël).
Défense Pirc.

1. **é4**	**g6**	12. **h5!** (i)	**F×h5**
2. **d4**	**Fg7**	13. **T×h5!** (j)	**g×h5**
3. **Çç3**	**d6**	14. **Dd5** (k)	**Tç8**
4. **f4** (a)	**Cf6**	15. **D×h5**	**Fg7**
5. **Cf3**	**0-0**	16. **é5**	**Dé8** (l)
6. **Fé3** (b)	**b6** (c)	17. **Dh3!**	**h6**
7. **Dd2** (d)	**ç5** (e)	18. **Fd3** (m)	**Cb4**
8. **0-0-0** (f)	**ç×d4**	19. **Fé4**	**é6** (n)
9. **F×d4!** (g)	**Cç6**	20. **f5!** (o)	**T×ç3**
10. **F×f6!**	**F×f6**	21. **f6!** (p)	**Db5** (q)
11. **h4!**	**Fg4** (h)	22. **Dg3**	**abandon**

NOTES

a) L'attaque autrichienne demeure un des système les plus populaires contre la défense Pirc.

b) Fd3 est courant.

c) Après 6..., ç5 ; 7. d×ç5, Da5 ; 8. Fd3, d×ç5 ; 9. Fd2, les Noirs n'ont pas un jeu facile ; par exemple : 9..., Cç6 ; 10. é5, Cg4 ; 11. h3, Ch6 ; 12. g4, f6 ; 13. é×f6 ; é×f6 ; 14. Dé2, f5 ; 15. Fç4+, Rh8 ; 16. g5, Cf7 ; 17. 0-0-0 suivi de h4-h5 (Chandler-Hazai, 1981). De même, après 6..., Cb-d7 ; 7. Dd2, ç5 ; 8. 0-0-0, Cg4 ; 9. Fg1, ç×d4 ; 10. C×d4, é5 ; 11. Cd-é2, é×f4 ; 12. C×f4, Da5 ; 13. Fd4, Cg-é5 ; 14. Rb1.

d) Ou 7. é5, ou 7. Fç4.

e) 7..., Fb7 ; 8. é5, Cg4 ; 9. 0-0-0, d×é5 ; 10. Cé×5, C×é3 ; 11. D×é3, é6 ; 12. h4, Cd7 ; 13. h5 donne aux Blancs une attaque très dangereuse.

f) 8. d5 est également jouable.

g) Une idée intéressante. Les Blancs ont déjà en tête la suite F×f6 - h4-h5.

h) La seule manière d'empêcher l'avance 12. h5 avec ouverture de la colonne h ; en effet, 11..., h5 est réfuté par 12. f5!

i) Quand même !

j) Ce sacrifice de qualité est le complément logique de 9. F×d4.

k) Les Blancs doivent vérifier les défenses issues de 14..., F×ç3. 15. b×ç3, Dç8 ; 16. Fç4!, Ca5 ; 17. Dg5+, Rh8 ; 18. D×h5!, Tg8 ; 19. Th1, Tg7 ; 20. Cg5! Ou bien 16..., é5 ; 17. D×d6, Td8 ; 18. Dh6, T×d1+ ; 19. R×d1, menaçant 20. Cg5. Enfin, si 14..., Dç8 ; 15. D×h5, F×ç3 ; 16. Cg5!

l) Préparant la parade 17..., f5.

m) Menace 19. Df5.

n) 19..., d5 est vain : 20. C×d5, C×d5? ; 21. Df5!

o) Sans craindre 20..., d5? ; 21. f6!

p) Superbe obstination des Blancs, qui ne pensent, depuis le neuvième coup, qu'à mater.

q) Si 21..., Da4 ; 22. b×ç3, C×a2+ ; 23. Rb2, C×ç3 (ou 23..., D×é4 ; 24. Dg3, Dg6 ; 25. D×g6, f×g6 ; 26.f×g7, R×g7 ; 25. R×a2) ; 24.Td4!, Da2+ ; 25. R×ç3, d×é5 ; 26. Dg4!, é×d4+ ; 27. Rd2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1924
L.I. KATSNELSON (1968)

(Blancs : Rh5, Th7, Ph6. Noirs : Rç2, Fç3, Pa5, ç5, ç7.).

1. Tg7, a4 ; 2. Tg4, a3 ; 3. Tç4, a2 ; 4. T×ç3+, Rb2 ; 5. h7, a1=D ; 6. h8=D, Dh1+ ; 7. Th3+ avec gain.

ÉTUDE N° 1925
P. PERKONOIA (1971)

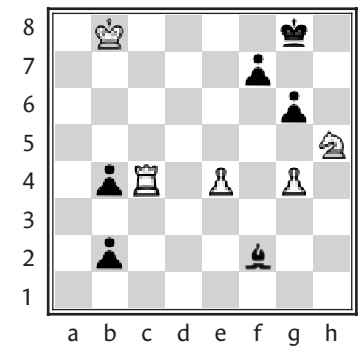

Blancs (5) : Rb8, Tç4, Ch5, Pé4 et g4.
Noirs (6) : Rg8, Ff2, Pb2, b4 f7 et g6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

EXPOSITION **Sous le titre « L'école de Paris, 1904-1929, la part de l'autre », le Musée d'art moderne de la Ville de Paris prend le risque de réactiver une appellation désuète pour proposer une exposition exemplaire. Celle-ci se veut autant un hommage à ces « étrangers » installés dans la capitale (quatre-vingts artistes ont été choisis, dont Picasso, Van Dongen, Kupka, Archipenko, Soutine...) qui participèrent aux avant-gardes dans le premier tiers du siècle, qu'une leçon d'histoire du primitivisme et du cubisme et une analyse sociologique. ● ASSEMBLÉE de nationalités hétérogènes, l'école de Paris trouva son unité dans les esthétiques, notamment par une quête du retour aux sources pour régénérer l'art. ● SOPHIE KREBS, co-commissaire de l'exposition, explique ainsi que *« le point commun à ces artistes, c'est qu'ils se situent entre l'académisme et les avant-gardes les plus radicales ».***

Paris, capitale du cosmopolitisme artistique

En revisitant l'école de Paris entre 1904 et 1929, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris ne célèbre pas seulement la part prise par les « étrangers » dans les avant-gardes. Il donne aussi une magnifique leçon d'histoire du primitivisme et du cubisme, doublée d'une analyse sociologique

L'ÉCOLE DE PARIS, 1904-1929, LA PART DE L'AUTRE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna ou Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. 45 F (6,86 €). Jusqu'au 11 mars.

Il faut du courage et le goût de la provocation pour intituler aujourd'hui une exposition « L'école de Paris ». La formule sent le renfermé, la classification obsolète et le patriotisme artistique. Dans les années 50 – plus tard même–, une antienne opposait l'école de Paris à l'école de New York, qui, l'impudente, aurait dérobé la première place à sa sœur aînée. Dans l'entre-deux-guerres, une autre antienne avait célébré la supériorité, le rayonnement universel de ladite Ecole. L'expression était d'un usage courant dans revues et catalogues. Sa définition n'était pas nette pour autant. Qu'était au juste cette école? Où commençait-elle ? Où finissait-elle ? Autant d'incertitudes.

Sans doute savait-on mieux ce qui ne lui appartenait pas : dada, le surréalisme, abstraction création, cercle et carré, les mouvements qui s'étaient nommés eux-mêmes afin d'affirmer une position tranchée, contre elle peut-être, loin d'elle en tout cas. Le reste, tout le reste, on pouvait donc penser que c'était l'école elle–même : pêle-mêle, du néoréalisme, de l'expressionnisme, des formules intermédiaires, des adaptations du cubisme d'avant-guerre, des citations prises au musée, des tableaux, énormément de tableaux puisque, jusqu'en 1929, le marché de l'art contemporain parisien fut actif et prospère, alimentant toute la planète, Argentine, Japon et Californie compris.

Dans ce désordre de styles et de noms, l'histoire de l'art n'avait guère osé se risquer. Plus préoccupée d'analyser le dadaïsme parisien et ses développements surréalistes, peu tentée de rouvrir des dossiers poussiéreux, elle a laissé l'école de Paris à son triste sort. Jusqu'à ce que le Musée d'art moderne de la Ville de Paris prenne aujourd'hui le risque d'y revenir, à l'initiative de Suzanne Pagé, sa directrice.

Mais que faire ? Un inventaire ? Impossible, parce que trop long. Une anthologie ? Impossible, parce que trop fragile. Il fut donc décidé d'associer histoire et géographie. Histoire : on s'en tiendrait à la « première » école, du tournant du siècle à la crise de 29. Géographie : on s'en tiendrait aux artistes d'origine étrangère, émigrés ou exilés. Des artistes de nationalité française, rien ne serait montré. Choix paradoxal ? Choix efficace surtout.

L'UNIFICATION PAR LES ESTHÉTIQUES

Sous-titrer l'exposition « La part de l'autre », lui donner pour unique sujet la concentration des artistes de toutes provenances à Paris permet d'affirmer que la vitalité artistique parisienne dans le premier tiers du XXe siècle s'explique, en partie, par l'afflux de ceux qui se faisaient traiter de *« métèques »* dans la presse nationaliste. C'est une évidence ? Sans doute. Mais il n'est jamais mauvais de rappeler une telle évidence, à toutes fins utiles.

D. R.

Alexandra Exter, « Les Ponts de Paris » (1912). Huile sur toile (95 × 153,5 cm). Collection particulière.

Allégoriquement, le parcours commence par des Picasso, variations sur Arlequin, l'une cubiste, l'autre classicisante, la troisième déchaînée. Picasso, un Espagnol, s'est établi à Paris en 1904. Il y a lié amitié avec Apollinaire, de nationalité indécise, et avec Max Jacob, juif. Pour marchand, il avait Daniel Henry Kahnweiler, d'une famille de banquiers juifs allemands. Au Bateau-Lavoir, il avait pour voisin un Néerlandais anarchisant, Van Dongen, lequel collaborait à *L'Assiette au Beurre*, de même que le Tchèque Kupka, également anarchiste.

L'histoire des cubismes a pour protagonistes, à des degrés divers d'engagement, Gris, né à Madrid, Archipenko, né à Kiev, Chagall, né à Vitebsk, Alexandra Exter, née à Bielostok, Lipchitz, né à Druskieniki, Marcoussis, né à Varsovie, Mondrian, né à Amersfoort. Et ainsi de suite. Il n'est pas nécessaire de poursuivre et d'aller jusqu'aux expressionnistes et aux réalistes, Soutine, Krémègne, Kisling, Pascin. Parce que Paris était réputée capitale des arts et des lettres depuis le XVIIIe siècle, parce que les lois de la IIIe République étaient moins farouches que celles de nombre d'empires et de monarchies, parce que, malgré l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme y était moins violent qu'en Europe centrale et en Russie, parce qu'il était possible de se loger – inconfortablement – à Montmartre ou à Montparnasse, une génération d'artistes, nés entre 1880 et 1890, s'y est réunie à partir des années 1900.

Assemblée terriblement hétérogène, en termes de langues, de cultures, de religions, d'éducations. Assemblée étonnamment homogène, si l'on considère les œuvres telles que l'exposition les présente. A la dispersion des origines, elle oppose l'unification par les esthétiques. En rapprochant travaux et signatures, elle explique comment des idiomes artistiques communs sont nés. Dès la première salle, la démonstration opère : le goût pour l'archaïque, l'appel aux civilisations dites primitives rapprochent Brancusi, Modigliani, Zadkine, Archipenko – tous illustres – et Dunikowski, venu de Varsovie à Paris pour y ouvrir une école polonaise de peinture et s'engager en 1914 dans la Légion étrangère, comme Cendrars et Kupka. Les formes simples, taillées dans le bois et la pierre, captivent autant Indenbaum, émigré de Vilno en 1911. Sa *Tête de Foujita* et l'extravagant *Autoportrait* monumental et polychrome de Dunikowski relèvent d'un primitivisme diffus, qui emprunte aux Nègres, aux Celtes, aux Egyptiens et à l'île de Pâques.

Plus que le détail des références, importe ce simple fait : la conviction que l'art se régénèrerait en retournant aux sources s'est largement répandue dès le début des années 10, parce qu'il fallait une rupture et qu'elle soit très violente, afin d'en finir avec l'enseignement académique. Une autre conviction s'est imposée aussi vite : le cubisme devait être le style d'une société moderne, industrielle, technique, rapide. En redécouvrant *La Forge* de Baranoff-Rossiné, les peintures du métro de Severini, les paysages parisiens d'Exter et de Gris, les *Usines* de Survage, les natures mortes des cubistes secondaires – Férat, Reth, Halicka – et les reliefs admirables d'Archipenko, l'exposition fait beaucoup plus que démontrer les vertus créatrices du cosmopolitisme.

MICRO-HISTOIRE QUOTIDIENNE

Elle apporte des éléments nouveaux ou méconnus. Elle nourrit une analyse qui ne serait plus seulement celle des avant-gardes, mais celle des tendances qui en découlent, qui n'inventent pas mais qui diffusent. Le cubisme en a engendré une, extrêmement puissante, dont l'influence se sent jusqu'à la fin des années 20. L'expressionnisme de Soutine s'explique aussi par la volonté de la combattre.

Ces tendances s'organisent en réseaux, avec cafés, terrasses, bordels, revues, égéries, marchands, critiques, patrons et courtisans. Cette histoire quotidienne est visible de plusieurs manières : vitrines de documents ; suites de photos, un peu à l'étroit ; un mur de portraits peints surtout, chef-d'œuvre d'accrochage serré à la manière d'alors.

On y trouve Kisling par Modigliani, Kahnweiler par Van Dongen, Salmon par Pascin, et Cocteau peint par à peu près tous... Il ne manque que les Picasso et les Gris, trop précieux pour être prêtés par leurs propriétaires. Il suffit de regarder : les amitiés, les haines, les influences, les ruptures, les affaires de sentiments et les affaires d'argent s'entrecroisent. Ce mur est un diagramme, celui d'une ville où l'art est vivant.

Philippe Dagen

Le centre du marché de l'art

C'était le temps, aujourd'hui lointain, où les marchands allemands devaient expliquer à leurs artistes pourquoi les Parisiens se vendaient mieux qu'eux. Le temps où les collectionneurs américains traversaient régulièrement l'Atlantique pour faire leurs courses sur les bords de Seine, et, ramenant les tableaux chez eux, contribuaient à faire de l'art de l'école de Paris la tendance internationale. Ce qui attirait d'autant plus les artistes du monde entier, et renforçait ce cosmopolitisme salvateur. Le temps où les élites françaises – parmi lesquelles figurait un étonnant personnage, Léon Zamaron, commissaire principal de police – collectionnaient, achetaient, souvent cher, et parfois revendaient, avec profit.

De 1924 à 1929, rappelle l'excellent article de Malcolm Gee dans le catalogue de l'exposition, *« les prix atteints à l'Hôtel Drouot par Kisling et Soutine furent multipliés par 7 et 8, ceux de Modigliani par 20 ».* Et entre 1910 et 1930, le nombre des galeries double à Paris. C'était le bon temps.

Jean-Louis Andral et Sophie Krebs, commissaires

« Ces artistes se situent entre l'académisme et les avant-gardes »

« Comment définir l'Ecole de Paris ?

– Jean-Louis Andral : le terme est utilisé en 1925 par le critique André Warnod dans *Comœdia*. Il désigne des artistes non académiques. Warnod est lui-même peintre à l'origine. Il connaît tout le milieu de l'art parisien et passe son temps dans les ateliers. Cependant, il ne donne pas de définition stylistique.

– Sophie Krebs : Le point commun à ces artistes, c'est qu'ils se situent entre l'académisme et les avant-gardes les plus radicales. Ils sont aussi des étrangers, et juifs pour la plupart. En 1928, ils ne sont pas retenus pour le pavillon français de la Biennale de Venise. Mais les organisateurs les invitent dans le pavillon international, où ils sont regroupés sous l'appellation Ecole de Paris. Cette section ayant plus de succès que l'autre, cela suscite des jalousies. La première guerre a également envenimé la situation, la plupart d'entre eux étant de pays non belligérants. Les artistes français partaient au Front, eux continuaient de peindre.

– Cette jalousie et ce ressentiment sont-ils liés aux campagnes de presse antisémites ?

– S. K : Il y a des articles xénophobes et antisémites, comme ceux de Camille Mauclair, et son livre intitulé *Les Métèques contre l'art français.* Louis Vauxcelles, en dépit de quelques textes de cette nature, ne fait pas de critiques négatives systématiques des artistes juifs.

– J.-L. A. : Il a lui-même une ascendance juive et a publié des livres dans la collection « Artistes juifs » des éditions du Triangle – fondées en 1928 et financées par un mathématicien et physicien polonais, Michel Kiviliovitch. Les monographies étaient publiées en français, en yiddish, parfois en anglais. Ces livres ont grandement contribué au succès des artistes de l'Ecole de Paris. Ils avaient aussi de grands marchands, avec une clientèle internationale de grands collectionneurs. Certains sont restés célèbres, comme l'avocat américain John Quin, grand amateur des Brancusi que lui fournissait l'écrivain Henri-Pierre Roché, ou le docteur Barnes, qui a fait la fortune de Soutine.

– Quelles ont été vos limites chronologiques et vos critères de choix ?

– J.-L. A. : Nous commençons en 1904, avec l'installation de Picasso au Bateau-Lavoir, et allons jusqu'à la fin des années 20, au moment où la crise de 29 bouleverse les structures du marché, et provoque l'éclatement et la dispersion de cette communauté. Pour ce qui concerne les artistes, nous avons simplement retenu ceux qui avaient été labellisés par André Warnod, en mettant l'accent sur les plus proches de la modernité.

– S. K. : La sélection n'était pas simple. Nous avons retenu quatre-vingt artistes, parce que nous préférions constituer des ensembles plutôt que de "saupoudrer". Le principal problème a été d'organiser cet ensemble en laissant les œuvres respirer les unes par rapport aux autres. »

Propos recueillis par Harry Bellet

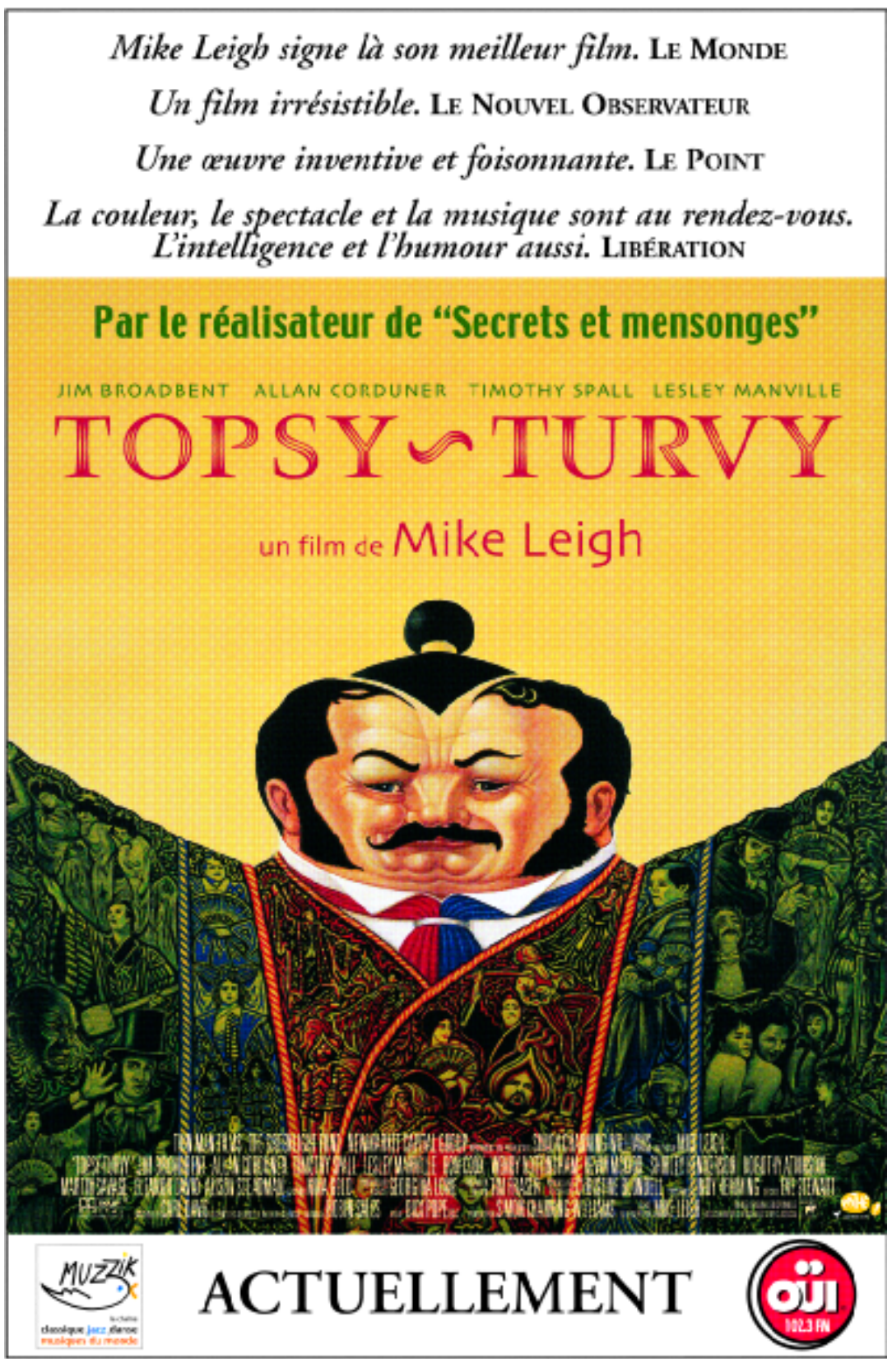

Vingt-cinq ans d'histoire de la France populaire

Après une centaine de réprésentations en France, Jean-Paul Wenzel et ses acteurs installent leur théâtre itinérant à Aubervilliers avec deux pièces, « Loin d'Hagondange » et « Faire bleu »

Deux pièces de Jean-Paul Wenzel, *Loin d'Hagondange* et *Faire bleu,* célèbrent vingt-cinq ans d'histoire de la France populaire à travers les gestes et les propos d'un couple d'ouvriers retraités. Après avoir tournés en France, l'auteur et ses trois comédiens ont installé leur théâtre démontable de 130 places à Aubervilliers. Déjà représenté une centaine de fois, ce diptyque est un salut désespéré et joyeux au croisement des siècles. Auteur, metteur en scène, codirecteur des Fédérés à Montluçon, Wenzel revendique volontiers comme sien le milieu ouvrier. Acteur, il est passé chez Peter Brook, qui lui révèle une école qui *« ouvre un espace où l'acteur parle directement au public en faisant rayonner un texte »*. Auteur, il écrit : *« Au départ, il s'agissait d'explorer les silences et la pauvreté de relations d'un couple. Et de retrouver un environnement plus proche de ma biographie. »* Wenzel se découvre alors chef de file d'*« un théâtre du réel »*, autrement baptisé *« théâtre du quotidien »*.

UN THÉÂTRE démontable de 130 places, deux pièces et trois acteurs forment quatre bonnes raisons de célébrer, avec Jean-Paul Wenzel, vingt-cinq ans d'histoire de la France populaire, à travers les gestes et les propos d'un couple d'ouvriers retraités. Son diptyque, *Loin d'Hagondange* (1975), *Faire bleu* (2000), salut désespéré et joyeux au croisement des siècles, s'est installé pour deux mois à Aubervilliers, après une centaine de représentations en France. Il envoie se percuter deux époques.

L'auteur metteur en scène, codirecteur des Fédérés à Montluçon, revendique volontiers comme sien le milieu ouvrier. Ce qu'il appelle sa *« chance »* l'expédie en 1966, sur instruction de Claude Duneton, en direction de l'école supérieure d'art dramatique de Strasbourg.

En 1974, avec Olivier Perrier – l'autre codirecteur des Fédérés –, il est chez Peter Brook. Jean-Paul Wenzel est mal à l'aise *« devant les abus dramaturgiques des brechtiens et post-brechtiens ; devant la violence extrême de ces contrôleurs du sens »*. Brook lui révèle une autre école, qui *« ouvre un espace où l'acteur parle directement au public en faisant rayonner un texte »*. La nuit, il écrit. *« Au départ, il s'agissait d'explorer les silences et la pauvreté de relations d'un couple. Et de retrouver un environnement plus proche de ma biographie. Celui que je cherchais en vain comme acteur. Celui qui hisserait le réel sur scène. »*

Un an est passé à *« bâtir » Loin d'Hagondange*. Suivent lectures, mise en scène et succès. L'auteur se découvre chef de file d'*« un théâtre du réel »* autrement baptisé *« théâtre du quotidien »*. A l'origine de l'expression, reversée séance tenante dans les livres d'histoire, un amalgame journalistique : la compagnie de Jean-Paul Wenzel s'appelle Théâtre Quotidien. Un engagement, aujourd'hui intact, à faire du théâtre chaque jour, à tourner par les villes et les villages, à la rencontre d'un public différent. La pièce impose un théâtre *« du »* quotidien, qui problématise la vie de tous les jours. Une mise en scène de Patrice Chéreau lui vaudra confirmation, répercutée d'Allemagne en Japon.

« FOLIE » D'HÉRISSON

« A vingt-sept ans, fort du seul certificat d'études, je me trouvais propulsé comme auteur dramatique, alors que je n'avais jamais pris la plume. » Cela réjouit Jean-Paul Wenzel, l'étonne, puis lui pèse. Comment en sortir ? En s'extrayant de lui-même. En enquêtant. Bobigny, en plein développement, l'accueille et paraît lui offrir la distance requise. En précurseur, il y lance toute une série de chantiers. Arts plastiques, écriture. Au bout d'un an, il écrit. Cela s'appelle *Dorénavant. « Ça n'avait plus rien du quotidien exposé précédemment. C'était un cri, nihiliste, nécessaire, sorti de l'enquête. Une manière toute personnelle de faire exploser le système. »*

Puis il y aura *Vaterland* (1982), récit de la recherche de son père en Allemagne, qui est aussi une enquête sur l'administration de ce pays. Il reconnaît : *« Là encore, il s'agissait d'interroger le réel : je suis fabriqué comme ça, je ne peux pas m'en défaire. »* Nouvelle interrogation en 1984, avec *Boucherie de nuit*, cette fois au travers des faits divers. Mais *Loin d'Hagondange* continue de le hanter, comme un inachèvement.

Cette fois, c'est une comédie : *Faire bleu*. Ecrite pour les acteurs qui la joueront. Olivier Perrier et Monique Brun. Ils n'ont qu'à soulever les lignes pour s'entrevoir, s'entendre ou se *« zapper »*.

Le diptyque s'impose d'emblée aux Fédérés. Le centre dramatique n'a-t-il pas su, en vingt-cinq ans d'existence, faire de Montluçon et de sa *« folie »* d'Hérisson, l'un des pôles de la création théâtrale contemporaine en France ? Un refuge, pour de jeunes auteurs et metteurs en scène, auxquels ses codirecteurs ont appris à marcher au quotidien sur deux jambes, l'une dans la cité ouvrière, l'autre dans le monde paysan, sans jamais rien lâcher de leur exigence initiale.

Jean-Louis Perrier

★ *Loin d'Hagondange* et *Faire bleu*, Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F (7,62 euros) à 150 F (22,87 euros) – pour l'intégrale, buffet compris. Chaque pièce en alternance une semaine sur l'autre, du mardi au vendredi à 21 heures. Diptyque intégral les samedi à 19 heures et dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 28 janvier.

La question du prêt payant débattue au Salon du livre de jeunesse de Montreuil

C'ÉTAIT une première. Inauguré mercredi 29 novembre par le ministre de l'éducation, Jack Lang, le 16e Salon du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis, qui se tient jusqu'au lundi 4 décembre (« Le Monde des livres » du 1er décembre), a également reçu, jeudi 30 novembre, la visite du premier ministre, Lionel Jospin, de la ministre de la culture, Catherine Tasca, de sa collègue de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et, à nouveau, de Jack Lang.

Devant un auditoire fourni où l'on notait la présence de nombreux professionnels du livre, les ministres, interrogés par six « grands témoins » – parmi lesquels le président du directoire de Bayard Presse, Alain Cordier, l'écrivain François Bon ou la libraire parisienne Blandine Vecten – ont répondu à des questions sur les rapports entre le livre et l'école, la cité ou le multimédia, au cours d'un débat dirigé par la directrice du salon, Henriette Zoughebi.

L'un des points les plus attendus était celui du prêt payant en bibliothèque. *« Comment concilier politique culturelle, égalité d'accès à la lecture, d'une part, et besoin légitime d'une juste rémunération de l'auteur, d'autre part : depuis six mois, je mène une réflexion très large et très technique sur cette nécessaire conciliation »*, a indiqué Mme Tasca. Soulignant le poids prépondérant des jeunes dans l'utilisation des bibliothèques (près de 40 % des inscrits pour quelque vingt millions de volumes empruntés par an), Catherine Tasca a déclaré qu'il n'était *« pas question d'aller vers le prêt payant, qui serait sur le plan démocratique une régression »*, mais que la réflexion actuelle s'efforçait de *« rechercher dans l'ensemble des flux économiques du livre des échanges et des solidarités »* qui permettent de répondre aux revendications des éditeurs, des auteurs et des libraires. Des mesures devraient être présentées d'ici la fin de l'année, a assuré Mme Tasca, parmi lesquelles le plafonnement des remises aux collectivités.

Dans la salle, nombre d'éditeurs de jeunesse, traditionnellement hostiles au prêt payant, se réjouissaient d'une telle annonce. A l'instar de Thierry Magnier, qui publie ces jours-ci un album collectif intitulé *Livre de bibliothèque* et conçu comme *« un acte militant »* portant cet avertissement : *« Attention, ce livre doit être prêté gratuitement dans les bibliothèques. »*

La visite du premier ministre est un point d'orgue à seize années de travail sur le livre de jeunesse. En effet, ce salon est le dernier que dirige sa fondatrice et directrice, Henriette Zoughebi. Créé en 1984 à l'initiative de la municipalité de Montreuil et du conseil général de Seine-Saint-Denis, Montreuil est devenu, en seize ans, l'un des grands rendez-vous européens du livre de jeunesse avec la foire de Bologne. Appelée auprès du ministre de l'éducation, Henriette Zoughebi s'attachera notamment à mieux faire entrer le livre de jeunesse et la littérature contemporaine à l'école. Le nom de son successeur devrait être connu dans les prochains jours.

Florence Noiville

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : l'architecte italien Vittorio Gregotti a été désigné par un jury**, le 29 novembre, pour rénover la Gaîté-Lyrique, dans le 3e arrondissement de Paris. Le théâtre est fermé depuis douze ans. Les travaux, d'un coût de 275 millions de francs (41,92 millions d'euros), pourraient être achevés en 2005 et offrir ainsi 2 100 places supplémentaires aux amateurs de musique. L'architecte compte parmi ses réalisations le stade olympique de Barcelone. Le Parti socialiste a critiqué ce choix, qualifié d'*« inadapté »*, fait par la municipalité parisienne, visant selon le PS à faire *« oublier le saccage patrimonial et le désastre financier »* dont a été victime la Gaîté-Lyrique en 1989, lors de sa *« transformation avortée en Luna Park de poche »*. Le projet de rénovation de la Gaîté-Lyrique entre en concurrence avec l'achèvement, soutenu par le ministère de la culture, de la Cité de la musique de La Villette qui prévoit la construction d'une salle de concert symphonique.

■ **MUSÉES : en réaction aux propos de Stéphane Martin, directeur du futur musée du quai Branly, concernant l'acquisition de statues noks actuellement exposées au Louvre** (*Le Monde* daté 26-27 novembre), le Conseil international des musées (ICOM) précise qu'il n'a jamais été consulté par les dirigeants du futur musée et n'a jamais donné son feu vert à aucune des acquisitions. Stéphane Martin fait savoir que Jacques Perot, conservateur du château-musée de Compiègne, président de l'ICOM, fait partie du comité consultatif des musées, devant qui l'acquisition des pièces noks avait été présentée, et qu'il a participé au débat qui s'est instauré à ce moment-là.

■ **PRIX LITTÉRAIRES : l'écrivain américain Susan Sontag a remporté le National Book Award,** dans la catégorie fiction, pour *In America*, publié en France par Christian Bourgois, sous le titre *En Amérique*. Ray Bradbury a reçu la médaille de la Fondation du National Book pour sa *« contribution aux lettres américaines »*.

ELLES FONT L'UNANIMITÉ

Etrange et bouleversant, du grand art *Le Nouvel Economiste* **Une grande comédienne** *Elle* **Une rigueur et une sensibilité extrêmes, une bien belle réussite** *Le Monde* **Limpide et saisissant** *Le Canard Enchaîné* **Admirable** *Dernières Nouvelles d'Alsace* **Remarquable** *Le Journal du Dimanche* **Un coup de poing, pudique et passionnant** *Le Figaro Magazine* **Un film âpre, sobre et exigeant, au bressonnisme sensuel** *Les Inrockuptibles* **Remarquable** *Le Maine libre* **Un grand film** *Le Nouvel Observateur* **Juste et passionnant, une excellente surprise** *Le Point* **Impeccable, inclassable** *Première* **Fort, brutal, un vrai film d'auteur** *Ouest France* **Impressionnante et captivante** *Télérama* **Saisissant et troublant** *Marianne* **Ténébreux, tenace, et impeccable** *Cinélive* **Un grand film, saisissant et bouleversant** *Sud-Ouest* **Un tour de force** *Le Figaro* **Un très beau film** *La Tribune* **Du beau travail** *La Croix* **Fort, intense, douloureux, talentueux** *Le Télégramme* **Métallique** *France Soir* **Dérangeant, passionnant** *Les Echos* **Une œuvre d'art** *Le Nouvel Observateur* **Exigeant et précis, un film rare** *La Provence* **Une actrice impressionnante** *Le Parisien* **Bouleversant** *Panorama* **Passionnant** *Officiel des Spectacles* **Intense et rigoureux** *Le Dauphiné Libéré* **Sobre et incisif** *Télérama* **Une extraordinaire clarté** *Télé 7 jours* **Deux actrices d'une rare générosité** *Nice-Matin* **Une force incroyable** *Aden* **Une interprétation brillante** *Libération* **Implacable** *Zurban* **Deux comédiennes remarquables** *Nord-Eclair* **Une passion diabolique** *Version Femme* **Une interprétation remarquable** *Télé Star* **Une œuvre forte et dépouillée** *Télé Poche* **Vertigineux, et formidablement interprété** *La Nouvelle République* **Une interprète remarquable** *L'Arche* **Un beau film** *L'Express* **Magistral** *Politis* **Une tragédie** *Synopsis* **Sobre et pudique, sensible et rigoureux** *La Vie* **Passionnant** *Idol* **Une performance troublante** *Pariscope* **Inattendu, impressionnant, un événement** *Le Populaire* **Epuré et impressionnant** *Notre Temps* **Puissant et fascinant** *Marie-Claire* **Rigoureux, modeste et humain** *Repérages* **Rude et captivant** *L'Est Républicain* **Troublant et brillamment interprété** *Marie-France* **Epuré, implacable** *L'Union* **Fort et émouvant** *TéléK7* **Une œuvre radicale** *Le Midi Libre* **Etonnant** *Salut* **Des actrices en état de grâce** *Studio* **Dépouillé et rigoureux** *La Dordogne Libre* **Surprenant et captivant** *Notre histoire* **Une mise en scène pleine de justesse, d'émotion et de pudeur** *L'Histoire* **Une implacable modernité** *Spectateur* **La confrontation de deux comédiennes prodigieuses** *Epok* **Une mise en scène pudique et deux actrices prodigieuses** *L'Express* **Remarquable** *Impact Médecin* **Un film réaliste et précis, avec une extraordinaire comédienne** *La Dépêche du Midi* **Une épure tendue, deux interprètes tout à fait saisissantes** *Charlie Hebdo*

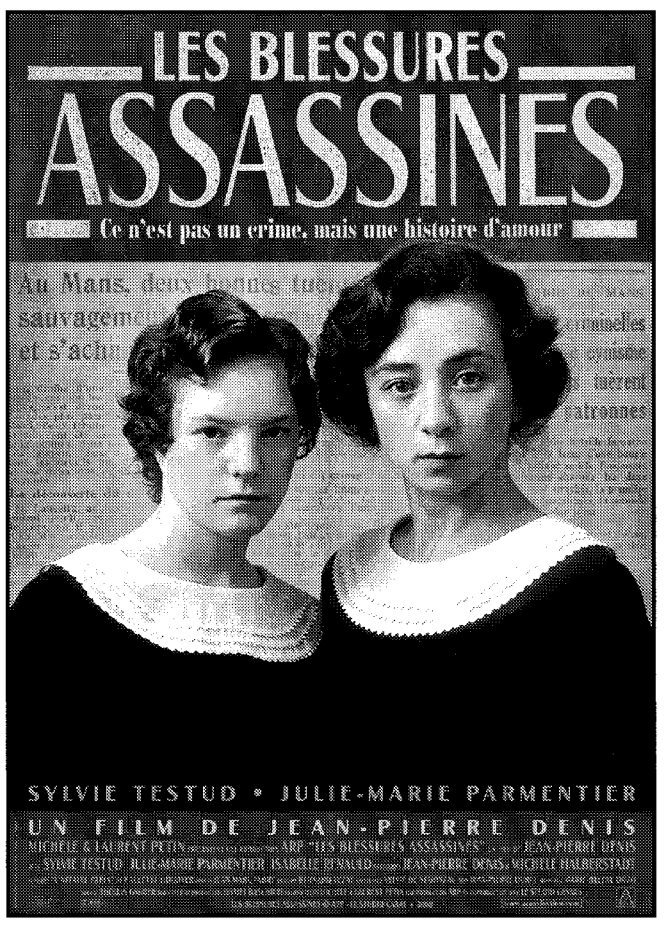

www.arpselection.com

Deux frères

Galeries à Paris. L'art intemporel d'Eric Corne et de Raoul Ubac

ERIC CORNE, LANGAGE... MENT ? Immanence, espace d'art contemporain, 21, avenue du Maine, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-42-22-05-68. Mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre. RAOUL UBAC, LES VINGT PREMIÈRES ANNÉES. Galerie Thessa Herold, 7, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 18 h 30 ; le samedi, de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 décembre. 50 F (7,62 €). Catalogue : 148 p.

FRÉDÉRIC VINCENT

Eric Corne, « Trois figures » (2000). Huile sur toile.

Vus à travers la vitrine, depuis l'allée pavée où est installé l'espace Immanence, un lieu créé par de jeunes artistes, les tableaux sont effrayants. Un seul et même visage, de face, décliné en plusieurs formats, souvent accrochés en polyptyques. Une figure inquiétante, et même pas droite, puisque les châssis qui supportent les toiles sont décentrés, construits en trapèze dans l'épaisseur, de manière à être plus larges et plus décollés du mur à gauche qu'à droite. Les tableaux irradient une couleur insensée, jetent des reflets rouges ou bleus sur les murs qui les supportent, tons incompréhensibles puisque absents de l'harmonie visible sur la toile. C'est pour cela qu'il faut entrer : pour comprendre comment, aujourd'hui, il reste possible de faire une peinture d'apparence classique en posant presque tous les problèmes plastiques soulevés par les avant-gardes du siècle. Corne est fasciné par l'icône, dont son personnage adopte le hiératisme et l'allure sévère. Il en accepte les règles rigoureuses de fabrication, une procédure qui impose de toujours poser la même touche de vert au même endroit du cou, par exemple : pour les moines orthodoxes, cela permettait de respecter l'idée selon laquelle l'image s'était faite seule.

On sait que les plus précieuses parmi les icônes étaient considérées comme « achéropoïètes », « non faites par l'homme », mais inspirées par Dieu. C'est également un fantasme commun aux peintres actuels que de ne pas intervenir dans la fabrication d'une œuvre dont la conception seule importe, sa réalisation pouvant être même confiée à d'autres. L'idée se passe de la subjectivité manuelle de l'artiste. Moyennant quoi, l'icône est habitée. Ici, l'obsession est la même.

JEU DES SEPT ERREURS

Bien sûr, les grands mômes, et les petits, s'amuseront au jeu des sept erreurs, cherchant la variation d'un portrait à l'autre. Certes, les obsédés de la géométrie s'exciteront à mesurer la proportion exacte, non du tableau, mais de l'épaisseur de sa tranche, la surface variable d'icelle modifiant totalement la qualité du halo coloré qui, sur le mur, entoure les peintures. On sera également sensible à l'accrochage ; au discours habile sur les formats standardisés en « points » (unité de mesure d'un châssis en France) ; à la pâte, mate mais généreuse ; à cette révérence avouée aux figures de Malevitch ; bref, on aimera la peinture.

Il faudrait être bien rustre pour ne pas goûter celle de Raoul Ubac, un jeune lui aussi, du moins dans ses premiers émois, du surréalisme au groupe Cobra. Né en 1910, Ubac avait, *grosso modo*, un demi-siècle de plus que Corne. Il ne détestait pas, lui non plus, écrire des textes qui fâchent. Il jouait des méandres de la technique photographique, usant d'un procédé relativement moderne pour créer des images intemporelles. Il grattait aussi, à l'aide d'un clou, des pierres tendres, des ardoises : préhistoire de l'art. Il fait un portrait de Christian Dotremont où le poète ressemble à John Travolta. Il solarisait des nus qui ne sont plus des photographies, mais des lignes et des formes étonnantes et nouvelles. Ils sont frères.

Harry Bellet

Du bon usage de quelques recettes aux Transmusicales de Rennes

RENCONTRES TRANSMUSICALES DE RENNES, mercredi 1er décembre, à La Cité et au Liberté. Dernière soirée, le 2 décembre, renseignements au 02-99-31-13-10 ou www.les-trans.com. De 40 F (6,10 €) à 150 F (22,87 €), selon les lieux et les concerts.

RENNES
de nos envoyés spéciaux

Si les Transmusicales de Rennes rendent régulièrement compte des évolutions musicales, la soirée du 1er décembre a su rappeler quelques recettes de base. La première d'entre elle est assez simple. En rock, quand la technique fait défaut, rien ne vaut un jeu de scène énervé.

En ce domaine les cinq compères d'At the Drive-in, sensation nord-américaine du moment (*Le Monde* du 28 novembre), sont champions. A part le batteur contraint de rester à peu près en place, les deux guitaristes, le bassiste et le chanteur sautent, se rentrent dedans, perdent instruments et micros à tout bout de champ, le tout dans un boucan assez réjouissant.

Autre recette : celle de la revendication des influences. Plutôt que de cacher derrière son petit doigt ce que tout amateur peut entendre, autant y aller franchement. C'est le meilleur moyen pour éviter toute critique comparative.

Cousteau, avec son clavier australien et son chanteur irlandais a beaucoup écouté le David Bowie des années 70. Le même Bowie ayant, dans sa jeunesse beaucoup écouté Scott Walker, on constate à nouveau que le rock sait à merveille être un éternel recommencement. Cousteau parvient en ce domaine à se révéler assez séduisant.

Par ailleurs, rien ne vaut une belle voix pour faire passer bien des banalités musicales. Le contraire est moins avéré. Démonstration avec les Britanniques Alison Goldfrapp, du groupe du même nom, et Leighton Stephen Kenny, dont la formation a pris pour titre ses initiales, LSK.

La jeune Alison a un registre étendu, une expressivité sensuelle, une puissance maîtrisée. Elle sait surtout doser tous ses atouts. Leighton Stephen lui appartiendrait plutôt à cette tradition des chanteurs blancs marqués par les grands maîtres de la soul music.

Il perpétue le phrasé et l'intensité d'Al Green ou de Marvin Gaye. Il ne lui reste qu'à trouver un vrai orchestre et non cet assemblage entre une rythmique balourde et deux platinistes inutiles. Des cuivres, des cordes et quelques artisans du funk à l'ancienne seraient bienvenus.

Reste que les grands triomphateurs de la soirée auront été les rappeurs de De la Soul. Ramené à un duo pour cause d'avion raté par le troisième membre du groupe, De la Soul invite à la danse et au défoulement par le flot des mots qui coulent avec une virtuosité et une rigueur qui continuent de distinguer le trio de nombre de ses concurrents.

Sylvain Siclier

INSTANTANÉ

LE ROCK MONGOL DE YAT-KHA

S'aventurer dans la banlieue rennaise peut procurer des dépaysements inattendus. Destination, Antipode, beau nom de voyage donné à la MJC de Cleunay où débutait, le 1er décembre, la soirée des Trans. On pense se rendre dans un quartier de la périphérie urbaine, on atterrit en territoire mongol – la mystérieuse République de Tuva, pays d'origine du groupe Yat-Kha –, pour découvrir que le rock'n'roll a été adopté par des chamans, qui l'ont plié à leur technique ancestrale de chant de gorge, et un art envoûtant de la « biphonie ».

Comme du plus profond d'une immense caverne, deux voix d'une résonance gutturale s'extirpent d'un même gosier. Magie de la respiration ventrale et des obsessions hypnotiques, ce chant s'accompagne d'instruments traditionnels.

Le yat-kha, qui donne son nom à la formation, rectangle de bois et de cordes ressemblant vaguement au dulcimer ; un genre de luth aussi, avec un manche terminé par une sculpture de tête de cheval, animal roi des steppes et des montagnes de l'Altaï-Sayani. Formé en 1991, le groupe aime fouetter sa monture d'une batterie et de guitares électriques galopantes, qui doivent plus à Bo Diddley qu'à Gengis Khan. Il y a dans l'énergie qui traverse cette musique quelque chose des Pogues, Irlandais militants d'un folk punk festif. Ces chevauchées enlevées, ces danses rock mongoles ont emballé le public de l'Antipode qui s'est rué sur *Yenisei Punk* et *Aldyn Dashka*, les deux disques du groupe publié par Wicklow.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

Grève à l'Opéra de Paris
Suite à un préavis de grève déposé par l'intersyndicale de l'Opéra de Paris, pour la période allant du 27 novembre 2000 au 21 janvier 2001, les représentations de *La Flûte enchantée,* de Mozart, de *La Chauve-Souris,* de Johann Strauss, et les soirées de ballet prévues risquent d'être annulées. *Tél. : 01-44-61-59-63.*

Moutin Réunion
Les frères Moutin, François à la contrebasse et Louis à la batterie, ont été l'une des rythmiques les plus sollicitées par les pianistes de haute volée et séparément par le dessus du panier du jazz. Ils ont fondé en 1998 leur propre groupe – où l'on soulignera à nouveau leur relation interactive – avec le saxophoniste Sylvain Beuf et le pianiste Baptiste Trotignon, formation particulièrement énergique et déliée dont le premier album vient de paraître (*Power Tree,* Shaï/Sony Music). La scène étant le lieu privilégié de toutes leurs audaces, il est chaudement recommandé d'aller le constater au New Morning, où François Moutin jouera par ailleurs avec Michel Portal samedi 9 décembre. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 4 décembre, 21 heures. 100 F et 120 F. Tél. : 01-45-23-51-41.*

MAUBEUGE

Festival Danse
Le festival de danse 2000 annonce un alléchant menu, composé d'une pléiade de jeunes chorégraphes engagés dans des recherches créatrices pointues. On y retrouve d'anciens interprètes d'Alain Platel comme Sidi Larbi Cherkaoui *(Le Manège, Maubeuge, 4 décembre, 20 h 30),* qui a planté son spectacle *Rien de Rien* dans un décor de mosquée, ou Abdelaziz Sarrokh *(Salle Denaune, Aulnoye Aymeries, 7 décembre, 20 h 30),* dont le travail mixe hip-hop, danse africaine et contemporaine. La compagnie Victor B. *(Espace Gérard-Philipe, Feignies, 8 décembre, 20 h 30, et 9 décembre, 19 heures)* pose sur le plateau trois danseurs, une comédienne, un DJ et des sculptures mécaniques pour *SC35C,* sur des textes de Tim Burton, tandis qu'Akram Khan *(Le Manège, Maubeuge, 9 décembre, 21 heures)* plonge la danse kathak indienne dans le bain contemporain. A ne pas rater non plus, Samir Hachichi *(La Luna, Maubeuge, 2 décembre, 20 h 30)* et l'Italienne Monica Casadei *(Le Manège, Maubeuge, 5 et 6 décembre, 20 h30).* En tête d'affiche, Bill T. Jones *(La Luna, Maubeuse, 1er décembre, 20 h 30)* et Meg Stuart *(La Raffinerie, Bruxelles, le 16 décembre, 20 h 30). Informations : CCT Le Manège, rue de la Croix, Maubeuge (59). 50 FF, 70 FF ; 300 FB, 420 FB. Tél. : 03-27-65-65-40.*

BOULOGNE-BILLANCOURT

Les Marionnettes du monde
Dominique et Christian Bertault présentent, au centre culturel de Boulogne-Billancourt, leur collection composée de plus de 180 pièces : marionnettes d'Asie à tiges et ombres découpées dans du cuir de buffle ; marionnettes à tringle de Sicile, des Flandres et du nord de la France ; marionnettes à fils, datant fin 19e, début 20e siècle en France ; à gaine, dont Guignol est le représentant ; marionnettes de création contemporaine... Dans le cadre de l'exposition, des spectacles sont proposés : *Le Loup sentimental,* d'après Geoffroy de Pennac, avec Alain Lecucq (mise en scène et jeu) et Annie Bizeau (scénographie), pour enfants de 6 à 10 ans *(le 2 décembre à 14 h 30 et 17 heures) ; Le Roi des singes et l'Empereur de jade,* par le Théâtre du Petit Miroir et Jean-Luc Penso (mise en scène) *(le 6 décembre, 20 h 30) ; Toi grand et moi petit,* pour enfants à partir de 2 ans, de Philippe Calmon (mise en scène) et les marionnettes de la compagnie Métaphore *(le 16 décembre, 11 heures, 14 h 30 et 17 heures).* Une conférence sur le thème « La marionnette contemporaine en France depuis 1945 » sera animée par Alain Recoing, acteur, metteur en scène et marionnettiste *(le 4 décembre, 14 h 15). Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt (92). Exposition : du lundi au samedi, de 9 heures à 21 heures, entrée libre. Conférence : entrée libre. Spectacle : 30 F (moins de 15 ans) et 50 F. Tél. : 01-55-18-45-65.*

(Publicité)

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

13e Sud
Lignes et glyphes sur jaune et ocre obtenus à partir de pigments, de terre et de cire évoquent les médinas et le désert sud-marocain.
Sylvie Guillemé, Galerie JLS13, 4, rue Dunois, Paris 13e. Du mardi au dimanche, de 15 heures à 20 heures, samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 décembre.
Tél. : 01-45-86-26-88. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Concert de musique anglaise
Catherine Golovtchan (soprano), Sandra Bessis (alto), Christian Belhôte (baryton), Thierry Jaby (contre-ténor), Martin de Loye (viole de gambe), Jacques Pelan (clavecin), Bertrand Rault (flûte).
Chapelle de l'hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, Paris 10e. Le 3 décembre, 16 h 30. Entrée libre.

Quatuor Emerson
Beethoven, Chostakovitch.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Le 4 décembre, 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 140 F.

Ensemble Recherche
Sciarrino. Teodoro Anzellotti (accordéon), Ocar Pizzo (piano), Manuel Zurria (flûte), Marianne Pousseur (voix).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Le 4 décembre, 20 heures.
Tél. : 01-53-45-17-00. De 110 F à 160 F.

Nouvel ensemble instrumental du Conservatoire
Œuvres de Beethoven. Zimmermann. Rachmaninov. Ying Feng (piano), Nora Cismondi (hautbois), Azuka Sezaki (violon), Janos Furst (direction).
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Le 4 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 120 F.*

Compagnie Tendanse
Elizabeth Schmidt
Studio-Théâtre, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Les 3, 9 et 10 décembre, 16 heures, jusqu'au 17 décembre. Tél. : 01-47-00-19-60. 50 F.

Mia Sorgenfrei Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Le 3 décembre, 21 heures.
Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.

Chris Potter, Bill Stewart, Scott Colley
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 3, 4, 5 et 7 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 100 F.

Miguel Poveda
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Les 2 et 3 décembre, 20 h 30.
Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Alabina & Ishtar
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 2 décembre, 20 h 30 ; le 3 décembre, 17 h 30.
Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 400 F.

Makan
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Les 3 et 4 décembre, 20 h 30.
Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées.
Thème : « Le fou de Tunis ».
Invité : Taoufik Ben Brik. **LCI**

21.00 L'écrivain engagé existe-t-il ?
Invités : Jean-Pierre Le Dantec, Jean Hatzfeld, Daniel Lidenberg, Anouar Benmalek, Paul Goma. **Forum**

23.00 Ouragans et tempêtes.
Invités : Emmanuel Le Roy Ladurie, Benoît Guibert, Rémy Louat, Thomas Formery. **Forum**

MAGAZINES

18.00 Le Magazine de la santé.
La résistance aux antibiotiques. **La Cinquième**

18.15 Des racines et des ailes.
Etats-Unis : Ces ados qui changent de visage. Ados : Au secours la vie ! Le ballet de l'espoir. Invités : le docteur Xavier Pommereau. **TV 5**

18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**

18.45 Union libre. Chantal Lauby. **France 2**

20.30 Le Club.
Michel Duchaussoy. **Ciné Classics**

21.05 Thalassa.
Les îles du Commandeur. **TV 5**

21.40 Metropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam. **Arte**

22.15 Envoyé spécial.
Racket : la loi du silence. Les enfants de la guerre. *P.s.* : Trafic de femmes. **TV 5**

23.20 La Route. Invités : Kent et Ignacio Ramonet. **Canal Jimmy**

0.05 Top bab. Spécial Japon.
Invité : Marc Zermati. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.30 L'Egypte.
[5/5]. Post mortem. **Odyssée**

20.45 L'Aventure humaine.
Charlemagne, l'énigme du premier empereur. **Arte**

21.25 Le Dernier Jour de Marylin Monroe. **Odyssée**

21.40 Planète Terre. L'Inde, des jours et des hommes [5/6]. **TMC**

22.00 La Conquête de l'espace.
[2/2]. Objectif Mars. **Histoire**

22.45 Les Cités de Dieu.
[1/4]. Washington ou la frontière du protestantisme. **France 3**

23.10 L'Enfant aveugle. [2/2]. **Planète**

1.00 Rock et rébellion au Japon. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

17.15 Football. Championnat de D1 : Metz - Lyon. **Canal +**

19.00 Ski. Coupe du monde. Super G dames. Lake Louise. **Eurosport**

19.50 Football. Championnat de D1 : Sedan - Paris-SG. **TPS Foot**

20.30 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. A Vail. **Eurosport**

4.30 Boxe. Championnat du monde WBA-IBF. Poids super welters : Felix Trinidad - Fernando Vargas. A Las Vegas ; Championnat du monde WBA. Poids moyens : William Joppi - Guillermo Jones. A Las Vegas. **Canal +**

MUSIQUE

17.00 Maria Callas à Covent Garden 1962.
Avec l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Georges Prêtre. Œuvres de Puccini, Verdi, Bizet. **Mezzo**

21.00 Madame Butterfly.
Opéra de Puccini. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**

23.10 Jazz à Antibes 90.
Michael Brecker, saxophone ; Joey Calderazzo, piano. **Muzzik**

23.15 Nulle part ailleurs Live. **Canal +**

TÉLÉFILMS

20.30 La Poupée sanglante.
Marcel Cravenne [1/3]. **Festival**

20.45 Les Complices.
Serge Moati. ○. **France 3**

20.50 Catherine de Médicis.
Yves-André Hubert [1 et 2/2]. ○. **Téva**

0.15 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs. ○. **TF 1**

SÉRIES

20.50 Le Caméléon.
Les fantômes du passé. ○. **M 6**

21.00 De la Terre à la Lune.
A perte de vue. ○. **Canal Jimmy**

21.10 Columbo. Grandes manœuvres et petits soldats. **RTBF 1**

21.45 The Sentinel. Vol 714. ○. **M 6**

22.40 Tatort. L'Age du danger. **Arte**

23.40 Le Prisonnier.
Echec et mat. **France 3**

FILMS

16.40 Un scandale à Paris ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

23.00 L'homme qui tua la peur ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**

23.00 Z ■ ■
Costa-Gavras (France - Algérie, 1968, 125 min) ○. **Cinétoile**

23.05 Air Force One ■ ■
Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, v.o., 120 min) ○. **Cinéstar 2**

0.30 Un témoin dans la ville ■ ■
Edouard Molinaro. Avec Lino Ventura, Jacques Berthier (France, 1959, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**

0.35 Catch 22 ■ ■
Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min) ○. **Cinéfaz**

0.45 Alien, la résurrection ■ ■ ■
Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

1.05 Beau fixe ■ ■
Christian Vincent (France, 1992, 90 min) ○. **Cinéstar 2**

2.00 Adieux ■ ■
Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 75 min) ○. **Ciné Classics**

2.15 La Griffe ■ ■
Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

2.20 M. Butterfly ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

2.35 Phase IV ■ ■
Saul Bass (Etats-Unis, 1974, 85 min) ○. **Cinéfaz**

3.15 L'Impasse aux violences ■ ■
John Gilling (Grande-Bretagne, 1959, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**

4.15 Femmes de personne ■ ■
Christopher Frank (France, 1984, 110 min) ○. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Will & Grace.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Sous le soleil.
19.05 et 20.55 **Qui veut gagner des millions ?**
20.00 Journal, Météo.
21.55 Noël ensemble.
0.15 Alerte rouge.
Téléfilm. Jerry P. Jacobs ○.

FRANCE 2

16.10 Disparition en haute mer.
Téléfilm. Stuart Orme.
18.45 Union libre.
19.55 et 20.50 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde.
23.10 Tout le monde en parle.
1.15 Journal, Météo.
1.40 Union libre.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.00 Tout le sport.
20.10 Tous égaux.
20.45 Les Complices.
Téléfilm. Serge Moati ○.
22.20 Météo, Soir 3.
22.45 Les Cités de Dieu.
[1/4]. Washington ou la frontière du protestantisme.
23.40 Le Prisonnier. Echec et mat.
0.35 Saga-Cités. Convertis.
1.00 Tribales.

CANAL +

17.00 Football. Championnat D 1.
17.15 Metz - Lyon.
► En clair jusqu'à 22.00
19.20 Flash infos.
19.30 Les Grands Prix du cinéma européen 2000.
22.00 La Cape et l'Epée.
22.15 Jour de foot.
23.14 Y'a un os.
23.15 Nulle part ailleurs Live.

ARTE

19.00 Histoire parallèle.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
Europe : frontières surexposées [1/2].
20.15 Contacts. William Klein. Lewis Baltz.
20.45 L'Aventure humaine. Charlemagne, l'énigme du premier empereur.
21.40 Metropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam.
22.40 Tatort. L'Age du danger.
0.30 Music Planet. 17 Hippies.
1.30 La Vie en face. Massoud, l'Afghan.

M 6

18.10 Amicalement vôtre.
19.05 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé.
20.50 La Trilogie du samedi.
Le Caméléon.
21.45 The Sentinel.
22.40 Buffy contre les vampires.
23.30 Politiquement rock.
23.40 Sliders, les mondes parallèles.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Jazz à l'affût.
20.50 Mauvais genres.
22.05 Etat de faits. Israël en crise.
23.00 Œuvres croisées.
Fernand Léger et Darius Milhaud.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Opera Euroradio. *Anacréon* ou *l'Amour fugitif.* Opéra-ballet en deux actes de Luigi Cherubini. En direct du Palafenice, à Venise, par le Chœur de la Fenice, Giovanni Andreoli, chef de chœur et l'Orchestre de la Fenice, dir. Gabriele Ferro, Charles Workman (Anacréon), Iulia Isaev (Corine).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Concert. Il Seminario Musicale, dir. G. Lesne.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir.
Jean-Jacques Rousseau et la musique.
22.00 Da Capo. Le chef d'orchestre Guido Cantelli.

Le Monde TELÉVISION

FRANCE-CULTURE

15.00 Radio Libre
Aux 7es Rencontres d'Averroès, qui ont eu lieu à Marseille, les vendredi 3 et samedi 4 novembre, il s'agissait de « Penser la Méditerranée des deux rives » et les « Villes et cités de la Méditerranée ». Une phrase d'Italo Calvino, *« Les villes ne sont rien d'autre que la forme du temps »*, a servi de fil rouge aux débats entre historiens, urbanistes et intellectuels, organisés autour de trois tables rondes : Cités imaginaires et villes imaginées ; Cités antiques et villes modernes ; Cités à repenser et villes à reconstruire. L'essentiel de ces débats, suivis par plusieurs centaines de spectateurs du Théâtre de la Criée à Marseille, est diffusé dans ce Radio Libre.
A noter tout spécialement la qualité des échanges sur mégapoles et politiques urbaines lors de la deuxième table ronde entre Claude Nicolet, historien de la Rome antique, et Mohamed Naciri, de l'université Mohamed-V, à Rabat.

FRANCE 3

22.45 Les Cités de Dieu
La télévision publique fait son « jubilé » avec la diffusion de cette série de quatre documentaires sur les « Cités de Dieu », qui commence ce samedi. Jean-François Colosimo, Olivier Mille et Christian Makarian dressent l'état des lieux du christianisme et de la chrétienté, dans quatre villes : Washington, la protestante ; Moscou, l'orthodoxe ; Rome, la catholique et Jérusalem, l'orientale.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées.
Thème : « le fou de Tunis ».
Invité : Taoufik Ben Brik. **LCI**

19.00 Le Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI.
Pierre Moscovici. **LCI**

19.55 et 23.55 TV 5 l'invité.
Patrick Macnee. **TV 5**

21.00 L'Effet El Nino. **Forum**

22.00 Bosnie, les élections et après ? **Forum**

23.00 Presse régionale et télévision de proximité. **Forum**

MAGAZINES

12.30 Arrêt sur images.
France 3 : le choix du trash ? Invités : Bertrand Mosca ; Stéphane Rak ; Michel Françaix. **La Cinquième**

13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.
Invités : Dieudonné ; Kool Shen ; Paul-Loup Sulitzer ; Henri d'Orléans, comte de Paris ; Corinne Tanay ; Sophie Favier. **France 3**

14.25 Planète animal.
Protections et camouflages. **TMC**

16.35 Le Sens de l'Histoire.
Kampuchea, chroniques Rouge-amer. **La Cinquième**

17.00 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard. **M 6**

17.35 Le Club.
Michel Duchaussoy. **Ciné Classics**

18.00 Ripostes. La torture en Algérie.
Invités : François Asensi ; Jean-Jacques Guillet ; Madeleine Ribérioux ; Gérard Namer. **La Cinquième**

18.30 Le Gai Savoir.
Les médias en question. Invités : Caroline Pigozzi ; Stéphanie Mesnier ; Philippe Val. **Paris Première**

19.00 Sept à huit. Le couloir de la mort ; La « mascotte » Roxane ; Trafic de chiens ; L'as du Pokemon. **TF 1**

20.00 Recto Verso.
Henri Salvador. **Paris Première**

20.50 Capital. Les rois de Paris ? **M 6**

21.00 Procès Barbie. Conclusion. **Histoire**

21.05 Faut pas rêver.
Arménie : Les cinq frères ; France : Les pigeons du Mont Valérien ; Russie : La moto sur glace. **TV 5**

22.55 France Europe Express.
Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* ; Raymond Barre. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Lémuriens de la forêt de pierres. **RTBF 1**

17.05 Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **Odyssée**

17.10 Adieu Babouchka. **Planète**

17.15 La Véritable Histoire de l'Aéropostale. **Histoire**

18.00 L'Art sous le IIIe Reich. [1/2].
L'orchestration du pouvoir. **Odyssée**

18.30 Notre-Dame de la joie. **Planète**

19.15 Légendes.
Barbara Taylor Bradford. **Téva**

20.00 Enquêtes médico-légales.
Le fil rouge. **Planète**

20.00 Luciano Berio. **Muzzik**

20.30 Les Grands Compositeurs.
[4/7]. Giacomo Puccini. **Planète**

21.25 Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **Odyssée**

21.35 Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans. **Planète**

22.00 Ventura... dit Lino. **Ciné Classics**

22.20 Au nom de l'humanité.
Le Tribunal de La Haye. **Histoire**

22.30 Chappaquiddick.
La sale histoire d'Edward Kennedy. **Planète**

22.35 L'Ombre portée du père. **Arte**

23.20 L'Actors Studio.
Kim Basinger. **Paris Première**

23.25 Les Documents du dimanche.
Les Hommes en noir. **France 2**

23.35 Respect, papa ! **Arte**

0.15 Viva Taibo ! **Planète**

0.50 Les Documents du dimanche.
Fêtes vos jeux. **France 2**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Jumping. Jumping de la Porte de Versailles. **Paris Première**

13.45 Saut à skis. Coupe du monde.
K 120. A Lillehammer. **Eurosport**

15.05 Rugby. Elite 1.
Castres - Stade français. **Canal +**

15.30 Tennis. Masters messieurs.
Finale. A Lisbonne. **Pathé Sport**

16.00 Bobsleigh. Coupe du monde.
Bob à quatre (2e manche). **Eurosport**

17.00 Handball. Ligue des champions.
Montpellier - Dunaffer. **Eurosport**

20.15 Ski. Coupe du monde.
Super G messieurs. A Vail. **Eurosport**

20.45 Football. Championnat de D 1.
Lens - Marseille. **Canal +**

MUSIQUE

17.20 « Requiem allemand », de Brahms.
Avec Barbara Hendricks, soprano ; Renato Bruson, baryton. L'Orchestre de la Suisse italienne et les chanteurs de la Société des amis de la musique de Vienne, dir. B. Amaducci. **Muzzik**

19.15 Richard Strauss.
Quatuor pour piano et cordes. Avec Daniela Chigino, piano ; Marina Chigino, violon ; Dino Enzo Fiorini, alto ; Giuseppe Laffranchini. Par le Quatuor de Milan. **Mezzo**

20.00 Brahms. *Sonate pour violon et piano nº 3* en ré mineur opus 108.
Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**

21.00 Récital Murray Perahia.
Enregistré en 1989. **Mezzo**

21.00 Ray Barretto.
Montréal, 1991. **Muzzik**

22.25 Marciac Sweet 2000.
Avec Daniel Humair, batterie ; René Urtreger, piano ; Pierre Michelot, contrebasse. **Muzzik**

22.30 Beethoven. *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre* .
Avec Gerhard Oppitz, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. G. Gelmetti. **Mezzo**

23.00 « Don Quichotte », de Massenet.
Par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

17.35 L'Enfant des rues.
François Luciani. **RTL 9**

18.00 Comme une image pas très sage.
Alan Metzger ○. **Canal +**

19.00 A chacun son tour.
Peter Bogdanovich. **Disney Channel**

20.45 L'enfer n'a pas de limites.
Thomas J. Wright. **13ème RUE**

20.46 Le Scorpion. Dominik Graf. **Arte**

22.15 Elle a l'âge de ma fille.
Jacques Otmezguine. **TV 5**

COURTS MÉTRAGES

22.20 Chambre nº 13.
Poker idiot. Lars Blumers ○. **13ème RUE**

SÉRIES

17.00 Dawson.
Le Pacey Aurore Picture Show. **TF 1**

17.10 Destination danger.
Les pirates. ○. **Série Club**

17.30 Un agent très secret.
Clair de lune. **France 2**

18.55 Stargate SG-1. Simulation. ○. **M 6**

20.30 Friends. The One Where Ross Got High (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

20.50 Urgences. Question de choix ○. Colères ○. **France 2**

21.00 New York Police Blues.
Le mulet (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

21.15 Ally McBeal. Happy Birthday, Baby (v.o.). ○. **Téva**

21.45 Les Soprano. The Knight in White Satin Armor (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

22.50 Star Trek, DS 9. A l'ombre du purgatoire (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

FILMS

18.00 MASH ■ ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1970, 140 min) ○. **Cinéfaz**

19.30 La Vie de château ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1965, N., 90 min) ○. **Cinétoile**

20.30 Week-end à Zuydcoote ■ ■
Henri Verneuil (France, 1964, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

21.00 Allemagne année zéro ■ ■ ■
Roberto Rossellini (France - Italie, 1947, N., v.o., 75 min) ○. **Cinétoile**

21.10 Alien, le huitième passager ■ ■ ■
Ridley Scott. Avec Tom Skerritt, Sigourney Weaver (GB, 1979, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

22.15 Folies-Bergère ■ ■
Henri Decoin. Avec Eddie Constantine, Zizi Jeanmaire (France, 1957, 100 min) ○. **Cinétoile**

22.35 La Féline ■ ■
Jacques Tourneur (EU, 1942, N., v.o., 75 min) ○. **13ème Rue**

23.00 Drôle d'endroit pour une rencontre ■ ■
François Dupeyron (France, 1988, 100 min) ○. **Cinéstar 2**

23.00 Aliens, le retour ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, version production, 1986, v.o., 155 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

23.50 Border Line ■ ■
Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min) ○. **Cinéstar 1**

23.55 Allonsanfan ■ ■ ■
Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1973, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**

0.00 San Francisco ■ ■
WS Van Dyke (Etats-Unis, 1936, N., 110 min) ○. **Histoire**

0.25 Jugatsu ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1990, 95 min) ○. **Canal + Vert**

1.35 Alien 3 ■
David Fincher (Etats-Unis, 1991, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

2.00 Mêfie-toi de l'eau qui dort ■ ■
Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

3.25 Alien, la résurrection ■ ■ ■
Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.25 Walker, Texas Ranger.
14.20 La Loi du fugitif.
15.10 New York Unité Spéciale ○.
16.00 Medicopter ○.
17.00 Dawson.
17.50 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
18.55 Sept à huit.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Le Patient anglais
Film. Anthony Minghella ○.
23.55 Les Malheurs d'Alfred
Film. Pierre Richard.

FRANCE 2

13.35 Vivement dimanche.
15.35 L'Arc de feu des Antilles.
16.40 Flic de mon cœur.
17.30 Un agent très secret.
18.20 Stade 2.
19.25 Vivement dimanche prochain.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Urgences.
Question de choix ○ ; Colères ○.
22.25 Les Soprano. Révélations intimes ○.
23.25 Les Documents du dimanche.
Les Hommes en noir.
0.25 Journal, Météo.
0.50 Les Documents du dimanche.
Fêtes vos jeux.

FRANCE 3

13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.
14.30 Les Grands Moments du cirque du Bolchoï.
16.05 Tiercé d'Auteuil.
16.25 Gymnastique.
17.45 Strip-tease. Droit commun.
Marc et René. Faut pas pousser.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 NCN, Nos chaînes à nous.
20.50 Ça change du dimanche !
Chante la vie, chante !
22.40 Météo, Soir 3.
22.55 France Europe Express.
Invité : Jean-Marie Colombani.
23.55 British Agent ■
Film. Michael Curtiz (v.o.).

CANAL +

► En clair jusqu'à 15.05
13.35 La Semaine des Guignols.
14.05 90 minutes.
Algérie : La grande manip.
14.35 La Légende des animaux.
Orang-outan, l'homme de la forêt.
15.05 Rugby. Castres - Stade-Français.
17.05 et 22.45 **Jour de rugby.**
18.00 Comme une image pas très sage.
Téléfilm. Alan Metzger ○.
► En clair jusqu'à 20.45
19.25 Le Journal.
19.35 Ça cartoon.
20.15 L'Equipe du dimanche.
Football. **20.45** Lens - Marseille.
0.30 L'Humanité ■
Film. Bruno Dumont ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Légal, pas légal.
14.30 Planète océan. [2/3].
15.30 Les Lumières du music-hall.
Stone et Charden.
16.00 Le bonheur est dans le pré.
16.35 Le Sens de l'Histoire.
Kampuchea, chroniques Rouge-amer.
18.00 Ripostes. La torture en Algérie.
19.00 Maestro. L'Art du violon [1/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Eric la panique.
20.45 Thema. Pères et fils.
20.46 Le Scorpion.
Téléfilm. Dominik Graf.
22.35 L'Ombre portée du père.
23.35 Respect, papa !
0.10 Changement de rôle.
0.45 Nobody's Business.
1.50 Romanès, cirque tzigane.

M 6

13.15 Album de famille.
Téléfilm. Jack Bender [1 et 2/2] ○.
16.30 Plus vite que la musique.
Spécial Madonna.
17.00 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard.
18.55 Stargate SG-1. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E=M6.
20.40 et 0.50 **Sport 6.**
20.50 Capital. Les rois de Paris ?
22.55 Culture pub.
23.20 Le Musée du désir.
Téléfilm. Cybil Richards ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 For intérieur.
Dominique Bona, écrivain.
20.30 Concert. Musique arabo-andalouse.
21.30 Vestiaire.
22.05 Projection privée. Jean-Pierre Denis pour *Les Blessures assassines.*
22.35 Atelier de création radiophonique. *Un oursin dans une pelote de laine*, Louis Pons.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 Concert Euroradio.
Concert donné dans la salle de concert de Schwetzingen. Ruth Ziesak, soprano, Wolfgang Holzmair, baryton, Helmut Deutsch, piano : Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Brahms, R. Schumann, Cornelius.
20.30 Loge privée.
22.00 A l'improviste.
Invités : Georges Rabol, pianiste.
23.00 Sanza.
0.00 Le jazz, probablement. Rencontres internationales de jazz de Nevers.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique.
Manon. Opéra de Massenet. Interprété par le Chœur et l'Orchestre symphonique du Théâtre Royal de La Monnaie, dir. A. Pappano, A. Gheorghiu (Manon), R. Alagna (le Chevalier des Grieux), E. Patriarco (Lescaut).
22.45 Soirée lyrique (suite).
Angela Gheorghiu et Roberto Alagna.

Le Monde TELÉVISION

PLANÈTE

11.00 « Le Provençal », quotidien d'un pouvoir
Le réalisateur Gilles Cayatte raconte l'histoire du *Provençal, « quotidien des patriotes socialistes et républicains »*, qui fut durant plus de quarante ans l'instrument du pouvoir d'un homme, Gaston Defferre, notamment dans sa conquête de la mairie de Marseille et dans la manière de s'y maintenir. Des témoignages significatifs et des archives souvent géniales.

PLANÈTE

17.10 Adieu Babouchka
La réalisatrice Rebecca Feig a filmé, en Russie, des babouchkas, des grands-mères de soixante-dix ans et plus qui évoquent leur vie, la révolution de 1917 qui les a « fabriquées », la vie dans les kolkhozes, le stalinisme. Portraits formidables d'une génération de femmes, dont les témoignages sont contredits ou enrichis par des images d'archives de propagande. Sensible et intelligent.

CINÉCINÉMAS 3

21.10 La Nuit Alien
En 1979, en réalisant *Alien, le huitième passager*, Ridley Scott entame cette extraordinaire série en quatre films qui fera de son héroïne, le lieutenant Ellen Ripley, un véritable mythe. *Alien* constitue *in fine* une fable futuriste qui met en scène l'impérialisme américain dans sa conquête de l'espace, génialement aidée par l'interprétation de l'actrice Sigourney Weaver. Les quatre films de la saga en v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

DIMANCHE 3 - LUNDI 4 DÉCEMBRE 2000

Des historiens soulignent l'emploi « systématique » de la torture par l'armée française en Algérie

Ils récusent l'expression de « dévoiements minoritaires » employée par Lionel Jospin

PEUT-ON PARLER, à propos de la torture en Algérie par l'armée française, de *« dévoiements qui étaient minoritaires* [et] *n'étaient pas ignorés »*, comme l'a dit le premier ministre, mardi 28 novembre, à l'Assemblée nationale ? Les historiens interrogés récusent le terme *« minoritaires »* de façon catégorique. *« Si M. Jospin veut dire par là que tous les soldats du contingent n'ont pas pas torturé, il décline une évidence ! Mais s'il veut dire que les actes de tortures commis par l'armée française sur les Algériens ont été exceptionnels, alors là, il manque complètement le coche ! »*, estime Pierre Vidal-Naquet. L'auteur de *La Torture dans la République* (Editions de Minuit, 1972) se dit surpris que le premier ministre n'ait toujours pas pris conscience *« du caractère absolument banal de la torture en Algérie »* avant et après 1957, à Alger comme dans les campagnes.

Robert Bonnaud n'hésite pas à parler, quant à lui, d'une *« culture de la torture »* au sein de l'armée française dans les années 50. Cet historien, rappelé en Algérie en 1956, est l'auteur d'un témoignage resté célèbre : *La paix des Nementchas* (*Esprit,* avril 1957). *« la quasi totalité des officiers qui nous encadraient avaient fait l'Indochine et avaient eux-mêmes pratiqué, ou vu pratiquer, la torture*, se souvient-il. *Du point de vue des Algériens, la question qui se pose est l'inverse de la nôtre. Il ne s'agit pas pour eux de savoir qui a été torturé, mais plutôt qui ne l'a pas été ! Les deux mamelles de la pacification en Algérie ont été la torture systématique des suspects – et il en fallait peu pour être suspect – et l'exécution des prisonniers, en particulier ceux qui avaient été blessés au combat, même ceux qui auraient pu tout à fait s'en sortir. »*

DOCUMENTS RÉVÉLATEURS

Benjamin Stora, professeur des universités, actuellement chercheur à Rabat, n'est pas étonné par la volonté affichée de la plupart des responsables politiques de minimiser le problème. *« Cela fait 25 ans que je travaille sur le sujet et, dès qu'il remonte à la surface, je constate la même réaction*, raconte l'auteur de l'ouvrage *Le Transfert de mémoire* (La Découverte, 1999) et de 18 livres portant sur l'histoire contemporaine de l'Algérie. *La classe politique fait bloc, de façon dure et homogène, autour de l'Etat, de l'armée et de la hiérarchie militaire »* Une attitude qu'il explique aisément puisque 6 à 7 millions de personnes, selon ses calculs, sont concernées par l'Algérie, aujourd'hui en France : entre les soldats ayant effectué leur service militaire sur le terrain, les « pieds-noirs », les harkis, les Algériens immigrés, les beurs et les « porteurs de valises », ainsi que leurs descendants à tous, on aboutit sans peine à 6 millions de personnes *« qui ont l'Algérie au cœur »*.

Pour Madeleine Rebérioux, beaucoup de gens de bonne foi ignorent cependant encore l'ampleur du drame qui s'est joué en Algérie pendant plus de huit ans. *« Il sera bien sûr difficile de quantifier l'horreur, mais en ayant accès à toutes les archives, on arrivera à obtenir davantage de précisions,* estime l'ancienne présidente de la Ligue des droits de l'homme, *en particulier sur le fait que l'on torturait dans les commissariats en Algérie bien avant que l'armée ne s'y mette. D'ailleurs,l'un des premiers cas de tortures recensés par l'historienne Sylvie Thénault date de 1936. »*

Claire Mauss-Copeaux, chercheur associée au Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (Gremmo) à Lyon, souligne pour sa part que *« ce voyage au bout de la mémoire et de la violence »* est loin d'être terminé. Sa thèse de doctorat d'histoire contemporaine portant sur la mémoire de la guerre d'Algérie, soutenue en 1995, s'appuie sur des témoignages d'appelés et des archives militaires inédites du Service historique de l'armée de terre (SHAT) à Vincennes. Publié sous le titre *Appelés en Algérie, la parole confisquée*, (Hachette, 1999), ce travail est une excellente source d'informations. *« Ce qui m'a glacée en consultant les archives, c'est de découvrir qu'il y avait un arsenal de textes qui permettaient la violence, la torture et les exactions, et cela dès le départ. Dès avril 1955, date de la loi sur l'état d'urgence, on avait donné aux militaires toute latitude pour mener une guerre totale »*, raconte cette agrégée d'histoire.

Deux documents sont particulièrement révélateurs. Le 1er juillet 1955 – soit un mois et demi avant l'insurrection du Constantinois du 20 août, considérée par de nombreux historiens comme le vrai début de la guerre d'Algérie – un texte contresigné par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Bourgès-Maunoury, et le ministre de la défense nationale, le général Koenig, était diffusé dans tous les régiments français d'Algérie. Cette « instruction n° 11 », qui a recueilli *« la pleine adhésion du gouvernement »*, stipule que *« la lutte doit être plus policière que militaire* (...) *Le feu doit être ouvert sur tout suspect qui tente de s'enfuir* (...) *Les moyens les plus brutaux doivent être employés sans délai* (...) *Il faut rechercher le succès par tous les moyens. »*

Autre découverte de Claire Mauss-Copeaux : un texte du 3 août 1955, signé par le même général Koenig, mais aussi par le ministre de la justice, Robert Schuman. Il précise la conduite à tenir en cas de plaintes faisant suite à *« de prétendues infractions »* attribuées aux forces de l'ordre : *« une action supprimant la responsabilité pénale de ses auteurs* (...) [sera suivie] *d'un refus d'informer* (...)*Les plaintes devront faire l'objet d'un classement sans suite, dès lors qu'il apparaîtra incontestable que ces faits sont justifiés par les circonstances, la nécessité, ou l'ordre de la loi. »* En d'autres termes, le pouvoir civil assurait d'avance aux militaires l'impunité pour les dépassements qu'il exigeait d'eux. Et cela, deux ans avant la « bataille d'Alger », supposée avoir constitué *le* tournant en matière d'exactions.

BASSES ŒUVRES

Il faut lire aussi cette courte note d'un officier de renseignement (OR) du 2e Régiment de chasseurs parachutistes, qui manifeste son inquiétude et son désarroi à ses supérieurs, à la fin de la « bataille d'Alger » :*« Aucune note de base n'explique aux OR leur véritable travail ainsi que leurs droits. Les processus d'interrogatoires, indispensables pour la guerre révolutionnaire, expliqués oralement et recommandés par les chefs de service de renseignements, ne font l'objet d'aucune codification écrite »*, regrette-t-il.

En 1958 – peut-être même plus tôt – on rechignait de moins en moins à employer le mot « torture ». Il figure en toutes lettres dans un autre document mis au jour par Claire Mauss-Copeaux. A cette époque, on enseignait la torture – du moins à Philippeville – et pas seulement aux futurs OR (officiers de renseignements) chargés, avec les DOP (Détachements opérationnels de protection, *Le Monde du 2 décembre*), d'effectuer les basses œuvres. Un rapport de stage du commandant de l'école Jeanne-d'Arc, un centre d'entraînement pour officiers, se félicite, en novembre 1958, de voir que *« l'état d'esprit évolue »* . Certes, il est dommage que *« certains* [prêtres] *éprouvent des difficultés à se dépouiller d'une argumentation style* Témoignage chrétien *(...)* [Cependant], *le problème des tortures est abordé objectivement, en introduisant, pour la première fois peut-être dans leur esprit, les éléments mission et réalité qui n'altèrent pas la conscience, même chrétienne. »*

Au fur et à mesure que se multiplieront les travaux d'historiens, que s'ouvriront les archives publiques et privées, et que se libérera la parole des appelés, écrasés depuis quarante ans par le poids de la responsabilité et de la culpabilité collective, les politiques pourront-ils continuer de parler de *« dévoiements minoritaires »* en Algérie ?

Florence Beaugé

Lire aussi pages 12 et 13

Jean-Marie Le Pen et les « interrogatoires musclés »

Le président du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, n'aime pas que l'on parle de *« tortures »* pendant la guerre d'Algérie et préfère évoquer des *« interrogatoires musclés »*, selon lui *« incomparables »* avec *« les exactions indescriptibles »* commises *« par les agents du FLN »*. Sous-lieutenant au 1er Régiment étranger de parachutistes (REP) en Algérie en 1956, M. Le Pen, qui attaque en justice – avec un succès inégal (*Le Monde* daté 26-27 novembre) – tous ceux qui l'accusent d'avoir participé à des tortures, a, lors d'une conférence de presse, vendredi 1er décembre accusé le Parti communiste d'orchestrer une campagne pour *« pouvoir récupérer les voix d'électeurs venus d'Algérie »*. Selon M. Le Pen, en Algérie, *« il était procédé par des équipes spécialisées et supervisées par leurs chefs à des interrogatoires qui pouvaient aller jusqu'à l'imposition de douleurs physiques graduées mais sans séquelles invalidantes que le terroriste pouvait d'ailleurs faire cesser en donnant des renseignements ».*

Blanchiment et trafic d'armes : perquisitions à Paris

DES POLICIERS de la brigade financière ont perquisitionné, vendredi 1er décembre, aux domiciles parisiens de Jean-Christophe Mitterrand et Jacques Attali, respectivement fils aîné et ex-conseiller de l'ancien président de la République. Les deux hommes ont été entendus comme témoins dans le cadre d'une affaire de blanchiment instruite par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. La veille, les enquêteurs avaient entendu l'ancien préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, ainsi que Charles Pasqua, dont le domicile de Neuilly-sur-Seine et le bureau, au conseil général des Hauts-de-Seine, ont été perquisitionnés. L'enquête des juges, qui portait au départ sur les dessous de la vente d'un appartement parisien, avait notamment débouché, en juillet, sur la mise en examen, pour *« abus de confiance »* et *« blanchiment aggravé »*, d'un avocat fiscaliste, Me Allain Guilloux. Les magistrats, en enquêtant sur certains clients de Me Guilloux, auraient découvert des éléments sur un éventuel trafic d'armes entre la France et l'Afrique, qui aurait permis de dégager des fonds occultes.

La structure du prion de levure élucidée

POUR LA PREMIÈRE FOIS, la structure tridimensionnelle d'un prion de levure – non pathogène pour l'homme – a été déterminée, à l'aide de la cristallographie, par une équipe française du CNRS (Gif-sur-Yvette, Essonne). Réalisés avec l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF, Grenoble), ces travaux pourraient contribuer à mieux comprendre la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'homme, ainsi que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle. Ces affections, ainsi que le caractère transmissible de la maladie engendrée, impliquent en effet, précisément, des changements de conformation des protéines prions. *« Un certain nombre de données semblent indiquer que la région hautement flexible de cette protéine est impliquée dans la transformation transmissible »*, précise le CNRS

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : la justice vient de placer sous scellés** les prélèvements d'urine effectués lors du Tour de France 2000, qui font actuellement l'objet d'un conflit de propriété entre l'Union cycliste internationale (UCI) et le ministère de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 14 novembre), assure *Le Parisien* dans son édition du samedi 2 décembre. Le quotidien affirme également que la brigade des stupéfiants a saisi la liste des coureurs ayant donné leur urine afin d'identifier les échantillons, jusqu'alors anonymes, des athlètes de l'équipe américaine US Postal – à laquelle appartient le double vainqueur de l'épreuve, Lance Armstrong – soupçonnée de dopage (*Le Monde* du 8 novembre).

■ **MUNICIPALES : Martine Aubry a officiellement lancé sa campagne à Lille,** vendredi 1er décembre. Outre Michèle Demessine (PCF), secrétaire d'Etat au tourisme, figurera sur sa liste Danielle Poliautre, présidente de la « Maison de la nature » et de l'association Environnement et développement alternatif (EDA), militante écologiste très active dans la région *« depuis trente ans »*, a indiqué Mme Aubry lors d'une conférence de presse.

Tirage du *Monde* daté samedi 2 décembre 2000 : 487 574 exemplaires.

Pressions et tensions autour d'un colloque à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Deux fois repoussé parce que les salles lui étaient refusées, le colloque du Creops (Centre régional d'étude et d'observation des politiques sociales) intitulé « Mémoires de l'immigration algérienne : la guerre d'Algérie en France » a pu finalement se tenir, samedi 2 décembre, dans une salle appartenant à la mairie de gauche des 13e et 14e arrondissements de Marseille. Mais il s'en est fallu de très peu qu'il soit encore annulé.

Jeudi matin 30 novembre, tout était en place pour que la réunion, animée par des militants et des historiens engagés contre la guerre d'Algérie, puisse avoir lieu dans ce quartier populaire de Marseille. Tahar Rahmani, élu socialiste du secteur, en avait négocié sa tenue avec les organisateurs. Il s'était rendu sur les lieux, mercredi, avec la police afin d'en préparer la protection, indispensable puisque l'extrême droite, des organisations de rapatriés et quelques élus de Démocratie libérale avaient juré d'en interdire la tenue (*Le Monde* daté 26-27 novembre). Pour tout mettre en place, le maire de secteur, Garo Hovsépian (PS), proposait une réunion à ses partenaires de gauche.

Mais dans l'après-midi, le maire refusait brusquement la salle et expliquait, dans un communiqué : *« Le secteur municipal vient d'être marqué par un événement tragique avec l'assassinat du jeune Salim Anouar* (...) *Il est de mon devoir de tout faire pour apaiser les tensions entre les différentes composantes de notre population.* (...) *La guerre d'Algérie reste une plaie vive dans la mémoire de notre pays et plus particulièrement à Marseille, où vivent la fois de nombreux rapatriés et une importante communauté d'origine algérienne. »* Furieux, le premier adjoint communiste, Rudy Vigier, jugeait *« incompréhensible de reculer devant les menaces de l'extrême droite »*. Il ajoutait que Solange Moll, conseillère municipale (DL) chargée des rapatriés, disant parler au nom du maire Jean-Claude Gaudin (DL), avait insisté auprès de M. Hovsépian pour que la salle ne soit pas prêtée. M. Vigier ajoutait que le maire de secteur lui avait expliqué son refus par les pressions d'élus de son propre parti, ce que démentait Sylvie Andrieux-Bacquet, députée et tête de liste socialiste dans ce secteur.

UN SECTEUR DISPUTÉ

Amer, Ali Mekki, directeur du Creops, constatait : *« Il semble qu'à Marseille, l'extrême droite peut imposer sa loi sur certains sujets. »* Mais tout basculait à nouveau tard dans la soirée et Mme Andrieux-Bacquet annonçait que le colloque pourrait finalement se tenir. Un peu rassuré, M. Mekki en concluait qu'*« il y a un débat au PS sur l'opportunité de tenir de tels débats sur l'Algérie »*. Un élu socialiste rappelait que le secteur municipal concerné est le plus peuplé de la ville, qu'il abrite de nombreux pieds-noirs, un nombre important d'enfants de l'immigration arabe et qu'il sera l'un des plus disputés dans la bataille municipale.

Samedi matin, une trentaine de manifestants, parmi lesquels deux élus DL et trois FN, s'étaient regroupés à l'entrée du colloque. Sous une banderole « 150 000 harkis assassinés et massacrés », ils insultaient les participants qui arrivaient.

Michel Samson

LeMonde Job: WEL4800--0001-0 WAS TEL4800-1 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:25 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0087 Lcp:700 CMYK

Le Monde
TELEVISION
RADIO VIDEO DVD | SEMAINE DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2000

JOHN LENNON
Arte et Canal Jimmy rendent

hommage au Beatle assassiné il y a vingt ans. Page 7

LE SECRET DE VERONIKA VOSS
Un film de Fassbinder inspiré de la déchéance de Sybille Schmitz, vedette de cinéma sous le régime nazi. Sur Arte. Page 9

GERARD MILLER
L'ex-révolutionnaire, devenu « psy de service » dans les médias, n'en finit pas de divertir et subvertir. Page 6

L'affaire « C'est mon choix »

L'émission de France 3 dépasse-t-elle les bornes de l'acceptable pour une télévision publique ? Histoire d'un succès non programmé et de la polémique qui s'ensuivit. Pages 4-5

LeMonde Job: WEL4800--0002-0 WAS TEL4800-2 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:18 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0088 Lcp:700 CMYK

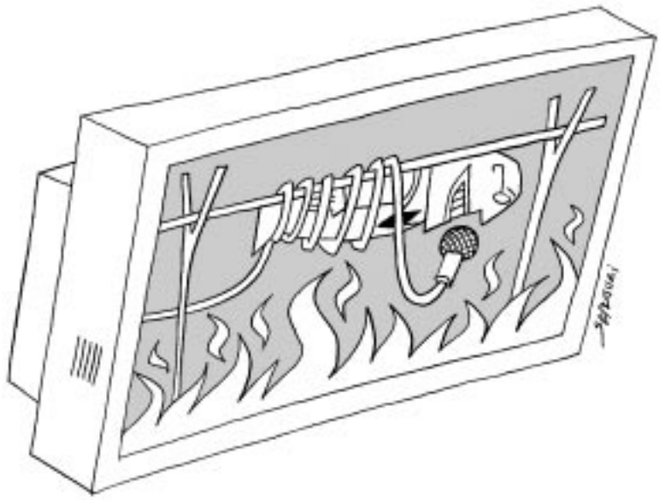

Les plateaux du cœur

Par Daniel Schneidermann

C'EST fait.
C'est admis. C'est désormais régulier. Une habitude. Ils y viennent. Tous. Tous les hommes et les femmes politiques considèrent désormais légitime, seyant, naturel, de venir figurer chez Ruquier, chez Ardisson, chez Drucker, entre les décolletés des top models et les blagues des comiques. Ils viennent en rangs serrés, sans savoir exactement pourquoi, ils viennent parce que les autres y viennent, parce qu'il y a de la lumière, ils viennent renifler l'odeur de la pâtée, ils surgissent par l'arrière de la scène, sous les applaudissements, bonsoir Monsieur le ministre, Monsieur le député, et s'asseyent, matés, soumis, éclipsés, dressés d'avance par le fouet des amuseurs, ils viennent et sautent dans le cerceau enflammé, avec plus ou moins de légèreté, ils viennent, tremblant à peine d'être aperçus quand leur nez plonge dans un décolleté fatidique. Que pensent-ils, alors que les applaudit sur commande un public qui a déserté depuis longtemps leurs réunions de préaux ? Méditent-ils sur l'infortune du politique ? Rien n'en paraît. Ils ont cessé de se demander ce qu'en penseraient leurs électeurs, de s'interroger sur l'avenir de la politique et du reste, ils passent aux plateaux du cœur retirer leur portion d'amour, leur bol de points de sondages, leur quignon de popularité.

Parfois, ils empochent la mise, comme tous les invités de cette extraordinaire machine à ne pas perdre, qui s'appelle Drucker. Chez Ruquier, chez Ardisson, la partie est plus âpre : ne gagnent que les meilleurs. Parfois, comme Jean-Claude Gayssot l'autre semaine chez Ardisson, leur nullité éclate sous les sunlights, mais quelle importance ? Jean-Claude Gayssot est si heureux de l'extraordinaire ascension de Jean-Claude Gayssot ! Comme il s'en voudrait, en bon communiste, de ne pas faire partager ce bonheur aux masses ! Qu'importe qu'il n'ait rien à dire sinon étaler un obscène émerveillement de parvenu, une galerie de photos éblouies, Gayssot et le roi des Belges – *« mon premier roi ! »* –, Gayssot et le prince Rainier, Gayssot et le patron de la General Electric, sous les regards gênés et les fou-rires nerveux des « beautiful » présents sur le plateau. Parfois enfin, l'opération est blanche. Il faut voir ce pauvre Bertrand Delanoë cligner des yeux chez Ruquier, sourire, se prêter à une pauvre parodie : *« Qui veut gagner la Mairie de Paris ? »*

Cela serait acceptable si, à côté de ces guichets ouverts jour et nuit aux mendiants d'amour, d'autres espaces leur permettaient de venir solliciter aussi la contradiction, l'estime et le respect. Mais plus rien. Tout est fermé. Mis à part le méritoire « Mots croisés » sur France 2, plus rien ne subsiste que le tam-tam des petites phrases, au journal de 20 heures. Les hauts responsables de la télévision se défendront en jurant que le débat politique n'a aucun intérêt. Ah certes ! Le réchauffement de la planète, la torture en Algérie, le travail de nuit des femmes, l'allongement du délai légal de l'avortement : aucun intérêt ! Et pour le débat sur une Ve République crevée par la corruption courageusement lancé par le député Arnaud Montebourg, quel temps d'antenne, toutes chaînes confondues ? Dix minutes, après minuit, sur France 3.

Ils viennent parce que les autres viennent, parce qu'il y a de la lumière

Est-ce à dire qu'ils ne délivrent aucun message ? Si. Ils se faufilent. Il faut bien écouter. Entre deux blagues, ils placent héroïquement une phrase, parfois deux, soigneusement polies. Voyez comme le sourire s'efface savamment, comme l'œil redevient jupitérien, comme la voix cherche à imposer trente secondes de sérieux dans la rigolade. Je veux tout savoir sur l'accident du Concorde ! tonne Gayssot. Les bateaux-poubelle n'ont pas d'ennemi plus acharné que lui ! assène-t-il à un comique et à une comédienne, s'ils en doutaient. Puis ils s'estiment quittes. Le reste attendra des temps meilleurs.

La seule possibilité désormais laissée au discours politique à la télévision, c'est de se faufiler. Se faufiler entre les interruptions à la mitrailleuse de Marc-Olivier Fogiel ou les cartes postales de chez Drucker. Arriver à « en placer une » entre deux tartes à la crème : tel est désormais l'héroïque objectif des dirigeants et des législateurs.

Bouillon de plaisir

Bernard Pivot a choisi d'intituler « Pour notre plus grand plaisir » son émission **« Bouillon de culture »** du 15 décembre. Il y recevra **Pierre Casamayor** (*L'Ecole de la dégustation* et *L'Ecole des alliances*, Hachette), notre collaborateur **Jean-Luc Douin** (*Les Ecrans du désir*, Le Chêne), le cuisinier **Alain Dutournier** (*Ma cuisine : des Landes au Carré des feuillants*, Albin Michel), le dessinateur **René Pétillon** (*L'Enquête corse*, Albin Michel), **Jean-Marie Pérouse de Montclos** (*L'Art de Paris*, Mengès) et l'ancien directeur de *Paris-Match*, **Roger Thérond** (*Le Nu*, Le Chêne).

Prix Roman France Télévision

Philippe Claudel s'est vu attribuer le sixième Prix Roman France Télévision pour *J'abandonne* (Balland). Ce prix est décerné par un **jury de vingt-six téléspectateurs** qui choisissent entre six livres sélectionnés par un premier jury composé des animateurs et journalistes de France 2 et France 3 s'occupant de littérature.

Festival du scoop et du journalisme d'Angers

Le 15e Festival du scoop et du journalisme d'Angers a décerné le **Grand Prix Jean-Louis Calderon** au journaliste-cameraman de France 2, **Talal Abu Rhamed**, pour ses images de l'enfant palestinien tué par balles à **Gaza**, au côté de son père. Tournées le 30 septembre, ces images ont été diffusées dans le monde entier. Le prix spécial du jury a été attribué à *Lycée, mon amour*, un documentaire de **Marie Agostini** (La Cinquième) et le prix de l'aventure scientifique à *La Tombe du Prince Scythe*, de **Marc Jampolsky** (Gédéon Programmes-Arte). Ont également été récompensés *Enfants de collabo, la mémoire d'un père*, de **Jean Crepu** et **Pierre Rigoulot** (Théophraste-France 2), *Vache folle : la grande peur*, de **Jean-Baptiste Gallot** et **Tony Comiti** (Tony Comiti Productions/M 6) et *Elf, une Afrique sous influence*, de **Jean-Michel Meurice** (Arte).

CRÉDITS DE « UNE » : SIPA ; COLLECTION CHRISTOPHE L. ; FRANCK FERVILLE ; MARIE-LAURE HAROT/ FRANCE 3

LES MEILLEURES AUDIENCES

SEMAINE DU 20 AU 26 NOVEMBRE

1 % = 528 100 individus âgés de 4 ans et plus.
(Source Médiamat-Médiamétrie. Tous droits réservés Médiamétrie.)

Les 5 meilleurs scores d'avant-soirée

Date de diffusion	*Heure de diffusion*	*Chaîne*	*Programme*	*Audience*	*Part d'audience*
Lundi 20	19.07	**F 3**	Le 19-20 de l'information (régional)	13,9	37,7
Samedi 25	18.59	**TF 1**	Qui veut gagner des millions (jeu)	12,8	36,4
Lundi 20	19.31	**F 3**	Le 19-20 (édition nationale)	12,7	30,8
Dimanche 26	18.58	**TF 1**	Sept à huit (magazine)	11,8	31,2
Mercredi 23	19.00	**TF 1**	Le Bigdil (jeu)	11,3	31

Les 5 meilleurs scores de la première partie de soirée

Date de diffusion	*Heure de diffusion*	*Chaîne*	*Programme*	*Audience*	*Part d'audience*
Mercredi 23	21.00	**TF 1**	Commissaire Moulin (série)	17,4	40,8
Dimanche 26	21.00	**TF 1**	Les Anges gardiens (film)	17	36,3
Samedi 25	20.50	**TF 1**	Qui veut gagner des millions (jeu)	16	37,9
Mardi 21	20.55	**TF 1**	Restons groupés (film)	15,3	32,8
Vendredi 24	20.55	**TF 1**	Toute la magie du monde (variétés)	13,8	35,4

Les 5 meilleurs scores de la seconde partie de soirée

Date de diffusion	*Heure de diffusion*	*Chaîne*	*Programme*	*Audience*	*Part d'audience*
Vendredi 24	21.45	**F 2**	Brigad (série)	9,1	23,7
Mardi 22	22.25	**F 2**	Ça se discute (magazine)	6,9	39,7
Vendredi 24	23.05	**TF 1**	Sans aucun doute (magazine)	5,7	47,9
Samedi 25	21.45	**M 6**	The Sentinel (série)	5,5	14,4
Mardi 22	21.45	**M 6**	Ally McBeal (série)	5,4	14,3

LeMonde Job: WEL4800--0003-0 WAS TEL4800-3 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:39 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0089 Lcp:700 CMYK

Arte change d'habillage

Des trottinettes en toutes saisons

UNE route toute droite et un drôle de jeune homme avec un bonnet à oreillettes sur une trottinette dans la campagne verte. Un gros lapin mauve s'assoit dans un bureau. Des amoureux s'ébattent sur un banc. Des enfants dans une banlieue, une famille sur une plage de galets. Ce sont quelques-uns des cent petits films, des histoires vives, rapides – *« des bribes de vie »* –, qui vont s'incruster entre les bandes-annonces et les programmes, à partir du 1er janvier sur Arte. Virgules, clins d'œil, il y a des sons, de la lumière, de la fraîcheur et du loufoque, de la pluie et de la neige, des saisons.

Ce n'est pas la première fois qu'Arte change son habillage. On a toujours un petit sentiment de tristesse quand les personnages auxquels on s'est attaché vous abandonnent. Il y a ceux qui adorent les jumelles, ceux qui préfèrent les mamies sur canapé. L'homme-arbre et la femme caméra en font rêver beaucoup, tandis que d'autres ne sauraient s'endormir sans les moutons. Tout cela est bientôt fini : la chaîne culturelle veut montrer qu'elle change d'image en inaugurant, à partir du 6 janvier, des programmes d'après-midi (*Le Monde* du 30 novembre), des programmes entre 14 et 19 heures d'après-midi, réservés dans un premier temps aux abonnés du câble ou du satellite, mais qui préfigurent la grille qui devrait être diffusée 24 heures sur 24 sur le numérique hertzien en 2002. C'est la société américaine Razorfish qui a conçu et produit ce nouvel habillage (réalisé par Thierry Rajic et Sylvie Peyre), censé de symboliser un programme *« plus accessible dans sa diffusion horaire et plus varié dans son contenu »*, en gros, plus féminin, plus familial, qui se traduira dans le concret par des nouveautés comme des magazines de santé ou de cuisine, et des rediffusions de reportages ou de documentaires.

C. H.

Après le procès Barbie...

AU moment où s'achève la diffusion des trente-cinq émissions du « Procès Barbie » – la dernière audience est programmée le samedi 2 décembre avant une soirée spéciale, dimanche 3, avec un débat sur le devoir de mémoire et un documentaire sur le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye –, la chaîne thématique Histoire annonce son intention de poursuivre la diffusion des enregistrements de procès pour crimes contre l'humanité. Pour l'instant, le projet en est à la phase exploratoire. Deux pistes sont à l'étude, celle des procès de Paul Touvier (mars-avril 1994, cour d'assises des Yvelines) et Maurice Papon (octobre 1997-avril 1998, assises de la Gironde), et celle des jugements du TPI concernant des criminels d'ex-Yougoslavie.

Philippe Chazal, le directeur d'Histoire, aimerait donner la priorité au procès Papon, ensuite à celui de Touvier, et enfin aux procès du TPI. Mais la diffusion des procès français est soumise aux mêmes demandes d'autorisation que celle des images du procès Barbie (voir « Le Monde Télévision » daté 29-30 octobre), avec une difficulté supplémentaire dans le cas du procès du secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation : *« Il faudrait s'assurer que Maurice Papon accepte cette diffusion et que les délais pour les derniers recours déposés soient épuisés »*, explique Philippe Chazal. La programmation des enregistrements du TPI ne devrait pas poser les mêmes problèmes car ils ont été diffusés en quasi-direct aux Pays-Bas.

Le dossier a été confié à Me Renault, l'avocat qui avait engagé toutes les actions nécessaires pour obtenir l'autorisation de diffuser le procès Barbie. La chaîne se donne jusqu'au début de l'année 2001 pour trancher en faveur de l'une ou l'autre piste, en vue d'une programmation à l'automne 2001.

Th.-M. D.

Michel Serrault joue Fontenelle

Michel Serrault interprétera le personnage de Bernard de Fontenelle, neveu de Corneille et auteur de *Entretiens sur la pluralité des mondes*, dans *Un cœur oublié,* un téléfilm de prestige réalisé par Philippe Monnier, qui sera diffusé **le 1er janvier** sur **France 3**. L'acteur n'avait pas joué pour la télévision depuis plus de vingt ans. Il a accepté le rôle, enthousiasmé par un texte de **Jacques Santamaria,** scénariste et ancien directeur des programmes de France-Inter.

Une fiction en breton

Le dimanche 10 décembre à 12 h 45, France 3 Ouest présente *An oabl eo va bro (Le Ciel comme un endroit)*, un court métrage en breton réalisé par **Franck Saint-Cast** (*Roger Nimier, à toute vitesse*, dans la collection « Un siècle d'écrivains ») qui s'est **inspiré d'un fait divers.** A **Brest,** deux femmes encore jeunes – remarquablement interprétées par Nicole Le Vourc'h et Nolwenn Corbel –, deux amies alcooliques, mal dans leur vie, errent de bar en bar et se retrouvent sur le pont de Recouvrance, où va se jouer leur destin.

« La Chance aux chansons », le retour

Dans un entretien à l'hebdomadaire *France-Dimanche* daté du 1er décembre, **Michèle Cotta,** directrice générale de France 2, indique que « La Chance aux chansons », animée depuis 17 ans par **Pascal Sevran,** et dont l'arrêt a été annoncé pour le 22 décembre, reviendra sous forme hebdomadaire, sans doute le dimanche, dès le mois de **septembre 2001.** Elle annonce également que l'animateur proposera l'été prochain une série de huit nouvelles émissions en deuxième partie de soirée.

Hommage à Thierry Garrel

Du 5 décembre au 21 janvier, la **Galerie nationale du Jeu de paume,** Arte et l'INA rendent hommage au **producteur** qui a sans doute le plus contribué au **renouvellement du documentaire en France** depuis trente ans, du **service de la recherche** de l'ORTF à **l'INA** et à **La Sept/Arte** où il dirige l'unité documentaire. Quatre-vingt-huit films articulés autour de sept thèmes. Du 5 au 10 décembre, *Cette télévision est la nôtre.*

■ Thierry Garrel, juste une image, *Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, 75008 Paris. Rens. : 01-47-03-12-50.*

AFP

Gao Xingjian à « Droit d'auteurs »

Frédéric Ferney recevra le **10 décembre** à 11 heures sur **La Cinquième**, le **Prix Nobel de littérature** Gao Xingjian. L'écrivain naturalisé français, de langue chinoise, sera confronté à deux lecteurs, Claude Martin, ex-ambassadeur de France à Pékin, et Geneviève Imbault-Bichet, directrice des éditions Bleu de Chine.

Ripstein sur Arte

Arte diffusera le 11 décembre les deux derniers films réalisés par **Arturo Ripstein,** *La Perdicion de los hombres* et *Asi es la vida (C'est la vie)*, sélectionnés au récent Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier, et le deuxième à Cinéma tout écran, à Genève (récompensé par un grand prix de la réalisation).

Guerre d'Algérie et mémoire

Le 31 octobre 2000, quarante ans après le « Manifeste des 121 », douze intellectuels publiaient un appel sur la reconnaissance et la **condamnation de l'utilisation de la torture** en Algérie. Le lundi 11 décembre à 19 heures, l'**Institut national de l'audiovisuel** (INA) propose un débat illustré d'extraits d'émissions tirées de son fonds d'archives, intitulé « La mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie », avec les historiens **Marc Ferro** et **Pierre Vidal-Naquet, Béatrice Fleury-Vilatte,** auteur d'un ouvrage éponyme (coéd. INA-L'Harmattan), et le réalisateur **Pierre Abramovici.**

■ *Petit auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 75013 Paris. Réserv. : 01-53-79-48-30 ou [inatheque@ina.fr].*

« Big Brother » irrite l'Eglise polonaise

Diffusée depuis le 26 novembre sur la chaîne privée **TVN,** la version polonaise de « Big Brother », le programme de **« télé-réalité »** déjà diffusé avec succès dans de nombreux pays, a suscité des controverses. Des prélats de l'Eglise catholique se sont déclarés opposés à cette émission, estimant qu'elle *« violait la dignité humaine »*.

Le Mouv' en Bretagne

En application du plan Bleu de **Radio-France** et de la réorganisation des fréquences, le Mouv', la plus jeune radio du service public, est diffusée depuis le 24 novembre à **Brest, Nantes** et **Rennes.** Avec ses trois nouvelles implantations, la station rock porte son bassin d'auditeurs potentiels de 2 à 6 millions.

LeMonde Job: WEL4800--0004-0 WAS TEL4800-4 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:44 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0090 Lcp:700 CMYK

France 3 défend ses choix

Malgré son succès (ou à cause de lui), l'émission vedette de France 3, « C'est mon choix », a essuyé les foudres des parlementaires et du CSA pour cause de vulgarité, indigne du service public. Récit d'une semaine mouvementée où Hervé Bourges, Marc Tessier et... Ségolène Royal sont entrés dans la polémique

DÉCIDÉMENT, la case de début d'après-midi semble porter la poisse aux dirigeants de France 3. Déjà, avant « C'est mon choix », « Parole d'Expert », magazine de consommation coproduit par Capa et présenté, depuis la rentrée de 1996, du lundi au vendredi à 13 h 50 par Valérie Expert, s'était vu épingler par le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour *« publicité clandestine »*. Suspendu en février 1999 puis remis à l'antenne après quelques modifications, le magazine avait finalement disparu de la grille pour laisser la place, en novembre 1999, à « C'est mon choix ». Un talk-show copié sur ceux que l'on peut voir l'après-midi sur les écrans américains ou italiens, mettant en vedette des anonymes qui présentent des particularités, que ce soit sur le plan de leurs mœurs ou de leur physique, ou qui ont des passions insolites. C'est leur choix. L'émission aborde donc des sujets comme « Mon animal a tous les droits », « je travaille avec mon corps », « J'aime les grosses », « je n'écoute pas mes parents », « j'aime me travestir », « j'aime les hommes plus jeunes que moi », « j'aime vivre nu », etc.

Sur un plateau qui ressemble à une arène, les « témoins » racontent leur histoire. Le public se charge de l'ambiance : applaudissements, sifflets ou hurlements ponctuent les témoignages. Parfois, un « spécialiste » est sur le plateau, mais sa parole passe au second plan. L'objectif est d'offrir une tribune à ceux qui, ressemblant à M. ou Mme Tout-le-Monde, présentent une différence.

Produit par Réservoir Prod., la société de Jean-Luc Delarue, pour laquelle les témoignages de Français moyens constitue un véritable filon (on lui doit notamment « Ça se discute » et « Jour après jour », débats de société diffusés sur France 2), l'émission est animée par la stricte Evelyne Thomas, une ancienne journaliste de *La Voix du Nord*, déjà aperçue sur France 3 Paris-Ile-de-France, où elle a présenté les informations régionales, et sur TF 1, où elle a animé un magazine de consommation.

A son lancement, « C'est mon choix » est diffusé l'après-midi à la même heure que les feuilletons « Derrick » sur France 2 et « Les Feux de l'amour » sur TF 1. France 3 entend jouer la contre-programmation en offrant aux téléspectateurs *« un débat qui donne la parole aux gens »*. L'émission réalise des scores d'audience moyens – autour de 10 % de part de marché. Au fil des mois, les chiffres ne vont cesser de grimper, pour atteindre, en juin 1999, 25 % de part de marché, mais personne n'y prête encore la moindre attention. Encouragés par le succès d'un magazine qui ne leur coûte pas très cher (200 000 francs par numéro), les responsables de la Trois ont l'idée, en juillet, de proposer chaque soir, à 20 h 20, dans la case précédemment occupée par des jeux (« Fa si la », « le Kadox », etc.), une sorte de best-of de l'émission de l'après-midi (vingt-six minutes au lieu de cinquante-deux). Jusqu'alors confinée dans un créneau peu exposé, « C'est mon choix » se retrouve brutalement en prime-time. A l'heure où les autres grandes chaînes programment leur « JT », « C'est mon choix... ce soir » (refacturé 100 000 francs à la chaîne par Réservoir Prod.) propose aux téléspectateurs des débats sur des sujets tels que « J'aime montrer mon corps » ou « Je dis oui le premier soir ». Le public suit (l'émission obtient rapidement 25 % de part de marché), mais certains commencent à froncer les sourcils, estimant que l'émission cadre mal avec l'image de la chaîne des régions.

Consécration suprême : le 12 novembre, l'émission accède au prime time et réunit plus de six millions de téléspectateurs

S'appuyant sur le succès d'audience, la direction de France 3 choisit, malgré les critiques qui jugent le talk-show voyeuriste et racoleur et les grincements à l'intérieur de la chaîne, de prolonger à la rentrée de septembre l'expérience estivale. Et, consécration suprême, « C'est mon choix » se voit gratifier, dimanche 12 novembre, d'une émission spéciale programmée à 20 h 50. Placé en concurrence avec le film *Jerry Maguire* (TF 1), la série américaine « Urgences » (France 2) et un numéro de « Zone interdite » consacré aux abus sexuels (M 6), le show d'Evelyne Thomas (sur le thème « Miroir, mon beau miroir, quel nouveau look allez-vous me donner ? ») se place en deuxième position, avec plus de six millions de téléspectateurs et 25,7 % de part de marché.

La polémique éclate alors. Nous sommes à la mi-novembre, au moment de l'examen du budget de la communication à l'Assemblée nationale. Tandis que l'on discute dans l'Hémicycle de l'augmentation de l'enveloppe attribuée aux chaînes publiques, des députés de la majorité et de l'opposition profitent du débat pour dénoncer la médiocrité de certaines émissions de France Télévision, montrant notamment du doigt « C'est mon choix ». Selon *Le Canard enchaîné*, la ministre de la culture, Catherine Tasca, aurait fait savoir qu'elle avait cette émission dans le collimateur, en raison du poids croissant de son producteur, Jean-Luc Delarue, sur le service public. Elle démentira ensuite, mais l'affaire a pris un tour politique. La télévision publique est visée et à nouveau confrontée à sa paradoxale situation : assurer sa mission de service public tout en faisant l'audience qu'on attend d'une chaîne généraliste. Une rumeur court selon laquelle TF 1, alarmée de voir les téléspectateurs des « Feux de l'amour » et du « JT » zapper sur la chaîne publique, aurait fait du lobbying auprès des députés. Le CSA se manifeste à son tour en rendant publique une lettre adressée le 26 novembre au président de France Télévision, Marc Tessier (elle aurait été rédigée dès le 6 novembre, avant la mobilisation des députés, a tenu a préciser le CSA, ne voulant pas donner l'impression d'arriver après la bataille). Les « sages » y dénoncent les *« dérapages »* et les *« dérives »* de l'émission présentée par Evelyne Thomas. Rappelant qu'aux termes de son cahier des charges France 3 *« doit constituer une référence en matière d'éthique, de qualité et d'imagination »*, le CSA s'interroge sur la compatibilité de « C'est mon choix » avec ces missions de service public, soulignant le *« voyeurisme »* et le *« sensationnalisme »* de certains thèmes. Dans sa lettre, l'organisme demande au président de France Télévision de *« prendre des mesures »* pour éviter les débordements. Interrogé dans *Paris-Match* daté du 7 décembre, Hervé Bourges, président du CSA, souligne que, *« malheureusement, la télé capteuse, la télé voyeuse, la télé poubelle, c'est un phénomène mondial »*, faisant allusion aux émissions de type « Big Brother » ou « Survivor », qui mettent en vedette des

LeMonde Job: WEL4800--0005-0 WAS TEL4800-5 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:47 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0091 Lcp:700 CMYK

SYLVAIN LEGRAND/FRANCE 3

L'animatrice Evelyne Thomas au milieu du public de « C'est mon choix »

citoyens lambda confrontés à des situations physiques et psychologiques extrêmes. Ces programmes emportent un énorme succès chez nos voisins, mais personne encore n'a osé une version française à l'exception d'Expand, qui travaille à l'adaptation de « Survivor » pour TF 1.

La polémique ne semble guère perturber Bertrand Mosca, directeur des programmes de la chaîne. Interrogé le 19 novembre à Venise, où il s'est déplacé, en compagnie de quelques journalistes et de l'équipe de « Thalassa », pour présenter les nouvelles orientations du magazine de la mer, il défend bec et ongles « C'est mon choix ». Un peu agacé quand même que les regards se focalisent sur ce programme au détriment des nouveautés de la rentrée, il rappelle que France 3 est au premier rang pour la production de documentaires et remplit sa mission culturelle, citant « Un livre, un jour », « C'est pas sorcier », « Les Années Mitterrand » ainsi que *« des fictions de prime-time écrites par des écrivains de renom »*. Et il annonce pour janvier un *« nouveau magazine culturel interrégional »*, animé par le journaliste Franz-Olivier Giesberg. Revenant à « C'est mon choix », Bertrand Mosca estime que c'est *« une émission divertissante qui prône la tolérance »*. Il assure même la *« regarder avec plaisir »*. Il n'est pas le seul : la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, apporte un soutien inattendu à l'émission dans *Le Parisien* du 1er décembre, affirmant regarder le magazine avec ses enfants. *« J'ai vu d'excellents numéros de* « C'est mon choix », indique-t-elle. *Cette émission pousse à une certaine forme de tolérance »*.

Un sondage, réalisé les 21 et 22 novembre par Ipsos Médias à la demande de France 3 auprès de 1 016 personnes représentatives de la population française de 15 ans et plus, rendu public par la direction de la chaîne, montre que beaucoup de Français partagent cet avis. 86 % des personnes interrogées estiment que « C'est mon choix » est *« une émission qui permet de comprendre les différences entre les gens »*, et 85 % que ce programme *« a sa place sur une chaîne publique »*. Une minorité juge l'émission *« voyeuriste »* (41 %), ou *« racoleuse »* (31 %).

Dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 1er décembre, le président de France Télévision, reconnaissant que *« le respect dû aux téléspectateurs impose une vigilance de tous les instants qui a pu être prise en défaut »*, rappelle que *« la télévision publique se doit d'être populaire et de qualité »*. De son côté, la direction de France 3 s'est empressée de faire savoir que, désormais, « C'est mon choix » serait placée sous surveillance (*lire page 5*). Ces déclarations semblent satisfaire le CSA, qui considère aujourd'hui que *« l'affaire est close »*.

Sylvie Kerviel

Didier Mathus : « Le monopole de Jean-Luc Delarue pose problème »

LORS de l'examen du budget de la communication à l'Assemblée nationale, mi-novembre, Didier Mathus, député (PS) de Saône-et-Loire, membre de la commission des affaires culturelles du Parlement et administrateur de France Télévision, avait souligné quelques *« dérives »* de la télévision publique, notamment « C'est mon choix », le magazine controversé de France 3 produit par Jean-Luc Delarue.

« Est-ce bien le rôle des élus de l'Assemblée nationale de se préoccuper des programmes de l'audiovisuel public ?

– Ce n'est certes pas aux députés de bâtir les grilles de France Télévision, mais il est légitime qu'ils s'intéressent de près aux missions du service public qui, au nom de la collectivité, perçoit 18 milliards de francs pour son financement. Je suis un peu surpris par l'ampleur de la polémique à propos du magazine « C'est mon choix », car j'estime qu'il faut juger une chaîne sur la globalité de ses programmes. De ce point de vue, France 3 n'a rien à se reprocher. En fait, je me demande si les chaînes privées comme TF 1 et M 6 n'ont pas intérêt à ce que le débat soit de nouveau centré sur le service public pour faire oublier quelques-uns de leurs programmes qui mériteraient aussi réflexion...

– Derrière cette polémique, n'est-ce pas Jean-Luc Delarue qui est visé en raison de ses nombreuses productions pour le service public ?

– Le quasi-monopole de Jean-Luc Delarue pose effectivement problème et me paraît la question la plus importante. Est-il normal qu'une seule maison de production fournisse à plusieurs chaînes la quasi-totalité des débats de société ? Je ne le pense pas.

– A travers les critiques concernant le magazine « C'est mon choix », les contradictions du service public apparaissent une nouvelle fois au grand jour. Quelles sont les solutions ?

– Il n'y en a qu'une : France Télévision doit simplement remplir les missions de service public qui lui sont définies. Les chaînes qui composent la holding doivent conserver un niveau de qualité et rester des chaînes populaires. Elles le sont dans leur ensemble. »

Propos recueillis par Daniel Psenny

Recadrage

SECOUÉE par la polémique dans la presse et par les remarques du CSA, la direction de France 3 a réagi en indiquant que le talk-show « C'est mon choix » *« n'est pas remis en cause »*, mais qu' il fera désormais l'objet d'une surveillance particulière. *« Nous allons suivre encore plus en amont les choix des sujets et des invités »*, déclare Rémy Pflimlin, directeur général de la chaîne.

Il précise que *« en cas de thèmes sensibles »*, la commission de signalétique de la chaîne, qui visionne certains programmes avant leur diffusion pour leur attribuer un code « antiviolence », pourra être saisie.

En outre, cette commission regardera systématiquement les émissions du mercredi après-midi, jour où le public d'enfants est important. Le directeur des programmes, Bertrand Mosca précise également que *« le système de contrôle »*, mis en place après un premier dérapage (le 18 octobre, une séquence de « C'est mon choix », montrant un homme en train de se transpercer le bras avec un poignard, avait suscité des protestations), allait être renforcé : présence de représentants de la chaîne aux comités de rédaction du magazine et pendant l'enregistrement ; visionnage des séquences avant montage.

En janvier, « C'est mon choix » ne sera plus diffusé qu'à 13 h 50. Les « best of » de 20 h 20, programmés depuis juillet *« à titre temporaire »*, s'arrêteront, pour laisser la place à « Tous égaux », déjà diffusé les vendredis et samedis depuis un mois à la place de « C'est mon choix ». Basée elle aussi sur les témoignages insolites, l'émission est – comme « C'est mon choix » –, produite par Réservoir Prod., la société de Jean-Luc Delarue. *« Nous avons testé cinq projets. "Tous égaux" s'est révélé celui qui correspondait le mieux à ce qu'on voulait offrir aux téléspectateurs : un programme léger, complémentaire de ce que proposent à cette heure les autres chaînes »*, indique Bertrand Mosca.

S. Ke.

LeMonde Job: WEL4800--0006-0 WAS TEL4800-6 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:20 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0092 Lcp:700 CMYK

Le rouge et le noir

GÉRARD MILLER. Ex-révolutionnaire, le « psy de service » de la télé n'a pas fini de divertir ou de subvertir

FRANCK FERVILLE

POUR fuir encore un instant son « moi », la salle d'attente n'offre qu'une pile de *Nouvel Obs*. Ni *Gala* ni *Le Chasseur français*. Pas d'échappatoire sous le regard de père sévère du maître, Jacques Lacan. Qu'il s'agisse d'une belle et bienveillante caricature n'y change rien. En entrant dans le cabinet, on ne voit d'abord que le divan, puis une paroi de glaces, reflétant peut-être le dévouement de notre hôte à l'auteur du *Stade du miroir comme formateur de la fonction du « je »*.

Seul réconfort : sur une étagère, un chat allongé, voluptueusement. Bref répit, car il faut affronter ce « lui » redouté qu'est Gérard Miller, celui qui terrorise les invités de ce bon Michel Drucker. Quel effroi, l'autre jour, sur le visage du colossal David Douillet ! Malgré leur envie, les hommes politiques hésitent à venir. *« François Bayrou m'a traité de loup-garou »*, précise l'effronté, œil fin, lèvres minces et menton haut. N'a-t-il pas avoué à Valéry Giscard d'Estaing qu'il lui devait le plus beau jour de sa vie, le 10 mai 1981, celui de la défaite de l'ancien président et de l'arrivée de la gauche au pouvoir ? Il fut plus aimable avec Elisabeth Guigou, moquant son apparente froideur d'héroïne *« hitchcockienne »* et voyant la ministre de la justice dans *La Main au collet*.

Difficile d'éviter les traits d'esprit de Gérard Miller. Il a aussi le don d'ubiquité : à la télé, chez Michel Drucker comme chez Laurent Ruquier ; à la radio, avec ce dernier également ; en librairie, pour son huitième ouvrage, *Ce que je sais de vous... disent-ils* (Stock), une subversion de l'astrologie, où l'on apprend qu'il fête son anniversaire à la même date que Tom Cruise et qu'il est né sous le signe du Cancer, comme Lionel Jospin. Il fait en outre du music-hall, puisqu'il *« coécrit »* le prochain spectacle de Guy Bedos. Et ce n'est pas tout. Ne pouvant se contenter d'être chez les autres, il sera chez lui, en janvier, sur La Cinquième, dans une émission pour le moins originale, plongée dans l'obscurité.

Un rêve de soixante-huitard : écran noir ? Pas tout à fait. Des caméras infrarouges permettront aux téléspectateurs de voir ce que ne verront pas Gérard Miller, sa partenaire – une journaliste aveugle de naissance – et leurs convives, réunis pour un repas à thème. Ambition : parler *« autrement et d'autre chose »*. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, *« le noir est propice à l'écoute et à une sensibilité particulière »*, affirme le psychanalyste, qui, derrière le divan, ne voit pas le patient, et réciproquement. Mais, là comme ailleurs, celui qui est présenté comme le *« psy de service »* se défend de *« mimer la psychanalyse »*, sachant ce que lui reprochaient furieusement ses confrères quand, à la fin des années 80, dans ses livres et ses chroniques pour *Libé* ou autres médias, il donnait l'impression d'« analyser » les personnalités, politiques ou non, hors des limites déontologiques.

Gérard Miller, qui a toujours collectionné les ennemis, plaide qu'il ne confond pas ses emplois et souligne que ses nombreuses activités médiatiques restent *« secondaires »*. Il dit se vouer avant tout à son cabinet et à l'enseignement. Car celui qui a eu *« vingt ans en 68 »* professe à l'université qu'il voulait *« détruire »*, barre de fer et *« Petit Livre rouge »* en main, avec les maoïstes de la Gauche prolétarienne (GP), dont il fut l'un des dirigeants.

Père de famille, il prétend n'avoir pas à *« rougir »* de ce passé et n'avoir pas tant changé. Ainsi se vante-t-il d'avoir été *« viré »* de certaines émissions. Ainsi proclame-t-il : *« Partout où je passe, j'entends mettre des petits grains de sable pour enrayer un peu la moulinette des images. »* Pas étonnant que ce subversif impénitent fasse grincer des dents. Le psy, convaincu que l'image brute, sans *« médiatisation »* – non analysée –, rend fou, dénonce le penchant de la télévision qui *« finira par mettre une caméra dans le trou du cul-du-monde »*.

« Partout où je passe, j'entends mettre des petits grains de sable pour enrayer un peu la moulinette des images »

Premier responsable de la notoriété audiovisuelle de ce « grinçant », Laurent Ruquier montre un autre visage de celui qu'il a recommandé à Michel Drucker : *« Je l'avais invité à la radio pour un de ses bouquins. Il m'avait déplu avec son côté donneur de leçons. Je l'ai réinvité pour me venger et, là, j'ai changé d'avis. Il était brillant. Alors je l'ai embauché dans mon équipe. Avec lui, il faut franchir une barrière, une distance, pour apprécier un type honnête et droit, qui avance généreusement des idées, de façon originale et inattendue. »* L'homme aux idées noires est si surprenant que, lors des réunions de travail, en Toscane ou ailleurs, de la bande à Ruquier, en dépit de la concurrence, il en est le boute-en-train polymorphe, capable même de se faire magicien...

Francis Cornu

LeMonde Job: WEL4800--0007-0 WAS TEL4800-7 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 17:50 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0093 Lcp:700 CMYK

John Lennon, rocker et martyr

Hommage au Beatle disparu il y a vingt ans, sur Arte , Canal Jimmy et France Bleu

LE 8 décembre 1980, John Lennon est assassiné devant le Dakota Hotel, sa résidence new-yorkaise, par Mark Chapman, un fan déçu. Les radios passent en boucle *Imagine* et *Woman*, les télévisions diffusent les images d'admirateurs en larmes à Central Park, chantant l'hymne pacifiste *Give Peace a Chance* autour de bougies et de bâtons d'encens. On pleure la mort d'un artiste, le Beatle qui a mené la carrière solo la plus risquée et la plus brillante, mais aussi celle d'un activiste engagé en faveur de la paix.

Pour commémorer les vingt ans de sa disparition, Canal Jimmy et Arte se sont partagé le travail. La chaîne du câble s'en tient strictement à évoquer le rocker avec un débat dans le « Rock Press Club » (vendredi 8 décembre à 21 heures) de Philippe Manœuvre, suivi de *Gimme Some Truth* (à 21 h 55), l'enregistrement de l'album *Imagine* – récemment diffusé par Arte (« Le Monde Télévision » daté 23-24 janvier) – et de *One to One* (à 23 heures), un concert filmé au Madison Square Garden de New York, en 1972. De son côté, jeudi 7 décembre, la chaîne franco-allemande propose une Thema « Love & Peace : John Lennon et la paix » (à 20 h 45). Au programme : *Comment j'ai gagné la guerre* (à 22 h 20), le film antimilitariste réalisé en 1967 par Richard Lester avec Lennon, suivi de *Sweet Toronto* (à 0 h 05), le concert pour la paix filmé par Don A. Pennebaker en 1970 à Toronto, et, en ouverture, *Yoko & John*, la seule nouveauté de cette soirée. Dans ce documentaire de Giliane Le Gallic et Frédéric Le Clair, on suit Lambert Wilson, venu se recueillir devant le Dakota Hotel. L'acteur relate les itinéraires du *« héros de la classe ouvrière »* et de la bourgeoise japonaise, leur rencontre fin 1966, leur combat pacifiste à travers ses épisodes connus – les bed-in, la campagne d'affichage « La Guerre est finie... si vous le voulez ! ». Associé à la célébration de l'Année de la culture de la paix, de l'Unesco, le récit de la ballade du couple est entrecoupé d'interventions de différents Prix Nobel de la paix, mais aussi de personnalités comme Mgr Jacques Gaillot, Henri Emmanuelli ou Pierre Lescure.

MICHAEL OCHS / PPCM

En 1969 : « Bed-in » en faveur de la paix

Une idée louable, évidemment. Mais est-il pertinent de transformer Lennon en disciple d'Artistide Briand et de Martin Luther King, sans jamais donner la parole à des contradicteurs – à une exception près, lorsque le chanteur est violemment pris à partie par une journaliste du *New York Times* ? Cette action de Lennon et Yoko Ono avait été sévèrement critiquée, y compris dans les milieux pacifistes, qui leur reprochaient leur nombrilisme et leur inefficacité.

Le commentaire affirme, en outre, que le chanteur était fiché par le FBI depuis 1972, *« parce qu'il luttait pour la paix et contre la violence »*. Il est plus probable que les policiers fédéraux s'intéressaient surtout à ses sympathies pour l'ultra-gauche américaine. Il n'est pas fait mystère de ses liens avec Jerry Rubin, Abbie Hoffman, les Black Panthers et les White Panthers, mais le documentaire ne dit rien sur d'autres liens que Lennon est soupçonné avoir entretenu avec le Parti révolutionnaire des travailleurs britannique (trotskiste) et avec l'IRA, ni même de l'hypothèse d'un Lennon naïf et manipulé.

Un proche du couple monopolise les témoignages, Elliot Mintz, aujourd'hui porte-parole de la veuve du rocker. Pour résumer la version autorisée : avant de rencontrer Yoko Ono, Lennon n'était que le chanteur d'un groupe de rock commercial ; à son contact, il est devenu un pèlerin de la paix, un humaniste et un révolutionnaire éclairés, un féministe et un artiste d'avant-garde. Entre la béatification et la littérature à scandale (qui dépeint Lennon comme un monstre d'égoïsme, drogué et suicidaire), il semble toujours impossible, vingt ans après sa mort, de brosser un portrait pondéré de ce pacifiste jamais pacifié, ni ange ni salaud.

Bruno Lesprit

A la radio

Mercredi 6 décembre **France Bleu** proposera un programme spécial Beatles et John Lennon. Au cours de cette journée, les auditeurs pourront gagner plusieurs albums, la compilation *« N° 1 »* des Beatles, *John Lennon Plastic Ono Band* et *John Lennon & Yoko Ono Double Fantasy,* en téléphonant à l'antenne au 0810-055-056 ou sur Internet (**www.francebleu.com**).
■ *FM Paris 107,1.*

EVASION
Publicités

Compagnie Italienne de Tourisme
ROME SPECIAL BUDGET
du 7 au 10 Décembre 2000
à partir de 2 016 Frs TTC en hôtel 3*
Prix minimum par personne comprenant :
le vol spécial Paris/Rome/Paris, les taxes aériennes, les transferts aéroport/ville/aéroport, le logement base chambre double avec petit-déjeuner, notre accompagnateur depuis Paris.
Offre valable sous réserve de disponibilité.
Rens. et inscription au : 08 10 00 70 70 - Minitel 3615 CIT EVASION (1,29 F/mn)
www.citvoyages.com - Email : citvd@online.fr
L 075 99 0167 - Concept IPC

PARIS
SORBONNE
HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques - Paris 5e
Chambre avec bains - W-C
T.V. couleur - Tél. direct.
De 350 F à 480 F
Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

HAUTE SAVOIE
SOMMAND PRAZ-DE-LYS
1 500 M. Pied des Pistes - Fond, Alpin
HOTEL DU LAC 2*
Piscine, Sauna, SPA - Pens. comp. 295 F à 390 F
PROMO 5 jours minimum
tout compris basse saison
Pension, matériel, forfait ski 2 200 F
Séjour et Week-End groupe
☎ 04.50.34.20.88

"EVASION",
renseig. publicité :
☎ 01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.25

LeMonde Job: WEL4800--0008-0 WAS TEL4800-8 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 15:54 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0094 Lcp:700 CMYK

18.55 M 6

Mission 1 million

TOUTE ressemblance avec une émission diffusée sur une chaîne concurrente n'est pas fortuite. « Mission 1 million », programmé sur M 6, du lundi au vendredi à 18 h 55 – à la place des séries américaines qu'on croyait inamovibles –, est un nouveau jeu animé par Alexandre Delperier, transfuge de TF 1, sobre au point de paraître un peu crispé. *« Un jeu de connaissances et de stratégie »*, selon la chaîne. Cinq candidats qui ne se connaissent pas doivent faire équipe pour essayer de gagner le gros lot, tout en essayant de s'éliminer les uns les autres au fil de la partie. Toute l'équipe concourt à trouver les bonnes réponses aux neuf questions posées, mais au final un seul des candidats sera l'heureux milionnaire. C'est par cette dimension stratégique et des questions plus difficiles que « Mission 1 million » veut marquer sa différence par rapport à « Qui veut gagner des millions ? » animé par Jean-Pierre Foucault sur TF 1, qui mise surtout sur un suspense et une mise en scène un peu lourds.

Thierry Nirpot

TF 1

5.50 Pim. Paroles, paroles... Les carottes rappeuses. **6.15** Secrets. **6.40** et 9.00 TF 1 info. **6.48** et 8.28, 9.10, 11.05, 1.28 Météo. **6.50** TF ! jeunesse. Salut les toons. **8.30** Téléshopping.
9.15 La Basse-cour. Série. Le Diable dans l'école ✪. 5957094
11.10 Dallas. Série. Encore moi.
12.00 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 et 18.58 Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.45 et 20.40 Du côté de chez vous.
13.50 Les Jardins de Laurent. Magazine.
13.55 et 14.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. Témoin clef.
16.35 7 à la maison. Série. L'éloge des femmes.
17.30 Sunset Beach. Série.
18.20 Exclusif. Magazine.
19.00 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Hyper Net. Magazine.
20.00 Journal, Météo.

20.55

JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN

Pour l'amour d'un ange. 3547100
Série. Avec Mimie Mathy, Valérie Cavalli, François-Régis Marchasson.
Envoyée au secours d'un ténor souffrant d'un cancer des cordes vocales, Joséphine succombe au charme de l'artiste.

22.50

CÉLÉBRITÉS

Magazine présenté par Valérie Benaïm, Stéphane Bern et Benjamin Castaldi.
Invités : Charles Aznavour ; Adriana Karembeu ; Stéphane Freiss ; Marie-Claude Pietragalla. 519100

0.15 Football. Présentation des rencontres de la deuxième journée de la deuxième phase de la Ligue des champions. 8417872 **0.50** Exclusif. Magazine. 3541105 **1.20** TF 1 nuit, Du côté de chez vous. **1.30** Aventures asiatiques. Aventures asiatiques aux Philippines (n° 1) Documentaire. 3869037 **2.25** Très chasse. Mieux tirer, mieux chasser. Documentaire. 2013389 **3.15** Reportages. Les locataires de la mer. 1549230 **3.40** Histoires naturelles. Insolites. Documentaire. 8453124 **4.35** Musique. 1985245 **4.55** Histoires naturelles. Loup y es-tu ? Documentaire (55 min). 8480037

France 2

5.30 La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** et 12.15, 17.20 Un livre. *Dormance,* de Jean-Loup Trassard. **8.40** Des jours et des vies. Feuilleton.
9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton.
9.30 C'est au programme. Criminels : ils sont indécelables. 7162384
10.55 Flash info.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.20 Pyramide. Jeu.
13.00 Journal, Météo.
13.55 Consomag. Magazine.
14.00 L'Enquêteur. Série. Le fantôme Isabelle ✪.
14.55 En quête de preuves. Série. La petite fille et la Mafia ✪.
15.45 La Chance aux chansons. Bals de Vienne [1/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Qui est qui ? Jeu.
18.05 70's Show. Série. Le magot d'Eric ✪.
18.30 JAG. Retour au JAG.
19.20 Lundi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.50

JOUR APRÈS JOUR

Grandir avec une maladie rare : le courage avant l'âge. 31758723
Présenté par Jean-Luc Delarue.
Invités : David Douillet ; Thierry Soublin ; Edwige Antier.

23.00

ARGENT PUBLIC, ARGENT PRIVÉ

Magazine présenté par Sylvain Attal.
L'argent de poche ;
Les lycées PACA ; Centuri.
Invité : Philippe de Villiers. 2987094
0.35 Journal, Météo.
1.00 L'Entretien. Magazine. Invité : Denis Kessler. 9222853

1.50 Lundi, c'est Julie. 8987921 **2.15** Mezzo l'info. 6098376 **2.30** Les Hommes en noir. Documentaire. 3690230 **3.30** 24 heures d'info. 9513124 **3.45** Météo. **3.50** Fêtes vos jeux. Documentaire. 3980124 **4.40** Ballons glacés. Documentaire (50 min). 6878969

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. Les Mémoires extraordinaires de la sorcière Camomille ; Les Aventures des Pocket Dragons. **7.00** et 16.35 MNK. **8.45** Un jour en France.
10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. L'infarctus.
10.50 L'Île fantastique. Série. Butch et le Kid. La danseuse.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.00 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix. Magazine. 4613549
15.00 Justice pour un innocent. Téléfilm. Paul Krasny. Avec Robert Conrad (Etats-Unis, 1994). 8674988
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Entre chiens et loups.
18.15 Un livre, un jour. *Hitchcock,* de Patrick Brion.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.10 Tout le sport. Magazine.
20.20 C'est mon choix... ce soir. Magazine.

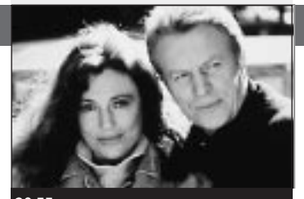

20.55

LES MARMOTTES

Film. Elie Chouraqui.
Avec Daniel Gélin, Jacqueline Bisset.
Comédie dramatique
(France, 1993). 1105278
La description de divers conflits sentimentaux au sein d'une famille en vacances à la montagne.
22.40 Météo, Soir 3.

23.10

L'EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

La mémoire traumatisée. 3329988
Documentaire. Jean-Louis Mahe.
Que deviennent les victimes d'un attentat, d'une prise d'otage, des militaires qui ont vécu la guerre ? Qu'est-ce qu'un choc traumatique ?
0.05 Strip-tease. Magazine. Droit commun ; Marc et René ; Faut pas pousser. 2871476

1.10 C'est mon choix. **2.05** Nocturnales. *Un chapeau de paille d'Italie* (1er acte, [1/4]). Opéra de Nino Rota. Par l'Orchestre de l'Opéra, dir. Louis Langrée. Avec Alain Gabriel, ténor (Fadinard), Christophe Fel, basse (Nonancourt) (30 min).

La Cinquième

5.30 L'Université de tous les savoirs. **6.25** Silence, ça pousse ! **6.40** Anglais. Leçon n° 12. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. **8.05** Doc Eurêka. **8.10** Le Journal de l'Histoire.
9.00 Les Ecrans du savoir. Histoire personnelle de la littérature. Galilée. J'aimerais bien savoir. Le dessous des cartes.
10.00 Droit d'auteurs. **10.55** Les Lumières du music-hall. **11.20** et 18.30 Le Monde des animaux. Les Nettoyeurs de l'Afrique. Androo et les diables. **11.50** Fenêtre sur. **12.15** Cellulo. **12.45** Il était une fois l'Atlantide. Documentaire. 3630891
13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre. **14.40** Que sera le travail demain ? **15.30** Entretien avec Albert Jacquard.
16.00 Econoclaste. **16.30** Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Marie s'en va t'en guerre. Téléfilm. David Delrieux. Avec Laure Duthilleul (France, 1994). 6643704
18.25 Météo.

Arte

19.00 Nature. L'Enfance multimédia. Documentaire (2000).
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Des animaux et des hommes [1/4]. L'école des pachydermes. Documentaire (2000). *Il y a dix ans, s'ouvrait dans la savane du Botswana une école de dressage des éléphants d'Afrique, Camp Abu. Des élèves qui peuvent venir en aide à la population locale, ou participer à des films animaliers.*

20.45

LE SECRET DE VERONIKA VOSS ■ ■ ■

Film. Rainer Werner Fassbinder.
Avec Rosel Zech, Hilmar Thate.
Drame (All., 1981, N., v.o.). 706407
Dans les années 50, le portrait d'une star de cinéma déchue.
22.25 Court-circuit 1. *Du lundi au vendredi.* Court métrage. Emmanuel Finkiel (2000). 8800891

22.35

HÉLAS POUR MOI ■ ■ ■

Film. Jean-Luc Godard. Avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah.
Comédie dramatique
(France - Suisse, 1992). 1252164
Dieu s'incarne quelques jours dans le corps d'un garagiste. Une méditation sur la croyance et le rôle des images. Une fulgurante intuition poétique.
23.55 Court-circuit 2. *Coffee Blues.* Court métrage. Daniel Speck. Avec Ottokar Lehrner (2000, v.o.) ; **0.10** *La Fête des mères.* Court métrage. Chris Van der Stappen. Avec Hélène Vincent (1998).

0.25 Tatort. Série. L'âge du danger (1977). **2.15** Contacts (30 min).

LeMonde Job: WEL4800--0009-0 WAS TEL4800-9 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 19:20 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0095 Lcp:700 CMYK

M 6

5.20 Fan de. **5.45** et 9.35, 10.05, 11.05, 16.05 M comme musique. **7.00** Morning Live.
9.05 M 6 boutique.
10.00 et 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo.
12.00 La Vie de famille. Série. Nous irons tous à Disney World.
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Le divorce ○. 3647181
13.35 Un amour sauvé de l'enfer. Téléfilm. James D. Pasternak. Avec Rob Lowe. *Comédie* (EU, 1998) ○. 5529177
15.20 The Practice, Donnell & associés. Série. Etats d'urgence ○.
17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer ; Le Monde fou de Tex Avery.
18.05 Le Clown. Série. Vengeance masquée [Pilote] [1/2].
18.55 Mission 1 million.
19.50 I-minute. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Série. Une fin de semaine à la neige ○.
20.40 Cinésix. Magazine.

20.50

CUISINE AMÉRICAINE

Film. Jean-Yves Pitoun. Avec Eddy Mitchell, Irène Jacob. *Comédie* (France, 1998) ○. 401617

Un jeune Américain rencontre un cuisinier français haut en couleur et capricieux qui va l'initier à son art.

M 6

22.35

LES YEUX DE LAURA MARS ■

Film. Irvin Kershner. Avec Brad Dourif, Faye Dunaway, Tommy Lee Jones. *Policier* (Etats-Unis, 1978) ○. 4929742

Une photographe de mode ressent des visions et voit, brièvement, à travers les yeux d'un assassin.

0.25 Plus vite que la musique. Magazine. Spécial Madonna. 94308
0.50 Jazz 6. Magazine. Gilberto Gil « Quanta ». 2696389
1.50 M comme musique. 3179501 **3.50** Taj Mahal. Concert (85 min). 4300817

Canal +

► **En clair jusqu'à 9.00**
7.00 Teletubbies. **7.25** Nulle part ailleurs. **8.30** D 2 Max.
9.00 Prémonitions. Film. Neil Jordan. Avec Annette Bening. *Suspense* (EU, 1999) ○. 7232487
10.35 Demain la révolution. Court métrage. ○.
10.50 Inséparables. Film. Michel Couvelard. *Comédie dramatique* (France, 1999) ○. 5631520
► **En clair jusqu'à 13.45**
12.20 Le Journal de l'emploi.
12.25 Les titres du journal.
12.30 NPA (classique). Les restos du cœur ○.
12.40 NPA. Magazine ○.
13.45 Couvre-feu. Film. Edward Zwick. Avec Bruce Willis. *Policier* (EU, 1998) ○. 3802704
15.40 Mickro ciné. Magazine.
16.10 Haut les cœurs ! Film. Solveig Anspach. *Comédie dramatique* (Fr.-Bel., 1999) ○. 3052181
17.59 Entre chien et chat.
► **En clair jusqu'à 20.35**
18.00 Daria. Série. Frime, mensonge et parano ○.
18.30 Nulle part ailleurs.

20.35

URBAN LEGEND

Film. Jamie Blanks. Avec Alicia Witt, Jared Leto, Rebecca Gayheart. *Fantastique* (Etats-Unis, 1998) ○. 387617

Encore quelques adolescents écervelés massacrés par un vilain tueur.

22.10

PEAU NEUVE ■

Film. Emilie Deleuze. Avec Claire Nebout, Samuel Le Bihan. *Drame* (France, 1999) ○. 5895907

Un homme décide de changer de vie et devient conducteur d'engins.

23.49 Histoire muette. L'éléphant.
23.55 Les Enfants du siècle. Film. Diane Kurys. Avec Juliette Binoche. *Drame* (Fr., vers. courte, 1999) ○. 8197181
1.40 Boxe hebdo. Magazine. 4257105 **2.40** Football. Championnat d'Angleterre : Sunderland - Everton. 8742292 **4.20** Vidéodrome ■■■ Film. David Cronenberg. *Fantastique* (Can., 1982, v.o.) ○. 4289312 **5.50** La Corruption internationale ou Le Beurre et l'Argent du beurre. Documentaire. **6.55** Le Journal de l'emploi (5 min).

Le film

20.45 Arte

Requiem pour une star

LE SECRET DE VERONIKA VOSS. Fassbinder s'est inspiré de la fin dramatique de Sybille Schmitz, vedette du cinéma nazi

COLLECTION CHRISTOPHE L.

Rosel Zech, dans le rôle de Veronika Voss

MUNICH, 1955. Un soir, dans un parc, Robert Krohn, journaliste sportif, rencontre une femme blonde pleurant sous la pluie. Il l'abrite sous son parapluie jusqu'à un tramway, d'où elle se sauve après une sorte de crise hystérique. L'inconnue l'appelle ensuite chez lui, l'invite à prendre le thé et se présente comme Veronika Voss, une ancienne star du cinéma allemand des années 30-40, qui prépare sa rentrée. Fasciné autant qu'intrigué par son comportement, Robert veut en savoir plus. Il apprend que Veronika Voss est soignée pour une maladie nerveuse par une neurologue, le docteur Katz. Peu à peu, il va découvrir que cette femme très aimable fournit de la morphine à Veronika et à des patients riches qu'elle dépouille, à force, de leurs biens.

En 1981, pour ce qui fut son avant-dernier film, Fassbinder s'était inspiré de la fin dramatique, en avril 1955, de Sybille Schmitz, vedette du cinéma nazi dont la carrière n'avait pu reprendre après la guerre. Elle avait sombré dans la toxicomanie et s'était suicidée. Seuls, aujourd'hui, ceux qui ont vu plusieurs de ses films distribués en France sous l'Occupation se souviennent de cette actrice à l'étrange beauté et aux rôles quelque peu mystérieux. *Danse avec la mort*, documentaire de Friedmann Beyer diffusé sur Arte le 6 décembre à 23 h 15, et *Maria, le passeur*, film de Frank Wysbar diffusé le 8 décembre à 0 h 15, vont permettre de faire le point sur elle.

Tournant en noir et blanc pour retrouver une certaine esthétique cinématographique, Fassbinder ne s'est intéressé qu'au thème de la déchéance provoquée et n'a pas cherché la moindre ressemblance physique entre Sybille et Veronika. Avec ses cheveux blonds, ses toilettes et certains traits de son visage, Rosel Zech, au demeurant étonnante interprète du rôle, évoque Ingrid Caven et toute une mythologie féminine fassbindérienne reconsidérée à travers une enquête « policière » dangereuse pour le journaliste et sa compagne Henriette. Outre sa frénésie créatrice, Fassbinder était alors en proie lui-même à un processus d'autodestruction dont la rage s'est exprimée, dans une mise en scène admirablement maîtrisée, par une vision désespérée et cauchemardesque de l'Allemagne des années 50. Car, avec la complicité d'un GI noir et d'un fonctionnaire du service de santé, la Katz peut, en toute impunité, faire le trafic de morphine et pousser à la mort à la fois une ancienne star du nazisme mais aussi un vieil antiquaire juif rescapé de Treblinka et son épouse. Le Festival de Berlin 1982 n'y vit que qualité artistique en décernant à *Die Sehnsucht der Veronika Voss* son Ours d'or...

Jacques Siclier

L'émission

23.15 Odyssée

L'Art sous le IIIe Reich

COMME la peinture d'un certain Adolf Hitler, la politique culturelle du régime nazi est méconnue. On n'en retient souvent que les aspects strictement négatifs, destructeurs : les autodafés, l'éradication de l'art moderne, si florissant en Allemagne dans les années 20 et soudain qualifié de *« dégénéré »* ou de *« juif »*, l'exil de tant d'artistes et écrivains mondialement célèbres. Aussi grave et importante fut l'action constructive menée en faveur d'une « Renaissance », sous la houlette de Joseph Goebbels, un des rares intellectuels parmi les dirigeants hitlériens, et sous l'égide du Führer lui-même, qui prenait à cœur son rôle de *« grand protecteur des arts »*. Un régime totalitaire porte bien son nom. C'est ce que démontre remarquablement ce documentaire de la BBC (en deux épisodes), avec une étonnante richesse d'illustrations. La culture fait partie du grand tout. Elle doit refléter l'idéologie et en faciliter la diffusion. *« L'art allemand crée une nouvelle philosophie passionnée de la vie, il porte les signes d'une volonté nationale »*, affirmait Goebbels, ministre de la propagande. Simple et médiocre, fondée sur un folklore et un patrimoine revisités, la nouvelle esthétique sera très populaire. Méthodiquement « inspirée » et répandue, elle achèvera le lavage de cerveau et la mise au pas d'une nation. Ça commence par une imagerie naturaliste, glorifiant fréquemment le paysan et sa famille, mais, comme *« la force a remplacé la sensibilité »*, disait-on dans les commentaires autorisés, ça finira à Auschwitz.

F. C.

CHAMPAGNE de Récoltant, excellent Brut Millésimé 88 F TTC
franco de port à partir de 12 bouteilles. Tarif dégressif par quantité.
CHAMPAGNE PESSENET - HEGENBERGER
9, rue de l'Avenir - 51480 REUIL
Tél. : 03.26.58.32.10
Fax : 03.26.51.92.49

LeMonde Job: WEL4800--0010-0 WAS TEL4800-10 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 11:26 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0096 Lcp:700 CMYK

Le câble et le satellite

RAMON SENERA/AGENCE BERNAND

« Zizi, je t'aime », un documentaire de Mischa Scorer, à 19.50 sur Muzzik

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◐ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◐ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.50 Chappaquiddick. La sale histoire d'Edward Kennedy. **7.40** Cinq colonnes à la une. **8.35** Viva Taibo ! **9.30** L'Enfant aveugle. [2/2]. **10.00** Lucebert, temps et adieux. **10.55** Piero della Francesca, peintre du silence. **11.30** Ponts. **11.45** Les Mbuti, pygmées du Zaïre. **12.30** Jean-Paul Marcheschi, le veilleur. **13.00** Les Ailes de légende. Avion cargo. **13.50** Les Secrets toxiques de Porton Down. **14.45** « Le Provençal », quotidien d'un pouvoir. **15.40** Haïti, le silence des chiens. **16.35** Luigi et Bruna. **16.55** Soldats de la paix à Sarajevo. **17.40** Mutoid Waste Company, la compagnie des mutants recycleurs. **18.15** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [11/12]. **19.10** Mystérieuses civilisations disparues. La citadelle inca. **20.00** La Quête du futur. [22/22] Des ordinateurs et des hommes.

20.30 « We Love You Like a Rock ». Les Dixies Hummingbirds, quatuor gospel. **84566520**

21.50 Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **87719013**

22.55 La Dune. **23.10** Ghetto. **23.55** Enquêtes médico - légales. Le fil rouge. **0.25** Les Grands Compositeurs. [4/7]. **1.25** Les Colères du ciel (55 min).

Odyssée C-T

9.00 Pays de France. **10.00** Embarquement porte n° 1. Samarcande. **10.25** Don de la mer. **10.55** L'Histoire du monde. **11.00** L'Egypte. [5/5] Post mortem ; **11.50** Le Dernier Jour de Marylin Monroe. **12.45** Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **13.40** Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **14.35** Trop grands les éléphants. **14.55** Sans frontières. **15.00** Cuba à bicyclette ; **16.00** Aventures africaines. [1/2] Au Kenya. **16.55** Pélicans et cormorans. **17.40** Aventures. **18.35** Les Grands Parcs canadiens. Le parc de Goat Range. **19.05** Ekranoplane, le bateau volant. **20.00** L'Europe des pèlerinages. [7/11] Fatima.

20.30 Itinéraires sauvages.
20.35 Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des villes. **501849162**
21.30 Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters. **500525988**

22.25 La Naissance de la plateforme Britannia. **23.15** L'Art sous le IIIe Reich. [1/2] L'orchestration du pouvoir. **0.20** Croisière Caraïbes. **1.10** Artisans du monde (25 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Le Point. Magazine. **41487891**
22.00 Journal TV 5.
22.15 et 1.05 Le Détour. Téléfilm. Pierre Salvadori. Avec Serge Riaboukine, Patrick Lizana (Fr., 1999). **43923758**
23.30 Télécinéma. Magazine. Au cinéma. **77420029**
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. Le monde selon Urkel. **3080966**
20.15 Friends. Série. Celui qui soignait les piqûres de méduses ○. **7985162**
20.45 Les Sorcières d'Eastwick ■ ■ Film. George Miller. Avec Jack Nicholson, Cher. *Comédie* (1987). **7788839**
22.45 Rien à cacher. Magazine. **64347278**
23.40 Aphrodisia. Série ○. **7178568**
0.10 Un cas pour deux. Série. Requiem (60 min). **1753834**

Paris Première C-S

19.30 et 0.20 Rive droite, rive gauche. Magazine. **2172162**
21.00 Soirée Woody Allen. Maudite Aphrodite ■ ■ Film. Woody Allen. Avec Woody Allen, Helena Bonham Carter. *Comédie* (EU, 1995, v.o.). **81187384**
22.35 Scènes de ménage dans un centre commercial ■ ■ Film. Paul Mazursky. Avec Bette Midler, Woody Allen. *Comédie* (EU, 1991, v.o.) ○. **13906549**
0.00 Howard Stern. Magazine (20 min). **5386501**

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. Apparences trompeuses ○. **5134471**
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Pascal Légitimus. **29983617**
20.55 Les Amours de Lady Hamilton Film. Christian-Jaque. Avec Richard Johnson, Michèle Mercier. *Aventures* (1969) ◐. **24744907**
22.45 McCallum. Série. Les Soupçons ○. **76071723**
0.30 Au gré du vent. Série. On n'a rien pour rien ○ (45 min). **51179018**

Téva C-T

20.00 Falcon Crest. Série. Enfin chez soi ○. **500068926**
20.50 Légendes. Bette Davis. **502828487** Mia Farrow. **505886655**
22.30 Petits meurtres entre amis ■ ■ Film. Danny Boyle. Avec Kerry Fox, Christopher Eccleston. *Comédie* (1994) ◐. **500046100**
0.00 I Love Lucy. Série. Lucy Changes Her Mind (v.o.) ○. **500002259**
0.30 Les Craquantes. Série. Phobie ou pas phobique (v.o.) ○. **501821940**
0.55 Classe mannequin. Série ○ (25 min). **506929872**

Festival C-T

19.30 La Crèche. Série. L'enlèvement d'un enfant. **78353988**
20.30 Attention, les enfants regardent ■ Film. Serge Leroy. Avec Alain Delon, Sophie Renoir. *Drame* (1978) ○. **82220907**
22.10 L'Enfer du ring. Téléfilm. Ivan Dixon. Avec James Earl Jones. (EU, 1993). **94466907**
23.45 Quai n° 1. Série. Pour sauver Pablo. **41616094**
0.15 Le Chien. Téléfilm. François Chalais. Avec Alain Delon (1962, 60 min). **40728230**

Voyage C-S

20.00 Le Club.
20.30 Europuzzle. Finlande.
21.00 Suivez le guide.
22.30 Détours du monde.
23.00 Long courrier. Magazine. L'Ukraine en train. **500092278**
0.00 Le Club. Magazine. Spécial Canada. **500007563**
0.30 Treks du monde. Sentier des Appalaches et marais d'Okefenokee.
1.00 Travelers. Vancouver (60 min). **501689853**

13ème RUE C-S

19.50 21, Jump Street. Amours féminines. **526697907**
20.40 Rollerball Film. Norman Jewison. Avec James Caan. *SF* (EU, 1975). **505565742**
22.55 Danger réel. Les forces du mal, sport. **557647384**
23.40 Invasion planète Terre. Série. Sandoval s'est échappé ○. **528677100**
0.25 21, Jump Street. Série. La journée des clefs (55 min). **562331308**

Série Club C-T

19.45 The Practice. Série. L'expérience parle ○. **430655**
20.30 Séries news. Magazine.
20.40 Club Comedy. Movie stars. *Video Girl* (v.o.) ○. **8065297**
21.00 Zoe, Duncan, Jack & Jane. *My Dinner with Andy* (v.o.) ○. **775029**
21.25 3e planète après le Soleil. *Roméo, Juliette et Dick* (v.o.) ○. **9659452**
21.45 Damon. *The Role Model* (v.o.) ○. **949487**
22.10 Stark Raving Mad. *The Big Finish* (v.o.) ○. **856723**
22.35 Sports Night. *Shoe Money Tonight* (v.o.). **405013**
23.00 Bakersfield Pd. Série. A Bullet for Stiles (v.o.) ○. **832433**
23.25 Taxi. Série. Going Home (v.o.) ○. **9974346**
23.45 The Practice. Série. L'expérience parle (v.o.) ○. **5889988**
0.30 La Quatrième Dimension. Série. L'homme dans la bouteille ○ (30 min). **4338230**

Canal Jimmy C-S

20.00 The Muppet Show. Invitée : Lena Horne.
20.30 Babes in the Wood. Série. Le nouveau voisin (v.o.) ○. **78595723**
21.00 La Route. Magazine. Antoine et Lio. **49325365**
21.45 New York Police Blues. Série. Le mulet ○. **36335704**
22.30 Le Lauréat ■ ■ Film. Mike Nichols. Avec Dustin Hoffman. *Comédie dramatique* (EU, 1967) ○. **31044013**
0.20 Destination séries.
0.45 T'es toi ! Magazine (30 min). **80402124**

Canal J C-S

18.20 Sabrina. Série. La déclaration. **7501297**
18.50 Faut que ça saute ! Magazine.
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. La punition. **4323618**
19.30 Sister Sister. Série. **5225723**

Disney Channel C-S

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, ça va faire rire tout le monde. **935013**
21.15 Collection Disney. Magazine. **208810**
21.40 Zorro. Série. La chute de Monastorio. **4271988**
22.15 Les Belles de nuit ■ ■ ■ Film. René Clair. Avec Gérard Philipe. *Comédie* (1952, N.). **872839**
23.35 Effets Blouzes très spéciaux. Magazine.
23.45 Portrait robot 2000.
23.50 Les Aventures de Tim et Zoom. Série (5 min)

Télétoon C-T

18.00 Le Bus magique. Que les forces soient avec toi. **506271407**
18.25 Frissons. La fleuriste.
18.35 Les Singes de l'espace.
19.25 Tic Tac Toc.
19.30 Spiderman. La combinaison extra-terrestre [1/3].
19.55 Highlander. La revanche des favellas. **508068297**
20.20 Compil Cartoons. La Panthère rose ; Heckle et Jeckle ; Super-Souris ; Le Monde fou de Tex Avery (25 min).

Mezzo C-T

20.35 et 23.30 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 La Bohème ■ ■ Film. Luigi Comencini. Avec Barbara Hendricks, Luca Canonici. *Musical* (1987) ○. **80754278**
22.45 Concerto pour piano et orchestre n° 21, de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm.
23.00 Natalia Trull joue Chopin. Lors du Munich Klaviersommer. **36215704**
23.45 Baden Powell, un vieil ami. Documentaire (55 min). **41125297**

Muzzik C-S

19.50 **Soirée Roland Petit et Zizi Jeanmaire.** Zizi, je t'aime. Documentaire. **508740278**
21.00 Le Mikado. Opérette de Gilbert. Par l'Orchestre de Sydney et les Chœurs de l'Opéra australien, dir. Andrew Greene. Mise en scène de Christopher Renshaw. Solistes : Robert Eddie, Heather Begg. **508163839**
23.15 Transclassiques 2000. Avec Eric Baret, clarinette. **509602487**
0.15 Jazz à Antibes 90. Marian Petrescu Trio. Lors du Festival international de jazz. Dir. Jean-Pierre Gonzales (40 min). **508402940**

Histoire C-T

20.15 et 23.05 Le Journal de l'histoire. **509789891**
21.00 Les Années déclic. Documentaire. Raymond Depardon. **509332891**
22.10 Les Révolutionnaires du Tchad. Documentaire. Raymond Depardon. **555601948**
23.50 Winston Churchill. Vaincre ou mourir : L'heure de gloire 1940-1942. [2/4]. **501793075**
0.50 Paul Morand [3/4] (55 min). **599705650**

La Chaîne Histoire C-S

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Sacco et Vanzetti. **511736636**
20.25 Civilisations. L'homme de Neandertal. **561418926**
21.15 Les Mystères de l'Histoire. L'allié de l'ombre. **585741704**
21.55 Histoire du XXe siècle. Le Mur de Berlin. Le pouvoir et le peuple. **509773346**
22.40 Biographie. Lord Nelson. **524594742**
23.45 Les Mystères de l'Histoire. Miracles. **532169043**
0.25 Le Roman de l'Angleterre. La légende d'Arthur (55 min). **562339940**

Forum C-S

19.00 Bosnie, les élections et après ? Invités : Kosta Christich, Michel Foucher, Nadège Ragaru, Muhameddin Kullashi, Svebor Dizdarevic. **501694013**
20.00 L'écrivain engagé existe-t-il ? Invités : Daniel Lidenberg, Jean-Pierre Le Dantec, Jean Hatzfeld, Anouar Benmalek, Paul Goma. **501690297**
21.00 Nouveaux urbanismes, nouveaux ghettos. Invités : Joëlle Bordet, Claude Brevan. **501986907**
22.00 Y a-t-il un syndrome de la guerre du Golfe ? Invités : Michèle Rivasi, Abraham Behar, Hervé Desplats, Peter Hearly, Yves Coquin, Jacques Postel. **501975891**
23.00 L'Empire des Incas. Invités : Henri Favre, Antoinette Moline, Jean-François Bouchard, Carmen Salazar-Soler (60 min). **501999471**

Eurosport C-S-T

20.00 Football. D 2 (22e journée) : Niort - Montpellier. En direct. **778075**
22.00 Tant de paroles. Invitée : Sandrine Mariot-Delerce. **624758**
23.00 Eurogoals (90 min). **136075**

Pathé Sport C-S-A

19.00 Côté tribune. Magazine. **500997636**
20.00 Course sur glace. Course sur glace. Trophée Andros. **500986520**
21.00 Showtime. **500195181**
21.30 Basket info. **500194452**
22.00 Football. Championnat du Portugal (13e journée). **500594094**
23.45 Côté tribune (60 min). **507964162**

LUNDI 4 DÉCEMBRE

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.35 Journal, Météo. **20.15** Les Visiteurs 2, les couloirs du temps. Film. Jean-Marie Poiré. Avec Christian Clavier. *Comédie* (1998) ✪. **22.15** L'Ecran témoin. Débat. Mœurs et bonnes manières : a-t-on vraiment évolué depuis le Moyen Age ? (105 min).

TSR

19.30 TJ Soir. **20.00** Météo. **20.05** US Marshals ■ Film. Stuart Baird. Avec Tommy Lee Jones. *Policier* (1998) ✪. **22.25** Angel. La pierre d'Amara. **23.10** NYPD Blues. Trou noir. **0.00** Faxculture (60 min).

Canal + vert — C-S

20.55 Football. Championnat d'Angleterre. 16e journée. Sunderland - Everton. **23.15** A la campagne ■■ Film. Manuel Poirier. Avec Benoît Régent. *Comédie dramatique* (1995) ✪ (110 min).

Encyclopedia — C-S-A

19.30 et 23.00 Futur immédiat. **19.55** et 23.25 Les Grands Moments de l'art en Italie. **20.35** et 0.05 Agatha Christie, la reine du mystère. **21.30** Frontières de l'espace. **22.20** L'Aventure photographique. **22.45** L'Ile au trésor. **0.55** Les Gitans des mers (50 min).

Comédie — C-S

20.00 Voilà ! En voiture pour le paradis. **20.30** Shasta. The Crush. **21.00** La Tête du client ■ Film. Jacques Poitrenaud. Avec Sophie Desmarets. *Comédie* (1965, N.). **22.30** Demandez le programme (30 min).

MCM — C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. **19.50** Netflash. **20.00** et 1.15 MCM Tubes. **20.25** Robin. Le réalisateur du film. **20.30** L'Intégrale. The Offspring et le punk californien. **22.00** Sub Culture. **22.52** Le JDLM. Série (8 min).

MTV — C-S-T

20.00 et 22.30 Bytesize. **21.00** MTV's French Link. **21.30** Stylissimo. **22.00** Beavis & Butthead. Série. **0.00** Superock (120 min).

Régions — C-T

19.42 et 0.00 Le 13. **20.02** Le Magazine de langues Bretagne. **20.30** et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Mémoire. **21.01** Le Lieu du crime : L'affaire Bernard Pesquet. **21.28** D'un siècle à l'autre : Saint-Nicolas. **21.55** Bonjour l'ancêtre : Archéologie des fards et parfums (103 min).

RFO Sat — S-T

19.30 Hebdo Mayotte. **19.45** et 0.45 Clips. **20.00** VAT JT TVM. **20.20** Jéjé Dagoni. **20.45** et 0.05 Journal. **20.50** New Zik. **21.00** JT Guadeloupe. **21.25** Parenthèses. **21.30** et 0.10 Hebdo Polynésie. **21.45** et 0.30 Hebdo Wallis. **22.00** JT Martinique. **22.20** Tchô Péyi (40 min).

LCI — C-S-T

8.00 L'Edito. **8.40** L'Invité du matin. **9.10** et 15.10 On en parle. **10.10** 100 % politique. **11.10** Le Monde des idées. **14.10** Psycho Philo. **17.10** et 0.10 LCA. **18.30** L'Invité de PLS. **19.00** Le Grand Journal. **19.50** et 20.35 La Page économie. **20.00** Le Dossier du Grand Journal. **20.45** et 1.00 Le Club LCI. **22.00** 22h/minuit.

Euronews — C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN — C-S

20.30 World Business Today Live. **21.30** Q & A Live. **22.30** Insight Live. **23.30** World Sport Live. **0.00** World View (30 min).

TV Breizh — S-T

19.30 et 23.30 La Complète. Nantes. **20.30** Argoad. Bretagne mise en pac. **21.30** Sport Breizh et gueules d'embrun. **22.30** L'Entretien 1 et 2 (60 min).

Action

AIR FORCE ONE ■■
12.25 Cinéstar 2 506808636
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis, sa femme et sa fille, aux prises avec des terroristes dans l'avion du chef de l'Etat.

L'AVENTURE DU POSÉIDON ■■
0.50 CinéCinémas 2 540286969
Irwin Allen et Ronald Neame.
Avec Gene Hackman
(Etats-Unis, 1972, 117 min) ✪.
Le dramatique naufrage d'un paquebot la nuit de la Saint-Sylvestre.

L'ÎLE AU TRÉSOR ■■
14.40 Ciné Classics 86421520
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
Un jeune garçon et ses compagnons se lancent dans une chasse au trésor.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■■
7.15 CinéCinémas 2 505903617
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de copains dans la tourmente de juin 40, sur une plage du Nord.

Comédies

BEAU FIXE ■■
14.25 Cinéstar 2 508877384
Christian Vincent.
Avec Isabelle Carré
(France, 1992, 90 min) ✪.
Quatre étudiantes font du cousin de l'une d'elles leur souffre-douleur.

Comédies dramatiques

ALLONSANFAN ■■■
10.35 Cinétoile 506831617
Paolo et Vittorio Taviani.
Avec Marcello Mastroianni
(Italie, 1973, 100 min) ✪.
Membre déçu d'un groupuscule révolutionnaire, un homme tente en vain de tirer un trait sur son passé politique.

BORDER LINE ■■
11.40 Cinéstar 1 501828568
0.20 Cinéstar 2 506897698
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Suis., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant et entretient avec lui une relation des plus ambiguës.

CAFE SOCIETY ■■
19.00 Cinéfaz 597058988
Raymond de Felitta.
Avec Frank Whaley
(Etats-Unis, 1995, 104 min) ✪.
Un homme de bonne famille est victime d'un policier véreux.

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE ■■
8.30 Cinéstar 1 508538094
21.00 Cinéstar 2 509826487
François Dupeyron.
Avec Catherine Deneuve
(France, 1988, 100 min) ✪.
Les étranges débuts d'une passion, quelque part au bord d'une autoroute.

L'EMPIRE DU SOLEIL ■■
15.50 Cinéstar 1 505240075
Steven Spielberg.
Avec Christian Bale
(Etats-Unis, 1987, 155 min) ✪.
Un enfant anglais tente de survivre dans la tourmente de la guerre, en Chine.

L'OR ET LA FEMME ■■
16.25 Ciné Classics 5824365
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme d'affaires, qui s'est enrichi durant la guerre de Sécession, emploie les grands moyens pour tenter de séduire une comédienne.

LA DISCRÈTE ■■
13.10 Cinéstar 1 504966723
Christian Vincent.
Avec Fabrice Luchini, Judith Henry, Maurice Garrel
(France, 1990, 95 min) ✪.
Un séducteur, éconduit par sa maîtresse, décide de passer sa rancœur sur une femme choisie au hasard, dont il fera sa victime.

LA NUIT AMÉRICAINE ■■■
22.35 Cinétoile 501158029
François Truffaut.
Avec François Truffaut
(France, 1973, 115 min) ✪.
Passions et intrigues lors du tournage d'un film.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■■
10.45 Cinéstar 2 501389617
23.30 Cinéstar 1 507653181
Denys Arcand.
Avec Dominique Michel
(Canada, 1985, 95 min) ✪.
Quatre messieurs et leurs compagnes font le bilan de leur vie.

L'HOMME D'ARAN ■■■
0.05 Ciné Classics 65869327
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie faite d'efforts et de rude nature d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

M. BUTTERFLY ■■
17.20 CinéCinémas 2 507015471
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

Lara Flynn Boyle et Anna Levine dans « Cafe Society », de Raymond de Felitta, à 19.00 sur Cinéfaz

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT ■■
22.30 CinéCinémas 2 502039520
Jacques Deschamps.
Avec Maruschka Detmers
(France, 1996, 105 min) ✪.
Trois amours manquées par le même homme à trois âges différents, petit garçon d'abord, homme mûr ensuite, vieillard enfin.

Z ■■
8.30 Cinétoile 508531926
Costa-Gavras.
Avec Yves Montand
(Fr. - Alg., 1968, 125 min) ✪.
Un juge d'instruction tente de mettre au jour un attentat politique perpétré par la police à l'encontre d'un député.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■■■
13.50 CinéCinémas 2 501776433
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Des manipulations génétiques permettent de féconder de nouveaux aliens qui ne tardent pas à s'affranchir de la tutelle des scientifiques.

ALIENS, LE RETOUR ■■
22.45 CinéCinémas 3 538265723
James Cameron.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, version producteur, 1986, 154 min) ✪.
Seule rescapée d'une dramatique mission dans l'espace, une jeune femme repart enquêter sur une planète peuplée de monstres.

Musicaux

MONTE-CARLO ■■
18.15 Ciné Classics 82718346
Ernst Lubitsch.
Avec Jack Buchanan
(EU, N., 1930, 90 min) ✪.
Un riche aristocrate américain tombe amoureux d'une comtesse ruinée qui a élu domicile dans les casinos de Monte-Carlo.

Policiers

COPLAND ■■
22.35 Cinéstar 2 502053471
James Mangold.
Avec Sylvester Stallone, Harvey Keitel, Ray Liotta
(Etats-Unis, 1997, 95 min) ✪.
La police des polices enquête dans une petite ville du New Jersey où règne la corruption.

DAYBREAK ■■
1.25 Ciné Classics 77919389
Compton Bennett.
Avec Ann Todd
(GB, 1947, 85 min) ✪.
Un homme disparaît en mer après une bagarre avec l'amant de son épouse, ceux-ci assistent impuissants, à son naufrage.

LA GRIFFE ■■
15.35 CinéCinémas 2 509869926
Franklin J. Schaffner.
Avec Yul Brynner, Britt Ekland
(Etats-Unis, 1967, 105 min) ✪.
Un agent secret américain tombe dans un piège machiavélique.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.05 Multidiffusions (Rediff.). **7.20** Les Enjeux internationaux. **7.30** Première édition. **7.55** Chronique ; **8.02** Revue de presse culturelle ; **8.07** Deuxième édition ; **8.25** Chronique. **8.30** Les Chemins de la connaissance. Le sens de la communauté. 1. La cité grecque ou le bonheur de vivre ensemble. **9.05** Les Lundis de l'histoire. Le grand entretien. Les femmes et la deuxième guerre mondiale. Invités : Mechtild Gilzmer ; Fabrice Virgili. L'histoire autrement. Invité : Arnaud Brejon de Lavergnée.

10.30 Les Chemins de la musique. Robert Schumann. [1/5].

11.00 Fiction. *Acteur et témoin,* d'Henri Calet. 1. L'écrivain dans la bergerie.

11.20 Marque-pages. Jean-Claude Pirotte (*Autres arpents*). **11.25** Résonances. **11.30** L'Université de tous les savoirs. L'esprit de notre temps. 1. Finitude et ouverture vers une éthique de l'espace. Sur les fondements de la solidarité dans le forme inclusive. Invité : Peter Sloterdijk.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décraqués. **13.40** Carnets de notes. Archives d'un mélomane. Maria Callas. 1. Le refus des concessions. **14.00** Les Cinglés du Music-Hall. **14.55** et 20.25 Poésie sur parole. Mina Loy. **15.00** La Fabrique de l'histoire. Spécial faits divers. Les sœurs Papin, à perte de mémoire. Un documentaire avec les témoignages de Francine Bergé ; Paulette Houdyer ; Robert Jary ; Gérard Gourmel ; Jean-Pierre Denis ; Marie-Magdeleine Lessana ; Yves Chevalier ; Maurice Lever ; Dominique Kalifa ; Claude Ventura ; Si je me souviens bien : le 4 décembre 1977, Bokassa est sacré empereur de Centrafrique. Le salon noir : le tour de Gaule d'un jeune enfant. Invité : Christian Goudineau. **17.25** Feuilleton. *La République de Mab-Oul,* de Jacques Jouet. **17.30** A voix nue. Arthur Kriegel. 1. Les engagements politiques de la Résistance au Rapport Khrouchtchev. **18.00** Pot-au-feu. **19.30** L'Economie en question. Regards croisés sur l'actualité. Invité : Jean Brunet-Lecomte.

20.30 Décibels. Musique et addiction. A l'occasion du séminaire organisé par l'IREMA, les 8 et 9 décembre à l'Institut Pierre, et, Marie, Curie sur le thème sensorialité et addiction, musique et drogue. Portrait de Dona Rosa, chanteuse traditionnelle de rue portugaise.

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : Henri Maldiney (*Ouvrir le rien, l'art nu*).

0.05 Du jour au lendemain. Eric Holder (*La Correspondante*). **0.40** Chansons dans la nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Les Boréales. **7.05** Tous les matins du monde. **8.30** La Revue de presse. **9.07** Si j'ose dire. **10.27** et 12.27, 19.57 Alla breve. *Ephémères pour piano,* de Hersant, Alice Ader, piano. **10.30** Papier à musique. Qu'est-ce qui fait donc courir Isaac Stern ? Musicien activiste ou musicien engagé ? Œuvres de Bach, Tchaïkovski, Prokofiev, Dutilleux, Schubert, Mozart.

12.35 C'était hier. Vladimir Horowitz. Œuvres de Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre* n° 3 op. 30, par le New York Philharmonic, dir. Eugene Ormandy ; *Sonate pour violoncelle et piano* op. 19 (andante), Mstislav Rostropovitch, violoncelle.

13.30 Au fur et à mesure. *Jour d'été à la montagne,* de d'Indy.

15.00 Concert. *L'Epopée de Gilgamesh,* de Azrié, Benoît Urbain, piano, Francis Jauvain, accordéon, Olivier Moret, contrebasse, Adel Shams et Hosny Mohamed, percussions, Guillaume Roy, alto, Alain Grange, violoncelle.

17.00 Au rythme du siècle. **18.00** Le jazz est un roman. Mort et résurrection de Bill Evans (chapitres 1 à 4). **19.07** A côté de la plaque.

20.00 Les Muses en dialogue. Concert. Par le Concerto Köln et l'Orient Imaginaire Ensemble : Ouverture des *Pèlerins de la Mecque,* de Gluck ; *Elçi Pesrev,* de Cantemir ; *Concerto turco Izia Semalsi,* de Toderini ; *Hilcaz son Yürük Semai,* de Ayin ; *Sinfonia turchesa,* de Süssmayer ; *Soliman II : La Stromberata,* de Kraus ; *Hüsevni Pesrev,* du sultan Murad II ; Œuvres de Kraus : *Soliman II : Marcia di Soiavi* ; *Danza di Elmira ; Marcia di Giannislari* ; *Mahure Pesrev, de Han* ; *Soliman II : Marcia di Roxelana,* de Kraus ; *Acem Liali,* de Bobœsky ; Œuvres de Kraus et Bobœsky ; *L'Enlèvement au sérail* (ouverture), de Mozart.

22.30 Jazz, suivez le thème. Blame It on My Youth.

23.00 Le Conversatoire. Saison chinoise à la Cité de la musique, à Paris.

0.00 Tapage nocturne. **1.00** Les Nuits.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.00, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Amsterdam à l'ère baroque.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Wagner, Von Weber, Greig, Bruch, Strauss.

18.30 L'Actualité musicale.

20.40 Les Rendez-vous du soir. Cycle Pierre Boulez. *Jeux,* de Debussy, par le New Philarmonia Orchestra, dir. Pierre Boulez ; *Modulations,* de Grisey et *Tragœdia,* de Birtwistel, par l'Ensemble InterContemporain ; *La Partition du Ciel et de l'Enfer,* de Manoury, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez, S. Ferrier, flûte, H. Nagamo, piano ; *Diadèmes, pour alto, ensemble et électronique, de Dalbavie,* par l'Ensemble InterContemporain, dir. P. Boulez ; Œuvres de Boulez : *Le Soleil des eaux,* par le BBC Singers & Symphonic Orchestra, dir. Pierre Boulez ; *Sonate n° 2 pour piano,* dir. M. Pollini ; *Rituel in memororiam Bruno Maderna,* par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; *Explosante-fixe,* dir. Pierre Boulez ; *Structures II,* P. L. Aimard et F. Boffard, piano ; *Répons,* dir. P. Boulez.

22.40 Les Rendez-vous (suite). *Sonate K 448,* de Mozart, L. Lortie & H. Mercier, piano ; *Symphonie n° 8,* de Beethoven, par le Concergebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink ; *Grand Duo* D. 574, de Schubert, R. Capuçon, violon, J. Ducros, piano ; *Die verfallene Mühle* op. 109, de Lœwe. **0.00** Les Nuits.

LeMonde Job: WEL4800--0012-0 WAS TEL4800-12 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 15:36 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 Nº:0098 Lcp:700 CMYK

SIPA

23.15 France 3

Les Dossiers de l'Histoire

Q'EST-IL arrivé au Koursk ? *Je ne pense pas que nos autorités nous le diront.* » « Le *Koursk* : tragédie dans la mer de Barents », réalisé par la télévision norvégienne TV2, ne tente pas d'expliquer les causes du tragique accident du sous-marin nucléaire russe survenu cet été. Le documentaire retrace, au jour le jour, la découverte de l'étendue du drame par la famille d'une des 118 victimes et rappelle aussi l'impéritie des autorités militaires russes : matériels de sauvetage inutilisables, informations erronées, limites imposées à l'équipe internationale de plongeurs et préservation du secret. Achevé avant la remontée des premiers corps des victimes (douze à ce jour), le film fait revivre l'approche du *Koursk* par l'un des plongeurs norvégiens, grâce à des caméras sous-marines, ainsi que les échanges entre l'équipe norvégienne et des responsables militaires russes, sur le lieu du drame.

Martine Delahaye

TF 1

5.50 Pim. L'arbre généalogique. Sève qui peut ! **6.15** Secrets. **6.40** et 9.00 TF 1 info. **6.48** et 8.28, 9.10, 11.05, 2.58 Météo. **6.50** TF ! jeunesse : Salut les toons. **8.30** Téléshopping.
9.15 Un mois de réflexion. Téléfilm. Serge Moati. Avec Antoine Dulery (France, 1997). 5924766
11.10 Dallas. Série. Mariage d'amour.
12.00 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 et 18.58 Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.45 et 20.40 Du côté de chez vous.
13.50 Les Jardins de Laurent.
13.55 et 14.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. Employée à tout faire.
16.35 7 à la maison. Série. C'est arrivé cette nuit.
17.30 Sunset Beach. Série.
18.20 Exclusif. Magazine.
19.00 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Hyper net. Magazine.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.55

ASSOCIATION DE MALFAITEURS

Film. Claude Zidi. Avec Christophe Malavoy, François Cluzet. *Comédie satirique* (France, 1986). 3514872

Trois anciens élèves d'HEC se vengent d'un homme d'affaires sans scrupules.

22.55

CIEL MON MARDI !

Magazine présenté par Christophe Dechavanne. 1339124
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 3582029
1.40 Football. Ligue des champions (2e phase. 2e journée). 98239631
2.15 Exclusif.Magazine. 9144877 **2.45** TF 1 nuit, Du côté de chez vous. **3.00** Reportages.Documentaire. Le chèque de la haine. 9572877 **3.25** Très chasse.Chasse du petit gibier et recettes de cuisine (nº 2). Documentaire. 3983051 **4.20** Musique. 2077341 **4.50** Histoires naturelles.Le Danube : un long fleuve pas tranquille. Documentaire (60 min). 3883490

France 2

5.30 La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** Des jours et des vies. Feuilleton.
9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton.
9.25 C'est au programme. Magazine. 7140292
10.55 Flash info.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.15 et 17.20, 22.55 Un livre. *La Place du cœur,* de Steinum Sigurdadottir.
12.20 Pyramide. Jeu.
13.00 Journal, Météo.
13.50 Expression directe.
13.55 L'Enquêteur. Série. Partie gratuite pour Klimmek ○. 5755414
14.55 En quête de preuves. Série. Joyeux Noël ○.
15.45 La Chance aux chansons. Bals de Vienne [2/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Qui est qui ? Jeu.
18.00 70's Show. Série. Chasse ○.
18.30 JAG. Témoin principal.
19.20 Mardi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.50

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE ■

Film. Robert Redford. Avec Brad Pitt, Craig Sheffer, Tom Skerrit. *Comédie dramatique* (EU, 1992). 31724766

Au début du siècle, dans le Montana, la chronique d'une relation entre deux frères très différents l'un de l'autre.

23.00

FOUS D'HUMOUR

Présenté par Clémence Arnaud. Invitées : Chantal Lauby, Lio, Macha Méril, Laure Sainclair 8717872
0.55 Journal, Météo.
1.15 Présentation du Ciné-club. Cycle Vittorio Gassman. Nous nous sommes tant aimés ■ Film. Ettore Scola. Avec Stefania Sandrelli. *Comédie de mœurs* (It., 1974, v.o.). 94430490
3.15 Mardi, c'est Julie. 1514544 **3.40** Mezzo l'info. 2379362 **3.55** 24 heures d'infos. 7529065 **4.10** Météo. **4.15** L'Arc de feu des Antilles. Documentaire (60 min). 8144709

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. **7.00** et 16.35 MNK. **8.45** Un jour en France.
10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. La convalescence.
10.50 L'Île fantastique. Série. Base-ball. Salem.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.00 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix.
14.50 Le Magazine du Sénat. Magazine.
15.00 Questions au gouvernement. Magazine. 3161056
16.05 Les Pieds sur l'herbe. La ferme des étoiles ; Le frais et le bio ; Tuiles de Brenne.
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Magazine. Les lasers.
18.15 Un livre, un jour. *L'Art de vivre en Toscane,* de Bruno Racine et Alain Fleischer.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.10 Tout le sport. Magazine.
20.20 C'est mon choix... ce soir. Magazine.

20.55

AVIS DE TEMPÊTES

Magazine présenté par Elise Lucet, Louis Laforge et Catherine Matausch. En direct et en public, à Paris et en province. 3508211

22.45 Météo, Soir 3.

23.15

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE

Le Koursk, tragédie dans la mer de Barents. 3328259
Documentaire de O. Bogen, O. Isungset, P. Christian Magnus, présenté par Jean-Michel Gaillard.
0.10 La Case de l'oncle Doc. L'Insoumis. Maquis rouges et gueules noires. Documentaire. 7594525
1.00 C'est mon choix. Magazine. 9286051 **1.50** Nocturnales. *Un chapeau de paille d'Italie* (1er acte, [2/4]). Opéra de Nino Rota. Par l'Orchestre de l'Opéra, dir. Louis Langrée (30 min). 8733896

La Cinquième

5.30 Les Amphis de La Cinquième. **6.25** Fête des bébés. **6.40** Anglais. Leçon nº 13 [1/3]. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. **8.05** Doc Eurêka. **8.10** Le Journal de l'Histoire.
9.00 Les Ecrans du savoir. Des religions et des hommes : Lieux de culte. Galilée, l'esprit des lois. L'éducation en questions. Migrations, des peuples en marche.
10.00 Le Magazine de la santé.
10.50 Gaïa. **11.20** et 18.30 Le Monde des animaux. Les Babouins samburu. Geoff et les ornithorynques. **11.50** Fenêtre sur.
12.20 Cellulo. **12.50** Un monde, des mondes. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** et 17.30 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre. **14.40** Musulmans en France. **15.30** Entretien avec Dora Mabrouk et Azouz Begag.
16.05 Motivées, motivés.
16.35 Les Ecrans du savoir. L'écho du siècle. Vers l'autre rive : Le voile. **18.00** Mise au point. **18.25** Météo.

Arte

19.00 Archimède. Magazine scientifique. La clinique des souris blanches ; Les unicellulaires au secours de l'homme ; Chirurgie cardiaque : on ouvre le parapluie ; Portrait de Craig Venter, le seigneur des gènes.
19.45 Météo.
19.50 Arte info.
20.15 360º , le reportage GEO. Des animaux et des hommes [2/4]. Quand les rennes passent. Documentaire (2000).

20.45

LA VIE EN FACE

Zinat, une journée particulière. Documentaire. E. Mokhtari. 1655582

En 1999, en Iran, où une tradition islamiste très forte cohabite avec de nouvelles institutions démocratiques (ouvertes depuis peu aux femmes), Zinat, dans le cadre d'une élection locale, est la seule femme de son village à faire acte de candidature, face à son mari et trois autres postulants.

21.40

THEMA

KLAUS KINSKI
21.40 « Je ne suis pas un acteur ». Documentaire. Christoph Rüter (Allemagne, 2000). 100427143
22.25 L'important c'est d'aimer ■ Film. Andrzej Zulawski. Avec Romy Schneider. Klaus Kinski. *Drame* (Fr.- It.- All., 1974). 7633414
Une actrice de cinéma tombe amoureuse d'un reporter photographe.
0.15 Music Planet. Sting. Brand New Day. Documentaire. Lawrence Jordan (1999). 3394964
1.45 L'homme qui montait son chapiteau. Documentaire (2000, 55 min). 5601728

LeMonde Job: WEL4800--0013-0 WAS TEL4800-13 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 17:37 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0099 Lcp:700 CMYK

M 6

5.15 Fréquenstar. **6.05** et 9.35, 10.05, 11.05, 16.10 M comme musique. **7.00** Morning Live.
9.05 M 6 boutique.
10.00 et 11.00, 11.55 M 6 Express,Météo
12.00 La Vie de famille. Série. On achève bien les Urkel.
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Albert ✪. 3614853
13.35 Un détective pas comme les autres. Téléfilm. John L. Moxey. Avec Barnard Hughes (EU, 1979) ✪. 7723150
15.25 The Practice, Donnell & associés. Série. Stratégies ✪.
17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer ; Le Monde fou de Tex Avery.
18.05 Le Clown. Série. Vengeance masquée [2/2].
18.55 Mission 1 million.
19.50 I-minute. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Série. Pour le meilleur et pour le pire ✪.
20.39 Conso le dise.
20.40 E = M 6 Découverte.

20.50

E = M 6 SPÉCIAL

Que mangeons-nous vraiment ? 776037
Magazine présenté par Mac Lesggy.
Des poulets nourris aux antibiotiques ;
La vérité sur les OGM ;
Du jambon brut de laboratoire ;
Farine animale : la psychose ;
Comment sont nourris nos enfants ? ;
Végétarien : pour ou contre ?

22.50

MARDI SUSPENSE

LISTE NOIRE POUR MAISON BLANCHE

Téléfilm. Conrad Janis. Avec Page Turco, Dirk Benedict, Elliot Gould (Etats-Unis, 1994) ✪. 5468679

En pleine campagne présidentielle américaine, une journaliste politique enquête sur la mort de son mari, agent secret accusé de meurtre.

0.40 Two. Un jeu pervers ✪. 5473780

1.25 M comme musique. 2676525 **2.25** Turbo. 1666167 **2.55** Live Stage. Stars françaises. Documentaire. 4844070 **3.20** Plus vite que la musique. Spécial Madonna. 6612525 **3.40** Fan de. Spécial Ricky Martin. 4767254 **4.00** Fréquenstar. Alain Souchon (60 min). 9102693

Canal +

▶ **En clair jusqu'à 8.30**
7.00 Teletubbies. **7.25** Nulle part ailleurs. **8.30** Swamp ! Film. Eric Bu. Avec Cecilia Bletterie (France, 1999).
9.50 et 15.30, 23.50 Surprises.
10.00 L'Humanité ■ Film. Bruno Dumont. Avec Emmanuel Schotté. *Drame* (France, 1999) ✪. 6886124
12.20 Le Journal de l'emploi.
▶ **En clair jusqu'à 13.45**
12.25 Les Titres du journal.
12.30 NPA (classique). Magazine. Marseille ✪.
12.40 Nulle part ailleurs.
13.45 Gloria Film. Sidney Lumet. Avec Sharon Stone. *Suspense* (EU, 1999) ✪. 3893056
15.40 Le Vrai Journal. Magazine ✪.
16.30 Peau neuve ■ Film. Emilie Deleuze. Avec Claire Nebout. *Drame* (Fr., 1999) ✪. 72143
17.59 Entre chien et chat.
▶ **En clair jusqu'à 20.45**
18.00 Daria. Série. Très chère fac ✪.
18.30 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
Lyon - Spartak Moscou. 853650
(deuxième phase, deuxième journée, groupe C). **20.45** Coup d'envoi en direct du stade Gerland. Consultant : Aimé Jacquet.

20.45 Les autres rencontres. Arsenal - Bayern Munich ; Real Madrid - Anderlecht ; Lazio Rome - Leeds. 8840211
23.30 Spin City. Série. Vive les repas de famille ✪. 26679
0.00 Couvre-feu Film. Edward Zwick. Avec B. Willis. *Policier* (EU, 1998, v.o.) ✪. 1795051
Le président des Etats-Unis décrète l'état de siège pour lutter contre le terrorisme.

1.55 Inséparables Film. Michel Couvelard. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) ✪. 9014525 **3.25** Football américain. Championnat de la NFL. 4152032 **5.25** Coup de foudre postal. Téléfilm. Ron Lagomarsino. Avec John Stamos (Etats-Unis, 1999). **6.55** Le Journal de l'emploi (5 min).

L'émission

20.45 Arte

Chronique iranienne

ZINAT, UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE. En février 1999, une sage-femme se présente aux élections locales dans son village et l'emporte sur son mari

« Dans notre région, la tradition veut que nous portions le borghe du mariage à la mort »

A dix-neuf ans, elle était une de ces femmes en noir, avec ce masque qui cache le visage comme les barreaux d'une prison – silhouette sombre, anonyme. *« Dans notre région, la tradition veut que nous portions le "borghe" du mariage à la mort »*, commente une voix féminine. Une autre photo : le visage rond d'une jeune femme aux yeux vifs, un foulard blanc sur les cheveux. *« C'est moi,* dit la voix. *J'ai toujours voulu être aide-soignante. »*

La voix, c'est celle de Zinat, figure locale de Queshm, petite île du Golfe persique au sud de l'Iran. Le bout du monde. Rues en terre, maisons de terre, sensation de désert, la pauvreté est visible. *« J'ai dû me battre auprès de mes proches pour les convaincre »*, poursuit la voix. En devenant aide-soignante, Zinat a progressivement enlevé son cache. *« Cela fait treize ans que j'exerce ce métier. »* Treize ans qu'elle accouche les femmes, soigne les hommes, circule de nuit comme de jour, d'un village à l'autre, avec l'appui de son mari.

Et treize ans qu'Ebrahim Mokhtari la connaît. Le cinéaste iranien a tourné en 1993 une fiction inspirée de son histoire (*Zinat,* sélectionné à la Semaine de la critique à Cannes l'année suivante). Auteur de nombreux documentaires dont *Les Locataires* (qui fut interdit), le merveilleux *Safran, Mokarrameh, mémoires et rêves* (portrait d'une étonnante paysanne-peintre, diffusé en juillet sur Arte), Ebrahim Mokhtari est très sensible à la condition des femmes dans son pays. Le 26 février 1999, il décide de filmer le nouveau combat de Zinat. La ronde et pétulante infirmière se présente aux premières élections locales organisées en Iran sous l'impulsion du président Khatami, face à son mari. Elle est pleine de projets, construire un collège pour les filles, un terrain de foot pour les garçons, amener dans les maisons l'eau, l'électricité, etc.

Faute d'avoir l'autorisation de filmer les élections dans le village, le réalisateur a installé sa caméra chez Zinat et son mari. Unité de lieu imposée qui est la chance du film. On passe du récit d'une élection (enjeu connu) à une chronique domestique révélatrice de toutes les évolutions et contradictions du pays. Tandis que Zinat s'affaire, volubile, rieuse, dans sa cuisine, parents et amis défilent tout au long de la journée pour donner les dernières nouvelles de l'extérieur, apporter soutien et conseils ou, au contraire, tenter de faire pression pour qu'elle renonce à sa candidature au bénéfice de son mari (séquence inouïe avec un vieux notable !). Silence du mari (pourquoi ne pas l'avoir interrogé ?) tandis que la belle-mère reste accroupie, immobile, avec son masque noir, dans un coin.

Catherine Humblot

Le film

1.15 France 2

Nous nous sommes tant aimés

Ettore Scola (It., 1974, v.o.). Avec Nino Manfredi, Vittorio Gassman.

ILS étaient trois frères d'armes dans la résistance italienne. Ils ont célébré la chute du fascisme ensemble, puis se sont séparés. Gianni (Vittorio Gassman), l'étudiant, est devenu un bourgeois cossu. Nicola (Stefano Satta Flores), professeur dans une petite ville de province et cinéphile passionné, a abandonné femme et enfant pour venir fonder une revue de cinéma à Rome, Antonio (Nino Manfredi), brancardier dans un hôpital romain, est resté fidèle à ses idées politiques et végète socialement. Quand ils se retrouvent... Construit sur des retours en arrière, avec une première partie en noir et blanc et le reste en couleur pour montrer la cassure de l'âge et d'un idéal, le film se promène, de 1945 à 1974, d'un personnage à l'autre, à travers une Italie enlisée dans le système politique de la Démocratie chrétienne. La mise en scène organise des rencontres et des séparations reliées par le personnage de Stefania Sandrelli, révèle la faiblesse des vies ratées, la mélancolie des espérances évanouies, les failles de l'amour et de l'amitié. Il a pu y avoir de l'humour dans la « comédie italienne » selon Scola, mais jamais de la gaieté. Ce film-là, dédié à Vittorio de Sica, a pris l'évolution du cinéma italien comme un miroir des années du désenchantement italien. De Sica y paraît bien sûr, mais aussi Fellini et Marcello Mastroianni dans le tournage de la scène de la fontaine de Trevi. C'est à la fois tendre et triste.

Jacques Siclier

LeMonde Job: WEL4800--0014-0 WAS TEL4800-14 Op.: XX Rev.: 29-11-00 T.: 19:06 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0100 Lcp:700 CMYK

Le câble et le satellite

Claude Rich et Jacques Dufilho dans « Stirn et Stern », un téléfilm de Peter Kassovitz, à 20.30 sur Festival

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les mal-entendants

Planète C-S

6.45 Enquêtes médico-légales. Le fil rouge. **7.10** Les Grands Compositeurs. [4/7]. **8.15** Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans. **9.10** Chappaquiddick. **10.00** Cinq colonnes à la une. **10.55** Viva Taïbo ! **11.50** L'Enfant aveugle. [2/2]. **12.20** Lucebert, temps et adieux. **13.10** Piero della Francesca, peintre du silence. **13.45** Ponts. **14.00** Les Mbuti, pygmées du Zaïre. **14.50** Jean-Paul Marcheschi, le veilleur. **15.15** Les Ailes de légende. **16.10** Les Secrets toxiques de Porton Down. **17.00** « Le Provençal », quotidien d'un pouvoir. **18.00** Haïti, le silence des chiens. **18.55** Luigi et Bruna. **19.10** Soldats de la paix à Sarajevo. **20.00** 1948, l'expulsion.

20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12] Les géants. **4973766**

21.25 Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine. **7815679**

22.25 La Quête du futur. [22/22] Des ordinateurs et des hommes. **22.50** « We Love You Like a Rock ». Les Dixies Hummingbirds, quatuor gospel. **0.10** Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **0.55** La Dune. **1.10** Ghetto (45 min).

Odyssée C-T

9.05 La Naissance de la plateforme Britannia. **9.55** Croisière Caraïbes. **10.45** Pélicans et cormorans. Les boucs émissaires de la prairie. **11.35** Artisans du monde. Tunisie : Mosaïste - Fabricant de cages. **12.00** Sans frontières. Cuba à bicyclette ; **13.00** Aventures africaines. [1/2] Au Kenya. **13.55** Trop grands les éléphants. **14.20** Ekranoplane, le bateau volant. **15.15** Itinéraires sauvages. **15.20** Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des villes ; **16.10** Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters. **17.05** Don de la mer. **17.35** Pays de France. **18.30** Embarquement porte n° 1. Samarcande. **19.05** Aventures. **20.00** L'Europe des pèlerinages. [8/11].

20.30 Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **500238414**

21.25 L'Art sous le IIIe Reich. [1/2] L'orchestration du pouvoir. **504518414**

22.25 Les Grands Parcs canadiens. Le parc de Goat Range. **22.50** Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **23.40** L'Histoire du monde. **23.45** L'Egypte. [5/5] Post mortem ; **0.40** Le Dernier Jour de Marylin Monroe (50 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Temps présent. Magazine. **41454563**
22.00 Journal TV 5.
22.15 Ça se discute. Magazine. Transsexuels, hermaphrodites, travestis, androgynes : comment vit-on la frontière des deux sexes ? **57553394**
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.05 Union libre. Magazine (60 min). **61462457**

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. Jeu de massacre. **7385178**
20.15 Friends. Série. Celui qui ne voyait qu'un chat ○. **7952834**
20.45 La Bamba ■ Film. Luis Valdez. Avec Lou Diamond Phillips. *Musical* (EU, 1986). **3107360**
22.35 Les Intrus. Téléfilm. David Payne. Avec Joanna Pakula, Peter Onorati (1995). **5706969**
0.05 Aphrodisia. Série ○.
0.35 Cas de divorce. Série. Kerr contre Kerr (30 min). **62688885**

Paris Première C-S

19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. Magazine. **2149834**
21.00 Le Gai Savoir. Les philosophes sont-ils des machos ? Invités : Luc Ferry, André Comte-Sponville, Evelyne Pisier, Sylviane Agacinski, Armelle Le Bras-Chopard, Cynthia Fleury. **2160327**
22.30 Des nouvelles du bon Dieu ■ Film. Didier Le Pêcheur. Avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros. *Comédie* (1995) ○. **47709292**
0.05 Howard Stern. Magazine (20 min). **5409070**

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. La rançon du péché ○.
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Pascal Légitimus.
20.55 Le Grand Chef Film. Henri Verneuil. Avec Fernandel. *Comédie* (Fr., 1958, N.) ○. **24701292**
22.35 Sud. Magazine. Invités: Laurence de la Ferrière, Thierry Karpiel. **13970124**
23.55 Au gré du vent. Série. Soirs de pleine lune ○ (45 min). **87367785**

Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Série. Ecart de conduite ○.
20.50 La Vie à cinq. Série. Craintes. **502722259**
21.40 Sarah. Série. Mangeuse d'hommes ○. **505853327**
22.30 Ally McBeal. Série. Fool's Night Out (v.o.) ○. **500067414**
22.55 Sex and the City. Série. No Ifs, Ands or Butts (v.o.) ○. **500428292**
23.20 Dharma & Greg. Série. A la poursuite du canard (v.o.) ○. **504854312** Rincing Up Baby (v.o.) ○. **503309227**
0.00 I Love Lucy. Série. No Children Allowed (v.o.) ○. (30 min) **500007051**

Festival C-T

19.30 La Crèche. Série. Un gosse de trop. **78313360**
20.30 Stirn et Stern. Téléfilm. Peter Kassovitz. Avec Claude Rich, Jacques Dufilho (Fr., 1989). **31093394**
22.20 Au plaisir de Dieu. Feuilleton. [4/5]. **92662018**
0.10 Au cœur de la loi. Série. Echange de bons procédés (55 min). **51137815**

Voyage C-S

20.00 Le Club. Magazine. Spécial Canada. **500001747**
20.30 Les Voies de l'aventure. Québec, la haute Mauricie.
20.55 Voyage infos. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.30 Détours du monde.
23.00 Long courrier. Magazine. Canada : Québec, la province superbe.
0.00 Le Club.
0.30 Sous la mer. Fidji (30 min). **509790341**

13ème RUE C-S

19.55 21, Jump Street. Série. Nos jeunes années.
20.45 Invasion planète Terre. Série. Le retour de l'épouvantail ○. **561468921**
21.35 First Wave. Série. Les observateurs du ciel. **514755582**
22.25 Projet X 13. Magazine. **502392037**
22.55 Twin Peaks. Episode n° 8 [2/2] (v.o.) ○. **538904940**
23.45 Les Piégeurs. Série. Episode n° 11. **509019679**
0.40 21, Jump Street. Série. Amours féminines (50 min). **568746273**

Série Club C-T

19.45 The Practice. Série. Dans la bataille ○. **383747**
20.30 Séries news. Magazine.
20.40 Club Fantastic. Le Visiteur. *Le procès* ○. **383872** **21.25** Au-delà du réel, l'aventure continue. *Vrai ou faux ?* ○. **9184263** **22.15** Harsh Realm. *Camera Camera oscura* (v.o.) ○. **6295872**
23.00 Bakersfield Pd. Série. Lucky 13 (v.o.) ○. **718853**
23.25 Taxi. Série. The Ten Percent Solution (v.o.) ○. **9941018**
23.45 The Practice. Série. Dans la bataille (v.o.) ○. **5849360**
0.30 La Quatrième Dimension. Série. L'homme et son double ○. **4305902**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le marchand de secrets ○ (50 min). **6494998**

Canal Jimmy C-S

21.00 T'es toi ! Magazine. **78554476**
21.30 Friends. Série. The One Where Ross Got High (v.o.) ○. **78553747**
22.00 It's Like, You Know... Série. On ne badine pas avec le sexe (v.o.) ○. **96840376**
22.25 Babes in the Wood. Série. Le nouveau voisin (v.o.) ○. **97040056**
22.55 Two Fat Ladies. Série. Fish and Shellfish (v.o.) ○. **79304143**
23.30 Family Rock ■ Film. José Pinheiro. Avec Christophe Malavoy. *Chronique* (1981) ○. **36876358**
0.50 Top bab. Spécial Japon. Invité : Marc Zermati (55 min). **92495525**

Canal J C-S

18.20 Sabrina. Série. La vilaine jumelle. **7578969**
18.50 Faut que ça saute !
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Les amoureux. **7177330**
19.30 Sister Sister. Série. La corde à sauter de mes huit ans. **5292495**
20.00 Iapiap ! Invité : Yannick. **2994105**
20.45 Les Zinzins de l'espace. Dites-le avec des fleurs.

Disney Channel C-S

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, le golf c'est la santé. **194292**
21.15 Collection Disney.
21.40 Zorro. Série. L'ombre d'un doute. **4231360**
22.15 Je chante ■ Film. Christian Stengel. Avec Charles Trenet, Janine Darcey. *Musical* (1938, N.). **9777230**
23.45 Portrait robot 2000.
23.50 Les Aventures de Tim et Zoom. Série (5 min).

Télétoon C-T

18.25 Frissons. Le comptable.
18.33 Les Aventures de Sam. La fuite. **801737150** La princesse. **707344853**
19.25 Tic Tac Toc. Le cerveau.
19.30 Spiderman. [2/3]. La combinaison extra-terrestre **508720540**
19.55 Highlander. La toile des illusions. **508035969**
20.20 Compil Cartoons. La Panthère rose. Heckle et Jeckle. Super-Souris. Le Monde fou de Tex Avery.
20.50 Cadillac et dinosaures. L'ami ne fait pas le moine (23 min). **504774476**

Mezzo C-T

20.35 et 23.00 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo. Magazine.
21.00 Raphaël. Documentaire. **99991178**
21.40 **Soirée Roland de Lassus.** *Motets* de Lassus. Par l'Ensemble Currende, dir. Eric Van Nevel. **16688501** **22.00** *Requiem et Responsoria*, de Lassus. Par l'ensemble Hilliard. **46901563** **22.30** *Responsoria pro triduo sacro.* Par l'ensemble The Tallis Scholars, dir. Peter Philipps. **46900834**
23.15 Tom Jones. Opéra de Philidor. Par l'orchestre du théâtre de Drottningholm, dir. Nicholas McGegan. Solistes : Greg Fedderly, Judith Howarth (125 min). **68724105**

Muzzik C-S

19.30 La Nuit des musiciens. Cuivres et voix. Avec Guy Touvron. **500037292**
21.00 Riccardo Muti & Barbara Frittoli. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de la Scala de Milan. **503625037**
22.35 Muzzik'et vous !
23.05 La Nuit des musiciens 1999. La Nuit Daniel Humair. Documentaire. **509577747**
0.05 Marciac Sweet 2000. H.U.M : Humair, Utreger, Michelot. Lors du Festival de jazz (60 min). **509567693**

Histoire C-T

20.15 et 23.10 Le Journal de l'histoire. **509756563**
21.00 Ils ont fait l'Histoire. Churchill. Le chemin de la victoire (octobre 1942-Yalta, février 1945). [3/4]. **502440747**
22.05 Paul Morand. [4/4]. **563983940**
23.55 La Guerre des Boers. Documentaire. **509170018**
0.45 La Véritable Histoire de l'Aéropostale (50 min). **568747902**

La Chaîne Histoire C-S

20.40 Notre siècle. Coulez le Bismarck. **522724872**
21.35 Le Mur de Berlin. Le pouvoir et le peuple. **509753582**
22.20 Les Mystères de la Bible. Hérode le Grand. **557603940**
23.05 Biographie. Anne Frank : le combat pour la vie. **505321563**
23.50 Les Mystères de l'Histoire. Sacco et Vanzetti. **528615360**
0.35 Les Mystères de la Bible. Samson et Dalila (45 min). **521297728**

Forum C-S

19.00 Y a-t-il un syndrome de la guerre du Golfe ? Débat. **501661785**
20.00 L'Effet El Nino. Invités : Anne Juillet-Leclerc, Michel Desbois, Claude Collin-Delavaux, Yves du Penhoat. **501667969**
21.00 Jésus et son temps. Invités : Jacques Duquesne, le père Jacques Bernard, Pauline Douceel-Voute, André Paul, Gérard Israël. **501953679**
22.00 Le Petit Monde des Pygmées. Invités : Daniel Boursier, Suzanne Fürniss, Bernard Descamps, Isabelle Motte. **501942563**
23.00 Bosnie, les élections et après ? Débat (60 min). **501966143**

Eurosport C-S-T

19.30 Nouvelle vague. Le windsurf en Bretagne. Invité : Bruno André. **240786**
20.00 Trial. Trial indoor de Clermont-Ferrand. **871698**
21.00 Boxe. Poids lourds. Rene Monse - Ralf Packheiser. En direct. **870495**
23.00 Arts martiaux. Festival des arts martiaux. Le 25 mars 2000. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. **890259**
1.00 Sailing (30 min). **1161032**

Pathé Sport C-S-A

19.30 Starter. **500199328**
20.00 Volley-ball. Ligue des champions masculine (1re journée, Poule B) : Vienne - Paris. En direct. **500872853**
22.00 Volley-ball. Ligue des champions féminine (1re journée, Poule D) : Cannes - Pila. **500236037**
23.30 Football. Coupe de l'UEFA (16es de finale). Match retour : Stuttgart (All.) - Feyenoord Rotterdam (PB) (105 min). **502881501**

LeMonde Job: WEL4800--0015-0 WAS TEL4800-15 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 08:20 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0101 Lcp:700 CMYK

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.15 Journal, Météo. **20.15** Forts en tête. Le domaine des grottes de Han... sous terre et dans la lumière. **21.20** Le Pigeon. Téléfilm. Heinz Schirk. Avec Günter Strack. **22.45** Coup de film (50 min).

TSR

19.30 TJ Soir. **20.00** Météo. **20.05** A bon entendeur. **20.40** Le Coup du lapin. Téléfilm. Didier Grousset. Avec Julie Debazac. **22.20** Sliver. Film. Phillip Noyce. Avec Sharon Stone. *Policier* (1993) (120 min).

Canal + vert — C-S

20.30 Surprises. **20.40** Football. Ligue des champions. Groupe C. Arsenal (Ang) - Bayern Munich (All). A Highbury, à Londres. **22.45** Mauvaises fréquentations ■ Film. Jean-Pierre Améris. Avec Maud Forget. *Drame* (1999) ✪ (95 min).

Encyclopedia — C-S-A

19.30 et 23.00 Futur immédiat. **20.00** La Force des Basques. **20.25** L'Aventure de l'homme. **21.10** Mémoire vivante. **21.35** Le Monde méditerranéen. **22.05** Désert vivant. **22.30** Eco-logique. Le Mont Saint-Michel redeviendra-t-il une île ? (50 min).

Comédie — C-S

20.00 Un gars du Queens. Dog Days. **20.30** Delhi Royal. Série (v.o.). **21.00** Les Pieds dans l'eau. Pièce de Macha Makeieff. **23.00** La Grosse Emission II. Divertissement (60 min).

MCM — C-S

20.00 et 2.00 MCM Tubes. **20.20** Robin. Le grand-père adoptif. **20.30** Le Prix du danger ■ Film. Yves Boisset. Avec Gérard Lanvin. *Drame* (1983). **23.00** Un monde sans pitié ■ Film. Eric Rochant. Avec Hippolyte Girardot. *Comédie dramatique* (1989) (120 min).

MTV — C-S-T

20.00 et 22.30 Bytesize. **21.00** MTV's French Link. **21.30** FANatic. **22.00** Spy Groove. Série. **0.00** Alternative Nation (120 min).

Régions — C-T

19.34 Chroniques d'en haut. **20.02** Destination pêche. **20.30** et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Portraits. **21.01** Littoral : Les voyages d'Ulysse. **21.28** Saga-Cités : Il était une fois... Rue Léon. **21.55** Histoires ordinaires. **22.43** et 0.45 De ville en ville. **23.00** 7 en France, les régions en direct (50 min).

RFO Sat — S-T

19.30 Penalty. **20.00** VAT TVM. **20.20** Hebdo Malgache RTA. **20.45** et 0.00 Journal. **20.50** New Zik. **21.00** JT Guadeloupe. **21.25** Parenthèses. **21.30** et 0.05 Hebdo Nouvelle-Calédonie. **21.50** Ouvè la pot'la. **22.00** JT Martinique. **22.20** Hebdo Mayotte (20 min).

LCI — C-S-T

8.00 L'Edito. **8.40** L'Invité du matin. **9.10** et 15.10 On en parle. **10.10** et 16.10 2 pour 2 contre. **11.00** et 20.45, 1.00 Le Club LCI. **14.10** et 17.10, 0.10 LCA. **18.30** L'Invité de PLS. **19.00** Le Grand Journal. **19.50** et 20.35 La Page économie. **20.00** Le Dossier du Grand Journal. **22.00** 22h/minuit.

Euronews — C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN — C-S

20.30 World Business Today Live. **21.30** Q & A Live. **22.30** Insight Live. **23.30** World Sport Live. **0.00** World View (30 min).

TV Breizh — S-T

19.30 Armorik'n'roll. Casse-Pipe. **20.30** Les Playboys ■ Film. Gillies MacKinnon. Avec Aidan Quinn. *Drame* (1992, v.o.). **22.30** L'Entretien 1 et 2 (60 min).

Action

AIR FORCE ONE ■ ■
22.20 Cinéstar 2 537764969
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis et sa famille aux mains de terroristes dans « Air Force One », l'avion présidentiel.

CROIX DE FER ■ ■
0.25 Cinéfaz 588067964
Sam Peckinpah.
Avec James Coburn
(All. - GB, 1977, 135 min) ✪.
En 1943, l'affrontement de deux officiers durant la débâcle allemande en Crimée.

L'AVENTURE DU POSÉIDON ■ ■
8.45 CinéCinémas 3 506399211
Ronald Neame.
Avec Gene Hackman
(Etats-Unis, 1972, 117 min) ✪.
Le dramatique naufrage d'un paquebot la nuit de la Saint-Sylvestre.

L'ÎLE AU TRÉSOR ■ ■
20.30 Ciné Classics 2806495
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
Un jeune garçon et ses compagnons se lancent dans une chasse au trésor.

TARZAN, L'HOMME-SINGE ■ ■
21.00 Cinétoile 506055259
W. S. Van Dyke.
Avec Johnny Weissmuller
(EU, N., 1932, 95 min) ✪.
Une jeune exploratrice trouve le salut et l'amour entre les bras d'un homme primitif, Tarzan, rompu aux pièges de la jungle.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■ ■
21.00 CinéCinémas 3 500782679
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de soldats dans la tourmente de juin 40, sur une plage du nord. D'après Robert Merle.

Comédies

BEAU FIXE ■ ■
10.50 Cinéstar 2 502265292
Christian Vincent.
Avec Isabelle Carré
(France, 1992, 90 min) ✪.
Quatre étudiantes, réunies pour préparer leurs examens, font du cousin de l'une d'elles leur souffre-douleur.

Comédies dramatiques

ALLONSANFAN ■ ■ ■
13.50 Cinétoile 501746292
Paolo Taviani
et Vittorio Taviani.
Avec Marcello Mastroianni
(Italie, 1973, 100 min) ✪.
Membre déçu d'un groupuscule révolutionnaire, un homme tente en vain de tirer un trait sur son passé.

BORDER LINE ■ ■
8.35 Cinéstar 1 502312766
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Sui., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant et entretient avec lui une relation des plus ambiguës.

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE ■ ■
14.30 Cinéstar 1 509588037
François Dupeyron.
Avec Catherine Deneuve
(France, 1988, 100 min) ✪.
Les étranges débuts d'une passion, quelque part au bord d'une autoroute.

FEMMES DE PERSONNE ■ ■
7.35 Cinéstar 2 501978785
Christopher Frank.
Avec Marthe Keller
(France, 1984, 106 min) ✪.
Les destins croisés et les amours tourmentés de trois femmes.

L'HOMME D'ARAN ■ ■ ■
16.05 Ciné Classics 50043143
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie faite d'efforts et de rude nature d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

L'OR ET LA FEMME ■ ■
13.00 Ciné Classics 21131785
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme devenu riche durant la guerre de Sécession tente de séduire une comédienne.

LA DISCRÈTE ■ ■
19.30 Cinéstar 2 500227292
Christian Vincent.
Avec Fabrice Luchini
(France, 1990, 95 min) ✪.
Un séducteur, éconduit par sa maîtresse, passe sa rancœur sur une femme choisie au hasard.

LA VIE DE CHÂTEAU ■ ■
17.30 Cinétoile 507383834
Jean-Paul Rappeneau.
Avec Catherine Deneuve
(France, N., 1965, 95 min) ✪.
En 1944, les jours monotones d'une châtelaine normande sont bouleversés par l'irruption dans sa vie de deux hommes.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■ ■
10.05 Cinéstar 1 506330582
Denys Arcand.
Avec Dominique Michel
(Canada, 1985, 95 min) ✪.
Quatre messieurs et leurs compagnes font le bilan de leur vie sentimentale.

LE FILET ■ ■
0.05 Ciné Classics 86733902
Emilio Fernandez.
Avec Rossana Podestà
(Mexique, N., 1953, 80 min) ✪.
Recherché par la police, un homme se cache avec sa jeune compagne. Un ancien complice les rejoint.

LES SEIGNEURS ■ ■
20.45 Cinéfaz 503133785
Philip Kaufman. Avec Ken Wahl
(Etats-Unis, 1979, 115 min) ✪.
Affrontements entre bandes rivales new-yorkaises dans les années 60.

LUDWIG VAN B ■ ■
18.05 Cinéstar 1 504651056
Bernard Rose.
Avec Gary Oldman
(Etats-Unis, 1994, 116 min) ✪.
L'homme de confiance de Beethoven tente de savoir qui est l'« immortelle bien-aimée » légataire des biens du musicien.

M BUTTERFLY ■ ■
9.30 CinéCinémas 2 501359489
2.50 CinéCinémas 1 32686457
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

« Phase IV », de Saul Bass, avec Nigel Davenport, à 2.35 sur Cinéfaz

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT ■ ■
2.10 CinéCinémas 3 505937032
Jacques Deschamps.
Avec Maruschka Detmers
(France, 1996, 105 min) ✪.
Trois amours manquées par le même homme à trois âges différents.

STAND BY ME ■ ■
20.45 Cinéstar 1 500811921
Rob Reiner. Avec Bill Wheaton
(Etats-Unis, 1986, 85 min) ✪.
Un homme se souvient d'une aventure tragiques.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■ ■ ■
1.00 CinéCinémas 1 71636148
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Aliens génétiquement modifiés.

ALIENS, LE RETOUR ■ ■
16.00 CinéCinémas 3 505827230
James Cameron.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1986, 135 min) ✪.
*Une suite musclée d'*Alien.

PHASE IV ■ ■
2.35 Cinéfaz 549208457
Saul Bass.
Avec Nigel Davenport
(Etats-Unis, 1974, 85 min) ✪.
Un savant étudie des fourmis agressives et tueuses.

Musicaux

MONTE-CARLO ■ ■
22.15 Ciné Classics 6013114
Ernst Lubitsch.
Avec Jack Buchanan
(EU, N., 1930, 90 min) ✪.
Un aristocrate tombe amoureux d'une comtesse ruinée.

Policiers

LA GRIFFE ■ ■
11.45 CinéCinémas 1 37351940
23.00 CinéCinémas 3 506625766
Franklin J. Schaffner.
Avec Yul Brynner
(Etats-Unis, 1967, 105 min) ✪.
Un agent secret victime d'une machination.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.05 Multidiffusions (Rediff.). **7.20** Les Enjeux internationaux. **7.30** Première édition. **8.30** Les Chemins de la connaissance. Le sens de la communauté. 2. De l'utopie communautaire à la communauté divisée. **9.05** La Matinée des autres. Les livres des autres. Invité : Alfred Adler (*Le Pouvoir et l'Interdit*).

10.30 Les Chemins de la musique. Robert Schumann. [2/5].

11.00 Fiction. *Acteur et témoin*, d'Henri Calet. 2. Veux-tu être guéri ?

11.20 Marque pages. Gilles Ortlieb (*La Nuit de Moyeuvre*).

11.25 Résonances.

11.30 L'Université de tous les savoirs. L'esprit de notre temps. 2. La religion et ses nouvelles formes.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décraqués.

13.40 Carnet de notes. Libre cour. Le prix de l'Académie Charles-Cros. **14.00** Tire ta langue. L'énigme poétique. Invité : David Sanmarty. **14.55** et 20.25 Poésie sur parole. Mina Loy. **15.00** Le Vif du sujet. L'aventure de la mine. 2. Invités : Didier Vivien ; Désiré Lefait ; Mohamed Aït-Ifrane ; Olivier Kourchid ; Fabienne Giard ; Marcel Barrois ; Edmond Szymanski ; Michel Vlaminck ; Bernard Jolda ; Bernard Bousch ; Eric Wawrzyniak ; Jean-François Popek. **17.25** Feuilleton. *La République de Mab-Oul*, de Jacques Jouet. **17.30** A voix nue. Arthur Kriegel. 2. Science et idéologie. **18.00** Pot-au-feu. **19.30** In vivo. Physique quantique. Invités : Claude Cohen-Tannoudji ; Gilles Cohen-Tannoudji ; Dominique Lecourt.

20.30 Perspectives contemporaines. *La Vie inimitable*, de Jean-Christophe Valtat.

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Ramon Gomez de la Serna.

0.05 Du jour au lendemain. Martine Lebovici (*Hannah Arendt*). **0.40** Chansons dans la nuit. **1.00** Les Nuits de France Culture (Rediff.).

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Les Boréales. **7.05** Tous les matins du monde. **8.30** La Revue de presse. **9.07** Si j'ose dire. **10.27** Alla breve. *Ephémères pour piano*, de Hersant, Alice Ader, piano. **10.30** Papier à musique. Qu'est-ce qui fait donc courir Isaac Stern ? Amitiés musicales. Œuvres de Vivaldi, Bernstein, Rameau, Schubert, Mozart, Beethoven. **12.27** et 19.57 Alla breve. *Ephémères pour piano*, de Hersant, Alice Ader, piano.

12.35 C'était hier. Vladimir Horowitz. *Toccata* BWV 564, de Bach et Busoni ; *Fantaisie* op. 17, de R. Schumann ; *Mazurka* op. 30 n° 4, de Chopin.

13.30 Au fur et à mesure. Invitée : Elisabeth Chojnacka. Dans le clavecin contemporain, de Bach.

15.00 Le Carnaval des musiciens. Concert. Donné le 15 octobre, en l'Eglise Saint-Laurent de Beaulieu-lès-Loches. Jean-François Heisser, piano, Marie-Josèphe Jude, piano, Roland Daugareil et Bernadette Gardey, violons, Bruno Pasquier, alto, Eric Levionnois, violoncelle, Dominique Desjardins, contrebasse, Michel Moraguès, flûte, Jean-Christophe Gayot, maracas : *L'Apprenti Sorcier, transcription pour deux pianos*, de Dukas ; *Danses espagnoles pour violon et piano*, de De Falla ; *Tango pathétique pour quatuor à cordes et piano*, de Kiesewetter ; *Trois tangos* (quintette), de Piazzola ; *Variations sur un thème* de Paganini, de Lutoslawski ; *Gavotte de l'éléphant*, de Walter ; *Vale, ar heifetz*, de Soguera.

17.00 Au rythme du siècle. **18.00** Le jazz est un roman. Mort et résurrection de Bill Evans (chapitres 1 à 4). **19.07** A côté de la plaque.

20.00 Un mardi idéal. Invités : Claire-Marie Leguay, pianiste ; Slonovsky Bal ; Trio Henri Texier ; Romane. En direct et en public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.

22.30 Jazz, suivez le thème. Born to be Blue.

23.00 Le Conversatoire. Invitée : Marie-Claire Alain, organiste. En direct.

0.00 Tapage nocturne. **1.00** Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.00, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Le pianiste Nikolaï Lugansky.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Roussel, Ravel, Saint-Saëns, Debussy, Fauré. **18.30** L'Actualité musicale.

20.40 Les Rendez-vous du soir. Le concert de 1834 à la Société des Concerts du Conservatoire. *Symphonie n° 9* op. 125, de Beethoven, par le Chœur de l'Opéra de Hambourg, le Chœur de la NDR de Hambourg et l'Orchestre symphonique de la NDR de Hambourg, dir. Günter Wand, Edith Wiens, soprano, Hildegard Hartwig, alto, Keith Lewis, ténor, Roland Hermann, baryton ; *Moïse*, air d'*Anaïs, Qual orribile sciagura !*, de Rossini, par l'Orchestre de l'Opera d'Etat Hongrois, dir. Lamberto Gardelli, Magda Kalmar (Anaïde) ; *Nitocri, Se m'abbandoni*, de Mercadante, par l'Orchestre Philharmonia, dir. David Parry, Della Jones (Mirteo) ; *Aldeson e Salvini, Dopo l'oscuro nembo*, de Bellini, par l'Orchestre Philharmonia, dir. David Parry, Nucci Focile (Nelly) ; *Fantaisie sur le Chant d'adieux* op. 9, de Franchomme, par l'Ensemble Explorations, Rœl Dieltiens, violoncelle ; *Der Freischütz*, ouverture, de Von Weber, par le Staatskapelle de Dresde, dir. Carlos Kleiber.

22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). *Sérénade pour cordes* op. 22, de Dvorak, par l'Orchestre de Chambre de Saint-Paul, dir. Hugh Wolff ; *Sonate pour violon et piano n° 3* op. 45, de Grieg, Pierre Amoyal, violon, Frederic Chiu, piano ; *Symphonie n° 3* op. 52, de Sibelius, par l'Orchestre de Chambre d'Europe, dir. Paavo Berglund. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

LeMonde Job: WEL4800--0016-0 WAS TEL4800-16 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 17:12 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0102 Lcp:700 CMYK

L'émission

23.15 Arte

Danse avec la mort, Sybille Schmitz, star de l'UFA

SES débuts annonçaient une grande carrière : après avoir commencé à travailler avec Max Reinhardt, père spirituel du cinéma muet et du théâtre allemands d'avant-guerre, Sybille Schmitz obtint un petit rôle dans *Le Journal d'une fille perdue*, de Pabst. Repérée par Dreyer pour *Vampyr*, elle connut le succès avec *Maria, le passeur,* d'un cinéaste quasiment inconnu, Frank Wysbar, diffusé vendredi 8 sur Arte. Mais cette actrice à la beauté moderne, au jeu sombre et intériorisé, ne cachait pas son hostilité aux nazis et aux films de propagande imposés par Goebbels. Exil, toxicomanie, échecs professionnels et sentimentaux : la vie de cette star du cinéma allemand d'avant guerre - qui inspira Fassbinder pour son *Secret de Veronika Voss* – déboucha sur un suicide médicamenteux, en 1955. Le portrait-documentaire de Friedemann Beyer raconte la trajectoire de cette étoile noire.

Y.-M. L.

TF 1

5.50 Pim. Le tracteur à vapeur. L'ascenseur. **6.15** Secrets. **6.40** TF 1 info. **6.48** et 1.43 Météo. **6.50** TF ! jeunesse. La dernière réserve ; Flipper et Lopaka ; Franklin ; Le bus magique ; Collège Rhino Véloce ; Pokémon ; Rocket Power ; Les Kangoo aux jeux ; Power Rangers de la galaxie ; Pokémon.
11.10 Dallas. Série. Joyeux anniversaire.
12.05 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 et 18.55 Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.50 Le Temps d'un tournage.
13.55 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.50 Les Vacances de l'amour. Série. Fatalité. 3382419
15.50 Le Clan du bonheur. Série. Démons de midi.
16.40 7 à la maison. Série. L'indic.
17.30 Sunset Beach. Série.
18.20 Exclusif. Magazine.
19.00 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Hyper Net. Magazine.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.35

SOIRÉE FOOTBALL

LA LIGUE DES CHAMPIONS
Galatasaray - Paris-SG. 713032
Deuxième phase, deuxième journée.
20.45 Coup d'envoi.
en direct d'Istanbul.

22.45 Football. Ligue des champions. Les autres rencontres : Panathinaïkos - Valence ; Sturma Graz - Manchester Utd ; La Corogne - Milan AC. 3170877
0.30 Minuit sport. Super légers. Souleymane Mbaye (Fr.) - Cyril Terrones (Fr.). A Magdeburg (Allemagne). 5281755
1.05 Exclusif. Magazine. 8631484

1.35 TF 1 nuit, Du côté de chez vous. **1.45** Aventures asiatiques. Aventures asiatiques aux Philippines (nº 2). Documentaire. 2990484 **2.35** Très chasse. La chasse devant soi. Documentaire. 3884736 **3.30** Reportages. Patrouille de France, les hommes de l'air. 9489113 **3.50** Histoires naturelles. Oiseaux sans frontières. Documentaire. 8313552 **4.45** Musique (15 min). 9622484

France 2

5.15 Turquie. **5.30** La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** Des jours et des vies.
9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton.
9.25 Dktv.cool. Magazine ✪.
10.50 et 13.50, 17.20 Un livre. *Solitude, solitudes,* d'Henri Zerdoun.
10.55 Flash infos.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.20 Pyramide. Jeu.
13.00 Journal, Météo.
13.55 L'Enquêteur. Série. Rien que de bons amis ✪.
14.50 En quête de preuves. Série. Voyage sans issue.
15.40 Tiercé. Marseille-Bordy.
15.55 La Chance aux chansons. Bals de Vienne [3/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Qui est qui ? Jeu.
18.00 Friends. Celui qui devait casser la baraque ✪.
18.30 JAG. Série. Le réel et l'incertain.
19.20 Mercredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille. Série.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.

20.50

LA KINÉ

La Gagne ✪. 116099
Série. Avec Charlotte Kady, Philippe Bardy, Jacques Penot.
Anne va s'occuper de Christophe, le fils de Florence, hospitalisé après avoir été pris dans une avalanche et qui s'est muré depuis dans le silence.

22.25

ÇA SE DISCUTE

Accident, agression, perte d'un être cher : peut-on tout pardonner ? 8547341
Présenté par Jean-Luc Delarue.
0.30 Journal, Météo.
0.55 Des mots de minuit. Magazine. Invités : Jacques Bonnaffé ; Thierry Paquot. 3308649

2.15 Mercredi, c'est Julie. Magazine. 5290484 **2.40** Mezzo l'info. 7472281 **2.55** Présence protestante. 9041736 **3.25** Le Jour du seigneur. 8951484 **3.55** 24 heures d'info. 1824277 **4.10** Météo. **4.15** Dites-le en vidéo. Documentaire ✪. 5989200 **4.35** Outremers. Magazine (65 min). 8724378

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. Les Moomins ; L'Hôpital Hiltop ; Archibald le koala. **7.35** MNK. Les aventures d'une mouche ; Billy the Cat ; Arthur ; Mona le vampire ; Les aventures de Tintin [1 et 2/2] ; Super-Nanas ; La Famille Pirates ; Les Razmoket ; Fais moi peur.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.00 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix. 4640693
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale. 3138728
16.05 Saga-Cités. La vie de Marie.
16.30 MNK. Magazine. 9358815
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Les hommes préhistoriques.
18.15 Un livre, un jour. *L'Enquête corse,* de René Pétillon.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.10 Tout le sport. Magazine.
20.20 C'est mon choix... ce soir. Magazine.

20.55

CE QUI FAIT DÉBAT

Faut-il avoir peur de nos enfants ? 1132322
Magazine présenté en direct par Michel Field.
Invités : Jean-Pierre Rosenczveig, Marcel Rufo.

22.40 Météo, Soir 3.

23.10

HANNAH ET SES SŒURS ■

Film. Woody Allen.
Avec Woody Allen, Mia Farrow.
Comédie sentimentale
(Etats-Unis, 1986, v.o.). 9334254
La vie d'une famille new-yorkaise sur deux ans : adultères, échec amoureux.
1.05 Libre court. *La Penderie.* Court métrage. Mario Zunino. Avec David La Haye. 9625552

1.25 C'est mon choix. **2.25** Nocturnales. *Un chapeau de paille d'Italie* (2e acte). Opéra de Nino Rota. Par l'Orchestre de l'Opéra, dir. Louis Langrée. Avec Alain Gabriel, ténor (Fadinard), Christophe Fel, basse (Nonancourt) (25 min). 8865755

La Cinquième

5.30 Les Amphis de La Cinquième. **6.25** Galilée. Design, designers. **6.40** Anglais. Leçon nº 13 [2/3]. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. **8.00** Doc Eurêka. **8.10** Le Journal de l'Histoire.
9.00 Les Ecrans du savoir. Bon appétit les enfants : Ayguerim au Kazakhstan. Galilée, enquête d'auteurs : *Le Cirque de la Lune*, de Vincent de Swarte. Entrez dans la danse : Sophie en Suisse. Les mystères du cosmos : Les satellites.
10.00 T.A.F. A la radio. **10.25** Légal, pas légal. **10.55** Carte postale gourmande. **11.20** et 18.30 Le Monde des animaux. Le Rhinocéros blanc. Marion et les hyènes. **11.50** Les Dessous de la Terre. Chercheurs d'os. **12.20** Cellulo. **12.50** Lonely Planet. Le Grand Nord canadien. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** et 17.30 100 % question.
14.35 En juin, ça sera bien. Magazine. 1333235
16.05 Pi égale 3,14. **16.35** Les Ecrans du savoir. A quoi ça rime ? Maurane. Cinq sur cinq : La baie du Mont-Saint-Michel.
17.55 Correspondance pour l'Europe. **18.25** Météo.

Arte

19.00 Connaissance. La Course aux brevets. Marketing et patrimoine génétique. Documentaire (2000).
19.45 Météo.
19.50 Arte info.
20.15 360º, le reportage GEO. Des animaux et des hommes [3/4]. Jamais sans mon chien ! Documentaire (2000).
En Grande-Bretagne, un centre de dressage canin s'est spécialisé dans les chiens pour malades ou handicapés.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE

Winnipeg, paroles d'exil
Documentaire. Lala Goma et Xavier Montanya-Carles Serrat (Esp.). 2202983
Le 4 août 1939, fuyant la menace de la guerre, deux mille républicains espagnols réfugiés en France embarquent sur le cargo Winnipeg *pour le Chili.*

21.45

MUSICA

Gidon Kremer, des amis et des notes.
Documentaire. Christopher Nupen.
22.45 Gidon Kremer interprète Mozart. *Le Concerto pour violon* nº 5 en la majeur, de Mozart, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Nikolaus Harnoncourt. Gidon Kremer, violon.
23.15 Profil. Danse avec la mort. Sybille Schmitz, star de l'UFA. Documentaire. Friedemann Beyer (Allemagne, 2000). 4854728
0.15 La Lucarne. Du 1er au 31 décembre. Documentaire. Jan Peters (All., 1999). 4284303

1.50 Music Planet. Cesaria Evora. Destination Cap-Vert (1996, 50 min). 7279674

LeMonde Job: WEL4800--0017-0 WAS TEL4800-17 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 08:43 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0103 Lcp:700 CMYK

M 6

5.00 Rinôçérose. **5.55** et 9.35, 10.05 M comme musique. **7.00** Morning Live.
9.05 M 6 boutique.
10.00 et 10.50 M 6 Express, Météo.
10.55 Le Monde fou de Tex Avery.
11.05 Disney Kid. Hercule ; Doug.
11.58 Comme par magie.
11.59 Météo.
12.00 La Vie de famille. Série. Sans toit ni loi.
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. La loi ○.
13.30 M 6 Kid. Magazine.
16.45 Fan de. Magazine.
17.10 Sydney Fox, l'aventurière. Série. Au royaume de l'illusion ○. 3044438
18.10 Drôles de filles. Jeu.
18.55 Mission 1 million. Divertissement.
19.50 I-minute. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Série. Situation critique ○.
20.39 Conso le dise. Magazine.
20.40 Jour J. Magazine.

20.50

LES FILLES DU MERCREDI

20.50 Ally McBeal. Série. Chercher la femme ○. 1629167
Pour la vie ○. 1805322
22.40 Sex and the City. Série. Un lit pour trois ○. 3781099

23.15

CAPITAL

Les rois de Paris ? 8351032
Présenté par Emmanuel Chain.
La ville qui valait 32 milliards ;
La guerre des Motocrottes ;
Le « contrat du siècle » ;
Les provinciaux rois du bistrot parisien ;
L'Eglise, domaine réservé.
1.04 La Minute Internet.
1.05 Culture pub. Magazine. Les tops aux fourneaux ; La pub en panne. 2143587

1.25 M comme musique. 70567026 **3.30** Grand écran. 9559991 **3.50** Fan de. Spécial Ricky Martin. 6495151 **4.15** Jazz 6. Gilberto Gil « Quanta » (60 min). 9560910

Canal +

► **En clair jusqu'à 8.30**
7.00 Teletubbies. **7.25** Nulle part ailleurs. **8.30** Le Vicomte de Bragelonne ■ Film. Fernando Cerchio (Fr.-It., 1954).
10.05 La Cape et l'Épée.
10.20 Queenstown, capitale de l'extrême. Téléfilm. Charlie Haskell (NZ-Can., 1999). 9557490
11.55 Semaine des Guignols.
► **En clair jusqu'à 13.45**
12.20 Le Journal de l'emploi.
12.25 Les Titres du journal.
12.30 NPA (classique). Les arnaques ○.
12.40 Nulle part ailleurs.
13.45 La Malédiction de la statue noire. Téléfilm. R. Eichhorn (All., 2000) ○. 3869099
15.25 Michel dans le suete. Court métrage ○.
15.30 Godzilla, King Kong et les autres. ○.
16.20 NPA (classique). ○.
16.30 Invasion planète Terre. Série. Interview [5/22] ○.
17.10 Animasia.
► **En clair jusqu'à 21.00**
18.00 Daria. Série. Le café des poètes disparus ○.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

JE VEUX TOUT

Film. Guila Braoudé. Avec A. Bashung, Elsa Zylberstein, Frédéric Dienfenthal. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) ○. 99419
Une jeune architecte tente de concilier vie de famille et carrière. Comédie familiale exploitant un filon épuisé.

22.30

LE QUARTIER INTERDIT DE JEAN-PIERRE DIONNET

SPIRIT OF THE NIGHT

Téléfilm. Mark S. Manos.
Avec Jenna Bodnar, Michael Wiseman, Charles Cooper (EU, 1991) ○. 80896
0.00 Histoire muette. Série. Super héros ○. 15397
0.05 Les Randonneurs Film. Philippe Harel. *Comédie* (Fr., 1997) ○. 8978552

1.40 Soul Cages. Court métrage (v.o.) ○. 8852281 **2.05** Basket-ball. Championnat NBA. 44698465 **5.00** et 6.45 Surprises. **5.15** Croisière d'enfer. Téléfilm. Mark Von Seydlitz (All., 1999). **6.55** Le Journal de l'emploi (5 min).

A la radio

Du lundi au vendredi
10.30 France-musiques

Un violoniste engagé

ISAAC STERN. Entretien exclusif avec ce virtuose de formation américaine, ouvert aux échanges et aux rencontres

RUE DES ARCHIVES/BCA

Ce n'est pas un hasard s'il eut le même professeur que Yehudi Menuhin et Ruggiero Ricci : Louis Persinger, disciple d'Ysaÿe...

ISAAC Stern a fêté cet été son quatre-vingtième anniversaire, événement intime corroboré par la publication de ses mémoires. Joliment intitulées *Mes soixante-dix-neuf premières années* (Nil Edition), c'est un clin d'œil vers celles qui lui restent à vivre comme si cet éternel jeune violoniste n'en était qu'à ses débuts. La vie a pourtant commencé tôt pour lui, avec le plus long des voyages : né en Ukraine en 1920, il avait un an quand sa famille élut domicile en Californie... Ses débuts musicaux, pour autant, ne furent pas précoces : il débuta le piano à l'âge de sept ans. Visiblement doué, il se mit bientôt au violon, et, à onze ans, donnait son premier concert avec l'Orchestre philharmonique de San Francisco. Quelques années auparavant, cette formation prestigieuse avait accompagné Yehudi Menuhin, sept ans, et Ruggiero Ricci, dix ans. Ce n'était ni un hasard ni une coutume locale : tous trois ont eu le même professeur, Louis Persinger, disciple d'Ysaÿe, qui eut le double mérite de déceler en eux des capacités exceptionnelles et de leur donner, en un miminum de temps, les bases les plus solides sur lesquelles allaient s'édifier ces trois carrières si différentes.

Tandis que ses aînés n'auront de cesse de conquérir l'Europe et d'y trouver d'autres maîtres, Isaac Stern, après ses débuts newyorkais sous la direction de Pierre Monteux, attendra un peu pour se produire au Carnegie Hall. Il consacrera ensuite deux ans à perfectionner sa technique, s'affirmant ainsi comme le premier grand violoniste de formation exclusivement américaine. Moins tenté par la solitude du virtuose que par les rencontres et les échanges, c'est précédé d'une belle réputation de chambriste qu'il rejoignit les musiciens réunis autour de Pablo Casals, à Prades en 1950-1952, puis à Porto Rico jusqu'en 1967. Entre-temps, il avait incarné Ysaÿe dont il possède le violon, pour le film *Tonight We Sing*. Avec le pianiste Eugene Istomin et le violoncelliste Leonard Rose, il formera en 1961 un trio devenu légendaire.

Parallèlement, Isaac Stern ne manquera pas de solliciter et de créer les concertos que lui dédieront Leonard Bernstein, Krzyztof Penderecki ou Henri Dutilleux. Sensible, comme Menuhin, aux grandes causes et aux grandes crises, il visite aussi bien Israël que l'URSS à l'époque de la guerre froide ou que la Chine populaire ; ce voyage fit l'objet d'un film légèrement idéalisé : *De Mozart à Mao*. Une interview exclusive accordée à Alain Pâris pour « Papier à musique » servira de fil d'Ariane à ces cinq matinées.

Gérard Condé

■ *FM Paris 91,7 ou 92,1.*

A la radio

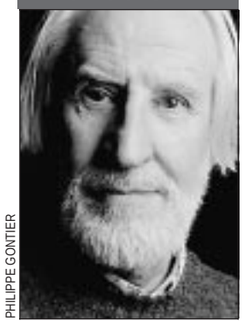

PHILIPPE GONTIER

21.00 France-Culture

Mesures et démesures : Klaus Huber

COMME chaque semaine, le magazine de la musique contemporaine « Mesures et démesures », confié à Cécile Gilly, s'efforce de trouver l'angle le plus favorable qui donnera envie d'en savoir davantage sur des sujets réputés difficiles. Né à Berne en 1924, le compositeur suisse Klaus Huber est une figure singulière de l'avant-garde tardivement révélé par *Tenebræ*, qui lui valut le prix Beethoven de la Ville de Bonn en 1970. Sur le thème de la Passion, de la mort et de la résurrection du Christ, l'œuvre est un réquisitoire muet, d'une rare éloquence, contre les forces brutales qui voudraient anéantir les valeurs spirituelles et jusqu'à la nature elle-même. Raffinée, quoique peu soucieuse de séduction immédiate, la musique de Klaus Huber est indissociable des réflexions ou des émotions dont elle propose un prolongement au-delà des mots. L'ensemble Alternance, qui consacrera un concert à plusieurs de ses œuvres le 8 décembre à la salle Cortot, avait pris l'initiative de faire alterner (à Marseille, la saison dernière) des pages de Klaus Huber et des poèmes d'Ossip Mandelstam (1891-1938) et de Roberto Juarroz — deux écrivains chers au compositeur — avec la complicité d'un comédien familier de ce double univers : Lionel Mazari. Lui-même, comme les membres de l'ensemble, ont travaillé avec Klaus Huber et l'émission prendra la forme d'un concert en direct avec Jean-Luc Menet à la flûte et Pierre-Henri Xuereb à l'alto qui nous livreront leurs témoignages.

Gé. C.

■ *FM Paris 93,5 ou 93,9.*

LeMonde Job: WEL4800--0018-0 WAS TEL4800-18 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 12:14 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0104 Lcp:700 CMYK

Le câble et le satellite

L. THOMPSON/IMPAVT/COSMOS

« Civilisations. L'Age d'or des Aborigènes », à 22.05 sur La Chaîne Histoire

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les mal-entendants

Planète C-S

6.40 La Quête du futur. [22/22] Des ordinateurs et des hommes. **7.10** « We Love You Like a Rock ». Les Dixies Hummingbirds, quatuor gospel. **8.30** Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **9.10** La Dune. **9.25** Ghetto. **10.15** Enquêtes médico-légales. Le fil rouge. **10.40** Les Grands Compositeurs. [4/7]. **11.45** Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans. **12.40** Chappaquiddick. La sale histoire d'Edward Kennedy. **13.30** Cinq colonnes à la une. **14.25** Viva Taïbo ! **15.15** L'Enfant aveugle. [2/2]. **15.45** Lucebert, temps et adieux. **16.40** Piero della Francesca, peintre du silence. **17.15** Ponts. **17.30** Les Mbuti, pygmées du Zaïre. **18.20** Jean-Paul Marcheschi, le veilleur. **18.45** Les Ailes de légende. Avion cargo. **19.35** Les Secrets toxiques de Porton Down.

20.30 La Suisse et les Juifs. 4685051

21.30 Le Rêve africain. La star d'ébène. 4681235

22.30 Le Défi des Tembé. **23.25** 1948, l'expulsion. Récit d'Elias Sanbar. **23.55** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12] Les géants. **0.50** Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine (55 min).

Odyssée C-T

9.05 L'Art sous le IIIe Reich. [1/2] L'orchestration du pouvoir. **10.05** Les Grands Parcs canadiens. Le parc de Goat Range. **10.30** Itinéraires sauvages. **10.35** Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des ville ; **11.25** Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters. **12.25** Don de la mer. **12.55**Artisans du monde. Tunisie : Mosaïste ; fabricant de cages. **13.30** Embarquement porte n° 1. Samarcande. **14.00** Aventures. Magazine. **14.55** L'Histoire du monde. **15.00** L'Egypte. [5/5] Post mortem ; **15.50** Le Dernier Jour de Marylin Monroe. **16.45** Trop grands les éléphants. **17.15** Ekranoplane, le bateau volant. **18.05** Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **19.05** Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **20.00** L'Europe des pèlerinages. [9/11] Kalwaria Zebrzydowska.

20.30 Sans frontières. **20.35** L'Aventure d'Aligermaa. 507758964 **21.35** Aventures africaines. [2/2] Au Kenya. 504582099

22.35 Pays de France. **23.30**La Naissance de la plate-forme Britannia. **0.20** Croisière Caraïbes. **1.10** Pélicans et cormorans. Les boucs émissaires de la prairie (45 min).

TV 5 C-S-T

19.45 Image de pub. Magazine.
19.55 TV 5 l'Invité. Débat.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 TV 5 infos.
21.05 Au nom de la loi. Magazine. 41421235
22.00 Journal TV 5.
22.15 et 1.05 L'Impure. Téléfilm. Paul Vecchiali, Avec Marianne Basler, Françoise Lebrun. [2/2] (Fr., 1991). 44342803
23.45 Paris, mois par mois. Novembre 1999, des vivants parmi les morts. 85042964
0.20 Journal (La Une).
0.50 Soir 3 (France 3).

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. Plus dur sera l'avenir. 5185790
20.15 Friends. Série. Celui qui avait des menottes. 7929506
20.45 Histoires vécues. Le Prix de l'espoir. Téléfilm. Josée Yanne. Avec Pierre Arditi, Evelyne Bouix (France, 1997). 2828815
22.25 Halifax 3. Série. Les Jumeaux ennemis. 84204099
0.05 Aphrodisia. Série. ○.
0.40 Cas de divorce. Série. Valence contre Valence (30 min). 32387638

Paris Première C-S

19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Magazine. 2116506
21.00 Paris modes. Magazine. Valentino à Los Angeles, quarante ans de création. 4686780
22.00 Toast. Magazine. 7145544
22.30 Paris dernière. Magazine. 4807815
23.20 Howard Stern. Magazine (45 min). 9403186

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. Le tueur du zoo ○. 5178815
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Pascal Légitimus. 29910761
20.55 Nestor Burma. Série. Les Eaux troubles de Javel ○. 9517964
22.25 H_2O. Magazine. 2226780
22.50 Météo.
22.55 Le Retour de Sherlock Holmes. Série. La deuxième tâche ○. 69079601
23.50 Le Club. Magazine. Invité : Bruno Cremer (90 min). 1271254

Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Retrouvailles ○. 500077438
20.50 St Elsewhere. Série. Rapprochements ○. 502782631 **21.40** Partir ○. 505820099
22.30 Un été glacé. Téléfilm. Bernard Giraudeau. Avec Michel Duchaussoy, Roger Dumas (Fr., 1992) ○. 506887167
0.05 I Love Lucy. Série. Lucy Hires a Maid (v.o.) ○. 500094194
0.30 Les Craquantes. Série. Drôle de couple ! (v.o.) ○. 501792484
0.55 Classe mannequin. Série. Des clips et des claps ○ (25 min). 506963216

Festival C-T

19.30 La Crèche. Série. La faute des autres. 78380032
20.30 La Crim'. Série. Ad patres ○. 10053780 Le saigneur. 36737761
22.35 Les Brigades du Tigre. Série. SOS Tour Eiffel. 36722490 Le complot (60 min). 73460631

Voyage C-S

20.00 Le Club.
20.30 Sous la mer. La mer Rouge. Documentaire. 500005438
21.00 Suivez le guide.
22.30 Détours du monde.
23.00 Long courrier. Magazine. Croisière en Alaska de Vancouver à Anchorage. 500094490
0.00 Le Club.
0.30 A la carte. Magazine. La cuisine de la mer en Espagne.
1.00 Travelers. Magazine. Le Carnaval du Caribou, à Yellowknife, au Canada (60 min). 501550397

13ème RUE C-S

19.50 21, Jump Street. Série. Peine capitale. 565404896
20.45 La Part du diable. Série. Episode 12. 585798780
21.40 Les Piégeurs. Série. Episode 12. 564820825
22.35 New York District. Série. Un cadeau empoisonné (v.o.). 538968148 Panique dans le métro (v.o.). 554688070
0.15 21, Jump Street. Série. Nos jeunes années (50 min). 571464587

Série Club C-T

19.45 The Practice. Série. Coups de couteaux○. 269167
20.30 Séries news. Magazine.
20.40 Club District. Homicide. *Chasseurs de primes* [1/2] ○. 236964 **21.25** Profiler. *Mourir pour vivre* (v.o.) ○. 3489475 **22.15** Millennium. *Force majeure* (v.o.) ○. 6262544
23.00 Bakersfield Pd. Série. Arms and the Men (v.o.) ○. 694273
23.25 Taxi. Série. The Call of the Mild (v.o.) ○. 9901490
23.45 The Practice. Série. Coups de couteaux (v.o.) ○. 5816032
0.30 La Quatrième Dimension. Série. Allez-vous en Finchley ! ○. 4372674
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. La cage dorée ○ (50 min). 9248610

Canal Jimmy C-S

20.00 The Muppet Show. Invité : John Cleese.
20.30 Destination séries. Magazine. 78539167
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Série. A l'ombre du purgatoire ○. 49362896
21.50 Star Trek Classic. Série. Les derniers tyrans ○. 34538322
22.45 New York Police Blues. Série. Le mulet ○. 79833964
23.30 Les Soprano. Série. The Knight in White Satin Armor ○. 96424099
0.35 La Route. Magazine. Antoine et Lio (40 min). 14784262

Canal J C-S

18.20 Sabrina. Série. 7538341
18.50 Faut que ça saute ! Spécial Flora et Margot.
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Droit au but. 1472542
19.30 Sister Sister. Série. Gages à gogo. 5269167

Disney Channel C-S

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, c'est un petit pas pour l'humanité. 343952
21.15 Collection Disney. Magazine. 992362
21.40 Zorro. Série. Garcia accusé. 348952
22.05 Fous d'animaux. Documentaire. 243308
22.30 Zik Best. Magazine.
22.40 Art Attack 99. 650322
23.05 Art Attack 98. 5131693
23.30 On est les champions.
23.35 Effets Blouzes très spéciaux (5 min).

Télétoon C-T

18.25 Frissons.
18.33 Légende du Singe Roi. Les gnomes des cimes nuageuses. 805032362 **18.56** Le rêve ; Le retour du roi. 607311525
19.25 Tic Tac Toc. Bicyclettes.
19.30 Spiderman. La combinaison extra-terrestre [3/3]. 504624952
19.55 Highlander. Compte à rebours. 508095341
20.20 Compil Cartoons. La Panthère rose. Heckle et Jeckle. Super-Souris. Le Monde fou de Tex Avery (25 min).

Mezzo C-T

20.35 et 23.30Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 Classic Archive. André Cluytens, Paul Kletzki. Documentaire. 68086896
22.00 Cubanismo. Le son. Documentaire. 55669631
22.55 La Guitare espagnole. L'ère classique [3/8]. 14923780
23.45 Roméo et Juliette. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Prokofiev. L'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Vello Pähn. Avec Monique Loudières (Juliette), Manuel Legris (Roméo) (215 min). 48865728

Muzzik C-S

19.50 Récital Dario Mueller 1. A Lugano, Suisse, en 1989. 500918525 **20.20** Récital Dario Mueller 2. En 1991. 505889728
21.00 Les Clefs du chorégraphe. Anne-Marie Reynaud. Documentaire [2/12]. 500091877
22.30 A-normopathie 1 : La cuisine. Ballet. Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique de Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pirson.
22.45 Autour de mes nuits. Spécial saxophonistes : Ravi Coltrane et Olivier Temime. 502380693
23.20 Jazz à Antibes 90. Michael Brecker 1. 505564341 **23.50** Avec Michael Brecker, saxophone. 509638728
0.20 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard (60 min). 509555858

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. 509723235
21.00 Le XXe siècle. La Guerre des loups. Face-à-face dans les ruines. [1/3]. 502417419 **22.05** La Reconstruction. Documentaire. 510051849
23.45 Les Liaisons dangereuses ■ ■ Film. Stephen Frears. Avec Glenn Close, John Malkovich. *Drame* (1988) ○ (115 min). 532697490

La Chaîne Histoire C-S

20.25 Les Grandes Batailles. Balaklava. 506983411
21.20 Les Mystères de l'Histoire. Miracles. 504714457
22.05 Civilisations. L'âge d'or des aborigènes. 594816877
22.50 Biographie. Emmeline Pankhurst et les suffragettes. 545110326
23.45 En quête de l'Histoire. La peur de l'ours. 509152612
0.35 La Furieuse Chevauchée ■ Film. Lesley Selander. Avec Randolph Scott, Dorothy Malone. *Western* (1955, 83 min). 598229945

Forum C-S

19.00 Le Petit Monde des Pygmées. Invités : Daniel Boursier, Suzanne Fürniss, Bernard Descamps, Isabelle Motte. 501638457
20.00 Nouveaux urbanismes, nouveaux ghettos. Invités : Joëlle Bordet, Claude Brevan. 501627341
21.00 Pays en développement, quelle coopération envisager ? Invités : Pascal Boniface, Emmanuel Terray. 501913051
22.00 L'écrivain engagé existe-t-il ? Invités : Jean Hatzfeld, Jean-Pierre Le Dantec, Daniel Lidenberg, Anouar Benmalek, Paul Goma. 501919235
23.00 Y a-t-il un syndrome de la guerre du Golfe ? Débat (60 min). 501933815

Eurosport C-S-T

20.00 Patinage artistique. Grand Prix ISU. Skate Canada. Du 2 au 5 novembre. A Mississauga. 558235
21.30 Moteurs en France. Magazine. 381099
22.30 Start Your Engines. Magazine. 365051
23.30 Boxe. Championnat d'Europe. Poids super-plumes : Pedro Miranda Rosales - Jérôme Serrano. 361235
0.30 Ski. Coupe du monde. Super G dames (60 min). 9100736

Pathé Sport C-S-A

19.30 Tennis. Masters messieurs. Les meilleurs moments. 500716761
20.30 Volley-ball. Ligue des champions masculine (1re journée, Poule D) : Tours - Nieuwegein. En direct. 500757544
22.30 Football. Championnat du Brésil. 503709612
0.15 Basket-ball. Euroligue masculine. Groupe C : Olympiakos - Real Madrid (105 min). 505472620

LeMonde Job: WEL4800--0019-0 WAS TEL4800-19 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 11:27 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0105 Lcp:700 CMYK

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.55 Journal, Météo. **20.15** Faits divers. Le chœur du silence. **21.15** Joker, Lotto (rapports). **21.20** La Fleur de mon secret ■■ Film. Pedro Almodovar. Avec Marisa Paredes. *Comédie dramatique* (1995). **23.10** Télécinéma. Au cinéma (45 min).

TSR

19.30 TJ Soir. **20.05** Météo. **20.15** Viva. Invité : Jean-Claude Guillebaud. **21.30** Pour une nuit ■ Film. Mike Figgis. Avec Wesley Snipes. *Comédie dramatique* (1996). **23.13** Loterie suisse à numéros (2 min).

Canal + vert C-S

20.10 La Cape et l'Epée. Feuilleton. Avec Les Robins des bois. **20.30** Le Masque de Zorro ■ Film. Martin Campbell. Avec Antonio Banderas. *Aventures* (1998) ✪. **22.40** Les Trois Epées de Zorro. Film. Riccardo Blasco. Avec Guy Stockwell. *Aventures* (1962) ✪ (90 min).

Encyclopedia C-S-A

19.30 et 23.05 Futur immédiat. **19.55** Les Gitans des mers. **20.50** Avoir quinze ans dans les arènes. **21.15** Birobidjan, l'autre Terre promise. **21.30** et 21.45 Les grandes dates de la science et de la technique. **22.00** L'Odyssée de l'esprit. Les états du cerveau (50 min).

Comédie C-S

20.00 Drew Carey Show. Une superassistante. **20.30** Kids in the Hall. Série (v.o.). **21.00** Les Nouvelles Aventures de Michel Courtemanche. Spectacle. **22.30** Six Sexy. Size Matters (v.o.). **23.00** La Grosse Emission II. Divertissement (60 min).

MCM C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. **19.50** Netflash. **20.00** et 1.30 MCM Tubes. **20.30** Le Mag. Invités : Placebo. **21.30** Jack & Jill. Confiance. **22.25** Robin. Des trucs bizarres. **22.52** Le JDLM. Série (8 min).

MTV C-S-T

20.00 et 22.30 Bytesize. **21.00** MTV's French Link. **21.30** Making the Video. Lenny Kravitz. **22.00** Celebrity Deathmatch. Série. **0.00** The Late Lick (60 min).

Régions C-T

19.34 La télé est à vous. **20.02** Télé Cité. **20.30** et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'outre-mer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Maison. **21.01** Côté maison. **21.28** Côté cuisine. **21.55** Côté jardins. **22.43** et 0.45 De ville en ville. **23.00** 7 en France, les régions en direct (50 min).

RFO Sat S-T

19.30 Djembé à Maurice. **20.00** VAT TVM. **20.20** Palettes. **20.45** et 0.00 Journal. **20.50** New Zik. **21.00** JT Guadeloupe. **21.25** Parenthèses. **21.30** Kaléidosport. **22.00** JT Martinique. **22.20** Clips ladja (40 min).

LCI C-S-T

8.00 L'Edito. **8.40** L'Invité du matin. **9.10** et 15.10 On en parle. **10.40** et 16.40 Grand angle. **11.00** et 20.45, 1.00 Le Club LCI. **14.10** et 17.10, 0.10 LCA. **18.30** L'Invité de PLS. **19.00** Le Grand Journal. **19.50** et 20.35 La Page économie. **20.00** Le Dossier du Grand Journal. **22.00** 22h/minuit.

Euronews C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN C-S

20.30 World Business Today Live. **21.30** Q & A Live. **22.30** Insight Live. **23.30** World Sport Live. **0.00** World View (30 min).

TV Breizh S-T

19.30 BZH DJ. **20.30** Arvor. Que faire avant le prochain *Erika* ? **21.30** *Amoco Cadiz*, vingt ans après. **22.30** L'Entretien 1 et 2 (60 min).

Action

AIR FORCE ONE ■■
13.05 Cinéstar 1 506776693
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis et sa famille aux mains de terroristes dans « Air Force One », l'avion présidentiel.

L'AVENTURE DU POSÉIDON ■■
22.40 CinéCinémas 2 503018709
Ronald Neame.
Avec Gene Hackman
(Etats-Unis, 1972, 117 min) ✪.
Le dramatique naufrage d'un paquebot la nuit de la Saint-Sylvestre.

L'ÎLE AU TRÉSOR ■■
21.50 Ciné Classics 63434457
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
Un jeune garçon et ses compagnons se lancent dans une chasse au trésor.

LE VAISSEAU FANTÔME ■■
23.35 Ciné Classics 86721167
Michael Curtiz.
Avec Edward G. Robinson
(EU, N., 1941, 98 min) ✪.
Les survivants du naufrage d'un ferry-boat sont recueillis sur le navire d'un commandant qui les retient prisonniers.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■■
18.10 CinéCinémas 1 32287457
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de soldats dans la tourmente de juin 40, sur une plage du Nord.

Comédies

BEAU FIXE ■■
19.30 Cinéstar 2 500103612
Christian Vincent.
Avec Isabelle Carré
(France, 1992, 90 min) ✪.
Quatre étudiantes font du cousin de l'une d'elles leur souffre-douleur.

GUANTANAMERA ■■
18.20 Cinéstar 1 505322254
Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío.
Avec Carlos Cruz
(Cuba, 1995, 101 min) ✪.
Un petit fonctionnaire teste sur sa défunte belle-mère un ingénieux système de transport.

TOUT FEU TOUT FLAMME ■■
12.15 Cinétoile 503495525
Jean-Paul Rappeneau.
Avec Yves Montand
(France, 1981, 100 min) ✪.
De retour au foyer, un aventurier se heurte au caractère de sa fille.

Comédies dramatiques

ALLONSANFAN ■■■
0.15 Cinétoile 503412561
Paolo Taviani et Vittorio Taviani.
Avec Marcello Mastroianni
(Italie, 1973, 100 min) ✪.
Membre déçu d'un groupuscule révolutionnaire, un homme tente en vain de tirer un trait sur son passé.

BORDER LINE ■■
13.25 Cinéstar 2 507763490
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Sui., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant et entretient avec lui une relation des plus ambiguës.

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE ■■
11.50 Cinéstar 2 506383362
François Dupeyron.
Avec Catherine Deneuve
(France, 1988, 100 min) ✪.
Les étranges débuts d'une passion, quelque part au bord d'une autoroute.

FEMMES DE PERSONNE ■■
6.35 Cinéstar 1 503929998
Christopher Frank.
Avec Marthe Keller
(France, 1984, 106 min) ✪.
Les destins et les amours de trois femmes qui travaillent dans la même clinique.

I WANT TO GO HOME ■■
3.25 Cinéstar 1 587534262
Alain Resnais.
Avec Laura Benson
(France, 1989, 105 min) ✪.
Invité à une exposition à Paris, un auteur de BD découvre l'esprit français.

L'HOMME D'ARAN ■■■
20.30 Ciné Classics 72958032
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie rude d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

L'OR ET LA FEMME ■■
1.00 Ciné Classics 71521262
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme d'affaires qui s'est enrichi durant la guerre de Sécession, emploie les grands moyens pour tenter de séduire une comédienne.

LA DISCRÈTE ■■
18.00 Cinéstar 2 500726728
Christian Vincent.
Avec Fabrice Luchini
(France, 1990, 95 min) ✪.
Un séducteur, éconduit par sa maîtresse, décide de passer sa rancœur sur une femme choisie au hasard.

Jackie Cooper (l'enfant) et Wallace Beery (à droite) dans « L'Île au trésor », de Victor Fleming, à 21.50 sur Ciné Classics

LA NUIT AMÉRICAINE ■■■
14.00 Cinétoile 507590167
François Truffaut.
Avec François Truffaut
(France, 1973, 115 min) ✪.
Passions et intrigues devant et derrière les caméras.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■■
1.30 Cinéstar 2 506374113
Denys Arcand.
Avec Dominique Michel
(Canada, 1985, 95 min) ✪.
Quatre messieurs et leurs compagnes font le bilan de leurs vie sentimentales.

M. BUTTERFLY ■■
21.00 CinéCinémas 3 506017099
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT ■■
9.45 CinéCinémas 2 503524631
Jacques Deschamps.
Avec Maruschka Detmers
(France, 1996, 105 min) ✪.
Trois amours manquées par le même homme à trois âges différents.

STAND BY ME ■■
15.10 Cinéstar 1 506996032
Rob Reiner.
Avec Bill Wheaton
(Etats-Unis, 1986, 85 min) ✪.
Un homme se souvient d'une aventure tragique.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■■■
7.05 CinéCinémas 3 504012964
15.30 CinéCinémas 2 508809186
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Des manipulations génétiques permettent de féconder de nouveaux aliens.

Musicaux

FOLIES-BERGÈRE ■■
10.40 Cinétoile 502299983
Henri Decoin.
Avec Eddie Constantine
(France, 1957, 100 min) ✪.
L'idylle entre un soldat américain et une danseuse de music-hall française.

MONTE-CARLO ■■
14.55 Ciné Classics 93336273
Ernst Lubitsch.
Avec Jack Buchanan
(EU, N., 1930, 90 min) ✪.
Un aristocrate tombe amoureux d'une comtesse ruinée.

Policiers

COPLAND ■■
16.35 Cinéstar 1 508573457
James Mangold.
Avec Sylvester Stallone
(Etats-Unis, 1997, 95 min) ✪.
La police des polices enquête dans une petite ville du New Jersey où règne la corruption.

LES DIABOLIQUES ■■■
19.05 Cinétoile 505103506
Henri-Georges Clouzot.
Avec Simone Signoret
(France, N., 1954, 110 min) ✪.
Une femme tue son mari despotique, avec le concours de la maîtresse de ce dernier.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.05 Multidiffusions. (Rediff.). **7.20** Les Enjeux internationaux. **7.30** Première édition. **7.55** Chronique ; **8.02** Revue de presse culturelle ; **8.07** Deuxième édition ; **8.25** Chronique. **8.30** Les Chemins de la connaissance. Le sens de la communauté. 3. Les communautés religieuses et la cité. **9.05** Métropolitains. Rencontre. Invités : Henri Ciriani ; le prieur Brice Olivier ; Jean-Louis Véret ; Mauro Galantino. Photographie de paysage. Paysage : La restauration du jardin du Yuanmingyuan, l'ancien Palais d'été de Pékin. Invités : Che Bing Chiu ; Janine Christiany. Côté ville. Invité : Thierry Paquot.

10.30 Les Chemins de la musique.
Robert Schumann. [3/5].

11.00 Fiction.
Acteur et témoin, d'Henri Calet. 3. Tourisme chez les autres.

11.20 Marque-pages.
Henri Calet (*De ma lucarne*).

11.25 Résonances.

11.30 L'Université de tous les savoirs.
L'esprit de notre temps. 3. L'amour en deux leçons.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décraqués.

13.40 Carnets de notes.
Tu vois ce que j'entends. Hommage à Maurice Jaubert.

14.00 Peinture fraîche.
L'Ecole de Paris.
Invités : Elie During ; Didier Semin.

14.55 et 20.25 Poésie sur parole.
Mina Loy.

15.00 Trans/Formes. **16.30** Libres scènes. ISEA Révélation 2000. **17.00** Net plus utra. Internet et vie privée. Invités : Cécile Alvergnat ; Stéphane Markovitch ; Christophe Agnus. **17.25** Feuilleton. La République de Mab-Oul. 68. **17.30** A voix nue. Arthur Kriegel. 3. Science et racisme. **18.00** Pot-au-feu. **19.30** Personne n'est parfait.

20.30 Radiodrames.
La Panthère, de Michèle Gazier. Invités : Philippe Lebas ; Christine Jolie ; Christian Bouillette ; Yvan Autain ; Roland Travers.

21.00 Mesures, démesures.
L'anniversaire de Klaus Huber.

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit.
Béatrix Beck : le chat qui s'en va tout seul. Invités : Béatrice Beck ; Anne Garréta (Sphinx) ; Gérard Mordillat.

0.05 Du jour au lendemain. Robert Muchembled (*Histoire du diable*). **0.40** Chansons dans la nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Les Boréales. **7.05** Tous les matins du monde. **8.30** La Revue de presse. **9.07** Si j'ose dire. **10.27** et 12.27, 19.57 Alla breve. *Ephémères pour piano*, de Hersant, Alice Ader, piano. **10.30** Papier à musique. Qu'est-ce qui fait donc courir Isaac Stern ? Un peu d'histoire. Œuvres de Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Brahms, Penderecki, Tartini, Bach, Brahms.

12.35 C'était hier.
Vladimir Horowitz. *Sonate* K 380, de Scarlatti ; *Sonate* K 330, de Mozart ; Œuvres de Rachmaninov : *Prélude* op. 32 nº 5 ; *Prélude* op. 32 nº 12 ; Œuvres de Scriabine : *Étude* op. 2 nº 1 ; *Etude* op. 8 nº 12 ; Soirées de Vienne : *valse-caprice nº 6*, de Schubert et Liszt ; *Sonnet de Pétrarque* nº 104, de Liszt ; *Marzuka* op. 7 no 3, de Chopin.

13.30 Au fur et à mesure.
Donné le 7 décembre, au Théâtre des Champs-Elysées. *Symphonie nº 3 Liturgique*, de Honegger, par l'Orchestre national de Radio France, dir. Evgueni Svetlanov.

15.00 Concert.
Enregistré le 8 octobre, à l'Abbaye d'Hautecombe, à Aix-les-Bains, par le Quatuor Ysaye : œuvres de Brahms : *Rhapsodie nº 1 et nº 2* op. 79 ; *Intermezzo nº 2* op. 117, Nelson Freire, piano ; Œuvres de Thierry Escaich, piano : *La Ronde* (création) ; *Pièce instrumentale pour piano et quatuor à cordes* inspirée de *La Nouvelle* de Schnitzler ; *Quintette pour clarinette et cordes* op. 115, de Brahms, Romain Guyot, clarinette.

17.00 Au rythme du siècle.

18.00 Le jazz est un roman.
Mort et résurrection de Bill Evans (chapitres 1 à 4).

19.07 A côté de la plaque.

20.00 Concert.
Enregistré le 5 décembre, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Sir Simon Rattle : *Symphonie nº 88*, de Haydn ; *Lulu* (suite), de Berg ; *Symphonie nº 5* op. 67, de Beethoven.

22.30 Jazz, suivez le thème.
Bright Mississippi.

23.00 Le Conversatoire.
Invité : Jean-Marc Luisada, pianiste. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.

0.00 Tapage nocturne.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.00, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations.
Richard Wagner et la France.

16.30 Grand répertoire.
Œuvres de Brahms, Dvorak, Chopin, Mendelssohn.

18.30 L'Actualité musicale.

20.40 Les Rendez-vous du soir.
René Jacobs dirige *Cosi Fan Tutte*, de Mozart. Enregistré le 20 octobre, au Théâtre des Champs-Elysées. *Cosi fan tutte* K 588, de Mozart, par le Chœur de l'Académie Européenne d'Aix-en-Provence et le Concerto Köln, dir. René Jacobs, Alexandra Deshorties (Fiordiligi), Bernarda Fink (Dorabella), Jeremy Ovenden (Ferrando), Pietro Spagnoli (Don Alfonso), Graciela Oddone (Despina), I. D'Arcangelo (Guglielmo).

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LeMonde Job: WEL4800--0020-0 WAS TEL4800-20 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 14:21 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0106 Lcp:700 CMYK

Le film

21.40 Ciné Classics

L'Or et la Femme

Rowland V. Lee (EU, 1937, N., v.o.). Avec Edward Arnold, Frances Farmer.

COLPORTEUR et escroc, Jim Fisk profite de la guerre de Sécession pour s'enrichir par le trafic du coton sudiste, avec ses deux acolytes Nick Boyd et Luke. La paix revenue, ruiné, il refait surface grâce à des opérations plus ou moins frauduleuses à New York, puis se met à jouer – à sa façon – en Bourse, décidé à devenir l'homme le plus riche pour l'amour d'une jolie danseuse, Josie Mansfield. Celle-ci, en fait, préfère Nick (c'est Cary Grant !). La RKO avait consacré un budget important à *The toast of New York*, pour une reconstitution à grand spectacle, inspirée, de façon très romancée, de la vie d'un magnat de la finance. On voit passer ici Daniel Drew et Vanderbilt, les scènes à Wall Street sont proprement délirantes et l'on peut enfin apprécier la blonde et excellente comédienne, Frances Farmer, autrement que par les images dramatiques de sa déchéance dans *Frances*, avec Jessica Lange.

Jacques Siclier

TF 1

5.00 Sept à huit. **5.50** Pim. Tomi la mythomate. Bouillon de légumes. **6.15** Secrets. **6.40** et 9.00 TF 1 info. **6.48** et 8.28, 9.10, 11.05, 2.13 Météo. **6.50** TF ! jeunesse. Salut les toons.
8.30 Téléshopping.
9.15 Victor et François. Téléfilm. Josée Dayan. Avec Richard Berry (France, 1996). 5888910
11.10 Dallas. Série. Amour fraternel.
12.00 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 et 18.58 Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.50 Les Jardins de Laurent. Magazine.
13.55 et 14.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. Carrie et Jessie.
16.35 7 à la maison. Série. Révolte à la maison.
17.30 Sunset Beach. Série.
18.20 Exclusif. Magazine.
19.00 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Hyper net. Magazine.
20.00 Journal, Météo.

20.55

LES CORDIER, JUGE ET FLIC

L'Etoile filante. 3558216
Série. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier, Charlotte Valandrey.
Harcelée par un mystérieux individu, une championne d'athlétisme fait appel à Cordier flic.

22.50

MADE IN AMERICA

L'AFFRONT

Téléfilm. Christopher Leitch. Avec Tiffani-Amber Thiessen, Brian Austin Green (EU, 1995) ○. 2094303
0.25 Vol de nuit. Mémoire et filiation. Invités : Catherine Gide, Jacqueline Pagnol, Sylvie Genevoix, Catherine Allègre-Papadacci, François de Candé-Montholon, Claude Allègre. 9423205

1.25 Exclusif. 3492885 **1.55** TF 1 nuit, Du côté de chez vous. **2.15** Aventures asiatiques. Aventures asiatiques au Népal. Documentaire. 3850885 **3.10** Très chasse. Le perdreau. Documentaire. 8301717 **4.05** Reportages. Les triplées. 5785156 **4.30** Musique. 3613392 **4.55** Histoires naturelles. Iles et ailes. Documentaire (55 min). 8311953

France 2

5.40 La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** et 12.15, 17.20 Un livre. *Dictionnaire des mots*, de Jean Yanne. **8.40** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton.
9.25 C'est au programme. Mon chat se fout de moi.
10.55 Flash info.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.50 Rapport du Loto.
13.00 Journal, Météo.
13.55 L'Enquêteur. Série. Conny, femme flic ○.
14.50 En quête de preuves. Un témoin imprévu.
15.40 Tiercé. A Vincennes.
15.55 La Chance aux chansons. Luis Mariano, prince de l'opérette.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Qui est qui ? Jeu.
18.00 70's Show. Série. Red est engagé ○.
18.30 JAG. Série. Menace sur New York.
19.20 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.50

ENVOYÉ SPÉCIAL

Présenté par Bernard Benyamin. Pokémon et les envahisseurs ; Viol en Afrique du Sud : Les survivantes ; *P.-s. :* Le Samu social. 31696939

23.00

POUR UNE NUIT

Film. Mike Figgis. Avec Wesley Snipes, Robert Downey Jr, Nastassja Kinski. *Comédie dramatique* (EU, 1996). 2829026
Une relation d'une nuit bouleverse la vie de deux couples. Une étude de mœurs gâchée par une mise en scène proche du vidéo-clip.
0.45 Journal, Météo.
1.05 Nikita. Série. Le zéro absolu ○. 8513427

1.50 Jeudi, c'est Julie. 8825137 **2.15** Mezzo l'info. 7442412 **2.30** Argent public, argent privé. 7847601 **4.00** 24 heures d'info. 1291779 **4.15** Météo. 10468514 **4.20** Un avion sous la mer. Documentaire ○. 8610935 **4.40** Les Routiers. Série. Retour à la case départ. 4549446

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. Magazine. **7.00** MNK.
8.45 Un jour en France.
10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. Le voyage en Amérique.
10.50 L'Ile fantastique. Série. Le privé. Le timide.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.00 Le 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix. Magazine. 4544465
15.00 Questions au gouvernement. Magazine. 3025200
16.05 Chroniques d'ici. La stratégie du thon.
16.35 MNK. Magazine.
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Magazine. Paris s'éveille... Des origines à Napoléon.
18.15 Un livre, un jour. *Eloge de l'Individu*, de Tzvetan Todorov.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.10 Consomag. Magazine.
20.15 Tout le sport. Magazine.
20.25 C'est mon choix... ce soir. Magazine.

20.55

LES VISITEURS 2,

LES COULOIRS DU TEMPS
Film. Jean-Marie Poiré. Avec Christian Clavier, Jean Reno. *Comédie* (France, 1998) ○. 251216
Le chevalier Godefroy de Montmirail effectue un voyage dans le temps pour récupérer des bijoux volés.
22.55 Météo, Soir 3.

23.25

PRISE DIRECTE

Astrologie : science ou superstition ? 3093552
Magazine présenté par Michel Field. En direct de Lyon.
0.35 Un siècle d'écrivains. André Pieyre de Mandiargues. Documentaire. Evelyne Clavaud. 1789971

1.30 Espace francophone. Tranches de ville : Moroni (Comores). 6914021 **1.55** C'est mon choix. 2958408 **2.45** Nocturnales. *Un chapeau de paille d'Italie* (3e acte). Opéra de Nino Rota. Par l'Orchestre de l'Opéra, dir. Louis Langrée. Avec Alain Gabriel, ténor (Fadinard), Christophe Fel, basse (Nonancourt), Philippe Fourcade, basse (Beauperthuis) (35 min). 71199779

La Cinquième

5.30 Les Amphis de La Cinquième. **6.25** Bon appétit les enfants ! **6.40** Anglais. Leçon n° 13 [3/3]. **7.00** Debout les zouzous. **8.05** Doc Eurêka. **8.10** Le Journal de l'Histoire.
9.00 Les Ecrans du savoir. Histoire de comprendre : 1973, le premier choc pétrolier. Galilée, limites de recherche : L'impossible physiologie du goût ? Histoires d'écrivains : Lydie Salvaire. Vers l'autre rive : La calligraphie.
10.00 Arrêt sur images. **10.55** Pi égale 3,14. **11.20** et 18.30 Le Monde des animaux. La Faune du désert sud-africain. Stéphane et les oryx. **11.50** Fenêtre sur. **12.20** Cellulo. **12.50** Planète océan. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** et 17.30 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre. **14.40** Faust contre Méphisto. Les savants allemands, de l'âge d'or aux années de plomb. **15.30** Entretien.
16.05 Consommateurs, si vous saviez. **16.35** Les Ecrans du savoir. Pierre qui roule : Etretat, le mystère de l'aiguille creuse. Net plus ultra. **17.55** Familles. Rom.
18.25 Météo.

Arte

19.00 Voyages, voyages. Strasbourg. Documentaire (2000).
19.45 Météo.
19.50 Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Des animaux et des hommes [4/4]. Chameaux pur-sang. Documentaire (2000). *De bêtes de somme, les chameaux sont devenus des bêtes de course, élevées dans les écuries des cheiks.*

20.45

THEMA

LOVE & PEACE : JOHN LENNON ET LA PAIX
20.46 Yoko & John. Documentaire. Gilliane Le Gallic et Frédéric Le Clair. Avec la participation de Christophe Lambert (France, 2000). 100619910
Ce documentaire retrace le combat politique mené par John Lennon et Yoko Ono.
22.20 Comment j'ai gagné la guerre ■ Film. Richard Lester. Avec Michael Crawford, John Lennon. *Comédie* (GB, 1967, v.o.). 6438674
Une satire absurde de la guerre.
0.05 John Lennon, Sweet Toronto. Documentaire. Don A. Pennebaker (Etats-Unis, 1970). 7092137
John Lennon sur scène en 1970, après sa séparation avec le groupe des Beatles, aux côtés des idoles de sa jeunesse, Little Richard, Chuck Berry, Jerry Lee Lewis...

1.05 Trapèze ■ Film. Carol Reed. Avec Burt Lancaster. *Drame* (EU, 1956, 100 min). 3619663

LeMonde Job: WEL4800--0021-0 WAS TEL4800-21 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 15:54 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0107 Lcp:700 CMYK

M 6

5.15 Sports événement. **5.35** E = M 6. **6.00** et 9.35, 10.05, 11.05, 16.10 M comme musique. **7.00** Morning Live.
9.05 M 6 Boutique.
10.00 et 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo.
12.00 La Vie de famille. Le monde des petits.
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. La lueur ✪ [1/2]. 3585397
13.35 Une étrange disparition. Téléfilm. Roger Young. Avec Ellen Burstyn (EU, 1985) ✪. 6973213
15.20 The Practice, Donnell & associés. Série. Pris au piège ✪.
17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer ; Le Monde fou de Tex Avery.
18.05 Le Clown. Série. Ennemis de toujours.
18.55 Mission 1 million. Divertissement.
19.50 I-minute. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Les démons du passé ✪.
20.39 Conso le dise.
20.40 Passé simple. Magazine.

20.50

ALASKA

Film. Fraser Clarke Heston. Avec Charlton Heston, Dirk Benedict. *Aventures* (Etats-Unis, 1996) ✪. 83289552

Deux enfants recherchent leur père, victime d'un accident dans les montagnes de l'Alaska.

22.55

TOUTES LES TÉLÉS

Magazine présenté par Thomas Hervé. Fear; Le grand frisson; Michael Moore; Monica Levinsky ; Cheaters. 5647910

0.20 E = M 6 spécial. Magazine. Poulets nourris aux antibiotiques ; La vérité sur les OGM ; Du jambon brut de laboratoire ; Farine animale : la psychose ; Comment nourrir nos enfants ? ; Végétarien : pour ou contre ? Que mangeons-nous vraiment ? 6424040

2.05 M comme musique. Emission musicale. 6734446 **4.05** Turbo. 5778069 **4.35** Fréquenstar. Invitée : Muriel Robin (50 min). 2587576

Canal +

► **En clair jusqu'à 8.30**
7.00 Teletubbies. **7.25** Nulle part ailleurs. **8.30** Chasseurs de frissons. Téléfilm. Mario Azzopardi (Etats-Unis, 1999).
9.55 et 1.00 Surprises.
10.05 Cronenberg en chair et en os. Documentaire.
10.45 eXistenZ ■ ■ Film. David Cronenberg. *Suspense* (EU, 1999) ✪. 5843484
► **En clair jusqu'à 13.45**
12.20 Le Journal de l'emploi.
12.25 Les Titres du journal.
12.30 NPA (classique). Magazine. La voile ✪.
12.40 Nulle part ailleurs.
13.45 Le Journal du cinéma.
14.05 L'Humanité ■ Film. Bruno Dumont. *Drame* (France, 1999) ✪. 5138533
16.25 Chapacan. Court métrage ✪.
16.35 Contre la montre. Téléfilm. J.-P. Sinapi. (France, 2000) ✪. 3378533
17.55 Football. En direct. Coupe de l'UEFA: Werder Brême - Bordeaux. 3414295
► **En clair jusqu'à 20.40**
20.05 Les Simpson. Série ✪.
20.30 NPA (classique).

20.40

MERCENAIRES

Film. Jim Wynorski. Avec Ice-T, Costas Mandylor, Trevor Gordan. *Action* (EU, 1999) ✪. 6192991

Un avion hi-tech de l'US Air Force a été dérobé par des terroristes...

22.05 Partir avec National Geographic. Avalanches, la mort blanche ✪. 8176200

23.00

DU BLEU JUSQU'EN AMÉRIQUE

Film. Sarah Lévy. Avec Samuel Jouy, Marion Cotillard, Albert Dupontel. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) ✪. 2810378

Comédie macabre et loufoque.

0.34 Histoire muette. Série. La scie ✪.
0.35 Mickro ciné. Le court métrage du réalisme au surréalisme. 9186868
1.10 Le Vicomte de Bragelonne ■ Film. Fernando Cerchio. *Cape et épée* (Fr.-It., 1954) ✪. 9974953

2.40 Hockey sur glace. Championnat de la NHL.55703311 **4.45** Loin du paradis ■ Film. Joseph Ruben. *Drame* (EU, 1998, v.o.) ✪. 6869156 **6.35** Spin City. L'adjoint au maire. **6.55** Le Journal de l'emploi (5 min).

L'émission

0.35 France 3

Un révolté gai

UN SIÈCLE D'ECRIVAINS : ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES.
Portrait d'un orfèvre du fantastique et de l'érotique

ANDERSEN/GAMMA

L'auteur du « Lis de mer » dans son appartement parisien, entouré de tableaux, de livres et de coquillages

QUAND on s'appelle André Pieyre de Mandiargues, qu'on est (bien) né dans une famille calviniste du Languedoc et qu'on transporte, adulte installé, des tableaux de maître dans une automobile six cylindres ; quand on a publié de nombreux ouvrages, poèmes, essais ou romans – dont *La Marge*, prix Goncourt en 1967 –, on peut raisonnablement penser à la Légion d'honneur ou à l'Académie française. En tout cas, c'est ce que pensait le chef de file du surréalisme, André Breton, de l'avenir de Mandiargues, son ami *« imperturbablement fidèle »*. Mais, a contrario de Jean Paulhan ou de Georges Bataille, l'auteur du *Lis de mer* et de *La Motocyclette* méprisait ces babioles et autres enterrements de première classe.

Il restera donc un écrivain dont l'œuvre – une soixantaine de livres, sans compter ses traductions de Mishima, d'Octavio Paz, de Filippo de Pisis – sent le soufre et la cruauté, l'érotisme et le fantastique, l'ésotérisme et la provocation poétique. C'est ce qu'a voulu traduire le film d'Evelyne Clavaud, co-écrit avec la fille de l'écrivain, Sibylle, et tourné dans les lieux les plus mandarguiens qui soient : plages normandes à marée basse qui éveillèrent la sensualité de l'adolescent bégayant, *« timide jusqu'à la morbidité »* ; appartement parisien de l'écrivain, peuplé de livres et de conques, et Muséum d'histoire naturelle, où il admirait les serpents, ses animaux favoris avec les crapauds et les chats.

Un joli film, mais dont les tics visuels censés évoquer le surréalisme, mouvement auquel participa Mandiargues mais à sa *« marge »*, agacent. Un joli film, mais qui, à force de vouloir « faire grand public », occulte bien des pans de l'œuvre et de la vie de ce *« révolté gai »*: sa passion pour l'astrologie, son soutien au Manifeste des 121 pendant la guerre d'Algérie, sa fascination pour le chouan Cadoudal, l'*« objet superlatif »* que représentait la femme pour lui, juste effleuré.

Sibylle, sa fille au visage d'infante, et Bona, son épouse, s'évertuent à ne pas verser dans l'hagiographie. Ses amis, Henri Cartier-Bresson ou Julien Gracq, locuteur invisible, aussi. On regarde donc ce film du coin de l'œil, captivés toutefois par la voix de Michael Lonsdale ou par l'intelligence d'Annie Le Brun citant Sade. Mais on aurait pu évoquer aussi les influences d'Hoffmann, Hawthorne ou Swedenborg comme celle de peintres tels Max Ernst, Leonor Fini, Morandi ou Ljuba, hors le tant convenu Arcimboldo. Mandiargues, même s'il détestait *« par-dessus tout l'idée de remords, de repentir »*, méritait mieux.

Yves-Marie Labé

19.00 Arte

Voyages, voyages : Strasbourg

La neige tombe à gros flocons et les bonnets rouges à pompon courent les rues. *« La voûte des étoiles est allumée, les ampoules jettent mille feux, les anges sont descendus du ciel... Ça étincelle, ça brille, ça scintille. »* Strasbourg s'est proclamée « capitale de Noël ». Mais, pour la réalisatrice Judit Kele, dont les jeunes années à Budapest furent bercées par les contes des frères Grimm, Strasbourg, c'est la ville de Hänsel et Gretel, avec des maisons aux murs de pain d'épice et aux toits de biscuit. Ce « Voyages, voyages » a un goût d'enfance et de merveilleux, même si, *« au marché de Noël, le merveilleux lui-même est devenu une marchandise »*.

La capitale alsacienne, c'est aussi la Petite France, les maisonnettes à colombages, les canaux, la cathédrale de grès rose et son horloge astronomique. La gourmandise et le dialecte qu'on apprend sur les cartes des restaurants. Le palais de l'Europe, quarante et un pays au Conseil, quinze seulement au Parlement, et entre les deux, une petite passerelle suspendue dans les airs... Pour passer de l'autre côté des façades et observer les habitants dans leur cadre habituel, la réalisatrice fait les annonces immobilières. Dans les cafés, les restaurants, les tavernes, elle filme le plaisir qu'ont les gens à être ensemble, se retrouver pour bien manger et bien boire, rire et chanter, jouer aux cartes ou aux courses, rêver aussi. *« On espère gagner, comme tout le monde, et changer le visage de notre cité »*, dit en souriant un parieur dans un troquet de banlieue.

Th.-M. D.

LeMonde Job: WEL4800--0022-0 WAS TEL4800-22 Op.: XX Rev.: 29-11-00 T.: 15:37 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 Nº:0108 Lcp:700 CMYK

Le câble et le satellite

Paquita Rico et Luis Mariano dans « A la Jamaïque », un film d'André Berthomieu, à 21.00 sur Muzzik

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.35 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12]. **7.30** Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine. **8.25** La Quête du futur. [22/22]. **8.55** « We Love You Like a Rock ». Les Dixies Hummingbirds, quatuor gospel. **10.15** Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **11.00** La Dune. **11.10** Ghetto. **12.00** Enquêtes médico-légales. Le fil rouge. **12.25** Les Grands Compositeurs. [4/7]. **13.30** Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans. **14.25** Chappaquiddick. La sale histoire d'Edward Kennedy. **15.15** Cinq colonnes à la une. **16.10** Viva Taïbo ! **17.00** L'Enfant aveugle. [2/2]. **17.30** Lucebert, temps et adieux. **18.25** Piero della Francesca, peintre du silence. **19.00** Ponts. **19.15** Les Mbuti, pygmées du Zaïre. **20.05** Esprit des peuples premiers. [1/13].

20.30 Les Ailes de légende. Le bombardier stratégique. 6936465
21.20 La Source secrète du Mekong. 79624200
22.15 La Suisse et les Juifs.

23.15 Le Rêve africain. La star d'ébène. **0.15** Le Défi des Tembé. **1.10** 1948, l'expulsion. Récit d'Elias Sanbar (25 min).

Odyssée C-T

9.00 L'Histoire du monde. **9.05** L'Egypte. [5/5] Post mortem ; **9.55** Le Dernier Jour de Marylin Monroe. **10.50** Ekranoplane, le bateau volant. **11.40** Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **12.35** Pays de France. Magazine. **13.25** Sans frontières. **13.30** L'Aventure d'Aligermaa ; **14.35** Aventures africaines [2/2]. **15.30** L'Art sous le IIIe Reich. [1/2] L'orchestration du pouvoir. **16.30** Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **17.25** La Naissance de la plate-forme Britannia. **18.15** Pélicans et cormorans. Les boucs émissaires de la prairie. **19.05** Les Grands Parcs canadiens. Le parc de Goat Range. **19.30** Embarquement porte nº 1. Samarcande. **20.00** L'Europe des pèlerinages. [10/11] El Rocio.

20.30 Aventures. A Tignes. 500994026
21.25 Artisans du monde. Tunisie : Mosaïste - Fabricant de cages.

21.55 Croisière Caraïbes. **22.45** Don de la mer. **23.15** Trop grands les éléphants. **23.45** Itinéraires sauvages. **23.50** Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des villes ; **0.40** Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters (50 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Mémoires de palaces. Le Gellért de Budapest. Documentaire. 41325007
22.00 Journal TV 5.
22.15 et 1.05 Décollage immédiat. Série. Les ailes de la ville. 42422804
23.10 Avocats et associés. Morts en série. 34086620
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. L'amour est éternel. 4434002
20.15 Friends. Série. Celui qui apprenait à danser ○. 7823378
20.45 Deux frères en cavale. Téléfilm. Frank Kerr. Avec Jeff Fahey, Chad Lawe (EU, 1989). 2895587
22.25 Stars boulevard.
22.35 Puissance catch. Magazine. 64287842
23.30 Rien à cacher. Magazine. 9105303
0.25 Cas de divorce. Série. Barkin contre Barkin (25 min). 5635595

Paris Première C-S

19.30 et 0.15 Rive droite, rive gauche. Magazine. 2010378
21.00 Tartarin de Tarascon ■ Film. Raymond Bernard. Avec Raimu, Fernand Charpin. *Comédie* (1934, N.). 81018200
22.35 Toast. Magazine. 2112533
23.00 Courts particuliers. Emmanuelle Devos. 1086804
23.55 Howard Stern. Magazine (20 min). 97572007

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. Œil pour œil ○. 5145587
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Pascal Légitimus. 29814533
20.55 Mae West. Téléfilm. Lee Philips. Avec Ann Jillian, James Brolin (EU, 1982) ○. 24675823
22.35 Les Couples légendaires du XXe siècle. Gloria Swanson et Joseph Kennedy. Charles et Anne Lindberg. 9638620
23.35 Météo.
23.40 Au gré du vent. Série. Le train de l'oubli ○ (45 min). 80895649

Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Série. Opération sourire ○. 500043858
20.50 La Détresse invisible. Téléfilm. Paul Schneider. Avec Tracey Gold, Jill Clayburgh (EU, 1994). 500948656
22.30 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ Film. Bernardo Bertolucci. Avec Marlon Brando, Maria Schneider. *Drame* (It., 1972) ○. 504237216
0.35 I Love Lucy. Série. The Indian Show (v.o.) ○. 506847224
1.00 Les Craquantes. Série. L'amour fraternel (v.o.) ○ (25 min). 501759779

Festival C-T

19.30 La Crèche. Une place en crèche. Série. 78284804
20.30 La Chambre 108 Film. Daniel Moosmann. Avec Roland Giraud. *Comédie* (1993). 82158736
22.05 Sans rancune. Pièce de Ron Clark. Avec Roland Giraud, Nicole Calfan. 71335804
0.25 Atmosphère, atmosphère. Invités : Valérie Mairesse, Roland Giraud. 59087040
1.00 La Secrétaire du Père Noël. Téléfilm. Dagmar Damek. Avec Marianne Sägebrecht (1999, 95 min). 55850779

Voyage C-S

20.00 Le Club. Magazine. Spécial Canada. 500001587
20.30 A la carte.
21.00 Suivez le guide.
22.30 Détours du monde. Magazine. 500007194
23.00 Long courrier. Magazine. 500097910
0.00 Le Club.
0.30 Airport.
1.00 Travelers. Magazine. Toronto (60 min). 501527069

13ème RUE C-S

19.50 21, Jump Street. Série. Géants avant la lettre.
20.40 Chambre 13. *Réveil difficile.* Nicolas Cuche. Avec Elise Tielrooy, Alain Bouzigue (1999).
20.50 Le Samouraï ■ ■ Film. Jean-Pierre Melville. Avec Alain Delon. *Policier* (1967). 506094281
22.35 Abécédaire du polar. V... comme Vengeance. 582375787
22.55 Copie conforme ■ Film. Jean Dréville. Avec Louis Jouvet. *Comédie policière* (Fr., 1946, N.) ○. 509299668
0.45 Dossier 13. Magazine.
1.00 21, Jump Street. Série. Peine capitale (50 min).

Série Club C-T

19.45 The Practice. Série. Caméras cachées ○. 162262
20.30 Séries news. Magazine.
20.40 Club Teen. Significant Others. *My Left Kidney* (v.o.). 971587 **21.25** Outsiders. *Breaking the Maiden* (v.o.) ○. 2738787 **22.15** Roswell. *Independance Day* (v.o.) ○. 6239216
23.00 Bakersfield Pd. Série. There Goes the Neighborhood (v.o.) ○. 474465
23.25 Taxi. Série. Latka's Cookies (v.o.) ○. 9805262
23.45 The Practice. Série. Caméras cachées (v.o.) ○. 5710804
0.30 La Quatrième Dimension. Série. L'homme qui hurle (30 min).

Canal Jimmy C-S

20.00 The Muppet Show. Invité : Sylvester Stallone.
20.30 It's Like, You Know... Série. On ne badine pas avec le sexe (v.o.) ○. 78433939
21.00 Get Back ■ Film. Richard Lester. Avec Paul McCartney. *Musical* (1990, v.o.) ○. 19266484
22.30 Sailor et Lula ■ ■ Film. David Lynch. Avec Nicolas Cage. *Policier* (EU, 1990, v.o.) ○. 16877397
0.35 T'es toi ! Magazine (30 min). 80344156

Canal J C-S

17.55 La Famille Delajungle. Dansons sous la pluie. 6404465
18.20 Sabrina. Série. 7432113
18.50 Faut que ça saute !
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Le trophée. 5777754
19.30 Sister Sister. Série. L'ange gardien. 5163939

Disney Channel C-S

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, il y a un fou au volant. 850804
21.15 Collection Disney.
21.40 Zorro. Série. Esclaves de l'aigle noir. 4102804
22.15 Le Passe-muraille ■ Film. Jean Boyer. Avec Bourvil, Joan Greenwood. *Comédie* (1950, N.). 407571
23.35 Effets Blouzes très spéciaux. Magazine.
23.45 Portrait robot 2000.
23.50 Les Aventures de Tim et Zoom. Série (5 min).

Télétoon C-T

18.00 Le Bus magique. Prenez-en de la graine. 507625543
18.25 Frissons. Petit cochon.
18.31 Nanook. Le secret du boiteux. L'exclu.
19.25 Tic Tac Toc. Pétrole en mer.
19.30 Spiderman. Le bouffon vert [1/2]. 503973264
19.55 Highlander. Double face. 508999113
20.20 Compil Cartoons. La Panthère rose. Heckle et Jeckle. Super-Souris. Le Monde fou de Tex Avery.
20.50 La Flûte à six Schtroumpfs ■ Film d'animation. Peyo et José Dutillieu (1975) ○ (70 min). 501365587

Mezzo C-T

20.35 et 23.30 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 Collection Glenn Gould. Voix entrelacées. Documentaire [8/12]. 98945638
21.50 Jean Guillou, l'interprète. Documentaire. 10672718
22.20 Jean Guillou à Saint-Eustache. Lors du Festival d'Art sacré, en 1999. 52024026
23.00 Quatuor à cordes, de Ravel. Par le Quatuor LaSalle. 36146620
23.45 La Bohème ■ ■ Film. Luigi Comencini. Avec Barbara Hendricks, Luca Canonici. *Musical* (1987, 105 min). 39929216

Muzzik C-S

20.40 Notes de légendes. Magazine. 503462736
21.00 A la Jamaïque Film. André Berthomieu. Avec Luis Mariano, Paquita Rico. *Musical* (1956). 503580910
22.40 Zlika. 508486200
23.15 Marciac Sweet 2000. H.U.M : Humair, Utreger, Michelot. 507999020
0.20 Les Nuits des musiciens 1999. La Nuit Daniel Humair (60 min). 509442330

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. 509627007
21.00 Reporters. Documentaire. Raymond Depardon. 509000484
22.30 Jan Palach. Documentaire. Raymond Depardon.
22.40 Bolivie. Documentaire. Raymond Depardon. 595420656
23.45 Lucy, Ramsès et Cie. 509975281
0.40 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. Pierre Montet. [9/12]. (25 min). 588110576

La Chaîne Histoire C-S

20.35 Histoire du XXe siècle. Le Mur de Berlin. Le pouvoir et le peuple. 509717674
21.20 Les Mystères de la Bible. Samson et Dalila. 504781129
22.05 La Rafle du Vél' d'hiv'. 504591484
23.05 Biographie. Gerald Ford. 505292007
23.50 Les Grandes Batailles. Balaklava. 509985668
0.45 Le Grand Livre de l'Histoire de France (60 min). 532242798

Forum C-S

19.00 L'écrivain engagé existe-t-il ? Invités : Daniel Lidenberg, Jean-Pierre Le Dantec, Jean Hatzfeld, Anouar Benmalek, Paul Goma. 501605129
20.00 Jésus et son temps. Invités : André Paul, le père Jacques Bernard, Pauline Douceel-Voute, Jacques Duquesne, Gérard Israël. 501521113
21.00 Cartographie et connaissance de la Terre. Invités : Michel Bacchus, Michel Pousse, Philippe Rossi, Claude Collin-Delavaux, Michel Le Gouic. 501817823
22.00 L'Effet El Nino. Invités : Anne Juillet-Leclerc, Michel Desbois, Claude Collin-Delavaux, Yves du Penhoat. 501813007
23.00 Le Petit Monde des Pygmées. Débat (60 min). 501900587

Eurosport C-S-T

20.30 Basket-ball. SuproLigue (1re phase, 6e journée) Groupe B : Pau-Orthez - Leverkusen. En direct. 539194
22.30 et 23.30 Football. Coupe de l'UEFA (16es de finale). Match retour. 178571
0.30 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames (2e manche) (60 min). 9177408

Pathé Sport C-S-A

20.00 Cybersports. Magazine.
20.15 Watersports. 500359620
21.00 Football. Coupe de l'UEFA 16es de finale. Match retour : Liverpool - Olympiakos. En direct. 500534649 **23.00** Rayo Vallecano - Lokomotiv Moscou. 502742668
0.45 Golf. Championnat du monde (1er jour). A Buenos Aires (120 min). 505445345

LeMonde Job: WEL4800--0023-0 WAS TEL4800-23 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 08:18 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0109 Lcp:700 CMYK

RTBF 1

19.30 Journal, Météo. **20.15** Autant savoir. Déplacements : comme sur des roulettes. **20.40** Julie Lescaut : Rapt. Téléfilm. Elisabeth Rappeneau. Avec Véronique Genest. **22.15** Pulsations. Anorexie, boulimie... sous les kilos, les mots (60 min).

TSR

19.30 TJ Soir. **20.00** Météo. **20.05** Temps présent. **21.10** et 21.55 New York 911. Graine de tueur. **22.45** Zig Zag café. **23.35** Sous le charme du mal. Téléfilm. Doug Campbell. Avec Zac Galligan ✪ (95 min).

Canal + vert C-S

20.35 Sans complexes... Film. Kevin Rodney Sullivan. Avec Angela Bassett. *Comédie dramatique* (1998) ✪. **22.35** Le Journal du cinéma. **23.00** Football. Coupe de l'UEFA. 16e de finale. Match retour. Werder Brême (All) - Bordeaux (Fra). Au Weserstadion, à Brême. En différé (100 min).

Encyclopedia C-S-A

19.30 et 23.00 Futur immédiat. **20.00** Côté science. **20.20** Techno 2100. **20.45** L'Aventure photographique. **21.10** La Forêt de Madagascar. **21.30** Agenda pour une petite planète, les femmes. Apprendre pour libérer. **21.55** Cambodge, les voleurs d'enfance (90 min).

Comédie C-S

20.00 Les Dessous de Veronica. Une soirée baba cool. **20.30** Six Sexy. Sex, Death and Nudity. **21.00** Woody et les robots ■■ Film. Woody Allen. Avec Woody Allen. *Comédie burlesque* (1973) ✪. **22.30** Ça déconne dans les salles. Spécial « Escrocs mais pas trop » (90 min).

MCM C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. **19.50** Netflash. **20.00** et 22.15, 1.30 MCM Tubes. **20.30** Sam Suffit. Film. Virginie Thévenet. Avec Aure Atika. *Comédie dramatique* (1992). **22.10** Robin. Les clodos (50 min).

MTV C-S-T

20.00 Bytesize. **21.00** MTV's French Link. **21.30** Biorhythm. **22.00** Station Zero. **22.30** Bytesize Uncensored. **0.00** Yo ! (120 min).

Régions C-T

20.02 Bonjour l'ancêtre. **20.30** et 22.21, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Sans frontière. **21.01** Méditerraneo. **21.28** Euro 3. **21.55** Passages. **22.43** et 0.45 De ville en ville. **23.00** 7 en France, les régions en direct (50 min).

RFO Sat S-T

19.30 Rodrigues 2000. **20.00** VAT JT TVM. **20.20** Music. **20.45** et 0.00 Journal. **20.50** New Zik. **21.00** JT Guadeloupe. **21.25** Parenthèses. **21.30** 200 pulsations minute. **22.00** JT Martinique. **22.20** Hebdo TNB (30 min).

LCI C-S-T

8.00 L'Edito. **8.40** L'Invité du matin. **9.10** et 15.10 On en parle. **10.10** et 16.10 Psycho Philo. **11.00** et 20.45, 1.00 Le Club LCI. **14.10** et 17.10, 0.10 LCA. **18.30** L'Invité de PLS. **19.00** Le Grand Journal. **19.50** et 20.35 La Page économie. **20.00** Le Dossier du Grand Journal. **22.00** 22h/minuit.

Euronews C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN C-S

20.30 World Business Today Live. **21.30** Q & A Live. **22.30** Insight Live. **23.30** World Sport Live. **0.00** World View (30 min).

TV Breizh S-T

19.30 et 23.30 Lorient Express. **20.30** L'Eventail de Lady Windermere ■■ Film. Otto Preminger. Avec Madeleine Carroll. *Comédie* (1949, N., v.o.). **22.00** Chiara. *Court métrage.* **22.15** Zinzins 3 & 4. Dessin animé(15 min).

Sur les chaînes cinéma

Action

AIR FORCE ONE ■■
23.40 Cinéstar 2 505573200
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis et sa famille aux mains de terroristes dans « Air Force One », l'avion présidentiel.

CROIX DE FER ■■
11.25 Cinéfaz 586494007
Sam Peckinpah.
Avec James Coburn
(All. - GB, 1977, 135 min) ✪.
En 1943, l'affrontement de deux officiers durant la débâcle allemande en Crimée.

L'AVENTURE DU POSÉIDON ■■
18.40 CinéCinémas 1 31504216
Ronald Neame.
Avec Gene Hackman, Ernest Borgnine
(Etats-Unis, 1972, 117 min) ✪.
Le dramatique naufrage d'un paquebot la nuit de la Saint-Sylvestre.

L'ÎLE AU TRÉSOR ■■
16.55 Ciné Classics 68183769
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
Un jeune garçon et ses compagnons se lancent dans une chasse au trésor.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■■
2.40 CinéCinémas 1 71825866
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de soldats dans la tourmente de juin 40.

Comédies

BEAU FIXE ■■
7.45 Cinéstar 1 504182026
21.00 Cinéstar 2 500904397
Christian Vincent.
Avec Isabelle Carré
(France, 1992, 90 min) ✪.
Quatre étudiantes, réunies pour préparer leurs examens, font du cousin de l'une d'elles leur souffre-douleur.

GUANTANAMERA ■■
14.35 Cinéstar 2 502250674
Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío.
Avec Carlos Cruz
(Cuba, 1995, 101 min) ✪.
Un petit fonctionnaire teste sur sa défunte belle-mère un ingénieux système de transport de cadavres.

TOUT FEU TOUT FLAMME ■■
14.35 Cinétoile 507004194
Jean-Paul Rappeneau.
Avec Yves Montand
(France, 1981, 100 min) ✪.
De retour au foyer, un aventurier se heurte au caractère intransigeant de sa fille.

Comédies dramatiques

BORDER LINE ■■
13.35 Cinéstar 1 508437020
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Sui., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant.

CLARA ET LES CHICS TYPES ■■
22.40 Cinétoile 503903823
Jacques Monnet.
Avec Isabelle Adjani
(France, 1980, 100 min) ✪.
Les mésaventures des six jeunes membres d'un orchestre amateur.

FEMMES DE PERSONNE ■■
1.40 Cinéstar 2 504815137
Christopher Frank.
Avec Marthe Keller
(France, 1984, 106 min) ✪.
Les destins croisés et les amours tourmentées de trois femmes qui travaillent dans la même clinique.

I WANT TO GO HOME ■■
6.45 Cinéstar 2 505368194
Alain Resnais.
Avec Laura Benson
(France, 1989, 105 min) ✪.
Invité à participer à une exposition à Paris, un auteur de bandes dessinées américain découvre l'esprit français.

L'HOMME D'ARAN ■■■
18.45 Ciné Classics 82731026
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie rude d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

L'OR ET LA FEMME ■■
21.40 Ciné Classics 83410113
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme qui s'est enrichi durant la guerre de Sécession entreprend de séduire une comédienne.

LA DISCRÈTE ■■
22.45 Cinéstar 1 501837397
Christian Vincent.
Avec Fabrice Luchini
(France, 1990, 95 min) ✪.
Un séducteur, éconduit par sa maîtresse, passe sa rancœur sur une femme choisie au hasard.

LA FÊTE À HENRIETTE ■■
2.30 Ciné Classics 82803088
Julien Duvivier.
Avec Dany Robin
(Fr., N., 1952, 115 min) ✪.
Deux scénaristes, aux ambitions littéraires opposées, modifient constamment les amours de leur héroïne.

Leslie Cheung dans « Les Cendres du temps », de Wong Kar-Wai, à 20.45 sur Cinéfaz

LA NUIT AMÉRICAINE ■■■
8.25 Cinétoile 5 15338397
François Truffaut.
Avec François Truffaut
(France, 1973, 115 min) ✪.
Passions et intrigues pendant le tournage d'un film.

LA VIE DE CHÂTEAU ■■
19.30 Cinétoile 500263552
Jean-Paul Rappeneau.
Avec Catherine Deneuve
(France, N., 1965, 95 min) ✪.
En 1944, la vie monotone d'une châtelaine est bouleversée par l'arrivée de deux hommes.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■■
11.55 Cinéstar 1 595346842
Denys Arcand.
Avec Dominique Michel
(Canada, 1985, 95 min) ✪.
Quatre messieurs et leurs compagnes font le bilan de leurs vies sentimentales.

LES CENDRES DU TEMPS ■■
20.45 Cinéfaz 505665668
Wong Kar-Wai. Avec B. Lin
(Hongkong, 1994, 100 min) ✪.
En Chine, un épéiste est en proie à un immense sentiment de solitude.

M. BUTTERFLY ■■
15.50 CinéCinémas 3 505035910
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

NIAGARA ■■
13.05 Cinétoile 503595484
Henry Hathaway.
Avec Marilyn Monroe
(Etats-Unis, 1953, 84 min) ✪.
Un mari trompé échappe à un meurtre et se venge.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO ■■
20.30 CinéCinémas 1 2778668
Steven Soderbergh.
Avec James Spader
(Etats-Unis, 1989, 100 min) ✪.
Le désordre amoureux et l'Amérique profonde.

STAND BY ME ■■
13.05 Cinéstar 2 507687026
Rob Reiner.
Avec Bill Wheaton
(Etats-Unis, 1986, 85 min) ✪.
Un homme se souvient d'une aventure tragique.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■■■
10.55 CinéCinémas 2 579072587
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Aliens génétiquement manipulés.

PHASE IV ■■
2.10 Cinéfaz 525344885
Saul Bass.
Avec Nigel Davenport
(Etats-Unis, 1974, 85 min) ✪.
Un savant étudie des fourmis agressives et tueuses.

Policiers

LA GRIFFE ■■
14.05 CinéCinémas 3 507018397
Franklin J. Schaffner.
Avec Yul Brynner
(Etats-Unis, 1967, 105 min) ✪.
Un agent secret est victime d'une machination.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.05 Multidiffusions. (Rediff.) **7.20** Les Enjeux internationaux. **7.30** Première édition. **8.30** Les Chemins de la connaissance. Le sens de la communauté. 4. Communautarisme(s) et individualisme(s). **9.05** Continents sciences. Airbus, saga d'un avion européen. Invité : Georges Ville. **10.00** Visite médicale. Cancer et malbouffe : creuse-t-on son cancer avec ses dents ? Invités : Andrée Giraud ; le professeur Pujol.

10.30 Les Chemins de la musique. Robert Schumann. [4/5].

11.00 Fiction. *Acteur et témoin*, d'Henri Calet. 4. Tourisme chez les autres.

11.20 Marque-pages. Alice Toklas (*Ma vie avec Gertrude Stein*).

11.25 Résonances.

11.30 L'Université de tous les savoirs. L'esprit de notre temps. 4. La cruauté envers les animaux. Invitée : Elisabeth de Fontenay.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décraqués.

13.40 Carnets de notes. Entre-temps. John Adams, compositeur d'opéra. **14.00** Les Jeudis littéraires. **14.55** et 20.25 Poésie sur parole. Mina Loy. **15.00** La Vie comme elle va. Le dévoilement. Invités : Jean-Luc Nancy ; Jacques Bonniot de Ruisselet. **16.30** Accord parfait. Une fête chez Rabelais. **17.25** Feuilleton. *La République de Mab-Oul.* **17.30** A voix nue. Arthur Kriegel. 4. La médecine clinique comme science fondamentale de la médecine. **18.00** Pot-au-feu. **19.30** Cas d'école. La violence et l'école : autour du film *La Squale*. Invités : Eric Debarbieux ; Sandrine Garcia ; Franck Poupeau.

20.30 Radiodrames. *Redressement moral*, de Gemma Salem.

21.00 Le Gai Savoir. Invitée : Anne Dambricourt.

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Les retrouvailles.

0.05 Du jour au lendemain. Françoise Lefèvre (*Souliers d'automne*). **0.40** Chansons dans la nuit. **1.00** Les Nuits de France Culture (Rediff.).

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Les Boréales. **7.05** Tous les matins du monde. **8.30** La Revue de presse. **9.07** Si j'ose dire. **10.27** et 12.27, 19.57 Alla breve. *Ephémères pour piano*, de Philippe Hersant, Alice Ader, piano. **10.30** Papier à musique. Qu'est-ce qui fait donc courir Isaac Stern ? Violons et violonistes. Œuvres de Franck, Mendelssohn, De Sarasate, Beethoven.

12.35 C'était hier. Vladimir Horowitz. Œuvres de Scarlatti : *Sonate* L 186 ; *Sonate* L 118 ; *Sonate* L 189 ; *Sonate* L 494 ; *Sonate* L 33 ; *Sonate* L 224 ; *Ballade* op. 52, de Chopin ; *Ballade n° 2*, de Liszt ; *Valse n° 9* op. 69 n° 1, de Chopin ; *Prélude* op. 23 n° 5, de Rachmaninov.

13.30 Au fur et à mesure. *Wie wird erneuet, wird ertfreuet Bux 110*, de Buxtehude.

15.00 Concert. Enregistré le 25 juin, au Fürstensaal, Residenz, Würzburg, par le Quatuor Hagen, Lukas Hagen et Rainer Schmidt, violons, Veronika Hagen, alto, Clemens Hagen, violoncelle : *Quatuor à cordes* KV 499, de Mozart ; *Quatuor à cordes* op. 76 n° 5 Hob. III n° 79, de Haydn ; *Quatuor à cordes* KV 464, de Mozart.

17.00 Au rythme du siècle. **18.00** Le jazz est un roman. Mort et résurrection de Bill Evans (chapitres 1 à 4). **19.07** A côté de la plaque.

20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Evgueni Svetlanov : *La Tragédie de Salomé*, de Schmitt ; *Poème pour violon et orchestre*, de Chausson, Dimitri Makhtin, violon ; *Symphonie n° 3 Liturgique*, de Honegger.

22.30 Jazz, suivez le thème. Bye Bye Blues.

23.00 Le Conversatoire. Invité : le Quintette Moraguès. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris. Les 20 ans du Théâtre des Bouffes du Nord.

0.00 Tapage nocturne. **1.00** Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.00, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Le chef d'orchestre Kurt Sanderling.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Gossec, Krommer, Schubert, Beethoven. **18.30** L'Actualité musicale.

20.40 Les Rendez-vous du soir. Portrait musical de Pierre Bonnard. *Concerto italien* BWV 971, de Bach, S. Bunin, piano ; *Madame Butterfly*, fin du 1er acte, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan, M. Freni (madame Butterfly) ; *Concerto n° 4*, de Saint-Saëns, par l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, L. Fourestier, J. M. Darré, piano ; *Les Travaux d'Hercule, Omphale, chère Omphale*, de Terrasse ; *Quintette avec piano* n° 1, de Fauré, par le Quatuor Domus, dir. A. Marwood ; *La Mer*, deux premiers mouvements, de Debussy, par l'Orchestre de Cleveland, dir. L. Maazel ; *Histoires Naturelles, le Paon et le Grillon*, de Ravel, G. Bacquier, baryton, D. Baldwin, piano ; Espana, de Chabrier, par l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. P. Paray.

22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). Enregistré le 16 septembre, en l'église Notre-Dame de Pontoise. Il Giardino Armonico. *Sonate IV à 3*, de Castello ; *Sonate XVIII pour 2 violons et basse-contre*, d'Uccellini ; *Chaconne à 3*, de Merula ; Œuvres de Vivaldi : *Il Pastor Dido* ; *Sonate pour flûte* RV 58 ; *Sonate en trio La Follia* RV 63 op. 1 n° 12 ; *Trio pour flûte à bec, violon et basse-contre*, de Telemann ; *Fantaisies pour luth*, de Kellner ; *Concerto pour flûte* op. 10 n° 3 *Il Gardellino*, de Vivaldi ; *Chaconne*, de Corelli ; *Quatuor parisien n° 6, Chaconne*, de Telemann.

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LeMonde Job: WEL4800--0024-0 WAS TEL4800-24 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 18:32 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0110 Lcp:700 CMYK

20.50 M 6

Duelles

APRÈS « Police District » et « Le Lycée », M 6 lance une nouvelle série où la fiction doit permettre l'observation de milieux professionnels et de phénomènes sociaux. Les auteurs de « Duelles » ont-ils lu ce cahier des charges ? Julie, avocate, et son amie, Alice, juge d'instruction, se livrent à un remake d'« Hélène et les garçons ». Dans leur juridiction, tout tourne autour de la question : qui baise qui ? *« Quand le substitut se tape la juge, le parquet mène l'instruction à la quéquette »*, plaide Julie, avec un bel effet de manche. Mais Alice est-elle *« coincée »* ou *« dingue du cul »* ? Verdict de la serveuse de la buvette du palais, copine des susdites : *« Pas du tout, elle couche, elle fait des trucs* [...], *elle est bonne ; tous les types qui y sont passés l'ont toujours dit. »* Comment traiter du viol dans ce lit de justice ? Sur ce sujet, heureusement, M 6 vient de rediffuser *Le Mensonge*, téléfilm plein d'intelligence, de sensibilité et d'information judiciaire. Vivement la suite de « Police District » !

F. C.

TF 1

5.50 Pim. On a eu chaud. Le tuyau à paroles. **6.15** Secrets. **6.40** et 9.00 TF 1 info. **6.48** et 8.28, 9.10, 11.05, 2.18 Météo. **6.50** TF ! jeunesse. Salut les toons. **8.30** Téléshopping.
9.15 Madame le consul. Série. Les Disparues de la Sierra Madre ✪. 5855682
11.10 Dallas. Série. Les meilleurs plans.
12.00 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 et 18.58 Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.45 et 20.40 Du côté de chez vous.
13.50 Les Jardins de Laurent. Magazine.
13.55 et 14.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
15.40 Les Dessous de Palm Beach. Série. La haine en héritage.
16.35 7 à la maison. Série. Le scandale.
17.30 Sunset Beach. Série.
18.20 Exclusif. Magazine.
19.00 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Hyper net. Magazine.
20.00 Journal, Météo.

20.55

TOUTES LES CHANSONS ONT UNE HISTOIRE

Variétés, présenté par Frédéric Joly. Avec la participation de Marc Toesca, Christophe Renaud et Génie Godula. Invités : Maxime Le Forestier, Julien Clerc, Garou, Dominique Farrugia, Serge Lama, Alice Dona, et.c ✪. 8575137

23.15

SANS AUCUN DOUTE

Les toc, l'enfer au quotidien. 2882885
Magazine présenté par Julien Courbet. Avec la participation de Didier Bergès, Karen Aboab, Emmanuelle Lafortune et Anouk Julien.
1.00 Les Coups d'humour. Invité : Didier Benureau. 9128083

1.40 Exclusif. 8655064 **2.10** TF 1 nuit, Du côté de chez vous. **2.20** Aventures asiatiques. Aventures asiatiques à Bornéo. Documentaire. 2914064 **3.10** Très chasse. La balistique. Documentaire. 8378489 **4.05** Reportages. Soixante ans ! Et bien dansez maintenant. 5752828 **4.30** Musique. 3680064 **4.55** Histoires naturelles. Gardes nationaux : la nature pour métier. Documentaire (5 min). 27655002

France 2

5.35 La Chance aux chansons. **6.30** Télématin. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** Des jours et des vies. Feuilleton.
9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton.
9.30 C'est au programme. Invité : Bernard Loiseau.
11.00 Flash info.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.15 et 17.15 Un livre. *Gainsbourg,* de Gilles Verlant.
12.20 Pyramide. Jeu.
13.00 Journal, Météo.
13.50 et 20.45 Point route.
14.00 L'Enquêteur. Série. Une vague de chaleur ✪.
14.55 En quête de preuves. Série. Court-circuit.
15.50 La Chance aux chansons. Nos chères provinces.
16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Qui est qui ? Jeu.
17.55 70's Show. Au feu ! ✪.
18.25 JAG. Série. La femme du colonel.
19.15 Téléthon 2000, un pas de géant.
19.50 Un gars, une fille. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.50

LES DÉFIS DU TÉLÉTHON

Présenté par Sophie Davant, Patrice Laffont et de nombreux animateurs de France 2, France 3 et la 5e. Parrain : Patrick Sébastien. Invités : Jeanne Mas, Era, Isabelle Boulay, Manau, Maurane, Diane et Audrey Bader. 15625589

0.30

TÉLÉTHON, C'EST LA FÊTE !

Présenté par Sophie Davant et Patrice Laffont. Parrain : Patrick Sébastien. Invités : Muleketû, groupe de percussionnistes ; La Troupe ; Yannick ; Noz ; Lady ; Jeanne Mas ; Ishtar ; Spiller ; Lyshees. 2688151
2.30 Téléthon, la nuit aussi (270 min). 94573170
Près de cinq heures de veillée pour mieux comprendre les enjeux et les avancées de la recherche...

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. Magazine. **7.00** MNK. **8.45** Un jour en France.
10.00 La Clinique de la Forêt-Noire. Série. Un nouvel ami.
10.50 L'Île fantastique. Série. Le dossier. La vedette.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.00 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix. 4511137
15.00 Mille hommes et un bébé. Téléfilm. Marcus Cole. Avec Richard Thomas (Etats-Unis, 1997). 8572576
16.35 MNK. Magazine.
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Paris lumière, du baron Haussmann au périphérique.
18.15 Un livre, un jour. *Temps de Pause,* de Pierre Jamet, Fred Mella, et Paul Tourenne.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.03 Météo.
20.15 Tout le sport. Magazine.
20.25 Tous égaux. Magazine.

20.55

THALASSA

Les rendez-vous de Jakhau. 5409175
Présenté par Georges Pernoud.
Chaque année, plus d'un millier de bâteaux se donnent rendez-vous, le temps d'une campagne de pêche, dans les eaux très poissonneuses au large des plages de Jakhau et de sa mangrove, dans le golfe de Kutch en mer d'Oman.

22.05

FAUT PAS RÊVER

Présenté par Laurent Bignolas.
Bangladesh : Les femmes au volant ;
France : Paris, une chorale Yiddish ;
Géorgie : Les centenaires.
Invitée : Nathalie Rheims. 1571196
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. 17750
1.00 C'est mon choix. Magazine. 9125996

1.55 Nocturnales. *Un chapeau de paille d'Italie* (4e acte). Opéra de Nino Rota. Par l'Orchestre de l'Opéra, dir. Louis Langrée. Avec Alain Gabriel, ténor (Fadinard), Christophe Fel, basse (Nonancourt), Philippe Fourcade, basse (Beauperthuis) (30 min). 8661625

La Cinquième

5.30 Les Amphis de La Cinquième. **6.30** A quoi ça rime ? **6.40** Anglais. Leçon n° 14. **7.00** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. **8.05** Doc Eurêka. **8.10** Le Journal de l'Histoire.
9.00 Les Ecrans du savoir. Accro : Médicaments détournés. Galilée, imageries d'histoire : Hannibal. Ciel, ma géo ! : Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Net plus ultra : Un hôpital aux petits soins.
10.00 Ripostes. **10.50** Les Dessous de la Terre. **11.20** Le Monde des animaux. La Faune des océans. **11.50** Fenêtre sur. L'Inde. **12.20** Cellulo.
12.45 La Tanzanie. 3545779
13.45 Le Journal de la santé.
14.05 et 17.30 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre. **14.40** Etre père, une nouvelle vie. **15.30** Entretien avec Gérard Strouk.
16.05 Les Risques du métier.
16.35 Les Ecrans du savoir. Histoires d'écrivains : Emmanuel Carrère. A toute épreuve. **18.00** La Grande Promesse du Téléthon. **18.55** Météo.

Arte

19.00 Tracks. Magazine musical. Frontline ; Tribal : Pom Pom Girls ; Dream : PJ Harvey ; Vibration : Festival du vent ; Backstage ; Live : Roni Size.
19.45 Météo.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. La Rédemption par les animaux. Documentaire (2000). *Dans une prison, à Sydney, les condamnés soignent les animaux sauvages.*

20.45

LEVI, UN COMMERÇANT BIEN GENTIL

Téléfilm. Didi Danquart. Avec Bruno Cathomas, Caroline Ebner (Aut.-All.-Sui., 1998). 121595
L'allemagne rurale en moment de la montée du nazisme.

22.15

SOMMET DE L'UNION EUROPÉENNE

Une programmation spéciale à l'occasion de la réunion, à Nice, des chefs du gouvernement de l'Union européenne.
22.16 All about EU, l'Europe en panne ? Documentaire. Nick Fraser et Ben Lewis (2000). 100301953
23.35 Sommet de l'Union européenne. Débat. 5468156
0.15 Maria, le passeur Film. Frank Wysber. Avec Sybille Schmitz. *Fantastique* (Allemagne, 1936, N., v.o.). 1408538

1.35 Le Dessous des cartes [1/2]. **1.45** Fantômes des profondeurs. Documentaire. **2.50** Court-circuit (5 min).

LeMonde Job: WEL4800--0025-0 WAS TEL4800-25 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 16:18 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0111 Lcp:700 CMYK

M 6

5.25 Plus vite que la musique. **5.50** et 9.35, 10.05, 11.05, 16.05 M comme musique. **7.00** Morning live.
9.05 M 6 Boutique.
10.00 et 11.00, 11.55 M 6 Express, Météo.
12.00 La Vie de famille. Série. Le bracelet de la voisine.
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. La lueur ✪ [2/2]. 3552069
13.35 Au risque de te perdre. Téléfilm. Jim Abrahams. Avec Meryl Streep (EU, 1996) ✪. 6672066
15.15 The Practice, Donnell & associés. L'esprit de l'Amérique ✪.
17.20 Kid et compagnie. Blake et Mortimer ; Le Monde fou de Tex Avery.
18.05 Le Clown. Série. Ennemis de toujours.
18.55 Mission 1 million. Divertissement.
19.50 I minute. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Série. Pères et impairs ✪.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.

20.50

DUELLES

C'est lui.
Série. Avec Laëtitia Lacroix, Léa Drucker, Blanche de Saint-Phalle (France). 368934
Deux amies d'enfance, l'une juge d'instruction, l'autre avocate, s'affrontent dans un prétoire sur une affaire d'agression sexuelle...

22.40

AU-DELÀ DU RÉEL

L'AVENTURE CONTINUE
L'homme aux yeux violets ✪. 5685175
Sélection pas très naturelle ✪. 369682
Série.
Avec Ally Sheedy, Michael Sarrazin ; Catherine Mary Stewart, Alan Ruck.
0.30 Brooklyn South. Série. Ballade irlandaise ✪. 4701460
1.15 M comme musique. 2507098
3.15 Plus vite que la musique. Magazine. Spécial Madonna. 4748149 **3.40** Fréquenstar. Magazine.Etienne Daho. 1390170 **4.30** Fan de. Magazine. Spécial Ricky Martin. 1334489 **4.50** Turbo. Magazine (30 min). 4605644

Canal +

▶ **En clair jusqu'à 8.30**
7.00 Teletubbies. **7.25** Nulle part ailleurs. **8.30** Voyages ■■ Film. Emmanuel Finkiel (Fr., 1999).
10.20 Le Poteau rose. Court métrage ✪.
10.35 NPA (classique).
10.45 Urban Legend Film. Jamie Blanks. *Fantastique* (EU, 1998) ✪. 5810156
▶ **En clair jusqu'à 13.45**
12.20 Le Journal de l'emploi.
12.25 Les Titres du journal.
12.30 NPA (classique). ✪.
12.40 Nulle part ailleurs.
13.45 Un pur moment de rock'n roll Film. Manuel Boursinhac. *Drame* (Fr.,1998). 3724972
15.30 NPA (classique).
15.40 Couvre-feu Film. Edward Zwick. Avec Denzel Washington. *Policier* (EU, 1998) ✪. 4773601
17.30 Mickro ciné. Magazine.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.00 Daria. Série. Un modèle à ne pas suivre ✪.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end. Magazine.

21.00

AMERICAN HISTORY X ■

Film. Tony Kaye. Avec Edward Norton, Edward Furlong, Beverly D'Angelo. *Drame* (EU, 1998) ✪. 3574359
Un drame un peu lourd sur les jeunes néonazis américains.

22.55

LES ENFANTS DU SIÈCLE

Film. Diane Kurys.
Avec Juliette Binoche, Benoît Magimel. *Drame* (Fr., 1999, vers. courte) ✪. 127296
0.39 Histoire muette. Série. La soupe populaire ✪. 490555354
0.40 et 5.20 Surprises. 90554625
0.45 Swamp ! Film. Eric Bu. Avec Satya Esquenazi. *Comédie dramatique* (Fr, 1999) ✪. 3945267
2.10 eXistenZ ■■ Film. David Cronenberg. *Suspense* (EU, 1999, v.o.) ✪. 3316462 **3.40** Prémonitions Film. Neil Jordan. *Suspense* (EU, 1999, v.o.) ✪. 9345199 **5.30** Un séjour en enfer.

Le film

0.15 Arte

Maria le passeur

Frank Wysber (All., 1936, N., v.o.). Avec Sybille Schmitz, Aribert Mog.

EN Allemagne du Nord, au début du XIXe siècle, un village perdu dans les marais est bordé par un large fleuve dont un vieux passeur assure la traversée vers l'autre rive. Réveillé, une nuit, par la cloche de cette autre rive, il va y embarquer un homme au visage sévère et tout de noir vêtu. C'est la Mort. L'heure du vieux passeur est venue. Maria, une jeune fille venue d'ailleurs qui passe par le village, accepte de devenir passeur. Et une nuit, elle entend crier au secours sur l'autre rive, d'où elle ramène un soldat blessé que poursuivaient des hommes à cheval, en longues capes : les cavaliers de la Mort. Elle sauve l'homme, s'éprend de lui. Mais la Mort vient réclamer son dû.

On cherche en vain, aujourd'hui, dans les dictionnaires spécialisés le nom et la filmographie de Frank Wysber (1902-1967). Cinéaste atypique sous Goebbels, il refit une carrière médiocre en RFA après de longues années de silence. A trois décors de studio près, *Maria, le passeur* (*Färhrmann Maria*), qui se réfère ouvertement au romantisme allemand et au fantastique de l'époque expressionniste, fut tourné en pleine nature dans les landes de Lüneburg, entre l'Elbe et l'Aller. Les paysages y prennent une très grande importance, il y a peu de dialogues, les images en noir et blanc sont superbes et Sybille Schmitz incarne, avec un talent très étonnant et son beau visage expressif, la femme qui lutte, toute une nuit, pour arracher son amour à la Mort.

Jacques Siclier

L'émission

18.00 La Cinquième

La rage de vaincre

LA GRANDE PROMESSE DU TÉLÉTHON. Comment le combat de l'AFM a conduit aux premiers succès contre les myopathies

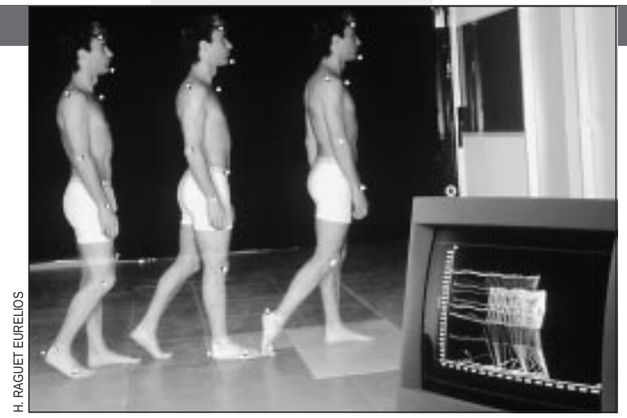

H. RAGUET EURELIOS

Analyse de la marche à l'Institut de myologie, à Paris, construit avec l'argent du téléthon

C'EST la plus grande émission de télévision du monde qui est au cœur du documentaire de Robert Mugnerot. « La grande promesse du Téléthon » rappelle la naissance, la pugnacité et les résultats engrangés par l'Association française contre les myopathies (AFM) et le Téléthon, créé il y a treize ans et qui aura lieu cette année les 8 et 9 décembre. C'est avant tout un film scientifique, accessible à tous, expliquant avec suffisamment de détails ce que sont les maladies génétiques et, notamment, ce que sont un gène, une protéine, un médicament ; qui les étudie et comment ; quelles sont les motivations de l'AFM dans ce mélange de genres qui embarque toute la population et fait le succès toujours renouvelé du Téléthon.

L'AFM s'est constituée en 1958, regroupant plusieurs associations de malades qui n'avaient guère que leurs yeux pour pleurer. Le diagnostic porté, on annonçait aux parents que personne ne pouvait rien pour leur enfant. Bernard Barataud (aujourd'hui président de l'AFM) n'a pas accepté cette fatalité. Le film le montre dans toute son humanité, son désespoir, sa force de conviction, sa rage de déclencher la lutte. On ne laissera plus les enfants sans soins. L'association a mobilisé toutes les aides possibles pour diminuer leurs souffrances et fait multiplier les appareillages. Elle a contacté les chercheurs pour les inciter à s'intéresser aux myopathies. C'est ainsi que le premier conseil scientifique voit le jour. Sans beaucoup d'argent, il lance huit thèmes de recherche.

Et puis, un jour, tout bascule : Tony Monaco, jeune chercheur américain en jean et baskets, annonce qu'il a découvert le gène de la dystrophine, la protéine qui fait défaut dans les myopathies de Duchenne. Pour de nombeux scientifiques, c'est la fin de la myopathie. On va pouvoir faire des diagnostics prénataux : il ne naîtra plus d'enfant atteint. Mais ce n'est pas le seul but de l'AFM.

Pour soigner les petits myopathes, apparaît alors le concept de l'*« après-gène »*. La pièce défectueuse étant connue, il faut la bricoler, la remplacer. Il faut manipuler le génome et donc le connaître. Cette recherche excède les capacités financières de l'association. Alors, en 1987, l'AFM monte un Téléthon destiné à populariser le problème des petits myopathes, à l'image de ce que font les Américains. Les enfants sortent du ghetto, la France entière est au rendez-vous, avec une générosité qui ne s'est pas démentie depuis. En avril de cette année, pour la première fois, on a guéri des enfants par thérapie génique.

Elisabeth Bursaux

LeMonde Job: WEL4800--0026-0 WAS TEL4800-26 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 08:33 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0112 Lcp:700 CMYK

Le câble et le satellite

G. DAGLI ORTI

« La Paix romaine », premier des quatre volets de « Naissance du christianisme », un documentaire de William Crane, à 10.35 sur Planète

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◐ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◐ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les mal entendants

Planète C-S

6.20 La Suisse et les juifs. **7.15** Le Rêve africain. La star d'ébène. **8.15** Le Défi des Tembé. **9.10** 1948, l'expulsion. Récit d'Elias Sanbar. **9.40** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12] Les géants. **10.35** Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine. **11.30** La Quête du futur. [22/22] Des ordinateurs et des hommes. **12.00** « We Love You Like a Rock ». **13.20** Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **14.05** La Dune. **14.15** Ghetto. **15.05** Enquêtes médico-légales. Le fil rouge. **15.30** Les Grands Compositeurs. [4/7] Giacomo Puccini. **16.35** Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans. **17.30** Chappaquiddick. La sale histoire d'Edward Kennedy. **18.20** Cinq colonnes à la une. **19.15** Viva Taibo ! **20.30** Le Mur.

20.40 Le Journal. 29188663

22.05 Witkiewicz, portraits, autoportraits et grimaces. 1231750

22.35 L'Everest à tout prix. **23.30** Esprit des peuples premiers. [1/13] Australie, les rockers du Bush. **0.00** Les Ailes de légende. Le bombardier stratégique. **0.50** La Source secrète du Mékong (55 min).

Odyssée C-T

9.00 Sans frontières. **9.05** L'Aventure d'Aligermaa ; **10.05** Aventures africaines. [2/2] Au Kenya. **11.05** L'Art sous le IIIe Reich. [1/2] L'orchestration du pouvoir. **12.05** Trop grands les éléphants. **12.35** Embarquement porte n° 1. Samarcande. **12.55** L'Histoire du monde. L'Histoire du monde. **13.05** L'Egypte. [5/5] Post mortem ; **13.55** Le Dernier Jour de Marylin Monroe. **14.50** Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **15.45** Croisière Caraïbes. **16.40** Itinéraires sauvages. **16.45** Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des villes ; **17.35** Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters. **18.30** Don de la mer. **19.05** Pays de France. **20.00** L'Europe des pèlerinages. [11/11] Medjugorje.

20.30 Qu'est-il arrivé à Butch Cassidy et le Kid ? 506025917

21.50 Ekranoplane, le bateau volant. 506170934

22.45 Pélicans et cormorans. Les boucs émissaires de la prairie. **23.30** Artisans du monde. Tunisie : Mosaïste - Fabricant de cages. **0.00** Les Grands Parcs canadiens. Le parc de Goat Range. **0.25** Vue d'ailleurs. Kung fu en Chine. **0.30** Aventures. A Tignes (50 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Juliette Pomerleau. Feuilleton [5/10]. 41392779
22.00 Journal TV 5.
22.15 Le Plus Grand Cabaret du monde. Divertissement. 98907430
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.05 Argent public, argent privé. Magazine (85 min). 41649335

RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. En chanson. 8739214
20.15 Friends. Série. Celui qui avait une nouvelle copine ○.
20.45 Cracker. Série. Folie amoureuse ◐. 3077175
22.30 Vendredi moi oui. Aphrodisia ○.
0.00 Un cas pour deux. Série. La classe macabre (60 min). 4288828

Paris Première C-S

19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. Magazine. Best of. 2070750
21.00 Recto Verso. Magazine. Invitée : Muriel Robin.
21.55 Smaïn à l'Olympia. Spectacle. 15157717
23.35 Paris dernière. Magazine. 5459866
0.25 Howard Stern. Magazine (25 min). 4834538

Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. Le wagon de la mort ○. 5049359
20.25 La Panthère rose.
20.35 Pendant la pub. Pascal Légitimus. 29881205
20.55 L'Arbre de la discorde. Téléfilm. François Rossini. Avec Michel Bouquet (France, 1993) ○. 24642595
22.35 Les Contes d'Avonlea. Le prétendant ○. 13587779
23.25 Météo.
23.30 OM magazine.
23.45 Gospel, la voix de l'émancipation. Documentaire [1/3]. Alan Lewens (50 min). 5453682

Téva C-T

19.30 Téva déco. Magazine. De la cave au grenier.
20.00 Les Anges du bonheur. Série. Les anges ont-ils la foi ? ○. 500032311
20.50 Téva soirée sitcom. Oh ! Baby. Série. *Fête de famille* ○. 506256175
21.10 Working Girl. *Pour l'amour d'un frère* ○. 500730021
21.35 Susan ! *Mariage express* ○. 500728446
21.55 Carol. *Again with Cousin Gary* (v.o.). 500383137
22.20 Style & Substance. *I Went to a Garden Party* (v.o.) ○. 507423595
22.40 Belle et zen. Magazine.
22.45 La Vie à cinq. Série. Craintes. 505151972
23.30 Sarah. Série. Mangeuse d'hommes ○. 500020427
0.20 I Love Lucy. Série. Lucy's Last Birthday (v.o.) ○.
0.45 Les Craquantes. Série. La visite du cousin Sven (v.o.) ○ (30 min). 504052083

Festival C-T

19.30 La Crèche. Série. L'accident. 78251576
20.30 Eve Castelas. Série. Dix ans d'amour. 83294595 Un homme violent. 84623196
22.30 En garde monsieur ! *Court métrage.* D. Fontan. Avec Stéphane Archinard, Albert Delpy (1996) ○. 68569446
22.50 Comme un boomerang Film. José Giovanni. Avec Alain Delon, Charles Vanel. *Drame* (1976). 51160576
0.30 Quai n° 1. Série. Le Père fouettard (90 min). 49835267

Voyage C-S

20.30 Airport.
21.00 Suivez le guide. Magazine. 500015779
22.30 Détours du monde. Magazine. 500002514
23.00 Lonely Planet. L'Afrique de l'Ouest. 500018682
23.50 Voyage infos. Magazine.
0.00 Le Club. Magazine. Spécial Canada. 500001915
0.30 Europuzzle. Magazine. La Belgique. 509638557
1.00 Travelers. Magazine. Montréal (60 min). 501587441

13ème RUE C-S

19.50 21, Jump Street. Série. Vive les vacances. 565368040
20.45 New York District. Série. La fin et les moyens. 504654021
21.30 On ne tue que deux fois. 506900408
22.25 Les Nouveaux Détectives. Découvertes macabres. Documentaire. 564305514
23.30 First Wave. Série. Les observateurs du ciel. 501498311
0.15 21, Jump Street. Série. Géants avant la lettre (50 min). 571328731

Série Club C-T

19.45 The Practice. Série. L'infection ○. 932069
20.30 Séries news. Magazine.
20.40 Club SF. Farscape. *Les vieux démons du passé* ○. 909866
21.25 Buck Rogers. *Les évadés du puits de l'enfer* ○. 6033999
22.15 Space 2063. *Qui pilote les oiseaux ?* ○. 6133088
23.00 Bakersfield Pd. Série. The Psychic and the C-Cup (v.o.) ○. 350885
23.25 Taxi. Série. Thy Boss's Wife (v.o.) ○. 9872934
23.45 The Practice. Série. L'infection (v.o.) ○. 5787576
0.30 La Quatrième Dimension. Série. L'œil de l'admirateur ○. 4243118
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. L'éléphant blanc ○ (50 min). 7848034

Canal Jimmy C-S

20.00 et 0.40 The Muppet Show. Invitée : Diana Ross.
20.30 T'es toi ! Magazine.
21.00 Hommage à John Lennon. Rock Press Club. John Lennon et les années Beatles. 49234069
21.55 John Lennon. Gimme Some Truth. Documentaire. Andrew Solt. 71784408
23.00 One to One. Enregistré le 30 août 1972, à New York. 64865682
23.45 Souvenir. Seize millions de jeunes (55 min).

Canal J C-S

17.55 La Famille Delajungle. Yéti où es-tu ? 6471137
18.20 Sabrina. Série. 7409885
18.50 Faut que ça saute ! Magazine.
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Séduction. 4026066
19.30 Sister Sister. Série. Séparation. 5123311

Disney Channel C-S

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, je suis le Ninja blanc. 736224
21.15 Collection Disney.
21.40 Zorro. Série. Le sourire du danger. 781224
22.05 Fous d'animaux. 701088
22.30 Zik Best. Magazine.
22.40 Art Attack 99. 316934
23.05 Art Attack 98. 5002137
23.30 On est les champions.
23.35 Effets Blouzes très spéciaux (10 min).

Télétoon C-T

18.00 Le Bus magique. Vol au-dessus d'une fourmilière. 501920755
18.25 Frissons. Noix mélangées.
18.37 Les 4 Fantastiques. Le masque de Doom [1 et 2/3].
19.25 Tic Tac Toc. Météorites.
19.30 Spiderman. Le bouffon vert [2/2]. 507278476
19.55 Highlander. Le culte de l'immortel. 508966885
20.20 Compil Cartoons. La Panthère rose. Heckle et Jeckle. Super-Souris. Le Monde fou de Tex Avery.
20.50 Les Gros Chevaliers. Le grand tournoi ; Sortilèges (12 min).

Mezzo C-T

20.35 et 23.30 Mezzo l'info.
20.50 Rétro Mezzo.
21.00 La Belle au bois dormant . Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par l'Orchestre et le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris, dir. David Coleman. Avec Aurélie Dupont (Aurore), Manuel Legris (Désiré). 30348205
23.45 L'Amour des trois oranges . Opéra de Prokofiev. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano. Mise en scène de Louis Erlo. Solistes : Gabriel Bacquier, Jean-Luc Viala (son fils) (105 min). 39823088

Muzzik C-S

20.30 Hallelujah, Show 9. Special Guest : Holly Cole. Avec Novelea Buchan. 500000330
21.00 Marciac Sweet 2000. Ahmad Jamal featuring George Coleman. 501433750
22.05 Le Journal de Muzzik. 500828021
22.35 Paolo Fresu au New Morning 2000. 501917934
23.30 Jazz à Antibes 90. Michael Brecker 1 et 2. 500001392 - 500003625
0.30 Barbara Thompson's « Paraphernalia » (65 min). 501490286

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. 509694779
21.00 Civilisations. Les Caraïbes après Christophe Colomb. Iles de France. [4/7]. 501596084
22.00 Les Egyptiens à la recherche de leur passé. 508330885
22.25 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. Une saison à Saqqara. [12/12]. 509262514
23.45 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La catastrophe de Tchernobyl. 535931021
0.10 Le dernier vol du Korean Airlines 007. [18/22] (30 min). 504071880

La Chaîne Histoire C-S

20.40 Les Mystères de la Bible. Hérode le Grand. 561312798
21.30 Les Mystères de l'Histoire. Les grandes enquêtes de Scotland Yard. 506996205
22.10 Les Grandes Batailles. Napoléon 1812. 554746750
23.15 Biographie. John F. Kennedy Junior : l'enfant d'un rêve. 505258663
0.00 Les Mystères de l'Histoire. Sortis des cendres. 507125480
0.50 Les Grandes Batailles. Balaklava (55 min). 599616712

Forum C-S

20.00 Pays en développement, quelle coopération envisager ? Invités : Pascal Boniface, Emmanuel Terray. 501598885
21.00 A l'assaut de l'Everest. Invités : Jean Afanassieff, Catherine Destivelle, Christine Grosjean, Maurice Herzog, Robert Paragot. 501884595
22.00 Nouveaux urbanismes, nouveaux ghettos. Invités : Joëlle Bordet, Claude Brevan. 501880779
23.00 L'écrivain engagé existe-t-il ? Débat (60 min). 501804359

Eurosport C-S-T

18.00 Luge. Coupe du monde (1re manche). En direct. 686514
19.30 Biathlon. Coupe du monde (12,5 km poursuite messieurs). 601798
20.00 Football. Championnat de France D 2 (23e journée) : Sochaux - Niort. En direct. 416243
22.00 Luge. Coupe du monde (2e manche). 263822
23.00 Score express.
23.15 Boxe. Championnat d'Europe. Poids super-moyens (120 min). 7356392

Pathé Sport C-S-A

20.00 Handball. Championnat d'Europe féminin. Tour préliminaire (Groupe A) : France - Russie. En direct. 500245717
21.30 Voile. BT Global Challenge. 500613363
22.30 Boxe. Championnat de France. Poids plume : Cyril Thomas - Eric Butez. Et Poids super-welters. Christophe Canclaux - Julien Ledoueron. En direct. 500860040
0.00 Golf. Championnat du monde (2e jour, 120 min). 500591712

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.55 Journal, Météo. **20.35** Joséphine, ange gardien. Romain et Jamila. **22.15** Conviviale poursuite. **23.00** Coup d'envoi. **23.25** Œuvres en chantier. Michèle-Anne De Mey (30 min).

TSR

19.30 TJ Soir. **20.00** Météo. **20.05** La Jalousie. C'est la vie. **20.50** L'Enfer ■ ■ Film. Claude Chabrol. Avec Emmanuelle Béart. *Drame* (1994). **22.40** Les Trophées de la mode et de la beauté 2000. Les Trophées de la mode et de la beauté 2000 (120 min).

Canal + vert C-S

20.15 Les Superstars du catch. **21.00** L'Humanité ■ Film. Bruno Dumont. Avec Emmanuel Schotté. *Drame* (1999) ✪. **23.25** Parmi les vautours. Film. Alfred Vohrer. Avec Pierre Brice. *Western* (1964) ✪ (105 min).

Encyclopedia C-S-A

19.30 et 23.05 Futur immédiat. **20.00** Les Secrets de Dowton Gorge. **21.00** Eco-Logique. Baia Limpa. **21.30** Les Grands Moments de l'art en Italie. Michel-Ange. **22.15** Agatha Christie, la reine du mystère (75 min).

Comédie C-S

20.00 Père malgré tout. La jolie colocataire. **20.30** Fast Show. Série. **21.00** Festival du rire de Montreux. Spectacle. **22.00** Voilà ! En voiture pour le paradis (v.o.). **22.30** Shasta. The Crush (30 min).

MCM C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. **19.50** Netflash. **20.00** et 2.00 MCM Tubes. **20.30** Le Hit. Invités : Sébastien Lorca, Sonia Lacen. **21.55** Robin. Bons pour le service. **22.00** Cinémascope (52 min).

MTV C-S-T

20.00 et 22.30 Bytesize. **21.00** MTV's French Link. **21.30** Rockumentary. **22.00**Daria. Série ✪. **0.00** Party Zone (120 min).

Régions C-T

19.34 Saga-Cités. **20.02** Histoires ordinaires. **20.30** et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Balades. **21.01** A vos quartiers. **21.28** Bol d'air. **21.42** Demain, dimanche. **22.09** Entre terre et mer. **22.43** et 0.45 De ville en ville. **23.00** 7 en France, les régions en direct. Charleville- Mézières (50 min).

RFO Sat S-T

19.30 Les Chefs mauriciens. Le chef Issany : Poulet à l'ananas. **20.00** VAT JT TVM. **20.20** Un peu plus loin. A Katse. **20.45** et 0.00 Journal. **20.50** New Zik. **21.00** JT Guadeloupe. **21.25** Parenthèses. **21.30** Cultures sud. **21.40** Top courses. **21.50** Boîte à asso's. **22.00** JT Martinique. **22.20** Ale Liron. Divertissement. **23.00** JT Guyane. **23.30** Face cachée (35 min).

LCI C-S-T

8.00 L'Edito. **8.40** L'Invité du matin. **9.10** et 16.10 Imbert/Julliard. **10.10** et 15.10, 18.30, 1.10 Le Club de l'économie. **11.00** Le Club LCI. **14.10** et 17.10, 0.10 LCA. **19.00** Presse hebdo. **19.50** et 20.35 La Page économie. **20.00** La Vie des médias. **20.45** 100 % politique. **22.00** 22h/minuit.

Euronews C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN C-S

20.30 World Business Today Live. **21.30** Q & A Live. **22.00** Perspectives. **22.30** Insight Live. **23.30** World Sport Live. **0.00** World View (30 min).

TV Breizh S-T

19.30 Be New Club. **20.30** Cadfael. Le Pèlerin de la haine ✪. **22.00** Avec Marinette. *Court métrage*. **22.15** Court circuit 1 & 2 *Court métrage*. **22.30** L'Entretien 1 et 2 (60 min).

Action

AIR FORCE ONE ■ ■
21.00 Cinéstar 1 500149363
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis et sa famille aux mains de terroristes dans Air Force One , l'avion présidentiel.

L'AVENTURE DU POSÉIDON ■ ■
2.15 CinéCinémas 2 506533052
Ronald Neame.
Avec Gene Hackman
(Etats-Unis, 1972, 117 min) ✪.
Le dramatique naufrage d'un paquebot.

L'ÎLE AU TRÉSOR ■ ■
13.15 Ciné Classics 71947934
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
Un jeune garçon et ses compagnons se lancent dans une chasse au trésor.

TARZAN, L'HOMME-SINGE ■ ■
14.35 Cinétoile 507095446
WS Van Dyke.
Avec Johnny Weissmuller
(EU, N., 1932, 95 min) ✪.
Une jeune exploratrice trouve le salut et l'amour entre les bras d'un homme primitif, Tarzan, rompu aux pièges de la jungle.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■ ■
22.35 CinéCinémas 2 504998866
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de soldats dans la tourmente de juin 40, sur une plage du Nord.

Comédies

BEAU FIXE ■ ■
12.15 Cinéstar 1 501706392
Christian Vincent.
Avec Isabelle Carré
(France, 1992, 90 min) ✪.
Quatre étudiantes font du cousin de l'une d'elles leur souffre-douleur.

GUANTANAMERA ■ ■
14.55 Cinéstar 1 508768682
Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío.
Avec Carlos Cruz
(Cuba, 1995, 101 min) ✪.
Un petit fonctionnaire teste sur sa défunte belle-mère un ingénieux système de transport.

THE BIG LEBOWSKI ■ ■
21.00 CinéCinémas 1 81751458
Joel Coen. Avec Jeff Bridges
(Etats-Unis, 1998, 117 min) ✪.
Un amateur de bowling paresseux affronte des malfrats.

Comédies dramatiques

ALLONSANFAN ■ ■ ■
11.05 Cinétoile 506752156
Paolo et Vittorio Taviani.
Avec Marcello Mastroianni
(Italie, 1973, 100 min) ✪.
Révolutionnaire déçu, un homme tente en vain de tirer un trait sur son passé.

BORDER LINE ■ ■
10.25 Cinéstar 2 580188972
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Sui., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant.

BOULE DE SUIF ■ ■
3.10 Ciné Classics 29865083
Christian-Jaque.
Avec Micheline Presle
(Fr., N., 1945, 102 min) ✪.
En 1870. Une prostituée doit affronter le mépris de ses compatriotes.

FEMMES DE PERSONNE ■ ■
6.05 Cinéstar 1 505243359 **3.50** Cinéstar 1 501694083
Christopher Frank.
Avec Marthe Keller
(France, 1984, 106 min) ✪.
Les amours tourmentés de trois femmes qui travaillent dans la même clinique.

I WANT TO GO HOME ■ ■
8.45 Cinéstar 2 505093243 **0.45** Cinéstar 1 509055118
Alain Resnais. Avec L. Benson
(France, 1989, 105 min) ✪.
Invité à Paris un auteur de BD américain découvre l'esprit français.

L'HOMME D'ARAN ■ ■ ■
8.25 Ciné Classics 80713040
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie rude d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

L'OR ET LA FEMME ■ ■
15.00 Ciné Classics 43931682
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme qui s'est enrichi durant la guerre de Sécession, tente de séduire une comédienne.

LA DISCRÈTE ■ ■
13.40 Cinéstar 2 501432175
Christian Vincent.
Avec Fabrice Luchini
(France, 1990, 95 min) ✪.
Un séducteur, éconduit par sa maîtresse, passe sa rancœur sur une femme choisie au hasard.

LA VIE DE CHÂTEAU ■ ■
16.10 Cinétoile 505385866
Jean-Paul Rappeneau.
Avec Catherine Deneuve
(France, N., 1965, 95 min) ✪.
En 1944, les jours monotones d'une châtelaine normande sont bouleversés par l'irruption dans sa vie d'un jeune résistant et d'un officier allemand.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■ ■
7.45 Cinéstar 1 505208205
3.05 Cinéstar 2 505777793
Denys Arcand.
Avec Dominique Michel
(Canada, 1985, 95 min) ✪.
Quatre messieurs et leurs compagnes font le bilan de leurs vies sentimentales.

LÉO LE DERNIER ■ ■
21.00 Cinéfaz 568661717
John Boorman.
Avec Marcello Mastroianni
(GB, 1970, 105 min) ✪.
Un homme riche s'installe à Londres et découvre le monde qui l'entoure du bout de sa longue-vue.

LES SEIGNEURS ■ ■
0.20 Cinéfaz 511610064
Philip Kaufman.
Avec Ken Wahl
(Etats-Unis, 1979, 115 min) ✪.
Affrontements entre bandes rivales new-yorkaises.

M. BUTTERFLY ■ ■
0.35 CinéCinémas 2 506104847
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

Jim Youngs, Ken Wahl, John Friedrich et Tony Ganios dans « Les Seigneurs », de Philip Kaufman, à 0.20 sur Cinéfaz

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO ■ ■
8.30 CinéCinémas 1 18706717
Steven Soderbergh.
Avec James Spader
(Etats-Unis, 1989, 100 min) ✪.
Le désordre amoureux et l'Amérique profonde.

STAND BY ME ■ ■
16.40 Cinéstar 2 502741427
Rob Reiner.
Avec Bill Wheaton
(Etats-Unis, 1986, 85 min) ✪.
Un homme se souvient d'une aventure tragique vécue à l'âge de douze ans.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■ ■ ■
22.55 CinéCinémas 1 6765514
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Des manipulations génétiques permettent de féconder de nouveaux aliens.

Musicaux

MONTE-CARLO ■ ■
0.15 Ciné Classics 23945083
Ernst Lubitsch.
Avec Jack Buchanan
(EU, N., 1930, 90 min) ✪.
Un riche aristocrate américain tombe amoureux d'une comtesse ruinée.

Policiers

LA GRIFFE ■ ■
21.00 CinéCinémas 3 506974330
Franklin J. Schaffner.
Avec Yul Brynner
(Etats-Unis, 1967, 105 min) ✪.
Un agent secret américain tombe dans un piège machiavélique.

LES DIABOLIQUES ■ ■ ■
0.05 Cinétoile 509090267
Henri-Georges Clouzot.
Avec Simone Signoret
(France, N., 1954, 110 min) ✪.
Une femme tue son mari despotique, avec le concours de la maîtresse de ce dernier.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.05 Multidiffusions (Rediff.). **7.20** Les Enjeux internationaux. **7.30** Première édition. **7.55** Chronique ; **8.02** Revue de presse culturelle ; **8.07** Deuxième édition ; **8.25** Chronique. **8.30** Les Chemins de la connaissance. Le sens de la communauté. 5. La communauté des êtres mortels. **9.05** Les Vendredis de la philosophie. La diversité des langues. 1. Le paradoxe de la traduction et de la tradition philosophique.

10.30 Les Chemins de la musique. Maurice Schumann. [5/5].

11.00 Feuilleton. *Acteur et témoin*, d'Henri Calet. 5. La vie est difficile.

11.20 Marque-pages. John-Antoine Nau (*Force ennemie*).

11.25 Résonances.

11.30 L'Université de tous les savoirs. L'esprit de notre temps. 5. Le culte du corps dans la société contemporaine.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décraqués.

13.40 Carnets de notes. Points cardinaux. Misia ou les diagonales du fado. **14.00** En étrange pays. Les voyages merveilleux d'Alexandre le Grand. Invité : Jacques Lacarrière. **14.55** et 10.25 Poésie sur parole. Mina Loy. **15.00** Carnet nomade. Travellings, flash-back et photocopies, suite : le voyage de Johan van der Keuken. Invités : Johan van der Keuken ; Françoiz Breut ; Eliane Azoulay ; Chantal Thomas. **16.30** Traitement de textes. **17.10** Libre poche. *Suspicious River*, de Laura Kasischke ; *Kyoto*, de Muxakami Ryû. **17.25** Feuilleton. *La République de Mab-Oul*. **17.30** A voix nue. Arthur Kriegel. 5. Science et éthique. **18.00** Pot-au-feu. **19.30** Appel d'air. Vercors, l'hiver sur un plateau. En direct de France Bleu Grenoble. Invités : Yves Pillet ; Jean-Claude Duclos.

20.30 Black & Blue. Free Jazz / Black Power. Invités : Gilles Anquetil ; Philippe Carles.

21.30 Cultures d'islam. Figures du Sarrasin dans *Orlando Furioso*. Invité : Michel Orcel, traducteur de l'œuvre de l'Arioste (*Roland furieux*).

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Fiction. Bernard Lamarche-Vadel. Enregistré le 7 décembre à la Maison européenne de la photographie.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. **0.40** Chansons dans la nuit. **1.00** Les Nuits de France Culture (Rediff.).

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Les Boréales. **7.05** Tous les matins du monde. **8.30** La Revue de presse. **9.07** Si j'ose dire. **10.27** et 12.27, 19.57, 22.30 Alla breve. Ephémères pour piano, de Hersant, Alice Ader, piano. **10.30** Papier à musique. Qu'est-ce qui fait donc courir Isaac Stern ? Regards sur l'avenir. Œuvres de Vivaldi, Chostakovitch, Saint-Saëns, Copland, Bartók, Dvorák.

12.35 C'était hier. Vladimir Horowitz. *Concerto pour piano et orchestre nº 1* op. 23, de Tchaïkovski, par le New York Philharmonic, dir. John Barbirolli. Suivi de : L'actualité du disque d'archive et des rééditions.

13.30 Au fur et à mesure. Invité : Henri Demarquette, violoncelliste. *Suite nº 2 pour violoncelle seul*, de Britten.

15.00 Festival d'octobre en Normandie. Concert enregistré le 18 novembre, au Centre culturel de Mont Saint-Aignan, par l'Ensemble Anamorphose, dir. Jacques Aboulker, Julian Boutin, violon, Niels Hoyrup, violoncelle, Christine Comtet, flûte, Sergio Menozzi, clarinette basse, David Guerrier, trompette, Serge Desautels, cor, Florence Bourdon, harpe, Emmanuelle Bouillot, piano : *Nuit et rêves* (création), de Mahler et Krawczyk, Anne-Sophie Duprels, soprano.

17.00 Au rythme du siècle. **18.00** Le jazz est un roman. L'auberge des songes, avec Philippe Carles. **19.07** A côté de la plaque.

20.05 Concert franco-allemand. Concert enregistré en direct, salle des Congrès, à Sarrebruck, et diffusé simultanément sur les radios de Berlin et Leipzig, par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. Andrei Boreiko : *Symphonie nº 40* KV 550, de Mozart ; *Concerto pour piano nº 1* op. 23, de Tchaïkovski, Martha Argerich, piano.

22.45 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards, à Paris. Uri Caine, piano, avec Drew Gress, contrebasse et Ben Perowsky, batterie.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.30, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Josef Myslivecek.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de R. Prokofiev, Stravinsky, Bach, Telemann.

18.30 L'Actualité musicale.

20.40 Les Rendez-vous du soir. Concert. Enregistré le 3 septembre 1996, au Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle, Alfred Brendel, piano. *Le Corsaire*, ouverture op. 21, de Berlioz ; *Concerto pour piano et orchestre nº 5 l'Empereur* op. 73, de Beethoven ; *Fantaisie concertante sur un thème de Corelli*, de Tippett ; *Symphonie nº 88*, de Haydn.

22.15 Les Rendez-vous du soir (suite). *Trio pour piano et cordes nº 2* op. 80, de Schumann, par le Trio Florestan ; *Quatuor nº 2* op. 51, de Brahms, par le Quatuor Sine Nomine ; *3 Psaumes p. 78*, de Mendelssohn, par le Chœur de Chambre de la Rias, dir. Marcus Creed ; *Mort et Transfiguration* op. 24, de Strauss, par l'Orchestre de Vienne, dir. von Dohnanyi.

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LeMonde Job: WEL4800--0028-0 WAS TEL4800-28 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 08:07 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 56Fap:100 N°:0114 Lcp:700 CMYK

Le film

13.00 Ciné Cinémas 3

The Big Lebowski

Joel Coen (EU, 1997, v.o.). Avec Jeff Bridges, John Goodman.

A Venice, en Californie, Jeff Lebowski, dit « le tocard », ne pense qu'à jouer au bowling. Un soir, il est agressé chez lui par deux malfrats qui réclament le paiement d'une dette contractée par son épouse. Or il n'est pas marié, on l'a confondu avec le milliardaire Jeff « the big » Lebowski, et les visiteurs ont pissé sur son tapis. Jeff le tocard va se plaindre à l'autre Lebowski, qui lui refile un beau tapis et l'engage, par la suite, pour une mission tordue. Selon les frères Coen, ce film est leur *« version contemporaine d'une histoire à la Chandler »*. Autrement dit, une comédie policière volontairement déjantée qui se paie, sans aucun remords, la tête, si l'on peut dire, du mythique *Grand Sommeil* de Howard Hawks et se réfère à des numéros musicaux de Busby Berkeley dans une séquence de rêve. Cette mise en scène iconoclaste et l'interprétation savoureuse de Jeff Bridges et consorts procurent un profond ravissement.

Jacques Siclier

TF 1

5.50 Pim. Pneumapin. Les potins du potager. **6.20** 30 millions d'amis. **6.45** TF 1 Info. **6.55** Shopping Avenue matin. **7.40** Télévitrine. **8.05** Téléshopping. **8.58** et 12.05, 12.53, 1.38 Météo.
9.00 TF ! jeunesse. castors allumés ; Woody Woodpecker ; etc. 53766462
12.08 Etre heureux comme.
12.10 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine. L'entretien du cristal.
13.00 Journal, Météo.
13.30 Reportages. Magazine. Voleurs d'identité.
14.00 MacGyver. Série. Non, je rêve ou quoi ?
14.55 Alerte à Malibu. Série. Vague à l'âme.
15.50 Flipper. Série. Les caprices de grand-mère.
16.45 Will & Grace. Série. Le mariage.
17.15 Beverly Hills. Série. La baby-sitter.
18.05 Sous le soleil. Série. Pour elles.. 9060557
19.05 Télédélires. Divertissement. Présenté par Billy.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.55

ELECTION DE MISS FRANCE 2001

Présenté par Jean-Pierre Foucault. En direct de Monaco. Avec la collaboration de Sonia Rolland. Invités : Alain Delon, Patricia Kaas, Patrick Bruel, Richard Sanderson, la troupe de Roméo et Juliette. 41559538

23.40

FAUX PAS INTERDIT

Téléfilm. Irving Belateche. Avec Amy Locane, William McNamara, Frederic Forrest (EU, 1998) ○. 2235538

Une femme, qui a perdu un enfant dans un accident de voiture, accepte de recueillir quelque temps la fille de son patron...

1.25 Le Temps d'un tournage.

1.30 TF 1 nuit. **1.40** Aventures asiatiques. Aventures asiatiques en Indonésie. Documentaire. 3701565 **2.35** Reportages. Quand passe la garde républicaine. 1419045 **3.00** Aimer vivre en France. Les fromages. 3471107 **4.00** Histoires naturelles. La pêche en réservoir. Documentaire. 5686300 **4.30** Musique. 3584836 **4.55** Histoires naturelles. L'équipée kazakhe. Documentaire (50 min). 5054229

France 2

7.00 Téléthon, ça repart ! Invité musical : Raydel, « *Hey Arriba* ». Reportages : Portrait de l'enfant Pablo, de Emmanuelle Noblecourt. Ecole de Garches, de Patricia Bodet. **8.30** Les Caméthons du Téléthon. **8.40** La Jeunesse du Téléthon. Invité : Emile et Images.
10.55 Téléthon, c'est vous. Reportages : Isabelle Deram, de Françoise Vallet ; Famille Vasseur-Appoline, de Caroline Swissen ; Famille Rongen-Léo, de Sophie Maisel.
12.50 Point route.
12.55 et 13.35, 20.40 Météo.
13.00 Journal.
13.15 L'Hebdo du médiateur.
13.40 Téléthon, vivre ensemble. Invité : Hughes Aufray.
15.00 Tiercé. A Vincennes.
15.10 Téléthon champions.
17.50 Les Caméthons du Téléthon.
18.00 Téléthon 2000, à vous de jouer ! Invités : Anastacia, De Palmas.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Talents de vie.

20.50

TÉLÉTHON 2000, LE GRAND DÉFI

Invités : Alizée ; Isabelle Boulay ; Francis Cabrel ; Julien Clerc ; Manau ; La musique des Gardiens de la paix ; Patrick Sébastien ; Véronique Sanson ; Diane et Audrey Bader. 34166267

COMMENT FAIRE UN DON
Le **36.37** (0,99 F/min).
36.15 code **Téléthon** (2,23 F/min).
Internet : **www.telethon.fr.**

4.00 Envoyé spécial. Magazine présenté par Bernard Benyamin. Pokémon et les envahisseurs ; Viol en Afrique du Sud : les survivantes ; *P-s.* : Le Samu social. 7725229

4.00 Ieoh Ming Pei. Documentaire ○. 9095497 **4.50** Le Rire du bourreau. *Court métrage.* Elsa Chabrol (25 min). 9028774

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. Magazine. Les Mémoires extraordinaires de la sorcière ; Camomille ; Les Aventures des Pocket Dragons. **7.00** MNK. Titi et Gros Minet mènent l'enquête ; Fantômette ; Roswell, la conspiration ; Batman, la relève ; Les Razmoket.
9.05 Outremers. Magazine. Au-dessus des volcans.
10.05 et 18.10 Expression directe. Magazine. PS. CFTC
10.10 Côté jardins. Magazine.
10.45 Côté maison. Magazine.
11.15 Bon appétit, bien sûr.
11.40 Le 12-14 de l'info, Météo.
13.35 Inspecteur Frost. Série. Tout ce qu'on ne ferait pas par amour. 6340915
15.20 Keno. Jeu.
15.25 Destination pêche.
15.55 La Vie d'ici. Magazine. 22722538
18.15 Un livre, un jour. *Les Batailles de Napoléon,* de Laurent Joffrin.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.00 Tout le sport. Magazine.
20.10 Tous égaux. Magazine.

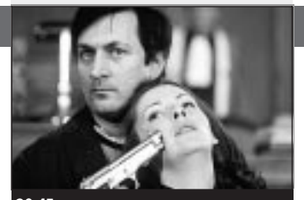

20.45

L'AVOCATE

Etat d'alerte. 736915
Série. Alain Nahum. Avec Corinne Dacla, Didier Sauvegrain, Philippe Ambrosini.

Pendant un procès, un forcené prend en otages l'accusé d'un double meurtre, son avocate et le président de la cour. Commence alors un étrange huis clos...

22.15 Météo, Soir 3.

22.40

BOXE

Championnat du monde WBA des lourds-légers. 716151
Fabrice Tiozzo (Fr.) - Virgin Hill (EU).
Commentaires de Charles Biétry et Brahim Asloum. En direct de l'Astroballe de Villeurbanne.
0.10 Le Prisonnier. Série. L'enclume et le marteau. 7329213
1.00 Saga-Cités. Magazine. La vie de Marie. 4847942
1.25 Tribales. Duke Ellington, un siècle de jazz. 6139872

2.20 Un livre, un jour. L'intégrale de la semaine écoulée (5 min). 70311590

La Cinquième

5.00 L'Université de tous les savoirs. **5.50** Les Grands Documents de La Cinquième. **6.25** Italien. **6.45** Le Journal de l'Histoire. **7.25** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette. Rolie Polie Olie. **8.30** Ecoute-moi d'un autre œil. **9.05** Massu par Massu. **10.00** Expertise. **10.55** Econoclaste.
11.25 T.A.F. Marionnettiste.
11.55 Fête des bébés.
12.10 Silence, ça pousse ! Que faire en décembre ? L'aubépine. La couche chaude. Topiaires au balcon. Stephanotis.
12.30 Du haut de la girafe. Documentaire. Delphine Brémond. 81151
13.30 Le « Salem », la fraude du siècle. **14.25** Exploration planète, nature apprivoisée.
15.00 Sur les chemins du monde. Un monde, des mondes. Israël. Documentaire. Shiri Tsur. 73118
16.00 Va savoir : Le sonneur de sonnailles.
16.30 La Martinique.
17.30 Gaïa : Labels et les bêtes.
18.00 Le Magazine de la santé.
18.55 C'est quoi la France ?

Arte

19.00 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. Semaine du 9 décembre 1950. A qui attribue-t-on les prix Nobel ? Invité : Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières.
19.45 Météo.
19.50 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Europe : l'état des chantiers [2/2].
20.15 Contacts. Elliott Erwitt ; Robert Doisneau.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE

Nostradamus, prophète de la fin du monde.
Documentaire. Günther Klein (Allemagne, 1999). 1553170
21.40 Metropolis. Angelo Rinaldi ; Philippe Decouflé ; Livres et disques : la sélection de « Metropolis ». 2510064

22.40

TATORT

Le Lieu du crime : A tout cœur.
Série. Axel Corti. Avec Willy Semmelrogge, Claude-Olivier Rudolph (Allemagne, 1980). 5683267

Un militaire quitte sa caserne sans permission pour rendre visite à sa mère, sur le point d'être opérée. Interpellé par deux policiers, le déserteur cherche à fuire et provoque accidentellement la mort d'un agent.

0.25 Music Planet. L'Art d'Amália. Documentaire. Bruno De Almeida. 5965768

1.55 Romanès, cirque tzigane. Documentaire. Françoise Lebrun et Stéphane Ginet (2000, 60 min). 8324584

LeMonde Job: WEL4800--0029-0 WAS TEL4800-29 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 17:39 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0115 Lcp:700 CMYK

M 6

5.20 E = M 6. Magazine. **5.45** M comme musique. **6.55** M 6 Kid. Les Entrechats ; Gadget Boy ; Enigma ; The Mask ; Godzilla ; Crypte Show.
9.05 M 6 Boutique. Spécial fêtes. 5847183
10.40 Hit machine. 8175286
12.00 Fan de. Magazine.
12.30 Demain à la une. Série. La mélodie du passé ○.
13.29 Belle et zen. Magazine.
13.30 FX, effets spéciaux. Le voleur invisible ○.
14.25 Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. Mutation génétique ○.
15.15 C-16. Série. Le prix d'un enfant ○. [Episode pilote].
16.05 Los Angeles Heat. Série. La filière ○. 452034
17.05 Bugs. Série. Têtes chercheuses ○. 8131460
18.05 Amicalement vôtre. L'héritage Ozarov ○.
19.05 Turbo. Magazine.
19.50 Warning. Magazine.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.30 Zone non fumeuse.
20.40 Vu à la télé. Magazine.

20.50

LA TRILOGIE

20.50 Le Caméléon. Série. Que la lumière soit ○. 2693793
21.40 The Sentinel. Série. Chute libre ○. 1746625
22.35 Buffy contre les vampires. Série. Piégée ○. 5620248
23.30 Politiquement rock. Magazine. 86151

23.40

SLIDERS,

LES MONDES PARALLÈLES
Un monde impitoyable ○. 461248
Série. Avec Jerry O'Connell, Sabrina Lloyd, John Rhys-Davies.
Les « sliders » se retrouvent dans un monde dans lequel les Etats-Unis sont dirigés par des cow-boys...
0.30 Dark Skies, l'impossible vérité. Série. La voix du sang ○. 4779861
1.20 Drôles de filles. 4455855

2.00 M comme musique. 9944229 **4.00** Fréquenstar. Magazine. Invité : Patrick Timsit. 4469126 **4.50** Jazz 6. Magazine. Gilberto Gil « Quanta » (60 min). 8959297

Canal +

7.00 Drôles de vies. Drôles de dames. **7.25** Les Superstars du catch. **8.15** Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio. Documentaire.
9.00 Babe, le cochon dans la ville ■ Film. George Miller. Avec Magda Szubanski. *Comédie* (Aust.-EU, 1998) ○. 7034847
10.35 Contre la montre. Téléfilm. J.-P. Sinapi. Avec Francis Renaud, Olivier Gourmet (Fr., 2000) ○. 9736118
▶ **En clair jusqu'à 14.00**
11.55 Mickro ciné. Magazine.
12.25 Le Journal.
12.30 NPA (classique). Magazine. Jamel ○.
12.40 (Votre) Nulle part ailleurs. Magazine ○. 7938267
14.00 Rugby. En direct. Elite 1. Pau - Perpignan. 8640809
16.05 Eddy Time. Magazine.
17.00 Football. En direct. Match décalé du championnat de D 1: Paris-SG - Metz. 2989793
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
19.25 (Mon) Nulle part ailleurs. Magazine ○.

21.00

SAMEDI COMÉDIE

20.45 La Cape et l'Epée.
21.00 H. Série. Une histoire de garderie ○. 18151
21.25 Mes pires potes. Le cadeau empoisonné [1/24] ○. 339880
21.50 Seinfeld. Série. Le maestro ○. 995460
22.14 Y'a un os. Série ○. 403018267
22.15 Jour de foot. Magazine. 6319354

23.15

PRÉMONITIONS

Film. Neil Jordan. Avec Annette Bening, Aidan Quinn, Stephen Rea.
Suspense (EU, 1999) ○. 2831151
Une femme est en contact télépathique avec un tueur en série.
0.50 Peau neuve ■ Film. Emilie Deleuze. Avec Samuel Le Bihan. *Drame* (Fr., 1999) ○. 46075497

2.25 Surprises. 70318403 **2.30** Les Superstars du catch. 55655720 **4.50** Inséparables Film. Michel Couvelard. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) ○. 9425942 **6.20** Drôles de vies. Ailleurs, l'herbe est plus verte (29 min).

A la radio

AFP

15.00 France-Culture

Pour un retour au dialogue israélo-palestinien

LE projet d'une rencontre entre des personnalités israéliennes et palestiniennes n'est pas nouveau à France-Culture : il fut déjà question de réaliser, début novembre, un spécial « Radio libre », en direct de Jérusalem. Leila Shahid, déléguée générale de l'Autorité palestinienne en France, et Zeev Sternhell, spécialiste de Barrès et auteur de *Aux origines d'Israël* (Fayard), avaient accepté de jouer les médiateurs. Le projet, compte tenu de la permanence de la violence dans les Territoires, était tombé à l'eau.
Après de nouvelles navettes diplomatiques, « Radio libre » réunit aujourd'hui des politiques – Leila Shahid et Jacques Revah', chargé d'affaires à l'ambassade d'Israël en France – et des intellectuels – Zeev Sternhell et Claude Klein, enseignants à l'université hébraïque de Jérusalem, Camille Mansour, professeur à Sciences-Po, et Elias Sanbar, directeur d'*Etudes palestiniennes*. *« On ne pouvait rester sur un sentiment d'échec, d'où ce pari que des politiques et des intellectuels des deux bords se parlent en toute transparence des conditions préalables à la paix. Ce n'est pas gagné d'avance, tout étant suspendu à ce qui se passe là-bas »*, explique la productrice Laurence Bloch.
Pour souligner l'implication mondiale du conflit et de sa solution, « Radio libre » a aussi invité des intellectuels français : l'écrivain Danièle Sallenave, la juriste Monique Chemillier-Gendreau, le philosophe Alain Finkielkraut, le chercheur Alain Dieckhoff et le journaliste et diplomate Eric Rouleau.

Y.-M. L.

■ *FM Paris 93,5 ou 93,9.*

L'émission

21.25 Canal+

Pauvre Simon !

MES PIRES POTES. Sorte de « Friends » à la française. Beaucoup moins de grâce, à la limite de la vulgarité, mais sympa quand même

Miloud, Simon et Valou (Atmen Kelif, Pascal Elbé et Aude Thirion)

ILS sont quatre. Valou, Miloud, Bounti et Simon. Pauvre Simon ! Une crème, ce garçon. Dans sa jolie petite maison de banlieue, il héberge ses copains. Passe encore pour Valou, une vraie chic fille. Mais les deux autres, une catastrophe ! Fainéants, pique-assiettes, égoïstes, fumeurs de hasch et profiteurs, quand ce n'est pas pire. Mais dans le fond, tous des cœurs d'or. Simon essaie de mettre de l'ordre là-dedans. Pauvre Simon ! Voilà l'argument de « Mes pires potes », la nouvelle sitcom du samedi soir sur Canal+. C'est mince, mais cela correspond aux canons du genre. Le secret de la réussite d'une sitcom est ailleurs : dans ce qu'on arrive à faire avec aussi peu de choses.

Les Américains, on le sait, sont les maîtres du genre, qu'ils ont inventé, du moins à la télévision (les plus que seniors de chez nous pourront revendiquer la paternité tricolore de la sitcom radiophonique, ceux du moins qui se souviennent de « La Famille Duraton », sur RTL dans les années 50). Avec un canapé, deux décors de carton-pâte et une bande de comédiens inconnus, ils sont capables de bâtir des succès planétaires et de lancer des carrières d'acteurs.

« Mes pires potes » sont une sorte de version française de « Friends » (titre compris). Mais il n'est pas si simple d'acquérir le savoir-faire hollywoodien, d'atteindre cet équilibre entre la légèreté et la farce qui fait la grâce d'« Ally McBeal », « Seinfeld » ou « Spin City ». Les premières tentatives de Canal+ ont été plutôt réussies. « H » n'a pas tardé à s'installer en première partie de « Samedi comédie », la soirée sitcom de la chaîne. Le succès consensuel de « L'Hôpital en folie » tient beaucoup à Jamel Debouze, à Eric et Ramzy, qui sont capables de faire passer n'importe quoi. Un vrai talent de « sitcomer ». « Mes pires potes » – produit par Air Production, la société de Nagui qui fait, ici, un retour indirect à Canal – est diffusé à 21 h 25, après « H », en remplacement du moins emballant « Blague à part » dont on est en train de tourner une nouvelle saison. On note dans les premiers épisodes (24 minutes, tournés en public et en direct comme il se doit) une tendance plus « destroy » que dans le gentil « H », « Mes pires potes » ne craignent pas la bonne grosse vulgarité, naviguent au plus près de la faute, mais parviennent à l'éviter. Les personnages stéréotypés, à peine trentenaires, ont l'âge mental d'enfants de dix ans, mais les comédiens, autour du pauvre Simon (Pascal Elbé, qui cosigne la série), sont sympas et efficaces. Sans avoir à rougir de la comparaison avec le grand frère américain.

Jacques Buob

LeMonde Job: WEL4800--0030-0 WAS TEL4800-30 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 13:43 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0116 Lcp:700 CMYK

Le câble et le satellite

ANDREA TAMONI/SCALA/MEZZO

A 21.00 sur Mezzo : « Tosca », opéra en trois actes de Giacomo Puccini, enregistré à la Scala de Milan, en 2000. Interprété par l'Orchestre de la Scala de Milan, placé sous la direction de Riccardo Muti. Mise en scène de Luca Ronconi, avec Maria Guleghina et Salvatore Licitra

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les mal-entendants

Planète — C-S

6.00 Witkiewicz, portraits, autoportraits et grimaces. **6.25** L'Everest à tout prix. **7.25** Esprit des peuples premiers. [1/13] Australie, les rockers du Bush. **7.50** Les Ailes de légende. Le bombardier stratégique. **8.40** La Source secrète du Mekong. **9.30** La Suisse et les Juifs. **10.30** Le Rêve africain. La star d'ébène. **11.25** Le Défi des Tembé. **12.20** 1948, l'expulsion. Récit d'Elias Sanbar. **12.50** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12] Les géants. **13.40** Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine. **14.35** Skibums. **15.05** « We Love You Like a Rock ». Les Dixies Hummingbirds, quatuor gospel. **16.20** Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **17.05** La Dune. **17.20** Ghetto. **18.05** Enquêtes médico-légales. Le fil rouge. **18.35** Les Grands Compositeurs. [4/7] Giacomo Puccini. **19.35** Les Colères du ciel. Typhons, cyclones et ouragans.

20.30 Il était deux fois... [1/3] De Lucy à l'homme du XXe siècle. **4871354**

21.25 Cinq colonnes à la une.

22.20 Musique de Palestine. Sur la ligne de front.

23.15 Le Mur. **23.25** Le Journal (85 min).

Odyssée — C-T

9.05 Aventures. A Tignes. **10.00** Qu'est-il arrivé à Butch Cassidy et le Kid ? **10.55** Trop grands les éléphants. **11.20** Pélicans et cormorans. Les boucs émissaires de la prairie. **12.05** Itinéraires sauvages. **12.10** Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des villes. **13.00** Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters. **13.55** Don de la mer. **14.30** Pays de France. **15.25** Les Kogis, une tribu indienne en Colombie. **16.25** Sans frontières. **16.30** L'Aventure d'Aligermaa. **17.35** Aventures africaines. [2/2] Au Kenya. **18.30** Les Grands Parcs canadiens. Le Parc de Goat Range. **19.05** L'Art sous le IIIe Reich. [1/2] L'orchestration du pouvoir.

20.05 Artisans du monde. Tunisie : Mosaïste - Fabricant de cages.

20.30 L'Histoire du monde. **20.35** A la recherche de l'arche d'alliance. **502153606** **21.25** Le Dernier Jour. James Dean. **506123460**

22.20 Pablo Escobar, l'empereur de la cocaïne. **23.15** Croisière Caraïbes. **0.10** Ekranoplane, le bateau volant. **1.00** Embarquement porte n° 1. Samarcande (25 min).

TV 5 — C-S-T

19.30 Autovision. Magazine. Infraction automobile. **14333002**
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Thalassa. Magazine. Chasseurs d'icebergs. **41352151**
22.00 Journal TV 5.
22.15 Envoyé spécial. Magazine. **22202642**
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.05 Tout le monde en parle. Magazine (90 min). **14953132**

RTL 9 — C-T

19.50 La Vie de famille. Série. Valentin, le désolé. **2034426**
20.15 Roseanne. Série. Le grand départ. **7850422**
20.45 Un cas pour deux. Série. La Madone. **6405793**
21.50 Le Renard. Série. Le coup de feu. **61899489**
22.55 Derrick. Série. Des vies bouleversées. **69488083**
0.00 Aphrodisia. Série (75 min).

Paris Première — C-S

20.00 Toast. Magazine. **7063996**
20.30 Karting. Karting indoor de Bercy. En direct. **35922354**
23.45 Paris dernière. Magazine. **5396793**
0.40 Storytellers. Rod Stewart. Enregistré à New York, en 1998 (45 min). **11953039**

Monte-Carlo TMC — C-S

19.35 Les Contes d'Avonlea. Série. Un baiser pour Felicity ✪. **85216460**
20.25 La Panthère rose.
20.35 Planète animal. Magazine. L'arche de noé. **6597147**
21.35 Planète Terre. Magazine. L'Inde, des jours et des hommes [6/6]. Les sites. **67856118**
22.30 Papilles. Naples. **7057335**
23.00 Nestor Burma. Série. Boulevard Ossements ✪ (95 min). **35324441**

Téva — C-T

20.00 Dharma & Greg. Série. A la poursuite du canard (v.o.) ✪. **500063199** **20.25** S.O.S. bébé minute (v.o.) ✪. **500783016**
20.50 Une femme en blanc. Téléfilm. Aline Isserman. Avec Sandrine Bonnaire. [1/4] ✪. **500805489** [2/4] ✪. **504290538**
0.00 Sex and the City. Série. No Ifs, Ands or Butts (v.o.) ✪. **500072381**
0.25 Téva portrait.
0.55 La Légende d'Alisea. Téléfilm. Lamberto Bava. Avec Veronika Logan, Nicole Grimaudo [1/2] (1996) ✪ (95 min). **593914403**

Festival — C-T

19.30 La Crèche. Série. L'enfant du personnel. **78228248**
20.30 La Poupée sanglante. Téléfilm. Marcel Cravenne. Avec Jean-Paul Zehnacker [2/3] (1975). **51168471**
22.25 Boulevard du Palais. Guerre des nerfs. **97883557**
0.05 Quai 1. Série. Meurtre entre les lignes ✪ (90 min). **90469774**

Voyage — C-S

19.50 Voyage infos. Magazine.
20.00 Le Club. Magazine. Spécial Canada. **500005199**
20.30 Airport.
21.00 Long courrier. Magazine. Russie : les gens du Baïkal Amour Magistral. **500026286**
22.00 Circum. Magazine. **500015170**
23.00 Suivez le guide. Magazine. **500079489**
0.30 Les Voies de l'aventure. Québec, la région de l'Abitibi. **509605229**
1.00 Travelers. Magazine. Visite de Vancouver, au Canada (60 min). **501481213**

13ème RUE — C-S

19.25 Projet X 13. Magazine de SF.
20.00 Danger réel. Les forces du mal, sport. Documentaire. **507097538**
20.45 Nestor Burma. Série. En garde, Burma ! **507038335**
22.20 La Soirée suspense. Dossier 13. Magazine. **546375147** **22.40** La Part du diable. Episode n° 12. **578469098**
23.35 La Soirée suspense: Spécial séries. Alfred Hitchcock présente. *Crime parfait.* Alfred Hitchcock. Avec Vincent Price (1957). **535900151** *Un avocat démontre au « meilleur détective du monde » qu'il est responsable de la mort d'un innocent. Echappé dans le désert.* Stuart Rosenberg. Avec Burt Reynolds (1959). **502228923** **0.25** *La valise en crocodile.* Don Taylor. Avec Patch Hitchcock (1955). **523789768**
1.00 Twin Peaks. Feuilleton. Episode n° 8. [2/2] (v.o.) ✪ (50 min). **517891923**

Série Club — C-T

19.45 La Loi du colt. Série. Mariage par correspondance ✪. **818489**
20.30 Séries News. Magazine.
20.40 Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. Série. Requins à La Havane ✪. **106183**
22.15 Destination danger. Série. Koroshi ✪. **6193460**
23.00 Le Visiteur. Série. Le procès (v.o.) ✪. **849489**
23.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Série. Vrai ou faux ? ✪. **431793**
0.35 Harsh Realm. Série. Camera oscura (v.o., 45 min). **7052045**

Canal Jimmy — C-S

21.00 De la Terre à la Lune. Série. Galilée avait raison ✪. **79818480**
22.00 Quatre en un. Magazine. Münch. **93661170**
22.35 Wheels. Documentaire. La légende Coccinelle. **25645199**
23.35 La Route. Magazine. Invités : Antoine et Lio. **43924489**
0.15 Febbre Rossa. Documentaire. Ruggero Gabbai (55 min). **50809823**

Canal J — C-S

18.05 Sabrina. Série. **46940977**
18.30 Pas d'quartier ! Jeu. **8740070**
19.00 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex. Série. Droit au but. **8759625**
19.25 Sister Sister. Série. La corde à sauter de mes huit ans. **8729809**
20.00 Meego. Série. La vérité sur les voitures et les chiens. **4340880**
20.20 Sabrina. Série. **3289644**
20.45 Les Zinzins de l'espace. De temps en temps.

Disney Channel — C-S

20.25 Disney Classic. Donald garde-champêtre.
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, le Soleil, la Lune et nous. **612644**
21.15 Mickey Mania. **1476170**
21.35 Week-end Donald.
22.45 Art Attack 99. **487996**
23.10 Art Attack 98. **5094118**
23.35 On est les champions.
23.40 Effets Blouzes très spéciaux. Magazine.
23.50 Portrait robot 2000 (5 min).

Télétoon — C-T

18.25 La Panthère rose.
18.35 Michel Strogoff. Orage dans la montagne. Première trahison d'Ogareff. **704523903**
19.25 Tic Tac Toc. Sapins de Noël.
19.30 Simsala Grimm. Rapunzel. **505170793**
20.00 L'Hiver à Watership Down.
20.50 Les Gros Chevaliers. La centrale écologique. Ethel et le lutin (11 min).

Mezzo — C-T

20.00 Mezzo l'hebdo. Brice Pauset. **70941002**
20.50 A l'affiche.
21.00 Tosca. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Mise en scène de Luca Ronconi. Solistes : Maria Guleghina, Salvatore Licitra. **30738248**
23.05 Baroque Duet. Documentaire. **25835354**
0.30 Classic Archive. Arthur Rubinstein. Documentaire (60 min). **73447671**

Muzzik — C-S

19.30 Riccardo Muti & Barbara Frittoli. Avec Barbara Frittoli, soprano. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Ricardo Muti. **500015644**
21.00 Mécène ou Pygmalion ? Portrait de Misia Sert. Documentaire. **501400422**
22.05 Elisabeth Schwarzkopf et Gerald Moore.
22.55 D'ici danses. Magazine.
23.30 Jazz à Antibes 90. Marian Petrescu Trio. Lors du Festival international de jazz. Dir. Jean-Pierre Gonzales. **500065002**
0.05 Birdland. Herbie Hancock, Wayne Shorter et Jason Rebello. Documentaire [5/7] (30 min). **500032861**

Histoire — C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'Histoire. **509654151**
21.00 Encyclopédies. Les Grandes Enigmes de l'histoire. Apollo 13. **507805644** **21.25** Titanic. **598043151** **22.00** L'Aventure de l'art moderne. Le fauvisme. [1/13]. **502674480**
23.45 Procès Barbie. **501669064**
0.45 Au nom de l'humanité. Le Tribunal de La Haye (95 min). **586603652**

La Chaîne Histoire — C-S

20.15 Les Mystères de l'Histoire. Les grandes enquêtes de Scotland Yard. **509667625**
21.00 Biographie. Gerald Ford. **504235489** **21.45** John Fitzgerald Kennedy junior, l'enfant d'un rêve. **509657354**
22.30 De Gaulle-Adenauer. Un pont sur le Rhin. **507624985**
23.30 Les Mystères de la Bible. Hérode le Grand. **501470915**
0.15 Civilisations. L'âge d'or des aborigènes (45 min). **558465381**

Forum — C-S

20.00 Cartographie et connaissance de la Terre. Invités : Michel Bacchus, Michel Pousse, Philippe Rossi, Claude Collin-Delavaux, Michel Le Gouic. **501565557**
21.00 Entre terre et exil, la culture palestinienne. Invités : Mahmoud Darwich, Farouk Mardam-Bey, Elias Sanbar, Patrick Lama. **501851267**
22.00 Jésus et son temps. Invités : André Paul, le père Jacques Bernard, Jacques Duquesne, Pauline Douceel-Voute, Gérard Israël. **501840151**
23.00 L'Effet El Nino. Débat (60 min). **501864731**

Eurosport — C-S-T

16.30 Handball. Ligue des champions. Poule B (3e tour retour) : Barcelone - Montpellier. En direct. **312267**
19.30 Volley-ball. Championnat de France Pro A masculine (11e journée) : Sète - Poitiers. En direct. **108286**
21.00 Equitation. Coupe du monde FEI. Ligue d'Europe de l'Ouest. **926118**
22.00 Karting. Karting indoor de Bercy. En direct. **915002**
23.00 Score express.
23.15 Karting. Karting indoor de Bercy. En direct (60 min). **5083847**

Pathé Sport — C-S-A

19.30 Football. Coupe de l'UEFA (16es de finale) Match retour : Liverpool - Olympiakos. **504405199**
21.15 Watersports. **500484354**
22.00 Golf. Championnat du monde. EMC World Cup (3e jour). **500370441**
0.00 Basket-ball. Euroligue masculine (6e journée, Groupe C) : Olympiakos - Real Madrid (105 min). **505884107**

LeMonde Job: WEL4800--0031-0 WAS TEL4800-31 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 15:55 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0117 Lcp:700 CMYK

RTBF 1

19.30 et 23.45 Journal, Météo. **20.05** Les @llumés.be. Divertissement. **20.45** Joker, Lotto. **20.50** et 21.45 P.J. Canal. **21.40** Keno (résultats). **22.40** Javas (15 min).

TSR

19.30 et 2.50 TJ Soir. **20.00** Météo. **20.05** HypNose. Divertissement. **20.20** Proposition indécente. Film. Adrian Lyne. Avec Robert Redford. *Comédie dramatique* (1993). **22.25** Halifax. Les Fantômes du passé (105 min).

Canal + vert C-S

20.00 Les Superstars du catch. **20.45** Boxe hebdo. **21.45** Rugby. Championnat de France. En différé. **23.30** Jour de foot. **0.30** Couvre-feu. Film. Edward Zwick. Avec Denzel Washington. *Policier* (1998) ✪ (115 min).

Encyclopedia C-S-A

20.00 Agenda pour une petite planète, les femmes. **20.30** Tipolis. **21.25** Les Gitans des mers. **22.20** Avoir quinze ans dans les arènes. **22.45** Birobidjan, l'autre Terre promise (15 min).

Comédie C-S

19.30 Delhi Royal. Série (v.o.). **20.00** Six Sexy. Sex, Death and Nudity (v.o.). **20.30** Les Robins des Bois, the Story. **21.00** Les Nouvelles Aventures de Michel Courtemanche. Spectacle. **22.30** Shasta. The Crush (v.o.) (30 min).

MCM C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. **19.55** Robin. Harry le fumeur. **20.00** et 2.00 MCM Tubes. **20.30** Jack & Jill. Prise de conscience. **21.30** Le Mag. **22.52** Le JDLM. Série. **23.00** Spécial Clips (180 min).

MTV C-S-T

20.00 So 90's. **21.00** Real World Hawaii. Série. **21.30** Stylissimo. **22.00** MTV Amour. **0.00** The Late Lick. **1.00** Saturday Night Music Mix (120 min).

Régions C-T

20.02 Le Bureau des bonnes nouvelles. **20.16** et 23.40 Le 13. **20.30** et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Nature. **21.01** Bleu clair. **21.28** La Forestière 2000. **21.55** Destination pêche. **22.25** et 0.25 Le Club des visionautes. L'agenda (33 min).

RFO Sat S-T

20.00 Outremers. Au-dessus des volcans. **20.55** et 0.00 Journal. **21.00** Momento. **21.25** et 23.00 Le Jeu du clip. Divertissement. **21.30** 100 % mêlés. Invité : Yannick Noah. **22.00** La Case à miracle. Série (65 min).

LCI C-S-T

9.10 La Vie des médias. **9.40** et 13.40, 19.40 La Bourse et votre argent. **10.10** Presse hebdo. **11.10** et 18.40, 22.10 Actions.bourse. **11.40** et 18.10, 20.40 Le Journal des régions. **12.10** et 17.10 Le Monde des idées. **14.10** et 16.40, 21.10 Grand angle. **14.40** Place au livre. **15.40** et 19.10 Décideur. **22.40** et 0.40 L'Hebdo du Monde. **23.10** 100 % politique. **1.10** Psycho Philo (50 min).

Euronews C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN C-S

19.30 CNN Hotspots. **20.30** World Beat. **21.30** Style With Elsa Klensch. **22.30** The Art Club. **23.30** World Sport. **0.00** et 2.00, 4.00 World View. **0.30** Inside Europe (30 min).

TV Breizh S-T

19.30 Kelt Live. Stephan Eicher. Concert. **20.30** Bretons du tour du monde. Invité : Roger Gicquel. **21.30** La Route du rhum. **22.30** Débat (60 min).

Sur les chaînes cinéma

Action

AIR FORCE ONE ■ ■
9.45 Cinéstar 2 509251712
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis et sa famille aux mains de terroristes dans l'avion présidentiel.

CROIX DE FER ■ ■
2.30 Cinéfaz 572694126
Sam Peckinpah.
Avec James Coburn
(All. - GB, 1977, 135 min) ✪.
En 1943, l'affrontement de deux officiers durant la débâcle allemande en Crimée.

L'ÎLE AU TRÉSOR ■ ■
8.25 Ciné Classics 59899170
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
Un jeune garçon et ses compagnons se lancent dans une chasse au trésor.

TARZAN, L'HOMME-SINGE ■ ■
9.55 Cinétoile 529545915
WS Van Dyke.
Avec Johnny Weissmuller
(EU, N., 1932, 95 min) ✪.
Une jeune exploratrice trouve le salut et l'amour entre les bras d'un homme primitif, Tarzan, rompu aux pièges de la jungle.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■ ■
11.20 CinéCinémas 2 503622606
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de soldats dans la tourmente de juin 40.

Comédies

GUANTANAMERA ■ ■
11.40 Cinéstar 1 506589002
Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío.
Avec Carlos Cruz
(Cuba, 1995, 101 min) ✪.
Un petit fonctionnaire teste sur sa défunte belle-mère un ingénieux système de transport.

THE BIG LEBOWSKI ■ ■
13.00 CinéCinémas 3 501615489
23.00 CinéCinémas 2 502924644
Joel Coen. Avec Jeff Bridges
(Etats-Unis, 1998, 117 min) ✪.
Un amateur de bowling paresseux affronte des malfrats qui le prennent pour un autre.

TOUT FEU TOUT FLAMME ■ ■
1.00 Cinétoile 505392942
Jean-Paul Rappeneau.
Avec Yves Montand
(France, 1981, 100 min) ✪.
De retour au foyer, un aventurier se heurte au caractère de sa fille.

Comédies dramatiques

BORDER LINE ■ ■
2.05 Cinéstar 1 501667774
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Sui., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant.

FEMMES DE PERSONNE ■ ■
3.40 Cinéstar 1 504032045
Christopher Frank.
Avec Marthe Keller
(France, 1984, 106 min) ✪.
Les amours tourmentées de trois femmes qui travaillent dans la même clinique.

I WANT TO GO HOME ■ ■
4.40 Cinéstar 2 508369213
Alain Resnais.
Avec Laura Benson
(France, 1989, 105 min) ✪.
Invité à Paris, un auteur de BD américain découvre l'esprit français.

L'HOMME D'ARAN ■ ■ ■
12.15 Ciné Classics 96857644
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie faite d'efforts et de rude nature d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

L'OR ET LA FEMME ■ ■
23.00 Ciné Classics 81417644
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme d'affaires tente de séduire une comédienne.

LA DISCRÈTE ■ ■
6.40 Cinéstar 1 503989064
Christian Vincent.
Avec Fabrice Luchini
(France, 1990, 95 min) ✪.
Un séducteur, éconduit par sa maîtresse, passe sa rancœur sur une femme choisie au hasard.

LA NUIT AMÉRICAINE ■ ■ ■
11.35 Cinétoile 507342267
François Truffaut.
Avec François Truffaut
(France, 1973, 115 min) ✪.
Passions et intrigues devant et derrière les caméras.

LÉO LE DERNIER ■ ■
10.10 Cinéfaz 540831373
John Boorman.
Avec Marcello Mastroianni
(GB, 1970, 105 min) ✪.
Un homme riche s'installe à Londres et découvre le monde qui l'entoure du bout de sa longue-vue.

LES CENDRES DU TEMPS ■ ■
11.50 Cinéfaz 577695575
Wong Kar-Wai.
Avec Brigitte Lin
(Hongkong, 1994, 100 min) ✪.
En Chine, un épéiste est en proie à un immense sentiment de solitude.

M. BUTTERFLY ■ ■
23.00 CinéCinémas 1 81415286
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice qui cache bien des mystères.

NIAGARA ■ ■
23.30 Cinétoile 500661118
Henry Hathaway.
Avec Marilyn Monroe
(Etats-Unis, 1953, 84 min) ✪.
Un mari trompé échappe à un meurtre et tue les amants diaboliques.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO ■ ■
9.45 CinéCinémas 3 503440625
Steven Soderbergh.
Avec James Spader
(Etats-Unis, 1989, 100 min) ✪.
Le désordre amoureux et l'Amérique profonde.

STAND BY ME ■ ■
8.15 Cinéstar 1 505867712
Rob Reiner.
Avec Bill Wheaton
(Etats-Unis, 1986, 85 min) ✪.
Un homme se souvient d'une aventure tragique vécue à l'âge de douze ans.

Jean-Pierre Léaud et François Truffaut dans « La Nuit américaine », de François Truffaut, à 11.35 sur Cinétoile

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■ ■ ■
13.20 CinéCinémas 1 46281731
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Des manipulations génétiques permettent de féconder de nouveaux aliens.

LA MALÉDICTION FINALE ■ ■
23.00 Cinéfaz 595007129
Graham Baker.
Avec Sam Neill
(Etats-Unis, 1981, 110 min) ✪.
Les diaboliques aventures de Damien, devenu adulte et toujours aussi avide de pouvoir.

PHASE IV ■ ■
5.35 Cinéfaz 558362460
Saul Bass.
Avec Nigel Davenport
(Etats-Unis, 1974, 85 min) ✪.
Un savant étudie le comportement de fourmis agressives et tueuses.

Musicaux

FOLIES-BERGÈRE ■ ■
2.45 Cinétoile 502632841
Henri Decoin.
Avec Eddie Constantine
(France, 1957, 100 min) ✪.
L'idylle entre un soldat américain et une danseuse de music-hall française.

MONTE-CARLO ■ ■
16.10 Ciné Classics 77195921
Ernst Lubitsch.
Avec Jack Buchanan
(EU, N., 1930, 90 min) ✪.
Un riche aristocrate américain tombe amoureux d'une comtesse ruinée.

Policiers

LA GRIFFE ■ ■
13.20 CinéCinémas 2 503580170
Franklin J. Schaffner.
Avec Yul Brynner
(Etats-Unis, 1967, 105 min) ✪.
Un agent secret est victime d'une machination.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.30 ; 22.00.

6.05 Vivre sa ville. Bruits et rumeurs de la ville. A propos de l'exposition Mutations, à Bordeaux. **7.05** Terre à terre. L'économie solidaire. Invité : Guy Hascœt. **8.00** Les Vivants et les dieux. Jean Letschert. Invités : Jean Letschert ; Nathalie Calmé. **8.45** Clin d'œil. Christian Parisot, artiste, critique d'art. A propos de Jeanne Hébuterne, 1919, d'Amedeo Modigliani. **9.07** Répliques. Adieu aux intellectuels ? Invités : Régis Debray ; Pierre Nora. **10.00** Concordance des temps. Juifs, chrétiens et musulmans : une entente précaire dans l'Espagne du Moyen-Age. Invité : Joseph Pérez.

11.00 Le Bien commun.
Y-a-til une justice des pauvres ?

11.50 Résonances.

12.00 La Rumeur du monde.

13.30 Les Histoires du pince-oreille. *Anonymus,* de Catherine Zambon.

14.00 Programme non communiqué. **14.55** Résonances. **15.00** Radio libre. Pour un retour du dialogue israélo-palestinien. **17.30** Studio danse. Evénement Stelarc : danse et technologie. Invité : Armando Menicacci. **18.00** Poésie sur parole. Keats ; Bo Carpelan. **18.35** Profession spectateur. Gao Xingjian, encore un dramaturge prix Nobel de littérature. Invités : Gao Xingjian ; Emile Lansman ; Alain Timar ; Jean-Pierre Wurtz. **20.00** Voie carrossable. Autour du courant techno. Concert de The Hacker.

20.50 Mauvais genres.
L'exposition Les maîtres européens de la bande dessinée à la BNF.

22.05 Etat de faits. Montceau, un regard sur les mines.

23.00 Œuvres croisées.
Daniel Mesguich.

0.05 Clair de nuit. Mnémosyne. - Tentative première. - A la pointe extrême du Kamtchatka romantique. - Rencontre au bout de la nuit : Laure Fardoulis Lagrange, peintre, décoratrice (*La Piscine Molitor*). - Des mots dans le vent : Augustin Barbara, Aurésie. **1.00** Les Nuits... (rediff.).

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00.

6.05 Violon d'Ingres. Ouverture de la nouvelle salle de concerts de Meudon. Au sommaire : Musique et formation. La comédie musicale pour enfants : Oliver Twist, au Théâtre du Châtelet. – Le rendez-vous des amateurs. L'Orchestre A plectre de la SNCF, avec Bernard Petit. – Musique autrement. La magie d'un instrument insolite : le cornet à bouquin. **9.07** Concert. Donné le 5 octobre, salle de concert de la Radio danoise de Copenhague, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. Kurt Sanderling : Œuvres de Brahms : *Variations sur un thème de Haydn* op. 56a ; *Concerto pour violon et orchestre* op. 77, Sarah Chang, violon ; *Symphonie* n° 3 op. 90.

11.00 Etonnez-moi Benoît.
Invitée : Elise Caron, soprano.

12.40 L'Atelier du musicien.
Notation VII (création), de Boulez, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung.

14.00 Concerts de jazz.
A l'Auditorium Saint-Germain, à Paris. Le sextette de Laurent de Wilde, piano, avec Flavio Boltro, trompette, Gaël Horellou, saxophone, Jules Bikoko, contrebasse, Stéphane Huchard, batterie et Minimo Garay, percussions. - Donné le 27 octobre, salle des concerts de la Cité de la musique, à Paris. Carla Bley 4×4, avec Andy Sheppard, saxophones, Wolfgang Puschnig, saxophone et flûte, Gary Valente, trombone, Lew Soloff.

15.30 Cordes sensibles. Invitée : Felicity Lott, soprano. En concert avec Macieg Bikulski, piano. En direct et en public du studio Sacha Guitry de la Maison de Radio France, à Paris. **18.08** Pêcheur de perles. Invité : Olivier Baumont, claveciniste. Quatorze minutes avec Bach. **19.09** Place de l'Opéra.

19.30 Lucia di Lammermoor.
Opéra de Gaetano Donizetti. Donné en direct de l'Opéra Bastille, à Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella, June Anderson (Lucia), Frank Lopardo (Edgardo di Ravenswood), Manfred Fink (Arturo Bucklaw), Franck Ferrari (Enrico Ashton), Eldar Aliev (Raimondo Bidebent), Martine Mahé (Alisa).

23.00 Le Bel Aujourd'hui.
Donné le 28 octobre, salle Olivier Messiaen de la Maison de Radio France, à Paris, par le Neue Vocasolisten Stuttgart et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung et Luciano Berio, Claude Delangle, saxophone, Christian Lindberg, trombone : Œuvres de Berio : *Récit pour saxophone et orchestre* ; *Solo pour trombone et orchestre* ; *Sinfonia.*

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 12.00, Questions orales.

15.00 Voyage. Vienne en 1900. Œuvres de J. Strauss fils, Brahms, Wagner, Bruckner, Wolf, Schreker, Mahler, Zemlinski, Schœnberg, R. Strauss.

17.30 Le Flanders Recorder Quartet et l'Ensemble Mattheus sous la direction de Jean-Christophe Spinosi. À l'abbaye d'Ambronnay. *Concerto* op. 3 n° 8, de Vivaldi ; *Choral* BWV 636 *et fugue,* de Bach ; Œuvres de Vivaldi : *Concerto* RV 513 ; *Les Quatre Saisons* (concerto « l'été ») ; *L'Estro Armonico* (concerto op. 3 n° 1) ; *L'Estro Armonico* (concerto op. 3 n° 10). **19.00** Intermezzo. Œuvres de Beck, Haydn, Mozart.

20.00 Les Rendez-vous du soir.
Schumann et Mendelssohn. *Symphonie* n° 1 op. 38, de R. Schumann, dir. W. Sawallisch ; *Trio* n° 1, de Mendelssohn ; *Genoveva* (ouverture), de R. Schumann, dir. R. Kubelik ; *Concerto* BWV 1064, de Bach, dir. A. Schneider ; *Elias* (extraits), de Mendelssohn, dir. K. Masur ; *Quartettsatz* D 703, de Schubert, par le Quatuor Takács ; *Album pour la jeunesse* (souvenir), de R. Schumann.

22.00 Da Capo. Le chef d'orchestre Paul Paray. *Phèdre* (ouverture), de Massenet, par l'Orchestre symphonique de Detroit ; *Petite suite,* de Debussy ; Œuvres de Fauré : *Nocturnes* n°s 12 op. 107 & 13 op. 119 ; *Impromptu* n° 5 op. 102 ; *La Tragédie de Salomé* op. 50, de Schmitt, par l'Orchestre symphonique de Detroit ; Œuvres de Ravel, Rachmaninov.

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LeMonde Job: WEL4800--0032-0 WAS TEL4800-32 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 08:04 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0118 Lcp:700 CMYK

Le film

21.00 Paris Première

Le Temps de l'innocence

Martin Scorsese (EU, 1993, v.o.). Avec Daniel Day-Lewis, Michelle Pfeiffer.

NEW YORK, 1870. L'avocat Newland Archer est fiancé à May Weland, jeune fille convenable de son milieu. Arrive d'Europe où elle a épousé un comte polonais, Ellen Olenska, une cousine de May. Elle veut divorcer et son comportement anticonformiste effraie. Newland, chargé de la raisonner, s'éprend d'elle et s'aperçoit, après son mariage, qu'il ne pourrait vivre qu'avec elle. En vain. On n'a pas voulu reconnaître le style et l'univers de Scorsese dans ce film à costumes, adapté d'un roman d'Edith Wharton. Or, à travers la flamboyance de ces images d'un autre temps passe, avec Daniel Day-Lewis, le reflet de ces personnages masculins médiocres et prisonniers d'un clan, d'une tribu, de lois contraignantes qu'on a vus dans les films sur Little Italy et la Mafia. Bien qu'irradié par Michelle Pfeiffer, *The Age of Innocence* a été mal aimé. Quel dommage !

Jacques Siclier

TF 1

5.45 Aventures africaines, françaises, asiatiques. **6.40** TF 1 Info. **6.45** TF ! jeunesse. **8.05** Disney ! **9.52** et 10.57, 12.10, 1.28 Météo.
9.55 Auto Moto. 54198942
11.00 Téléfoot. Magazine. 6394403
12.05 Champions de demain.
12.13 et 19.55 Etre heureux comme.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.55 A vrai dire. Magazine. Le PACS.
13.00 Journal, Météo.
13.20 et 20.40 Au nom du sport.
13.25 Walker, Texas Ranger. Série. Cours privés.
14.20 La Loi du fugitif. Série. Le feu qui couve.
15.10 New York Unité Spéciale. Série. Un psy chez les flics ○.
16.00 Medicopter. Série. Mission explosive. 72300
17.00 Dawson. Série. Gardés à vue.
17.50 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag. Jeu.
18.52 L'Euro en poche.
18.55 Sept à huit. Magazine. 9038958
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.55

NIKITA

Film. Luc Besson. Avec Anne Parillaud, Tchéky Kario, Jean-Hugues Anglade. *Suspense* (France, 1990) ○. 8434836

Une jeune femme est entraînée par les services secrets pour devenir une tueuse. L'art adolescent de Luc Besson.

23.00 Les Films dans les salles.

23.05

DELTA FORCE 2

Film. Aaron Norris. Avec Chuck Norris, Billy Drago, Richard Jackael. *Aventures* (Etats-Unis, 1990) ○. 3609382

Un commando surentraîné affronte les trafiquants de drogue colombiens. A la fin, il gagne...

1.00 La Vie des médias. Magazine. 4818430
1.15 TF 1 nuit.
1.30 Sept à huit. Magazine. 3612121 **2.15** La Force du destin. Opéra en 4 actes de Giuseppe Verdi. Enregistré au Théâtre de la Scala. Avec Eldar Aliev, Georgina Lukacs, Leo Nucci, José Cura (170 min). 44590879

France 2

5.15 Les Routiers. Série. Il était une fois. **6.15** Petitsmatins.cool. Magazine. **7.00** Thé ou café. **8.00** Rencontre à XV. **8.20** Expression directe.
8.30 Voix bouddhistes.
8.45 Islam.
9.15 Judaïca.
9.30 La Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le Jour du Seigneur.
11.00 Messe.
11.50 Midi moins 7. Magazine. Spécial Jubilé.
12.05 D.M.A (Dimanche midi, Amar). Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.25 Rapport du Loto.
13.35 Vivement dimanche. Invité : Thierry Lhermitte. 5577774
15.35 Le Journal du Caméthon.
16.35 Flic de mon cœur. Série. Prédiction mortelle ○.
17.25 Un agent très secret. Série. S'acheter sa vie.
18.15 Stade 2. Magazine. 2682213
19.25 Vivement dimanche prochain. Invité : Thierry Lhermitte.
20.00 Journal, Météo.

20.50

URGENCES

Le temps passe plus vite que nos rêves ○. 582584
La grande faucheuse ○. 6345045
Série. Avec Anthony Edwards, Noah Wyle, Laura Innes, Ming-Na.

22.25

LES SOPRANO

Agent artistique ○. 1894039
Série. Avec James Gandolfini, Edie Falco.

23.20 Les Documents du dimanche. Le Travail dans la balance. Documentaire. Virginie Linhart et Eric Moutete. 9468045
0.45 Coup de soleil sur Millau. Documentaire. Eric Pittard. 6292169
0.25 Journal, Météo. **1.40** Vivement dimanche prochain. Invité : Thierry Lhermitte. 8517850 **2.10** Thé ou café. 6022508 **3.00** La Danse des peuples. Les frères Abdelhafidi à la découverte de la ville. 9372879 **3.25** Jacinthe, tu as un cul de feu ! *Court métrage.* Philippe Lubliner ○. 1312188 **3.50** Les Routiers. Série ○. 3759256 **4.40** Stade 2 (60 min). 3692140

France 3

6.00 Euronews. **6.40** Les P'tikeums. **7.35** La Bande à Dexter. Mike, Lu et Og ; Tous en colle ; Courage, le chien froussard ; Le Laboratoire de Dexter ; Les Supers Nanas ; Ed, Edd et Eddy. **9.55** 3 x + net. Magazine.
10.10 C'est pas sorcier. Le Néolithique, un tournant pour l'humanité.
10.45 Echappées sauvages. Voisins des nuages : Avec les oies sauvages [2/2].
11.40 12-14 de l'info, Météo.
13.25 Keno. Jeu.
13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. Magazine. 279519
15.00 Tiercé. En direct d'Auteuil.
15.20 Une femme libérée. Téléfilm. Glenn Jordan. Avec Lee Remick, Colleen Dewhurst (Etats-Unis, 1980). 5503590
17.45 Strip-tease. Magazine. 9313774
18.50 Le 19-20 de l'info.
20.01 Consomag. Magazine.
20.05 Tout le sport. Magazine.
20.15 NCN, Nos chaînes à nous. Divertissement.

20.50

LES RENDEZ-VOUS DU DIMANCHE... SOIR !

Magazine présenté par Damien Thévenot et Nicolas Bienvenu. Invités : Arielle Dombasle, comédienne, Martin Lamotte, Isabelle Boulay. 771942
22.40 Météo, Soir 3.

23.00

FRANCE EUROPE EXPRESS

Magazine politique présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge July. 243958
0.05 Cinéma de minuit : Cycle Hommage à Michael Curtiz. Female ■■ Film. Michael Curtis, William Dieterle. Avec Ruth Chatterton. *Drame* (EU, 1933, N., v.o.). 5449633
1.00 Mandalay ■ Film. Michael Curtiz. Avec Kay Francis. *Drame* (Etats-Unis, 1934, N., v.o.). 7391188

La Cinquième

5.00 L'Université de tous les savoirs. **5.50** Les Grands Documents de La Cinquième. **6.20** Italien. Leçon n° 5. **6.40** Le Journal de l'Histoire. **7.25** Debout les zouzous. Petit Basile. Kipper. Timothée et ses peluches. Rolie Polie Olie. Les aventures de Miss Grisette.
8.25 L'Art du 7e jour.
8.30 Lettres à un jeune... photographe.
9.00 Paul Cézanne, peintre.
9.30 Le Journal de la création.
10.00 Classique Archive. Régine Crespin. Documentaire. 16294
11.00 Droit d'auteurs. Gao Xingjian, pour « Livre d'un homme seul » ; Denis Bourgeois, pour « Au plus près du réel ». 89126 **12.00** Carte postale gourmande. **12.30** Arrêt sur images. **13.30** Absolument cinéma. **14.00** Légal, pas légal.
14.30 Planète océan. Le courant des profondeurs. 71107
15.30 Les Lumières du music-hall. Yves Simon. **16.00** Le bonheur est dans le pré.
16.35 Le Sens de l'Histoire. Les rosiers du Marais [1/2]. 1072836
18.00 Ripostes. **18.55** C'est quoi la France ?

Arte

19.00 Maestro. [2/2] L'Art du violon. Au-delà du violon. Documentaire. Bruno Monsaingeon (2000).
19.45 Météo.
19.50 Arte info.
20.15 Eric la panique. Série animée. Une fille au pair bien légère.

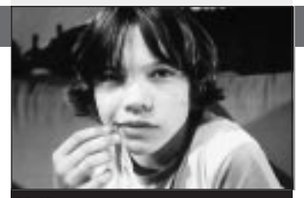

20.45

THEMA

Les Mondes de l'enfance.
20.46 Paul Is Dead. Téléfilm. Hendrik Handloegten. Avec Sebastian Schmidtke, Martin Reinhold (Allemagne, 2000). 100150229

L'imaginaire des enfants illustré par le mythe de la mort du chanteur des Beatles, Paul McCartney.

22.00 Gigi, Monica... et Bianca. Documentaire. Yasmina Abdellaoui et Benoît Dervaux (Belgique, 1996, v.o.). 3620652

L'histoire d'amour de deux adolescents, Gigi, 17 ans, et Monica, 15 ans, enceinte, dans les rues de Bucarest. Magnifique et terrible.

23.25 Les Enfants soldats. Documentaire. Alice Schmid (All.-Fr.-Sui., 1999). 7718584

La vie brisée des enfants du Liberia, enrôlés de force dans la guerre civile.

23.55 Metropolis. Angelo Rinaldi ; Philippe Decouflé ; Livres et disques : la sélection de « Metropolis ». **0.55** Secrets brûlants. Téléfilm. Friedemann Fromm. Avec Uwe Bohm, Hans Korte. **2.25** Contacts (30 min). 1460985

LeMonde Job: WEL4800--0033-0 WAS TEL4800-33 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 18:31 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0119 Lcp:700 CMYK

M 6

5.50 Plus vite que la musique. **6.10** M comme musique. **7.40** L'Étalon noir. **8.10** Rintintin junior. **8.35** Studio Sud.
9.05 Sports événement. Voyage au cœur des Lofotens.
9.30 M 6 Kid. Les Zooriginaux ; Les Fils de Rome ; Godzilla ; Men in Black.
11.04 Comme par magie.
11.05 Grand écran. Magazine.
11.35 Turbo, Warning.
12.20 Demain à la une. Série. Extrêmes ✪.
13.14 Météo.
13.15 Texas Justice. Téléfilm. Dick Lowry. Avec Peter Strauss (Etats-Unis, 1995) ✪ [1 et 2/2]. 3206519 - 5250039
16.35 Plus vite que la musique.
17.05 A découvert. Téléfilm. Laurent Jaoui. Avec Isabelle Renauld (France, 1995) ✪. 6059855
18.55 Stargate SG-1. Série. Un étrange compagnon ✪.
19.52 Zone non fumeuse.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M 6. Magazine.
20.40 Sport 6. Magazine.

20.50

ZONE INTERDITE

Princes et princesses ✪. 349021
Présenté par Bernard de la Villardière.
Prince ou princesse, ça fait vendre ! ;
Le grand bal ;
Louis XX, roi de France ? ;
William : le prince charmant ;
L'homme qui veut être roi.
22.48 Météo, La Minute Internet.

22.50

CULTURE PUB

Présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé.
Intimes créatifs ;
Musique et Internet. 1900229
23.25 Secrets de femmes. Téléfilm en cinq histoires. Avec Jade, Julia Chanel (France) ✪. 9677213
1.00 Sport 6. Magazine. 1607362
1.10 Sports événement. Magazine. Voyage au cœur des Lofotens. 2977546 **1.30** M comme musique. 9312782 **3.30** Turbo. 9581695 **4.00** Fréquenstar. Michel Boujenah ✪. 4428879 **4.45** Histoire de la samba. Sao Luis, la Jamaïque brésilienne. Documentaire (1998, 50 min) ✪. 2447904

Canal +

6.50 Le Royaume des proies. Documentaire. **7.40** « Le Prince d'Egypte », du rêve à l'écran. Le making-of. **8.15** Je veux tout. Film. Guila Braoudé. Avec Elsa Zylberstein (Fr., 1999).
9.45 Les Enfants du siècle. Film. Diane Kurys. Avec Juliette Binoche. *Drame* (France, 1999) ✪. 5212300
✪ **En clair jusqu'à 15.00**
12.00 L'Appartement. Magazine.
12.25 Le Journal.
12.40 Le Vrai Journal. Magazine ✪.
13.25 Les Shadoks et le Big Blank. Série. Le grand Zangstbuggere ✪.
13.35 Semaine des Guignols.
14.05 Les Coyotes et l'Oiseau-soleil. ✪.
15.00 Rugby. En direct. Elite 1. Montferrand - Toulouse. 77774
17.00 Jour de rugby. 54958
18.00 Babe, le cochon dans la ville ■ Film. G. Miller. *Comédie* (Aust.-EU, 1998) ✪. 16584
✪ **En clair jusqu'à 20.45**
19.30 Le Journal.
19.40 Ça cartoon. Magazine ✪.

20.15

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE D 1
Bordeaux - Saint-Etienne. 151294
Match décalé de la 20e journée.
20.45 coup d'envoi en direct.

22.45

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

Présenté par Thierry Gilardi. 3094403
0.30 Un pur moment de rock'n roll. Film. Manuel Boursinhac. Avec Vincent Elbaz. *Drame* (Fr., 1998) ✪. 3637898
2.20 Photocop X. Court métrage (N., 5 min) ✪. 70213904 **2.25** Le Journal du hard. ✪. 5364121 **2.35** L'Emmerdeuse. Film. Fred Coppula. *Classé X* (Fr., 2000) ✪. 4588508 **4.10** Nulle part ailleurs Live. Magazine (55 min). 8266459

L'émission

16.35 La Cinquième

Au cœur du Marais

LE SENS DE L'HISTOIRE : LES ROSIERS DU MARAIS. Un documentaire à travers les siècles sur ce haut lieu de la mémoire juive

PHOTOTHÈQUE DU CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE

En 1930, la famille Goldenberg, devant son épicerie

SITUÉ au centre de Paris, entre la Bastille et l'Hôtel de Ville, le Marais est le plus ancien quartier de la capitale. Son histoire est intimement liée à celle de la diaspora juive qui, au fil des immigrations successives, en a fait un haut lieu de l'histoire juive de la capitale dont les premières traces apparaissent vers 360 dans l'antique Lutèce. Mais la véritable installation des premiers juifs dans le Marais, alors vaste zone marécageuse et peu accueillante située sur la rive droite de la Seine, remonte au Moyen Age.

Progressivement asséché et devenu ainsi plus hospitalier, le quartier se couvrit au fil du temps de jardins maraîchers. Un petit peuple d'artisans, issus de toutes les immigrations, y convergea. Construit autour de ruelles où se côtoyaient de nombreuses échoppes, le Marais s'est transformé en un quartier où le commerce a toujours fait bon ménage avec la religion, y compris de nos jours. Dans son documentaire construit en deux parties *Les Rosiers du Marais*, diffusé dans le magazine « Le Sens de l'Histoire », Marc Walter retrace l'historique de ce quartier qui reste aussi un lieu d'exode, de répression et de massacres comme le rappellent le philosophe Gérard Israël et Gilbert Dahan, directeur de recherche au CNRS. Philippe le Bel taxa lourdement les juifs et les chassa du Marais, avant de les faire revenir dans un quartier dévasté où même la synagogue avait été vendue. Louis VIII leur interdit le sceau pour vendre leurs marchandises, tandis que saint Louis mena à leur encontre une politique de déchéance : l'histoire de la persécution des Juifs a une furieuse tendance à bégayer dans le tragique. La grande épidémie de peste en 1348, qui les fit accuser de tous les maux, résonne de nos jours encore comme une étrange préfiguration de l'Holocauste. Paradoxalement, c'est le siècle des Lumières qui accoucha de l'antisémitisme malgré la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen... Passionnant, richement documenté et construit de manière didactique, ce documentaire en deux parties est suivi d'un débat. Le premier, qui évoque le rôle des juifs dans la société, réunit Laurence Sigal, conservatrice en chef du Musée d'art et d'histoire du judaïsme, et le Père Dubois, secrétaire des évêques de France pour les relations avec les communautés juives. La seconde partie, diffusée le 17 décembre à 16 h 35, évoque l'histoire du Marais de la Révolution française à nos jours. Les historiens Pierre Birnbaum et Annette Wieviorka participeront au débat sur l'implantation des juifs dans ce quartier.

Daniel Psenny

0.45 France 2

Coup de soleil sur Millau

IL y avait du soleil sur Millau (Aveyron). Ce 30 juin, ils étaient venus, ils étaient tous là, des villes et des campagnes, arrivés à pied, en car, en train, en voiture... Combien ? 50 000, 100 000, 120 000 ? En ce 30 juin, se tenait, dans cette petite ville de 25 000 habitants, le procès retentissant de José Bové et de ses neuf camarades de la Confédération paysanne, accusés d'avoir quelques mois plus tôt « démonté » le McDonald's de la ville, symbole de la mondialisation et de la « malbouffe ».

Le procès s'était transformé en grande assemblée politique et festive. Millau ce jour-là était le centre de la France, le lieu de révolte contre la société marchande libéralisée. Le rendez-vous de tous ceux qui refusent *« d'être transformés en marchandise »*.

La jet-set antilibérale n'avait pas raté le déplacement. Cavanna, Léon Schwartzenberg, Daniel Mermet, Francis Cabrel, le groupe Zebda... entouraient la bouffarde de José Bové, lequel portait sur cette multitude le regard satisfait du gentleman farmer sur ses troupeaux. Il y avait des CRS et des tartines de roquefort, des avocats et des Kanaks, des paroles et de la musique. Il y avait de la joie d'être ensemble.

Eric Pittard, qui a réalisé ce documentaire *« en témoignage de solidarité »*, a promené ses caméras au hasard de la foule. Il en ressort un film aux parfums nostalgiques des « années Larzac » et du Quartier latin. La nuit venue, Cabrel chantait son tube qui devenait, ici, hymne rassembleur : *« Est-ce que ce monde est sérieux ? »*

J. B.

LeMonde Job: WEL4800--0034-0 WAS TEL4800-34 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 13:42 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0120 Lcp:700 CMYK

PETER FREED/OUTLINE

Paul Newman est l'invité de « L'Actors Studio », à 23.15 sur Paris Première

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite
C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.05 Le Mur. **6.10** Le Journal. **7.35** Witkiewicz, portraits, autoportraits et grimaces. **8.00** L'Everest à tout prix. **9.00** Esprit des peuples premiers. [1/13] Australie, les rockers du Bush. **9.25** Les Ailes de légende. Le bombardier stratégique. **10.15** La Source secrète du Mekong. **11.05** La Suisse et les Juifs. **12.05** Le Rêve africain. La star d'ébène. **13.25** Le Défi des Tembé. **14.20** 1948, l'expulsion. Récit d'Elias Sanbar. **14.50** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12] Les géants. **15.45** Naissance du christianisme. [1/4] La paix romaine. **16.40** Skibums. **17.00** « We Love You Like a Rock ». Les Dixies Hummingbirds, quatuor gospel. **18.20** Guerres bactériologiques. [1/2] Les laborantins de l'Apocalypse. **19.00** La Dune. **19.15** Ghetto. **20.05** Enquêtes médico-légales. Trahi par le pollen.

20.30 Les Grands Compositeurs. [5/7] Piotr Ilitch Tchaïkovski, 1840-1893. **84330107**

21.35 Les Colères du ciel. La froidure de l'hiver. **67736300**

22.25 Il était deux fois... [1/3] De Lucy à l'homme du XXe siècle. **23.20** Cinq colonnes à la une. **0.15** Musique de Palestine. Sur la ligne de front (55 min).

Odyssée C-T

9.05 Itinéraires sauvages. **9.10** Le Monde secret des mammifères européens. Renard des champs, renard des villes ; **10.00** Le Monde secret des mammifères européens. Le dernier des grands hamsters. **10.55** Très chasse, très pêche. Histoires de sanglier. **11.45** Les Bouées de La Havane. **12.10** Aventures. A Tignes. **13.05** L'Histoire du monde. **13.10** A la recherche de l'arche d'alliance ; **13.55** Le Dernier Jour. James Dean. **14.50** Les Grands Parcs canadiens. Le parc national de Writing-on-Stone. **15.20**Qu'est-il arrivé à Butch Cassidy et le Kid ? **16.10** La vie à contre-courant. **16.35** Les Pêcheurs du ciel. **17.00** Embarquement porte nº 1. Rio de Janeiro. **17.30** Artisans du monde. Tunisie : Le luthier - Le sellier-maroquinier. **18.00** L'Art sous le IIIe Reich. [2/2] La machine de propagande. **19.05** M.C. Escher. **20.05** Sancta Sanctorum.

20.30 Pays de France. Magazine. **500609958**

21.25 Les Chevaux du toit du monde. **506190132**

22.20 Voyages d'Orient. La route du henné. **22.50** Le Krach de 1929. **23.50** Sans frontières. **23.55** L'Aventure d'Aligermaa ; **0.50** Aventures africaines. [2/2] Au Kenya (55 min).

TV 5 C-S-T

19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité.
20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.00 TV 5 infos.
21.05 Faut pas rêver. Magazine. **41256923**
22.00 Journal TV5.
22.15 et 1.05 Comment épouser un héritage ? Téléfilm. Patrice Ambard. Avec Maria Pacôme (France, 1994). **54045251**
23.45 Images de pub.
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 (France 3).

RTL 9 C-T

20.15 Roseanne. Série. Juste un baiser. **7754294**
20.45 SQUAD, police de l'ombre Film. Gregory Dark. Avec Wings Hauser. *Policier* (EU, 1990). **2725774**
22.20 Ciné-Files. Magazine.
22.35 Le Chant des vampires. Téléfilm. T. H. Winkless. Avec Michael York (1995) ○. **49797497**
0.15 Un cas pour deux. Série. Pays blanc (60 min). **1521237**

Paris Première C-S

20.00 Recto Verso. Magazine. Muriel Robin. **8772774**
21.00 Le Temps de l'innocence ■ ■ Film. Martin Scorsese. Avec Daniel Day-Lewis, Michelle Pfeiffer. *Comédie dramatique* (EU, 1993, v.o.). **16188749**
23.15 L'Actors Studio. Paul Newman. **44768749**
0.20 Don Byron Group. Jazz à Vienne 1997 (60 min). **3354362**

Monte-Carlo TMC C-S

19.40 Les Contes d'Avonlea. Série. Le supplice de tante Hetty ○. **67495039**
20.35 La Panthère rose.
20.45 Les Cheyennes ■ ■ ■ Film. John Ford. Avec Richard Widmark, Carroll Baker. *Western* (1964) ○. **22676861**
23.40 Météo.
23.45 Clin d'œil. Magazine. Invité : David Ginola.
23.55 Tour de chauffe. Magazine. Spécial Trophée Andros (65 min). **97183132**

Téva C-T

20.00 Sarah. Série. Mangeuse d'hommes ○. **500059652**
20.50 Sex and the City. Série. Are We Sluts ? (v.o.) ○. **500415768**
21.15 Ally McBeal. Série. Fool's Night Out (v.o.) ○. **500591132**
21.40 Dharma & Greg. Série. A la poursuite du canard (v.o.) ○. **500396364**
22.05 S.O.S. bébé minute (v.o.) ○. **500796120**
22.30 Oh ! Baby. Série. Fête de famille (v.o.) ○. **500087229**
22.50 Working Girl. Série. Pour l'amour d'un frère (v.o.) ○. **500684836**
23.15 Susan ! Série. Mariage express ○.
23.35 Carol. Série. Again with Cousin Gary (v.o.). **509931799**
0.00 Style & Substance. Série. I Went to a Garden Party (v.o.) ○. **500048701**
0.25 Téva portrait.
0.55 La Légende d'Alisea. Téléfilm. Lamberto Bava. Avec Veronika Logan. [2/2] (1996) ○ (95 min). **593818275**

Festival C-T

19.30 Les Brigades du Tigre. Série. Le complot. **78115720**
20.30 Au cœur de la loi. Série. En vert et contre tous. **10895768**
21.30 Au cœur de la loi. Série. La sentence. **36579749**
22.35 Quai nº 1. Série. Jeu de massacre. **50547039**
0.10 La Crim'. Série. Ad patres ○ (60 min). **40598091**

Voyage C-S

20.00 Le Club.
20.30 Evasion romantique. Le Capitole de Québec. **500002590**
21.00 Lonely Planet. L'Afrique de l'Ouest. **500091652**
21.50 Voyage infos. Magazine.
22.00 Le Mythe de l'Ouest, de Buffalo Bill à Bill Gates. Blackfeet, légende en terre indienne. **508752958**
0.30 Carnets de plongée. Les Antilles néerlandaises, l'île de Saba. **509592701**
1.00 Travelers (60 min). **501458985**

13ème RUE C-S

19.35 New York District. Série. On ne tue que deux fois. **565314229**
20.30 **La Soirée peur bleue.** Dossier 13. Magazine. **20.50** La Vengeance au cœur. Téléfilm. Bradford May. Avec Amanda Donahue, Bruce Dern (EU, 1992). **506931768** **22.30** Réveil difficile. *Court métrage.* Nicolas Cuche. Avec Elise Tielrooy, Alain Bouzigue ○. **22.40** Darkman 2. Téléfilm. Bradford May. Avec Larry Drake, Arnold Vosloo (1995) ○. **506461045** **0.10** Projet X-13. Magazine (30 min). **504940966**

Série Club C-T

19.45 La Loi du colt. Série. La diseuse de bonne aventure ○. **681381**
20.30 Séries News. Magazine.
20.40 L'Homme de l'Atlantide. Série. Les flammèches [2/2]. **665478**
21.25 Le Fugitif. Série. The Witch ○. **3182823** **22.15** Never Wave Goodbye [1/2] ○. **6160132**
23.00 Homicide. Chasseurs de primes [1/2] ○. **612381**
23.45 Profiler. Série. Mourir pour vivre ○. **244213**
0.35 Millennium. Série. Force majeure ○ (45 min). **7956817**

Canal Jimmy C-S

20.05 It's Like, You Know... Série. Bouillon de culture (v.o.) ○. **34482346**
20.30 Friends. Série. The One With the Routine (v.o.) ○. **78364855**
21.00 New York Police Blues. Série. La truffe du chien (v.o.) ○. **49194497**
21.45 Les Soprano. Série. Fun House (v.o.) ○. **28438774**
22.50 Star Trek, Deep Space Nine. Série. A la lumière de l'enfer (v.o.) ○. **79920519**
23.40 Star Trek Classic. Série. Echec et diplomatie (v.o.) ○. **82462213**
0.35 Babes in the Wood. Série. Le nouveau voisin (v.o.) ○. **62615237**
1.00 Dream On. Série. Un amour de chat (v.o.) ○ (25 min). **10388411**

Canal J C-S

18.05 Sabrina. Série. **46844749**
18.30 Faut que ça saute !
19.00 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Série. Séduction. **8653497**
19.25 Sister Sister. Série. L'ange gardien (35 min). **8616381**

Disney Channel C-S

20.25 Disney Classic. Procès de Donald.
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, qui a réparé le réfrigérateur ? **492836**
21.15 **Spécial Donald.** Festival Disney. **3474749**
22.15 Fantôme à vendre Film. René Clair. Avec Robert Donat. *Comédie* (1935, N.). **9642590**
23.45 Portrait robot 2000.
23.50 Les Aventures de Tim et Zoom. Série.
23.55 Alfred. Du balai (5 min).

Télétoon C-T

18.00 Bambou. Dessin animé. Les loups gris. **504574279**
18.25 La Panthère rose.
18.33 Rahan.
19.25 Tic Tac Toc.
19.30 Simsala Grimm.
20.00 Air Academy. **503794652**
20.23 Compil Cartoons. La Panthère rose ; Heckle et Jeckle ; Super-Souris ; Le Monde fou de Tex Avery (27 min).

Mezzo C-T

20.15 Le Grand Tango d'Astor Piazzolla. Concert enregistré à Munich, en 1988, lors du Klaviersommer. Avec Heinrich Schiff, violoncelle.
20.30 La Semaine de Mezzo. Magazine. **46895958**
21.00 Voix de notre époque. Anne-Sofie von Otter. Enregistré au théâtre du Châtelet, en 1999. **80512294**
22.35 Don Juan, de Strauss, par Karl Böhm. Enregistré en 1970. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Réalisation de Hugo Käch. **98157229**
23.00 Simplicius. Opéra de Johann Strauss fils enregistré à l'Opéra de Zurich. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Zurich, dir. Franz Welser-Möst. Mise en scène de David Poutney. Solistes : Michael Volle, Martin Zysset (135 min). **94123300**

Muzzik C-S

20.00 La Planète à Manu. Divertissement. Invitée : Cesaria Evora. **500009300**
21.00 Llanto por Ignacio Sánchez Mejías. Œuvre de Vicente Pradal. Concert. **505736316**
22.15 L'Agenda. Magazine. **509568478**
22.35 Marciac Sweet 2000. « Ahmad Jamal featuring George Coleman ». Enregistré à Marciac, en 2000, lors du Festival de jazz. **506203749**
23.35 Dizzy Gillespie. « Quintet Live ». Enregistré au Monmouth Battlefield State Park, en juin 1987. Avec Dizzy Gillespie, trompette (55 min). **500845590**

Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'Histoire. **509558923**
21.00 Biographies. Madame le Président : un portrait d'Hillary Clinton. Documentaire. **503828328** **22.00** Jacques Delors. [1/3]. **501923792**
23.45 Cycle Depardon. Les Années déclic. Documentaire. Raymond Depardon. **593035213** Les Révolutionnaires du Tchad (50 min). **599948418**

La Chaîne Histoire C-S

19.45 Les Mystères de l'Histoire. L'allié de l'ombre. **508136861**
20.30 Biographie. Emmeline Pankhurst et les suffragettes. Documentaire. **504113213**
21.20 Biographie. Anne Frank, le combat pour la vie. Documentaire. **504612045**
22.05 Les Combattants du ciel. Enfer dans le Pacifique. **506021774**
22.30 Histoire de la police britannique. Documentaire. **504147584**
0.00 De Gaulle-Adenauer. Un pont sur le Rhin. Documentaire. **505428102**
1.00 Les Mystères de la Bible. Samson et Dalila. Documentaire (60 min). **506229140**

Forum C-S

20.00 A l'assaut de l'Everest. Magazine. Invités : Jean Afanassieff, Catherine Destivelle, Christine Grosjean, Maurice Herzog, Robert Paragot. **501532229**
21.00 Quand la nature se camoufle. Invités : Gérard Breton, Pierre-Marie Baudonnière, Pierre-Yves Noël, Anne Lapie, Rémy Marion, Eric Alibert. **501755039**
22.00 Pays en développement, quelle coopération envisager ? Invités : Pascal Boniface, Emmanuel Terray. **501744923**
23.00 Nouveaux urbanismes, nouveaux ghettos. Débat (60 min). **501831403**

Eurosport C-S-T

19.30 et 23.15 Saut à skis. Coupe du monde. K 120. A Liberec (République tchèque). **163671 - 5050519**
20.30 Automobilisme. Formule Renault. Finales internationales. Du 7 au 10 décembre. A Valence (Espagne). En différé. **356294**
21.00 Automobilisme. Championnat du monde Michelin 2000. Du 8 au 10 décembre. Sur l'île de la Grande Canarie (Espagne). En différé. **799010**
22.00 Automobilisme. Gala de la FIA 2000. A Monaco. En différé. **795294**
23.00 Score express. Magazine.
0.15 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs. A Val d'Isère (Savoie) (60 min). **7721459**

Pathé Sport C-S-A

20.00 Tennis. Coupe Davis. Finale. Espagne - Australie. Les deux derniers simples. A Barcelone (Espagne). En différé. **504740942**
22.30 Golf. EMC World Cup. 4e jour. **500255132**
0.30 Basket info. Magazine (30 min). **501993633**

LeMonde Job: WEL4800--0035-0 WAS TEL4800-35 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 11:34 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0121 Lcp:700 CMYK

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 0.15 Journal, Météo. **20.10** Le Jardin extraordinaire. **20.50** Le Caméléon. Echec... **21.40** Profiler. .... et mat ✪. **22.25** Ally McBeal. La vie rêvée. **23.10** Contacts. Allez-y, soufflez ! (5 min).

TSR

19.30 TJ Soir. **19.50** Météo. **20.00** Mise au point. **20.55** Le Grand Patron. L'Esprit de famille. Téléfilm. Claude-Michel Rome. Avec Francis Huster. **22.35** Verso. **23.10** Spin City. La chanson ✪ (25 min).

Canal + vert — C-S

21.40 Prémonitions. Film. Neil Jordan. Avec Annette Bening. *Suspense* (1999) ✪. **23.15** Surprises. **23.20** Haut les cœurs ! Film. Solveig Anspach. Avec Karin Viard. *Comédie dramatique* (1999) ✪ (110 min).

Encyclopedia — C-S-A

19.30 Les Yeux de la découverte. Les oiseaux. **20.00** et 20.20 Les Grandes Dates de la science et de la technique. **20.35** L'Odyssée de l'esprit. **21.30** La Force des Basques. **21.55** L'Aventure de l'homme. **22.40** Mémoire vivante. Les Montassine, pêcheurs en baie de Somme (30 min).

Comédie — C-S

20.00 Sitcomédie. Série (v.o.). **22.00** Demandez le programme. **22.30** Tueurs de dames ■ Film. Alexander Mackendrick. Avec Alec Guinness. *Comédie policière* (1955, v.o.). **0.00** Shasta. The Crush (v.o.) (30 min).

MCM — C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. **19.45** Robin. L'exhibitionniste. **19.50** Replay. **20.00** et 2.00 MCM Tubes. **20.30** Sam Suffit. Film. Virginie Thévenet. Avec Aure Atika. *Comédie dramatique* (1992). **23.00** Total Rap (90 min).

MTV — C-S-T

20.00 So 90's. **21.00** Making the Video. **21.30** Real World Hawaii. Série. **22.00** Yo ! **0.00** Sunday Night Music Mix (300 min).

Régions — C-T

20.02 Méditerraneo. **20.30** et 22.30, 0.30 Le Journal des journaux. **20.50** et 22.50, 0.52 Le Journal de l'Outremer. **21.00** Présentation soirée thématique. Tématélé Portraits. **21.01** La Vie tout simplement : La vie de la pomme de terre. **21.28** La télé est à vous. **21.55** Aléas. **22.25** et 0.25Le Club des visionautes. L'agenda (38 min).

RFO Sat — S-T

20.00 Eclats de mer. **21.00** Hebdo SPM. **21.10** Zéro limite.com. **21.25** et 23.00 Le Jeu du clip. Divertissement. **21.30** Tribo Babo. **22.25** 26 minutes Caraïbe. **23.05** Zenga. Spécial Haïti (55 min).

LCI — C-S-T

9.10 Le Club de l'économie. **10.10** La Bourse et votre argent. **11.10** et 20.40 Actions.bourse. **11.40** et 17.40, 21.40 L'Hebdo du Monde. **12.10** et 0.10 Le Monde des idées. **14.40** et 19.40 Le Journal des régions. **15.10** LCA. **16.10** et 21.10 Place au livre. **18.10** et 22.10 La Vie des médias. **19.00** Le Grand jury RTL - *Le Monde* - LCI. **22.40** et 23.10, 23.40, 1.10 Le Week-end politique. **22.55** et 23.25, 23.55, 1.25 Sports week-end (15 min).

Euronews — C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. **10.00** Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. **19.00** Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN — C-S

19.30 Business Unusual. **20.30** Inside Europe. **21.30** et 4.30 Artclub. **22.30** CNN dot com. **23.30** World Sport. **0.00** et 1.00, 2.00 World View. **0.30** Style with Elsa Klensch (30 min).

TV Breizh — S-T

19.30 Il était une fois dans l'Ouest. **20.30** Le 19e Breizh a Gan. Concert. **22.30** Le Livre. **23.00** L'Entretien. Best of (30 min).

Action

AIR FORCE ONE ■■
11.00 Cinéstar 1 502103403
Wolfgang Petersen.
Avec Harrison Ford
(Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪.
Le président des Etats-Unis et sa famille aux mains de terroristes dans Air Force One, *l'avion présidentiel.*

L'ÎLE AU TRÉSOR ■■
10.30 Ciné Classics 19766942
Victor Fleming.
Avec Wallace Beery
(EU, N., 1934, 100 min) ✪.
D'après Robert Louis Stevenson.

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■■
7.35 CinéCinémas 3 508402923
Henri Verneuil.
Avec Jean-Paul Belmondo
(France, 1964, 120 min) ✪.
L'odyssée d'une poignée de soldats dans la tourmente de juin 40, sur une plage du Nord.

Comédies

BEAU FIXE ■■
8.10 Cinéstar 2 504002836
Christian Vincent.
Avec Isabelle Carré
(France, 1992, 90 min) ✪.
Quatre étudiantes font du cousin de l'une d'elles leur souffre-douleur.

GUANTANAMERA ■■
9.40 Cinéstar 2 507503497
Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío.
Avec Carlos Cruz
(Cuba, 1995, 101 min) ✪.
Un petit fonctionnaire teste sur sa défunte belle-mère un ingénieux système de transport.

THE BIG LEBOWSKI ■■
0.10 CinéCinémas 1 31320256
Joel Coen. Avec Jeff Bridges
(Etats-Unis, 1998, 117 min) ✪.
Un amateur de bowling paresseux affronte des malfrats.

THE TRUMAN SHOW ■
21.00 Cinéstar 2 509583720
Peter Weir. Avec Jim Carrey
(Etats-Unis, 1998, 100 min) ✪.
Un homme découvre que sa vie est filmée à son insu pour une série télé à forte audience.

Comédies dramatiques

BORDER LINE ■■
1.50 Cinéstar 2 508818985
Danièle Dubroux.
Avec Danièle Dubroux
(Fr. - Sui., 1991, 90 min) ✪.
Une femme mariée s'éprend du fils de son ancien amant.

CLARA ET LES CHICS TYPES ■■
7.55 Cinétoile 538130768
Jacques Monnet.
Avec Isabelle Adjani
(France, 1980, 100 min) ✪.
Les mésaventures des membres d'un orchestre amateur.

FEMMES DE PERSONNE ■■
2.50 Cinéstar 1 572078782
Christopher Frank.
Avec Marthe Keller
(France, 1984, 106 min) ✪.
Les amours de trois femmes qui travaillent dans la même clinique.

I WANT TO GO HOME ■■
4.35 Cinéstar 1 501751904
Alain Resnais.
Avec Laura Benson
(France, 1989, 105 min) ✪.
Invité à Paris, un auteur de BD américain découvre l'esprit français.

L'HOMME D'ARAN ■■■
22.20 Ciné Classics 87684920
Robert J. Flaherty.
Avec Colman « Tiger » King
(GB, N., 1934, 75 min) ✪.
La vie faite d'efforts et de rude nature d'une famille de pêcheurs sur une île irlandaise.

L'OR ET LA FEMME ■■
8.40 Ciné Classics 85843300
Rowland V. Lee.
Avec Edward Arnold
(EU, N., 1937, 105 min) ✪.
Un homme d'affaires tente de séduire une comédienne.

LA CHAMBRE VERTE ■■■
23.05 Cinétoile 506066132
François Truffaut.
Avec François Truffaut
(France, 1978, 95 min) ✪.
Après la première guerre mondiale, un journaliste vit dans le culte des morts.

LE CŒUR SUR LA MAIN ■
9.40 Cinétoile 506091039
André Berthomieu.
Avec Bourvil
(Fr., N., 1948, 95 min) ✪.
Un bedeau tombe amoureux d'une chanteuse de Paris et se fait plumer par la belle.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ■■
22.40 Cinéstar 2 507483774
Denys Arcand.
Avec Dominique Michel
(Canada, 1985, 95 min) ✪.
Quatre messieurs et leurs compagnes font le bilan de leurs vies sentimentales.

LÉO LE DERNIER ■■
11.20 Cinéfaz 544884045
John Boorman.
Avec Marcello Mastroianni
(GB, 1970, 105 min) ✪.
Un homme riche s'installe à Londres et découvre le monde qui l'entoure du bout de sa longue-vue.

LES CENDRES DU TEMPS ■■
9.50 Cinéfaz 519711213
Wong Kar-wai.
Avec Brigitte Lin
(Hongkong, 1994, 100 min) ✪.
En Chine, un épéiste est en proie à la solitude.

Jim Carrey « The Truman Show », de Peter Weir, à 21.00 sur Cinéstar 2

LES SEIGNEURS ■■
3.15 Cinéfaz 561836817
Philip Kaufman. Avec Ken Wahl
(Etats-Unis, 1979, 115 min) ✪.
Affrontements entre bandes rivales new-yorkaises.

LOLITA ■
20.30 CinéCinémas 2 505583045
Adrian Lyne. Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1998, 135 min) ✪.
La folle passion d'un professeur pour une très jeune fille.

M. BUTTERFLY ■■
11.20 CinéCinémas 3 503339861
David Cronenberg.
Avec Jeremy Irons
(Etats-Unis, 1993, 100 min) ✪.
Un diplomate français en poste à Pékin tombe sous le charme d'une cantatrice.

NIAGARA ■■
19.30 Cinétoile 500805584
Henry Hathaway.
Avec Marilyn Monroe
(Etats-Unis, 1953, 84 min) ✪.
Un mari trompé se venge.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO ■■
22.45 CinéCinémas 3 503015720
Steven Soderbergh.
Avec James Spader
(Etats-Unis, 1989, 100 min) ✪.
Le désordre amoureux et l'Amérique profonde.

STAND BY ME ■■
6.45 Cinéstar 2 507584671 **18.00** Cinéstar 1 500133010
Rob Reiner.
Avec Bill Wheaton
(Etats-Unis, 1986, 85 min) ✪.
Un homme se souvient d'une aventure tragique.

Fantastique

ALIEN, LA RÉSURRECTION ■■■
21.00 CinéCinémas 3 506918774
Jean-Pierre Jeunet.
Avec Sigourney Weaver
(Etats-Unis, 1997, 104 min) ✪.
Des manipulations génétiques permettent de féconder de nouveaux aliens.

Musicaux

MONTE-CARLO ■■
20.30 Ciné Classics 7212229
Ernst Lubitsch.
Avec Jack Buchanan
(EU, N., 1930, 90 min) ✪.
Un riche aristocrate américain tombe amoureux d'une comtesse ruinée.

Policiers

CURSUS FATAL ■
20.45 Cinéfaz 505596584
Dan Rosen.
Avec Matthew Lillard
(Etats-Unis, 1998, 100 min) ✪.
Pour obtenir une note qui leur ouvrirait les portes de Harvard, deux étudiants n'hésitent pas à supprimer un troisième.

DOUBLE EXPOSURE ■
19.00 Ciné Classics 1746749
John Gilling.
Avec John Bentley
(GB, N., 1954, 60 min) ✪.
Un détective privé enquête sur la disparition d'une jeune photographe.

LA GRIFFE ■■
9.35 CinéCinémas 3 503979749
18.00 CinéCinémas 1 7887584
Franklin J. Schaffner.
Avec Yul Brynner
(Etats-Unis, 1967, 105 min) ✪.
Un agent secret américain est victime d'une machination.

► Horaires en ***gras italique*** = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.30 ; 22.00.

6.05 Multidiffusion (rediff.). **7.05** Entrerevues. **7.30** La Vie des revues. Sciences humaines. Notre horizon intellectuel. Invités : Françoise Gaillard ; François Dosse [2/2]. **8.00** Foi et tradition. **8.30** Service religieux organisé par la fédération protestante de France. **9.07** Ecoute Israël. **9.40** Divers aspects de la pensée contemporaine. **10.00** Messe. Célébrée en direct de l'église Saint-Rémi, à Gif sur Yvette. **11.00** L'Esprit public.

12.00 De bouche à oreille.
Le hareng plutôt que le caviar.
Invités : René Deschamp ; Thérèse Corrue ; Joël Klayssen.

12.40 Des Papous dans la tête.

14.00 Fiction. *Quatre quatuors pour un week-end*, de Gao Xingjian.
En direct et en public de la Maison de Radio France.

16.00 Au feu du jour.
Les nouvelles pratiques liées à la politique de la ville et au désir de rendre à la justice sa fonction de service public.

17.00 Une vie, une œuvre.
Ursula K. Le Guin, la science-fiction au féminin.
Invités : Jacques Goimard ; Isabelle Stengers ; Stéphane Marsan ; Yono Bernard ; Roger Bozetto.

18.35 Rendez-vous de la rédaction. **19.30** For intérieur. Jean-Didier Vincent, neurobiologiste.

20.30 Concert. Salvatore Sciarrino.
Enregistré le 4 décembre à l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet, à l'occasion du Festival d'automne.

21.30 Vestiaire.

22.05 Projection privée.
Alain Cavalier, pour Vies.

22.35 Atelier de création radiophonique. Une étoile nommée absinthe : Tchernobyl.

0.05 Equinoxe. Alexandre Louschik. Festival Jazz d'Or de Strasbourg : de Tachkent à Séville. **1.00** Les Nuits de France Culture (rediff.). Les avant-gardes du 20e siècle ; 2.03 Fiction : Charte 77, de Vaclav Havel ; 3.46 Dramatique : *La Pétition*, de Vaclav Havel.

France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Variations sur un thème. **8.02** Musiques d'un siècle. Regards sur l'interprétation. **9.09** Concert. Donné le 15 novembre, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. Mark Elder : *Grande ouverture du roi Lehar* H 53, de Berlioz ; *Concerto pour piano et instruments à vent*, de Stravinsky, Frank Braley, piano ; *Scherzo capriccioso et instruments* op. 66, de Dvorák ; *Sinfonietta*, de Janacek.

11.00 Le Fauteuil de monsieur Dimanche.

12.35 Les Greniers de la mémoire.
Samson François, pianiste.

13.30 Chants des toiles.

14.00 D'une rive à l'autre.

15.30 Le Pavé dans la marre. **18.00** Jazz de cœur, jazz de pique. Au sommaire : Jazz de cœur ; Dossier ; Le concert de la semaine ; Jazz de pique ; Curiosité ; Livre.

19.07 Concert CRPLF.
Donné en différé de l'Auditorium Stravinsky de Montreux, en Suisse, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung : *L'Ascension, méditations symphoniques pour orchestre*, de Messiaen ; *Pelléas et Mélisande*, de Fauré ; *Daphnis et Chloé, suite* no 2, de Ravel.

20.30 Loge privée.

22.00 A l'improviste.
Invités : Eric Le Guen, pianiste ; Stéphane Logerot, contrebassiste ; Paul Menguy, percussionniste et chanteur.

23.00 Sanza. Dans le panier d'Ocora : La Chine.

0.00 Le jazz, probablement. Encore quelques tours dans l'Outre Manche. A l'occasion de la réédition de l'album de Centipède Septober Energy. **1.00** Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

14.30 Au cœur d'une œuvre.
Harold en Italie, de Berlioz. *Manfred* (ouverture), de R. Schumann, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink ; *Le couvent du Mont Saint-Bernard*, de N. Paganini, par l'Orchestre de chambre de Gênes, dir. A. Plotino ; *2 études transcendantes : paysage & Eroïca*, de Liszt, C.Arrau, piano ; *Harold en Italie*, de Berlioz, par l'Orchestre Symphonique de Boston, dir. C.Munch, W. Primrose, alto ; *Märchenbilder*, de R. Schumann, M. Argerich, piano, N. Imaï, alto ; *Eugene Oneguine* (finale), de Tchaïkovskypat, par le Ch. & Orch. de Paris, dir. S. Bychkov ; *Romance oubliée*, de Liszt, P. Coletti, alto, L.Howard, piano.

16.30 Le Trio Guarneri de Prague.
Enregistré le 27 octobre, à l'Auditorium de Dijon. *Elégie* op. 23, de Suk ; *Trio Dumky* op. 90, de Dvorak ; *Trio l'Archiduc* op. 97, de Beethoven.

18.00 L'Agenda de la semaine.

18.05 Têtes d'affiche.
Thomas Zehetmair (Orchestre de Paris), Martin Gester et le Parlement de Musique (église Saint-Roch), le Quintette Maoraguès et Claire Désert (Bouffes du Nord), Nikolal Lugansky (Lyon), etc.

20.00 Soirée lyrique.
L'Orfeo. Opéra de Monteverdi. Interprété par le Coro Antonio il Verso et l'Ensemble Elyma, dir. G. Garrido, V. Torres (Orfeo), A. Fernandez (Euridice), MC Kiehr (la musique), G. Banditelli (la messagère), R. Invernizzi (Proserpine), F. Zanasi (Pluton).

22.45 Soirée lyrique (suite).
Pénélope. Opéra de Fauré. Interprété par l'Ensemble vocal Jean Laforge et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. C. Dutoit, J. Norman (Pénélope), J. Taillon (Euryclée), C. Alliot-Lugaz (Alkandre), C. Barbaux (Phylo), D. Borst (Lydie), M. Command (Mélantho), N. Lere (Cléone), A. Vanzo (Ulysse), J. Duouy (Antinoüs), P. Guigue (Ctésippe), P. Huttenlocher (Eurymaque), J. Van Dam (Eumée), F. Le Roux (Pisandre), G. Friedmann, ténor.

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

LeMonde Job: WEL4800--0036-0 WAS TEL4800-36 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 14:08 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0122 Lcp:700 CMYK

La critique de Jean-François Rauger

PHOTOS : COLLECTION CHRISTOPHE L.

Laurence Masliah et Gérard Depardieu dans « Hélas pour moi », de Jean-Luc Godard

Lundi 4 décembre

LE SECRET DE VERONIKA VOSS ■ ■ ■
20.45 Arte
Rainer Werner Fassbinder (All., 1981, v.o., 104 min). Avec Rosel Zech, Hilmar Thate, Cornelia Froboess.
Dans les années 50, le portrait d'une star de cinéma déchue. Une vision féroce de l'Allemagne d'après-guerre à travers le parcours de quelques individus et leurs affrontements psychologiques.

CUISINE AMÉRICAINE
20.50 M 6
Jean-Yves Pitoun (Fr., 1998, 88 min). Avec Jason Lee, Eddy Mitchell, Irène Jacob.
Un jeune américain rencontre un cuisinier français haut en couleur et capricieux qui va l'initier à son art. Une mise en scène impersonnelle au service du cabotinage d'Eddy Mitchell.

LES MARMOTTES
20.55 France 3
Elie Chouraqui (Fr., 1993, 101 min). Avec Jean-Hugues Anglade, Jacqueline Bisset, André Dussolier.
La description de divers conflits sentimentaux au sein d'une famille en vacances à la montagne. Beaucoup de clichés.

HÉLAS POUR MOI ■ ■ ■
22.35 Arte
Jean-Luc Godard (Fr., 1993, 84 min). Avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley.
Dieu s'incarne quelque jours dans le corps d'un garagiste. Une méditation sur la croyance et le rôle des images. Une fulgurante intuition poétique.

LES YEUX DE LAURA MARS ■
22.35 M 6
Irvin Kershner (EU, 1978, 99 min). Avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones, Brad Dourif.
Une photographe de mode ressent des visions et voit, brièvement, à travers les yeux d'un assassin. Un thriller un peu affecté mais au scénario original.

Mardi 5 décembre

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE ■
20.50 France 2
Robert Redford (EU, 1991, 118 min). Avec Craig Sheffer, Brad Pitt.
Au début du siècle, dans le Montana, la chronique d'une relation entre deux frères très différents l'un de l'autre. L'adaptation sage d'un roman autobiographique de Norman McLean. Un hymne à la nature au lyrisme discret.

ASSOCIATION DE MALFAITEURS
20.55 TF 1
Claude Zidi (Fr., 1986, 115 min). Avec François Cluzet, Christophe Malavoy, Jean-Pierre Bisson.
Trois anciens élèves d'HEC décident de se venger d'un homme d'affaires sans scrupules. Une comédie qui oscille entre la naïveté et le cynisme.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER ■
22.25 Arte
Andrzej Zulawski (Fr., 1975, 110 min). Avec Romy Schneider, Fabio Testi, Jacques Dutronc.
Une actrice de cinéma tombe amoureuse d'un reporter photographe. Description d'une passion violente et réflexion sur la vie et le théâtre, le faux et le vrai. Un certain romantisme dans le ton.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS ■
1.15 France 2
Ettore Scola (It., 1974, 118 min). Avec Nino Manfredi, Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli.
Le portrait de l'Italie d'après-guerre et de son évolution politique à travers le parcours de trois individus. Fit un peu illusion en son temps.

Mercredi 6 décembre

HANNAH ET SES SŒURS ■
23.10 France 3
Woody Allen (EU, 1986, v.o., 103 min). Avec Mia Farrow, Carrie Fisher, Barbara Hershey, Woody Allen.
La vie d'une famille new-yorkaise sur deux ans : adultères, échec amoureux. Une comédie un peu acide sur les déboires sentimentaux de quelques individus.

Jeudi 7 décembre

ALASKA
20.50 M 6
Fraser Clarke Heston (EU, 1996, 104 min). Avec Charlton Heston, Dirk Benedict, Thora Birch.
Deux enfants recherchent leur père, victime d'un accident dans les montagnes de l'Alaska.

LES VISITEURS 2 : LES COULOIRS DU TEMPS
20.55 France 3
Jean-Marie Poiré (Fr., 1998, 118 min). Avec Christian Clavier, Jean Reno, Muriel Robin.
Le chevalier Godefroy de Montmirail effectue un voyage dans le temps pour récupérer des bijoux volés. L'exploitation opportuniste et surtout ratée d'un succès comique.

COMMENT J'AI GAGNÉ LA GUERRE ■
22.20 Arte
Richard Lester (GB, 1967, v.o., 109 min). Avec Michael Crawford, John Lennon, Roy Kinnear.
Un officier britannique reçoit l'ordre d'établir un terrain de crocket derrière les lignes ennemies. Une satire absurde de la guerre.

POUR UNE NUIT
23.00 France 2
Mike Figgis (EU, 1996, 105 min). Avec Wesley Snipes, Nastassja Kinski, Robert Downey Jr.
Une relation d'une nuit bouleverse la vie de deux couples. Une étude de mœurs gachée par une mise en scène proche du vidéo-clip.

TRAPÈZE ■
1.05 Arte
Carol Reed (EU, 1956, 101 min). Avec Burt Lancaster, Gina Lollobrigida, Tony Curtis.
Rediffusion du 26 novembre.

Vendredi 8 décembre

MARIA, LE PASSEUR
0.15 Arte
Frank Wysbar (All., 1936, N., v.o., 83 min). Avec Sybille Schmitz, Aribert Mog, Peter Voss.
Une jeune femme mystérieuse accepte de remplacer le vieux passeur de la rivière qui vient de mourir. Un conte allégorique et macabre.

Dimanche 10 décembre

NIKITA
20.55 TF 1
Luc Besson (Fr., 1990, 125 min). Avec Anne Parillaud, Jean-Hugues Anglade, Tchéky Karyo.
Une jeune femme est entrainée par les services secrets pour devenir une tueuse. L'art adolescent de Luc Besson. Une certaine émotion dans le portrait de l'héroïne du film.

DELTA FORCE 2
23.05 TF 1
Aaron Norris (EU, 1990, 115 min). Avec Chuck Norris, Billy Drago, John P. Ryan.
Un commando surentraîné affronte les traficants de drogue colombiens. A la fin, il gagne.

FEMALE ■ ■
0.05 France 3
Michael Curtiz et William Dieterle (EU, 1933, 57 min). Avec Ruth Chatterson, George Brent, Johnny Mack.
Une femme d'entreprise décide de diriger sa vie sentimentale d'une main de fer.

MANDALAY ■
1.00 France 3
Michael Curtiz (EU, 1934, 63 min). Avec Kay Francis, Ricardo Cortez, Warner Oland.
Une femme marquée par son passé aide un homme en fuite. Deux Michael Curtiz rarissimes. Bravo le Cinéma de minuit !

Canal +

Premières diffusions

URBAN LEGEND
Lundi 20.35
Jamie Blanks (EU,1998, 96 min). Avec Alicia Witt, Jared Leto, Rebecca Gayheart.
Encore quelques adolescents écervelés massacrés par un vilain tueur.

PEAU NEUVE ■
Lundi 22.10
Emilie Deleuze (Fr., 1999, 92 min). Avec Samuel Le Bihan, Marcial Di Fonzo Bo, Catherine Vinatier.
Un homme décide de changer de vie et devient conducteur d'engins.

LE VICOMTE DE BRAGELONNE ■
Mercredi 8.30
Fernando Cerchio (Fr.-It., 1954, 87 min). Avec Georges Marchal, Dawn Addams, Andre Falcon.
Une honnête adaptation de Dumas par Cinecitta.

JE VEUX TOUT
Mercredi 21.00
Guila Braoude (Fr., 1999, 89 min). Avec Elsa Zylberstein, Frédéric Dienfenthal, Alain Bashung.
Une jeune architecte tente de concilier vie de famille et carrière. Comédie familiale exploitant un filon épuisé.

MERCENAIRES
Jeudi 20.40
Jay Andrews (EU, 1999, 84 min). Avec Ice-T, Costas Mandylor, Andrew Divoff.
Un avion high-tech de l'US Air Force a été dérobé par des terroristes...

DU BLEU JUSQU'EN AMÉRIQUE
Jeudi 23.00
Sarah Levy (Fr., 1999, 94 min). Avec Samuel Jouy, Marion Cotillard, Albert Dupontel.
Comédie macabre et loufoque.

AMERICAN HISTORY X ■
Vendredi 21.00
Tony Kaye (EU, 1998, 115 min). Avec Edward Norton, Edward Furlong, Beverly D'Angelo.
Un drame un peu lourd sur les jeunes néonazis américains.

« Babe, le cochon dans la ville », de George Miller

BABE, LE COCHON DANS LA VILLE ■
Samedi 9.00
George Miller (EU, 1999, 92 min). Avec Magda Szubanski, James Cromwell, Mary Stein.
Babe le cochon fait la découverte de la grande ville. Davantage d'idées délirantes que dans le premier. Si l'on n'a rien contre l'anthropomorphisme sans complexe.

■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

LeMonde Job: WEL4800--0037-0 WAS TEL4800-37 Op.: XX Rev.: 30-11-00 T.: 17:22 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0123 Lcp:700 CMYK

RAYMOND CAUCHETIER

Françoise Dorléac et Jean Desailly dans « La Peau douce »

Une « Pléiade » pour Truffaut

LORS de l'acquisition du catalogue des Films du Carrosse, la maison de production de François Truffaut, le producteur et distributeur Marin Karmitz avait affirmé que son premier souci était l'édition en DVD des films de l'auteur des *Quatre cents coups.* Après une ressortie dans les salles MK2, voici la première livraison de cette entreprise de réédition. Cinq films : *Jules et Jim, La Peau douce, Les Deux Anglaises et le Continent, Le Dernier Métro, La Femme d'à côté.* En vingt ans de cinéma, une vision de l'amour qui va de l'éblouissement solaire de *Jules et Jim* à la plongée en abîme de *La Femme d'à côté,* avec une grande constance dans l'union intime de l'amour et de la douleur.

Ces films sont tous connus et il ne sert à rien d'en faire l'article. Ceux d'entre eux qui furent des échecs à leur sortie – *La Peau douce, Les Deux Anglaises...* – ont été réédités, réhabilités. Le vrai enjeu de l'entreprise de Marin Karmitz est de donner à l'édition en DVD une stature intellectuelle et esthétique digne des films, de faire en sorte que l'opération soit l'équivalent cinématographique de la publication des œuvres d'un romancier dans une collection de prestige, « La Pléiade », par exemple. Et il est juste que François Truffaut fasse l'objet de pareille attention, lui dont l'amour du cinéma procédait de la littérature.

Dans l'ensemble, cette collection est à la hauteur des attentes. Ordinairement, les DVD proposent des bonus, scènes coupées au montage, considérations plus ou moins forcées du réalisateur sur son œuvre, des ajouts généralement plus cosmétiques qu'essentiels. Ici, l'objectif est tout autre : organiser autour du film un contexte historique, critique. Serge Toubiana, qui a dirigé le travail d'édition, présente chaque film dans un texte synthétique. Ce sont les acteurs (Jeanne Moreau pour *Jules et Jim,* Gérard Depardieu et Fanny Ardant pour *La Femme d'à côté*) ou les coscénaristes (Jean-Louis Richard pour *La Peau douce,* Jean Gruault pour *Les Deux Anglaises*) qui commentent le film. A chaque fois que cela a été possible, on trouve des extraits d'interviews réalisées pour la télévision, comme cet entretien avec Michel Polac dans lequel Truffaut évoque l'écrivain Henri-Pierre Roché, l'auteur de *Jules et Jim* et des *Deux Anglaises.*

Dans les échos que se renvoient les films et les documents qui les entourent, on retrouve d'abord l'univers de Truffaut. Avec Woody Allen, il est certainement le cinéaste dont l'élocution correspond le plus exactement à la manière de filmer : lorsqu'il commente une scène de *La Peau douce* – la rencontre entre Jean Desailly et Françoise Dorléac, filmée dans un ascenseur –, c'est comme une deuxième mise en scène. On retrouve aussi par éclairs l'univers esthétique et culturel qui entourait chaque sortie de film. La bande-annonce poussive et ultra-didactique de *La Peau douce* renvoie au temps de l'ORTF en noir et blanc, pendant que les couleurs atroces de la cérémonie des Césars qui vit le triomphe du *Dernier métro* nous ramènent à l'aube des années 80. Et, à chaque fois que s'imposent ces correspondances, on est saisi de l'aisance avec laquelle Truffaut savait s'extraire de l'époque, sans la renier.

Thomas Sotinel

■ **Jules et Jim** ; **La Peau douce** ; **Les Deux Anglaises et le Continent** ; **Le Dernier Métro** ; **La Femme d'à côté.** *5 DVD, noir et blanc et couleur, MK2, distribués par Universal, 189 F (28,8 €) chacun ou 750 F (114,33 €) le coffret. (Prix indicatifs.)*

Abyss

CINÉMA
Edition vraiment spéciale pour le film de **James Cameron.** Deux versions commentées par le réalisateur, celle sortie au cinéma en 1989 et une autre, plus longue de près d'une demi-heure. Et pas moins de deux heures de bonus : reportages, documentaires, storyboard, galerie de photos... Cette version sous-marine des *Rencontres du troisième type,* où le spectaculaire fait miraculeusement bon ménage avec le merveilleux, méritait bien ce travail quasi encyclopédique. – ***O. M.***
■ *1 coffret de 2 DVD, couleur, 2 langues, 4 sous-titrages, 165 min, 20th Century Fox, distribution PFC Vidéo, 199 F (30,33 €).*

Subway

CINÉMA
Quinze ans après sa sortie en salles, le film de **Luc Besson** bénéficie, pour son édition en DVD, d'un nouveau procédé sonore qui donne au son un volume et un relief impressionnants. Une bonne raison pour (re)descendre dans les couloirs du métro parisien qui servent de décors à ce conte d'amour. *« Un décor poussé à fond qui prend la valeur d'un personnage »,* selon Besson lui-même, au même titre que ceux interprétés par **Isabelle Adjani, Christophe Lambert, Jean-Pierre Bacri, Michel Galabru, Jean Bouise, Richard Bohringer, Jean-Hugues Anglade** ou **Jean Reno**, tous excellents. – ***T. Ni.***
■ *1 DVD, couleur, 3 langues dont français (procédé Arkamys et 2.0 Dolby Surround), 3 sous-titrages, 98 min, Gaumont CTHV, 179 F (27,28 €).*

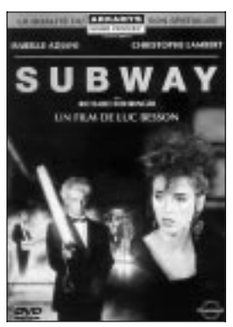

Garde à vue

CINÉMA
La chose est assez peu courante : la qualité de *Suspicion,* de Stephen Hopkins, sorti récemment en salles, remake américain du film de **Claude Miller,** a été saluée par ce dernier et la critique. Que cela ne nous empêche pas de revoir l'original, qui vient d'être opportunément édité en DVD. Malgré les rediffusions télé, on retrouve avec toujours autant de plaisir l'affrontement, en huis clos, entre **Michel Serrault** et **Lino Ventura.** En bonus, l'interview des deux vedettes sur le tournage, en 1981, par un certain Michel Drucker... – ***O. M.***
■ *1 DVD, couleur, français, 85 min, TF 1 Vidéo, 199 F (30,33 €).*

Contacts

PHOTOGRAPHIE
Vingt-trois photographes racontent leur métier. Arte Vidéo édite, en deux DVD, l'intégrale de la série « Contacts », en cours de diffusion jusqu'au 16 décembre sur la chaîne franco-allemande. Le premier volume, ***La Grande Tradition du photo-reportage***, regroupe des grands maîtres de la photographie, tels que **Henri Cartier-Bresson, Raymond Depardon, Helmut Newton**... ou encore **William Klein** (qui est l'initiateur de ces petits documentaires de treize minutes chacun). A partir de planches-contact qu'ils commentent en voix off, en expliquant leurs choix esthétiques et leurs démarches, c'est un peu d'eux-mêmes qu'ils livrent. D'une réflexion sur la photographie on passe dans le second volume, ***Le Renouveau de la photographie contemporaine***, à une réflexion sur l'image fixe. **Sophie Calle, Nan Goldin, Duane Michals**... et surtout **Nobuyoshi Araki** se donnent corps et âme. C'est intime et parfois émouvant. – ***F. Ni.***
■ *2 DVD, français et anglais, 156 et 143 min, Arte Vidéo/Film Office, 199 F le volume (30,33 €).*

Sixième sens

CINÉMA
Le succès exceptionnel de ce film, qui mêle astucieusement réalisme et surnaturel, devrait se prolonger en vidéo. A cause de l'histoire et surtout de la chute, on ne peut qu'avoir envie de le revoir afin d'analyser, a posteriori, l'étrange rapport entre le psychologue (**Bruce Willis,** à contre-emploi) et le petit garçon (**Haley Joel Osment,** fascinant). Pour le DVD, le jeune réalisateur d'origine indienne **M. Night Shyamalan** revient sur la genèse du film. Passionnant. – ***O. M.***
■ *1 DVD, couleur, 2 langues, 2 sous-titrages, 100 min, Hollywood Pictures Home Video, 180 F (27,43 €), 140 F (21,34 €) la cassette.*

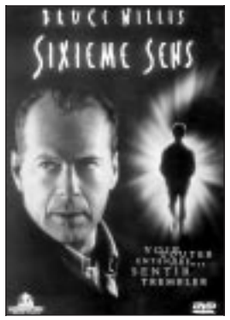

Pas de scandale

CINÉMA
Un chef d'entreprise (**Fabrice Luchini**), incarcéré pendant quatre mois pour abus de biens sociaux, sort de prison et retrouve sa femme (**Isabelle Huppert,** magnifique) et son frère (**Vincent Lindon**). Sur un scénario qui veut coller à l'actualité, **Benoît Jacquot** réalise un film un peu moins raide qu'à l'habitude et, sans perdre de cette distance qui fait sa singularité, brosse une chronique grinçante et parfois percutante d'une certaine grande bourgeoisie contemporaine. Le DVD est d'un minimalisme attristant. – ***O. M.***
■ *1 DVD, couleur, français, 105 min, Pathé, distribution PFC Vidéo, 139 F (21,18 €), 99 F (15,09 €) la cassette.*

(Prix indicatifs.)

LeMonde Job: WEL4800--0039-0 WAS TEL4800-39 Op.: XX Rev.: 01-12-00 T.: 16:42 S.: 75,06-Cmp.:02,08, Base : LMQPAG 57Fap:100 N°:0125 Lcp:700 CMYK

Le judoka, les femmes et les « tapettes »

Je tombe, l'autre jour, par hasard, sur une émission de France 2 où Michel Drucker, assisté de ses trois complices, recevait le judoka David Douillet. Les succès au combat de celui-ci avaient rendu nécessaire la publication d'un livre autobiographique. C'est dans cet ouvrage recommandé que le sensible et humaniste Gérard Miller, médecin de l'âme, a eu la douleur de lire à peu près ceci : *« Je suis misogyne, comme tous les hommes, sauf les tapettes. »*

Eh bien moi aussi, ça m'a fait mal ! Si au moins il avait écrit : *« Je suis homophobe, comme tous les êtres humains, sauf les connasses. »* Passe encore ! Mais, et Gérard Miller le faisait judicieusement remarquer, il écrit *« tapettes ! »* (sic !). Pourquoi pas fiottes ou pédés ! Et le comble de la méchanceté blessante, c'est ce reproche qui est fait quasi ouvertement aux homosexuels (nous l'aurons compris) : ils ne mépriseraient tout simplement pas les femmes ! Une telle abjection est-elle Dieu possible ? (Rassurons-nous, l'expérience prouve que l'amour des homosexuels masculins pour les femmes connaît de saines limites.)

Ni M. Miller, ni M. Masure, ni M. Geluck, ni M. Drucker n'ont trouvé anormal ou scandaleux que l'on écrive : *« Je méprise les femmes, comme tous les hommes. »* Les mots «antisémite» ou «homophobe» auraient provoqué un tollé, mais *« misogyne »*, quoi de plus naturel !

Enfin, soyons indulgents et politiquement corrects. Il est probable que M. Douillet, qui, après tout, est un sportif, ne connaisse pas la portée de ce mot. Le pauvre voulait peut-être seulement signifier qu'il déteste les femmes, et non qu'il les méprise. Ne lui jetons pas la pierre, ce serait trop facile et indigne de nous.

Et pour finir sur une note plus courtoise, j'ajouterai que ma consultation reste ouverte à ces cinq messieurs, je serai ravie de les opérer gratuitement de toute tuméfaction encombrante, dont la pensée obsédante embrumerait leur cerveau.

Dr Brigitte Landier
Velizy (Yvelines)

Le bruit des bottes

Une réflexion à propos du téléfilm « Deux femmes à Paris » diffusé le 27 novembre sur France 2 .
Nous avons tous une mémoire des sons et des odeurs, et permettez-moi de ne pas être d'accord avec « Le Monde Télévision » (daté 26-27 novembre), qui écrit que les *« six soldats allemands défilant à intervalles réguliers* (...) *sont à la limite du ridicule »*. En juin 1940, je venais d'avoir neuf ans, j'habitais avec mes parents à Fleury-les-Aubrais ; après le couvre-feu, des patrouilles arpentaient les rues. Le bruit saccadé des bottes m'a brutalement renvoyé la sensation de mon enfance : tremblante, au creux de mon lit, j'entendais le bruit lointain qui s'amplifiait puis s'évanouissait et cela revenait tous les soirs.

Michelle Bornes
Theillay (Loir-et-Cher)

Français, cessez de vous plaindre !

La télévision britannique offre-t-elle la qualité qu'on est en droit d'attendre, puisque nous contribuons de manière sonnante et trébuchante à son développement (TV licence/taxe sur l'audiovisuel de 100 livres, soit environ 1 000 francs) ? Hélas, non. Aucune émission proposant des sujets de réflexion sur l'actualité, la société, les arts, la littérature, etc., ne figure sur les grilles de programmes anglaises (ou sinon rarissimes). Les seules émissions à valeur culturelle et intellectuelle proposées par la BBC sont celles dressant les portraits des rois et reines ayant trôné noblement sur l'Empire britannique (God save the Queen !).
A cette télévision prônant passablement l'inculture se greffe la volonté explicite d'imiter les Etats-Unis et d'insérer des shows américains à intervalles réguliers, et cela de manière à conforter le choix d'une population qui se dit avoir plus d'affinités avec les Etats-Unis qu'avec l'Europe. Emissions de jardinage, de conseils d'intérieur par de soi-disant décorateurs (d'un goût plus que douteux !), combats ridicules de lutte américaine, shows dépassant de beaucoup la vulgarité insigne de l'émission « C'est mon choix » sur France 3, où des personnes règlent leurs affaires personnelles en direct (adultère, homosexualité avouée du mari ou de l'épouse... faut-il en rajouter ?), font partie du quotidien de la télévision anglaise. Et ce n'est qu'après tout cet amas d'ineptie que l'on peut s'informer quelquefois sur la vie passée des rois et des reines de Grande-Bretagne.
Comme La Cinquième et Arte me manquent !

François-Xavier Gleyzon
Lancaster (Grande-Bretagne)
par courrier électronique

POUR NOUS ÉCRIRE
Le Monde Télévision,
21 *bis*, rue Claude-Bernard,
75242 Paris Cedex 05
ou sur Internet :
radiotele@lemonde.fr
N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse complète (et numéro de téléphone si possible).

EVASION
Publicités

HAUTES-ALPES

Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
300 jours de soleil par AN
ST-VERAN
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
Hôtel BEAUREGARD**
☎ 04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 230 F

ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme
Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
1/2 Pens. à partir de 318 F Résidence 2420 F
☎ 04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

LOCATION DEMEURES DE CHARME

CUENDET®
Propose depuis 27 ans la plus belle collection de villas, fermes, appartements en châteaux et dans les villes d'art aux amateurs de culture et calme, de confort et qualité.

Catalogue Italie 2001
(Toscane, Ombrie, Vénétie, Rome, Positano, Capri...) 464 pages, 30 F.
Catalogue France 2001
(Côte d'Azur, Provence, Bretagne...)
176 pages, 20 F.
Catalogue Espagne-Portugal 2001
(Catalogne, Andalousie, Algarve)
96 pages, 10 F.

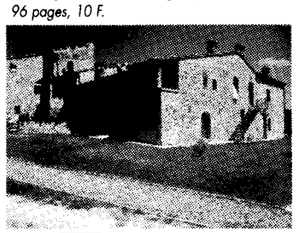

N° Vert 0800 900381 - 912692 - 907885 - 907886 (APPEL GRATUIT)
www.cuendet.com e-mail:internetsales@cuendet.com

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

BOSTON	@ 1880F	MARRAKECH	@ 1190F
CHICAGO	@ 2145F	MIAMI	@ 2300F
DUBLIN	@ 730F	NEW YORK	@ 1990F
HOLGUIN	@ 3390F	PORTO	@ 1370F
LA HAVANE	@ 3390F	TORONTO	@ 2155F
LISBONNE	@ 1390F	TUNIS	@ 1290F

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***
* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F/min, *** 2,23F/min
Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Barcaque de Beau. ARCP : Générali Assurance et APS
cadran polaire